This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 909,741

PARIS SANS PEUR
BIBLIOTHÈQUE
DE
PAUL LACOMBE

1007
.13936

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1891

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

(REVUE MENSUELLE)

Publié par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Baudrillart, de l'Institut; Gust. Brunet, de Bordeaux; A. Claudin, Lauréat de l'Institut; E. Delaplace; Jules Delpit; Joseph Denais; Victor Develay, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; Ferdinand Denis, administrateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; J. Dukas; Georges Duplessis, de la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré-Lasale, conseiller à la Cour de cassation; Du Boys; Charles Ephrussi; L'abbé A. Fabre; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; Léonce Janmart de Brouillant, de la Société des Bibliophiles de Belgique; Lieutaud; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; P. Margry; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Gaston Paris, de l'Institut; Léon-Gabriel Pélissier; Baron Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois; Baron de Ruble; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Alexandre Sorel, président du Tribunal civil de Compiègne; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, etc.

FONDÉ EN 1834

FONDATEURS ET ANCIENS COLLABORATEURS

Charles Nodier; Paul Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Ch. Brunet; Leber; G. Peignot; Paulin Paris; L. Barbier; Victor Cousin; Silvestre de Sacy; J. de Gaulle; Charles Giraud; Le Roux de Lincy; Monmerqué; Ch. Asselineau; Comte Clément de Ris; Marquis de Gaillon; Rathery; Sainte-Beuve; Francis Wey; Comte de Barthelemy; Meaume; Moulin; Cuvillier-Fleury; Baron A. Ernouf; le Comte de Baillon; Comte de Longpérier Grimoard, etc., etc.

1891

ON SOUSCRIT A PARIS

A LA LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ

(AU COIN DE LA RUE D'ALGER)

1891

BIBLIOGRAPHIE D'UN AMATEUR

DESCRIPTION ET ANALYSE
DE LIVRES ANCIENS
RARES ET CURIEUX

(SUITE)

10. — ELEGIE SVR || LE DESPART DE LA ROYNE MARIE retournant || à son royaume || d'Escosse. *A Lyon* || *Par Benoist Rigaud.* || 1561.

In-8° de quatre feuillets non chiffrés, signature A3; imprimé en lettres rondes.

Le titre occupe le recto du premier feuillet, et contient la marque de Benoist Rigaud, reproduite par *Silvestre,* sous le n° 1302. Cette marque porte en exergue : *Beati omnes qui timent Dominum*, et au centre, au-dessus de deux personnages : *Initium* | *sapientiæ* | *timor* | *Domini.*

Le verso de ce feuillet est blanc. Après la répétition du titre ci-dessus indiqué, le texte commence par une grande lettre ornée ; il est en vers de dix syllabes. Cette première page contient treize vers, les trois pages suivantes chacune vingt-quatre et la dernière huit vers, ce qui donne cent seize vers pour la pièce entière.

Un exemplaire de cette pièce, dans le catalogue des livres de la bibliothèque particulière de M. Léon Techener (*Troisième partie — n° 103*), est accompagné de la note suivante : *Exemplaire à toutes marges d'une pièce en vers de la plus grande rareté.* On le retrouve dans le

Bulletin mensuel de la librairie Morgand *(Novembre 1889 — n° 17482)* avec cette note : *Pièce de vers extrêmement rare qui n'est citée nulle part. Parfaitement écrite, cette Elégie sur le départ de la reine Marie Stuart pour l'Écosse peut être attribuée à Ronsard.* On aurait dû dire : *Cette pièce est de Ronsard,* car elle est effectivement de ce poète, et on peut la lire dans les différentes éditions de ses œuvres postérieures à 1561. Ce n'est pas la pièce de vers en elle-même, mais l'édition, qui est excessivement rare.

On sait que Marie Stuart, après le décès de François II, survenu le 5 décembre 1560, s'embarqua le 14 août 1561 pour retourner dans son royaume d'Écosse. L'édition de l'élégie sur son départ, publiée à Lyon en 1561, sans nom d'auteur, est donc une édition originale. Elle n'est pas indiquée, dans les diverses nomenclatures des pièces de Ronsard imprimées séparément. Son texte offre de nombreuses et d'importantes variantes avec celui que l'on retrouve dans les œuvres complètes du poète. Tout ce qui est relatif à Marie Stuart et tout ce qui émane de Ronsard étant, à juste titre, fort recherché, je crois qu'on lira avec plaisir le texte original et presque introuvable de cette élégie, qui nous donne la pensée de l'auteur telle qu'elle a jailli de son cœur, sous le coup de l'évènement qui l'a inspirée ; je le reproduis donc en entier :

Comme un beau pré despouillé de ses fleurs,
Comme un tableau privé de ses couleurs,
Comme le ciel s'il perdoit ses estoilles,
La mer ses eaues, le navire ses voiles,
Comme un beau champ de son bled descouvert,
Et cõme un bois perdãt son mãteau verd,
Et un anneau sa pierre precieuse
Ainsi perdra la France soucieuse,
Ses ornemens en perdant la beauté,
Qui fut sa fleur, sa couleur et clarté.

Dure fortune, indomptable et felonne,
Tu es vrayement fille d'une Lyonne,
Tu vas passant les Tygres en rigueur,
Et tu n'as point dans l'estomach de cœur,
D'ainsi traicter une Royne si belle.

Premierement, tu l'as des la mammelle,
Assubiettie a porter le malheur,
Lorsque sa mere esmeue de douleur
Dans son girõ, craignãt l'armée Angloise
L'alloit cachant par la terre Escossoise.
A peine estoit sortie hors du berceau,
Que tu l'as mise en mer sur un vaisseau,
Abandonnant le lieu de sa naissance,
Sceptre et parẽs pour demeurer en frãce :
Lors en changeant de courage malin,
La regardas d'un courage benin,
Et d'orpheline ensemble et d'estrangère,
(Ha que tu es inconstante et legiere)
La marias au filz de nostre Roy :
Qui depuis tint la France dessoubs soy.
Puis en l'ayant, o Fortune insensee :
Jusqu'au sõmet des grãs hõneurs poussee,
Tu as occis a seize ans son mary,
Ny plus ny moins qu'en un iardin fleury
Meurt un beau lys quand la pluye pesante
Aggrave en bas sa teste languissante.
Ou, comme au soir, la rose perd couleur,
Et meurt seichee alors que la chaleur
Boit son humeur qui la tenoit en vie
Et feuille a feuille a bas tombe fanie.

Sa belle espouse attaincte de soucy
Après sa mort est demeurée ainsi
Qu'on veoit au bois la vefve Tourterelle,
Ayant perdu sa compagne fidelle,
Jamais un'aultre elle ne veult choisir :
Car par la mort est mort tout son desir :
Plus ne sied dessus la verde branche
Plus resonner ell'ne fait sa voix franche,
Mais se cachant dedens les lieux secrets
Seulette au bois raconte ses regrets :
Se paist de sable et en griefve douleur,
Sur un tronc sec soupire son malheur.

Fortune, helas ! ne suffisoit-il pas
De l'offenser d'un si piteux trespas,
Sans lui avoir si traistrement sa terre
Remply d'erreurs, de haine et de guerre,
Et son Royaume aux armes tant prisé
Devant qu'il fut par sectes divisé ?

Si la fureur de tes mains tant cruelles
A tel pouvoir sur les choses si belles,
Si la vertu, la bonté, la pitié,
La douceur ioincte avec la gravité,
Les sainctes mœurs, la chasteté de vie
N'ont resisté à ta cruelle envie :
Esperons nous de nostre humanité,
Rien ressortir que pure vanité ?
Le ciel tousiour ne nous rid dun œil doux,
Ains biẽ souvẽt nous vomit son courroux,
Ainsi par toy se troublent les liesses
Et les plaisirs de noz hautes Princesses,
Qui te devroient forcer et despiter,
A la douleur ne pouvons resister.

Encor n'es tu, o Fortune, contente
De tes meschefs, ta fureur nous tourmẽte
En nous voulãt priver de ses beaux yeulx
Lesquelz fõt hõte aux estoilles des cieulx,
Nous desrobant ceste beaute divine
Pour la donner aux flots de la marine.
Puisse la mer la terre devenir,
Puisse un rocher contre un rocher tenir
Au bord de l'eau, de peur qu'elle n'ẽporte
Ceste vertu que nostre eage conforte,
Ceste beauté l'honneur de nostre temps,
Qui rend les Roys et les peuples cõtens.

Ha ie vouldrois Escosse que tu peusses
Tirer ainsi comme elle, et que tu n'eusses
Fermes les pieds au profond de la mer,
Ha je vouldrois que tu peusses aller
Dessus les flots legiere et vagabonde,
Cõme un plõgeõ va legier dessus l'unde,
Pour t'enfuir long espace devant
Le tard vaisseau, lequel t'ira suivant,
Sans descharger au bord de ton rivage
La belle Royne a qui tu dois hommage :

Puis elle donc, qui te suivroit en vain,
Retorneroit en France tout soudain
Pour habiter sa duché de Touraine.
Lors de châsons i'aurois la bouche plaine :
Et en mes vers si fort ie la louerois
Que comme un Cygne en chantant ie mourrois.
Pour mon obiect i'aurois la beauté d'elle,
Pour mon subiect sa vertu immortelle,
Ou maintenant la voyant absenter
Rien que douleur ie ne scaurois chanter.

Sus Elegie en noir habit vestue
Mõte au plus hault d'une roche poinctue
Cerche les bois des hommes separez
Fuis t'en aux lieux qui sont plus esgarez
Et te plaingnant à l'entour des rivieres
Racõte aux vens que i'ay perdu n'agueres
Une maitresse, une perle de prix
L'unique appuy des vertueux esprits,
Une divine et rare Marguerite
Qui pour la France en la Savoye habite,
Et maintenant une Royne ie perds
Qui pour jamais fera pleurer mes vers.

FIN

LES

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE

A HESDIN-EN-ARTOIS

(1512-1518)

Quand on étudie l'histoire du développement et des progrès de l'imprimerie en France, on remarque que ce ne sont pas toujours les grandes villes qui se sont mises à la tête du mouvement intellectuel. Des localités moins considérables, centres d'expansion aujourd'hui disparus, les ont plus d'une fois précédées dans cet essor.

L'honneur d'avoir érigé la première imprimerie dans la province d'Artois revient à la petite ville d'Hesdin (1), qui, plus tard, fut détruite et rasée par Charles-Quint, en même temps que Thérouanne, la métropole du pays des Morins.

Hesdin-le-Vieil, comme on l'appelle maintenant dans la contrée, n'existe plus. Un misérable village de quelques

(1) Ce ne fut que seize ans après Hesdin, en 1528, qu'Arras commença à imprimer. Thérouanne n'avait pas d'établissement typographique et s'adressait à Paris et à Rouen pour faire exécuter les diverses éditions de son Missel, de son Bréviaire et de ses Heures. Saint-Omer n'eut d'imprimerie que vers 1600 et Aire-sur-la-Lys en 1684.

maisons à peine occupe une partie de son emplacement; la charrue passe aujourd'hui sur ses rues et ses places publiques.

. . . . . Nunc seges ubi Troja fuit.

Trois pans de tours ou de murailles de son ancien château-fort, sont tout ce qui reste de la fière cité que se disputèrent tour à tour les rois de France et les princes de la maison de Bourgogne. Voilà pour les vestiges matériels du passé.

Des souvenirs d'un ordre plus élevé sont parvenus entiers jusqu'à nous, défiant le temps et bravant en quelque sorte la colère d'un conquérant. Trois livres imprimés à Hesdin au temps de sa splendeur suffiront à faire revivre son nom, en lui assignant une place distinguée dans les fastes de la typographie :

Quod nec Jovis ira, nec edax poterit abolere vetustas.

Hesdin, dans les premières années du XVIe siècle, était une ville industrieuse et fort commerçante. Les bourgeois jouissaient de franchises remontant à Philippe-Auguste, privilèges qui venaient d'être confirmés par Louis XI. Son château était le Versailles de l'Artois. C'était un séjour délicieux entouré d'un vaste parc. La ville proprement dite était divisée en deux parties à peu près égales par la rivière de Canche. La châtellenie de Hesdin (1), siège d'un bailliage, ressortissait pour la justice de la prévôté royale de Montreuil en Picardie.

(1) Les enclaves de cette châtellenie sont ainsi indiquées : « En la chastelenye de Hesdin et ès mectes (du latin *meta*, borne, limite) de la prévosté de Monstroeul sont les terres et seignories qui ensieuvent : le château de Contes, du Quesnoy, de Fontaines, du Maisnil, de Caumont, de Tortefontaines, de Dourier, de Mourier. » (AGRÉGATOIRE DES COUSTUMES, fol. 6, recto).

Les gros procès étaient portés devant cette juridiction, qui s'étendait assez loin jusqu'à Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Guines, en Artois. Le code qui régissait cette cour de justice, conféré avec les coutumes particulières de chaque bailliage, avait été rédigé et homologué à deux reprises différentes, en 1507 et 1509, puis envoyé à Paris, où il fut imprimé peu de temps après. Il parut sous le titre d'*Agrégatoire de Coustumes,* chez le libraire Guillaume Eustace, tenant boutique au Palais, au troisième pilier de la Grand'Salle. Cette première édition, publiée dans le format petit in-8, ne tarda pas à s'épuiser. On songea alors à la réimprimer. Un imprimeur fit venir à Hesdin un matériel typographique qu'il tira de Paris, selon toute probabilité, et se munit d'un privilège, afin d'écarter les concurrents.

Il se mit à l'œuvre, et le 15 décembre 1512 (vieux style) fut terminé le premier livre imprimé à Hesdin sous le titre suivant, que nous reproduisons textuellement (1) :

Agregatoire de coustumes
contenant ce qui sensuit.

Les coustumes generales de la puoste de *Moustroeul* : auec les vsages et stilz du siege real dudit lieu de moustroeul apostiles des cõcordances du droict ciuil et canon.

Boulenois :

*L*es coustumes de la conte de boulenois.

Guisnes

Les coustumes de la conte de guisnes.

(1) Nous avons indiqué par des lettres *italiques* les lettres ou passages qui sont imprimés *en rouge* dans l'original.

Sainct pol.

Les coustumes de la conte de sainct pol.

Sainct omer :

Les coustumes du bailliage de sainct omer.

Hesdin :

Les coustumes du bailliage de hesdin.

Aire :

Les coustumes du bailliage daire.

Therouane

Les coustuēs de la ville cite et regale de theroane

Artois.

Les coustumes generales de toute la conte dartois.

A la dernière page sont indiqués le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date d'achèvement. Il est en outre fait mention expresse du privilège. Ce colophon est ainsi libellé :

IMprime a hesdin par bauldrain dacq̃n
auquel est ordoñe lettre de p̃uilege pour
imprimer icelles Coustumes par laq̃lle
lettre on faict deffense a tous imprimeurs, librai
res et aultres de non imprimer, vendre, ne distri
buer lesdictes coustumes sans le consentement
duď Dacquin dichy a deux ans sur paine et con
fiscation desď liures Et damēde arbitraire faict
le xv. iour de Decembre Mil. cincq cens. et xii.

Le volume forme un petit in-4, divisé en trois parties, formant ensemble 78 feuillets ou 156 pages, imprimé en caractères gothiques, avec trois ou quatre grandes lettres

Les gros procès étaient portés devant cette juridiction, qui s'étendait assez loin jusqu'à Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Guines, en Artois. Le code qui régissait cette cour de justice, conféré avec les coutumes particulières de chaque bailliage, avait été rédigé et homologué à deux reprises différentes, en 1507 et 1509, puis envoyé à Paris, où il fut imprimé peu de temps après. Il parut sous le titre d'*Agrégatoire de Coustumes,* chez le libraire Guillaume Eustace, tenant boutique au Palais, au troisième pilier de la Grand'Salle. Cette première édition, publiée dans le format petit in-8, ne tarda pas à s'épuiser. On songea alors à la réimprimer. Un imprimeur fit venir à Hesdin un matériel typographique qu'il tira de Paris, selon toute probabilité, et se munit d'un privilège, afin d'écarter les concurrents.

Il se mit à l'œuvre, et le 15 décembre 1512 (vieux style) fut terminé le premier livre imprimé à Hesdin sous le titre suivant, que nous reproduisons textuellement (1) :

Agregatoire de coustumes
contenant ce qui sensuit.

Les coustumes generales de la puoste de *Moustroeul* : auec les vsages et stilz du siege real dudit lieu de moustroeul apostiles des cõcordances du droict ciuil et canon.

Boulenois :

*L*es coustumes de la conte de boulenois.

Guisnes

Les coustumes de la conte de guisnes.

(1) Nous avons indiqué par des lettres *italiques* les lettres ou passages qui sont imprimés *en rouge* dans l'original.

Sainct pol.

*L*es coustumes de la conte de sainct pol..

Sainct omer :

Les coustumes du bailliage de sainct omer.

Hesdin :

*L*es coustumes du bailliage de hesdin.

Aire :

Les coustumes du bailliage daire.

Therouane

*L*es coustuēs de la ville cite et regale de theroane

Artois.

Les coustumes generales de toute la conte dartois.

A la dernière page sont indiqués le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date d'achèvement. Il est en outre fait mention expresse du privilège. Ce colophon est ainsi libellé :

IMprime a hesdin par bauldrain dacq̃n
auquel est ordoñe lettre de p̃uilege pour
imprimer icelles Coustumes par laq̃lle
lettre on faict deffense a tous imprimeurs, librai
res et aultres de non imprimer, vendre, ne distri
buer lesdictes coustumes sans le consentement
dud̃ Dacquin dichy a deux ans sur paine et con
fiscation desd̃ liures Et damẽde arbitraire faict
le xv. iour de Decembre Mil. cincq cens. et xii.

Le volume forme un petit in-4, divisé en trois parties, formant ensemble 78 feuillets ou 156 pages, imprimé en caractères gothiques, avec trois ou quatre grandes lettres

Les gros procès étaient portés devant cette juridiction, qui s'étendait assez loin jusqu'à Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Guines, en Artois. Le code qui régissait cette cour de justice, conféré avec les coutumes particulières de chaque bailliage, avait été rédigé et homologué à deux reprises différentes, en 1507 et 1509, puis envoyé à Paris, où il fut imprimé peu de temps après. Il parut sous le titre d'*Agrégatoire de Coustumes,* chez le libraire Guillaume Eustace, tenant boutique au Palais, au troisième pilier de la Grand'Salle. Cette première édition, publiée dans le format petit in-8, ne tarda pas à s'épuiser. On songea alors à la réimprimer. Un imprimeur fit venir à Hesdin un matériel typographique qu'il tira de Paris, selon toute probabilité, et se munit d'un privilège, afin d'écarter les concurrents.

Il se mit à l'œuvre, et le 15 décembre 1512 (vieux style) fut terminé le premier livre imprimé à Hesdin sous le titre suivant, que nous reproduisons textuellement (1) :

Agregatoire de coustumes
contenant ce qui sensuit.

Les coustumes generales de la puoste de *Moustroeul* : auec les vsages et stilz du siege real dudit lieu de moustroeul apostiles des cõcordances du droict ciuil et canon.

Boulenois :

*L*es coustumes de la conte de boulenois.

Guisnes

Les coustumes de la conte de guisnes.

(1) Nous avons indiqué par des lettres *italiques* les lettres ou passages qui sont imprimés *en rouge* dans l'original.

Sainct pol.

Les coustumes de la conte de sainct pol.

Sainct omer :

Les coustumes du bailliage de sainct omer.

Hesdin :

Les coustumes du bailliage de hesdin.

Aire :

Les coustumes du bailliage daire.

Therouane

Les coustuẽs de la ville cite et regale de theroane

Artois.

Les coustumes generales de toute la conte dartois.

A la dernière page sont indiqués le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date d'achèvement. Il est en outre fait mention expresse du privilège. Ce colophon est ainsi libellé :

IMprime a hesdin par bauldrain dacq̃n
auquel est ordoñe lettre de p̃uilege pour
imprimer icelles Coustumes par laq̃lle
lettre on faict deffense a tous imprimeurs, librai
res et aultres de non imprimer, vendre, ne distri
buer lesdictes coustumes sans le consentement
dud̃ Dacquin dichy a deux ans sur paine et con
fiscation desd̃ liures Et damẽde arbitraire faict
le xv. iour de Decembre Mil. cincq cens. et xii.

Le volume forme un petit in-4, divisé en trois parties, formant ensemble 78 feuillets ou 156 pages, imprimé en caractères gothiques, avec trois ou quatre grandes lettres

Les gros procès étaient portés devant cette juridiction, qui s'étendait assez loin jusqu'à Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Guines, en Artois. Le code qui régissait cette cour de justice, conféré avec les coutumes particulières de chaque bailliage, avait été rédigé et homologué à deux reprises différentes, en 1507 et 1509, puis envoyé à Paris, où il fut imprimé peu de temps après. Il parut sous le titre d'*Agrégatoire de Coustumes,* chez le libraire Guillaume Eustace, tenant boutique au Palais, au troisième pilier de la Grand'Salle. Cette première édition, publiée dans le format petit in-8, ne tarda pas à s'épuiser. On songea alors à la réimprimer. Un imprimeur fit venir à Hesdin un matériel typographique qu'il tira de Paris, selon toute probabilité, et se munit d'un privilège, afin d'écarter les concurrents.

Il se mit à l'œuvre, et le 15 décembre 1512 (vieux style) fut terminé le premier livre imprimé à Hesdin sous le titre suivant, que nous reproduisons textuellement (1) :

Agregatoire de coustumes
contenant ce qui sensuit.

Les coustumes generales de la puoste de *Moustroeul* : auec les vsages et stilz du siege real dudit lieu de moustroeul apostiles des cõcordances du droict ciuil et canon.

Boulenois :

*L*es coustumes de la conte de boulenois.

Guisnes

Les coustumes de la conte de guisnes.

(1) Nous avons indiqué par des lettres *italiques* les lettres ou passages qui sont imprimés *en rouge* dans l'original.

Sainct pol.

Les coustumes de la conte de sainct pol.

Sainct omer :

Les coustumes du bailliage de sainct omer.

Hesdin :

Les coustumes du bailliage de hesdin.

Aire :

Les coustumes du bailliage daire.

Therouane

Les coustuẽs de la ville cite et regale de theroane

Artois.

Les coustumes generales de toute la conte dartois.

A la dernière page sont indiqués le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date d'achèvement. Il est en outre fait mention expresse du privilège. Ce colophon est ainsi libellé :

IMprime a hesdin par bauldrain dacq̃n
auquel est ordoñe lettre de p̃uilege pour
imprimer icelles Coustumes par laq̃lle
lettre on faict deffense a tous imprimeurs, librai
res et aultres de non imprimer, vendre, ne distri
buer lesdictes coustumes sans le consentement
dud̃ Dacquin dichy a deux ans sur paine et con
fiscation desd̃ liures Et damẽde arbitraire faict
le xv. iour de Decembre Mil. cincq cens. et xii.

Le volume forme un petit in-4, divisé en trois parties, formant ensemble 78 feuillets ou 156 pages, imprimé en caractères gothiques, avec trois ou quatre grandes lettres

initiales assez simples. Le texte des coutumes de la prévôté de Montreuil est accompagné en marge d'un commentaire latin de Nicolas Debours /*Burseus*/ (1).

Moins de cinq ans après, une nouvelle édition de l'*Agregatoire des Coustumes* devenait nécessaire. Cette fois, ce fut un marchand-libraire de Hesdin qui en fit les frais. Bauldrain Dacquin, dont le privilège était expiré, fut chargé de l'imprimer. Le titre en lettres de somme rouges et noires reste le même, la disposition typographique, texte en gothique bâtarde encadré de notes en petites lettres de somme, est identique ; sauf quelques petites corrections et de légères différences dans les abréviations, tout le volume paraît semblable au précédent. Le colophon seul est changé. Nous le transcrivons littéralement :

> NOuuellement sont imprimees ce //
> stes presentes Coustumes a hesdin p Bauldrain
> dacquin a lymage sainct Jehan leuangeliste en
> la rue sainct martin Pour fremin alexandre de //
> mourant aud lieu a lymage sainct Claude le X.
> iour doctobre an de grace Mil.ccccc.xvii.

Nous trouvons dans ces lignes des renseignements nouveaux. D'abord le nom du libraire Fremin Alexandre, pour le compte duquel cette édition du 10 octobre 1517

(1) Parmi les curieuses digressions dont ce jurisconsulte a émaillé son commentaire, on trouve dans le préambule un éloge de la Musique, puis un peu plus loin une violente diatribe contre la femme, qui est représentée comme étant la source principale des procès « *lites et jurgia continue movens* ». Si tu as souci de ton repos pendant la nuit et si le jour tu ne veux pas de procès, écarte la femme : « *Si optes ut tua nox cum sompno sit et sine lite dies, sit a te procul* ». L'homme marié n'a pas besoin d'horloge ; sa femme le tient en éveil à toute heure : « *Nec uxorato viro opus est horologio, cum uxorem habeat que cum omni hora excitet* ». (AGRÉGATOIRE, fol. 12, recto.)

de l'*Agrégatoire* fut imprimée; ensuite l'indication de la demeure et de l'enseigne du typographe hesdinois, qui s'était mis sous la protection du patron de l'Imprimerie, saint Jean l'Évangéliste, autrement dit saint Jean Porte-Latine. La rue Saint-Martin était située au centre de la cité, dont elle formait l'artère principale. D'après les anciens plans, elle partait du pont Saint-Martin, près la Collégiale de ce nom, sur la rive droite de la Canche, et aboutissait au château.

Outre la collégiale de Saint-Martin, dont nous venons de parler, Hesdin renfermait dans ses murs des églises, des chapelles, des couvents et des maisons hospitalières. Dans la campagne, aux alentours, se trouvaient nombre d'abbayes : Saint-Georges, Auchy-les-Moines, Blangy, Ruisseauville, Dommartin, Cercamp, etc.

Jugeant que la clientèle des hommes de loi et des plaideurs était suffisamment pourvue avec les deux éditions de l'ouvrage de droit qu'il avait imprimé, le nouvel imprimeur songea à s'adresser à un autre public, à l'élément religieux, qui se trouvait à sa portée. Dans ce but, il s'appliqua à l'impression d'un nouveau livre. Le 18 décembre 1518 (vieux style) parut un volume ayant pour titre :

Deuote contemplation :
sur le mistere de nostre
redemption.

Les caractères de la réimpression de l'*Agrégatoire* faite pour le libraire Fremin Alexandre étaient déjà quelque peu fatigués, aussi l'impression est-elle moins belle que dans l'édition de 1512. Baudrain Dacquin paraît avoir renouvelé sa fonte de *bâtarde* pour exécuter la *Dévote contemplation*. Les grandes initiales sont différentes. Elles sont imitées des lettres fleuries à

fond criblé qu'on rencontre généralement à cette époque dans les imprimeries parisiennes. Deux gravures sur bois : une Annonciation placée après le prologue, en regard du premier chapitre, et un Christ en croix, avec les attributs de la Passion, au milieu du volume, en tête du chapitre XIII, occupent toute la page dans leur ordre respectif. La première page de titre et la dernière contenant l'achevé d'imprimer sont en caractères gothiques de forme un peu carrée dits *lettres de somme,* en tout semblables aux pages de commencement et de fin des deux éditions de l'*Agrégatoire*. Le format seul est différent. C'est un petit in-8 de 144 feuillets (288 p.), de vingt-deux lignes à la page, très bien imprimé, qui peut soutenir la comparaison avec les meilleures impressions de l'époque. On peut considérer ce livre comme le chef-d'œuvre de Baudrain Dacquin. En voici le colophon dans sa forme naïve avec son orthographe rappelant la prononciation du français dans l'Artois (1) :

> ¶ Chy fine-che present traictié in //
> titule. Deuote contẽplation Nou
> uellement ĩpresse a Hesdin le xviii
> iour de Decẽbre an de grace. Mil.
> cincq cẽs xviii. par Bauldrain dac
> quin demourant audit lieu a lhy //
> mage sainct Jehan leuãgeliste en
> la rue sainct Martin.

L'année suivante (1519) mourait l'empereur Maximilien. Son petit-fils, l'archiduc, sous le nom de Charles-Quint, fut déclaré son successeur à l'Empire, malgré la

(1) Le texte de l'ouvrage présente encore d'autres échantillons de cette orthographe. Le mot *chapitre* est imprimé partout CHAPITLE ; le mot *ange,* ANGLE ; on lit encore RAMIAU pour *rameau,* ENDURCHI pour *endurci.*

puissante et redoutable compétition du roi de France, François Ier. Depuis vingt ans, Hesdin était retourné à la maison de Bourgogne, en vertu du traité de Senlis, sous condition d'hommage à la couronne de France (1).

Depuis juillet 1499, date de la remise de la place d'Hesdin par le maréchal d'Esquerdes, jusqu'à l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire pendant vingt années consécutives, cette ville avait prospéré. Après une longue période d'accalmie, l'heure du déclin allait sonner. La guerre éclatait entre les deux rivaux. Charles-Quint entrait en Champagne, s'emparait de Mouzon et mettait le siège devant Mézières, défendu par Bayard, *le Chevalier sans peur et sans reproche.* D'un autre côté, l'armée française venait d'envahir la Flandre et battait les Impériaux. On était à la fin de l'automne, et François Ier évacuait le plat pays pour aller prendre ses quartiers d'hiver à Doullens, lorsqu'il apprend que la ville d'Hesdin se trouvait sans garnison. Il résolut aussitôt de s'en emparer par un coup de main. Une colonne, dirigée par le maréchal de Bourbon, à laquelle se joignirent le comte de Vendôme, commandant l'arrière-garde, et le comte de Saint-Pol, partit d'Adinfer, village à trois lieues d'Arras, sans bruit, par une pluie froide et battante du mois de novembre et, marchant toute la nuit, se porta avec une telle rapidité que ceux d'Hesdin ne furent avertis de l'approche des Français que lorsqu'ils les virent devant leurs murailles. On enfonça une des portes à coups de canon ; les soldats,

(1) L'hommage féodal, impliquant droit de justice, explique comment les bourgeois d'Hesdin et des autres parties de l'Artois avaient leur ressort judiciaire à Montreuil-en-Picardie. Ils jouissaient du droit de sauf-conduit, en venant pour leurs affaires litigieuses, sur les terres du roi de France. « Quiconque vient en ladicte ville de Monstroeul pour expédition des causes qu'il poeult avoir esdictz sièges soit en demandant ou en deffendant, et sans fraude, il n'est artable (arrêtable)... et se il est arresté, il doit avoir la main levée.... » (Agrégatoire, édit. de Hesdin, 1512, article V, 8e feuillet, recto).

l'épée à la main, se précipitèrent dans la ville qui fut livrée à un pillage effréné. « Et y fust trouvé un merveilleux butin », dit Martin du Bellay, « car la ville estoyt fort marchande, parce que de toute antiquité les ducs de Bourgogne y avoient fait leur demeure principale ». Le feu fut mis par quelques soudards, « qui fut grand dommage, car devant qu'on eust pourvu à l'esteindre, il fut bruslé une partie de la ville et beaucoup de richesses, » dit encore le même chroniqueur.

Gentille ville de Hesdin en Artois bien assise,
Tu soulois estre bourguignonne, mais les Français t'ont prise.

Tel était le refrain d'une chanson du temps. Hesdin souffrit énormément des excès de la soldatesque. Ses chartes de franchises et les archives de la ville furent anéanties dans l'incendie qui avait été allumé (1). La maison où se trouvait l'atelier de Bauldrain Dacquin se trouvant dans la rue principale par laquelle entrèrent les troupes, n'échappa pas plus que les autres au pillage et à la ruine générale. L'essor de l'imprimerie était désormais arrêté.

Nous ne suivrons pas les diverses péripéties des sièges qu'Hesdin eut à subir depuis, sans en excepter celui auquel assista François Ier en personne. Pendant les trente années qui suivirent, tour à tour prise et reprise par les Français et les Impériaux, épuisée par ces luttes continuelles, la ville ne put se relever. Nous arrivons au dernier siège, le plus mémorable de tous, qui entraîna la catastrophe finale. Le duc de Bouillon, ainsi que la noblesse française, qui l'avaient héroïquement défendue, furent faits prisonniers. Parmi eux se trouvait le célèbre

(1) Mémoires de Martin du Bellay, seigneur de Langey, édit. de Paris, Mich. de Roigny, 1588. In-fol., page 48.

Ambroise Paré, chirurgien du roi. Pour punir Hesdin de sa résistance, le petit-fils de Charles-le-Téméraire prononça contre la malheureuse cité la sentence d'extermination dont il avait si cruellement frappé Thérouane un mois auparavant ; le château fut détruit de fond en comble, la ville fut rasée. Deux couvents de femmes, l'un celui des Clarisses et l'autre celui des Sœurs-Grises, furent seuls épargnés.

L'année suivante, au mois de septembre 1554, à une lieue en aval de la cité détruite, on commença l'érection d'une nouvelle ville qui fut bâtie avec les matériaux de l'ancienne. L'emplacement choisi fut celui du Maisnil, maison de plaisance de Marie d'Autriche. Autour de ce château, qui dans les premiers temps servit de maison commune pour l'administration et d'hôtel-de-ville, se groupèrent les habitations. C'est ce qui forme la ville actuelle d'Hesdin, que l'on baptisa alors du nom d'Hesdinfert ou Nouvel-Hesdin.

Les trois livres que nous venons de citer et que nous avons eu la bonne fortune de réunir forment-ils la série complète des impressions du Vieil-Hesdin ? Nous ne saurions l'affirmer. Des pièces volantes ou des placards ont bien pu y être imprimés, mais la trace en est perdue ; les archives du Vieil-Hesdin, où elles auraient pu se trouver, ayant déjà péri en grande partie, lors du pillage et de l'incendie de 1521, ainsi que nous l'avons relaté plus haut (1).

(1) C'est ce qui est attesté par des lettres-patentes de janvier 1541, données par François Ier, à la requête des mayeur et échevins d'Hesdin, par lesquelles les privilèges, droits, libertés, exemptions et franchises de la ville sont confirmés. Il est rappelé dans l'acte que le mois de novembre 1521, ladite ville ayant été prise d'assaut, brûlée, pillée et détruite, les chartes et lettres originales des susdits privilèges et octrois, ainsi que les autres papiers, livres et enseignements appartenant au corps et communauté de la ville furent aussi brûlés. (Voir *Vicissitudes, heur et malheur du Vieil-Hesdin*, par le Dr B. Danvin. Saint-Pol, 1866 ; gr. in-8, pag. 229-230).

Arthur Dinaux et le docteur Danvin qui, les premiers, ont parlé de l'imprimerie d'Hesdin, n'ont connu que l'*Agrégatoire* de 1517. Les impressions de 1512 et de 1518, qui complètent l'exercice de Bauldrain Dacquin, leur avaient échappé. Le fait n'a rien de surprenant, étant donné l'extrême rareté de ces volumes, qui ne figurent point dans les bibliographies et dont on chercherait en vain l'indication dans Panzer et dans Brunet (1). Seul, M. Deschamps les a mentionnées dans son *Dictionnaire de Géographie,* d'après des notes communiquées par M. le baron Dard, et prises en partie sur les exemplaires que nous possédons. Il est fort probable que Bauldrain Dacquin était originaire d'Hesdin. Les bourgeois de cette ville, jaloux de leurs privilèges, n'eussent pas toléré l'établissement d'un autre que des leurs. Le docteur Danvin suppose qu'il aurait appris son art à Abbeville. Nous ferons remarquer que l'imprimerie introduite à Abbeville en 1486, par Jean de Pré, typographe parisien, cessa de fonctionner après 1489. Il est inadmissible que Bauldrain Dacquin soit resté plus de vingt années sans songer à tirer parti du métier qu'il venait d'apprendre.

S'il nous était permis d'entrer dans le champ des conjectures, nous n'aurions pas à remonter si haut pour émettre une opinion plus plausible. Selon nous, ce

(1) C'est à tort que M. Deschamps dit que la Bibliothèque Nationale ne possède pas l'*Agrégatoire* de 1512. Un exemplaire, dans sa reliure du temps, fait partie de la *Réserve* sous la cote F. 985. L'exemplaire de la bibliothèque du marquis Le Ver, le seul qui ait jamais passé en vente, est entré dans notre collection particulière. L'exemplaire de l'édition de 1517, qui figurait à la vente Dinaux, doit être le même que celui qui se trouve dans la collection de M. le baron Dard, à Aire-sur-la-Lys. Un autre exemplaire, signalé comme ayant passé dans une vente à Boulogne-sur-Mer, est entré dans la bibliothèque de M. Hurbiez, à Béthune; enfin nous en possédons un troisième exemplaire. — Quant à la *Dévote contemplation* dont M. Deschamps attribue sans preuve la rédaction à Jean de Lacu, théologien de Lille, nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire que le nôtre.

serait plutôt avec Nicolas Le Caron, son compatriote, originaire d'Auxi-le-Château (1), qui avait déjà imprimé à Amiens, vers 1508, les Coutumes des bailliages d'Amiens et de Montreuil, que Bauldrain Dacquin aurait été initié aux secrets de l'imprimerie. Peut-être ont-ils travaillé tous deux à Paris chez Henri Estienne, premier du nom, qui paraît avoir eu des relations avec des littérateurs de la région, car nous voyons ce dernier imprimer les œuvres de Charles de Bouvelles et celles de Jacques Lefèvre, d'Étaples.

A. CLAUDIN.

(1) C'est au savant M. Léopold Delisle que nous devons le renseignement sur le lieu de naissance du premier imprimeur d'Amiens (voir le *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, Abbeville, 1886, in-8°, n° 1, pag. 3-5). Dans un volume in-fol. contenant divers traités de Ch. de Bouvelles, publiés sous le patronage de l'évêque d'Amiens et achevés d'imprimer en 1511, à Paris, chez Henri Estienne Ier, on remarque une pièce de vers latins : *Nicolai Caronis Auxiacencis hectasticon ad librum.* Auxi-le-Château *(Auxiacum)* est aujourd'hui dans le département du Pas-de-Calais, à 30 kilom. de Saint-Pol.

Un imprimeur du nom de Pierre le Caron se trouvait à Paris, dès 1489, mais comme il a disparu en 1500, il n'est guère probable que Nic. le Caron ait appris chez lui l'art typographique. Tout au plus, peut-on lui supposer un lien de parenté, à cause de la similitude des noms. La marque de Pierre le Caron représente un parc enceint de hautes murailles crénelées. Au bas, on lit dans une banderolle l'incription : *Franboys*, que La Caille dans son *Histoire de l'Imprimerie*, page 61, interprète par *franc-bois*, ou bois-clos ; serait-ce une allusion au parc d'Hesdin ?

MARIE PUECH DE CALAGES

FEMME POÈTE TOULOUSAINE DU XVIIe SIÈCLE

LA VÉRITÉ

SUR SON POÈME RARISSIME DE « JUDITH »

OU

LA DÉLIVRANCE DE BÉTHULIE

En faisant des recherches dans le *Journal de l'Empire, (Débats)* de l'année 1814, nous avons été arrêté, dans le numéro du 6 mars par un article intitulé : « VARIÉTÉS. *Sur un article de la Biographie universelle.* »

La dernière édition de la *Biographie Michaud,* n'ayant en rien profité de ce précieux article qui donne cette fois la vérité sur le poème de Judith ou la *Délivrance de Béthulie* de *Marie Puech de Calages* (l'auteur avait sous les yeux cette œuvre rarissime que la Bibliothèque nationale ne possède pas), d'autre part la *Nouvelle Biographie générale* ne l'ayant pas connu, car son article n'est presque que la reproduction des erreurs de la *Biographie Michaud,* sauf la *dédicace* vraie à *Marie-Thérèse d'Autriche* et non à *Anne d'Autriche,* il devenait évident pour nous que la réimpression de cet important article s'imposait. Aussi sommes-nous heureux de la donner aujourd'hui à l'un de nos plus anciens recueils littéraires.

L'article que nous reproduisons est signé seulement, ainsi qu'une foule d'autres des mêmes *Débats* à la même époque, de la lettre T. Il émane donc de la plume savante de *Tourlet* (1758-1836), cet estimable critique auquel la *Biographie Michaud* a consacré une notice bien intéressante, mais que la *Nouvelle Biographie générale* (nous regrettons que les circonstances coïncident pour nous forcer à avoir l'air de la prendre à partie), n'a pas jugé à propos de faire figurer dans ses colonnes. La *Biographie Universelle* nous dit en effet que Tourlet fournit de nombreux articles à toutes les feuilles périodiques de son temps. Elle ajoute dans son jugement sur le critique : « En général le bon sens et le goût, le jugement et la fidélité aux saines doctrines, un style plus clair qu'élégant, un grand fonds de *naïveté qui n'était pas sans originalité...* » Nous avons souligné ce dernier trait, car nous en avons un exemple dans l'article même de Tourlet que nous reproduisons. Le critique dit avec sa bonhomie ordinaire : « C'est elle (Mlle de Calages) qui, dans une épître signée de son nom, dédia son ouvrage à la reine Marie-Thérèse d'Autriche, en la complimentant sur son mariage avec Louis XIV, lequel venait d'avoir lieu précisément dans cette même année 1660. Si l'on avait eu sous les yeux et pris la peine de lire l'épître dédicatoire, on eût bien vu qu'elle ne s'adressait pas à *Anne d'Autriche* ; car il n'y a pas d'apparence que l'auteur l'eût félicitée *d'avoir épousé son fils.* »

ÉMILE DU BOYS.

Voici l'article des *Débats* :

JOURNAL DE L'EMPIRE (*Débats*) DU 6 MARS 1814. — *Variétés. — Sur un article de la Biographie universelle.*

En parcourant ces jours derniers un volume de la *Biographie Universelle*, mes regards s'arrêtèrent sur l'article de Mlle Marie de Puech de Calages, toulousaine, auteur d'un poëme intitulé *Judith* ou la *Délivrance de Béthulie*, publié en 1660. L'article contient deux passages du poëme, chacun d'une vingtaine de vers à peu près. Mon étonnement fut grand, je l'avoue, en lisant ces vers, tous très bien tournés, et où il n'y a pas une seule de ces expressions surannées qui se trouvent fréquemment dans les meilleurs poètes de cette époque. Je possède depuis longtemps le poëme de *Judith* : j'en avois lu quelque chose autrefois, et je ne me souvenois pas d'y avoir rien vu qui ressemblât aux deux passages cités. Je recourus à l'ouvrage, et ma première surprise fit place à une autre plus grande encore, lorsque je vis que, des deux morceaux, le premier étoit entièrement supposé, et le second altéré de manière à n'être pas reconnoissable. Le premier représente Judith échangeant ses habits de veuve contre ceux qu'elle portoit le jour de son mariage :

Elle touche et cent fois elle arrose de larmes
L'habit dont son époux voulut parer ses charmes,
Quand, aux yeux des Hébreux, s'avançant à l'autel,
Tous deux se sont *jurés* un amour éternel.
Qu'un soin bien différent l'agite et la dévore !
Ah ! ce n'est pas pour plaire à l'objet qu'elle adore
Que Judith a recours à ces vains ornemens !

Elle entend tout à coup de longs gémissemens :
Son bras, avec effroi, comme enchaîné s'arrête ;
Elle frémit, soupire, et détourne la tête.
D'un nuage confus son œil est obscurci ;
D'un tremblement soudain tout son corps est saisi.
A la pâle lueur d'une sombre lumière,
Un fantôme effrayant vient frapper sa paupière ;
C'est Manassès qui s'offre à son cœur attendri
Tel que ses yeux l'ont vu quand cet époux chéri
Exhala dans ses bras son âme fugitive.

Pas un vers, pas un mot de tout cela dans le poëme ; à la place de cette peinture touchante c'est un long et ridicule procès-verbal où toutes les pièces qui composent la parure de Judith sont décrites une à une ; du reste cette parure, où il n'y a pas trace du costume hébreu, est celle d'une duchesse de la cour d'Anne d'Autriche. Quant à l'ombre de Manassès, elle n'apparoît point ; Judith ne la voit ni ne la croit voir : seulement elle l'apostrophe, elle lui parle.

Le second passage est le dénoûment de l'action, la catastrophe du poëme : c'est l'instant où l'on voit *ce pauvre Holopherne si méchamment mis à mort par Judith :*

Son courage redouble, un feu divin l'embrase.
Ce n'est plus cet objet dont le charme vainqueur
Du farouche Holopherne avoit séduit le cœur ;
Sa démarche et ses traits n'ont rien d'une mortelle,
Une sombre fureur dans ses yeux étincelle ;
Ses cheveux sur son front semblent se hérisser,
Un pouvoir inconnu la force d'avancer.
Elle voit sur le lit la redoutable épée,
Qui dans le sang hébreu devoit être trempée ;
Elle hâte ses pas, et prend entre ses mains
Ce fer victorieux, la terreur des humains ;
Observe avec horreur ce conquérant du monde ;

Voici l'article des *Débats* :

JOURNAL DE L'EMPIRE (*Débats*) DU 6 MARS 1814. — *Variétés. — Sur un article de la Biographie universelle.*

En parcourant ces jours derniers un volume de la *Biographie Universelle*, mes regards s'arrêtèrent sur l'article de Mlle Marie de Puech de Calages, toulousaine, auteur d'un poëme intitulé *Judith* ou la *Délivrance de Béthulie*, publié en 1660. L'article contient deux passages du poëme, chacun d'une vingtaine de vers à peu près. Mon étonnement fut grand, je l'avoue, en lisant ces vers, tous très bien tournés, et où il n'y a pas une seule de ces expressions surannées qui se trouvent fréquemment dans les meilleurs poètes de cette époque. Je possède depuis longtemps le poëme de *Judith* : j'en avois lu quelque chose autrefois, et je ne me souvenois pas d'y avoir rien vu qui ressemblât aux deux passages cités. Je recourus à l'ouvrage, et ma première surprise fit place à une autre plus grande encore, lorsque je vis que, des deux morceaux, le premier étoit entièrement supposé, et le second altéré de manière à n'être pas reconnoissable. Le premier représente Judith échangeant ses habits de veuve contre ceux qu'elle portoit le jour de son mariage :

Elle touche et cent fois elle arrose de larmes
L'habit dont son époux voulut parer ses charmes,
Quand, aux yeux des Hébreux, s'avançant à l'autel,
Tous deux se sont *jurés* un amour éternel.
Qu'un soin bien différent l'agite et la dévore !
Ah ! ce n'est pas pour plaire à l'objet qu'elle adore
Que Judith a recours à ces vains ornemens !

Elle entend tout à coup de longs gémissemens :
Son bras, avec effroi, comme enchaîné s'arrête ;
Elle frémit, soupire, et détourne la tête.
D'un nuage confus son œil est obscurci ;
D'un tremblement soudain tout son corps est saisi.
A la pâle lueur d'une sombre lumière,
Un fantôme effrayant vient frapper sa paupière ;
C'est Manassès qui s'offre à son cœur attendri
Tel que ses yeux l'ont vu quand cet époux chéri
Exhala dans ses bras son âme fugitive.

Pas un vers, pas un mot de tout cela dans le poëme ; à la place de cette peinture touchante c'est un long et ridicule procès-verbal où toutes les pièces qui composent la parure de Judith sont décrites une à une ; du reste cette parure, où il n'y a pas trace du costume hébreu, est celle d'une duchesse de la cour d'Anne d'Autriche. Quant à l'ombre de Manassès, elle n'apparoît point ; Judith ne la voit ni ne la croit voir : seulement elle l'apostrophe, elle lui parle.

Le second passage est le dénoûment de l'action, la catastrophe du poëme : c'est l'instant où l'on voit *ce pauvre Holopherne si méchamment mis à mort par Judith :*

Son courage redouble, un feu divin l'embrase.
Ce n'est plus cet objet dont le charme vainqueur
Du farouche Holopherne avoit séduit le cœur ;
Sa démarche et ses traits n'ont rien d'une mortelle,
Une sombre fureur dans ses yeux étincelle ;
Ses cheveux sur son front semblent se hérisser,
Un pouvoir inconnu la force d'avancer.
Elle voit sur le lit la redoutable épée,
Qui dans le sang hébreu devoit être trempée ;
Elle hâte ses pas, et prend entre ses mains
Ce fer victorieux, la terreur des humains ;
Observe avec horreur ce conquérant du monde ;

MARIE PUECH DE CALAGES

FEMME POÈTE TOULOUSAINE DU XVIIe SIÈCLE

LA VÉRITÉ

SUR SON POÈME RARISSIME DE « JUDITH »

OU

LA DÉLIVRANCE DE BÉTHULIE

En faisant des recherches dans le *Journal de l'Empire, (Débats)* de l'année 1814, nous avons été arrêté, dans le numéro du 6 mars par un article intitulé : « VARIÉTÉS. *Sur un article de la Biographie universelle.* »

La dernière édition de la *Biographie Michaud,* n'ayant en rien profité de ce précieux article qui donne cette fois la vérité sur le poème de Judith ou la *Délivrance de Béthulie* de *Marie Puech de Calages* (l'auteur avait sous les yeux cette œuvre rarissime que la Bibliothèque nationale ne possède pas), d'autre part la *Nouvelle Biographie générale* ne l'ayant pas connu, car son article n'est presque que la reproduction des erreurs de la *Biographie Michaud,* sauf la *dédicace* vraie à *Marie-Thérèse d'Autriche* et non à *Anne d'Autriche,* il devenait évident pour nous que la réimpression de cet important article s'imposait. Aussi sommes-nous heureux de la donner aujourd'hui à l'un de nos plus anciens recueils littéraires.

L'article que nous reproduisons est signé seulement, ainsi qu'une foule d'autres des mêmes *Débats* à la même époque, de la lettre T. Il émane donc de la plume savante de *Tourlet* (1758-1836), cet estimable critique auquel la *Biographie Michaud* a consacré une notice bien intéressante, mais que la *Nouvelle Biographie générale* (nous regrettons que les circonstances coïncident pour nous forcer à avoir l'air de la prendre à partie), n'a pas jugé à propos de faire figurer dans ses colonnes. La *Biographie Universelle* nous dit en effet que Tourlet fournit de nombreux articles à toutes les feuilles périodiques de son temps. Elle ajoute dans son jugement sur le critique : « En général le bon sens et le goût, le jugement et la fidélité aux saines doctrines, un style plus clair qu'élégant, un grand fonds de *naïveté qui n'était pas sans originalité...* » Nous avons souligné ce dernier trait, car nous en avons un exemple dans l'article même de Tourlet que nous reproduisons. Le critique dit avec sa bonhomie ordinaire : « C'est elle (Mlle de Calages) qui, dans une épître signée de son nom, dédia son ouvrage à la reine Marie-Thérèse d'Autriche, en la complimentant sur son mariage avec Louis XIV, lequel venait d'avoir lieu précisément dans cette même année 1660. Si l'on avait eu sous les yeux et pris la peine de lire l'épître dédicatoire, on eût bien vu qu'elle ne s'adressait pas à *Anne d'Autriche* ; car il n'y a pas d'apparence que l'auteur l'eût félicitée *d'avoir épousé son fils.* »

ÉMILE DU BOYS.

Voici l'article des *Débats* :

JOURNAL DE L'EMPIRE (*Débats*) DU 6 MARS 1814. — *Variétés. — Sur un article de la Biographie universelle.*

En parcourant ces jours derniers un volume de la *Biographie Universelle*, mes regards s'arrêtèrent sur l'article de Mlle Marie de Puech de Calages, toulousaine, auteur d'un poëme intitulé *Judith* ou la *Délivrance de Béthulie*, publié en 1660. L'article contient deux passages du poëme, chacun d'une vingtaine de vers à peu près. Mon étonnement fut grand, je l'avoue, en lisant ces vers, tous très bien tournés, et où il n'y a pas une seule de ces expressions surannées qui se trouvent fréquemment dans les meilleurs poètes de cette époque. Je possède depuis longtemps le poëme de *Judith* : j'en avois lu quelque chose autrefois, et je ne me souvenois pas d'y avoir rien vu qui ressemblât aux deux passages cités. Je recourus à l'ouvrage, et ma première surprise fit place à une autre plus grande encore, lorsque je vis que, des deux morceaux, le premier étoit entièrement supposé, et le second altéré de manière à n'être pas reconnoissable. Le premier représente Judith échangeant ses habits de veuve contre ceux qu'elle portoit le jour de son mariage :

Elle touche et cent fois elle arrose de larmes
L'habit dont son époux voulut parer ses charmes,
Quand, aux yeux des Hébreux, s'avançant à l'autel,
Tous deux se sont *jurés* un amour éternel.
Qu'un soin bien différent l'agite et la dévore !
Ah ! ce n'est pas pour plaire à l'objet qu'elle adore
Que Judith a recours à ces vains ornemens !

Elle entend tout à coup de longs gémissemens :
Son bras, avec effroi, comme enchaîné s'arrête ;
Elle frémit, soupire, et détourne la tête.
D'un nuage confus son œil est obscurci ;
D'un tremblement soudain tout son corps est saisi.
A la pâle lueur d'une sombre lumière,
Un fantôme effrayant vient frapper sa paupière ;
C'est Manassès qui s'offre à son cœur attendri
Tel que ses yeux l'ont vu quand cet époux chéri
Exhala dans ses bras son âme fugitive.

Pas un vers, pas un mot de tout cela dans le poëme ; à la place de cette peinture touchante c'est un long et ridicule procès-verbal où toutes les pièces qui composent la parure de Judith sont décrites une à une ; du reste cette parure, où il n'y a pas trace du costume hébreu, est celle d'une duchesse de la cour d'Anne d'Autriche. Quant à l'ombre de Manassès, elle n'apparoît point ; Judith ne la voit ni ne la croit voir : seulement elle l'apostrophe, elle lui parle.

Le second passage est le dénoûment de l'action, la catastrophe du poëme : c'est l'instant où l'on voit *ce pauvre Holopherne si méchamment mis à mort par Judith :*

Son courage redouble, un feu divin l'embrase.
Ce n'est plus cet objet dont le charme vainqueur
Du farouche Holopherne avoit séduit le cœur ;
Sa démarche et ses traits n'ont rien d'une mortelle,
Une sombre fureur dans ses yeux étincelle ;
Ses cheveux sur son front semblent se hérisser,
Un pouvoir inconnu la force d'avancer.
Elle voit sur le lit la redoutable épée,
Qui dans le sang hébreu devoit être trempée ;
Elle hâte ses pas, et prend entre ses mains
Ce fer victorieux, la terreur des humains ;
Observe avec horreur ce conquérant du monde ;

S'applaudit en voyant son ivresse profonde ;
Puis soulève le fer, l'arrache du fourreau.
Et le cœur enflammé par un transport nouveau,
Croit entendre la voix du ciel qui l'encourage :
« Tu le veux, Dieu puissant, achève ton ouvrage. »
Elle dit, et d'un bras par Dieu même affermi,
Frappe, d'un fer tranchant, son superbe ennemi.

La première citation n'ayant nul rapport avec le véritable texte, il me vint un moment dans l'esprit que l'auteur l'avoit peut-être tirée de quelque autre poëme de *Judith* qu'il auroit pris pour celui de Mlle de Calages ; mais ce doute s'est dissipé quand j'ai comparé la seconde citation avec le passage qui en tient la place dans le poëme. J'ai été convaincu alors qu'il s'agissoit bien du même ouvrage, et que quelqu'un s'étoit amusé, ici, à raccommoder les vers de Mlle de Calages ; là, à lui en faire de tout neufs.

Dans le dernier passage que je viens de transcrire, les sept premiers vers n'ayant absolument rien de commun ni pour la pensée ni pour l'expression avec les vers du poëme, je prends ceux-ci à l'endroit où commence la ressemblance :

Elle voit sur le lit la redoutable épée
Qui, dans le sang hébreu devoit être trempée ;
Je vois, je vois, dit-elle, arbitre des *humains,*
Ce que tu me promis de mettre dans mes *mains.*
Puis, *observant* de près, *ce conquérant du monde,*
Et le *voyant* dormir d'une *ivresse profonde,*
Elle saisit ce *fer*, et le mettant à nu,
Se sent grossir *le cœur* d'un transport inconnu ;
« Dieu d'Israël, dit-elle, *achève ton ouvrage.* »
Là, d'un robuste *bras* et d'un mâle courage,
Elle enleva la tête à ce prince pervers.

J'ai souligné très exactement dans les vers de Mlle de Calages tout ce qu'on y a pris pour fabriquer

ceux dont on a voulu lui faire honneur ; un coup-d'œil suffit pour faire juger combien la citation est fidèle.

L'auteur de l'article a mis moins d'exactitude encore, s'il est possible, dans le peu de faits qui concernent Mlle de Calages et son poëme. Il prétend que ce poëme, composé dans la jeunesse de l'auteur, ne fut publié qu'après sa mort (1), et le fut par Mlle Lhéritier de Villandon, qui, en 1660, le dédia à la reine Anne d'Autriche, *alors régente*. Autant d'erreurs que de mots. Le poëme parut véritablement en 1660, mais Mlle de Calages vivoit encore à cette époque et elle fut elle-même son éditeur. C'est elle qui, dans une épître signée de son nom, dédia son ouvrage à la reine Marie-Thérèse d'Autriche, en la complimentant sur son mariage avec Louis XIV, lequel venoit d'avoir lieu précisément dans cette même année 1660. Si l'on avoit eu sous les yeux et pris la peine de lire l'épître dédicatoire, on eût bien vu qu'elle ne s'adressoit pas à *Anne d'Autriche* ; car il n'y a pas d'apparence que l'auteur l'eût félicitée d'avoir épousé son fils. D'un autre côté cette Anne d'Autriche qu'on fait *régente alors* (en 1660), ne l'était plus depuis 1651, époque où le roi avoit déclaré sa majorité.

(1) Nous saisissons cette occasion de faire remarquer combien il est regrettable que des recueils, auxquels on ne peut, dans l'ensemble, refuser une certaine valeur comme la *Nouvelle Biographie générale*, renferment des articles rédigés avec une aussi grande inattention précisément que celui sur Marie de Calages. Se donnant un bon point sur sa concurrente Michaud en établissant la vraie dédicace de *Judith* non à *Anne d'Autriche*, mais à *Marie-Thérèse d'Autriche*, reine de France, la *Nouvelle Biographie* nous dit : « *Calages (Marie Puech de)* née en 1632, aux environs d'Ancenis, et morte à Mirepoix le 8 octobre *1661*. » Puis elle ajoute quelques lignes plus bas : « *Judith*, publiée en *1660, après la mort* de Mlle de Calages. »

L'auteur de cet article où j'ai relevé, à regret, tant d'inexactitudes, est cependant une femme qui, célèbre dès son enfance, par de fort jolis vers, en a fait de fort beaux dans un autre âge, en dépit de cette grande précocité qui inspire ordinairement plus de craintes qu'elle ne fait concevoir d'espérances pour l'avenir. A ces traits, qui n'a point reconnu Mme de Vannoz (1)? Mme de Vannoz, je me hâte de le déclarer, n'est point coupable des fausses citations et des faux détails qu'elle a insérés dans son article. Mme de Genlis, qui, avant elle, en avoit fait usage dans son *Influence littéraire des femmes* (2), ne les

(1) Sur Mme *de Vannoz*, qu'on chercherait en vain dans la plupart de nos *Biographies*, il faut voir la *France littéraire* de *Guérard*, t. 10, p. 48.

Mlle *de Sivry*, dame *de Vannoz*, poète, membre de l'Académie des Arcades de Rome et de Goritz, en Frioul, et de celle de Lyon, naquit en 1775. Elle donna un nombre assez considérable de biographies de femmes célèbres à la *Biographie Universelle*.

(2) Voici ce que dit Mme de Genlis sur Mlle de Calages, *Influence littéraire des femmes*, p. 57 : « Parmi les auteurs de ce temps (milieu du XVIIe siècle), on doit distinguer une personne dont le nom est tout à fait inconnu, et qui cependant devroit avoir une grande célébrité ; ce fut Mlle de Calages, poète toulousaine ; elle composa un poème de *Judith*, dédié à Anne d'Autriche, et rempli de très beaux vers. Voici quelques citations qui feront juger de son talent..... »

Nous ne reproduirons pas les citations dont Tourlet fait justice. Nous donnerons seulement la fin du passage de Mme de Genlis que notre critique réfute avec tant de talent, de délicatesse et de raison : « Il est bien extraordinaire, dit-elle en terminant, que de tels vers soient restés dans le plus profond oubli, qu'on ne sache pas même qu'il ait existé un poème de *Judith*, et qu'on se souvienne encore des mauvais poëmes d'Alaric, de Clovis, etc. Tout favorise la réputation littéraire des hommes; celle des femmes se forme beaucoup plus difficilement. Il est convenu que, même en prenant des passages de leurs ouvrages, on ne doit jamais les citer, et que, pour l'*intérêt des bonnes mœurs*, on doit encore moins les encourager, afin de les rendre *aux travaux du ménage* ; car on sent combien il seroit avantageux à la société de décider une femme qui auroit fait un beau poëme, à tricoter le reste de sa vie, au lieu d'écrire. Ainsi l'injustice à leur égard dans ce genre, n'est jamais qu'une louable austérité de principes ; c'est pourquoi le nom de Mlle de Calages est resté dans une telle obscurité. Si un homme eût fait ce poëme de *Judith*, il seroit certainement très connu. »

a pas inventés non plus certainement. Ces deux dames les auront puisés, je n'en fais nul doute, dans quelque compilation infidèle, où un plaisant se sera diverti à révéler un prétendu phénomène ignoré et à fabriquer une gloire posthume. Bien qu'il fût très peu vraisemble qu'une femme vivant en province vers le milieu du XVIIe siècle, eût fait des vers tels que fort peu d'hommes en faisoient de semblables à Paris, dans ce temps-là, c'est un assez léger tort que d'y avoir cru, et des femmes doivent s'y laisser prendre plus facilement que d'autres. Il est seulement fâcheux que Mme de Genlis, trop dupe de la mystification, ait fait sonner si haut pour l'honneur de son sexe, la découverte du prétendu chef-d'œuvre de la muse toulousaine, qu'elle s'en soit prise à la jalousie des hommes du profond oubli dans lequel ce chef-d'œuvre étoit resté enseveli si longtemps, et qu'enfin elle se soit écriée avec amertume : « Si un homme eût fait ce poëme de *Judith,* il seroit certainement très connu. »

Il ne faut pas que le public soit trompé. D'ailleurs, les éditeurs de la *Biographie universelle* s'étant montrés fort jaloux du perfectionnement de leur estimable ouvrage, c'est les obliger que de leur faire connoître à la fois les erreurs qui ont pu s'y glisser, et les vérités qui doivent prendre la place de ces erreurs. Voilà ce qui m'a déterminé à critiquer l'article sur Mlle de Calages, et ce qui m'engage à donner une courte notice de son poëme.

Rien de plus ridicule que la conduite de l'ouvrage : nulle imagination, nulle connoissance des règles. Pour faire de l'histoire de Judith huit chants qu'elle appelle *parties,* l'auteur *l'a grossie* (ce sont ses

propres expressions) *par le narré* du sacrifice d'Abraham et d'une partie de l'histoire de David, qu'elle confesse elle-même n'avoir aucun rapport avec le sujet principal; elle auroit dû pousser la franchise jusqu'à dire qu'elle les y a liées fort maladroitement. La manière dont elle amène et place, non-seulement ces deux énormes récits, mais plusieurs autres encore, est tout à fait risible. Le danger de Béthulie est au comble ; ses habitans meurent de soif, et elle est menacée d'un assaut pour le lendemain. Judith conçoit alors la résolution que chacun sait, et fait prier Osias, le chef de la cité, de lui envoyer deux prêtres à qui elle puisse confier son projet. Un étranger, présent à l'arrivée de son *message,* témoigne une extrême envie de savoir qui est cette Judith; et la servante, au lieu d'aller rendre réponse à sa maîtresse qui l'attend avec impatience, se met à raconter, durant deux chants, toute l'histoire de *sa Dame.* Ce n'est pas tout : le bon Osias, qui sait cette histoire par cœur, reste là pour avoir le plaisir de l'entendre encore une fois, au lieu d'envoyer à Judith ces deux prêtres qu'elle demande cependant; ces deux prêtres arrivent chez Osias sans avoir été avertis, ils sont, comme tous les Béthuliens, pressés d'une soif horrible, et ils viennent

.....Avec le doux espoir
De trouver un peu d'eau dans quelque réservoir.

Osias devine ce qui les amène ; mais lui qui avoit perdu deux heures des plus précieuses à écouter un récit dont il n'avoit que faire, s'en venge sur les deux prêtres mourans de soif, en leur disant d'aller

bien vite chez Judith qui les demande et qui leur donnera de quoi boire à leur retour. Resté seul avec l'étranger, il lui raconte en détail, pour passer le temps, l'histoire du sacrifice d'Abraham, dont il avoit été question incidemment dans le récit de la servante. Une autre histoire amenée assez plaisamment aussi, c'est celle de Sémiramis et de Ninus. Holopherne, impatient de revoir Judith, va la trouver dans une riche tente qu'il avoit affectée à son usage. Judith, qui fait avec lui la coquette, lui dit que pour charmer ses ennuis en l'attendant, elle s'étoit mise à considérer *les beautés d'une tapisserie,* dont elle désiroit connoître le sujet ; et tout de suite, le galant Holopherne lui explique ce sujet, qui est Sémiramis faisant égorger son mari devant elle, pour toucher le cœur d'un amant que ses charmes n'avoient pu rendre sensible.

En général, l'exécution du poëme répond assez au mérite de l'invention. On y trouve souvent des hiatus, des fausses rimes, des *e* muets non élidés dans les mots tels que *vie, joie,* etc. ; toutes fautes que les poëtes de la capitale ne commettoient plus depuis un demi-siècle au moins. Il y faut joindre les gasconismes que la poëtesse toulousaine n'épargne pas comme de raison ; elle en a beaucoup de la force de celui-ci :

Il lui demande *d'eau* pour éteindre ses feux.

Il y auroit toutefois de l'injustice à ne pas reconnoître par intervalle quelques vers isolés et même de suite, dont la pensée est heureuse et l'expression assez élégante : il y a presque toujours du naturel

dans les sentimens et dans le style; et, si l'on considère qu'à cette époque l'affectation qui commençoit à disparoître des cercles et des écrits de la capitale, exerçoit encore tout son empire sur les esprits de la province, on saura gré à l'auteur de s'être préservée de ce fléau contagieux. Voici la meilleure tirade de tout le volume que j'ai eu la patience de lire d'un bout à l'autre ; elle est tirée d'un discours adressé à Holopherne :

Songe à ta sûreté, laisse-là les Hébreux.
Oui, nous y périrons, s'ils ont leur Dieu pour eux ;
S'il veut ici la paix n'y faisons plus la guerre.
C'est le Dieu d'Israël qui lance le tonnerre ;
D'invisibles soldats marchent à ses côtés,
Prompts pour exécuter toutes ses volontés.
C'est le puissant moteur de tout ce vaste monde ;
Il fait tout ce qu'il veut sans qu'aucun le seconde :
Il créa l'univers par sa féconde voix,
Et l'être et le néant sont sujets à ses loix.
Il a dessus les rois la puissance suprême;
Nabuchodonosor lui doit son diadème;
C'est de lui que dépend et la vie et la mort,
La force, la valeur, la fortune et le sort.

Dubartas a fait aussi un poëme de *Judith* en six livres. Il dépeint, de cette manière, Holopherne se déshabillant pour aller attendre au lit la belle Béthulienne :

Or, il se déboutonne, ore ii ôte ses bas ;
Mais son ardeur lui nuit, sa hâte le retarde ;
Et d'amour aveuglé ne se donne pas garde,
Que cuidant dénouer de ses tremblotans doigts
La subtile aiguillette, il la noue trois fois,
Jusqu'à tant que vaincu, tant de désir que d'ire,
Il coupe ses liens, ses habits il déchire
Et nu se met au lit.

Ce Dubartas étoit le plus grotesquement barbare de tous les poëtes de son temps, et ce n'est pas peu dire.

Ronsard, auprès de lui, a un style presque racinien.

T. (TOURLET.)

ETUDE

SUR LES

LIVRES A FIGURES VÉNITIENS

DE LA FIN DU XVe SIÈCLE ET DU COMMENCEMENT DU XVIe

(Suite.)

1512

Opera Nona del Fecûdissimo Giouene Pietro Pictore Arretino zoe Strombotti Sonetti Capitali Epistole Barzellete et una Desperata.

In-12, lettres rondes. Au-dessous du titre, bois ombré, très médiocre, un homme à genoux devant un personnage assis qui lui pose une couronne sur la tête ; au second plan, quatre personnages debout, l'un d'eux joue de la guitare. A la fin : *Impresso in Venetia per Nicolo Zopino. Nel M.CCCCC.XII. Adi. XXII. De Zenaro. (Marciana).*

1512

Le Laude spirituali.

In-4, lettres rondes, 8 ff. par cahier ; paginé à partir du 3e feuillet, premier feuillet a.; 58 jolis petits bois au trait d'une composition simple ; parfois les terrains sont noirs. Page 122, à la fin : *Stampata in Venetia per Georgio de Rusconi a instantia de Nicolo dicto Zopino. M.D.Xii. adi. iiii. Marzo. (Marciana, 46,840).*

1512

Manfredi (Hieron.). *Opera noua intitulata il Perche utilissima ad intendere la cagione di molte cose : et maximamente alla conseruatione della sanita. Nouamente stampada.*

In-4° gothique à deux colonnes, en vers. Au-dessous du titre, le Saint-Georges, avec *F. V.* A la fin : *Stampato in Venetia ad instantia de Zorzi di Rusconi Milanese. Nel anno.... 1512. Adi. 8. aprile.* (Brunet, t. III, col. 1323 ; Arsenal, 3951, B. L.).

1514. — *Libro de l'homo in lingua materna compilato per misser Hieronimo di Manfredi da Bologna ad utilità et delectatione del genere humano ecc. ecc. ditto vulgarmente Perchè.*

In-4° ; caract. goth., figure anatomique au titre. *Venetia per Simon de Luer, 1514.*

1512

Epistole e euãgelii volgari hystoriade : cum vna tabula : che insegna a trouare facilmente tutte le Epistole : e Euangelij scritti nella sequẽte opera : secundo lordine de la corte Romana : Cõ alcune Epistole : e euangelij nõ piu tradutti.

In-folio ; 88 feuillets paginés depuis le titre qui est entouré d'un encadrement ombré, assez médiocre, que nous rencontrons souvent dans les volumes de cette époque ; au-dessus du titre, la marque du Christ VHS sur fond noir ; la même que dans le *Legendario* de 1518 ; toutes les pages sont entourées de petits encadrements variés. Un premier bois, au verso 4, l'*Incrédulité de Saint Thomas,* signé M. A. F.

La page 5 commence par un bois représentant le Christ assis sur les nuages tenant la croix de la main droite, un ange à chaque coin de la gravure sonnant de la trompette; derrière, quatre anges portant les instruments de la Passion: la lance, l'échelle, la colonne et la balance; cette page est entourée d'un encadrement très légèrement ombré, formé de feuilles, d'arabesques, de *putti* et de 7 médaillons; ceux du haut contiennent à gauche le soleil, à droite la lune; feuillet 9 : *in la mesa grande el di de Natale, la Nativité :* bois ombré d'un joli style, de forme ronde, inscrit dans un carré portant un ornement dans l'intérieur de chaque angle (bois du *Legendario* de 1518). Page 13 : *Dominica V dopo la epiphania,* bois de la même grandeur, ombré; au premier plan un homme à terre soutenu par un autre tandis qu'un troisième se penche vers lui; derrière eux une table servie, et deux groupes : à gauche deux personnages derrière, deux femmes qui se parlent; page 17 : *Feria seconda in qvadragesima ;* un religieux tenant un livre de la main gauche, et montrant de la droite le Christ dans sa gloire; trois anges à droite, deux à gauche; sur le volume du religieux, sur la page gauche: *timete devm et date illi onorẽ,* et *qvia venit hora ivdicii eivs* sur la page droite. Page 21 : *feria qvarta in qvadragesima :* Jésus suivi de ses disciples rencontre la mère des fils de Zébédée. Page 25 : *feria quarta in qvadragesima* : deux aveugles marchant, celui de devant portant un bâton *[Ciecho guida il Ciecho]*. Page 29 : *feria qvarta in qvadragesima* : Jésus suivi d'un des apôtres a délivré du démon un homme couché à terre devant lui. Page 33 *feria qvarta in qvadragesima* : saint Jean, assis sur les nuages, avec l'aigle, écrit sur des tablettes qu'il tient de la main gauche. Page 37, *Crucifixion ;* la Vierge, saint Jean et Marie-Madeleine; au-dessous *Passio domini nostri Jesu Christi,* entourée de l'encadrement ombré du titre; ce bois est, sans doute, d'une autre

main, car il est très inférieur comme dessin et comme taille. Page 42 *zobia* (pour *Giovedi*) *sancta:* un grand calice dans lequel se trouve, vu à mi-corps, l'enfant Jésus tenant le monde dans la main gauche; il est nu; de chaque côté un ange à genoux ; ici les ornements des coins sont sur fond noir. Page 45, *sabbato sancto:* saint-Marc vu de face, la droite sur un livre ouvert sur son bureau, la gauche sur un livre placé sur un pupitre; le lion à droite en bas ; des livres, le chapeau de cardinal à gauche ; ornements à fond noir. Page 49 *el zorno de pascha,* la résurrection, le Christ près du bord du tombeau, tenant la bannière de la main gauche, la droite levée; à terre deux soldats dormant, à gauche un troisième la main droite levée à hauteur de ses yeux; une ville dans le fond à gauche ; ornements sur fond noir. Page 53 : *Dominica v. dopo pascha in le letania :* saint Luc, assis sur les nuages, de profil tourné vers la gauche, un livre dans ses mains et devant lui le bœuf dont on ne voit que la tête ; ornement à fond blanc, *Sabbato di qvatro temporali :* Page 57, *Hiervsalē* à droite dont on voit la porte au premier plan, l'enfant Jésus assis au sommet; à gauche un roi, nu, à genoux les mains jointes tenant une petite croix ; derrière, deux chevaliers, l'un à cheval, l'autre à pied ; ornement à fond blanc : Page 61, *dominica. XI. et XII. dopo penthecoste :* à gauche un ange conduisant par la main un moine nimbé et semblant le faire sortir d'une prison (peut-être saint Pierre); devant lui deux chevaliers à genoux, les mains jointes une épée à terre ; ornement à fond blanc. Page 65 : *Domenica XIX et XX; dopo la pentecoste :* Saint Mathieu, assis sur les nuages, tourné à droite avec l'ange ; ornement à fond blanc. Page 69 *in la festa de la cathedra de sancto pietro :* un pape assis, la main gauche tenant une bannière avec les clefs, bénissant de la droite ; à genoux devant lui, Saint-Marc, le dragon enroulé autour de ses pieds, tient des deux mains la

hampe de la bannière ; de chaque côté un ange soufflant dans une trompette ; sur une bande horizontale : *tv. es. petrvs. et. svper. hanc. petrã edificata eclexia. mea. est. ;* au-dessus, Dieu le Père bénissant des deux mains ; plus bas, le Christ et la Vierge, tenant la tiare sur la tête de saint Pierre ; tout à fait à droite David, et saint Jean-Baptiste à gauche ; au-dessus de la tête de Dieu : *ecce misterivs magnvs.* Page 73, *in el di de sancto iacomo apostolo :* Saint-Jacques, le bâton de pèlerin dans la main droite, tient de la gauche un livre appuyé contre sa poitrine ; à droite, dans le fond la décollation du saint ; à gauche, il est traîné la corde au cou ; paysage dans le fond ; ornement à fond blanc. Page 77, *in el di de ogni sancti :* la Vierge assise entourée des apôtres ; dans le haut, Dieu le Père ; le Saint-Esprit au-dessus de la tête de la Vierge : Page 81, *in la festa de piv sancti martyri :* quatre moines à genoux les mains jointes ; un d'eux regarde sous la pierre d'un tombeau dans lequel on aperçoit un squelette, une branche de lys entre les dents ; fort beau bois, un des meilleurs du volume, têtes très belles et pleines d'expression ; ornement à fond noir. Page 85, *In la festa de la Vergene :* la Vierge debout couronnée et nimbée, un livre dans la main gauche et une palme dans la droite ; à droite et à gauche, à genoux, des vierges dont la première tient la bannière avec la croix ; ornement à fond noir. Quelques bois assez médiocres dans le texte ; à la fin, au-dessous du registre : *Stampata in Venetia per Zuane Antonio e fradeli da Sabio ad instantia de Nicolo e Domenego dal Iesus fradeli nel anno del signore. M.D.X.II. Del mese de zugno.* (B. Nationale. Cabinet des Estampes E. 6. 5. d. réserve).

Ces bois ombrés, de grande dimension, ressemblent à ceux du *Legendario* de 1518, et n'ont aucun rapport de dessin ou de facture avec la gravure signée M. A. F.. La taille en est sèche et anguleuse, et peut faire dire avec

quelque raison à Passavant qu'ils trahissent plutôt le cuivre que le bois. Ils sont très différents de qualité et sans qu'aucun soit mauvais, il y en a de médiocres ; les apôtres sont très beaux. Ces bois, publiés par le même imprimeur que ceux du *Legendario* de 1518, ne sont pas signés comme deux de ceux-ci de la lettre G.

Nous complétons la description de cet important recueil par les réflexions suivantes de M. Georges Duplessis :

« Le troisième ouvrage légué par M. E. Piot au Département des Estampes est un livre de la plus haute valeur. Il a pour titre : *Epistole et evangelii volgari hystoriade Venise 1512*. Bien qu'on en signale deux autres exemplaires, l'un à Londres, dans la collection de M. Henri Huth, l'autre à Florence, dans la bibliothèque Marucelliana, celui-ci est le seul que, jusqu'à ce jour, il ait été donné aux curieux de consulter. C'est un in-folio de 88 feuillets, contenant un grand nombre de figures en bois, de provenances diverses et de valeur très diverse aussi, mais en renfermant une, en tête, qui a, pour l'histoire de l'art, une importance capitale : Elle représente l'*Incrédulité de saint Thomas*, et porte à la droite du bas, sur une pierre, le monogramme de Marc-Antoine. Dans l'œuvre du maître, cette planche apparaît à l'état unique ; Marc-Antoine qui, pendant son séjour à Venise, copia sur métal les estampes en bois qu'Albert Durer avait dessinées pour la *Vie de la Vierge* et pour la *Passion*, voulut-il se rendre compte des difficultés qu'aurait à vaincre un graveur sur métal pour tailler le bois ? Voulut-il simplement faire un essai qu'un éditeur mit à profit ? Jamais on ne le saura, si un document écrit ne vient à être exhumé un jour des archives de Venise ; mais ce qu'il est possible, dès à présent, de constater, c'est que cette planche est digne, pour la gravure du moins, d'être attribuée avec certitude au grand artiste bolonais. Nous croyons qu'il serait imprudent de regarder

ces figures, qui portent le caractère bien accusé des œuvres vénitiennes de cette époque, comme ayant été dessinées par Marc-Antoine; dès lors, la marque du maître, qui ne peut être contestée, se rapporte uniquement à la gravure, et l'œuvre du maître à la Bibliothèque nationale, grâce à la générosité de M. Eug. Piot, se trouve ainsi augmentée d'une planche qui pourra désormais être mise sous les yeux des artistes, tous les jours plus nombreux, qui s'intéressent aux admirables productions de Marc-Antoine. » *(Bulletin des Musées)*.

Nous relevons dans un catalogue Quaritch l'ouvrage suivant : *Epistole e Lectione Evangelii i quali si legono in tutto l'anno alla messa secondo l'uso de la sancta chiesa Romana,* qui semble être malgré la différence des titres une réédition du volume que nous venons de décrire.

1512

Pratica musicae vtriusqz cãtus excellẽtis frã | chini gaffori laudẽsis. Quattuor libris modula | tissima : Sũmaqz diligẽtia novissime ĩpressa.

Petit in-folio, caractères romains, 82 ff. registrés de A-K y compris le frontispice gravé et la table ; huit ff. par cahier, sauf le K qui en a 10. Titre noir gothique ; au-dessous un très grand bois occupant toute la page et représentant des moines, novices et enfants de chœur chantant devant un porte-lutrin sur lequel un choral ouvert où on voit sur les deux pages des notes de musique et des paroles. Appuyé contre le pupitre, un enfant ; à droite, un autre dans le coin ; sur un banc, un garçonnet assis devant un livre ouvert ; deux autres sur le banc à côté de lui ; dans le coin, la lettre L.

L'intérieur est une belle salle voûtée, dallée de marbre blanc et noir ; dans le fond, une porte de face surmontée

d'une sorte de coquille, sur laquelle vient se poser, vu en perspective, le plafond en verrière, formé de fonds de bouteilles. La porte est vue à travers une arcade, encadrée comme la porte elle-même, de mosaïques de marbre ou de bois, blanc sur fond noir. La bordure qui entoure la scène, à fond noir aussi, contribue à l'aspect florentin de l'ensemble ; cependant les figures sont de style milanais. Le verso du titre blanc. A II: *Descriptio musicae Actionis franchini Gaffori Laudensis ;* au verso *Prohaemivm,* qui continue au recto A III. Puis les 4 livres jusqu'au dernier feuillet 82, dont le verso est blanc. Quatre grandes lettres ornées et beaucoup de petites. A la fin, après le registre : *Musicae Franchini Laudensis : cantoris solemnissimi pratica quattuor libris compraehēsa explicit. Impressa novissime Venetiis : multisqz erroribus expurgata per Augustinum de Zannis de Portesio bibliopolam occuratissimum. Anno dominicae incarnationis. MDXII. Die. XXVIII. Iulii* (Librairie Rosenthal).

M. Weale (page 132) cite une autre édition vénitienne de 1522.

1512

Quintilianus (Marc. Fabius). Oratorar iuminstitutionum. Una cū annotationibus Raphaelis Regii in deprauationes eiusdem...

In-folio, 4 feuillets préliminaires et CXCIX numérotés. Au-dessous du titre, le saint Georges avec la signature *F. V.* La page est entourée d'un encadrement dont le haut est ombré et le reste à fond noir ; la partie inférieure est empruntée au *Supplementum chronicarum* de 1503, avec les deux dauphins soutenant une sorte de coupe (170 m/m sur 75 de haut.) Au dernier feuillet : *Impressum venetiis ope et impensa Georgii de Rusconibus Anno dñi. M.CCCCC.*

XII. Die. XIIII. Augusti... Au verso, la marque noire avec les lettres *G. R. M.* (Marciana 57958).

1512

Junius Juuenalis. Opus quidē diuinum antea impressorum vitio : tetrum : mancum : & inutile nunc autem a viro bene docto recognitum, etc.

In-folio; au-dessous du titre gothique et rond, le Saint-Jean-Baptiste, marque de Tridino, 6 ff. prélimin. pour le titre, la dédicace du commentateur Joannes Britannus, les préfaces, la table et la vie de Juvénal; 126 ff. chiffrés. Un bois en tête de chacune des seize satyres. Le premier, montrant Juvénal entouré d'un nombreux auditoire, est signé L. Tous ces bois ombrés, de taille assez grossière, ont trait, comme l'indique une légende, placée dans le haut, au sujet de la satyre qu'ils précèdent. Lettres ornées. A la fin, après le registre : *Habes lector aureum Iuuena. Opus... : Impressum Venetiis per Ioannem Tacuinum de Tridino Anno Domini. M. D. XII. Die. XVIII. Augusti.* (Librairie Techener).

1515. — *Junius Juuenalis.*

In-folio ; titre gothique. Sous le titre le saint Georges avec *F. V.* ; bois ombrés médiocres ; un par satyre. A la fin : *Habes..... Impressum Venetiis per Georgiū de Rusconibu' Mediolañ Anno Domini. M.D. XV. Die X. Decembris.* (Marciana 42563).

1520. — *JV. IVVENALIS aqvinatis satyrographi opus.*

In-folio; encadrement ombré; au-dessous du titre, un petit bois légèrement ombré, *Ecce agnus*, représentant le Christ et l'agneau. 6 ff. prélimin.; au septième, chiffré 1, bois ombré représentant *Ivvenalis* entretenant un nom-

breux auditoire, signé *L*, probablement le même que celui de l'édition de 1512. Une gravure par satire. Ces bois sont fort mauvais. A la fin : *Venetiis In Casis Bernardini de Vianis de Lexona Vercelēsis Anno Circūcisionis. M. D. XX. Die. XV. Decembris...* — Suit le registre. (Marciana).

1522. — *IV. IVVENALIS aquinatis satyrographi opus.*

In-folio ; 6 feuill. prélimin. et 162 chiffrés ; au-dessous du titre, rouge et noir, petit bois légèrement ombré : *Ecce agnus.* Seize bois, un par satire, ceux de l'édition de 1512, du même Tridino. A la fin : *Venetiis Ex Aedibus Ioannis Tacuini de Tridino. M. D. XXII. Die. XXII. Octobris...* — Le registre suit. (Marciana 42571).

1513

Opèra C. Crispi Salustij diuini.

In-folio ; titre gothique rouge. 12 bois, dont quelques-uns au trait tirés du Tite-Live. A la fin : *C. Crispi Salustii... Venetiis per Bartholomeum de Zannis de Portesio. Anno Domini. M. D. XIII. Die tertio Mensis Februarii.*

1513

Chronica sacri Casinensis coenobii nvper impressoriae arti tradita...

In-4° ; lettres rondes. Au-dessous du titre, grand bois ombré d'un bon dessin et d'une exécution soignée ; au milieu *S. Benedetto* (saint Benoît), à droite *S. Mauro* (saint Maur), à gauche *S. Piaci* (sic), les trois fondateurs des Bénédictins ; l'un d'eux, Saint Maur, modifia les règles primitives et fonda les Camaldules ; des pères

agenouillés, parlent à saint Benoît, l'un d'eux lui offre un livre. Au verso, un bois ombré, d'une exécution très inférieure et d'une autre main : la Vierge, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, un personnage à droite, une religieuse à gauche. A la fin : *Impressum Venetiis per Lazarum de Soardis Die. XII. Martii. M. D. XIII...* — Suit le registre et la marque. (Museo Civico e Correr., G. 191).

1513

Eleutherij Leoniceni vicenti | ni Cano. Regul. Carmen in | funere dni nostri Iesu-Chri | sti : in Assumptione e Annũtiatione Virginis Marie : ac in | honore Sancti Joannis Baptiste.

Petit in-8° ; titre gothique ; texte en lettres rondes. Au-dessous du titre, une *Crucifixion,* peut-être sur métal en relief, et trahissant une origine française ; sans doute tirée d'un livre d'heures : le Christ en croix (57mm sur 78mm de hauteur), très nombreux personnages, ombrés, d'une allure très archaïque ; feuillet h-6 : *Venetiis | Ex officina Simonis de Luere. xvii. Martii. M.D.Xiii.* Le texte continue et la page 5 du verso finit par un avis *ad lectorem.* — Nous ignorons si le volume se termine là. (Marciana, 372.)

1513

Expositio In psalterium Reuerendissimi B. Ioãnis Yspani de Turre Cremata.

In-8° gothique à deux colonnes ; ccciiij feuillets. Au-dessous du titre bois ombré (75 sur 103mm de hauteur) ; l'auteur, de face, écrivant à son pupitre, une plume dans la main droite, un grattoir de la gauche, assis dans son fauteuil, coiffé du chapeau cardinalice ; cette vignette, d'une assez jolie exécution, est entourée d'un encadrement

au trait de 9mm. A la fin : *Venetiis p. Lazarum de Soardis.... die xxvij Aprilis M.CCCCCXiij.* Au-dessous la marque de Soardis avec L. S. O. à fond noir.

1513

Epistola del potentissimo et | Inuictissimo Hemanuel Re de Portogallo et de al | garbii etc... De le uictorie hauute in India et Ma | lacha : al S. In Christo Padre et signor no | stro signor Leone decimo Pontifi | ce Maximo.

In-4° de 2 feuillets ; lettres rondes ; au-dessous du titre, un bois représentant une ville au bord de la mer ; cette vignette est au trait et absolument identique pour la facture aux vues représentées dans le *Supplementum Chronicarum ;* les caractères nous paraissent aussi vénitiens. C'est pour ces raisons que nous attribuons cette très rare plaquette aux presses de Venise. A la fin : *Dato nela cita ñra de Vlixbona adi. vi. de lunio nel anno del signore. M.D.xiii.*

Brunet cite trois éditions de cet opuscule, mais n'a pas connu celle que nous décrivons (vol. 2, col. 969.) (Marciana. — *Opuscali Geografici,* 3, vol. 1. Dalla Misc., 1257, n° 3.)

1513

Libro chiamato Infantia sal | uatoris : in loquale se contiene la | vita e li miracoli & passione | de. Jesu-Christi. E la cre | atione de Adamo : & | molte altre cose : le q̃le lezẽdo si pote | rano ĩtẽdere.

In-4° à deux colonnes, de 56 ff. non chiffrés, signés A-O. dont le dernier blanc. Caract. ronds ; 40 jolis bois.

En outre, sur le titre en grandes gothiques, un beau bois dans un très riche encadrement à fond noir.

Petit poème en octaves ; les dix derniers feuil. contiennent *il Pianto de la Virgine Maria* en *terza rima*. A la fin : *Stampato in Venetia per Joanne Tacuin da Trin de Cereto MDXIII. Adi XXVII de Zugno.*

Brunet ne cite qu'une édition populaire, petit in-8°, en caract. gothiques, publiée trente ans après celle-ci par Roffinello.

1513

Legenda de la Gloriosa Verzene Sancta Clara.

In-4° ; goth. titre rouge. Au-dessous, grand bois ombré représentant la sainte debout, un livre dans la main droite et une croix dans la gauche ; bois médiocre, lourd de taille et de dessin. A la fin : *In Venetia [nela Cõtrata de Sancto Cassiano] per Simone de Luere. Adi VII. Luio M.D.XIII.* Au-dessous la marque et le registre.

1513

Prediche de le feste che correno per lãno del Reuerendo padre frate Hieronymo Sauonarola da Ferara.

In-4° à deux col. 2 feuillets préliminaires, CLXI numérotés ; texte en lettres rondes, au-dessous du titre, goth., bois au trait médiocre : Savonarole, assis écrivant à une table (1) ;

(1) Tous ces *Salvanarole écrivant* sont des copies de bois florentins, dont le prototype semble être le Savanarole de l'*Epistola in libros de simplicitate christianæ vitæ* imprimé à Florence, chez Pacini, le 5 septembre 1496, où le fougueux prédicateur est vu tourné à droite, un crucifix devant lui ; dans le fond quatre volumes et un vêtement noir. (V. Gruyer, *Illustrations des ouvrages de Jérôme Savanarole*, 1879, p. 36, et dans l'*Arte della Stampa*, mai 1873, l'article de M. Jacopo Bernardi intitulé *Cenno bibliografico intorno ad alcune edizioni Venete delle prediche di frate Girolamo Savonarola*).

il regarde à droite tel qu'il est représenté dans les *Expositiones in psalmos de* 1505 ; il est ici d'une gravure rude qui laisse à désirer ; les détails sont peu soignés dans le visage et les mains. Cette composition, comme le fait fort bien remarquer M. Gruyer, *(Illustrations des ouvrages de Savonarole,* page 165), se rencontre très fréquemment dans les livres vénitiens et florentins ; nous pourrions en citer beaucoup d'exemples, tels que saint Jérome dans la *Bible de Mallermi*, et le Boccace dans le *Décaméron* de 1492. La page est entourée d'un encadrement à fond noir, le Christ, dans le haut, une sirène de chaque côté ; dans le bas, au milieu un écusson avec les lettres *L* à gauche, *A* à droite et deux *putti* ailés, chevauchant deux animaux fantastiques se tournant le dos ; cet encadrement reparaît, en 1514, dans la *Theorica et Pratica* de Fanti ; au verso *Crucifixion* du *Pungy lingua ;* un ange de chaque côté reçoit le sang qui s'échappe des plaies du Christ ; dans le bas, à gauche, la Vierge est soutenue par deux saintes femmes ; l'une étreint le pied de la croix ; trois personnages à droite, dont saint Jean, un d'eux, tient une feuille de papier qu'il lit ; encadrement ombré qui semble postérieur au bois (cette gravure est reproduite dans le *Savonarole* de M. G. Gruyer, p. 38) ; deux feuillets pour le titre et le feuillet suivant. La pagination commence à A. et va jusqu'à la fin 161 ; au verso : *Finisse... In Venetia per lazaro di Soardi nel anno del Signore. M. CCCCCXIII. Adi. XI. Luio...* Au-dessous, le registre et la marque à fond noir de Soardis *L. S. O.* (Marciana 16717, Bibl. Nationale, réserve D. 5581).

1513. — *Prediche per anno.*

In-4° ; gothique à deux colonnes de CLXXXVI feuillets chiffrés ; au-dessous du titre, Savonarole tourné à droite ; encadrement au trait d'une taille fine et élégante, copié fidèlement sur celui que nous avons décrit à propos de

la *Vita de la preciosa Vergine Maria* de 1492, reproduit plus tard dans le *Lucidario ;* autour de la figure : *Conscripsit Sermones rectissimos e veritate plenos. Ecclesiastici. xii. Capitulo. Cuz gratia et priuilegio.* Recto CLXXXVI : *Finisse In Venetia per Lazaro di Soardi nel anno, 1513. adi. 11. Luio ;* au-dessous, le registre et la marque noire avec *L. S. O.* (Arsenal, T. 6671).

1515. — *Expositione e Prediche sopra Lexodo : e ad altri diuersi ppositi : ultimamête composte e predicate.*

In-4° ; lettres rondes, 2 colonnes, 144 feuillets chiffrés. Savonarole écrivant tourné à droite ; encadrement des *Prediche per anno dei 11 Luio 1513*, de Lazaro di Soardi. A la fin : *Finisse... In la inclyta cipta di Venetia per Lazaro di Soardi stampate nellanno M. D. XV. Adi. 4 Genaio.* (Arsenal, T. 6670).

1515. — *Prediche facte in diuersi tempi.*

In-4° ; 2 feuillets préliminaires et 100 chiffrés ; caractères gothiques à 2 colonnes, encadrement et bois des *Prediche per anno* de 1513 ; un petit bloc entre la gravure et l'encadrement, afin de remplir le blanc qui séparait ces deux bois. Init. fleuronnées. A la fin : *In Venetia per Lazaro di Soardi, nelanno. M. D. XV. Adi. vxj Novembrio.* (Bibliothèque Landau, communication de M. Rœdiger, et Arsenal, T. 6671).

1517. — *Tabula sopra le prediche del Reuerẽdo. P. frate Hieronymo Sauonarola da ferrara.... sopra diuersi Psalmi e Euangelii....*

In-4° ; bois de l'édition des *Prediche de 1513 ;* l'encadrement est le même ; deux feuillets préliminaires, le 3e feuillet A, paginé 1. A la fin, feuillet 108, le registre et

Stampata in Venetia per Bernardino Benalio. Nellanno del Signore. M. CCCCCXVII. Adi. XII. Di Febraro. (Marciana 16716).

1517. — *Prediche utilissime per la quadragesima del reverēdo padre frate hieronymo Sauonarola da Ferrara.. etc., etc.*

In-4°; 12 feuillets préliminaires, 152 numérotés, 2 col., lettres rondes, encadrement à fond noir des *Prediche* de 1513. Sous le titre, bois légèrement ombré : Savonarole écrivant à son bureau, regardant à gauche, beaucoup meilleur et beaucoup plus fin d'exécution que le bois de 1513, plus ombré avec plus de détails; une tête de lion sur son siège, deux fenêtres grillées au lieu d'une seule. A la fin : *Stampata in Venetia per Bernardino Nellanno del Signore M. CCCCCXVII. Adi. X. Decembris.* (Bibliothèque Nationale, Réserve, D. 9805).

1519. — *Prediche de fra hieronymo | per quadragesima.*

In-4°; titre gothique ; 4 feuillets prél. et CCLII numérotés, le texte en lettres rondes à deux col.; sous le titre, bois ombré représentant Savonarole faisant brûler à Florence tous les livres et choses d'art considérés par lui comme impies : à droite, une nombreuse assistance d'hommes et de femmes; à gauche Savonarole surveille l'œuvre exécutée par le bourreau et tient une banderole portant ces mots : *Aligatvm verbvm. Dei. no. est;* à droite une chaire vide; taille peu soignée. « On n'y rencontre, dit avec raison M. Gruyer (p. 176), aucune réminiscence du tableau, faussement attribué à Antonio Pallaiuolo, dans lequel sont retracés les détails du supplice de Savanarole et dont il existe plusieurs répétitions à Florence, notamment au palais Corsini et au couvent de Saint-Marc. » A la fin : *Finisse... stampate in Venetia... per*

Cesaro arriuabeno uenitião nelli anni del nostro signore. 1519. adi. uinti auosto ; au-dessous le registre et la marque avec les lettres A. G. (Bibl. Nat. Rés. D. 5271. D. 5582. Arsenal, T. 6674.)

1520. — *Prediche de fra hieronymo per tutto lanno. Prediche utilissime.*

In-4° ; lettres rondes à deux colonnes, 4 feuillets préliminaires, CXCV numérotés. Sur le titre le Savonarole écrivant tourné à gauche ; bois de la *Tabula sopra le prediche* de 1517 ; page CXCIII le colophon : *Finisse... nouamente reuiste con molti antichi exemplari : e reposto ai suoi lochi le cose truncade per la impression de lazaro facta del. 1513. Stampate in Venetia per Cesaro arriuabeno uenetiano nelli anni del nostro signore. 1520. a di sie aprile.* Suit le registre ; la marque noire avec A. G. se trouve au verso du feuillet CXCV. (Arsenal, 6672, T.)

1513

Legēda de Sancto Bernardino.

Au-dessous du titre, copie, retournée, du St Bernardin du Dante, de 1512, bois d'une jolie exécution. A la fin : *Finisse. In Venetia Stampata per Simone de Luere nela contrata de Sancto Cassiano. Adi. xvi Luio M.D.XIII ;* au-dessous, marque et registre.

1513

Justiniano (Agostino). *Precatio pietatis ple | na ad devm omnipoten | tem composita ex dvo | bvs et septvaginta | nominibvs divinis | hebraïcis et la | tinis vnà cum | interprete | commenta | riolo.*

In-8°, en lettres rondes, de 17 feuillets non chiffrés, le verso de l'avant-dernier et le dernier sont blancs. Sur le

verso de *Aiiij* et au recto du feuillet suivant un grand bois ; au recto de *B*, une page d'hébreu. Le texte, imprimé en un caractère bizarre, ressemblant à du romain mêlé de semi-gothique, commence ainsi : *Augvstinvs Jvstinianvs genvensis, predicatorii ordinis, Stephano Savlo salutem. Bononia Callen. Aug. M.D.XIII.* (Biblioteca Colombina.) Selon Quétif et Echard, *Scriptoro ord. prædic.*, II, 98, cette pièce aurait été imprimée à Venise par Alessandro Paganino di Paganini, en 1513. (Harrisse. *Excerpta Colombiniana,* page 209.)

1513

Æneas Sylvius. *Epistole de due amãti Cõposte dala felice memoria di Papa Pio : traducte ĩ vulgar.*

In-4° goth. ; au-dessous du titre, grand bois, ombré, avec des noirs très accusés : au premier plan, le Pape, coiffé de la tiare ; derrière lui, assis, les cardinaux, et au-dessus de sa tête, le Christ en croix ; bois mal dessiné et taillé sans soin ; au-dessous, la marque de Sessa. A la fin : *Impresse in Venetia per Merchio Sessa adi xxxi. Septẽ. M.D.XIII.* (Cette édition, qui nous avait échappé, se place après celle de 1504, décrite par nous à sa date.)

1513

Savonarole. *Opera singulare del doctissimo Padre F... cõtra Lastrologia diuinatrice in corroboratione de le refutatione astrologice del. S. cõte Jo. Pico de la Mirãdola.*

In-8° goth., 36 ff. num. ; au-dessous du titre, le Savonarole, écrivant, tourné à droite. A la fin : *Finisse... In Uinetia per Lazaro de Soardi nel anno. 1513. adi. 6 Octubrio.* Marque noire ·*L*··*S*· *O.* (Col. E. Piot.)

1513

Drusiano dal Leone Elquale tracta de le Bataglie dapoi la morte | di Paladini. Et de molte ꝛ infinite bataglie scriuendo | damore ꝛ di molte cose bellissime.

In-4 de 40 ff. à 2 col. de 48 lig., caract. rom. 15 chances en stances de 8 vers, avec fig. en bois. Au titre un bois représentant un chevalier armé. Au recto du dernier f. : *Finito el libro de drusiano dal leone disce | so dala nobel schiata de bouo nelqual | libro si contiene diuerse e mirabile bataglie | sotto breuita : & come esso Drusiano con | quisto tutto el mondo Impresso in Ve | netia nel Anno. M. ccccc. xiii Octubrio.* (Brunet, vol. 2e, col. 843. Hain 6410 ; — Melzi et Tosi, page 142, *Bibliografia dei Romanzi di Cavalleria*). — Cette édition, très rare, est la plus ancienne que l'on connaisse de ce poème. Hain la décrit en la plaçant au XVe siècle, tout en faisant observer que les chiffres de la date peuvent indiquer 1513, ce qui est possible.

1513

Cantorinus Compendium musice. Jesus. In hoc volumine continentur infrascripti tractatus. Primo deuotissimus trialogus beati Antonini archiepi florentini ordinis predicatorum super euãgelio de duobus discipulis euntibus in emaus. Secũdo.... Au recto 17 : *Cãtorinus Romani cantus vtilissimũ cõpẽdiolũ...*

In-12, titre en lettres gothiques rouges ; 8 feuillets par cahier ; pages numérotées jusqu'à 120. — Au-dessous du titre, la marque rouge de Giunta. Au verso 2, une main harmonique couverte d'indications musicales. — Verso f. 16, l'*Arche d'alliance*, avec le chien, signée à droite

petit *L*, copie de l'*ia* gothique, bois ombré. Verso f. 71 : une *Annonciation,* avec le petit chien et la signature *L* dans le bas, à gauche. Ces deux bois avaient déjà paru dans le *Breviarium monasticū* de 1511 de Giunta. — Recto f. 97 : petit bois au trait pour l'Office des morts : un prêtre jetant de l'eau bénite sur une agonisante étendue sur un lit; cette gravure, de la grandeur des jolies vignettes du *Processionale* de 1494, se retrouve dans une nouvelle édition du *Processionale* d'août 1513, page 31. (1)

Page 120 : *Finis Cantorini Romani : impressi Venetijs p dñm Lucantoniū de Giunta Florentinuz : Anno dñi millesimo q̃ngentesimo tertiodecimo die vo tertio decẽbris.* — Le registre et la marque rouge de Giunta (Librairie Rosenthal et Bibliothèque de M. de Landau).

Dans une édition très postérieure (1549), publiée par Petrus Liechtenstein, la gravure du frontispice de 1513 a disparu; le chien de l'*Arche d'alliance* et celui de l'*Annonciation* ainsi que la signature L, ont été supprimés. Enfin, on a substitué à l'*Office des Morts* une *Résurrection des Morts.*

1513

Corvus (Andreas). *Liber de Chiromantia, Venetiis, Aug. de Zannis, 1513.*

Petit in-8. « Ce livre rare contient plus de 150 gravures sur bois, de la grandeur des pages, le titre se trouve au verso du premier feuillet, le recto est occupé par une gravure, où l'on voit trois hommes, dont l'un est sans doute l'auteur du livre. » (Deschamps, colonne 322.) Nous

(1) PROCESSIONALE ROMANUZ *cum officio mortuor* | ... etc. — Verso f. 4 : Procession de l'édition de 1494, lettres ornées; p. 9 : bois au trait ; p. 31 : bois cité : p. 65 : bois ombré, p. 184 : *Venetiis p Lucantoniū d Giūta Floreñ anno Christi 1513 die Vo.xxiij Augusti* (en lettres gothiques rouges et noires).

ne connaissons pas cette édition, mais d'après les indications de Deschamps, le bois aux trois personnages semble être le même que celui de l'édition suivante. La justification est différente.

1519. — *Opera noua de Maestro Andrea coruo da Carpi habita alla Mirandola tratta dela Chiromantia stâpata con gracia.*

In-12, lettres rondes, 11 feuillets préliminaires sur l'art de la chiromancie ; au-dessous du titre, un corbeau noir dans un octogone à double trait, une étoile dans le haut à gauche, à la hauteur de la tête de l'oiseau. Au verso, un ornement à fond noir fait d'un ruban blanc et formant une croix avec les lettres V H S ; le recto suivant, une main au trait avec les indications chiromanciques ; verso de ce feuillet, trois personnages debout ; celui du milieu montre sa main à celui de droite qui lui dit sa bonne aventure ; celui de gauche est appuyé sur son épaule ; dans le haut, à droite, un écusson suspendu à un arbre, portant le corbeau noir ; grand bois ombré d'une exécution peu remarquable ; à partir du verso D toutes les pages sont occupées par une main avec l'indication des lignes et de ce qu'elles promettent. Le dernier feuil. contient le même ornement à fond noir que le verso du premier feuillet, avec un grand X surmonté d'une petite croix ; dans le triangle supérieur de l'X les deux lettres *ND* ; dans celui de dessous *FS* ; au-dessous, en lettres noires, sur fond blanc, *SOLI · DEO · ONOR · ET · GLORIA*. Dans le bas de la page : *Stampata In Marzaria Alla libraria dal Iesus Appresso San Zulian ad instantia de Nicolo Et Dominicho Fradeh. MDXIX Adi Xiiii Zener.* (Marciana.)

« De cet auteur et de cet ouvrage de chiromancie il existe une édition indiquée ainsi dans le catalogue de la bibliothèque de Christiano Gottlieb Schartz : *Excellentissimi et singularis viri in chiromantia exercitatissimi magistri*

Andreæ Corvi mirandulensis libellus chiromanticus cum fig. In-8° ; il n'y a ni date ni indication de lieu, mais l'ouvrage est dédié au marquis de Mantoue Gianfrancesco Gonzaga, ce qui nous indique qu'il fut imprimé vers la moitié du XVe siècle. Une édition italienne de ce même livre est indiquée par M. Jacopo Morelli sous ce titre : *Opera...* Je ne saurais dire si c'est une traduction du livre latin ou si dans le catalogue il est décrit d'une façon exacte. » — (*Biblioteca Modenese*, par Girolamo Tiraboschi. — Modena 1782, tome II, page 191.)

1513

C. Plinii. Secundi | Cheronensis his | toriæ naturalis Libri | XXXVII. aptissimis figu | ris exculti ab Ale | xãdro Benedi | cto Ve. phy | sico emen | datiores redditi.

In-fol. 14 ff. prél. et 219 ff. chiff. fig. sur bois. A la fin : *Explicit. C. Plinius Secundus de naturali hystoria nunc primum diligentissime ab Alexandro benedicto phisico recognitus cunctisqz erroribus expurgatus. Impressus Venitiis summa diligentia per Melchiorem Sessam Anno reconciliate nativitatis. M.D.XIII.*

A la suite se trouve : *Castigationes Plinii Hermolai Barbari,* 160 ff. divisé en 2 parties.

1516. — *Historia naturale di Caio Plinio secondo di lingua latina in fiorentina tradocta per il doctissimo homo Misser Christophoro Landino fiorentino nonamente correcta.*

In-folio, lettres rondes, 2 colonnes, 14 feuillets préliminaires, 259 numérotés ; 37 bois de différentes mains, ombrés, mais assez médiocres ; grandes initiales. *In Ve-*

netia per Marchio Sessa et Piero di rauani bersano compagni, 1516. Adi, 14, de Agosto. (Bibl. Nat. Rés. S. 24.) Au-dessous le registre.

1525. — *C. Plinii secundi, naturalis hystoriae Libri XXXVII e castigationibus Hermolai Barbari ac codicis in alemania impressi et emendatissime editi, addite indice et copiosissimo, figurisque ad singulorum librorum materiam aptissimis.*

In-folio de 119 feuillets numérotés; caract. rom. Registré aa-bb-a-R-A. Frontispice avec marque typographique. Grand encadrement légèrement ombré, avec sujets et ornements variés : dans la partie supérieure, les portraits de Diogène, Platon, Aristote et Thémistius, chacun dans une niche. Au bas de la page, un sphinx ailé; à sa droite, Mucius Scévola; à sa gauche, une femme évanouie entre les bras d'hommes qui la soutiennent. Les côtés sont ornés de petites compositions relatives à des faits de l'histoire romaine. Nombreuses vignettes dans le texte; deux petites cartes géographiques. Lettres ornées.

A la fin : *Explicit. C. Plinii secundi de naturali historia elegantissimum opus, novissime collatis tam antiquissimis exemplaribus quia est, et in Alemania et ubi vis impressis, diligentissime post Alexandri benedicti physici recognitionem, cunctis erroribus expurgatum, et ubi duplex lectio erat annotatum in margine. Addita est tabula vel index et vis copiosissimus Ioannis Camertis. Impressum Venetiis summa diligentia per Melchiorem Sessam, et Petrum Serenae, socios, anno reconciliate nativitatis MDXXV. Die XXIIII Martiis* (Bibliothèque nationale de Florence).

1514

Opa dilecteuole & nuoua della Cortesia Gratitudine & Liberalita. ℭ Composta in parlare elegantissimo dallo Eximio Philosopho Maestro Bernardo Hylicini ciptadino Senese.

In-4° à 2 col. de 24 ff. (a-f, par 4). Lettres rom. Au-dessous du titre, un bois représentant l'auteur étudiant dans sa bibliothèque, avec la légende : *BERNARDO HYLICINIO;* init. gravées. A la fin : *Stãpata in Venetia per Georgio di Rusconi Milanese ad instantia di Nico* (sic) *Zopino & Vicenzo compagni. A di. vi. Marzo del MCCCCC.XIIII. Regnante Lynclito Principe Leonardo Lauredano.* (Catalogue de M. de Landau, tome 2, page 328 ; communication de M. Roediger).

Une autre édition du 6 juin 1515 du même imprimeur pour les mêmes libraires doit contenir les mêmes bois. (Brunet, t. III, col. 406.)

1514

Grãmatica Georgii | Vallae | Placentini.

In-4° ; 8 feuillets par cahier; au-dessous du titre, le professeur dans sa chaire entouré d'élèves, emprunté au *Crescentius.* A la fin : *Venetiis arte Simonis de Luere : Sumptibus uero Laurentii Orii de Portesio Anno... M.D.XIIII. Mensis Martii.* Au-dessous le registre. (Marciana, 1375.)

1514

Recetario de Galieno Optimo e probato a tutte le infirmita che achadono a Homini & a Dõne de dentro

& di fuora li corpi. Tradutto in Vulgare Per Maestro Zuane Saracino Medico Excellentissimo Ad Instantia De lo Imperatore. Cum Gratia & Priuilegio.

In-4° de 31 ff. ch. Bois au frontispice, représentant à gauche un apothicaire préparant des médicaments, à droite un médecin (?) écrivant avec trois autres personnages. Cette figure est ombrée. Au recto du f. 7, l'homme anatomique ; au verso du même f. la *table de la lune.* Init. fleuronnées et la marque de l'imprimeur. A la fin : *Stãpato in Venetia p Georgio d'ruscõi Milanese adi. 15 de Aprile. i5i4.*

1524. — *Recettario di Galieno Optimo e probato a tutte le infirmita che achadono à Huomini et a Done di dentro et di fuori li corpi. Et.... Tradutto in vulgare per maestro Zuane Saracino Medico Excellentissimo ad instantia de lo Imperatore.*

In-8° ; caractères gothiques à deux colonnes. Au-dessous du titre, un bois représentant un malade avec trois médecins. A la fin : *In Uenetia per Ioane. tachuino de Trino. Anno dni D.M.xxiiij a di 16. nouebrio.* (Molini... *Operette...* p. 164.)

1514

Dati (Juliano). *Incomincia la passione de Christo hystoriata in rima vulgare secundo che recita e representa de parolla a parolla la dignissima compagnia de lo confallone de lalma citta de Roma lo venerdi sancto in lo amphitheatro fabricato da Tito et Domitiano Imperatori il qual loco hoggi di se chiama Colloseo.*

In-8° de 32 ff. non chiffrés registrés de A. à H. ; caractères romains. Au frontispice un petit bois tiré en rouge ; au

verso une *Crucifixion* occupant toute la page : les Marie au pied de la croix pleurent la mort du Sauveur. 31 petites vignettes rappelant divers épisodes de la vie et de la mort du Christ. A la fin. *Finita la representatione della passione composta per miser Iuliano Dati Florentino e per miser Bernardo di maistro Antonio Romano e per miser Mariano particappa. Impressa Venetia per Zorzi di Rusconi milanese ne lanno del nostro signor mille e cinquecento e quatordeci. A di jj de zugno.* (Bibliothèque Nationale de Florence ; C. Battines, page 20).

1519. — *Incomincia la passione de Christo Historiata in rima vulgare secundo che recita e representa de parole a parola la dignissima compagnia delo confallo ne Roma Venerdi sancto in lo loco dicto Coliseo.*

Petit in-8, signatures A-Diiii, lettres rondes, figures sur bois. A la fin : *Finita la representatione della passione cõposta per Misser Iuliano Dati Florentino e p Misser Bernardo di maestro Antonia Romano e per misser Mcriano Particappa... Impressa in Venetia per Alexandro di Bindoni, 1519, adi 1 agosto.* (Brunet, vol. II, col. 530. Cat. Soleinne, dernière partie n° 356).

1525. — *Rappresentazione della passione di Iesu Xpo.*

Petit in-8 signature A-F 4 ; avec figures. Cette édition se termine par *Resurrettione di Christo historiata in rima vulgari.* Le colophon porte : *Vineggia per Francesco di Alex. Bindoni et Mapheo Pasyni. 1525.* (*Bibliografia* de C. Battines, page 21.) — Brunet T. II col. 530. — Cat Soleinne T. IV, n° 4020).

1514

Incomincia il libro vulgar dicto la Spagna in quaranta cantare diuiso doue se tratta le battaglie che fece Carlo magno in la prouincia de Spagna.

In-4°, de 96 ff. (a-m, par 8). Car. goth. à 2 col. Au-dessous du titre, une figure sur bois, représentant Charlemagne chevauchant à la tête de son armée ; au fond, une forteresse. Ce bois, est légèrement ombré, tandis que les 51 autres, intercalés dans le texte, sont à simples contours. Le dessin de ces gravures est fort raide. A la fin : *Finito il libro chiamato la Spagna Impresso i Venetia per Guielmo da Fontane. Nel M.CCCCC. Xiiij. adi. ix. de setembrio.* (Bibliothèque de M. de Landau).

La Bibliothèque Nationale (Rés. Y 3539) possède un exemplaire de ce livre in-4, en caractères ronds, *Questa sie la Spagna Historiata.* Au-dessous du titre bois ombré, avec des noirs très accusés, qui ne semble pas vénitien : des guerriers à cheval, qu'une rivière sépare d'un chef assis sur un trône ; dans le fond la mer ; au 2e feuil. bois au trait : un prince sur son trône entouré de chevaliers. Dans le texte, nombreux petits bois dont plusieurs empruntés aux publications vénitiennes, entre autres au Tite Live. Le colophon et la fin manquent. Au dernier feuillet : *Questo sie gano traditore* (V. Brunet t. V, col. 471. Tosi page 277).

1514

Sola virtus fior de cose no | bilissime e degne de di | uersi Auctori cioe So | netti : Capituli : Epi | stole : Egloghe : Dispe | rate : e vna cõtra dispera | ta : Strõbotti e Barzelette.

Petit in-8°, 48 feuillets, lettres goth. Au-dessous du titre un bois légèrement ombré, trois personnages donnant une sérénade à une dame que l'on aperçoit à sa fenêtre à droite ; vignette médiocre. A la fin, page 48, *Impressa in Venetia per Simone de Luere. M. D. XIIII. Adi. XIIII. Octobrio.* (Marciana 2429).

1514

Caracciolo de Litio (Frate Roberto). *Prediche de frate Roberto uulgare noua | mente hystoriate et corepte secundo | li Euangelii che se contengono | in le ditte prediche.*

In-4°, de 120 ff. sig. a-p (par 8 ff.). Au-dessous du titre goth. mauvais bois ombré, de la largeur de la page : le Christ apparaissant à cinq personnages, deux à gauche et trois à droite ; 48 petits bois, qui presque tous sont tirés de la *Bible de Mallermi ;* un cependant est emprunté au *Legendario* de 1494 ; les autres que nous croyons originaux, sont ombrés et traités à la manière florentine, avec des noirs très accusés, dans les terrains et les coiffures surtout. Verso du dernier feuillet : *Finisse il quadragesimale del nouello Paulo frate Roberto facto ad complacẽtia etc.... — Impresso in Venetia per Augustino de Zanni da portese. Adi. Viii. Nouẽbrio. M.D.XIIII.*

1524. — *Prediche de Fra Ruberto Vul | gare Nouamente Hystoria | te e correcte secondo li | Euangelii che se cõ | gono in le dicte | Prediche.*

In-4°, 8 feuillets par cahier ; sous le titre, bois ombré de forme circulaire, représentant Caracciolo écrivant à son pupitre ; la circonférence est inscrite dans un carré, et l'espace compris entre elle et les angles du carré est au pointillé noir avec un petit ornement blanc ; la page est

entourée d'un ornement à fond noir avec les deux lions dos à dos dans la partie inférieure. 48 petites vignettes sans valeur artistique, de la même main que le bois du titre; la taille est épaisse et sans finesse. A la fin : *Impresso in Venetia p Ioãne Tacuino da Trino, Nel. M.D.XXIIII. Adi. VIII de Agosto.* Suit le registre. (Marciana 1407.)

1514

Marci Valerij Martialis epigrammata.

In-folio; au-dessous du titre, le Saint Georges perçant le dragon de sa lance, avec la signature *F. V.* Encadrement composé de petits blocs, rinceaux, *putti*, etc. — Après la table, feuillet IV, *Amphitheatrum Caesaris,* bois ombré médiocre, répété au verso; verso du feuillet VII, bois rectangulaire, ombré : un personnage (Martial?), offre son livre à un autre personnage (l'Empereur?), portant une couronne de lauriers sur la tête et assis sur une estrade; nombreux personnages; au-dessus et au-dessous de cette gravure, un grand bois à fond noir avec ornements blancs; dans la partie supérieure, une sirène; dans la bande inférieure des dauphins; emprunté au *Supplementum chronicarum* de 1506. 14 bois très médiocres, dont quelques-uns imités de la *Bible de Mallermi* ou du *Tite-Live. Impressum Venetiis per Georgium de Rusconibus Mediolañ. Anno dñi. M. D. XIIII. Die V Decẽbris.* Puis le registre.

1521. — *M. Val. Martialis Epigrammation.*

In-folio; encadrement ombré; feuillet VII, mauvais bois de la largeur de la page : dans un bosquet, Martial, assis, couronné par une Muse; 14 petits bois, ceux de l'édition de 1514. Verso 136, *Venetiis per Guilielmum de Fontaneto Montis ferrati. Anno Domini. M. D. XXI. Die V Nouembris...* Suit le registre.

1514

Jacopone da Todi. — *Laude de lo contemplatiuo e extatico | B. F. Iacopone de lo ordine de lo | Seraphico S. Francesco.*

In-4° ; 8 feuillets préliminaires, 128 chiffrés ; figures sur bois. A la fin : *Venetiis per Bernardinum Benalium Bergomensem. Anno Dñi. 1514. Die quinto Mensis Decembris.* (Cat. de M. de Landau, p. 263).

1514

Theorica et Pratica perspicacissimi Sigismundi de Fantis Ferrariensis in artem mathematice professoris de modo scribendi fabricandique omnes litterarum species. Cum Gratia & Priuilegio.

In-4° ; 8 ff. lim. et 68 ff. sign. *A. J.* (par 8, à l'exception de *C* qui est en 4 ff.) Car. rom. Bois au-dessous du titre (la manière de tenir la plume). Une gravure pareille se trouve au verso du 8e f. et est répétée au recto de *B* 2. Belle bordure à fond noir, des *Prediche delle Feste* de Savonarole (1513), et grande initiale gravée au verso du 2e f. préliminaire, répétée au r. de *A* 1, au verso de *D* 1, au v. de *F* 2, et au v. de *H* 1. Verso du 8e f. un torse avec les mains, l'une écrivant, l'autre tenant le papier. *A* 6 v : bois représentant le nécessaire du copiste, qui se compose d'une plume, d'un encrier (en forme de calice), d'un couteau, d'une paire de ciseaux, d'un compas et d'une règle. A la suite, des figures géométriques, un alphabet de lettres « modernes » (goth. minuscules), un autre de lettres françaises (*littera gallica,* minuscules), et un troisième de majuscules « antiques » (majuscules romaines). Vers la fin, une gravure représentant la manière de « doubler » les lettres. Initiales fleuronnées. A la fin :

Impressum Venetiis per Ioannem Rubeum Vercellēsem. Anno Domini. M. CCCCC. xiiii. Kalen. Decembris. (Bibliothèque Landau et Bibl. Nat. Rés. V. 1457).

1514. — *Sigismundi de Fantis præclarissimus liber elementorum litterarum.*

In-4° ; ouvrage écrit en italien quoique sous un titre latin. Les pages sont entourées de bordures et donnent la proportion mathématique des lettres. A la fin : *Venetiis, per Joannem Rubeum,* 1514. (Brunet, t. II, col. 1178).

1514

K. C. M. H. Eremita. S. D. Au dessous : *Inspiritto Diueta Humilita e mansuetudine pace e salute a noi sia sempre nel Signore figliola mia in Christo Iesu obseruandissima.*

Pet. in-8° de 10 ff. Au recto du premier feuillet, charmant petit bois au trait, du style *b* : saint Jérôme à genoux au pied de la croix; à droite le lion; dans le fond une biche et une église ; recto du 10e feuillet : *Venetiis, per Simonem de Luere. M. D. XIIII.* Cet imprimeur *Simon de Luere* employait encore de 1510 à 1514, des graveurs au trait fort habiles, comme nous l'avons vu à propos du *Tractatulus ualde utilis* de 1510. (Marciana 70992).

1514

Regule de la vita Spirituale et Secreta | Theologica: Compilate per el Rdo Pa | tre Dom Pietro da Luca Canoni | co.

In-4° ; titre gothique, texte en lettres rondes, 31 feuillets numérotés ; au-dessous du titre, une Crucifixion, déjà citée à propos de *Eleutherii Leoniceni vicentini Cano.*

Regul. Carmen in funere dñi nostri Jesu Christi, de 1513, du même imprimeur. Au verso du 31e feuillet : *In Venetia per Simone de Luere. M. CCCCC. XIIII.* Le registre suit. (Marciana 2595).

1515

Stanze bellissime et ornatissime intitulate le Selue damore Composte dal Magnifico Lorenzo di Piero di Cosimo de Medici, opera nuoua.

Petit in-8o, titres encadrés de vignettes sur bois ; une figure sur bois au bas de l'avant-dernier feuillet. *Stampata in Venetia per Georgio di Rusconi Milanese, ad instantia di Nicolo Zopino e Vicenzo compagni, a di xiiii Marzo MCCCCCXV.* Cette édition ne contient que la seconde partie commençant ainsi : *Dopo tanti sospiri.* (Catalogue Yemeniz, page 335. Brunet, T III. col. 1570).

1515

Lotharius. — *Opera nouamente composta del dispreza | mẽto del mondo in terza rima : e hystoriata. | Partita in capituli. xxxii. e uno ternale de | la nostra dona del unico Aretino.* Au verso du titre : *Qvesto libro.... reducto di latino in vulgare ĩ terza rima p me Frate Augustino da Colona d' lordine di scõ Augustino.*

Petit in-8o ; au-dessous du titre, bois ombré : quatre personnages, les pieds sur la terre et la tête touchant les nuages : un vilain, un empereur, un pape et un noble, ayant leurs qualités indiquées par leur coiffure, respectivement placée à leurs pieds; au verso, au-dessus du texte, la marque de Zopino avec *S. N.*. 33 jolies petites vignettes légèrement ombrées ; elles sont toutes de la

même main et un grand nombre signées *C.* Les feuillets D.iii verso et recto portent sur un coffre les deux lettres *I. C.* séparées par une sorte de balustre que nous avons déjà vues dans le Dante de 1512 et le Pétrarque de 1513, l'un et l'autre de Stagnino. Tous ces bois étant du même dessinateur, il est évident que les diverses signatures que nous venons de relever sont celles du tailleur sur bois. A la fin, après la table : *Stampata in Venetia per Georgio de Rusconi Milanese ad instantia de Nicolo Zopinò e Vicenzo compagni Nel. M. D. XV. Adi. XII de Zugno.* (Marciana 2417.)

Brunet, vol 3, col. 1180, ne cite pas cette édition ; il ne parle que de celles de 1517 et 1520 avec fig. sur bois.

1517. — Lotharius. — *Opera nouamente composta del disprezamento del mondo in terza rima et hystoriata...etc...* Au verso du titre : *Questo libro.... reducto ĩ. terza rima p. me Frate Augustino da Colona. d' lordine di Sancto Augustino. El q^le^ libro gia sece (pro fece) Innocẽtio Papa tertio....*

In-8°, figures sur bois. A la fin : *in Venetia p. Gregorio de Rusconi Milanese ad instãtia de Nicolo Zopino et Vicenzo cõpagni. Nel M. D. XVII. Adi v. de Magio.* (Molini... *Operette* p. 161. Brunet, T. III, col. 1180).

1520. — *Opera novamente composta del disprezamento del mondo in terza rima e hystoriata.*

Petit in-8°, fig. sur bois. A la fin : *Venetia, Nic. Zopino e Vincentio compagno, 1520.* (Brunet, vol. 3, col. 1180). Il est très vraisemblable que ces deux dernières éditions ont les mêmes bois que la précédente.

1524. — *Opera nouamente composta del Desprezamento del mondo in terza rima : et hystoriata...*

In-8° figures sur bois. *Stampata nella inclita citta di Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio compagno nel MDXXIIII, a di X Nouembrio.* (Catalogue Yemeniz, page 336).

S. L. N. D. — *Opera novamente composta del disprezamento del mondo in terza rima et hystoriata.*

Ce livre de Colonna n'est que la traduction de l'ouvrage de Lotharius intitulé *Liber de miseria humanœ Cōdicionis.*

M. Harrisse : *Excerpta Colombinianes,* page 198, cite une édition qui paraît conforme à cette dernière, quoique le titre ne soit pas identique.

1515

Opera noua del magnifico caualiero misser Antonio Phileremo fregoso ī titulata Cerua Biancha.

Petit in-8° ; titre gothique, le texte en caractères ronds. Au-dessous du titre, bois ombré médiocre, représentant une biche à côté d'une pièce d'eau ; dans le fond un rocher de chaque côté, et un arbre au milieu. A la fin : *Stampata in Venetia per Alexandro di Bindoni. M. D. XV. Adi. xi. Octub.* (Marciana 2418).

Brunet ne cite pas cette édition. La première qu'il signale à Venise est de M. Sessa, 1516. Il n'indique pas si le bois s'y trouve (vol. 2, col. 1388).

1521. — *Opera nova... Intitulata Cerva biancha.*

Petit in-8° ; lettres cursives. Au-dessous du titre, bois ombré : un chasseur avec deux chiens, *Pensier* et *Desio,* poursuit la *Cerva Biancha;* dans le fond une forêt. A la fin : *Stampata in Venetia per Nicolo Zopino e Vincētio cōpagno... Nel. M. D. XX. I. Adi. xvii. del mese di Agosto.* (Marciana 2166).

1525. — *Opera nova del magnifico cavaliero messer Antonio Philaremo Fregoso intitolata Cerva biancha. Corretta novamente.*

In-4° de 40 ff. non chiffrés ; caract. cursifs ; registres de Aii-Kii. Au frontispice, une gravure ombrée, représentant la chasse, de l'édition précédente. A la fin : *Stampato nella inclyta Citta di Venetia per Nicolo Zopino de Aristotile de Ferrara. Del MCCCCCXXV. Adi XXII de marzo. Regnante lo inclyto Principe messer Andrea Gritti.* (Bibliothèque Nationale de Florence).

1515

Postilla Guillermi super epi | stolas et euãgelia : de tẽpore : | et de sanctis : et pro defunctis. De passiõe domi | ni nostri Iesu christi : | et de planetu Bea | te Marie vir | ginis.

In-4° ; goth., 2 tomes en 1 vol. de 106 et 89 feuillets chiffrés, gravures ombrées. Les 40 vignettes de ce livre, d'une très petite dimension, ne sont pas marquées du cachet de l'école italienne, mais elles sont très fines et très naïves. On pourrait même supposer qu'elles sont gravées en relief sur cuivre. Quelques-unes se répètent. A la fin : *Cum diligentia reuisa : ac impensis dni Luce antonii de giunta florentini : Per magistrum Iacobum pentium de Leuco : in florentissima Uenetiarum urbe impressa sub annis Dñi MD V die Vi Novembris.* (Didot. *Cat. raisonné*, col. cxxj).

1515

Opera noua de Zoan Francesco Straparola da Carauazo nouamente stampata.

In-8° ; sous le titre, mauvais bois ombré : au premier plan, l'auteur à genoux, couronné par une femme assise ;

derrière eux quatre personnages, dont un joue de la guitare ; bois emprunté au frontispice de l'*Opera Noua del Fecũdissimi G. Pietro Pictore Arretino* du 22 Janvier 1512 et qui reparaîtra au titre du *Compẽdio de Cose noue* de Vicenzo Calmeta, publié par Rusconi, en janvier 1516. A la fin : *Stampata in Venetia per Alexandro di Bindoni. M. D. XV. Adi. xv. Novembris.* (Marciana 2432).

1515

Doctrina del ben morire composta per el R. P. Dom Petro da Lucha ; con molte utile resolutione de alchuni belli dubij Theologici.

In-4° ; 9 bois, dont dont un sur le titre ; 2 sont relatifs à l'*Ars Morinedi. Venetia, Simone de Luere, 1515.* (Tross, 1876, p. 80, n° 739).

1515

Savonarola (Mich.) *Libretto de lo excellentissimo physico maistro...: de tutte le Cose che se manzano comunamente pin che comune ;...*

In-4 ; Crucifixion au verso du titre. *Venetia, per Bernardino Benalio 1515.* (Libri, 1859, page 328. Brunet, t. V, col. 173.)

1515

San Pedro (Diego de). *Carcer damore traducto dal magnifico mi | ser Lelio et Manfredi ferrarese de idioma | spagnolo inlingua materna : novamen | te stampato. Cum Gratia.*

In-8°, au-dessous du titre, un bois ombré d'une exécu- assez médiocre : le poète assis, de face, la main gauche

sur un livre, paraît inspiré ; un ange, planant au-dessus de lui, soutient une couronne au-dessus de sa tête. A la fin : *Stãpata ĩ Venetia. 1515.*

1521. — *Carcer d'amor.*

Petit in-8° ; *Venet., Bernardino de Viano,* 1521.

Réimprimé à Venise, en 1525 (Cette édition n'a ni figures ni marque d'imprimeur, elle est de *Gregorius de Gregoriis),* 1530, 1533, 1537, 1546, 1553, etc., pet. in-8°. Plusieurs de ces éditions ont des gravures sur bois. Brunet, vol. 5, col. 112.)

1515

Bonaventura de Bria (Fr.). *Regula musice plane.*

Pet. in-8°, lett. rondes, fig. sur bois au titre et musique notée. *Impresso in Venetia, per Georgio de Rusconi Milanese. Nelli anni M. D. XV.*

L'édition de Brescia 1500, que donne Brunet comme la première de ce rare opuscule, est un pet. in-4°, goth., de 16 ff. (Deschamps, vol. 2, col. 990.)

1524. — *Regula musice plane venerabi | lis fratris Bonauenture de Brixia ordinis Minorum.*

Petit in-8°, de 32 ff., lettres rondes, cahiers de 8 feuillets ; au-dessous du titre, bois ombré réprésentant huit chantres devant un pupitre, où se trouve un livre de musique ; bois médiocre, de taille un peu commune et manquant de finesse ; verso Aiiii, main harmonique, avec les lettres F. B. en monogramme ; lettres ornées à fond noir ; musique ; au dernier feuillet : *Impressa in Venetia per Io. Francisco et Io. Antonio de Rusconi Fratelli. Nelli anni del signore. M. D. XXIIII. adi. x. Octobrio...* Au-dessous, le registre ; au verso, petit bois ombré, représentant saint Georges tuant le dragon ; au-dessous, la marque noire

en forme de circonférence avec les lettres *F. & A.* à gauche du rayon vertical, *R.* à droite, *M.* au-dessous du diamètre horizontal. (Librairie Rosenthal.)

1515

Arcadia del dignissimo homo Messer Iacomo Sannazar... nouamente stampata; et diligentemente correcta.

Petit in-4° ; sur le titre, un bois ombré médiocre, représentant dans une forêt un faune portant une statuette de femme nue dans la main droite et un bouclier dans la gauche ; de chaque côté, un personnage ; ce bois se retrouve en tête de *Opera noua* de Callenutio de 1517. A la fin : *Venetia ad instantia de Gregorio de Rusconi milanese Nel. M. D. XV.* (Molini, *Operette,* p. 160 et Brunet vol. 5, col. 129).

1521. — *Arcadia del dignissimo homo messer Iacobo Sannazaro gentihvomo napolitano.*

Pet. in-8°, titre encadré d'un ornement ombré ; au verso, bois ombré de 1515. A la fin : *Stampata in Venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagno nel M. D. xxi adi xix, de Decembrio.* Sur le recto suivant, marque de Zopino. (Marciana 6410).

1522. — *Arcadia del dignissimo homo Messer Iacomo Sannazaro Gentilhuomo Napolitano. Nouamente stampata et dilgentemente Correcta.*

In-8°, caractères gothiques avec registre *A-I.* Sur le frontispice, une gravure sur bois. A la fin : *Impresso in Venetia per Zoanne Francisco et Antonio fratello di Rusconi nel Anno del Signore M. ccccc. xxij die xx Zugno.* (Molini... *Operette*... p. 164).

1524. — *Arcadia del dignissimo homo messer Iacobo sannazaro gentilhvomo napolitano.*

In-8° ; signatures A. I. 8 feuillets par cahier, sauf 1 qui en a 12 ; lettres rondes ; titre encadré d'un joli entourage légèrement ombré, avec deux putti, aux extrémités de la partie inférieure ; nous le retrouvons dans le *Laberinto d'amore* de Boccace de 1525 ; au verso du titre, bois décrit à propos de l'édition de 1515. A la fin la marque de Zopino, avec la femme à genoux et au-dessous le colophon : *Stampata nella inclita Citta di Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio compagno. M. D. xxiiii. Adi. x de Settêbrio.* (Bibl. de l'Arsenal 4187. B. d.).

1515-1516

Apocalipsis iesu christi. Hoc est reuelatione fatta a sancto giohanni euangelista, cum novo expositione: in lingua volgare coposta per el reuerendo theologo ed angelico spirito frate Federico veneto Ordinis predicatorum.

In-folio ; titre rouge et noir gothique, entouré d'un ornement fait d'entrelacs affectant en quelque sorte le style arabe, sur fond noir pointillé ; nombreuses lettres ornées du même style ; 2 feuillets préliminaires en petits caractères Paganini ; XCI feuillets (de 8 ff. par cahier) pour la première partie en plus gros caractères Paganini ; 16 feuillets pour la seconde partie, dont le texte est gothique ; le verso du dernier feuillet de la première partie porte un colophon : *Qui finisse la expositione del reuerendo theologo frate Federico veneto nelle prophetie : ouer reuelationi de S. Giouanne ditte Apochalypsis nouamente deducte in luce per Alexandro Paganino in Venetia del M.D.XV. Adi. VII. de Aprile ;* le registre suit. La seconde partie commence par APOCHA | *lypsis ihesv* | *christi*, au-

dessus d'une gravure représentant *Jésus dans la barque* signée. *z. a.*; avec cette légende en lettres rondes, FLVCTVA | *bit sed non de* | *mergetur;* au verso commence le texte gothique : *Incipit prologus in Apocalypsim...* Les rectos des feuillets suivants sont occupés par les grands bois, le texte latin gothique occupant les versos des pages ; au verso de la quatorzième gravure, à la fin du chapitre XXII : *Impressa per Alex. Pag. Anno a natiui. domini. M.D.XVI.* Le verso du quinzième bois est blanc. Voici la description de ces célèbres copies empruntées en partie à l'*Albert Durer* de Thausing, traduit par M. G. Gruyer (p. 186 et s.) : 1er bois. *Martyre de saint Jean l'évangéliste,* auquel assistent l'empereur Domitien et au dernier plan de nombreux spectateurs ; saint Jean est à gauche, Domitien, tenant son sceptre, à droite ; signé dans le bas à droite. *z. A. D.* Copie retournée d'après Albert Durer. 2e *Vocation de saint Jean*, sans signature ; ici Dieu le Père tenant une clef, de la main gauche, au lieu d'un livre, est debout, au lieu d'être assis, et saint Jean couché dans les nuages regardant Dieu, au lieu d'être à genoux, les mains jointes et la tête baissée. 3e *Portes ouvertes de la voûte céleste.* Même sujet que dans Durer, mais retourné. Le trône de Dieu dans une *mandorla* entouré des vingt-quatre vieillards ; l'agneau qui doit ouvir le livre aux sept sceaux placé sur les genoux de Dieu est tourné à gauche ; le paysage du bas est mal copié. Signé en bas à gauche *I. A.* 4e *Les quatre cavaliers apocalyptiques.* Copie retournée des plus médiocres ; au lieu du trident le 4e cavalier, la Mort, tient une faux. 5e *L'ouverture du cinquième et du sixième sceau ;* retournée : 6e les quatres anges qui retiennent les vents et l'apposition de la croix sur le front des cent quarante-quatre mille saints. 7e *Distribution des trompettes aux sept anges,* et des plaies dont les cinq premières frappent le monde. Copie retournée. 8e *Les quatre anges tuant la troisième partie de l'Humanité ;* dans le

haut Dieu le Père tenant des trompettes ; copie retournée; dans le bas à droite *I. A.* 9e *L'ange tend à Saint Jean le livre* pour qu'il le dévore ; copie retournée. 10e Debout sur le croissant de la lune, la femme revêtue du soleil et couronnée d'étoiles, tandisque le dragon aux sept têtes ornées de couronnes menace l'enfant qu'elle vient de mettre au monde ; deux petits anges emportent vers Dieu l'enfant nouveau-né ; copie retournée médiocre ; dans le coin à droite en bas. *ZOVA. ADREA.* 11e Combat de l'archange Michel et de trois autres anges contre Satan et ses dragons qui sont précipités sur la terre ; copie retournée, en bas à droite *I. A.* 12e *Adoration des deux monstres sortis de la mer ;* en haut le fils de l'homme assis sur un trône et armé d'une faucille ainsi que l'ange de gauche prêt à commencer la moisson sanglante ; copie retournée ; à droite en bas *I. A.* 13e *Triomphe des élus :* un apôtre agenouillé au sommet de la montagne de Sion, près de l'agneau qu'entourent les 4 animaux, 24 vieillards et les 144 élus ; copie retournée ; à droite en bas *I. A.* 14e *Babylone, la grande prostituée,* au moment où elle va recevoir la punition de ses crimes ; elle est assise sur la bête aux 7 têtes, symbole des 7 collines, et lève de la main droite une coupe à bossettes ; devant elle un groupe d'hommes qui lui témoignent peu de respect. Copie retournée ; à gauche en bas *I. A.* 15e *L'Ange enfermant pour mille ans, au fond de l'abîme le dragon diabolique.* Copie retournée, signée en bas ; à gauche *I. A.* Derrière ce bois, qui est le dernier, se trouve le colophon.

Ces copies doivent leur célébrité aux originaux de Durer qu'elles n'interprètent que faiblement, à leur dimension même, à l'important ensemble qu'elles forment, enfin à la signature complète *Zova Adrea* que porte l'une d'elles. Le tailleur, impuissant à rendre la forte expression de Durer, a italianisé et par suite affaibli ses modèles ; mais malgré tout, le souffle du maître

anime encore ces infidèles traductions. Quant à la gravure du titre, *Jésus dans la barque,* comme elle n'est point taillée d'après Durer, elle semble au premier abord d'un autre graveur. Toutefois un examen plus attentif permet de reconnaître la manière un peu lourde et ronde de manœuvrer le couteau à travers le bois qui est ordinaire à Zoan Andrea. Nous nous proposons du reste de consacrer à cet artiste, ou plutôt aux divers Zoan Andrea, une étude spéciale qui déterminera, avec quelque précision, le rôle du graveur des copies de l'*Apocalypse.*

DUC DE RIVOLI.

(A suivre.)

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

NOUVEL ARMORIAL DU BIBLIOPHILE, guide de l'amateur des livres armoriés par Joannis Guigard. *Paris, Emile Rondeau,* 1890, 2 vol. gr. in-8 de XVII-390 et 494 pp. (Prix : 50 fr.)

Les livres de provenance sont aujourd'hui, plus qu'ils ne l'ont jamais été, recherchés par les amateurs et les bibliophiles. Un ouvrage, si médiocre qu'en soit le texte, si vulgaire qu'en puisse être la composition typographique, leur devient aussitôt désirable quand il a figuré dans la collection de quelque personnage célèbre et quand sa reliure en porte, frappés sur les plats, les armes ou les insignes. Un exemplaire aux armes authentiques de François Ier, de Charles IX, de de Thou, du comte d'Hoym, ou aux insignes de Grolier et de Longepierre vaut son pesant d'or. Et, si à l'habit, qui ne fait pourtant pas le moine, à en croire le proverbe, s'ajoute un intérêt réel, l'élégance du style ou la curiosité du livre par exemple, l'objet alors n'a plus de prix, et on le voit atteindre dans les ventes des sommes littéralement fabuleuses. On se le dispute avec un acharnement féroce, et l'heureux vainqueur dans cette lutte à coups d'enchères emporte amoureusement l'oiseau rare, guetté depuis combien d'années, pour l'installer avec un soin jaloux dans le

nid qu'il lui a préparé sur le meilleur rayon de sa bibliothèque. Et il y restera sans doute, impitoyablement caché aux regards indiscrets, ou peut-être, au contraire, visiblement exposé, excitant la convoitise des concurrents malheureux. Mais on sait où il est ; c'est une consolation presque ; il repassera certainement sur la table verte de l'Hôtel un jour ou l'autre et, dès l'instant, plus d'un le guigne en secret, allant peut-être même jusqu'à souhaiter la ruine sinon la mort de son détenteur actuel. Car le bibliophile est implacable ; il est cruel. Mais ne faut-il pas lui pardonner sa cruauté en raison même de sa passion pour les livres ?

Mais ce n'est pas tout non plus que d'aimer les beaux livres, il faut encore les connaître ; et si un goût instinctif, un flair naturel vous servent à souhait, il est cependant des choses qu'il est nécessaire d'apprendre, la science héraldique notamment. Les armes et les insignes que l'on rencontre frappés sur le veau ou le maroquin sont si variés qu'il faudrait être feu d'Hozier lui-même pour pouvoir, sur un simple examen, en déterminer les possesseurs.

M. Joannis Guigard, pour mettre les collectionneurs et les néo-bibliophiles en mesure de se guider à travers ce dédale, avait déjà publié, en 1873, un *Armorial* dans lequel il avait reproduit et décrit un grand nombre d'armoiries ; mais ce volume, fort incomplet, ne répondait plus aux exigences des amateurs et l'auteur vient de faire paraître un autre ouvrage, conçu sur une base beaucoup plus large et dont l'économie nouvelle sera, espère-t-il, à la hauteur de la bibliophilie moderne. Ce sont, en effet, deux intéressants volumes que son *Nouvel Armorial*, indispensable à quiconque recherche les livres de provenance royale, princière ou illustre. Ce travail qui a dû coûter à son auteur bien des peines comprend l'explication et l'attribution de tous les symboles qu'il a rencontrés et signalés et, de plus, il renferme des notices sur les amateurs et sur leurs bibliothèques.

Pour faciliter les recherches, M. Joannis Guigard a divisé les bibliophiles en quatre groupes répondant chacun à un mode particulier de l'état social et parfaitement distincts : 1° Maisons souveraines françaises et étrangères ; 2° Femmes bibliophiles ; 3° Amateurs ecclésiastiques ; 4° Amateurs particuliers. Il a aussi fait précéder son œuvre d'un traité succint du blason, accompagné d'un vocabulaire des principaux termes usités en cette science compliquée. Enfin, à la fin de chaque tome, on a établi,

pour les différentes parties de l'ouvrage, une table héraldique des meubles composant les écussons mentionnés.

M. Guigard qui a eu la bonne fortune de se voir communiquer par les plus fameux bibliophiles de France et de l'étranger des pièces curieuses et rarissimes a pu, grâce à cet obligeant concours, nous en donner la reproduction, à côté de tant d'autres plus ordinairement connues.

Voici, par exemple, le *fac-simile* de la reliure d'un livre, appartenant à M. Ernest Petit, un *Vitruve* de 1523, qui porte sur chaque plat un semis de 9 couronnés avec cette légende au milieu : DOVLCE. PLAISANTE. D. qu'on doit traduire par ***Doulce plaisante Dame***. Et M. Guigard se demande si ces 9 couronnés et fleurdelisés ne formeraient pas le *corps* d'une devise dont les mots Charles IX seraient l'*âme*. Quant à la légende, il incline à croire, d'accord avec Brunet, qu'elle s'appliquerait à sa maîtresse, Marie Touchet.

Cet autre fer provient encore de Charles IX dont les relieurs furent Nicolas Ève et Claude de Picques.

Mentionnons aussi, parmi les reproductions du *Nouvel Armorial* une figure emblématique très rare qui se trouve sur les plats d'un volume intitulé : *Ordonnances royaux sur le faict de la justice.* Paris, Galliot du pré et Jehan André, 1539, in-8. C'est l'exemplaire du roi François II et de Marie Stuart ; il fait actuellement partie de la magnifique bibliothèque de M. le baron Double qui le décrit ainsi dans son *Cabinet d'un curieux :*

« Sur les plats, deux Dauphins, frappés avec leur fer habituel dit de François II, soutiennent la couronne royale fleurdelisée ; au-dessous de la couronne, encadré par les deux Dauphins, le chardon d'Écosse. Les plats sont entourés de compartiments de rinceaux avec angles fleuronnés. »

Nous donnons ici le fer de François II, roi de France. Ce fer est excessivement rare.

Nos riches collections publiques ont fourni, comme on peut le croire, de très importants documents à M. Guigard. Relevons (tome I, p. 2) une reliure de Louis XII (Bibl. de l'Arsenal) ; (t. I, p. 4) une reliure de Louis XII et d'Anne de Bretagne (Bibl. Mazarine) ; (t. I, p. 10), une reliure d'Henri II et de Diane. (Bibl. Nationale). La bibliothèque d'Abbeville possède également une curieuse reliure aux armes de Louis XII et d'Anne de Bretagne, reproduite dans le *Nouvel Armorial*. Enfin les collections particulières de Mgr le duc de Chartres, de M. le baron J. Pichon, du comte de Lignerolles, de M. Guyot de Villeneuve, etc., ont aussi donné leur contingent.

Dans un travail du genre de celui qu'a entrepris M. Guigard, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'éviter qu'il se glisse des erreurs ; les éloges que nous venons de distribuer à l'auteur du *Nouvel Armorial* nous mettent plus à l'aise pour en relever quelques unes assez importantes.

Ouvrons le tome I, à la page 67 ; après avoir décrit l'ornementation des deux plats d'un livre frappé à l'effigie de Charles-Quint (recto) et aux armes du Saint-Empire (verso), M. Guigard ajoute : « Ces ornements figurent sur un *elzévier* qui nous a été communiqué par M. Jules Tuchmann, un bibliophile de goût ». Il est difficile d'admettre cette assertion, par la bonne raison que Charles-Quint est mort en 1558 et que le nom des Elsevier, celui de Louis Ier, n'a paru, pour la première fois, au bas d'un livre qu'en 1583 (1). Ce qui est possible, et même vraisemblable, c'est que la reliure a dû être remboîtée sur l'Elsevier en question.

Même tome, p. 25. Le fer (nº 3) que M. Guigard reproduit comme étant celui de Louis XIV, non majeur, est celui de Louis de France, duc de Bourgogne, mort en 1712. Nous avons vu (*Bibliopoliana*, nº 3119), un manuscrit de dédicace à ce prince portant le même fer. On peut, du reste, page 102, voir les armes de la duchesse de Bourgogne accolées à celles de son mari. Ces dernières sont celles que l'auteur de l'*Armorial* attribue à Louis XIV.

On peut de même s'en référer aux monnaies frappées pendant les premières années du Roi-Soleil et sur lesquelles on voit la couronne fermée, en dépit de sa minorité.

Même tome, p. 269. Au nombre des amateurs ecclésiastiques, figure Mgr Double, évêque de Tarbes, archevêque *in partibus*, décédé en 1844. M. Guigard lui attribue des armes qui ne sont pas les siennes, ainsi que l'on peut en juger par le fer que nous communique obligeamment le neveudu vénérable prélat, M. le baron Double :

(1) Drusii (J.) Ebraicarum quæstionum, sive quæstionum ac responsionum libri duo, videlicet secundus ac tertius. *In Academia Lugdunensi*, 1583, pet. in-8 de 126 pp.

C'est après la page 126 de cet ouvrage que se trouve, imprimée sur un feuillet non coté, la mention suivante : *Venenunt Lugd. Batauorum, apud Ludouicum Elseuirium, è regione Scholæ novæ*. M. Ch. Pieters soupçonne que ce feuillet a été ajouté après coup et que son addition serait postérieure au 1er mai 1587.

Il est aisé de voir que les armes reproduites dans le *Nouvel armorial* sont les armes d'un cardinal (cinq pendants) et non celles d'un archevêque ou d'un évêque.

Même tome, p. 243. « Tous les livres de ce grand bibliophile (le cardinal de Bourbon), écrit M. J. Guigard, étaient reliés en maroquin rouge ». C'est là une erreur qu'il convient de relever. La plupart des exemplaires qui ont passé en vente depuis plusieurs années, aux armes de ce prince que les Ligueurs avaient proclamé roi sous le nom de Charles X, sont reliés en maroquin vert (voir *Cat. Yemeniz* nos 1898, 2915 et 3899; *cat. Léon Techener*, 1re partie, nos 10 et 222; *id*, 2e part. no 38.) Au Cat. Didot, juin 1878, sous le no 702, figure un exemplaire des *Mémoires de Mess. Martin Du Bellay, seigneur de Langey*... Paris, P. L'Huillier, 1571, in-8o. Celui-là, également aux armes du cardinal de Bourbon, est relié en veau fauve, compart. en or et en mosaïque. Nous pourrions citer encore d'autres exemples. Il est vrai qu'au cat. du baron J. Pichon, nous trouvons (no 902) un livre provenant de la bibliothèque de Charles de Bourbon, relié en maroq. rouge. Mais c'est une exception.

Tome II, p. 260. L'auteur du *Nouvel Armorial*, en parlant de Charles-Henry comte d'Hoym, avance que le célèbre bibliophile « est peu connu dans sa vie privée et dans sa vie politique ». M. Guigard n'a pas dû chercher bien avidement à se renseigner sur l'ambassadeur de Saxe-Pologne, car il lui eût été facile de trouver des détails forts complets sur sa vie, dans les deux in-octavo que lui a consacrés le baron Jérôme Pichon. (1) M. Guigard reproduit néanmoins l'insinuation lancée par un auteur contre le comte d'Hoym, qui aurait, à l'en croire, livré à la manufacture de Sèvres le secret de la porcelaine de Saxe. M. le baron Pichon, avec documents à l'appui, a fait justice de ces racontars perfides. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les premiers essais de notre manufacture, établie à Vincennes avant d'être transportée à Sèvres, n'eurent lieu qu'en 1740, c'est-à-dire quatre ans après la mort du comte d'Hoym, décédé en 1736, ce qui n'a pas empêché d'autres écrivains, moins scrupuleux encore, de raconter que c'était à Mme de Pompadour (donc, après 1745) qu'Hoym avait révélé le fameux secret de la porcelaine.

(1) Vie de Charles-Henry Comte d'Hoym, ambassadeur de Saxe-Pologne en France et célèbre amateur de livres, 1694-1736, publiée pour la Société des Bibliophiles françois. *Paris, chez Techener, libraire de la Société des Bibliophiles*, 2 vol. in-8o.

M. Guigard ne nous en voudra certainement pas de lui avoir signalé ces quelques erreurs qu'il pourra faire disparaître dans la seconde édition que le succès de son important ouvrage rendra bientôt nécessaire.

GEORGES VICAIRE.

L'ÉVÈNEMENT DE VARENNES (avec un plan et une autographie), par Victor Fournel. *Paris, H. Champion*, 1890, in-8° de 404 pp. (Prix : 10 fr.)

On avait déjà beaucoup écrit, depuis près d'un siècle, sur la fuite de Louis XVI et de la famille royale ; son arrestation à Varennes avait fourni soit à des acteurs, soit à des témoins de ce drame dont le dénoûment fatal eut lieu, le 21 janvier 1793, sur la place de la Révolution, matière à d'innombrables récits. Beaucoup même, sur des données purement fantaisistes, ont échafaudé des scènes touchant plus au roman qu'à l'histoire. La besogne, au reste, n'était guère aisée, les mémoires rédigés par les contemporains se contredisant tous autant qu'il est possible. Les uns racontent d'une façon, les autres d'une autre, les péripéties terribles du voyage qui devait aboutir à la journée du 21 juin, de sorte que jusqu'à présent, si les faits étaient connus dans leur ensemble, les détails de l'affaire étaient demeurés embrouillés et confus.

M. Victor Fournel, écrivain délicat autant qu'érudit profond, vient de reconstituer, avec pièces authentiques à l'appui, l'évènement de Varennes jusque dans ses moindres détails. Après avoir tout naturellement fait des emprunts, emprunts indispensables aux récits déjà publiés, M. Fournel a recueilli, de son côté, de nombreux et nouveaux renseignements sur les incidents qui ont marqué le voyage royal. Nul historien n'était d'ailleurs mieux à même que lui d'écrire ce livre ; sa famille paternelle est originaire de Varennes où elle était fixée depuis longtemps déjà au moment de l'arrestation de Louis XVI ; lui-même, né dans un village tout voisin, transporté dans cette ville aussitôt après sa naissance, a grandi au milieu des témoins de l'évènement qui vivaient encore dans son enfance et il a même pu connaître l'un de ses acteurs parvenu alors à l'extrême vieillesse.

M. Fournel, qui a déjà publié sur le sujet qu'il vient de traiter à fond avec tant de compétence et d'autorité de substantielles études dans le *Correspondant* et la *Revue des questions historiques*, ne

pouvait donc manquer de livrer au public un ouvrage doublement intéressant, par son style et par les documents précieux sur lesquels il a basé son remarquable travail. Tantôt fouillant dans les archives municipales de Varennes, tantôt interrogeant la tradition orale, cette grande et modeste historienne, éminemment utile pour qui sait en débrouiller les éléments si divers, placé sur les lieux, et par conséquent, à portée de vérifier l'exactitude des faits recueillis, M. Fournel a contrôlé avec la plus scrupuleuse minutie tous ses matériaux avant de les mettre en œuvre. Et de ses recherches laborieuses est sorti un livre d'un intérêt capital et qui fixe irrévocablement les détails ignorés d'un grave évènement historique.

Analyser ce gros volume dont chaque page contient, pour ainsi dire, un renseignement inédit, est chose absolument impossible; ce serait en diminuer l'intérêt; il faudrait pouvoir citer des passages, et le cadre du *Bulletin* est malheureusement trop restreint. Ce qu'il nous est toutefois permis de dire, c'est que l'auteur a su dégager, avec beaucoup d'habileté, des récits précédemment mis au jour, les points essentiels de l'évènement de Varennes et, grâce à ses précieuses trouvailles, rétablir d'une façon nette et précise, la vérité sur le drame qui a commencé le martyre de la royale famille.

L'ouvrage est divisé en trois parties : la période préliminaire qui comprend les projets de départ examinés dès le 14 juillet 1789; l'évènement lui-même, le voyage dans la fameuse berline, l'arrestation, le retour à Paris et la période postérieure, c'est-à-dire les projets d'évasion du roi après la fuite de Varennes. Ajoutons qu'un copieux appendice contient de très importantes pièces inédites et une sorte de bibliographie des brochures et des caricatures que fit naître l'arrestation de Louis XVI.

G. V.

Documents sur la Révolution française. LA RÉVOLUTION DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE. 1788-1800. Essai bibliographique par M. Henri Monceaux, conservateur au Musée d'Auxerre. Ouvrage illustré de 230 vignettes gravées sur bois et tirées la plupart sur les originaux. *Paris, A Claudin,* 1890, gr. in-8 de 734 pp.

Il n'est peut-être pas, à part le Moyen-Age, de période de notre histoire qui ait été plus étudiée que celle de la Révolution fran-

çaise. Dans le courant de l'année dernière, M. Maurice Tourneux donnait le premier volume de son importante *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution ;* voici que M. Henri Monceaux, l'érudit conservateur du Musée d'Auxerre, dresse le catalogue des ouvrages de tous genres, imprimés dans l'Yonne depuis 1788 jusqu'à 1800. Le mot catalogue » est pris ici dans son sens le meilleur et le plus large ; car le livre que M. Henri Monceaux désigne trop modestement sous le titre d'*Essai bibliographique* est mieux et plus que cela ; c'est une savante bibliographie, appelée à rendre les plus réels services à tous ceux qui, à un point de vue quelconque, s'occupent des évènements multiples survenus à cette époque troublée dans les départements.

Le bibliographe auxerrois a limité son travail aux faits relatifs à sa province ; il serait à souhaiter, qu'imitant son exemple, d'autres veuillent bien faire, pour leurs contrées, ce qui vient d'être fait avec succès pour le département de l'Yonne. Les exigences, légitimes d'ailleurs, des chercheurs et des travailleurs, sont devenues telles aujourd'hui qu'il est absolument impossible de satisfaire leur besoin de documents par des bibliographies générales. C'est donc aux bibliographies spéciales, et par cela même infiniment plus complètes, qu'il faut avoir recours. M. Henri Monceaux l'a bien compris ainsi et l'œuvre qu'il vient de publier ajoute, comme il le dit lui-même, « une pierre à l'édifice dont l'ensemble formera l'histoire définitive de la Révolution française. »

L'auteur, dans une intéressante préface, explique avec beaucoup de clarté le plan de son ouvrage, et nous ne saurions donner une idée plus juste de son beau livre qu'en le laissant parler lui-même :

« Afin de donner la physionomie exacte, la gamme réelle du mouvement « intellectuel et de l'opinion publique dans notre contrée, nous avons pensé « qu'il ne fallait établir aucune division factice dans notre bibliographie de « l'époque révolutionnaire. C'est ainsi que nous avons enregistré tout ce « qui est parvenu à notre connaissance et nons n'avons point négligé de « mentionner les pièces de minime importance, même frivoles ou futiles « en apparence. La nomenclature chronologique, aussi rigoureuse que pos- « sible, nous a paru la meilleure. On ne devra donc pas s'étonner de trou- « ver, mentionnés à la suite les uns des autres, les écrits les plus divers. « C'est la seule manière de prendre sur le vif les préoccupations actuelles « de chaque centre plus ou moins important. »

Le seul classement que s'est permis M. Monceaux, c'est celui des districts et des arrondissements, dont les chefs-lieux conservèrent longtemps leur vie propre, ce qui l'a amené à grouper les pièces sorties d'un même lieu, émanant, pour la plupart, des mêmes

presses, apportant ainsi un contingent important à l'histoire des imprimeurs de cette époque.

Pour éviter un écueil où viennent trop souvent échouer bien des bibliographes, c'est-à-dire la sécheresse et l'aridité, M. H. Monceaux, lorsqu'il l'a jugé utile, a fait suivre les titres des ouvrages cités de notes et d'indications. On comprendra qu'il ne les ait pas généralisées, si nous disons que la *Révolution dans le département de l'Yonne* ne contient pas moins de 3000 numéros. L'auteur a également eu l'heureuse idée de reproduire un grand nombre de vignettes et de bois gravés, à emblêmes divers, la plupart employés par les presses locales; il s'en trouve même de fort curieux, obligeamment prêtés par M. Albert Gallot, et remontant au XVIe siècle, à l'époque de la fondation de la vieille imprimerie auxerroise de Pierre Vatard.

M. Monceaux, comme on l'a vu plus haut, prémunit le lecteur contre l'étonnement que pourrait lui causer le rapprochement des écrits les plus disparates. Il est, en effet, singulier de trouver côte à côte des « Heures nouvelles » et des « Hymnes à l'Être suprême », des jugements des tribunaux révolutionnaires et des mandements épiscopaux. Mais cela n'a rien de choquant. On trouve aussi dans la longue nomenclature des ouvrages imprimés dans l'Yonne des collections curieuses de journaux, des pièces bien originales qu'il serait, à l'heure présente, très difficile de rencontrer, tant elles sont rares.

M. H. Monceaux n'a pas manqué, dans son *Essai bibliographique*, de citer les sources auxquelles il a dû puiser pour mener à bien sa longue et minutieuse entreprise ; il a fait appel à la bonne volonté de plus d'un collectionneur et si sa bibliothèque personnelle lui a fourni déjà de nombreux éléments, il a aussi consciencieusement exploré les archives du département et la bibliothèque publique d'Auxerre qui renferme les riches collections de Bastard et Tarbé.

Il n'est pas inutile de dire ici que des tables soigneusement établies, table des vignettes, des noms de lieux, des noms de personnes et enfin une table générale rendent très facile au lecteur les recherches qu'il veut faire.

Grâce à ses notes copieuses et bien rédigées, grâce aussi aux vignettes dont elle est ornée, la bibliographie de M. H. Monceaux peut, contrairement à tant d'autres ouvrages analogues, se lire page par page; elle est éminemment instructive et sa place est dores et déjà marquée à côté des instruments de travail les plus précieux.

G. V.

GUSTAVE BRUNET. — Études sur la reliure des livres et sur les collections de bibliophiles célèbres. *Bordeaux, Vve Moquet,* 1891, in-8° de VI-173 pp.

M. Gustave Brunet qui prépare, en ce moment, une histoire complète de l'art du relieur et dont je transmets bien volontiers l'appel aux bibliophiles et aux bibliothécaires qui pourraient lui fournir des documents pour son travail (1) vient, en attendant que son œuvre voie le jour, de nous donner une seconde édition de ses *Études sur la reliure des livres*. Favorablement accueilli par les amateurs, lors de sa publication en 1873, cet ouvrage reparaît aujourd'hui avec des additions considérables. Le savant bibliophile y a réuni des notes recueillies depuis longtemps, fruit de ses persévérantes recherches dans les catalogues anciens et modernes. On peut dire qu'il a fait, dans des proportions évidemment plus modestes, ce qu'a fait M. Quentin-Bauchart dans ses deux gros in-quarto : *Les Femmes bibliophiles*. Il a extrait d'un grand nombre de catalogues, rarement consultés et difficiles à se procurer, ou quelquefois d'un prix inabordable, des détails qui se trouveront réunis pour la première fois.

Les *Études* de M. G. Brunet sont divisées en huit chapitres ; après avoir mentionné dans le premier un certain nombre des ouvrages relatifs à la reliure, il consacre entièrement le second à la reliure avant l'an 1500 ; dans les trois suivants, il s'occupe des livres aux armes de bibliophiles célèbres comme de Thou, Longepierre, le comte d'Hoym, etc. et, ce qui constitue un réel intérêt c'est la comparaison qu'il établit entre les prix de vente de certains livres au XVIIIe siècle et à notre époque. On verra, par exemple, que l'édition originale des troisième et quatrième livres de Rabelais qui a été adjugée à la vente du comte d'Hoym, en 1738, pour la modique somme de 18 livres, a atteint, il y a une douzaine d'années, 14.500 fr. à la vente du marquis de Ganay. Des notes sur les relieurs fameux depuis Nicolas Ève jusqu'à Trautz-Bauzonnet et Cuzin, font l'objet du chapitre VI. Les deux derniers traitent du goût de la reliure chez quelques bibliophiles et des ornements se rattachant à cet art essentiellement français.

Il a été tiré de cette seconde édition 25 exemplaires sur papier de Hollande et 225 sur papier vergé à la forme.

G. V.

(1) Bordeaux, 18, rue Victoire-Américaine.

JEAN MESCHINOT. — Les Lunettes des Princes publiées avec préface, notes et glossaire par Olivier de Gourcuff. *Paris, librairie des Bibliophiles* (Jouaust, imprimeur), 1890, in-16 de XI-155 pp. (prix : 8 fr.)

La collection du *Cabinet du bibliophile* est connue depuis longtemps des amateurs ; elle se compose de pièces rares ou inédites et surtout de poésies peu connues des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Dans cette intéressante collection viennent d'entrer *Les Lunettes des Princes* de Jean Meschinot, « escuier, en son viuant grant maistre dhostel de la royne de frãce », mort le 12 septembre 1491. Brunet, dans son *Manuel*, cite 22 éditions de l'œuvre de ce poète nantais, que l'abbé Goujet semble avoir jugé avec une excessive sévérité. Les nombreuses réimpressions des *Lunettes* — et encore la liste de Brunet est-elle incomplète, puisqu'il ne mentionne ni l'édition d'Estienne Larchier, 1494, ni celle donnée à *Genève*, par *Loys Cruse* dit *Garbin* — ces nombreuses réimpressions, dis-je, prouvent que l'œuvre de Jehan Meschinot eut une grande vogue jusque dans les premières années du XVIe siècle. Ces éditions sont toutes presque introuvables aujourd'hui. Les rares exemplaires qui en existent demeurent précieusement conservés dans les bibliothèques où ils se trouvent et c'est un évènement, dans le monde des amateurs, lorsqu'il en paraît un sur le tapis vert de la salle des ventes. En exhumant cet ouvrage, sorte de manuel de gouvernement à l'usage des princes, d'une forme tout à fait originale, et qui n'avait pas été réimprimé depuis plus de trois siècles, M. Olivier de Gourcuff a rendu un véritable service aux bibliophiles et à tous ceux qui s'intéressent à l'étude de notre langue.

Les Lunettes des Princes, très soigneusement imprimées par M. Jouaust, forment le XXXVe volume du *Cabinet du bibliophile;* elles n'ont été tirées qu'à 280 exemplaires, dont 15 sur papier de chine (nos 1 à 15), 15 sur papier Whatman (nos 16 à 30) et 250 sur papier de Hollande (nos 31 à 280).

G. V.

NOUVELLES & VARIÉTÉS

M. Féchot, éditeur de M. G. Brunet, auteur du supplément aux *Supercheries littéraires* de Quérard, publié en 1889, nous prie d'annoncer que c'est par suite d'une erreur regrettable que l'on a attribué dans ce recueil à M. Malapert l'*Histoire des deux Conspirations du général Malet,* de M. Ernest Hamel, publiée en 1873 par la Librairie de la Société des gens de lettres, après avoir paru dans le *XIX*e *Siècle.*

M. Xavier Marmier, membre de l'Académie française, vient d'écrire au maire de Pontarlier qu'il avait l'intention de léguer à la ville de Pontarlier toute sa bibliothèque, qui se compose de plusieurs grands ouvrages avec gravures, de plusieurs milliers de volumes de différents genres : voyages, histoire, linguistique, littérature en français, italien, espagnol, anglais, hollandais, allemand, danois, suédois, irlandais, russe. Tous ces livres sont reliés et en très bon état ; un certain nombre, fort rares.

M. Marmier demande seulement que cette collection soit classée dans une salle spéciale où l'on pourra la consulter et qu'elle soit gérée par le bibliothécaire de la ville.

Le musée Carnavalet vient d'acquérir toute une collection de manuscrits fort intéressants pour les amateurs de documents.

C'est l'ensemble de toutes les factures payées au nom du duc Louis d'Orléans, fils du régent, par Poinsinet, son intendant des menus plaisirs, pendant une période de trente années.

Les journaux allemands signalent deux trouvailles qui intéresseront vivement le monde des savants, spécialement de ceux qui cultivent l'histoire de la philosophie. La première est une lettre de Descartes, découverte par le professeur Stein, dans les papiers de Leibnitz que possède la bibliothèque de Zurich; elle est adressée à un nommé Dozem et traite d'un problème de mathématique. La seconde, plus intéressante encore, consiste en autographes de Giordano Bruno. Ce sont des commentaires sur Aristote. Ils ont été trouvés à la bibliothèque d'Erlanger par le professeur Stolzle de Wurtsbourg.

La bibliothèque musicale d'Adolphe Adam a été acquise par le ministère de l'instruction publique, qui en a fait don au Conservatoire. Cette bibliothèque se compose de 116 volumes; il y en avait une trentaine de plus qui ont été offerts à l'Opéra.

Environ deux années avant sa mort, Mme Adolphe Adam avait donné à la bibliothèque du Conservatoire les partitions manuscrites qui lui restaient de son mari, opéras et ballets. Ces volumes autographes sont au nombre de trente-sept; il y a parmi eux l'opéra de *Lambert Simnel,* dont la première moitié est de la main de Monpou et l'autre moitié de celle d'Adolphe Adam. *Giralda,* une des plus jolies partitions d'Adam, s'y trouve, ainsi que la plupart des ballets du maître; presque aucune de ces partitions de ballets n'a été éditée.

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE

LIVRES ET PIÈCES RARES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE TECHENER

Reprenant un vieil usage du *Bulletin,* nous donnerons désormais, à la fin de chaque livraison, un catalogue descriptif de livres, intéressants à divers titres, en vente aux prix marqués à la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Tous les exemplaires ainsi catalogués seront, sauf indications contraires, complets et en bonne condition.

1. — SOUVERAIN REMEDE. || avec les saignées et dyettes contre les mala || dies qui regneront en ceste presente annee mil || cinq centz quarante-quatre. Selon la pro || gnostication de maistre Jehan Thybault me || decin ordinaire du Roy nostre sire. || — Spes mea Deus. — *A la fin : Imprime par Jehan le prest || demourant a la rue des Telliers.* Pet. in-8° goth. de quatre feuillets sans chiffres et sans signatures, dem.-rel. dos et coins de maroquin vert. 80 fr.

Exemplaire du docteur Desbarreaux-Bernard.

Ce petit volume, très bien conservé, est fort rare et fort curieux.

D'après Maistre Jehan Thybault, les maladies qui regneront en 1544 : « *Seront peste mort subite flux de sang par le nez et autres* « *conduictz apostumes mal des yeulx : et autres maladies de sang :* « *dont les unes adviendront par replexion fumeuse de sang.* » L'auteur ajoutant : « *...Veu que iceulx temps sont prochains et que* « *la description doibt preceder leffect dicelle...* » il faut en conclure

que cet opuscule a été imprimé dans les premiers mois de l'année 1544. Pour pouvoir soigner utilement une maladie à son début, il faut en bien connaître les symptômes ; l'auteur indique alors, quels sont ceux *des maladies de replexion et fumosite*, c'est-à-dire *: des fievres continues ; du flux de sang autrement dict flux désinteriq ; du flux de sang par le nez ; du mal des yeux ;* puis il donne le traitement à suivre pour chacune de ces maladies. Saignées, clystères et boissons rafraîchissantes sont ses principaux agents thérapeutiques. Pour ceux qui seraient curieux de savoir comment on rafraîchissait les entrailles malades, en l'an de grâce 1544, voici l'ordonnance d'un *clistaire laxatif*, administré en cas de *flux desinteriq*, après un premier *clistaire scuptic et restrinctif selon Philome* dont on donne également la recette. « *Prenez quatre moyaulx de œufz et les cuisez en vinaigre avec ius de plantain de buglose et de verge a pasteur : egallement de chacun demi quarteron, de huille rosart ung quarteron et autant deau rose : troyes onces de terre darguille gomme arabic une dragme et demie. Et autant de ius de prunelle et de sain de dragon : et soit faict le tout mis et batu ensemble et en soit faict clistaire.* »

Jehan Thybault recommande entre autres choses : « *Le saffran mesle au laict de femme,* » à ceux qui ont mal aux yeux ; cet onguent « *oste la resine ou les larmes diceulx.* » Quant à la peste, « *cela est a descripre pour le temps de Authonne, car cest le temps ou plus communement adviennent pestes et apostumes.* » Cette terrible maladie a donc sans doute fait l'objet d'un autre opuscule. On indique toutefois que pour la traiter, il vaut mieux, ainsi que le dit Galien, n'employer qu'une medecine faite d'une seule espèce ou de peu de simples, cela contrariera la maladie et aidera a nature, plutot que si elle etait faite de plusieurs especes ou de grande accumulation de simples.

2. — ¶ La Grande | Prophétie | Aultrefoys Prophetizee | par ung Roy de perse Prīce de saīcte | vie. Et cōmēce depuis lan mil cinq | centz xxi. & dure iusq̃s a lan : m. d. liiii | Et fut lad pphetie trouuee en la Li— | brairie de Cambray. *s. l. n. d.* (Rouen) ; pet. in-8, goth. de 8 ff. non chiff. 280 fr.

Joli exemplaire à toutes marges d'une pièce des plus curieuses sur le règne de François Ier ; elle n'est pas citée par Brunet.

La prophétie du « roi de Perse » se divise en deux parties bien distinctes. Dans la première, le prophète annonce avec une rare précision les évènements les plus importants des années 1521-1526 ou 27 ; notamment :

La trahison de Bourbon : « sortira lung de ses plus gros princes de son Royaulme par le moyen duquel viendront grandz maulx à la couronne de France. »

L'insuccès de l'invasion de Bourbon en Provence : « Icelluy prince viendra en Frãce avec grosse gendarmerie, lequel sera vertueusement rebouté du Roy et poursuyuy de ses gens de guerre. »

Le sac de Rome par Bourbon et ses lansquenets : « Les Ytalles (italiens) auront fort à souffrir et principalement les Rommains. »

La mort de Bourbon, tué à l'assaut : « Toutesfoys le prince qui se sera party de France mourra malheureusement en la ville de Romme. »

Il n'est parlé ni de la journée de Pavie ni de la captivité de François Ier.

A partir de 1527-28, les pronostics deviennent ou très vagues ou étrangement fantaisistes.

Après de nombreuses vicissitudes, le roi de France triomphera partout ; il livrera « trois grosses batailles de trois cẽs mille hommes ou environ ; » il « subiuguera Henault. Flãdres, Zélandes et Artois ; » il aura de grands honneurs à Burgues (Burgos) et « la plus part d'Espaigne se rendra à luy » ; le roy de Portugal « envoira grande cheuance dor et dargent pour avoir son alliance » ; il entrera à Rome avec toute sa chevalerie et le Saint-Siège sera transporté de Rome à Jérusalem ; enfin François Ier « se fera coroñer roy en ung royaulme de Grece et conquestera Constantinople et Hierusalem ».

Un seul fait historique se rencontre au milieu de ces chimériques hypothèses : « Le même an (1543 ou 44), le grand seigneur Soluman roy de Turquie, demãde alliance au roy de France et lui doñera secours et ayde ctre ses ennemis et en tous aultres affaires. » La netteté de cette prédiction pourrait faire croire que la pièce (non datée) est de 1543 ou 4, ou au moins postérieure au premier traité *avoué* de François Ier avec Soliman, c'est-à-dire à 1534. Mais il faut remarquer que, longtemps avant la reconnaissance officielle d'une alliance qui devait choquer le monde chrétien, François Ier avait entamé avec la Porte des négociations secrètes, remontant au moins jusqu'à la date du siège de Vienne (1529).

La conclusion qui s'impose, en présence de la distinction si marquée entre les prédictions *accomplies* et les prophéties gratuites, est que cette pièce a dû être composée dans les années 1529 ou 1530.

A noter encore, dans cette très curieuse plaquette, les conseils que le prophète croit devoir donner pour que l'issue des « grosses batailles » tourne à souhait : « La chose se portera assez bien, pourveu que le roy ne s'y trouve point en personne et qu'il se garde de soy servir de gens estrangiers. » Il est évident que le Nostradamus persan se rappelle la journée de Pavie où François Ier, pour son malheur, se trouvait « en personne » et que ce souvenir lui laisse des doutes sur l'utilité de la présence du roi à la tête des armées. Quant à la défiance à l'endroit des « gens estrangiers, » elle nous semble une allusion à la défection d'André Doria, qui fit perdre à François Ier le royaume de Naples.

Le prophète engage aussi le bon peuple à contribuer largement aux dépenses des guerres. « Pour aquoy fornir, il conviendra que le commun fornisse la tierce partie de son bien pour une foys : mais ce sera de son bon voulloir et consentement. » Cet appel au patriotisme fut entendu et on sait avec quelle abnégation le « commun » accepta tous les sacrifices demandés par la royauté.

Quoique le feuillet complémentaire se termine par un calendrier pour l'année 1544, la prophétie dépasse cette date et va jusqu'à l'année 1552, où « le roy de France recouvrera Constantinople et toute la terre saincte. »

Point de nom d'imprimeur ; mais le caractère particulier de certaines lettres initiales et l'aspect général permettent de croire que cette prophétie a été imprimée à Rouen, sans doute par ou pour Jehan Lhomme.

3. — MUTUS LIBER, in quo tamen tota philosophia hermetica, figuris hieroglyphicis depingitur, ter optimo maximo Deo misericordi consecratus, solisque filiis artis dedicatus, authore cujus nomen est Altus. *Rupellæ, Petrus savouret,* 1677 ; in-fol. de 17 pp., fig., cart. 50 fr.

Livre d'alchimie très rare et curieux. Le titre, gravé au milieu de figures et de chiffres énigmatiques, forme la première planche du volume. Le second feuillet contient un avis au lecteur, en dix lignes, dans lequel l'imprimeur déclare que cet ouvrage *est admirable ; et que d'après les savants, c'est le plus beau livre qui ait été imprimé sur ce sujet, y ayant là des choses qui n'ont jamais esté dites par personne. Il ne faut qu'estre un véritable enfant de l'art, pour le*

connoitre d'abord. Les 14 feuillets suivants sont couverts sur le recto de nombreuses figures hiéroglyphiques, sans autre texte que ce précepte inscrit sur la 14e planche : *Ora, lege, lege, lege, relege, labora et invenies;* et les chiffres *100, 1.000, 10.000, etc.*, répétés deux fois sur la 13e planche (qui est transposée).

Le 17e et dernier feuillet renferme le Privilège du Roi, accordé le 23 novembre 1676, à Jacob Saulat sieur des Marez. — Quelques bibliographes ont attribué ce recueil de figures alchimiques au médecin Tollé ; mais on considère généralement comme leur auteur Jacob Saulat, quoiqu'il dise dans le Privilège que *ce livre de la haute chimie d'hermès lui est tombé entre les mains.* Cette opinion nous paraît probable, non-seulement à cause du privilège où il est nommé, et de la cession de ses droits au libraire P. Savouret, *suivant l'accord fait entre eux*, mais encore parce qu'il nous semble que le mot *Altus* inscrit sur le titre, représente l'anagramme de Saulat ; car on y trouve exactement *Sulat* et même Saulat, si l'on veut compter l'A majuscule pour deux *a*.

On lit sur les gardes du volume, un extrait du *Journal des Savants* du 16 août 1677, où l'on cherche à déchiffrer quelques-unes des figures du *Mutus liber.*

4. — Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Luherum, ædita ab inuictissimo Angliæ et Franciæ Rege, et Do Hyberniæ Henrico ejus nominis octauo. In-4, de 96 feuillets, le dernier blanc ; titre encadré. — A la fin : *Apud inclytam urbem Antuerpiam in ædibus Michaelis Hillenij. Anno M.D.XXII. Kalen. Aprilis.* In-4, vélin. 75 fr.

Le livre commence par une dédicace *Sanctissimo domino nostro domino Leoni X. pont. max....* Le royal écrivain, rappelant que sa jeunesse a été plutôt consacrée aux travaux de la guerre et de la politique qu'à l'étude de la théologie, s'excuse de prendre en main la cause de la vraie religion contre l'hérésie ; il a été déterminé à cette entreprise, *opus tam pium, tam utile, tam necessarium*, par les progrès sans cesse croissants de l'impiété ; du reste, il se soumet d'avance aux censures du Saint-Père ; *si quid est a nobis erratum corrigendum offerimus.*

Malgré ce début modeste et presque timide, Henri VIII fait preuve d'un luxe de pieuse érudition que lui envierait un théologien ; il

cite avec une rare sûreté les livres saints, les docteurs de l'Église, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Bernard, et autres de moindre importance. Après avoir examiné quelques-unes des propositions hétérodoxes du réformateur, il défend tour à tour contre lui les sept sacrements ; son argumentafion, qui ne manque ni de vivacité ni de logique, est semée de grosses injures à l'adresse de l'adversaire : ce « petit frère », *fraterculus*, a *suppuratum ac putridum cor ;* il faut se garder de lui comme d'une couleuvre ; ses paroles ne sont qu'un monceau de faussetés et d'absurdités, *non paruum habent et falsitatis et absurditatis aceruum ;* les accumulations cicéroniennes viennent en leur lieu : Luther veut tout bouleverser, *execrabili mente, spurcissima lingua, scelerato contactu, rescindere, temerare, polluere.*

Dans une péroraison quelque peu déclamatoire, l'auteur exhorte tous les fidèles chrétiens à détourner leurs oreilles des paroles impies, à ne pas encourager les schismes, *neque schismata foveant,* à se liguer contre l'ennemi commun, plus nuisible à lui seul que tous les Turcs et Sarrasins : *consistant adversus unum istum, uiribus imbecillum, sed animo, turchis omnibus, omnibus saracenis, omnibus usquam infidelibus nocentiorem fraterculum.* Quelle énergique indignation contre les fauteurs de schisme, de la part d'un prince qui, quelques années plus tard, devait séparer si brusquement l'Angleterre de l'Église romaine !

On peut consulter utilement, sur cet ouvrage du roi théologien, une très intéressante note du catalogue Yéméniz, p. 93.

Notre exemplaire, imprimé en très belles lettres rondes, est d'une conservation parfaite.

La première édition avait paru en 1521 à Londres, *in œdibus Pynsonianis ;* la copie anversoise semble être une reproduction exacte de cet original ; elle est ornée, comme lui, du frontispice de Hans Holbein, emprunté aux *Epigrammata* de Thomas Morus de 1518 ; comme lui, elle paraît sortir de l'atelier de Froben. Une fois engagé dans le schisme, Henri VIII fit rechercher et détruire les exemplaires de l'*Assertio,* qui sont devenus presque introuvables.

5 — Hulderichi ab Hutten, equitis Germ., Invectivæ tres in hier. Aleandrum et Marin. Caracciolum, Leonis X oratores in Germania, et in cardinales, episcopos et sacerdotes, Luthierum Vuormaciæ in concilio impugnantes. Item, ad Carolum imperatorem pro Luthero exhortatio ; atque litteræ ad Albrechtum Brandebur-

gensem cardinalem et ad Bilibaldum Pirckeymer, senatorem Nuremberg. Sans lieu (1521); in-4° de 32 ff. non chiffr., signat. A-H., front. gr., cartonné. 32 fr.

Le recto du premier feuillet est entièrement occupé par le portrait à mi-corps de l'auteur, encadré dans une fenêtre. Hutten est représenté la tête nue et couronné de lauriers. Il est revêtu d'une cuirasse et de brassards, et il tire son épée du fourreau. On lit au-dessous, *verte*. Le titre est imprimé sur le verso ; sous le titre, ces mots significatifs : *Jacta est alea.*

Ces invectives et ces lettres sont en effet d'un homme décidé à rompre sans retour avec l'Église catholique, ou plutôt avec le clergé romain. Écrites, ce qui augmente leur intérêt, pendant la diète de Worms où comparaissait Luther, elles constituent en faveur de la Réforme un plaidoyer, remarquable tantôt par la violente indépendance du langage, tantôt par une discussion conduite avec l'art d'un polémiste consommé. La première victime de Hutten est le légat Jérôme Aleander, auquel il reproche d'avoir accepté une mission *ubi veritati locus non sit, mentiri omnia oporteat*, de devoir tout aux lettres et de les persécuter ; les injures pleuvent : *Stupidissime omnium ...Omni improbitate affectum hominem, omni imbutum scelere et sacrilegio.* Marino Caracciolo n'est pas plus ménagé ; il est accusé de trafics honteux : *contra leges aurum et argentum accipis; nefario instituto a pauperibus nostris pecuniam exprimis.* Mêmes invectives contre les cardinaux, évêques et abbés qui combattent en ce moment même à Worms « la cause de la vérité et de la liberté. » Hutten attaque les désordres de leur vie, leur rapacité, leur luxe impudent : *Pecuniam Ecclesiæ, quam egentibus distribui decet, in popinationibus et nequissimis nequitiis profunditis et dilapidatis.*

Le fougueux écrivain change un peu de ton en s'adressant à l'empereur : il s'exprime cependant avec la plus grande liberté sur la politique qu'il conseille au jeune prince ; rappelant que Maximilien, peu de temps avant sa mort, déclarait qu'aucun des pontifes romains n'avait tenu ses promesses envers lui, Hutten invite Charles-Quint à secouer la tutelle du clergé, *apagesis hominum genus perversissimum*, et à se rapprocher des partisans de Luther, *quos habere potes fidos periculorum tuorum comites.* Craignant, malgré sa modération relative, d'avoir dépassé la mesure, il s'excuse, dans une seconde épître à l'empereur, des intempérances de langage qui ont pu lui échapper ; il reconnaît que sa première lettre était *duriuscula*, mais il proteste qu'il l'a écrite avec les intentions les plus

droites ; *oro te et obtestor ut veniam des pietatis errori ;* il termine en souhaitant à Charles-Quint un règne long et heureux.

Deux autres lettres sont adressées l'une à Albert de Brandedourg, archevêque de Mayence, que Hutten exhorte à quitter l'église des malintentionnés et à ne pas siéger plus longtemps avec les impies, l'autre au savant humaniste Pirckheimer, grand ami de Durer et, comme lui, inclinant vers les doctrines luthériennes.

On comprend qu'un livre aussi hardi ait paru sans nom d'imprimeur; les caractères rappellent beaucoup ceux de Froben qui mit peut-être ses presses, alors en pleine activité, au service du redoutable jouteur. Quoi qu'il en soit, ce recueil de factums, qui dut être poursuivi à outrance par les catholiques, est d'une extrême rareté ; Brunet, qui parle longuement des autres ouvrages de Hutten, n'a pas connu ce très intéressant opuscule.

6. — La rencontre de Henry le Grand au Roy, pendant le voyage d'Espagne, *s. l.*, 1615 ; pet. in-8 de 16 pag., d.-rel., dos et coins mar. r., tr. dor.

Libelle de la plus grande violence contre ceux qui conseillaient le mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne, contre une grande partie des seigneurs de la Cour, contre Concini et la reine-mère, contre les dilapidateurs du trésor amassé à la Bastille par Sully, et enfin contre les auteurs de l'assassinat de Henri IV, au nombre desquels le duc d'Épernon est spécialement cité. Cette pièce a été écrite par un zélé partisan des princes mécontents, dont il fait de grands éloges.

On a relié dans le volume, deux autres pièces :

1° *La Rencontre de M. de Vendôme avec un paysan. S. l. n. d. ;* pet. in-8 de 7 feuillets. — Cet opuscule, non daté, est du temps où le duc de Vendôme était prisonnier au château d'Amboise, ou à Vincennes (1626-1630). Il n'a d'autre rapport que l'analogie du titre avec la *Rencontre de Henri IV*. Pendant l'heure accordée pour se promener dans le jardin du château, le duc de Vendôme rencontre un jardinier, avec lequel il s'entretient philosophiquement sur la différence de leur condition. La conversation est interrompue par les gardes, qui disent au duc : « Monsieur, il est temps de se retirer. Voilà l'heure passée ; vous retardez un autre qui doit sortir à cette heure, pour prendre l'air de la promenade à son tour. »

2° *Lettre de Guillaume sans peur aux desbandez de la Cour. S. l.*, 1615 ; pet. in-8 de 14 pag. — C'est la contre-partie de la

Rencontre de Henri IV. Guillaume sans peur remontre aux princes qu'ils ont tort de s'opposer au mariage du Roi, qu'ils devraient au contraire l'aider de tout leur pouvoir en cette circonstance ; car l'alliance avec l'Espagne assurera à la France une paix durable.

7. — Annotations plaisantes sur la *Gazette de France,* composée par le cardinal de Richelieu. *Jouxte la copie imprimée,* 1638 ; in-4° de 4 ff., vign. sur le titre, cart. 20 fr.

Critique facétieuse de plusieurs passages de la *Gazette de France,* relatifs à des évènements de la guerre en 1638. — La vignette, gravée sur le titre, est allégorique et singulière ; mais l'auteur a négligé d'en donner l'explication.

Le maréchal de Châtillon avait été obligé de lever le siège de Saint-Omer, le 15 juillet 1638 ; le maréchal de la Force, qui marchait pour le soutenir, avait été battu, le 8, par le prince Thomas de Savoie. Enfin, le marquis de Léganez s'était emparé de Verceil vers le mois de juin.

Or, comme le peuple Français commençait à se plaindre de la longue durée de la guerre, Richelieu chercha, par des articles de la *Gazette* habilement rédigés, à pallier les défaites de nos généraux. L'auteur de la critique avait beau jeu pour réfuter ces relations mensongères. Il a divisé son opuscule en cinq chapitres. Dans le premier, intitulé *desein de Richelieu, auteur des Gazettes,* on lit : « Le Roy du Roy de France, assez cognu pour son riche nom, désespère encore ceste année pouvoir estre Roy des Roys. Mais voyant que les playes mortelles du royaume par luy gouverné s'alloient ouvrir aux yeux de toute la France, a creu les pouvoir encore couvrir par un emplastre de papier de Gazettes, touchant le siège levé de Saint-Omer. Vous voirez par le suivant discours, quelles sont les sonnettes qu'il luy donne en main, et sçaurez aussi quels sont les amusoirs ordinaires de ces badauds de France. »

Dans les autres chapitres, l'auteur relève, par de plaisantes annotations, les faits dénaturés par la *Gazette.* Ainsi, Richelieu a fait écrire dans son journal : « Le maréchal de la Force, ayant advis que les ennemis avoient résolu de le venir attaquer, alla au-devant d'eux qui le receurent avec quatre mille chevaux, où la charge fut si furieuse que les ennemis y perdirent plus de huict cens hommes, et plus de deux mille chevaux, outre près de mille du mesme party

qui se noyèrent dans les marests. » — Annotation : « Que de gens assomez d'un petit coup de plume ! etc. » — Quant au siège de Saint-Omer, la *Gazette* rapporte que « par suite de la prise du fort du Bac, nos armées changèrent de poste le 15 juillet. » — Annotation : « Où tu vois, lecteur, que *changer de poste*, signifie la même chose que lever le siège. » — « Faut-il aussi donner à entendre que Verceil s'est rendu à l'Espagne, la *Gazette* dit : On n'a rien de Vercelles, qu'un bruit sans auteur de sa reddition. » Etc., etc.

Voici la dernière phrase de cette pièce : « Ma Gazette françoise, pour ceste fois te voilà annotée ; mais si on te trouve encore par deçà avec pareilles estoffes, tu seras confisquée. »

ETUDE

SUR LES

LIVRES A FIGURES VÉNITIENS

DE LA FIN DU XVe SIÈCLE ET DU COMMENCEMENT DU XVIe

(Suite.)

1516

Opera moralissima di diversi auctori... Fioretto de cose noue nobilissime et de diversi auctori nouiter stãpate. cioe. Sonetti, Egloghe...

In-8o ; caractères romains, registre A-M ; sur le frontispice, une figure et ces mots : *Sola Virtus.* A la fin : *Impresso in Venetia per Georgio de Ruschoi. Milanese. Ne li ani. del Nro. Signor. M. CCCCC. XVI. Adi 24. Zenaro.* (Molini... *Operette*, p. 204). Brunet (t. II, col. 1266) cite plusieurs éditions de cet ouvrage, sans indiquer s'il s'y trouve des bois ; sans doute, elles contiennent ceux dont nous parlons. Il cite une édition in-8o de 1510, de *Giorgio Rusconi,* une autre de 1521, in-8o, de *Nicolo detto Zoppino ;* enfin une *per Zoanne Francisco e Antonio, fratelli de Rusconi,* de 1522.

1516. — OPERA MORALISSIMA DE DIUERSI *Auctori Homini dignissimi e de eloquẽtia pspicaci...*

In-8o ; la première ligne est gothique, les autres sont en caractères ronds ; au-dessous du titre, grand

bois ombré, représentant une nombreuse réunion d'hommes et de femmes faisant de la musique, avec divers instruments, autour d'une pièce d'eau bordant une forêt ; à droite, un poète couronné de lauriers ; à gauche, un jeune homme joue de la flûte; au-dessous de lui, dans le coin *z. a.* Tirage fatigué. A la fin : *Stampata in Venetia per Georgio di Ruschoni ad instantia di Nicolo Zopino e Vicētio cōpagni. Nel. M. CCCCC. XVI. adi. xxviii. Nouembre.* (Marciana 2429).

1518. — Opera moralissima de diuersi *Auctori Homini Dignissimi e de eloquētia pspicaci.*

In-8°, en vers ; caractères ronds, la première ligne du titre gothique ; signatures A-E ; 8 feuillets par cahier. Au titre, le bois de l'édition précédente. A la fin : *Stāpata in Venetia per Nicolo Zopino : e Vincētio compagni..... M.ccccc. xviii. Adi. iiii del mese de Septēbre.*

1524. — *Opera Moralissima de diuersi auttori Huomini dignissimi et de eloquentia perspicui...*

In-8° ; titre entièrement gothique ; édition analogue aux précédentes. Marque de Zopino, S. Nicolas, avec la femme agenouillée. A la fin : *Stampata nella inclita Citta di Venetia p Nicolo Zopino e Vicentio compagno. Nel M. D. XXIIII. Adi XVIII de Nouembrio. Regnante lo inclito Principe messer Andrea Gritti.* (Bibl. de l'Arsenal, 4242, B. L.).

S. D. — Opera Moralissima de diuersi *Auttori Huomini dignissimi e de eloquentia perspicaci.*

In-8° ; au-dessous du titre, la gravure de novembre 1516. Ce volume sort des presses de Zopino, comme l'indique la marque au recto du dernier feuillet, S. Nicolas et une femme agenouillée à sa droite. Cet ouvrage n'est pas cité. A la fin : *FINIS.* s. l. n. d. (Marciana 2429).

1516

Compēdio de cose noue de Vincēzo Calmeta et altri auctori cioe sonetti Capitoli Epistole Eglogue pastorale Strambotti Barzelette Et una Predica damore.

In-8° ; au-dessous du titre, une femme assise couronne des deux mains un poète à genoux ; quatre personnes derrière ; une d'elle joue de la mandoline ; gravure empruntée à l'*Opera noua del Fecūdissimo G. Pietro Pictore Arretino,* de 1512. A la fin : *Impresso in Venetia, per Georgio di Ruschōi Milanese Ne li āni del nro Signor. M. CCCCC. XVI. Adi. 24. Zenaro.* Suivent les *Strambotti de Paulo Dauza,* occupant une page, et *FINIS.* (Marciana 2409).

1516

Somnia Salomonis Dauid re | gis filij vna cum Danielis pro | phete somnio cū interpreta | tione...

In-4° ; 4 ff. par cahier, titre gothique, texte en lettres rondes ; au-dessous du titre, bois ombré représentant au centre un personnage assis, la main gauche levée, un livre dans la main droite ; de chaque côté, au dernier plan, un personnage couché et dormant. Cette vignette (120 sur 110mm de haut) a des noirs très accusés : les parquets, les fonds, la coiffure et toutes les parties devant être très ombrées sont noires ; encadrement à fond noir. Elle est du style florentin et sans doute du tailleur dont nous nous sommes déjà occupés à propos des impressions de Sessa, de 1502 à 1505 ; toutefois, ce bois est inférieur aux autres ; nombreuses lettres ornées ; quelques-unes au trait. A la fin : *Impressaqz Venetiis exactissima cura p Melchiorē Sessam et Petrū di Rauanis socios. Anno dñi. M. CCCCC. xvi. die. prīo Ianu.* Au-dessous, la marque avec *.M.S.* (Marciana 11072).

1516

Aiolpho del Barbicone disceso della nobile stirpe de Rainaldo ; el quale tracta delle battaglie dapoi la morte de Carlo magno: et come fu capitanio de Venetiani : & come cõquisto Candia & molte altre cittade : & come Mirabello suo figliolo fu facto imperatore de Constantinopoli : & cetera.

In-4° de 80 ff. à 2 col. ; caractères ronds ; les pages ne sont pas numérotées ; les chants commencent par des majuscules ; signatures *A-K*. Au-dessous du titre, gravure représentant Aiolfo en pied avec sa lance et son bouclier ; le verso est blanc ; 16 petits bois, dont plusieurs répétés ; au recto du feuillet *aii*, à la première colonne, au-dessous d'un argument en prose, le premier chant commence par : *Celeste padre ouero* | *eterno idio* | *O felice almadogni* | ... — La lettre initiale est une grande majuscule ornée. Au recto du sixième feuillet de *K* finit le chant *XII: Carlo Martello si domanda questo* | ... *presto.* | *FINIS* | *Qui finisse el libro de Aiolpho... Stampato ne la inclita cita de Venetia per Marchio sessa nel anno. M. D. XVI. a di VIII. de Luio.* Au verso de ce feuillet commence *una Laude a Maria Vergine*, qui finit au recto suivant, dont le verso est blanc (1). Un exemplaire se trouve à la Trivulziana (Melzi, p. 293; Bibliothèque de M. de Landau).

1516

Iustinianus. — INSTITUTA *novissime recognita aptissimisqz figuris exculta, adjunctisqz pluribus in margine additionibus...*

(1) L'édition de 1516 est la plus ancienne connue, mais il doit en exister une antérieure à l'année 1506, puisqu'à la fin de l'*Aiolpho* l'auteur promet un ouvrage sous le titre de *Carlo Martello*, et que ce dernier poëme a été imprimé en 1506. (Brunet, t. I, col. 120).

In-8° ; goth. de 215 ff. en tout, avec vignettes. Titre imprimé en rouge, et portant la fleur de lis. Au verso de l'avant-dernier f. : *Impressa Venetiis per lucantonium de giũta florentinum : Anno... 1516, die 19 Nouembris ;* le dernier feuil. contient la table des rubriques. Le texte est entouré de commentaires ; à 2 col.(Brunet, vol. 3, col. 612.)

1516

Rituum Ecclesiasticorum sive Sacrarum Ceremoniarum. S. S. Romanæ Ecclesiæ. Libri tres non ante impressi..... Est et in fronte operis Reuerendissimi.... Corcyrensis Archiepiscopi Christophori Marcelli ad Sanctissimum D. N. Leonem X Epistola cum indice.

In-folio ; 6 feuillets préliminaires et 143 numérotés et registrés, caractères romains, 3 bois ombrés ; l'un, au commencement du premier livre : le pape sur un trône au milieu de 4 cardinaux assis, recevant l'hommage de l'auteur à genoux ; 9 personnages debout derrière eux ; l'autre, au commencement du second livre, f. LXIX : le Pape célébrant la messe en présence de cardinaux et de prélats ; le troisième f. CXX : un évêque prêchant ; devant lui, le Pape assis ; à sa gauche, au premier plan, un personnage couronné, vêtu d'hermine et recevant l'encens d'un évêque ; cardinaux et prélats écoutant le prédicateur. Ces trois bois sont d'une taille un peu raide, ce qui nuit à l'ensemble, quoique certains détails en soient rendus avec soin. A la fin, verso 143 : *Gregorii de Gregoriis Excusere Leonardo Lauredano Principe Optimo. Venetiis, M. D. XVI, Die, XXI. Mensis Nouembris. Deus faveat.* (Bibl. Nat. Inventaire B. 106, B. 406 ; Bibl. Nat. de Florence).

Le véritable auteur de ce *ceremoniale* était *Augustinus Patricius Piccolomineus, Episcopus Pientinus,* qui le fit d'après les ordres du pape *Innocent VIII,* comme on peut

le voir par sa lettre datée de 1488, publiée par Mabillon, dans son *Museum italicum*, II, page 584-586. *Marcellus*, évêque de Corcyra (Corfou), supprima le véritable nom de l'auteur et fit éditer l'ouvrage comme étant de lui ; ce procédé offensa gravement Paris de Crassis qui, dans son *Diarium*, à la date du 11 mars 1517, exprime son chagrin que des exemplaires fussent vendus. Il dit ensuite comment il notifia ce fait aux cardinaux qui furent scandalisés de voir leurs sacrés mystères divulgués. Le pape Léon X lui donna la commission de collationner avec l'original toutes les éditions imprimées et d'arrêter la publication. Crassis, dans une longue lettre, lui indique toutes les falsifications introduites dans ce livre. Le Pape déclare que l'on doit brûler le livre ou bien le faire juger par trois cardinaux, dont l'un était le frère de Crassis. Le livre fut brûlé et l'évêque Marcellus fut mandé à Rome pour être puni ; mais comme Crassis est muet à ce sujet, nous pensons que l'on trouva que la perte de l'ouvrage était une punition suffisante. (Libri, 1859, page 63.)

1516

TRACTATO DELLA SUPERBIA DE *Vno chiamato Senso : il quale fugiua la Morte : Cosa dellecteuole da intendere.*

In-8° ; sous le titre, un grand bois, formé de six petits, compris dans le même cadre ; premier à gauche : Senso à cheval, en fuyant la mort, rencontre un vieillard (Dirollo), à la longue barbe blanche ; second : Senso à cheval et Dirollo assis, qui causent ensemble ; troisième : Dirollo explique à Senso qu'il est certain de ne pas mourir en demeurant dans cette forêt, tant qu'il y restera un arbre vert ou sec, que l'oiseau pourra piquer de son bec ; quatrième : il rencontre un autre vieillard avec lequel il s'entretient ; dans les deux derniers : Senso ren-

contre un paysan qui le prie de l'aider à pousser son char, ceci fait, il monte dans le char et le paysan lui dit qu'il est la Mort. Ces bois sont ombrés et médiocres de style; ils sont signés dans le coin à gauche en bas *B*. A la fin : *Stampata in Venetia per Giorgio di Rusconi Milanese : ad instãtia de Nicolo dicto Zopino e Vincẽtio cõpagni Nel M. D. XVI. adi XX. de Decẽbre.* (Marciana, 2423).

M. d'Ancona, dans son savant travail *Poemetti Popolari italiani* (Bologne 1889, page 101), ne cite que cette édition vénitienne, et cela d'après l'indication du catalogue Libri (1847). Il mentionne une édition antérieure, non vénitienne, in-4°, avec une gravure sous le titre : la Mort invitant Senso à monter sur le char ; près du cadre de la gravure, en haut à droite, on voit les initiales Z. D. B. ; puis une éditition de 1518 de Pérouse avec des gravures dans le texte et au frontispice.

1516

Le cose Vulgare de Missere Colantonio Carmignano gentilhomo Neapolitano Morale e Spirituale Nouamente Impresse.

In-8° ; au-dessous du titre, l'auteur debout joue du violon ; de chaque côté, des femmes assises qui l'accompagnent avec divers instruments. Vignette d'un assez beau dessin, mais d'une taille un peu lourde. A la fin des sonnets, bois ombré assez mauvais : six bergers s'entretiennent pendant que leurs troupeaux paissent ; sur le premier plan, à droite, deux béliers courent l'un sur l'autre, tête baissée. Feuillet SSiii, petit bois ; feuillet suivant, petit bois : la Mort assise effraie quatre jeunes enfants ; feuillet TTii, bois médiocre, prenant en hauteur la moitié de la page : *Crucifixion.* A la fin : *Stampata in Venetia per Georgio di Rusconi Milanese..... M. D. XVI. Adi. xxiii. De. Decembre.* (Marciana 2432).

1516

Opera nova chiamata Epulario, quale tracta il modo de cucignare ogni carne, ucelli, pesci d'ogni sorte. Et fare sapori, torte, pastelli, al modo de tutte le provincie, composta per maestro Giovanne de Rosselli.

Petit in-8° ; avec une figure sur bois au titre. *In Venetia, per Agostino Zanni da Portese, 1516.* « Édition rare et la plus ancienne que l'on connaisse de cet ouvrage d'autant plus curieux pour nous qu'il est d'un français » (Brunet, vol. IV, col. 1393).

1517. — *Opera noua chiamata Epulario. Quale tracta il modo di cucinare ogni carne — ucelli — pesci — de ogni sorte. Et fare sapori — torte.... Coposta. p. Maestro Giouane. de roselli.*

Petit in-4° ; caractères semi-gothiques. Sur le titre, un bois représentant six personnes préparant des mets dans une cuisine. A la fin : *in Uenetia per industria e spesa de Nicolo Zopino et Uincenzo compagni in la chasa de Maistro Jacomo Penci da Lecho Impressore acuratissimo. Nel M. D. xvii. adi iij del Mese de Aprile.* (Molini... *Operette* p. 161.)

1517. — *Opera nova chiamata Epulario, quale tracta il modo di cucinare ogni carne, ucelli, pesci d'ogni sorte, far sapori, torte, pastelli cõposta, p̃ maestro Giouane, Rosselli frãcese.*

Petit in-8° ; goth. à 2 col., contenant 45 ff., y compris la table. Au recto du dernier feuil : *Stampato in Venetia, per Nic. Zopino et Vincenzo compagni, Nel M. D. XVII. a di xx de Agosto.*

1521. — Même titre rouge et noir que le précédent.

Petit in-4° à 2 col. de 37 ff., chiffrés et 3 ff. non chiffrés. Caract. goth., fig. en bois. A la fin : *Stampato in Venettia per Alessandro de Bindoni Nel anno del nostro signore MCCCCC XXI Adi xxiii agosto.* (Cat. de M. de Landau, t. II, page 248).

1517

Prouerbii de Salomone | molto vtilissimi a | ciascuno.

In-8° en lettres rondes, de 4 feuillets. Le titre est en caractères gothiques, et porte un bois avec quatre personnages. A la fin : *Stampato in Venetia ne laño | del Signore M. D. XVII | Adi III di Zenaro* (Rubrique 10537. Biblioteca Colombina, Recueil G, 37-30. Harrisse. *Exc. Colombiniana,* page 233).

1517

Montalboddo (Fr. de). *Paesi nouamente ritrouati per | la Nauigatione di Spagna in Calicut. Et da Alber | tutio Vesputio Fiorentino intitulato Mon | do Nouo : Nouamente Impressa.*

Petit in-8° à 2 colonnes, 124 feuillets non chiffrés, signés A. Qiiii ; chaque cahier de 8 feuillets, sauf A qui n'en a que 4 pour la table en gothiques ; texte en lettres rondes. Au-dessous du titre, bois ombré prenant toute la page et représentant *Venetia,* avec quelques indications comme : *Piacia, Palacio de conseio, magageni,* placés symétriquement au *palacio* (où est le palais royal actuellement), *Pescaria, Rialto.* Cette vue est fort jolie et très intéressante. A la fin : *Stampata in Venetia per Zorzi de Rusconi millanese : M. ccccc. xvii. adi. xviii. Agosto.* (Marciana 56617).

1521. — *Paesi nouamente ritrouati per la Nauigazione di Spagna in Calicut. Et da Albertutio Vesputio Fiorentino intitulato Mondo Nouo. Nouamente impresso.*

Petit in-4° ; caract. rom. à deux col.; sur le frontispice, un bois représentant une vue de Venise. A la fin : *Stampata in Venetia per Zorzo de Rusconi Millanese. Nel M. D. XXI. adi xij de Febraro.* (Molini... *Operette.* p. 163.)

Simple réimpression de l'édition de 1517 ; on trouve aussi 4 feuillets préliminaires pour le titre, la table et l'épitre à Montalbaddo, éditeur de ce recueil. (Harrisse, *Bibliotheca americana vetustissima,* 1866, p. 184; Brunet, t. V. col. 1159).

1517

Opera noua de miser Antonio Cornazano in terza rima : Laql tratta De modo Regẽdi : De motu Fortune : De integritate rei Militaris : ꝛ qui in re militari imperatores excelluerint. Nouamente impressa ꝛ Hystoriata.

Petit in-8° de 72 ff. en lettres rondes, avec fig. sur bois signé *z. a.* A la fin : *Impressa in Venetia per Zorzi di Rusconi milanese ad instantia di Nicolo dicto Zopino & Vincentio compagni. Nel. M. D. XVII. adi. iii. de Marzo.* (Brunet, vol. II, col. 276.)

1518. — *Opera noua de Miser Anto | nio Cornazzano ĩ terza rima : la ql tratta | de modo regẽdi...*

Petit in-8° de 72 feuillets non chiffrés ; signatures A-liiij ; le titre en gothique et le reste du volume en lettres rondes ; au-dessous du titre, bois ombré représentant à gauche un chevalier assis, son casque posé

à côté de lui, et dans une couronne au-dessus de sa tête *Al | fon | svs | Dvx;* à droite, lui faisant face et s'entretenant avec lui, un autre chevalier derrière lequel est suspendue une couronne contenant *An | toni | vs cor | nac.* Dans le coin en bas, à gauche, *z. a.* Ce bois est une copie; les personnages ont la main gauche levée au lieu de la droite, parce que le bois se trouve retourné et la marque, en sens inverse, est également une copie de *z. a.* retournée. 18 petits bois ombrés, assez jolis, mais qui ne sont pas tous de la même main ; le second est signé *B,* deux autres portent la marque *C*; ceux qui sont légèrement ombrés sont les meilleurs; au-dessous de la table, au dernier feuillet : *Impressa in Venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagni Nel Anno... M. D. XVIII. Adi XIII del mese de Septembre.* (Bibl. Nat., (Réserve Y + 3659.)

1517

Itinerario de Ludouico de Varthema Bolognese ne lo Egypto, ne la Suria, ne la Arabia Deserta et Felice, ne la Persia, ne la India et ne la Ethiopia.

Petit in-8° de 92 ff. à deux colonnes; au-dessous du titre rouge et noir, un grand bois ombré représentant un personnage, coiffé d'une toque, et assis près d'un globe terrestre sur lequel il paraît suivre un itinéraire avec un instrument qu'il tient de la main droite ; à droite, dans le fond, un navire les voiles déployées. Dans le coin à gauche, en bas, *z. a.* retourné. Cette gravure, très fortement ombrée, n'est pas d'une bonne exécution; la tête du personnage assez expressive et les vêtements assez soignés permettent seuls de reconnaître la taille de *z. a.;* toutefois, cette vignette est fort intéressante, en raison de sa date de 1517, presque contemporaine de l'*Apocalypse;* on y trouve la façon allemande de terminer les

traits qui forment les cassures des vêtements ; *z. a.* avait pris, sans doute, cette habitude, en copiant des bois de Durer; son style redevient plus italien à mesure qu'il s'éloigne de la date de 1516; A la fin: *Stampata in Venetia per Zorzi di Rusconi Milanese: Nella incarnatiõe. del nro. Signore Iesu xpo M. D. XVII. adi vi. del mese de Marzo.* (Molini... *Operette,* p. 161.) Brunet, (vol. V, col. 1094), dit à propos de l'ouvrage ci-dessus : « Nous donnons le titre de cette édition d'après Molini, où il y a bien *Vathema* au lieu de *Varthema,* et pet. in-4° ; ce que nous faisons remarquer, parce qu'une édition de 1517, par le même imprimeur, petit in-8° de 91 feuillets est sous le nom de *Varthema,* dans le catalogue Walckenaer, n° 3393. »

Brunet (vol. V, col. 1094) cite une édition milanaise : « *Ioanne Angelo Scinzenzeler, XXX aprile Mccccc. xxiij,* ayant sur le frontispice une grande figure en bois, qui est réduite dans les éditions in-8° antérieures à celle-ci : elle représente l'auteur inscrivant ses découvertes sur un globe terrestre. » Sans doute, il veut dire que la gravure a été réduite pour les éditions postérieures et non antérieures. Nous citons cette édition, la gravure nous paraissant, d'après la description, être une copie de l'édition de Venise ; du reste, Scinzenzeler, à Milan, en use presque toujours ainsi. Sur ce très intéressant volume, voir Deschamps *(Supplément du Manuel,* vol. II, col. 844), et M. Harrisse, qui lui consacre une excellente notice.

1520. — *Itinerario de Ludouico de Uarthema Bolognese neelo* (sic) *Egypto ne la Suria ne la Arabia deserta et Felice ne la Persia : ne la India : et ne la Ethiopia. La fede el uiuere et costũi de le pfate puicie. Et al psente. agiotoui alcũe. isole nouamente. ritrouate.*

Petit in-8°, titre rouge et noir, goth. texte à deux col. en lettres rondes, sig. A. N. par 4; sur le frontispice, la

même figure que dans l'édition de 1517. A la fin, après la table : *In Venetia, per Zorzi di Rusconi Milanese. Nellanno della incarnatione del nostro Signore Iesu Christo M. D.* XX. *adi iii de Marzo.* (Molini... *Operette* p. 162.)

« Cette édition est si rare que M. Harrisse n'en parle qu'en exprimant quelques doutes sur son existence; le seul exempl. connu, d'après lequel Brunet et Graesse l'ont signalée, était celui de la vente Hibbert. » Nous en avons trouvé un second exemplaire de 1520 à la Bibl. de l'Arsenal (586 bis, H).

« Les XII ff., comprenant l'importante description de l'expédition du Yucatan faite par Juan de Grijalva en 1518 *[qui comincia lo Itinerario de lisola de Jucathan...]*, terminent le volume. » (Deschamps t. II. col. 844).

1522. — *Itinerario de Ludouico de Varthema Bolognese ne lo Egypto ne la Suria ne la Arabia deserta e felice ne la Persia ne la India e ne la Ethiopia...*

In-8°, caractères romains, titre en gothique; au titre, le bois de l'édition de 1517 ; colophon : *Stampata in Venetia per li heredi de Georgio di Rusconi Nellano.... M. D. XXII. adi xvii de Setembrio.* L'*Itinerario* commence au 5e f. de la signature M. (Harrisse, *Bibliotheca americana vetustissima*, page 194; Deschamps, t. II, col. 844).

1517

Lo arido dominico povero servo | di cristo iesv al diletto popolo | cristiano et a tvtti li principi et signori.

In-4°; 4 feuillets par cahier. Au-dessous du titre, grand bois ombré : au milieu, une sorte d'écusson soutenu par deux anges et divisé en quatre parties; au-dessous de la ligne horizontale *MRA*, à gauche, et *XHS* à droite, surmontés d'une croix; au-dessous de cette

même ligne, les mêmes monogrammes placés inversement; au-dessus, le Saint-Esprit, les ailes éployées; au-dessous, à gauche, l'agneau, accroupi sur un livre et écrivant avec une longue plume; à droite, le pélican se déchirant la poitrine pour nourrir ses petits; il est debout sur un livre et semble y tracer des caractères à l'aide d'une longue plume qu'il soutient de ses ailes; au-dessous, tout à fait dans le bas, des anges tiennent des banderoles portant ces mots : celle de gauche *individvvs. gl | adivs. matris. et. filii;* à droite, *Patutas. ergo. gratia. regnvm. gloria. atq. imperivm;* cette gravure n'est pas d'une mauvaise exécution, elle est bien composée, mais manque peut-être un peu de finesse dans la taille; le verso de ce feuillet est occupé par une *Crucifixion* avec de nombreux personnages que l'on rencontre dans les missels in-4° et in-8° de Giunta; ce bois fatigué est entouré d'un encadrement formé de très petites vignettes représentant des têtes de personnages de l'ancien et du nouveau Testament; le bas est occupé presque entièrement par un grand bois médiocre. Verso *aii,* petit bois représentant dans les nuages la tête de Dieu le Père et celle de la Sainte-Vierge. *MAR. V.* Ce volume contient en outre 11 petits bois, de différentes grandeurs, de différentes mains et tirés d'ouvrages parus à la fin du XVe siècle, ou au commencement du XVIe siècle ; ils sont généralement très médiocres ; la *Crucifixion, Ciij,* au trait, est une jolie petite vignette. Au-dessous du colophon, un bois assez singulier et d'une inspiration française; il représente sans doute la conversion de saint Paul : le saint à cheval, se dirigeant de droite à gauche, et se retournant avec étonnement, les bras étendus, pour regarder le Christ tenant la croix, qui lui apparaît dans les nuages; le colophon : *Stampatata [sic] in Venetia per Bernardin Vinitiã nel tẽpo del Serenissimo..... nel. M. CCCCC.XVII. adi xv. Aprile.*

1517

Callenutio (Pandolpho). — *Opera noua composta per miser Pandolpho coldonese allo illustrissimo et excellentissimo principe Hercule inclito Duca de Ferrara : intitulata Philotimo : interlocutori Berretta et Testa.*

Petit in-4° à 2 col. Sur le titre, la fig. de l'*Arcadia* de Sannazar (1515). A la fin : *In Venetia per Georgio Rusconi melanese ad instantia de Nicolo dito Zopino et Vincenzo suo compagno : Nel anno M. D. XVII, Adi ultimo del mese di Aprile* (Molini, *Operette*, p. 161).

Une édition de Venise, *Pintio da Lecho, per N. Zoppino, 1517,* in-8°, est citée dans le catalogue du marquis Costabili de Ferrare, n° 2496, où l'auteur est également nommé Pandolpho Coldonese. (Brunet, vol. II, col 151).

1517

Fratris Hieronymi. | *Sauonarolae.... Triumphus crucis...*

In-8° ; 112 ff. ; au-dessous du titre, le Savonarole écrivant, regardant à gauche, décrit à propos des *Prediche.* A la fin : *Finit... Impressumqz Venetiis accurata diligentia per Lucã* | *olchiensem artium..... Anno dñi M. CCCCCXVII. Die uero octauo mẽsis Iunii.* (Mayence).

1521. — *Fratris Hieronymi Savonarole Ferrariensis Ordinis Predicatoruz : Triumphus crucis de fidei veritate...*

In-8° ; titre goth. ; au-dessous du titre, le Savonarole ci-dessus. Paginé du titre à la fin, feuillet 107: *Finit..... Impressumqz Venetiis per Alexandrum de Bindonis. Anno*

dñi. M. CCCCC. xxj. Die. xiiij. mensis Nouēbris. Au verso, la grande marque de Alex. Bindoni, la Justice, assise sur le lion de Saint-Marc, avec les lettres A. B. (Marciana 60294).

1517

La conuersione de Sancta Maria Magdalena : E la Uita de Lazaro e de Martha : in octaua rima hystoriata : cōposta pel dignissima poeta maestro Marcho Rasilia de Foligno, opera noua et deuotissima.

Petit in-8° ; figures sur bois. *Venetia, per Gregorio de Rusconi... Nel M. D. XVII. Adi 1 Septēbrio.* (Brunet. vol. IV, col. 1119).

Une édition antérieure (1514) de ce livre avait déjà paru sous le même titre à Ancône, avec ce colophon : *Stāpata in Ancona per Bernardino Guerralda ale spesi di Nicolo dicto Zopino et Vincentio. compagni. Nel M. D. XIIII. die XX. del mese de apprile.*

On y trouve le *Jésus parlant à un nombreux auditoire* de l'édition sans lieu ni date, que nous décrirons plus loin, mais sans la signature de Vavassore et douze petits bois intercalés dans le texte. Toutes ces gravures, quoique le livre soit imprimé à Ancône, sont évidemment d'origine vénitienne. (Cat. de M. de Landau.)

1518. — *La Conuersione de Sācta Maria Magdalena, la Vita de Lazaro et de Martha, in octava rima hystoriata, composta per el dignissimo poeta maestro Marcho Rasilia da Foligno.*

Petit in-4° ; vélin, figure sur bois. A la fin : *Stampata in Venetia per Ioanne Tachuino da tridino nel M. D. XVIII, a di iiii de decembrio.* (Catalogue Yéméniz, 1867, n° 1553).

S. D. — La conversione de *Santa Maria Madalena, e la uita de Lazaro e di Marta, in ottoua rima historiata. Composta per Maestro Marco Rasilia da Foligno, opera deuotissima nuouamête Stapãte.*

In-12 ; au-dessous du titre rouge et noir, bois ombré, d'un dessin assez bon, mais d'une gravure peu soignée : Jésus parle à un nombreux auditoire d'hommes debout et de femmes assises. Dans le coin à gauche, en bas : *Jovan. Andrea. de. Vavasori. F.* Le Christ est bien dessiné, et ses draperies sont disposées avec élégance ; mais Vavassore reste ici au-dessous de sa tâche. 11 très petits bois fort mauvais ; un est passable. A la fin : *FINIS.* (Marciana 2385).

1517

Lavde devotissime et santissime composte per el nobile et magnifico Misser Leonardo Justiniano di Venetia.

In-8° ; 120 ff. (a-p, par 8). Car. rom. Voici la liste des figures dont ce volume est orné : Une grande gravure, représentant le *Crucifiement* (verso du frontisp.), ; *Jésus debout dans un calice*, soutenu par deux anges (v. de *a* 3) ; la *Vierge* (v. de *a* 5 ; ce bois est répété au v. de *a* 8 et au r. de *b* 7) ; l'*Annonciation* (r. de *b* 2 ; répétée au r. de *c* 8, et avec un encadrement au r. de *g* 1) ; la *Crucifixion*, gravure à fond criblé (r. de *b* 4) ; l'*Adoration des Bergers* (r. de *c* 2, et avec un encadrement v. de *d* 2) ; la *Mise au tombeau* (v. de *c* 4, et répétée au r. de *k* 6 et au r. de *m* 3) ; l'*Adoration des Rois mages* (r. de *d* 4) ; la *Crucifixion* (v. de *e* 2, et répétée au v. de *g* 2, au v. de *i* 4 et au r. de *o* 4) ; la *Descente du Saint-Esprit* (r. de *f* 1) ; un *Prêtre officiant* (r. de *f* 8, répété au v. de *k* 2) ; *Sainte Madeleine* (v. de *g* 3) ; *Saint Jérôme* (r. de *h* 1) ;

Saint Louis (v. de *h* 2) ; le *Martyre de saint Pierre* (v. de *h* 4) ; *Sainte Catherine* (v. de *h* 5) ; le *Martyre de sainte Lucie* (r. de *h* 7) ; *Saint Zacharie* (r. de *i* 7) ; le *Martyre de saint Jean* (r. de *k* 1) ; *Crucifixion* (r. de *k* 4) ; *Crucifixion* (grav. différente de la précédente, r. de *l* 1 ; répétée au v. de *m* 4). Ces gravures, de mains et d'époques différentes, quelques-unes d'inspiration française, offrent une grande divergence de style et d'exécution. A la fin : *Stampata in Venetia per Bernardin Venetian di Vidali habita in la cõtra de san Giulian. Del. M. CCCCC. XVII. Adi xvi. Septẽbrio.* (Bibl. Landau ; communiqué par M. Rœdiger).

1517

Timone Comedia del magnifico Conte Matheo Maria Boyardo Conte de Scandiano traducta de uno dialogo de Luciano a copiacẽtia de lo illustrissimo principe signori hercule Estẽse duca de Ferrara, &c.

Petit in-4° ; 40 ff. (A-K, par 4). Car. ronds. Sur le frontispice, un encadrement et une petite figure ombrée représentant 2 trompettes et 4 autres personnages. Lettres ornées. Au recto *I* 2 : *Qui finisse una comedia dicta Timone. Stãpata in Venetia per Zuane Tacuino de Cereto da Trin. del. M. D. XVII. Adi. XX. de Setembrio.* L'édition de 1513 n'a qu'une bordure sur le titre. (Bibl. de M. de Landau ; communiqué par M. Rœdiger).

1517

TRIOMPHI SONETTI CANZONE *Stantie Et Laude de Dio e de la gloriosa Vergine Maria : Composta da diuersi Autori Nouamente Stampata.*

In-8°, titre goth. ; au-dessous, joli bois représentant une procession de sept moines, se dirigeant de gauche à droite :

le premier porte les cierges, le second la bannière, deux la discipline, les deux autres lisent ; un couvent à gauche. Bon dessin, mais gravure un peu négligée. Au verso l'arbre de Jessé que nous avons déjà rencontré. 11 jolies petites vignettes. A la fin : *Impressa in Venetia per Zorzi di Rusconi Milanese : ad instantia di Nicolo dicto Zopino e Vincētio compagni : nel Anno... M.D.XVII adi Xii del mese di Febraro.* (Marciana 2423).

1524. — *Triomphi Sonetti Canzone Stantie Et Laude de Dio e de la gloriosa Vergine Maria : Composta da Diuersi Autori Nouamente Stampata.*

In-8°, 40 ff. (A-E, par 8). Car. rom. Le frontispice est orné d'une grande gravure sur bois, représentant une procession mortuaire, sans doute le bois de 1517 ; au verso une figure qui occupe toute la hauteur de la page : la Vierge assise devant la croix et tenant sur les genoux le corps de Jésus. Des deux côtés de la croix, grand nombre de spectateurs. Au recto du f. *B. 5,* un petit bois, divisé en deux compartiments : la *Fuite en Égypte* et *Jésus en croix ;* au verso du même f. la Résurrection des morts. Au recto du f. suivant, la Vierge avec l'enfant et, en face d'elle, un homme assis qui écrit ou peint (saint Luc portraitant la Vierge ?). Au verso de *C 2,* la Gloire des défunts : à gauche se voit la Mort tenant une faux. Au recto de *C 6,* la Vierge adorée par une femme. Les autres gravures représentent *Jésus en Croix, la Mort de la Vierge, l'Assomption, le Temps* (avec la légende : OMNIA TEMPVS HABET), la *Nativité, la Circoncision* et la marque des imprimeurs. A la fin : *Stampata nella inclita citta Di Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio compagno. Nel. M.D.XXiiij. Adi. XXX. De Agosto. Regnante lo inclito Principe messer Andrea Gritti.* (Bibliothèque de M. de Landau ; communication de M. Rœdiger).

1517

Inamoramento de Rinaldo de Monte Albano e diverse ferocissime bataglie le qle fece lardito e francho Paladino e come occise Mãbrino di Leuate e moltissimi forti pagani.

In-4°, caractères ronds à deux colonnes, 182 feuillets, le dernier blanc. Le volume commence par un frontispice orné d'un bois de forme circulaire, où l'on voit Rinaldo à cheval, armé de toutes pièces; l'écu avec les armes et le casque sont accrochés à un arbre à droite. Dans le fond, le château de *Mont'Albano.* Ce bois se rapproche par sa forme et par son style de celui qui se trouve au titre du livre intitulé: *Trojano... Venetia,* 1509, in-4°. Le texte commence par : *El libro de le bataglie del potête et gagliardo paladīo Rinaldo de Mte Albano de casa Chiaramonte,* en caractères gothiques; registre de A-Z; tous les cahiers par quatre, sauf Z par deux. Les gravures que l'on rencontre dans le texte sont les unes grossières, sur fond noir, comme dans tous les romans de chevalerie du même temps; les autres, au trait, d'un bon dessin et d'une exécution soignée. A la fin : *Finito le bataglie... Stampato in Venetia per Joanne Tachuino, M.D.XVII. adi VIII Avosto* (sic) *Laus Deo.* (*Note bibliografiche del fu D. Gaetano Melzi...* 1863, page 58 (marquis d'Adda). Cet exemplaire est sans doute unique. (Brunet, t. IV, col. 1306).

1518

Pacifico (Frate). SUMMA DE CONFESSI | *one cognominata Pacifica : laquale ordinatamēte tra* | *cta non solamēte la forma : modo e uia de cōfessarse* | *ma*

etiã discorre p tutti li casi che sono cõtra consciẽtia | ne li quali chadaũ potria incorrere.

Petit in-8°, lettres rondes, la première ligne du titre en lettres gothiques, CCVIII feuillets numérotés de A à BB, 8 feuillets par cahier ; au-dessous du titre, bois ombré : dans le coin à gauche, un moine assis et un personnage la tête découverte, appuyant sa tête sur ses genoux ; à droite, entrant dans la cellule, un jeune homme conduit par un ange placé à sa droite, tandis que le diable, habillé comme un moine, se tient à sa gauche ; on aperçoit son pied fourchu dépassant son vêtement. En haut, au milieu, dans le fond : DE. IVRE. DIVINO. Ce bois intéressant, d'un joli dessin et d'une taille assez soignée, porte à gauche, dans le coin en bas, le monogramme *G* sur fond noir. Ce n'est pas le même monogramme que dans le *Legendario* de 1518. Nous ne l'avons pas encore rencontré. Feuillet LXXXII, grand bois de page ombré, représentant *Arbor cõsanguinitatis,* peu important. A la fin, au-dessus du registre : *Finisse... Nouissimamẽte stãpata in uenetia cõ summa diligentia da Cesaro arriuabeno... MDXVIII. adi ultimo zener.* Au-dessous la marque noire et blanche avec les lettres *A. G.* au-dessous du registre.

1518

Justini ex trogo pompeio historiae.

In-fol. Une petite gravure sur le frontispice, avec la légende : « ECCE AGN' DEI » et beaucoup d'initiales historiées dans le texte. A la fin : ℭ *Impressum Venetiis per Georgium de Rusconibus Mediolanẽsem. Anno Domini M.D.XVIII. Die. XXII. Maii.* (Bibliothèque de M. de Landau ; communication de M. Rœdiger.)

1523. — *Iustino historico clarissimo, nelle historie di Trogo Pompeio. Nouamente in lingua toscana tradotto : z con somma diligentia & cura stampato.*

Petit in-8°; titre goth. noir et rouge entouré d'une bordure de trophées; dans le haut, des aigles éployés debout sur des guirlandes de lauriers; des deux côtés, des trophées d'armes portés par des figures d'Hercule; au bas, de chaque côté, trois personnages, et au milieu une figure de roi assis, couronné, le sceptre en main. Au verso du titre, un avis au lecteur, de Zopino. Cahiers de 8 ff. registrés. Caractères italiques; 176 ff.; chacun des 44 livres commence par une lettre ornée enfermant un buste de saint ou de sainte, parue déjà dans les livres liturgiques antérieurement publiés. A la fin : *Finisse il Libro di Iustino Historico..... Et stampato nella inclita citta di Venetia per Nicolo Zopino et Vicentio compagno del M.D.XXIII, Adi x de Nouembrio. Regnante lo inclito principe Messer Andrea Gritti.* Puis le registre. Dernière page blanche. (Librairie Olschki.)

1524. Iustino. *Historie di Trogo Pompeio, nuovamente in lingua toscana tradotte.*

In-8°; frontispice et belles initiales. *Venetia, Zoppino, 1524.*

1518

Libro de Abaco nouamente composto per magistro Francesco da la zesio veronese, el quale insegna a fare molte rasõne merchantille e come respondano li preci e monete nouamente stãpato. Au recto du dernier feuillet : *Franciscus Felicianus. q. dominici de scholaribus de Lazisio Gordesane arithmeticus ac geometricus composuit hunc libellum die decimo octauo Iulii 1517.*

Pet. in-8° de 20 ff. non chiffrés, sig. A-C. Sur le titre, la vignette du titre des voyages de Varthema, de 1517. *Stampato in Venetia, per Nicolo Zopino e Vincentio suo compagno del M.D.XVIII, adi 27 Agosto.* (Brunet, vol. 2, col. 1203.)

1518

La Vita e Passione de Christo : *Composta per Misser Antonio Cornazano in Terza Rima : Nouamente impressa e Hystoriata.*

In-8°, titre gothique rouge et noir ; texte en lettres rondes ; signatures de A à H, 8 feuillets par cahier, sauf H qui n'en a que 4. Au-dessous du titre, bois de page ombré, composé de plusieurs sujets séparés : au milieu, le plus grand, représentant Cornazano, revêtu d'une armure, assis, ses mains appuyées sur un livre placé devant lui ; aú-dessus, dans un petit bois, Dieu le Père, bénissant ; de chaque côté, deux petits bois ayant trait à la vie du Christ, et au-dessous une tête d'ange ailée ; dans le bas, prenant toute la largeur de la vignette, un bois à fond noir. Dans le texte, 18 jolies petites vignettes, de la même main ; quelques-unes sont signées *B*. La table occupe le verso de H III et le recto de H IV ; au-dessous : *Stampata in Venetia per Nicolo dicto Zopino : e Vincentio compagni. Nel anno della incarnatione del nostro signore Miser Iesu Christo. M.D.XVIII. Adi. V. del mese de Septembre.*

1519. — *La Vita e Passione de Christo : cõposta per Misser antonio Cornazano* (1).

(1) Cornazzano est le poète que Tiraboschi (VI. 1259) appelle *Il Cornazzari dal Borsetti* et dont il cite une édition donnée par Zoppino en 1517. Panzer (XI p. 526) et le catalogue Flanal (n° 2007) décrivent une autre édition du même imprimeur, datée de 1518. (Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, p. 200).

In-8° ; 8 ff. par cahier. Signature AA-HH 4. Au-dessous du titre, en goth., rouge et noir, bois composé de petits bois ombrés, représentant des scènes de la Passion, et au milieu, l'auteur revêtu d'une cuirasse, écrivant. 18 petits bois, légèrement ombrés, assez jolis comme composition ; parfois, la gravure n'a pas été faite avec tout le soin désirable ; mais l'ensemble est généralement bon, si l'on songe à la difficulté de renfermer une scène à plusieurs personnages dans un cadre aussi restreint. Plusieurs de ces vignettes sont signées *B ;* toutes sont de la même main. Au verso du titre, un sonnet *alla illustre madamma Lucretia Borgia duchessa di ferrara.* A la fin : *Stampata ĩ Venetia per Nicolo dicto Zopino : e Vincẽtio compagni. Nel anno M. D. xix. Adi xxv. del mese de Octobre* (Marciana 4341).

1518

Cola (Joanne). *Viagio da Venetia al Sancto Sepulchro et al mõte Senaj più copiosamẽte descritto de li altri con disegni de Paesi : Citade : Porti : et chiese et li santi loghi con molte altre Santimonie.*

Petit in-8°, fig. sur bois. *Stampato per Nicolo ditto Zoppino : e Vincentio compagno, nell' anno 1518. Adi XIX de setẽbrio.*

1520. — *Viagio de Venetia at Sancto Sepulchro et al Monte Synai.*

Petit in-8° ; nombreux bois. *Venetia, I. Tacuino, 1520.* (Vente Beckford, 4e partie, page 15.)

1521. — *Viaggio da Venetia al sancto Sepulchro et al monte Synai.*

Petit in-8°, fig. sur bois. *Stampato per Nicolo detto Zopino e Vincentio compagno nel anno 1521.* (Brunet, vol. V, col. 1167.)

1523. — *Viazo da Venetia al Sancto Iherusalem et al monte Sian Sepolcro de Sancta Chaterina.*

In-8° ; 123 feuillets non chiffrés et figures sur bois. *Venetia Ioane Tacuino de Trino* (appartenant à M. Schefer, de l'Institut).

La première édition de ce curieux livre parut en 1500, à Bologne, chez Iustiniano da Rubiera (voir *Gazette des Beaux-Arts,* mai 1890). M. Schefer nous écrit qu'à partir de 1518, il a été imprimé presque tous les ans une édition in-8° de ce voyage, et que les bois, fort grossiers mais curieux, de ces nombreux tirages, ont été utilisés jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

1524. — *Viaggio da Venetia al santo sepulchro e al monte Synai : con disegni de paesi citta porti chiesie e santi luoghi : con additione de genti et animali che se trovano da Venetia fino al santo Sepulchro e per tutta la Sorla : tratti dal suo naturale : non mai piu Stampate.*

In-8° ; le titre rouge et noir, au-dessous une vue de de Jérusalem ; plus de 150 bois. *Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio compagno 1524.* (Vente Beckford, 4e partie, p. 15.)

1518

Operetta Noua De doi Nobilissimi Amãti Philostato e Pamphila. Cõposta in Tragedia per miser Antonio da Pistoia Nouamente Impressa.

Petit in-8° ; lettres rondes, 8 ff. par cahier. Au-dessous du titre goth., petit bois ombré, assez joli dans son ensemble, quoique les détails du dessin et de la taille soient un peu négligés ; il représente ce sujet si souvent reproduit, le professeur dans sa chaire, parlant à six

élèves assis à droite et à gauche; mais nous rencontrons, au bas, un nouveau monogramme *I. C.*; peut-être le *I. C.* que nous avons déjà signalé dans l'*Opera nova* de Colonna de 1515, également de Rusconi. Là surtout est l'intérêt de cette vignette. La page est entourée d'un encadrement à fond noir, d'un très joli style. A la fin : *Stampata in Venetia per Zorzi di Rusconi Milanese. Nel. M. CCCCC. XVIII. adi. xx. de Octobre. Regnãte lo inclito Principe Leonardo Lauredano.* (Marciana 48540)

1518

Psalterio ouero Rosario della | la Gloriosa Vergine Maria : Con li suoi mysterii. Nouamente | Impresso.

In-8° en lettres rondes, de 24 feuillets, les deux derniers sont blancs; signatures *A.-C.* Sur le titre, dont la première ligne est en caractères gothiques, la Vierge et le *bambino.* Dans le corps du livre, 16 bois curieusement gravés. A la fin : *Impresso in Venetia per Georgio di | Rusconi Milanese : Nel. M. D. | XVIII. Adi xiiii : del. Mese Decembre. (Biblioteca Colombina,* recueil G. 37-30. Harrisse, *Excerpta Colombiniana,* page 229.)

Vers 1520. — *Psalterio overo Rosario de la gloriosa vergine Maria. Con gli suoi mysterii, & Indulgẽtie. Nouamente impresso.*

In-8°, de 24 ff. (A-C, par 8). Car. partie goth., partie rom. Vignette sur le titre, représentant saint Dominique en chaire, prêchant. Au verso du frontispice, une petite figure : un moine agenouillé et devant lui, la Vierge avec un rosaire. A gauche du moine on lit : « 1460. F. Alano » *(Alanus de Rupe)* et à droite le mot : « Predicaro ». Au recto du f. *A* 7 commence une suite de 15 gravures, dont voici les sujets : l'*Annonciation,* la *Visita-*

tion, la *Nativité,* la *Circoncision, Jésus au temple, Jésus priant,* la *Flagellation, Jésus tourmenté,* le *Portement de Croix, Jésus en croix,* la *Résurrection,* l'*Ascension,* la *Descente du Saint-Esprit,* l'*Assomption,* le *Couronnement de la Vierge.* Initiales gravées. Quelques-unes de ces gravures sont les mêmes que celles dont est ornée l'*Opera noua contemplativa* (Venise, Vavassore), savoir la *Nativité,* la *Circoncision, Jésus tourmenté,* le *Portement de croix, Jésus en croix,* la *Descente du Saint-Esprit* et le *Couronnement de la Vierge.* Style raide et anguleux. A la fin : *Stampata in Venetia per Alessandro de Viano.* Ce livre contient la règle et les privilèges d'une Confrérie appelée la *Confraternita del Psalterio.* (Bibliothèque de M. de Landau ; communication de M. Rœdiger).

S. d. Premier quart du XVIe. — PSALTERIO OUERO ROSARIO DEL *la Gloriosa Vergine Maria : Con li sui mysterii. Nouamente Impresso.*

Petit in-8 de 2 cahiers de 8 feuillets, A. et B. ; lettres rondes ; sous le titre, un bois ombré, la Vierge à mi-corps, tenant le Christ dans ses bras ; fond noir avec quelques ornements blancs ; la taille manque de finesse ; verso A : *Questo e el segno della Compagnia del Rosario della gloriosissima Vergine Maria :* une couronne dans laquelle passe un chapelet ; au-dessous, ces trois lettres *R S M ;* une couronne de lauriers entourant le tout, sur fond noir au pointillé. Recto *A.ii* : *Annonciation,* signée *L ;* dans le coin en bas à gauche : la Vierge, à genoux, à sa gauche, un livre ouvert sur une sorte de petit banc ; à sa droite, l'ange debout qui lui parle; près de la tête de la Vierge, le Saint-Esprit. Comme on le voit par la description, cette *Annonciation* signée *L* est différente de celle du Bréviaire de Giunta de 1506 ; feuillet *B,* même *Annonciation ;* verso B, *la Vierge visite sainte Elisa-*

beth; recto *Bii,* la *Crèche ;* verso *Bii, Présentation à Siméon au temple.*

Ces bois, non signés, sont de la même main que l'*Annonciation ;* recto *Biii, Jésus au milieu des docteurs,* petit bois au trait, tiré d'un autre ouvrage, amené à la dimension voulue à l'aide de petits bois placés sur les quatre côtés ; verso *Biii, Jésus au jardin des Oliviers,* ainsi que les quatre bois suivants, tiré des *Méditations* de saint Bonaventure de 1489 ; recto *Biiii, La flagellation;* verso *Biiii, Jésus est couronné d'épines ; B V Jésus montant au Calvaire;* verso *B V* petite *Crucifixion* avec de petits bois de côté et en bas. Recto *B Vi* la *Résurrection* avec un petit bois au-dessous ; verso *B Vi la Résurrection* des *Méditations* de 1489 ; recto *B Vii Descente du Saint-Esprit,* bois du graveur L de l'*Annonciation ;* verso *B Vii, Assomption,* mauvaise petite vignette ombrée, entourée de petits bois ; recto *B Viij, Dieu le Père et Jésus dans leur gloire,* mauvais bois ombré, un petit bois au-dessus et au-dessous ; au verso : *Seguita la copia in sentẽtia uulgarizata della lettera di Maestro Bartholomeo di Bologna Maestro e Generale di tutto lordine di Frati predicatori : nella quale si contengono molti digni priuilegii concessi dalla sua reuerendissima paternita per la confraternita del Psalterio : ouero Rosario della immaculata e gloriosissima uergine Maria.*

Vers 1518

Opera no | va chiamata Portola | no la qual narra tutte le terre : et porti de le | uante cominciando a Venetia andando per | tutta la Schiauonia fin a Corfu con tutta la | Grecia la Morea et Napoli de Romania | con tutto Larcipelago : Constantinopoli Can | dia Rodi Cipro et tutto il Leuante et tutte | le isole : terre cita e castelli et porti et quan |

ti miglia da vna terra a laltra et da vna iso | la a laltra : et tutte stati e porti valle e col | phi : scagni : fondi : e Sechi dintorno. Nouamente stampato.

Sur le titre, entouré d'une bordure, un bois avec « Ponge Onge » et la marque typographique. 40 ff. à 2 col.

A la fin : *Finito lo libro chiamato Portolano composto | per vno gentilhuomo Venetiano loqual ha vedu | to tutte queste parte antescritte le quale sono vti | lissimi per tutti i nauighanti che voleno se | curamente nauighar con lor nauilii | in diuerse parte del mondo.. | Laus deo Amen. | Stampato in Vineggia per Domenigo | Zio et fratelli Veneti.*

Ouvrage attribué à Louis de Mosto, plus connu sous le nom de Cadamosto (voyez Vespucci) ou à un certain Coppo (dans le cat. Hanrott). (Librairie Rosenthal.)

1519

Opera del preclarissimo poeta Miser Pamphilo Sasso Modenese. Sonetti, CCCCvij. Capituli xxxviij Egloghe. V.

In-4° ; 80 ff., dont le dernier bl. (a-k, par 8). Car. rom. Sur le titre, une bordure noire et une figure représentant un professeur dans une chaire et, des deux côtés, sept élèves. A la fin : *Venetiis per Guilielmum de Fontaneto de Monferrato. M.CCCCC.xix. Adi primo febraro.* (Bibliothèque de M. de Landau ; Arsenal A. 4453. B. L.)

1519

De humilitate et gloria Christi Marci Marvli opus.

In-8° de 8 feuillets par cahier ; au-dessous du titre, un chevalier tenant une épée levée de la main droite, à cheval sur un bœuf, marchant de droite à gauche ; de sa main gauche, il tient une des cornes de l'animal. Ce très petit bois, carré, est légèrement ombré et porte une lettre

à chaque coin ; *Z* en haut à gauche, *M* en haut à droite, *B* en bas à gauche et à droite ; au verso, la Crucifixion du *Specchio de la croce* de 1497 ; lettres ornées au trait ; au verso du feuillet qui précède les deux feuillets de la table, la souscription : *Impressit Venetijs Bernardinus de Vitalib' Venetus. Anno Dñi. M. D. XIX. Die. xx. Iulij.* Au-dessous, bois ombré : saint Marc et son lion ailé avec les deux lettres *B. V.* de l'imprimeur.

1519

Opera noua del preclarissimo Messer Bernardo Accolti Aretino.

In-8°, en lettres rondes, en vers, titre encadré avec une figure : un moine en prière sur le front duquel un ange vient déposer une couronne. A la fin : *Stampata in Venetia Adi. xii. Nouẽbre M.CCCCC.XIX. p Nicolo zopino e Vincẽtio cõpagno.* Brunet, vol. I, col. 34, cite une autre édition de 1530 de 55 feuillets chiffrés plus un dernier avec une gravure, de *Nicolo di Aristotile ditto Zoppino* (Arsenal, 6107, A. B. L.)

1519

Augusti Vatis odae.

In-4° ; au-dessous du titre, un encadrement ombré, composé d'animaux, d'entrelacs et d'êtres fantastiques ; au milieu, un médaillon à fond noir pointillé, *Augvstvs Vates,* de profil, couronné de lauriers, les cheveux tombant jusqu'aux épaules ; au trait et d'un très bon style, et rappelant les médaillons du XVe siècle ; *Augvstvs* au-dessus et *Vates* au-dessous. Son vrai nom est Augustinus de Hieronymus Udinensis, professeur à Udine, mort en 1529. Ce bois semble une copie de la médaille de ce poète. *Venetiis impẽsis Marciantonii moreti*

xii, cal. Augusti M.DXXIX. (Bibl. communale d'Udine 21457 ; catalogue des médailles, recueil Giovanelli. Cicogna, nº 585).

1519

Celestina. — Tragicomedia de Calisto e Melibea.

In-8º, paginé à partir de a-i jusqu'à la fin ; au-dessous du titre, bois ombrés médiocres : une vieille femme parle avec animation à une jeune femme dans une chambre à coucher ; au-dessus de leurs têtes : VETVLA CAVDA SCORPIONIS ; deux bois ombrés représentent chacun une scène à plusieurs personnages ; ils sont répétés seize fois ; ces gravures sont médiocres. A la fin, feuillet CXXVIII : *Finisse Impressa cõ grãn diligentia in uenetia per Cesaro arriuabeno uenitiano nelli anni del nostro signore mille cinquecento e disinuoue a di dixe decembrio.* Puis le registre et la marque à fond noir avec les lettres A. G.

1519

CAII CAECILIj *Junioris Nouocomensis Plinij Secondi Veronensis Nepotis.*

In-folio, 4 feuillets préliminaires et 247 feuillets numérotés. Titre encadré d'une bordure ombrée avec un mauvais bois ombré représentant Pline, dans une chambre, écrivant. Ce bois est plusieurs fois répété dans le volume, et c'est le seul qu'il contienne. Au feuillet 247 : *Venetiis per Ioannem Rubeum Vercellẽsem. Anno Dñi. M.CCCCC.XIX. Die. XV. Decembris.*

1519

Al Lamento della Femena di Pre Agustino.

Petit in-8º de 4 feuillets en vers. Au-dessus du titre, un bois au trait représentant le campanile et l'indication de l'endroit où les condamnés subissaient leur peine.

Cette peine était celle de la *gabbia* ou *chebba* à laquelle on condamnait les ecclésiastiques coupables d'homicide, de faux, de blasphème, etc. Les coupables, exposés d'abord au *pilori* entre deux colonnes de la Piazzetta, coiffés d'une couronne en papier, étaient ensuite enfermés dans une cage en bois placée à mi-hauteur du campanile de Saint-Marc ; ils y restaient exposés à toutes les intempéries et recevaient leur nourriture par le moyen d'une corde qu'ils tiraient à eux. Le dernier auquel ce supplice fut infligé (mars 1519) fut le prêtre Agustino da S. Cassiano (Marciana, 2231).

1519

POGGIO FIORENTINO (F. Bracciolini). *Facetie.*

In-8° de 48 ff. chiffrés. Au frontispice, un bois légèrement ombré : à droite, trois personnages, dont un tient un sac ouvert ; à gauche, un homme jetant dans ce sac quelques billets ; à ses pieds, un panier plein de papier. En haut, cette devise : *Dio te la mandi bona. Venetia, Cesare Arrivabene, 1519.* (Brunet, t. IV, col. 769).

1523. — *Poggij florẽtini oratoris facundissimi faceliarũ aureus libellus.*

In-8° de 71 ff. numérotés ; caractères goth. Registre a-i ; frontispice de l'édition 1519. A la fin : *Finit facetiarũ Poggi florentini apostolici secretarii, lepidissimus libellus et Impressus autem Venetiis summa diligentia per Benedictum et Augustinum de Bindonis anno Domini Millesimo quingentesimo Vigesimo tertio, die vero ultimo septembris.* Au verso du dernier feuillet, la marque A. B. (Bibl. Nat. de Florence).

DUC DE RIVOLI.

(A suivre.)

COUP D'ŒIL

SUR

LES ALMANACHS ILLUSTRÉS DU XVIIIe SIÈCLE

Les almanachs illustrés du XVIIIe siècle ont plus d'une fois déjà attiré l'attention des bibliographes, et MM. Victor Champier, dans les *Anciens Almanachs illustrés* (in-folio, Paris, Franzine, 1886), et Cohen, dans son remarquable guide, dont la cinquième édition a été revue, corrigée et considérablement augmentée par un de nos savants bibliophiles, le baron Roger Portalis (in-8o, Paris, Rouquette, 1887), ont donné la nomenclature et quelquefois la description de ces charmants petits livres dont la vogue s'accroît chaque jour et qui, dans les ventes publiques, atteignent des prix souvent fort élevés.

Cette vogue s'explique par des titres bizarres et amusants, des figures finement gravées, des reliures originales, élégantes et d'un caractère tout particulier.

D'Orfeuil, dans l'*Esprit des Almanachs* (in-12, Paris, Vve Duchesne, 1783) fait allusion à ces titres :

« La multiplicité des titres seule est dans le cas de « plaire ; le philosophe même peut s'en amuser ; toute « frivole qu'est cette matière, il ne la dédaignera pas, « s'il veut considérer les différents ressorts de l'esprit « humain, la variété des faits et sous combien de

« formes il peut se reproduire. L'homme léger rencon-
« trera de quoi satisfaire son goût, il voltigera sur un
« parterre émaillé de fleurs et il recueillera le suc de
« celles qui lui seront le plus analogues. »

La Bibliothèque Nationale possède dans l'œuvre de Dambrun neuf suites d'eaux-fortes et de figures avant la lettre, qui donnent une idée de la perfection avec laquelle étaient interprétées les minuscules estampes dessinées par Queverdo (1).

De très grands maîtres, Cochin, Eisen, Gravelot, Moreau, et des artistes de beaucoup de valeur, Binet, Choffard, Desrais, Dorgez, Marillier, Monnet, secondés par d'habiles graveurs, Gaucher, de Ghent, Lemire Longueil, Née, Poncet, ne dédaignaient pas de s'adonner à l'illustration des almanachs (2).

(1) En suivant l'ordre dans lequel Cohen (dans la 2e édition de son guide) donne la description de ces neuf suites, les séries, de douze figures chacune, appartiennent : 1° à l'*Almanach des étrennes galantes des promenades et amusements de Paris*, Boulanger, 1780 ; 2° à l'*Itinéraire descriptif de Paris*, avec indications quotidiennes, débit à Paris des comestibles les plus abondants et les plus recherchés de chaque saison 1780, et aussi à l'*Almanach des marchés de Paris*, étrennes curieuses et comiques avec des chansons intéressantes, dédié à Mme Barbe, fruitière-orangère, Boulanger, 1782 ; 3° à l'*Almanach galant, moral et critique*, en vaudevilles, Boulanger, 1785 ; 4° *Almanach de l'amour, des ris et des jeux*, Boulanger, 1786 ; 5° *Almanach de la vie pastorale*, Boulanger, 1787 ; 6° *Almanach des délices du Palais-Royal*, id., 1786 ; 7° *Almanach de la comédie de Figaro*, id., 1786 ; 8° *Almanach de l'amour parmi les jeux*, id., 1786 ; 9° *Étrennes du sentiment*, dédiées aux âmes bienfaisantes, id., 1784.

(2) Nous devons à *Cochin* huit années de l'*Almanach iconologique*, des frontispices pour les *étrennes mignonnes*, et les *étrennes lyriques anacréontiques*, etc.

A *Eisen*, des vignettes pour l'*Almanach poétique et énigmatique* 1756, pour l'*Almanach des Héroïdes* 1773, des figures pour l'*Almanach des théâtres*, etc.

A *Gravelot*, 90 fig. pour l'*Almanach utile et agréable de la loterie de l'École royale militaire*, 1759 ; les neuf premières années de l'*Almanach iconologique*, les figures pour le *parfait modèle*, 1778, front. pour les *étrennes chronométriques* de Pierre Leroy, célèbre horloger, 1760, etc.

A *Moreau*, les fig. pour l'*Almanach de la Révolution* 1792 et un frontispice, pour l'année 1784, des étrennes lyriques, etc.

Quant à leurs reliures, les curieux en ont pu voir les plus charmants spécimens à l'exposition rétrospective des Arts libéraux (1889).

Ce qui ajoute encore à la valeur de ces almanachs, c'est qu'ils sont d'une extrême rareté et presque tous remplis d'intérêt ; ils peignent bien l'époque à laquelle ils appartiennent ; certains d'entr'eux nous renseignent sur les choses du jour (expositions) (1), plaisirs de chaque saison (2), prix des denrées (3), prix des caricatures (4), les découvertes de l'année (filage de l'huile pour les bateaux en cas de grosse mer) (5), aérostation (6), fusil à répétition (7), salon de Curtius (8), baquet de Mesmer (9),

A *Binet*, les *Suppositions de l'enjouement* 1787, le *Microscope des visionnaires*, 1780 ; l'*Optimisme de nouveautés*, 1788 ; le *Trottoir de Permesse*, 1788, etc.

Choffard, frontispice pour l'*Almanach du chasseur*, 1773.

Desrais, figures pour les *Almanachs de modes et costumes*.

Dorgez, les *Intrigues de la capitale*, 1790 ; l'*Esprit du siècle* 1790 ; les *Perfidies supposées*, 1793 ; les *Colifichets lyrico-galants*, 1787 ; le *Trésor des divinations*, 1791 ; le *Jardin des âmes sensibles*, 1793 ; le *Panthéon des philantropes*, 1792 ; etc., etc.

Marillier, dans l'*Almanach des escapades de l'amour*, un front. et huit figures charmantes : la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût, etc., frontispice pour les *étrennes d'Apollon*, 1757.

Monnet, frontispices pour les *étrennes lyriques*, dernières années, et l'*Almanach des grâces*, 1784.

(1) *Délices de Cérès Pomone et Flore*, 1774.

(2) *Almanach de l'amour des ris et des jeux*, 1786.

(3) *Almanach du comestible*, 1778.

(4) *Quelle folie ou galerie des caricatures* vers 1798, almanach rarissime, orné de douze réductions très finement gravées, des caricatures de Carle Vernet : les Incroyables, l'Anglomane, ma Chevelure s'en va, etc.

(5) *Almanach de Gotha*, 1786.

(6) *Almanach des Folies modernes*, 1781 ; le *Trésor des almanachs*, 1783 ; *Colifichets lyrico-galants*, 1790.

(7) *Étrennes mignonnes, curieuses et utiles pour l'année bissextile 1776.* Le sr de Fasting, colonel, de Berghen en Norwège, a inventé une arme à feu avec laquelle on peut tirer 10 à 20 coups dans une minute ; l'arme n'est pas plus pesante qu'un fusil ordinaire, et il s'occupe actuellement d'une autre machine à peu près semblable, avec laquelle on pourra tirer 30 coups dans une minute.

(8) *Aven ures parisiennes*, 1784.

(9) *Almanach des Folies modernes*.

machine à engraisser les volailles (1), recettes nombrueses (2), etc., etc.), nous racontent de piquantes anecdotes ou nous donnent les couplets à la mode, les chansons nouvelles, les ariettes et vaudevilles les plus en vogue.

D'autres, tels que les *Halles et Marchés*, les *belles Marchandes de Paris*, les *Promenades et amusements de Paris*, les *Délices du Palais-Royal*, la *Fête des bonnes gens*, 1787, etc., nous montrent dans leurs délicieuses gravures, des scènes prises sur le vif, avec tout un petit monde sémillant et gracieux, et nous donnent l'idée de ce qu'étaient alors les grands boulevards, les Champs-Élysées, l'assemblée à Longchamps, le Palais-Royal, la foire Saint-Germain, la fête de Sceaux, la sortie de l'Opéra, le Louvre, etc... les intérieurs de boutiques, les représentations théâtrales, les jeux innocents, les mœurs champêtres, etc.

D'autres encore nous fournissent de précieux détails sur les modes et les costumes (3), les coiffures, les fêtes données à Paris en l'honneur du mariage du Dauphin, celles données à l'occasion de l'heureux accouchement de la reine, 1782 ; celui intitulé le *Bijou de la reine*, 1778, contient très finement gravés les portraits de la famille royale ; tous nous révèlent le caractère de l'époque, et à ce titre, nous sont des documents utiles pour connaître mieux encore la fin du XVIIIe siècle.

Tous ces almanachs avaient des éditeurs particuliers, Desnos, Boulanger, Jubert, Janet, Tiger, Marçilly, qui, en leur qualité de relieurs-doreurs, faisaient coquette-

(1) *Almanach de poche Liège*, 1764.

(2) *Étrennes de Minerve*, 1774.

(3) Recueil général de costumes et de modes, Paris, Desnos, 1781.
Almanach galant des costumes français les plus à la mode, Boulanger, 1782.
Souvenir à l'anglaise (Coiffures), 1788.
Nouveau chansonnier (Coiffures), 1787.
Les Fantaisies aimables, 1783.

ment habiller ces livres tous mignons, destinés aux petites maîtresses, aux gens d'affaires, voyageurs, militaires, joueurs, etc. Les uns étaient reliés en maroquin rouge ou vert, souvent ornés sur les plats d'attributs tels que : Colombes se becquetant, instruments de musique, carquois garnis de flèches, cœurs enflammés avec le flambeau allumé de l'hymen, accompagnés de devises : je brûle pour vous, l'amour les couronne, agréable à tous, etc.

Les autres, recouverts de soie peinte à la gouache, brodée de soie et d'or ou garnie de paillettes étincelantes; d'autres, plus riches encore, avec un médaillon contenant une délicieuse miniature, le tout protégé par un étui de maroquin doublé de tabis vert ou bleu.

Ceux-là, sans doute, étaient destinés à être offerts en présent à Céphise, Doris ou Cydalise.

Vous souhaitez, Philis, un almanach nouveau ;
De Paris, voilà le plus beau.
S'il vous est souvent nécessaire,
Ah ! du moins en l'ouvrant, souvenez-vous toujours,
Qu'il n'est point de mois, point de jours
Où je ne pense à vous et n'aspire à vous plaire. (1)

« Puissent, Iris, ces petites étrennes,
« Vous engager à me donner les miennes. » (2)

Les acheteurs trouvaient à leur gré dans ce choix varié, presque pittoresque, et chacun emportait avec lui son *secrétaire* pour l'année; bien heureux celui qui n'avait à remplir que la colonne du gain. Car, dans ces almanachs, après le calendrier, viennent 24 pages, deux par mois, avec colonnes, perte et gain, suivies des

(1) *Almanach nouveau,* sans lieu ni date, composé de 24 pages gravées, avec une vignette à chaque page, que l'on peut attribuer à Gravelot, servant à illustrer un conte eu vers légèrement badin.

(2) Le don du sentiment, étrennes expressives du cœur, 1782.

tablettes économiques, pour servir, à l'aide d'un stylet minéral, à déposer comme dans le sein d'un ami fidèle, les secrets et sentiments du cœur. « Ces tablettes sont, en effet, le confident assuré de nos pensées. Si les dames n'en avaient pas d'autres, elles craindraient moins les indiscrétions. »

A partir du *petit almanach de Paris,* augmenté pour 1733, à Paris, chez *Papillon, graveur en bois,* et l'un des premiers à contenir de jolies gravures, les mois de l'année, les almanachs du XVIIIe siècle sont nombreux, trop nombreux même pour arriver en une fois à faire un travail complet; mais si chacun apporte une pierre à l'édifice, ce travail peut être achevé quelque jour.

En 1732, avec privilège du roi, donné à François Jouenne, commence la série des *Étrennes mignonnes et utiles.*

« Elles vous offrent un cœur constant tendre et fidèle,
Ardent, sincère et plein de zèle. »

« Elles sont mignonnes, curieuses et utiles. Elles vous « apprennent à penser à bien des choses nécessaires dans « le cours de la vie. Elles font ressouvenir des choses « passées et donnent envie d'en apprendre plus. Elles « contiennent un calendrier exact des jours de l'année, « augmenté du lever de la lune; la création du monde, « son antiquité, la composition du monde, son « mouvement perpétuel, la variété de la vie des « hommes. Noms des morts dans un âge avancé depuis « un an. Généalogie des maisons régnantes. Idée géné- « rale de la France; ses provinces, villes capitales et « rivières. Chronologie des rois. Les 39 gouvernements « généraux. Les 30 intendances et généralités. Intendance « de marine et des colonies étrangères. Les officiers de « justice, les officiers généraux d'armée sur terre, sur « mer et d'artillerie, les ordres de chevalerie, le détail « de Paris, les archevéchés et évéchés, l'établissement

« des ordres monastiques et religieux. Origine des curio-
« sités ecclésiastiques. Origine des curiosités naturelles,
« origine des différents arts, des différents usages, curio-
« sités diverses. Chronologie des choses remarquables. »

Tel est le plan adopté pour la publication de ces étrennes, ornées seulement d'un frontispice gravé et d'une carte de France. Comme ces figures, dit Jombert dans l'œuvre de Cochin, devaient se tirer à quarante ou cinquante mille exemplaires, Cochin gravait quatre fois sur la même planche les mêmes sujets. Cette publication se fait toujours en 1790, année dans laquelle on donne la description du costume des membres des États-généraux, noblesse, clergé, tiers-ordre, et encore en 1829 (1).

En 1745, un almanach de tout petit format est imprimé à Amsterdam, avec douze charmantes vignettes à mi-page, au-dessous desquelles se lit un quatrain.

Pour le mois de décembre :

Le monde est une mer orageuse, implacable,
La vie est un vaisseau fragile au moindre effort,
La mort est un écueil terrible, inévitable
Et ce funeste écueil est notre dernier port.

En 1759 paraît l'un des plus jolis et des plus rares almanachs du XVIIIe siècle, l'*Almanach utile et agréable de la loterie de l'École Royale militaire*, où l'on voit son origine, son progrès, son établissement en France et la façon de placer le plus avantageusement sa mise, enrichi de 90 fig. en taille-douce, qui pourront servir de devises, chaque figure accompagnée d'un quatrain rimé

(1) La grand'mère de M. le baron Pichon, l'aimable autant que savant (et ce n'est pas peu dire) président de la Société des Bibliophiles Français, faisait acheter chaque année chez Tiger les Étrennes Mignonnes. Elle mourut en cette année 1829.

par Gravelot et représentant de gracieuses scènes enfantines.

1764 est la première année des almanachs Gotha, qui se suivent sans interruption, la plupart ornés de jolies figures de Chodowiecki.

En 1765 et pendant les seize années qui suivent, Gravelot et Cochin nous donnent l'*Almanach iconologique*, orné de figures avec explication, recueil précieux et difficile à rencontrer en reliure uniforme, surtout en maroquin.

En cette même année Sautereau de Marsy fait paraître la première des quarante et une années de l'*Almanach des muses*. Un frontispice gravé pour chaque volume.

En 1766, Desnos met en vente l'*Almanach de l'indicateur fidèle*, orné de cartes routières de France et d'un frontispice représentant les différentes manières de voyager, à cheval, en carrosse, en bateau ou en coche d'eau.

En 1768, il donne une nouvelle édition ou plutôt remet en vente avec un nouveau titre l'édition non épuisée des *Etrennes Françaises*, dédiées à la ville de Paris, parues pour la première fois en 1766, chez Pierre-Guillaume Simon, avec deux planches d'armoiries, cinq jolies vignettes gravées par Saint-Aubin, et une sixième par Gravelot.

En 1771, il dédie à Madame la Dauphine les *Etrennes des Saisons* ou extrait des plus beaux poëmes sur les saisons, avec un très joli portrait de Madame la Dauphine et quatre figures, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

Enfin, arrive le déluge des almanachs et il nous semble assez curieux de reproduire les annonces suivantes faites par Desnos, Laporte, Boulanger, Jubert et Janet.

« Le sieur Desnos annonce qu'il vient de mettre en « vente, pour l'année 1774, la plus jolie collection

« d'almanachs, bijoux d'étrennes et les plus rares que « l'on puisse désirer. Comme le nombre en est grand, « nous n'en désignons qu'une vingtaine des plus inté- « ressants. 1° Almanach géographique ou petit atlas « élémentaire, dédié au roi de Danemarck. 2° L'idée de « la géographie ou de l'histoire moderne. 3° L'indicateur « fidèle qui enseigne généralement toutes les routes de « France, utile aux commerçants et aux voyageurs. « 4° L'iconologie historique et généalogique des rois de « France, avec leurs portraits en médaillon. En tête est « celui de Louis XV, supérieurement gravé. 5° Les anec- « dotes de Louis le bien-aimé. 6° Les souvenirs immor- « tels ou tableaux poëtiques du roi et des princes du « sang, présentés à sa Majesté. 7° Les quatre saisons et « les quatre heures du jour, en tête est le portrait de « Madame la Dauphine. 8° Les délices de Cérès, Pomone « et Flore ou la campagne utile et agréable, orné de « douze estampes relatives aux amusements de chaque « mois de l'année. 9° Opuscules poëtiques, petit recueil « de pièces fugitives de M. de Voltaire. 10° Le petit « Rameau ou principes courts et faciles pour apprendre « soi-même la musique, avec de nouvelles ariettes et « estampes relatives, avec le portrait de l'auteur. 11° Le « courtisan sans art ou les complimens sans fard. 12° « L'almanach des trois fortunes. 13° L'oniroscopie ou « application des songes aux nos de la loterie de l'École « Royale militaire. 14° Le secrétaire des dames, avec « les promenades des environs de Paris. 15° Le « secrétaire économique des messieurs. 16° Le néces- « saire aux militaires, négocians, gens d'affaires et « voyageurs. 17° Le mémorial des gens d'esprit. 18° Les « Étrennes des saisons avec un poëme connu sur les « saisons. 19° Les Étrennes de l'amour et celles du « sentiment. 20° Les Étrennes de Minerve aux artistes, « encyclopédie économique ou l'Alexis moderne, conte-

« nant huit cents différents secrets sur l'agriculture, les « arts et métiers, extraits de plus de mille auteurs et « des meilleures recettes en 4 vol. in-24, brochés 4 livres, « le calendrier perpétuel avec l'explication de ses usages. « Toutes ces étrennes réunissent le nécessaire et l'agréable. « Elles méritent encore l'accueil le plus favorable, à cause « des tablettes avec perte et gain et du papier nouveau, « de la composition du sieur Desnos, qui réunit tous les « avantages de celui d'Hollande *[sic]* et qui peut être em- « ployé à toutes sortes d'usages, pour écrire et dessiner « au moyen d'un stylet minéral sans fin, enjolivé de « toutes les facons, adapté à ces tablettes, qui tient lieu « de plume, d'encre et de crayon et qui sert longtemps « sans qu'on soit obligé de tailler la pointe. Le sieur « Desnos, qui n'a d'autre but que la satisfaction du « public, a décoré ces almanachs de reliures les plus « élégantes, en maroquin veau et carton, avec ferme- « tures, de manière à ne pas s'ouvrir dans la poche. « Ces almanachs sont enrichis d'estampes, qui les distin- « guent des autres et sont de différentes grandeurs et « de prix différents depuis 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et « 12 livres, suivant les reliures.

« La notice des almanachs du sieur Desnos (1), petite « brochure d'environ cent pages, où l'on donne une « idée de chacun pour déterminer le choix du public, « se distribuera gratuitement aux personnes qui feront « l'acquisition de quelque exemplaire. Autrement, elle « se vendra une livre quatre sols. Le catalogue général « desdits almanachs se distribuera aussi gratis et indis- « tinctement à ceux qui désireront en prendre connais- « sance. »

(1) Ces almanachs étaient connus sous le nom *des Desnos*. Ceux dont les figures étaient enluminées se vendaient plus cher : 6 livres au lieu de 4 livres 10 sols.

Heureux, trois fois heureux ! le bibliophile qui découvrira ce rarissime catalogue. Il pourra se vanter de n'avoir pas perdu sa journée !

Desnos portait au plus haut degré l'art de la réclame. Dans la préface du *Mémorial des gens d'esprit*, 1775, intitulée les rêveries d'un homme tout éveillé, pensées badines, l'éditeur explique le titre, le but et l'utilité de cet almanach, composé seulement de feuillets blancs du papier de son invention.

« Que d'auteurs ne font que barbouiller du papier, « semblables à ces chenilles qui gâtent les feuilles des « arbres sur lesquelles elles rampent ! Que de gros livres « qui sont moins que de petites brochures ! que de petites « brochures qui sont moins que rien ! Au milieu de tant « de célibataires ou de gens bons à rien, car c'est la même « chose, au milieu de tant de volumes et d'écrits en tous « genres, notre almanach aura seul la gloire d'être utile. « C'est ce que nous allons prouver du mieux qu'il sera « possible.

« Ce petit livre ne saurait manquer d'abord d'être moins « rempli de fautes que les divers ouvrages de littérature « dont nous sommes inondés tous les jours, puisque les « trois quarts de ses feuilles sont en blanc. Que les « libraires s'avisent aussi de ne donner au public que « des volumes en blanc et nous défions la critique d'y « trouver à mordre. Que d'auteurs passeraient encore « pour des gens d'esprit s'ils avaient connu l'expédient « dont nous parlons ici... etc... etc....

« La conversation de tant de gens serait-elle si souvent « ennuyeuse, s'ils avaient coutume d'écrire les jolies « choses, les traits saillants qu'ils entendent dire, afin de « les apprendre par cœur et de les débiter ensuite dans « le monde comme s'ils étaient d'eux-mêmes etc. etc.. »

Dans un autre almanach de Desnos, le *Babillard instruit*, 1787, contenant un choix de choses qu'il est le plus

important de ne pas ignorer, avec des anecdotes et des observations intéressantes sur les mœurs et le génie des différents peuples, notamment des Français, des Anglais, des Espagnols, terminé par quelques anecdotes de la jeunesse de feu M. de Voltaire, c'est le recueil qui a l'honneur de se présenter en public :

« Oui, lecteur judicieux, voici le plus original et le « plus piquant des recueils de mon genre. N'allez point « vous aviser de croire qu'avec son apparence de légè- « reté, il ne soit point très grave, très moral, très penseur, « très raisonnable. Je suis tout cela, mon cher lecteur ; « car c'est moi-même qui ai l'honneur de parler à « vous.

« Les critiques de mauvaise humeur (et il n'y en a guère « que de cette espèce) vous diront peut-être que j'ai un « air de famille. Ne les croyez point, ami lecteur. Com- « mencez par me lire et vous finirez par suivre l'avis « que je prends la liberté de vous donner et je vous jure, « foi d'almanach de bonne compagnie, que je serai tou- « jours assez vengé du dédain que ces messieurs affectent « ordinairement, je ne sais trop pourquoi, pour les pro- « ductions de mon espèce.

« Mais cela ne suffit pas, Mesdames ; car c'est princi- « palement à vous que j'aime à avoir affaire. J'ai ma « forme comme un autre almanach et je me flatte néan- « moins dans mon petit volume de vous laisser peu de « choses à désirer, d'abord sur l'agrément qu'il faut « toujours avoir soin de faire marcher le premier avec « vous, en deuxième lieu sur l'utilité qu'on doit toujours « faire venir à la suite. C'est, ce me semble, un assez « grand mérite pour une espèce de hasard du coin du « feu, tel que je suis..., etc., etc.

« A l'égard de vous, Messieurs, vous pourrez vous « apercevoir du reste que mon rédacteur n'a eu garde « de vous oublier, puisqu'il a eu la bonté de pousser

« l'érudition en ma faveur au point de me mettre à « même de pouvoir vous offrir tout ce qui peut servir à « rendre les hommes meilleurs et plus dignes d'eux-« mêmes, et encore une fois, Messieurs, ce n'est pas un « petit service que celui-là.

« J'ai dit, Messieurs et Mesdames; je finis en me « remettant sous vos mains, et je suis toujours, quoi?

« UN ALMANACH. »

En 1779, un libraire, relieur-doreur, Laporte, rue des Noyers, publiait un avis que l'on peut lire dans l'almanach, l'*Amour à l'épreuve ou le bijou bien gardé.*

« L'accueil favorable que le public a toujours fait à « cette espèce d'almanach, avec de petites gravures dont « le lecteur sait le sujet, aussitôt qu'il a lu la chanson, « engage le libraire à en faire paraître un tous les ans, « de même format avec des sujets différents, pour que « ceux à qui ils plairont puissent en faire une collection « qui leur deviendra par la suite aussi précieuse qu'a-« gréable. »

En 1789 également, Boulanger, relieur doreur, dans l'almanach galant moral et critique en vaudevilles, fait, à la dernière page, une annonce d'un style presqu'incompréhensible, mais trop intéressante pour ne pas être reproduite exactement.

« Boulanger, relieur et doreur, vend différents alma-« nachs pour les berloques de montres en papier et en « rubans, et des vues d'optique, almanachs pour les étuis « à ressorts, les pyramides et pour les tableaux, alma-« nachs pour les caves, des nécessaires et pour tous « autres bijoux de poche. Almanachs de cabinet de toutes « grandeurs avec figures gravées par d'habiles artistes « le tout encadré sous glaces.

« On trouvera aussi chez l'auteur des plans et cartes « géographiques et divers sujets avec figures et paysages, « le tout enluminé et peint avec tout l'art possible pour « orner différentes tabatières et propres à être encadré « séparément pour les cabinets. Almanachs de poche « depuis six lignes jusqu'à quatre pouces de hauteur, « avec figures, chansons et musique, vend aussi des « lettres de change et billets à ordres gravés en taille « douce. L'auteur vient de mettre au jour deux almanachs « nouveaux ornés chacun de douze estampes galantes « morales et critiques, et analogues aux plaisirs de la « ville et de la campagne pour chaque mois, avec mu- « sique, perte et gain et chansons relatives aux sujets, « il fait et vend toutes sortes de couvertures pour les « almanachs. »

En 1781, Boulanger s'intitule doreur sur cuir et sur soie (1) et vend :

« L'almanach galant avec figures et chansons, celui des « plaisirs de la ville et de la campagne aussi avec figures « et chansons. L'almanach des coiffures et costumes, douze « figures de femmes et six d'hommes en pied avec chansons. « L'almanach avec douze figures sur l'heureux accouche- « ment de la reine, les réjouissances qui l'ont suivi et sur « l'entrée de leurs majestés dans la capitale. Il s'encadre « par un deux ou trois mois. On le vend aussi relié en « maroquin avec glace et sans glace, et des vers pour la « reine. L'almanach des quatre saisons et des quatre heures « du jour avec jolies figures analogues, laquel s'encadre « et se relie comme le précédent. L'almanach des amuse-

(1) Boulanger ne se contente pas d'être éditeur, relieur, doreur, doreur sur cuir et sur soie ; il est encore auteur : ainsi que le témoigne le privilège du roi qui lui est accordé pour faire imprimer et doner au public un *ouvrage de sa composition* intitulé almanach galant, moral et critique ou vaudevilles, orné de gravures.

« ments et promenades de Paris, et de ses environs avec « douze estampes et chansons relatives au sujet. Toutes « ces figures sont dessinées et gravées par M. Queverdo, « dont les talents sont connus. On trouve chez Boulanger « différents almanachs pour les breloques.

« Il fait et vend toutes sortes de jolies couvertures or fin, « ou en commun pour les almanachs exécutés dans le plus « bon goût soit en maroquin et mouton ou en bazane, « et dans les grandeurs convenables à tous les almanachs, « couvertures peintes et miniatures dans le dernier goût. « Couvertures brochées supérieurement, on garantit la « broderie. »

En 1786, à la dernière page d'un de ses plus charmants almanachs, *les délices du Palais-Royal*, Boulanger donne le catalogue de ceux qu'il met en vente :

« Almanachs grandeur d'étrennes ornés de douze fig. « chacun : 1° du Palais-Royal ; 2° de la Comédie de « Figaro ; 3° de l'amour parmi les jeux ; 4° des prome- « nades de Paris ; 5° des marchés de Paris ; 6° des « costumes des deux sexes ; 7° galant moral et critique ; « 8° étrennes du sentiment ; 9° étrennes anacréontiques ; « 10° de l'amour, du ris et des jeux.

« L'on trouvera chez lui, bijoux relatifs et toutes « sortes de couvertures. »

Dans un almanach, *les Intrigues de la Capitale*, publié en 1782, chez Jubert, à Paris, rue Saint-Jacques, la porte cochère vis-à-vis les Mathurins, est imprimé l'avis suivant :

« Jubert, successeur de M. Boimare, doreur sur cuir, « fait et tient magasin de toutes sortes de jolies couver- « tures d'almanachs, maroquin de toute couleur, avec « glaces et sans glaces, petits brillants et beaux brillants « avec jolis médaillons et cercles d'or et d'argent, à la

« provençale, brodés de toute façon avec médaillons, « peintures et cercles, il tient tout ce qu'il y a de plus « nouveau en ce genre et de mieux fait en dedans, le « tout avec glaces et petit gousset, petit almanach à la « Dauphine (1) avec de jolies gravures et glaces pour les « dames, il pose toutes les armes et chiffres que l'on « désire, des jolis médaillons et toutes sortes d'inscrip- « tions sur les portes-feuilles et registres, il fait tout ce « que l'on peut demander dans ce genre, il fait aussi les « envois pour la province et les pays étrangers. »

Plus tard, Janet, successeur de Jubert, annonce dans l'*Apologie de la tendresse ou le pouvoir de l'amitié* 1797, quelques almanachs nouveaux qui se trouvent chez lui et qui se vendent ainsi que beaucoup d'autres brochés ou brodés avec couvertures de maroquin, mouton etc., avec étuis, glaces et sans glaces.

En 1793, la veuve Tiger, au Pilier Littéraire, place de Cambrai, publie des almanachs et tient pour eux, manufacture de couvertures.

En 1795, Demoraine, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, annonce dans le *Chasseur et la Meunière,* almanach chantant, qu'il tient une spécialité d'almanachs connus sous le nom d'Étrennes.

D'autres libraires, Lattré, Duchesne, Lesclapart, Valade, Langlois, Cailleau, Levacher, Gueffier, Ouvrier, Esnault et Rapilly, Bailly, Ardoin, etc., impriment et répandent à profusion toutes sortes d'almanachs illustrés.

Il y en a d'historiques, d'anecdotiques, de géographiques, de chronométriques, de lyriques, d'anacréontiques ; il y en a qui sont tout cela, comme le *Petit*

(1) Sans donte l'almanach en forme de carnet oblong, contenant le calendrier avec petites figures en tête de chaque mois et des feuillets blancs pour y écrire avec le stylet minéral ; la reliure en maroquin, avec glace sur l'un des plats. Sur l'autre plat, un dauphin couronné.

théâtre de l'Univers, étrennes naturelles précieuses, instructives et amusantes, 1784 ; il y a même celui qui nous est pas un, le *Babillard instruit,* 1787.

Il y en a pour la cuisine, l'*Almanach du comestible,* nécessaire aux personnes de bon goût et de bon appétit, 1778 ; pour le jardinage, les *Délices de Cérès, Pomone et Flore,* 1774 ; pour les voyageurs, l'*Indicateur fidèle,* 1766.

La danse a l'*Almanach dansant,* 1770 ; la chasse. l'*Almanach du chasseur,* 1773 ; la religion, l'*Almanach théocratique,* 1797 ; les fables ont le leur : les *Étrennes d'Esope aux Français.*

Les *Métamorphoses d'Ovide* en chansons et le *Petit Manuel* mythologique sont ceux de la mythologie.

Et même ! les maris infortunés ont le leur : l'*Almanach des c...s,* 1740.

Les enfants ne sont pas oubliés ; le *Devoir des enfants,* 1793, par Silvain Maréchal, a été écrit et illustré pour eux.

En regard d'une figure représentant une scène enfantine, le nouvel an, l'école, les vacances, la bonne fête, les oreilles d'âne, la danse, etc... une page de texte gravé relatif au sujet et commençant par ces mots : « Mes petits amis » (pour l'école). « Mes petits amis, le jeune arbre qui prend une croissance irrégulière ne regarde pas de mauvais œil le jardinier sage qui le redresse. Imitez ce jeune arbre, un jour vous nous remercierez des rigueurs de nos leçons, etc., etc. »

Il y en a de microscopiques *Paul et Virginie,* 1793 ; le *Télescope des clairvoyans,* 1791, etc., que l'on met dans des médaillons servant de breloques ou que le confiseur Chervain, au grand Mazarin, place dans les bonbons à surprise qu'il vend à ses nombreux clients.

M. le baron Pichon a la bonne fortune d'en posséder plusieurs dans sa précieuse collection ; l'un surtout très remarquable, contenu dans un étui en or (0m 025 de hauteur, 0 m 02 de largeur), breloque en forme de livre, sur

« provençale, brodés de toute façon avec médaillons, « peintures et cercles, il tient tout ce qu'il y a de plus « nouveau en ce genre et de mieux fait en dedans, le « tout avec glaces et petit gousset, petit almanach à la « Dauphine (1) avec de jolies gravures et glaces pour les « dames, il pose toutes les armes et chiffres que l'on « désire, des jolis médaillons et toutes sortes d'inscrip- « tions sur les portes-feuilles et registres, il fait tout ce « que l'on peut demander dans ce genre, il fait aussi les « envois pour la province et les pays étrangers. »

Plus tard, Janet, successeur de Jubert, annonce dans l'*Apologie de la tendresse ou le pouvoir de l'amitié* 1797, quelques almanachs nouveaux qui se trouvent chez lui et qui se vendent ainsi que beaucoup d'autres brochés ou brodés avec couvertures de maroquin, mouton etc., avec étuis, glaces et sans glaces.

En 1793, la veuve Tiger, au Pilier Littéraire, place de Cambrai, publie des almanachs et tient pour eux, manufacture de couvertures.

En 1795, Demoraine, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, annonce dans le *Chasseur et la Meunière,* almanach chantant, qu'il tient une spécialité d'almanachs connus sous le nom d'Étrennes.

D'autres libraires, Lattré, Duchesne, Lesclapart, Valade, Langlois, Cailleau, Levacher, Gueffier, Ouvrier, Esnault et Rapilly, Bailly, Ardoin, etc., impriment et répandent à profusion toutes sortes d'almanachs illustrés.

Il y en a d'historiques, d'anecdotiques, de géographiques, de chronométriques, de lyriques, d'anacréontiques ; il y en a qui sont tout cela, comme le *Petit*

(1) Sans donte l'almanach en forme de carnet oblong, contenant le calendrier avec petites figures en tête de chaque mois et des feuillets blancs pour y écrire avec le stylet minéral ; la reliure en maroquin, avec glace sur l'un des plats. Sur l'autre plat, un dauphin couronné.

théâtre de l'Univers, étrennes naturelles précieuses, instructives et amusantes, 1784 ; il y a même celui qui nous est pas un, le *Babillard instruit,* 1787.

Il y en a pour la cuisine, l'*Almanach du comestible,* nécessaire aux personnes de bon goût et de bon appétit, 1778 ; pour le jardinage, les *Délices de Cérès, Pomone et Flore,* 1774 ; pour les voyageurs, l'*Indicateur fidèle,* 1766.

La danse a l'*Almanach dansant,* 1770 ; la chasse. l'*Almanach du chasseur,* 1773 ; la religion, l'*Almanach théocratique,* 1797 ; les fables ont le leur : les *Étrennes d'Esope aux Français.*

Les *Métamorphoses d'Ovide* en chansons et le *Petit Manuel* mythologique sont ceux de la mythologie.

Et même ! les maris infortunés ont le leur : l'*Almanach des c...s,* 1740.

Les enfants ne sont pas oubliés ; le *Devoir des enfants,* 1793, par Silvain Maréchal, a été écrit et illustré pour eux.

En regard d'une figure représentant une scène enfantine, le nouvel an, l'école, les vacances, la bonne fête, les oreilles d'âne, la danse, etc... une page de texte gravé relatif au sujet et commençant par ces mots : « Mes petits amis » (pour l'école). « Mes petits amis, le jeune arbre qui prend une croissance irrégulière ne regarde pas de mauvais œil le jardinier sage qui le redresse. Imitez ce jeune arbre, un jour vous nous remercierez des rigueurs de nos leçons, etc., etc. »

Il y en a de microscopiques *Paul et Virginie,* 1793 ; le *Télescope des clairvoyans,* 1791, etc., que l'on met dans des médaillons servant de breloques ou que le confiseur Chervain, au grand Mazarin, place dans les bonbons à surprise qu'il vend à ses nombreux clients.

M. le baron Pichon a la bonne fortune d'en posséder plusieurs dans sa précieuse collection ; l'un surtout très remarquable, contenu dans un étui en or (0m 025 de hauteur, 0 m 02 de largeur), breloque en forme de livre, sur

« nant huit cents différents secrets sur l'agriculture, les « arts et métiers, extraits de plus de mille auteurs et « des meilleures recettes en 4 vol. in-24, brochés 4 livres, « le calendrier perpétuel avec l'explication de ses usages. « Toutes ces étrennes réunissent le nécessaire et l'agréable. « Elles méritent encore l'accueil le plus favorable, à cause « des tablettes avec perte et gain et du papier nouveau, « de la composition du sieur Desnos, qui réunit tous les « avantages de celui d'Hollande *[sic]* et qui peut être em- « ployé à toutes sortes d'usages, pour écrire et dessiner « au moyen d'un stylet minéral sans fin, enjolivé de « toutes les facons, adapté à ces tablettes, qui tient lieu « de plume, d'encre et de crayon et qui sert longtemps « sans qu'on soit obligé de tailler la pointe. Le sieur « Desnos, qui n'a d'autre but que la satisfaction du « public, a décoré ces almanachs de reliures les plus « élégantes, en maroquin veau et carton, avec ferme- « tures, de manière à ne pas s'ouvrir dans la poche. « Ces almanachs sont enrichis d'estampes, qui les distin- « guent des autres et sont de différentes grandeurs et « de prix différents depuis 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et « 12 livres, suivant les reliures.

« La notice des almanachs du sieur Desnos (1), petite « brochure d'environ cent pages, où l'on donne une « idée de chacun pour déterminer le choix du public, « se distribuera gratuitement aux personnes qui feront « l'acquisition de quelque exemplaire. Autrement, elle « se vendra une livre quatre sols. Le catalogue général « desdits almanachs se distribuera aussi gratis et indis- « tinctement à ceux qui désireront en prendre connais- « sance. »

(1) Ces almanachs étaient connus sous le nom *des Desnos*. Ceux dont les figures étaient enluminées se vendaient plus cher : 6 livres au lieu de 4 livres 10 sols.

Heureux, trois fois heureux ! le bibliophile qui découvrira ce rarissime catalogue. Il pourra se vanter de n'avoir pas perdu sa journée !

Desnos portait au plus haut degré l'art de la réclame. Dans la préface du *Mémorial des gens d'esprit*, 1775, intitulée les rêveries d'un homme tout éveillé, pensées badines, l'éditeur explique le titre, le but et l'utilité de cet almanach, composé seulement de feuillets blancs du papier de son invention.

« Que d'auteurs ne font que barbouiller du papier, « semblables à ces chenilles qui gâtent les feuilles des « arbres sur lesquelles elles rampent ! Que de gros livres « qui sont moins que de petites brochures ! que de petites « brochures qui sont moins que rien ! Au milieu de tant « de célibataires ou de gens bons à rien, car c'est la même « chose, au milieu de tant de volumes et d'écrits en tous « genres, notre almanach aura seul la gloire d'être utile. « C'est ce que nous allons prouver du mieux qu'il sera « possible.

« Ce petit livre ne saurait manquer d'abord d'être moins « rempli de fautes que les divers ouvrages de littérature « dont nous sommes inondés tous les jours, puisque les « trois quarts de ses feuilles sont en blanc. Que les « libraires s'avisent aussi de ne donner au public que « des volumes en blanc et nous défions la critique d'y « trouver à mordre. Que d'auteurs passeraient encore « pour des gens d'esprit s'ils avaient connu l'expédient « dont nous parlons ici... etc... etc....

« La conversation de tant de gens serait-elle si souvent « ennuyeuse, s'ils avaient coutume d'écrire les jolies « choses, les traits saillants qu'ils entendent dire, afin de « les apprendre par cœur et de les débiter ensuite dans « le monde comme s'ils étaient d'eux-mêmes etc. etc.. »

Dans un autre almanach de Desnos, le *Babillard instruit*, 1787, contenant un choix de choses qu'il est le plus

important de ne pas ignorer, avec des anecdotes et des observations intéressantes sur les mœurs et le génie des différents peuples, notamment des Français, des Anglais, des Espagnols, terminé par quelques anecdotes de la jeunesse de feu M. de Voltaire, c'est le recueil qui a l'honneur de se présenter en public :

« Oui, lecteur judicieux, voici le plus original et le « plus piquant des recueils de mon genre. N'allez point « vous aviser de croire qu'avec son apparence de légè- « reté,il ne soit point très grave, très moral, très penseur, « très raisonnable. Je suis tout cela, mon cher lecteur ; « car c'est moi-même qui ai l'honneur de parler à « vous.

« Les critiques de mauvaise humeur (et il n'y en a guère « que de cette espèce) vous diront peut-être que j'ai un « air de famille. Ne les croyez point, ami lecteur. Com- « mencez par me lire et vous finirez par suivre l'avis « que je prends la liberté de vous donner et je vous jure, « foi d'almanach de bonne compagnie, que je serai tou- « jours assez vengé du dédain que ces messieurs affectent « ordinairement, je ne sais trop pourquoi, pour les pro- « ductions de mon espèce.

« Mais cela ne suffit pas, Mesdames ; car c'est princi- « palement à vous que j'aime à avoir affaire. J'ai ma « forme comme un autre almanach et je me flatte néan- « moins dans mon petit volume de vous laisser peu de « choses à désirer, d'abord sur l'agrément qu'il faut « toujours avoir soin de faire marcher le premier avec « vous, en deuxième lieu sur l'utilité qu'on doit toujours « faire venir à la suite. C'est, ce me semble, un assez « grand mérite pour une espèce de hasard du coin du « feu, tel que je suis..., etc., etc.

« A l'égard de vous, Messieurs, vous pourrez vous « apercevoir du reste que mon rédacteur n'a eu garde « de vous oublier, puisqu'il a eu la bonté de pousser

« l'érudition en ma faveur au point de me mettre à « même de pouvoir vous offrir tout ce qui peut servir à « rendre les hommes meilleurs et plus dignes d'eux-« mêmes, et encore une fois, Messieurs, ce n'est pas un « petit service que celui-là.

« J'ai dit, Messieurs et Mesdames; je finis en me « remettant sous vos mains, et je suis toujours, quoi?

« UN ALMANACH. »

En 1779, un libraire, relieur-doreur, Laporte, rue des Noyers, publiait un avis que l'on peut lire dans l'almanach, l'*Amour à l'épreuve ou le bijou bien gardé.*

« L'accueil favorable que le public a toujours fait à « cette espèce d'almanach, avec de petites gravures dont « le lecteur sait le sujet, aussitôt qu'il a lu la chanson, « engage le libraire à en faire paraître un tous les ans, « de même format avec des sujets différents, pour que « ceux à qui ils plairont puissent en faire une collection « qui leur deviendra par la suite aussi précieuse qu'a-« gréable. »

En 1789 également, Boulanger, relieur doreur, dans l'almanach galant moral et critique en vaudevilles, fait, à la dernière page, une annonce d'un style presqu'incompréhensible, mais trop intéressante pour ne pas être reproduite exactement.

« Boulanger, relieur et doreur, vend différents alma-« nachs pour les berloques de montres en papier et en « rubans, et des vues d'optique, almanachs pour les étuis « à ressorts, les pyramides et pour les tableaux, alma-« nachs pour les caves, des nécessaires et pour tous « autres bijoux de poche. Almanachs de cabinet de toutes « grandeurs avec figures gravées par d'habiles artistes « le tout encadré sous glaces.

« On trouvera aussi chez l'auteur des plans et cartes « géographiques et divers sujets avec figures et paysages, « le tout enluminé et peint avec tout l'art possible pour « orner différentes tabatières et propres à être encadré « séparément pour les cabinets. Almanachs de poche « depuis six lignes jusqu'à quatre pouces de hauteur, « avec figures, chansons et musique, vend aussi des « lettres de change et billets à ordres gravés en taille « douce. L'auteur vient de mettre au jour deux almanachs « nouveaux ornés chacun de douze estampes galantes « morales et critiques, et analogues aux plaisirs de la « ville et de la campagne pour chaque mois, avec mu- « sique, perte et gain et chansons relatives aux sujets, « il fait et vend toutes sortes de couvertures pour les « almanachs. »

En 1781, Boulanger s'intitule doreur sur cuir et sur soie (1) et vend :

« L'almanach galant avec figures et chansons, celui des « plaisirs de la ville et de la campagne aussi avec figures « et chansons. L'almanach des coiffures et costumes, douze « figures de femmes et six d'hommes en pied avec chansons. « L'almanach avec douze figures sur l'heureux accouche- « ment de la reine, les réjouissances qui l'ont suivi et sur « l'entrée de leurs majestés dans la capitale. Il s'encadre « par un deux ou trois mois. On le vend aussi relié en « maroquin avec glace et sans glace, et des vers pour la « reine. L'almanach des quatre saisons et des quatre heures « du jour avec jolies figures analogues, laquel s'encadre « et se relie comme le précédent. L'almanach des amuse-

(1) Boulanger ne se contente pas d'être éditeur, relieur, doreur, doreur sur cuir et sur soie ; il est encore auteur : ainsi que le témoigne le privilège du roi qui lui est accordé pour faire imprimer et doner au public un *ouvrage de sa composition* intitulé almanach galant, moral et critique ou vaudevilles, orné de gravures.

« ments et promenades de Paris, et de ses environs avec « douze estampes et chansons relatives au sujet. Toutes « ces figures sont dessinées et gravées par M. Queverdo, « dont les talents sont connus. On trouve chez Boulanger « différents almanachs pour les breloques.

« Il fait et vend toutes sortes de jolies couvertures or fin, « ou en commun pour les almanachs exécutés dans le plus « bon goût soit en maroquin et mouton ou en bazane, « et dans les grandeurs convenables à tous les almanachs, « couvertures peintes et miniatures dans le dernier goût. « Couvertures brochées supérieurement, on garantit la « broderie. »

En 1786, à la dernière page d'un de ses plus charmants almanachs, *les délices du Palais-Royal*, Boulanger donne le catalogue de ceux qu'il met en vente :

« Almanachs grandeur d'étrennes ornés de douze fig. « chacun : 1° du Palais-Royal ; 2° de la Comédie de « Figaro ; 3° de l'amour parmi les jeux ; 4° des promenades de Paris ; 5° des marchés de Paris ; 6° des « costumes des deux sexes ; 7° galant moral et critique ; « 8° étrennes du sentiment ; 9° étrennes anacréontiques ; « 10° de l'amour, du ris et des jeux.

« L'on trouvera chez lui, bijoux relatifs et toutes « sortes de couvertures. »

Dans un almanach, *les Intrigues de la Capitale*, publié en 1782, chez Jubert, à Paris, rue Saint-Jacques, la porte cochère vis-à-vis les Mathurins, est imprimé l'avis suivant :

« Jubert, successeur de M. Boimare, doreur sur cuir, « fait et tient magasin de toutes sortes de jolies couvertures d'almanachs, maroquin de toute couleur, avec « glaces et sans glaces, petits brillants et beaux brillants « avec jolis médaillons et cercles d'or et d'argent, à la

« provençale, brodés de toute façon avec médaillons, « peintures et cercles, il tient tout ce qu'il y a de plus « nouveau en ce genre et de mieux fait en dedans, le « tout avec glaces et petit gousset, petit almanach à la « Dauphine (1) avec de jolies gravures et glaces pour les « dames, il pose toutes les armes et chiffres que l'on « désire, des jolis médaillons et toutes sortes d'inscrip- « tions sur les portes-feuilles et registres, il fait tout ce « que l'on peut demander dans ce genre, il fait aussi les « envois pour la province et les pays étrangers. »

Plus tard, Janet, successeur de Jubert, annonce dans l'*Apologie de la tendresse ou le pouvoir de l'amitié* 1797, quelques almanachs nouveaux qui se trouvent chez lui et qui se vendent ainsi que beaucoup d'autres brochés ou brodés avec couvertures de maroquin, mouton etc., avec étuis, glaces et sans glaces.

En 1793, la veuve Tiger, au Pilier Littéraire, place de Cambrai, publie des almanachs et tient pour eux, manufacture de couvertures.

En 1795, Demoraine, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, annonce dans le *Chasseur et la Meunière,* almanach chantant, qu'il tient une spécialité d'almanachs connus sous le nom d'Étrennes.

D'autres libraires, Lattré, Duchesne, Lesclapart, Valade, Langlois, Cailleau, Levacher, Gueffier, Ouvrier, Esnault et Rapilly, Bailly, Ardoin, etc., impriment et répandent à profusion toutes sortes d'almanachs illustrés.

Il y en a d'historiques, d'anecdotiques, de géographiques, de chronométriques, de lyriques, d'anacréontiques ; il y en a qui sont tout cela, comme le *Petit*

(1) Sans donte l'almanach en forme de carnet oblong, contenant le calendrier avec petites figures en tête de chaque mois et des feuillets blancs pour y écrire avec le stylet minéral ; la reliure en maroquin, avec glace sur l'un des plats. Sur l'autre plat, un dauphin couronné.

théâtre de l'Univers, étrennes naturelles précieuses, instructives et amusantes, 1784 ; il y a même celui qui nous est pas un, le *Babillard instruit,* 1787.

Il y en a pour la cuisine, l'*Almanach du comestible,* nécessaire aux personnes de bon goût et de bon appétit, 1778 ; pour le jardinage, les *Délices de Cérès, Pomone et Flore,* 1774 ; pour les voyageurs, l'*Indicateur fidèle,* 1766.

La danse a l'*Almanach dansant,* 1770 ; la chasse. l'*Almanach du chasseur,* 1773 ; la religion, l'*Almanach théocratique,* 1797 ; les fables ont le leur : les *Étrennes d'Esope aux Français.*

Les *Métamorphoses d'Ovide* en chansons et le *Petit Manuel* mythologique sont ceux de la mythologie.

Et même ! les maris infortunés ont le leur : l'*Almanach des c...s,* 1740.

Les enfants ne sont pas oubliés ; le *Devoir des enfants,* 1793, par Silvain Maréchal, a été écrit et illustré pour eux.

En regard d'une figure représentant une scène enfantine, le nouvel an, l'école, les vacances, la bonne fête, les oreilles d'âne, la danse, etc... une page de texte gravé relatif au sujet et commençant par ces mots : « Mes petits amis » (pour l'école). « Mes petits amis, le jeune arbre qui prend une croissance irrégulière ne regarde pas de mauvais œil le jardinier sage qui le redresse. Imitez ce jeune arbre, un jour vous nous remercierez des rigueurs de nos leçons, etc., etc. »

Il y en a de microscopiques *Paul et Virginie,* 1793 ; le *Télescope des clairvoyans,* 1791, etc., que l'on met dans des médaillons servant de breloques ou que le confiseur Chervain, au grand Mazarin, place dans les bonbons à surprise qu'il vend à ses nombreux clients.

M. le baron Pichon a la bonne fortune d'en posséder plusieurs dans sa précieuse collection ; l'un surtout très remarquable, contenu dans un étui en or (0m 025 de hauteur, 0 m 02 de largeur), breloque en forme de livre, sur

lequel est gravée une rose entourée de feuillages ; il est intitulé : Le | réveil matin | ALMANACH | *pour l'année* | 1766 | gravé par | Cocquelle | rue du petit | Pont chez un | limonadier AP (à Paris?) (1).

Il y en a d'autres encore d'un format tout particulier ; leurs gravures sont combinées de façon à ce qu'en les dépliant et repliant de certaine manière suivant le caprice du moment, on obtient les mêmes personnages dans différentes poses (les *Délices de Cythère* ou *l'école de l'amour,* 1786 ; Vallette, 1 titre front. et quatre figures en couleur faisant douze sujets.

La Révolution a ses almanachs ; ils sont en très grand nombre et M. Henry Welshinger a publié sur eux un travail des plus intéressants (in-12, Paris, Jouaust, 1884). Mais, à l'exception de l'*Almanach de la Révolution Française,* ornée des figures de Moreau, 1792 ; de celui des *époques les plus intéressantes des révolutions de Paris* ou *le triomphe de la liberté* 1790 ; du *Panthéon des philantropes,* 1791 ; du *fanal des patriotes,* 1791, et de quelques autres illustrés aussi par Dorgez, ils se ressentent de la décadence de l'art et du goût ; les petites estampes de médiocre composition sont moins finement gravées ; les reliures n'ont plus les attributs galants qui en faisaient le charme. Le bonnet phrygien remplace le carquois de l'amour ; le joli chansonnier n'est plus !

Presque tous les almanachs illustrés du XVIIIe siècle, étaient, en effet, des chansonniers.

(1) En voici la description due à l'inépuisable obligeance de l'heureux possesseur :

En regard du titre, figure représentant deux laitières dont une sur un âne avec deux paniers ; 2e gravure, la marchande d'oranges ; 3e, la marchande de melons ; 4e, la marchande d'allumettes ; 5e, le marchand de vieux chapeaux ; 6e, la marchande de plaisirs ; 7e la marchande de macrax, le calendrier de janvier et février ; les images reprennent : 8e, le porteur d'eau, calendrier mars, avril, mai, juin ; 9e, le remouleur, juillet et août ; 10e, la Bouquetière, septembre et octobre ; 11e, le facteur de la petite poste, novembre et décembre.

« Notre goût pour les chansons, dit l'auteur de l'*Alma-*
« *nach chantant ou étrennes aux jolies voix,* se décèle
« en quelque sorte malgré nous ; nous mettons encore
« en chansons tous les événements qui nous intéressent
« et nos malheurs mêmes. C'est à ce goût décidé que l'on
« consacre chaque année une quantité d'almanachs
« chantants ; il n'est point de si mince rimeur qui ne
« fournisse aux libraires sa juste part de chansons nou-
« velles ; le plus souvent elles sont pitoyables ou n'ont
« que le mérite de la circonstance, ayant été composées
« pour des fêtes ou dans des sociétés particulières. »

Cependant, dans ces recueils périodiques, qui comme tous les ans, sont *meilleurs ou pires* et dont les titres sont parfois des plus drôles, l'*almanach jovial, chantant, dansant et même buvant. Il est joli comme un cœur. Il a le diable au corps. Le petit fou ou le polisson aimable. L'optimisme des nouveautés. Le narcotique des sages ou le véhicule de la folie,* etc., etc... on rencontre des vers spirituels et bien tournés. « Souvent l'anémone, la rose toute brillante qu'elle est se trouvent au milieu des chardons » ; et Voltaire, le cardinal de Bernis, Boufflers, Florian, de Piis, la comtesse de Beauharnais, Marivaux, Mme Deshoulières, s'égarent parmi les plus médiocres rimeurs, nous faisant apprécier un genre de littérature frivole, il est vrai, mais ne manquant ni de charme ni de grâce.

Dans l'année 1789, des *Étrennes lyriques et anacréontiques* (1781-1794), une chanson de M. de Piis inspire à Cochin un charmant frontispice, très finement gravé par Gaucher. Sur le comptoir d'une librairie, une jeune fille coupe un livre avec une flèche qui lui a été donnée par l'amour libraire, pendant qu'un jeune homme fait discrètement un signe au dieu malin et admire la jolie cliente.

Et devinez-vous ce qu'il a dans sa boutique, l'amour ? Des..... almanachs chantants ! !

L'AMOUR LIBRAIRE

AIR : *Philis demande son portrait.*

Quels métiers n'a pas fait l'amour
Depuis qu'il est sur terre ?
Peintre et médecin, tour à tour,
Robin et militaire,
On l'a vu même en capuchon,
Courir le monde et plaire ;
Croiriez-vous bien que le fripon
Est à présent libraire ?

Il vend Sapho, Bion, Moschus,
Anacréon, Tibulle,
Horace, Properce, Gallus,
Jean Second et Catulle.
Il ne tient, à la vérité,
Qu'un chant de l'Énéide,
Mais il met sa félicité
A livrer tout Ovide.

Voltaire, en face de Chaulieu,
Près du bon Jean repose ;
Molière et Racine, au milieu,
Sont sur du bois de rose.
Dorat, Pezay, Gesner, Bernard,
Bertin, Parny, Chapelle,
Imbert, Florian, Léonard,
Sont rangés sur une aile.

Chez lui, point de roman bavard,
De drame léthargique,
Quinault, Piron, Collé, Favart,
Décorent sa boutique.
Du vaudeville, né Français,
Bravant les froids critiques,
Il favorise le succès
Des étrennes lyriques.

D'entrer chez ce joli marchand,
Lise eut hier envie :
Monsieur, lui dit-elle en tremblant,
Je n'ai lu de ma vie,
Pour choisir un livre en ce lieu,
Le hasard seul m'amène.
Je vous entends, lui dit le dieu,
Et voici La Fontaine.

Ses vieux vers sont toujours nouveaux
Pour les beautés novices,
Croyez que des yeux aussi beaux
Lui doivent leurs prémices;
Ils y pourront voir à profit,
Cent histoires gentilles,
Et vous saurez comment l'esprit
Vient tout à coup aux filles.

De ce volume curieux,
Las ! les feuilles rebelles,
Quatre par quatre, deux par deux,
Tiennent encore entre elles.
Contre l'amour en ce moment,
Lise tout bas murmure ;
Sa main va précipitamment
Diviser la brochure.

C'est où le malin Cupidon
Attendait l'innocente.
Vite, il l'arrête et lui fait don
D'une flèche tranchante.
Lise, vos doigts trop indiscrets
Déchireraient la page.
C'est de la pointe de mes traits
Qu'il vous faut faire usage.

Pauvre Lise, je m'aperçois
Que ta main n'est pas sûre,
N'ouvre qu'un feuillet à la fois,
Pour le lire à mesure.
Lise veut, dans son ardeur,
En couper davantage,
Et le trait va percer son cœur
En glissant de l'ouvrage.

Les plus grandes dames ne dédaignent pas de donner une place dans leurs élégants boudoirs à ces petits volumes de poësies légères ; la reine Marie-Antoinette possédait un charmant exemplaire à ses armes, reliure de maroquin rouge, avec agraffes d'argent, comprenant les huit recueils suivants : (1)

Les fêtes publiques sur l'avènement de Louis XVI au trône, almanach chantant, à Paris, chez la Ve Duchesne. Le *Monde*, comédie. Id., idem. *Étrennes de l'amitié* ou nouvel almanach des Francs-Maçons. *Mon favori* ou les jeux lyriques, almanach chantant à Paphos. *Tablettes de Thalie* ou l'amour et la nature, almanach chantant à Paphos. *Le don du sentiment*, étrennes expressives du cœur, à Paphos, chez Anacréon. *Almanach de table* chantant ou les plaisirs de Bacchus et l'amour. *Les amusements du bel âge*, étrennes chantantes, à Paris, chez la Ve Duchesne.

Les almanachs illustrés du XVIIIe siècle n'ont pas tous la même valeur artistique ; mais un certain nombre d'entre eux, en bonne condition de fraîcheur, et les gravures en épreuves de 1er tirage n'est pas indigne de figurer dans les collections les mieux choisies. Plus d'un bibliophile ouvrirait avec amour l'almanach de Gotha, avec les délicieuses figures de Freudeberg pour le monument du costume, celui de la loterie de l'École Royale militaire, les délices de Cérès, Pomone et Flore, les amusements et promenades de Paris, le bijou de la reine, l'amour parmi les jeux, les belles marchandes de Paris, les fantaisies aimables, les délices du Palais-Royal, l'instant heureux de Cythère, les intrigues de la capitale,

(1) Ce précieux exemplaire figurait sous le numéro 204, catalogue la Béraudière, 1883. Vendu 760 fr. M. le baron Pichon possède un recueil du même genre, contenant 7 almanachs, 1791, sans figures, la reliure est la même ; il a aussi une facture de Blaisot, libraire, où l'on voit que ces recueils coûtaient à la reine 22 livres 10 sols.

la journée d'une jolie femme, les petits recueils de modes et costumes ; d'autres encore, presque tous mis en vente par Desnos, Boulanger, Jubert, de 1771 à 1792, et se plairait à faire, en compagnie de l'un de ces charmants petits livres, un retour vers le XVIIIe siècle, ce siècle de toutes les élégances.

Et maintenant, cher lecteur, « considérant qu'il n'y a non plus de livres sans fautes que de printemps sans chenilles », comme dit Jean Elzevier dans un volume imprimé à Leiden, 1759, soyez indulgent et pardonnez les omissions, les erreurs peut-être, qui ont pu se glisser dans cette petite notice.

VICOMTE DE SAVIGNY DE MONCORPS.

Château de Fertot, décembre 1890.

BIBLIOGRAPHIE D'UN AMATEUR

DESCRIPTION ET ANALYSE
DE LIVRES ANCIENS
RARES ET CURIEUX

(SUITE)

11. — HISTOIRE || ANTIQVE || ET MERVEILLEVSE || dv Chasteav de Vi- || cestre pres Paris. || — Et se vendent en la ruë S. Iacques à || l'enseigne saint Nicolas. — *Sans date.*

Pet. in-8° de seize feuillets non chiffrés. Signatures A.B. Cahiers de huit feuillets. Réclame au verso du dernier feuillet du premier cahier. Imprimé en lettres rondes. Figure sur bois sur le titre.

Le titre occupe le recto du premier feuillet ; il contient une figure sur bois représentant un château fort, assiégé par une armée. Le verso de ce feuillet ne contient qu'un bois d'ornement en forme d'encadrement. Le texte commence, par une lettre ornée, au recto du second feuillet et se termine au bas du verso du seizième ; il est divisé en neuf chapitres, dont les sommaires sont imprimés en caractères italiques. « Cette édition sans date, dit Brunet, est celle qu'annonce le catalogue d'un amateur par Renouard, III p. 299 comme in-12 et imprimée vers 1530 ; c'est néanmoins un petit in-8° que nous ne croyons pas antérieur aux années 1560 ou 1580 et qui aura été imprimé par Nicolas Bonfons. » Brunet a raison, quand il affirme que cette édition est imprimée en petit in-8°. Elle ne peut-être un in-12, les pontuseaux étant perpendiculaires, et chaque cahier se composant

de seize pages ; mais il doit se tromper, quand il indique Nicolas Bonfons comme l'imprimeur. Sa boutique portait bien l'enseigne de Saint Nicolas, mais elle était située rue *Neuve Notre-Dame*. Rue Saint Jacques, à cette même enseigne de Saint Nicolas, se trouvait la boutique des Jehan Ruelle libraires, le premier de 1541 à 1571 et le second de 1571 à 1606. Ce qui établit en outre que l'histoire antique et merveilleuse du chasteau de Vicestre, sort de chez l'un des Jehan Ruelle, c'est que la figure qui se trouve sur le titre, est celle qui a servi, dans un ouvrage d'Artus Désiré : *Les batailles et les victoires du chevalier céleste*, imprimé par *Jehan Ruelle, à l'enseigne Sainct Nicolas, rue Sainct Jacques*, en 1560. Cette figure, dans ce dernier ouvrage, est placée au f° 154 où elle représente la *Cité de Dieu, assiégée par les Hérétiques*.

Le roi saint Louis, en 1250, avait acquis d'un nommé Le Queux un enclos situé sur la paroisse de Gentilly. Il en fit don à des chartreux ; ils y élevèrent un cloître, qu'ils abandonnèrent quelques années plus tard. Vers 1285, Jean de Pontoise, évêque de Winchester et courtisan de Philippe-Auguste, construisit un château sur l'emplacement de ce cloître. Confisqué par Philippe le Bel, occupé par les Anglais lors des guerres du roi Jean, le château de Winchester, vers 1345, entra dans le domaine de la maison royale de France. Charles V en fit don à son frère le duc de Berry. Sous le règne de Charles VI, ce seigneur en augmenta considérablement les constructions et en fit une demeure royale. Dans *la Fleur des Antiquités de Paris,* qu'il publia en 1532, Corrozet cite ce château parmi les beaux édifices élevés sous le règne du roi Charles VI, alors qu'Hugues Aubriot « *estoit Prevost de Paris par la poursuyte duquel furent faictz et ediffiez plusieurs beaulx et fors edifices. Assavoir est le pont Sainct Michel, les murs de devers la Bastille Sainct Antoine, le long de la riviere de Seine. Et aussi le petit Chastellet et petit Pont qui furent faitz de pierre de la sõme de dix huit mille escus* . . . . . .
Sẽblablement environ ce tẽps le duc de Berry fils du roy Jehan et oncle de Charles sixiesme fit ediffier lhostel de

Neelle a Paris pres la porte sainct Germain et aussi une maison de plaisance pres Paris qu'on appelle le chasteau de Vicestre. » Le nom primitif de Winchester s'était ainsi modifié ; il devait encore se transformer et devenir Bicêtre. Lors de la lutte des Bourguignons et des Armagnacs, le duc de Berry s'y retira avec le duc d'Orléans. Assiégé en 1411 par les bouchers de Paris, dévoués au duc de Bourgogne, le château fut pillé et incendié. En 1416, le duc de Berry en donna les ruines au chapitre de Notre-Dame de Paris. Cette donation fut confirmée par Charles VII en 1441 et par Louis XI en 1464. Les chanoines de Notre-Dame ne prirent aucun soin du domaine dont on les avait gratifiés, et ses ruines devinrent le refuge des routiers, des détrousseurs et des Egyptiens. Dans son *Petit testament,* Villon, qui avait sans doute fréquenté le château de Vicestre avec ses compagnons ordinaires, le légua au seigneur de Grigny.

. . . . . .
Item au seigneur de Grigny,
Laisse la garde de Nygon,
Et six chiens plus qu'à Montigny,
Vicestre, chastel et donjon.

Dans le cours du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, la superstition populaire considérait Vicestre comme un séjour maudit, hanté de démons. En 1632, il rentra dans le domaine de la couronne. Le cardinal de Richelieu fit alors raser ce qui restait encore debout de ce repaire, et construisit sur son emplacement un hospice pour les soldats invalides. Ces bâtiments sont aujourd'hui ceux de l'hôpital de Bicêtre. Peu après la destruction des ruines de l'ancien château, en 1634, on publia à Paris, chez J. Brunet, une pièce in-12, intitulée : « *La chasse donnée aux espouventables esprits du chasteau de Bicestre pres la ville de Paris, par la démolition qui en a esté faite avec les estranges tintamarres et effroyables appari-*

tions qui s'y sont toujours veus. » Elle a été réimprimée en *fac-simile* chez Motteroz, en 1875.

L'histoire antique et merveilleuse du chasteau de Vicestre, publiée vers la fin du XVIe siècle, par Jehan Ruelle, est un conte légendaire, sur les origines de ce château, qu'on peut classer parmi les romans de chevalerie.

Comme il n'a pas encore été réimprimé, je le transcris en entier pour ceux qui s'intéressent aux documents relatifs aux environs de Paris.

L'Histoire Merveilleuse du Chasteau de Vicestre.

Il fut vn Roy d'estrange contree nommé Fernand, qui eut vn beau fils nommé Geson, lequel il fit cheualier en l'aage de vingt ans. Et par le conseil que son pere luy donna, il eut enuie d'aller chercher diuers pays & trouuer nouuelle habitation & pour le conduire luy bailla vingt cheualiers bien montez & en bon equipage. Si se partit Geson & ses vingts cheualiers apres auoir prins congé de son pere, & cheuaucherent tant qu'ils arriuerent a Paris, ou ils trouuerent le Roy de Paris qui pour lors y faisoit sa demeure, & apres la reuerance par eux faite, le Roy leur demanda ce qu'ils cherchoient en son pays, & ils luy respondirent. Sire nous cherchons aduenture, certes dict le Roy il y a assez pres de ceste ville vn chasteau nommé vicestre ou on trouue tousiours grandes aduentures, & se vous y voullez demeurer & le garder ie vous le dõne, ce que Geson accepta, & le remercia grãdemẽt, & vint au chasteau de vicestre qu'il trouua fort beau. Alors il demanda a vn Hermite qu'il trouua dedans qui auoit faict ce chasteau, & il luy respondit que sçauoit esté vn enchanteur nommé sommas qui auoit enchanté ledict chasteau, & qu'il y auoit des grans tresors en la caue diceluy ou nul n'osoit y aller. Lors se logerent Geson & ses cheualiers au chasteau & le fit meubler en peu de iours de tout ce qu'il faut a la garnison d'vn tel chasteau, & quãd il eut magnifiquement faict accoustrer ledict chasteau, il enuoya le plus grand de ses cheualiers vers le Roy de Paris luy demander sa fille pour estre sa femme qui estoit vne belle & excellente princesse nomme Yolant, laquelle luy fut promise, & peu de temps apres l'espousa en grãd ioye. Si furent les nopces faites audit chasteau ou assistant le Roi de Paris couronna Geson Roy du chasteau de Vicestre en presence des cheualiers tant d'vn costé que d'autre, adonc tous les cheualiers de plusieurs pays vindrent aux nopces lesquels se donnerent tous au

Roy Geson pour estre ses subiets. Et quãd se vint au disner que les deux Roys & Roines & leurs barons estoient assis & mangeoient, Sõmas l'enchanteur fondateur de Vicestre s'apparut au milieu de la salle auec tonnerres foudres & tempestes, & estoit ledict Sommas vestu a la mode de Turquie lequel commença a dire en presence de tous. Geson sçachez que ie suis Sommas fondateur de ce chasteau lequel te fais a sçauoir que tant que tu viuras en seras Roy paisible : mais que tu ne me vienne point troubler en ma caue ou sont mes tresors & enchantemens lesquels enchantemens ne seront iamais mis afin que par vn cheualier qui descendra de ta lignee & ce aduiendra quand il y aura eu cent Rois a Paris & de ce n'en faites nulle doubte.

Comment apres que Sommas l'enchanteur fut disparu le Roy ordonna des ioustes par l'espace de huict iours et des choses qui advindrent.

Après qu'il eut acheué sa parolle il se disparut & s'en ala & a son retour le chasteau de Vicestre trembla dont les deux Roys en furent bien esbahis, & voua le Roy Geson de ne faire aucun empeschement a la caue, & se resiouit que de luy deuoit descendre celuy qui mettroit la fin aux aduentures du chasteau de Vicestre, lors leuerent incontinent les tables, le disner faict, & les cheualiers nouueaux venus entreprindrent vn tournoy contre ceux que le Roy Geson auoit emmenez de son pays, & pour se faire il s'en allerent tous armer et bien montez a cheual vindrẽt chacun sur les rancs ou ils iousterent fort bien. Les deux Roys y iousterent aussi & firent des merueilleux faits d'armes abatãs tous les cheualiers qu'ils r'encõtroient iusques a tant que la retraicte fut sonnee pour aller souper. Aussi dura la feste par l'espace de huit iours en tous esbatemens, durant lequel temps deux cheualiers l'vn nommé Brandis, et l'autre Brasdefer vouerent d'accomplir ce qui s'ensuit pour l'amour de la belle Geande qui estoit cousine de la Roine de Vicestre. C'est a sçauoir Brandis voua qu'il se tiendroit tout assis sur son ceual sans mouuoir par l'espace de deux heures ou il attẽdroit tous cheualiers qui voudroient iouster contre luy a lance aceree & celuy qui l'abbateroit : il auroit vn leurier d'or massif & Bras-defer voua qu'il abbateroit tous ceux qu'il trouueroit au tournoy : & que s'il failloit a abbatre vn cheualier il luy donneroit vn cerf tout d'or : & que iamais en apres il ne porteroit armes cy ce n'estoit pour les dames. Et encores que tous ceux qu'il abbatroit il les enuoieroit prisonniers à la belle Geande, ce que les deux cheualiers vouerẽt ils l'accomplirent en leur grand honneur & gloire, dont depuis ils furent bien renommez.

Comment Helias un des cheualiers du Roy Geson fut victorieux et emmena le Cheval Fee nomme passavant, & comme deux Roys vindrent assieger le chasteau de Vicestre.

Adonc Helias le principal de toute la cheualerie ayant ouy reciter que a cinquante lieue loing de là y avoit vn cheual fee nommé passauant qui par l'ẽchantement de Sommas estoit gardé en vne mõtagne par deux esprits, se delibera de l'aller conquerre, & pour ce faire print cõgé de la court, et cheuaucha tant qu'il vint au lieu ou estoit le cheual. Lorsqu'il fut là il s'arma de ses armes & vint contre les deux esprits qui estoient en estat de cheualiers tous noirs lesquels fraperent Helias de leurs lãces rouge comme feu sus son escu : mais Helias en abbatit vn par terre qui ne s'en peut releuer, puis apres il recouura sur l'autre & luy en fit autant, & leur fit creances qu'il auroit le cheual passauant, & alors les esprits luy creancerẽt & en outre luy dirent que le cheual seruiroit a celuy qui mettroit a fin les aduentures du chasteau de Vicestre qui descendroit de la lignee du Roy Geson, adonc Helias print le cheual fee & le mena au Roy Geson en luy disant ce que les esprits luy auoiẽt dit, dont il fut moult ioyeux, & adonc le Roy de l'Isle noire & le Roy de la terre sauuage qui auoient ouy parler des enchantemẽs de la caue de Vicestre par leur orgueil delibererent de mettre à fin les aduentures, & que si on ne les y laissoit aller ils destruyroient le Roy Geson, si menerẽt leur ost deuant Vicestre, et quãt Geson sçeut pourquoy cestoit, il ne les y voulut laisser passer : mais les admonesta du danger qui y estoit, ce qui ne voulurent croire, parquoy ils assiegerent le chasteau de Vicestre. Le Roy Geson voyant cela fit armer ses cheualiers et manda secours au Roy de Paris qui lui en bailla, & sortit tous du chasteau auec ses gens, lesquels firent si bien leur deuoir que les deux Rois et leurs gens furent desconfits & s'en retournerent tous confus.

Des choses merueilleuses qui advindrent aux caues du chasteau, et des esprits qui apparurent a la belle Geande dont elle en mourut.

Apres que ceste bataille fut aussi faite chacun s'en alla retraire a son logis : & aussi comme le Roy disnoit on vit des flãmes de feu ardentes qui cheurent sur le trou de la caue auec grosse tẽpeste, et lors fut ouye vne voix qui dit aussi. C'est-cy la caue aux merueilles ou nul tant soit hardy ne descende s'il ne veut mourir, & quãd la voix fut cessee chacun demeura fort esbahy fors d'vn cheualier nommé

Branor le Brun qui dit deuant tous que ce n'estoit que mocquerie, & qu'il y decendroit pour essaier s'il estoit vray et nõobstant la remonstrance qu'on luy fit il s'arma print son espee & descẽdit en la caue, dont puis ne reuint : car on l'ouit crier iusques a la mort & la il fina ses iours. De ces choses fut le Roi Geson bien esbahy, & quant on eut disné chacun s'en alla esbatre a son plaisir, & la belle Geande accompagnee du cheualier Bataquas s'en alla en sa chambre iouer aux esches mais a elle s'apparurẽt deux esprits qui lui semblerent si hideux qu'elle en mourut la nuit ensuiuãt, lors Bataquas qui estoit auec elle empoigne son espee, et court sus les esprits pour les combatre & tant les poursuit qu'il les contraignit a eux en fuir, & les vit-on entrer tout bruyant dedãs la caue : Puis fut la belle Geande bruslee selon la coustume ancienne laquelle fut de toute la court fort plainte.

Comme le Roy Geson donna congé à son fils d'aller combatre un lyon qui venoit souvent faire dõmage a Paris.

Or auoit le Roy de Vicestre vn fils nommé Cloudœre auquel les nouuelles vindrent qu'aux portes de Paris couroit tous les iours vn Lion qui emportoit sa proie. Si demanda cõgé a son pere pour l'aller combatre et il luy donna. Lors se vestit de ses armes & monta a cheual : & cheuaucha vers Paris, & en son chemin rencontra le Lyon qui venoit de querir proie lequel il assailli de sa lance et le naura au costé : puis il se mist a pied, & apres plusieurs assaillies de l'vn & de l'autre le Lyon fut mys à mort lequel fut escorché de Cloudoere : & la peau portee au Roy Geson qui en fut mout ioieux. De la ioie que le Roy Geson eut de ceste aduenture il voulut aller à la chasse. Si fit aprester les cheualliers monterent a cheual et entrerent en la forest ou ils leuerent vn cerf qui fut bien chassé et vené des chiens. Et si bien coururent le Roy & ses cheualliers que chacun s'esgara & demoura le Roy tout seul. Lors pensa de retourner au chasteau de Vicestre ou estoit sa femme. Et en se pẽser se mist a chemin pour retourner : adonc quant il fut a la court du chasteau de Vicestre pour se vouloir mettre a pied (car il estoit sus le cheual passauant) a luy vindrent trois dames fees qui luy dirent ainsi. Roy il n'est pas temps de descendre, parquoy se tu es hardy viens apres nous. Lors le Roy assis sus le cheual passauãt, les suyuit : & il le menerent en la caue des merveilles ou estoient les enchantemens & de ce lieu oncques puis ne bougea car il garde les tresors de Sommas l'enchanteur.

Comment Cloudœre, fils du Roy Geson apres que les barons eurent entendu la reuelation le couronnerent Roy.

En c'est endroit dit le compte que quant le Roy fut perdu tout le chasteau de Vicestre trembla : & de la peur que la Royne en eut elle mourut & ne scait on quelle deuint. Et a ces entrees faictes, reuindrent les cheualliers de la chasse qui cherchoient leur maistre. Lesquels quant ils virẽt le chasteau trembler ils cuiderẽt mourir de peur, adonc ils ouyrẽt vne voix qui dit. Vostre Roy par le vouloir de Dieu & de Sõmas l'enchanteur est en la caue de ce chasteau avec le cheual passauant lequel n'en sera deliuré iusques a ce que le cheuallier vienne qui doit descendre de la lignee de Cloudouere qui mettra a fin les aduẽtures dudit chasteau & aura le cheual passauant : & autres choses qu'on luy garde. Et pour ce faictes Roy Cloudoere le fils dudit Roy Geson. A ces mots fut le Roy pleuré des barons de Vicestre : Et couronnerent Cloudoere Roy de Vicestre qui le mesme iour se maria : & a ses nopces fut le Roy de Paris & plusieurs gros seigneurs. Et dura la feste trois sepmaines dõt chacun se despartit. Vn peu apres le Roy Cloudoere estant a l'esbat tout seul hors du chasteau vint a luy une Fee qui luy donna vne espee nommee argentine en luy disant ainsi. Roy voila vne espee que ie te doñe laquele tu porteras en ta vie : & a ta mort tu commanderas quelle soit enterree aupres de la caue de ton chasteau : car c'est pour le cheuallier qui de toy descendera qui en acheuera les aduentures, lors le Roi print l'espee & la fee s'esuanouit : & le Roi la mõstra a ses barõs en leur disãt ce que la fee lui avoi dit.

Comme arriva vn Nain nommé le Roy de la terre Maligne lequel voulut iouster contre tous les cheualliers de Vicestre & fut abbatu par Cloudoere & de ce qui en advint.

Apres cela vint vn nain nommé le Roy de la terre Maligne qui demanda la iouste a tous les cheualliers de la court de Vicestre : & iousta contre Brandis & Brasdefer, Helias, Bataquas & tous les autres lesquels il abbatit par terre : mais en la fin il fut abbatu par le Roy Cloudœre avec lequel il se tint vne espace de temps puis print congé de luy & s'en alla en son pais, le Roi Clodœre auoit vn fils nõmé Fortamãt lequel estant allé a l'esbat aupres de la caue vit saillir de la dite caue vn grand Dragon. Lors il courut querir ses armes en sa chambre & vint l'espee traicte vers le dragon auquel il bouta l'espee iusques a la garde & le toucha au cœur, le dragon fit vn hideux cry, tellement que plusieurs l'ouirent qui vindrent voir, ils

furent tous esbahis quant ils virent le dragon mort et Fortaman aupres, si l'allerent dire a son pere qui de la ioye qu'il en eut en fit faire feste l'espace de huict jours durant, les huict iours passez vint vn cheualier de France nommé Palixes qui emmena douze preud'-hommes hermites confez et repẽtans de tous pechés lesquels en procession : & auecques torches & luminaires entrerent en la caue pour voir ce que c'estoit, & alloit le cheuallier Palixes apres eux tout armé pour combatre. Et quant ils furent vn peu entrés auant toutes les torches se souflerent tellement qu'ils ne voierent goutte & furent des esprits batus tellement que quant ils furẽt dehors il ne se pouvoient soustenir : & retournerent a Paris.

Comment Fortamant allant à la chasse & fut arresté par la Dame de l'Isle fortunée, & comme il s'en amoura.

Ces choses ainsi faites Fortamant alla a la chasse ou il sesgara & ainsi qu'il cuidoit retourner la dame de l'Isle fortunee le print par le frain de son cheual & le mena en son pays : & d'elle s'ẽnamoura si bien qu'il en eut vn fils qui fut nommé Ganor. Lors Fortamant a qui il enuoioit, s'en voulut retourner, & quant la dame le sceut elle lui donna vn escu de cristal et luy dist ainsi mon amy vous me laissez : tenez voila vn escu de cristal que ie vous dõne a la charge que vous commãderez a vos gens que apres vostre mort ledit escu soit enterré empres lespee au casteau de Vicestre, cela luy promist Fortamant lequel s'en retourna au chasteau vers son pere auquel racõpta & a ses gens ce qu'il luy estoit aduenu, & monstra lescu de cristal dont on fit grand ioye par tout le chasteau. Mais la dite ioie guere ne dura car deux iours après, ainsi que le Roy Cloudœre se pourmenoit dedans la cour de son chasteau suruint vne foudre qui abatit vne grosse tour dudict chasteau laquelle crauenta le Roi chacun vint a la rescouce : mais comme on le cuida prendre il fut euanouy, & oncques puis on ne le vit. Lors commencerent les pleurs et gemissemens par le chasteau en tres piteuse maniere, & les barons firent enterrer l'espee argentine comme on l'auoit commandé. Et Fortamant voyant cela commanda que quant & quãt l'escu de cristal fut mis auec ce qui fut fait et accomply.

Comme le Roy fortamant demeura Roy de Vicestre & mourut bientost apres, & comme le chasteau dura inhabitable.

Alors fut fait Roy de Vicestre Fortamãt, qui peu regna, car au bout de huit iours (de couroux de la mort de son pere) il mourut & fut mys a la maniere des Roys. Et aussi fit sa mere a la mort de

cestuy tout le chasteau trembla, il esclaira, tonna, & fouldroia & demoura sans gouuerneur. Deslors commença le chasteau a amendrir & a choir piece l'vne apres l'autre. Et la dame de l'Isle fortunee qui eut ses nouuelles conseilla a Ganor son fils quelle auoit euē du Roy Fortamant de laisser ledit chasteau et emmener la cheuallerie de Vicestre & chercher nouuelle habitation. Car dist elle il est destiné de par Sommas que tous ceux qui y demourōt iusques a ce que le cheuallier qui de vous doit descendre ait mis a fin les merueilles de la caue, lequel aura le bon cheual passauant, l'espee argentine l'escu de cristal, Ganor creut le conseil de sa mere car il fit seller chevaux, trousser bagage, et manda tous les cheualliers de Vicestre ausquels il desclara son courage. Si monterent a cheual trestous et tant cheuaucherent qu'ils arriuerent en Turquie ou ils demeurent de présent, & d'eux doit descendre vn cheualier qui conquerra le chasteau de vicestre, et ainsy finiray l'histoire merueilleuse dudict chasteau de Vicestre. Priant tous ceux qui la liront qui la tiennent aussi vraye que vous estes en Paradis. Nonobstant en la lisant on euitera oysiueté et y prendra-on resiouissance.

FIN

L'exemplaire que je viens de décrire et de reproduire, a fait partie de la bibliothèque du prince d'Essling, vendue en 1847 *(Catalogue n° 300)*. Il était alors relié en veau. Depuis il a été relié en maroquin rouge, avec filets et dos orné, par Trautz-Bauzonnet. Il existe un exemplaire d'une autre édition, dont le titre est le même, imprimée aussi à *Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne Saint-Nicolas*, mais portant la date de M.DC.VI; d'après Brunet, elle est de format in-8° et de 29 pages. Cet exemplaire relié en maroquin rouge par Padeloup, a fait partie de la bibliothèque du duc de La Vallière (*Catalogue n° 4129*), puis de celle de William Beckford (*Catalog. n° 1676*) vendue à Londres, au mois de décembre 1882. Il a été acquis par L. Techener, pour M. le comte de Lignerolles. (*Bullet. du Bibliophile. — Avril 1883, page 166.*)

UN SONNET INÉDIT

ATTRIBUÉ A BOILEAU

Dans un recueil manuscrit de poésies réunies pour l'éducation de Henriette de Bourbon, dite Mademoiselle de Verneuil, fille légitimée du duc de Bourbon, premier ministre du roi Louis XV en 1723, nous avons découvert un sonnet de Boileau, assez mauvais, du reste, qui nous paraît être resté inconnu. Du moins, le recueil de Mlle de Verneuil semble le dire.

Le voici, avec le petit commentaire qui l'accompagne dans notre manuscrit :

SONNET DE BOILEAU

« L'Empereur Leopol ayant fait représenter une pièce de théâtre injurieuse à Louis XIV, Boileau fit ce sonnet contre ce Prince :

Chimérique héritier du grand nom des Césars
Crois-tu bien soutenir l'honneur de leur mémoire
Renfermé dans Vienne, à l'ombre des remparts,
Ou prenant à Cologne une vengeance noire?

Aux dépens de leur sang, au milieu des hazards,
Ces héros en personne allaient droit à la gloire,
Ils n'étoient ennemis que dans le champ de Mars,
Amoureux des combats plus que de la Victoire.

Notre Roi, tous les ans, dans ce champ glorieux
Brillant comme un Soleil, se fait voir à nos yeux :
Là, comme un vrai Soleil, l'Univers le regarde ;

Mais pour toi qui n'en as qu'un vain nom sans effet,
Si tu ne veux passer pour une aigle bâtarde,
Viens sans braver de loin, le regarder de près !

Louis XIV, à qui Boileau lut ce sonnet, lui dit de ne pas le faire imprimer. »

Louis XIV montra une fois de plus qu'il était un homme de goût.

Bon DOUBLE.

LA BIBLIOTHÈQUE ET LE GRENIER

DE M. CHARLES COUSIN

Dans les sphères de la bibliophilie, il n'y a assurément personne qui ne connaisse, tout au moins en effigie, le créateur du fameux *Grenier* dont les préciosités affriolantes, qui vont prendre le chemin de l'hôtel Drouot, suscitent en ce moment d'ardentes convoitises. Il serait téméraire de rêver un collectionneur plus accompli, aimant les choses belles ou intéressantes avec plus de passion, y apportant plus de discernement, de goût et d'impartialité, et qui pourtant ne s'est point figé dans l'exercice du sacerdoce auprès du moderne Olympe, et chez qui ce culte, souvent exclusif, n'a pas supprimé l'Homme. Et l'Homme en lui est excellent, d'une amabilité captivante, d'un esprit aiguisé comme une fine lame de Tolède, mais « bonhomme, nullement médisant, et ami du prochain, » et avant tout « Français et Lorrain jusqu'aux moelles ». De là une existence qu'il déclare « très agitée et très laborieuse », mais qu'il reconnaît aussi « très heureuse et finissant bien ». On le croira sans peine. Il eut, en effet, des condisciples illustres, tels que Mgr le duc d'Aumale, Octave Feuillet, Baudelaire (sur lequel il publia en 1872 d'intéressants *Souvenirs*) ; il fut ou est encore lié avec des sommités de l'intelligence et du talent ; il a utilement servi sa patrie et ses concitoyens, il fut aux honneurs comme Grand Maître de l'Orient de France, il a conquis un nom en bibliophilie, et il eut dans son foyer toutes les joies du cœur et les plus hautes satisfactions pour son orgueil de père. Et avec tout cela, quand il se sera décidé « à mourir de rire » (genre de trépas qu'il s'est choisi, mais dont ses affectionnés le supplient de reculer le plus possible l'échéance), comme il n'a semé que la graine qui fait pousser des amis, il entrera sûrement dans « le paradis des bons » de Lamartine. Il y conquerra ses devanciers par les charmes de sa conversation et par sa franche bonhomie (notez qu'il se rattache par des liens de parenté à La Fontaine). Je suis aussi convaincu qu'il s'empressera d'y fonder une société de bibliophiles, car on ne saurait s'attendre à moins de

la part de l'un des promoteurs et du premier vice-président des « Amis des Livres » (1874), qui a, à son avoir, la publication d'une série de livres magnifiques, et de la société récente (1889) des « Bibliophiles contemporains ».

Un collectionneur d'une vitalité aussi débordante ne pouvait pas se cantonner dans une spécialité quelconque : il a donc adopté tous les genres, sauf le genre ennuyeux. « Un livre rarissime, mais illisible, nous dit-il, une estampe introuvable mais laide, une assiette unique mais sans charme, ne me tentent pas ! » Quoique, en sa qualité d'inspecteur principal de l'exploitation des chemins de fer du Nord, il ait eu sous les yeux des freins perfectionnés, il n'a jamais réussi à en adapter un à sa passion. Il s'est mis à la poursuite de tout ce qui peut réjouir la vue ou délecter l'esprit, et, servi par des connaissances variées, par un flair inné, par une tenacité lorraine, et quelquefois par des chances exceptionnelles, il est parvenu à se constituer un véritable petit musée d'objets d'art et de curiosité, de tableaux, de dessins, d'estampes, et surtout une remarquable collection de livres. Pour excuser sans doute son goût éclectique auprès de ses confrères chez lesquels la spécialisation est généralement la règle, il prit le surnom malicieux de *Toqué*, que les contemporains se sont refusés d'admettre au sens propre.

Tout Paris compétent et même tous les collectionneurs de France, de Navarre et autres lieux, connaissent plus ou moins son *Grenier*, qui n'a de commun que le nom avec celui de Béranger, et il faudrait une plume singulièrement alerte pour en esquisser une physionomie fidèle. En récompense des services éminents qu'il avait rendus, aux heures sombres de notre histoire contemporaine, en qualité de délégué des chemins de fer du Nord et de commandant d'un bataillon ou plutôt d'un régiment de 2,400 hommes, formé par ses soins avec le personnel du Nord, il a reçu de cette Compagnie la jouissance d'un appartement composé de deux étages, dont le plus élevé fut converti en *grenier* d'un genre nouveau. Et ce charmant réduit où vinrent s'entasser tant de belles choses se transformait en un temple de l'esprit dans les soirées où les Amis des livres et les amoureux des bibelots venaient, « en veston obligatoire », y tenir des assises. Lorsque tout le Grenier s'éclairait d'une vive lumière et s'illuminait du beau sourire de la gracieuse maîtresse de la maison, qui partage les goûts du Toqué (que Dieu en soit loué !), et que la conversation devenait un interminable feu d'artifice, les hôtes étaient tentés de se porter à des actes de violence sur les cartels et les pendules, dont les aiguilles, toujours trop rapides, leur rappelaient impitoyablement que tout a une fin dans ce bas monde.

Dès que le Grenier eut emmagasiné une récolte respectable, son propriétaire, qui ne sut jamais s'isoler dans une jouissance égoïste, songea aussitôt à faire profiter le public du résultat de ses efforts persévérants. Nous devons à cette aimable pensée deux publications de grand luxe : *Voyage dans un grenier* (1878) et les *Racontars illustrés d'un vieux collectionneur* (1888), livres d'une conception originale et sans précédent, d'un esprit bien français, d'une séduction toute particulière. Au point de vue de l'image, de charmantes reliures y alternent avec des joyaux de la céramique française et étrangère et du royaume du bibelot, et les *Joyeux convives* de Dirk Hals, tableau daté de 1624, semblent prendre en pitié l'attitude réservée de *Rose et Colas*, délicieuse gouache de Baudouin, acquise pour le Grenier au prix d'une métairie. Les suprises sont plus vives encore de la part du texte où, à côté de curieux détails touchant la bibliophilie, la bibliographie et tous les arts, on rencontre, grâce à une abondante réunion d'autographes et aussi à des souvenirs personnels de l'auteur, des révélations piquantes, parfois douloureuses, sur des points de l'histoire contemporaine littéraire, sociale et politique.

Ceux qui ont eu le plaisir de lire les *Racontars* s'étonneront peut-être de ce que « le vieux collectionneur », après avoir déclaré à plusieurs reprises que les habitants chéris de son Grenier ne le quitteront qu'après son décès, leur fait prendre dès à présent le chemin de l'exil. Il faut donc qu'ils sachent que, non content d'avoir donné une satisfaction à ses goûts et une agréable mais coûteuse pâture intellectuelle à un public d'élite, le maître du Grenier a voulu aussi semer le bon grain parmi les humbles. En patriote ardent, il a conçu, il y a un an, l'idée d'une *Encyclopédie populaire illustrée*, destinée « à instruire et surtout à éduquer le suffrage universel », c'est-à-dire à compléter l'instruction primaire par des connaissances indispensables aujourd'hui dans toutes les conditions sociales. Cette Encyclopédie devait comprendre un résumé élémentaire de l'histoire de l'humanité dans tous les pays et dans tous les âges, et de ses derniers progrès dans la science appliquée, l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts. Dans ce noble but, il s'était assuré le concours de savants et d'écrivains tels que Jules Simon, Berthelot, Léon Say, Louis Ménard, le général Thoumas, etc. L'ouvrage, en un gros volume in-folio, devait être imprimé et illustré avec luxe, pour former en même temps le goût et captiver l'imagination de la jeunesse. M. Cousin pensait le faire distribuer gratuitement au plus grand nombre possible d'écoles, en demandant un sacrifice de quelques centaines de francs à tous ceux qui exercent un mandat au nom du suffrage universel. L'éminent Toqué a justifié là pour la

première fois son glorieux surnom, en oubliant dans sa candeur patriotique qu'il est plus avantageux d'exploiter pour son profit ou sa vanité le suffrage universel que de « l'instruire et de l'éduquer ». Le numéro spécimen adressé aux sénateurs, députés et conseillers généraux n'ayant pas réussi à provoquer les souscriptions nécessaires, M. Cousin a tenu à rembourser intégralement les dons offerts par de généreux amis de l'instruction populaire, et le Toqué désabusé a gardé pour lui toutes les dépenses de son essai. Cette circonstance, jointe à des sacrifices qu'il avait faits pour la publication ruineuse de ses *Racontars* (dont il a distribué libéralement nombre d'exemplaires), est, croit-on, pour beaucoup dans la détermination qu'il a prise de liquider prématurément la partie la plus précieuse de ses collections. Après tout la gloire d'un collectionneur n'est définitivement consacrée que par la dispersion de ses trésors et notre bibliophile a bien mérité d'assister vivant à son apothéose.

Le Catalogue de sa bibliothèque, dont la vente aura lieu du 7 au 11 avril prochain, par l'intermédiaire de M. Durel, libraire-expert, est précédé d'une étourdissante *Oraison funèbre*, due à la plume de M. Henri Beraldi, vice-président des Bibliophiles contemporains. Il comprend 836 articles, dont les annotations abondent souvent en saillies piquantes. Toutes les grandes branches du savoir humain y sont représentées, mais d'une façon très inégale. L'ensemble, image fidèle de la tournure de l'esprit du Toqué, dénote qu'au point de vue extérieur il ne recherchait que les manifestations du beau ou de l'agréable, et que sous le rapport intrinsèque, lorsque l'attrait artistique du livre ou de son enveloppe faisait défaut, il ne s'attachait qu'aux œuvres immortelles ou à celles capables de récréer l'esprit et d'exciter ce qui est « le propre de l'homme ». C'est pour cela que les Belles-Lettres occupent une place prépondérante dans sa collection, qui brille d'autre part par une délicieuse sélection de livres illustrés et par de belles reliures de tous les temps.

Tout d'abord on y trouve plusieurs manuscrits depuis le XIVe jusqu'au XVIIIe siècle, quelques-uns décorés luxueusement. Nous y remarquons un poème inédit sur la *Passion de Jésus-Christ*, par Nicolas de Vérone, trouvère franco-italien, volume exécuté vers 1380 et orné de trente miniatures ; puis deux manuscrits d'un intérêt historique : *la Prosopopée sur Mr le duc d'Orléans, Régent, Mme de Berry et le cardinal Dubois*, accompagné de vingt dessins en couleurs, et *le Carnet autographe du duc d'Orléans* (Philippe-Égalité) *sur l'assemblée de notables réunie en 1787 ;* enfin le *Dernier Carnet de poche* d'Alfred Delvau, propre à exciter la curiosité, comme offrant des « notes prises au jour le jour sur divers

personnages connus » et contenant des « indiscrétions croustillantes » (1).

Il faut croire que M. Cousin ne professe pas un culte bien vif pour les incunables, car l'imprimerie au xve siècle n'y est représentée que par deux œuvres, et encore ce n'est point leur âge respectable qui l'a tenté, mais leur conservation et les sujets qu'ils traitent. L'un est l'épître de Pétrarque *De Fide uxoria* avec le charmant opuscule *Griselidis* (Ulm, 1473) ; l'autre est le *Liber Faceciarum* de Pogge (Venise, 1475), tous deux non rognés. « Ces deux perles, dit la note du catalogue, ont été, il y a plus d'une vingtaine d'années, l'objet d'une lutte héroïque entre le Grenier et la Librairie Techener. »

M. Cousin n'ambitionnait pas non plus de colliger des chefs-d'œuvre de la typographie ancienne, ce qui constitue une spécialité très vaste. Il a bien quelques produits des presses des Alde et de Plantin, mais ce n'est qu'en raison des reliures qui les recouvrent. Les Elzeviers sont plus nombreux, mais encore plutôt pour leurs brillants habits, ou bien à cause des auteurs dont ils reproduisent les œuvres, par exemple : les *Philosophica* de Cicéron (1642), les *Satyres* de Regnier (1692), les *Provinciales* de Pascal (1657).

Bien qu'il soit avant tout un moderniste, il fit entrer dans son grenier la substance du génie français, généralement en dehors de toute préoccupation extérieure, et il témoigne même d'une singulière tendresse pour les poètes du Moyen-Age et de la Renaissance. Il a deux bonnes éditions des *Essais* de Montaigne (1595 et 1602) et quatre de La Bruyère (1692, 1694, 1696 et 1750) ; il a le *Roman de la Rose,* édition Galiot du Pré (1529) en ancienne reliure de Derome ; la meilleure édition des *Œuvres* d'Alain Chartier (Paris, 1617), exemp. en grand papier ; *Les Faicts et Dits* de Molinet (Paris, 1531, in-fol., goth.) ; *L'Adolescence Clémentine* de Cl. Marot (Lyon, Fr. Juste, 1535), l'un des trois exemplaires connus, dit-on ; les *Œuvres* du même auteur (Lyon, 1545), en ancienne reliure doublée ; et aussi l'édition de Jean de Tournes, 1553, et celle de La Haye, 1700, revêtue d'une charmante reliure de Derome le jeune. Puis viennent : un superbe exemp. des *Œuvres* de Baïf, au complet (Paris, 1572 et 1573), de celles d'Amadys Jamin (Paris, 1579-1584, 2 vol. in-12), de celles de Joachim du Bellay (Rouen, 1592), etc. Son illustre parent

(1) Nous apprenons au dernier moment que le *bonhomme nullement médisant et ami du prochain,* désirant éviter à plusieurs journalistes, dont il goûte fort le talent, l'ennui que pourrait leur causer la publication probable du *Carnet* de Delvau, s'est décidé à ne pas le mettre en vente.

La Fontaine est représenté par vingt articles. En tête figure une vieille connaissance à moi, l'édition originale, introuvable, de l'*Élégie*, aux Nymphes de Vaux, composée à l'occasion de la disgrâce de Fouquet, et le brouillon de son *Ode* pour la paix, publiée avec de notables changements en 1671. Ces précieuses reliques proviennent de la bibliothèque Ambroise Firmin Didot, mais ce que je n'avais pas vu, et ce qui n'a pas échappé au perspicace Toqué, c'est que cette ode, en l'honneur de Mazarin, a été écrite sur du papier aux armes du cardinal, en filigrane, ce qui prouve qu'elle a été improvisée dans le cabinet même de ce ministre, détail qu'on ignorait encore.

Dans la section consacrée au Théâtre, nous remarquons d'excellentes éditions de *Corneille* (1668, 4 vol. in-12), de *Molière* (1682, 8 vol.), de *Racine* (1697, 2 vol.), et même l'édition originale du *Misanthrope* (1667), exemplaire relié par Trautz-Bauzonnet au chiffre de Mgr le duc d'Aumale. — Enfin, dans l'Histoire, notons en fait de vieux livres : la *Chronique* de Commines, l'édition rarissime imprimée en 1525 par « Maistre J. G. », et les *Illustrations de Gaulle*, de Le Maire de Belges (1548), en reliure du temps mosaïquée.

Mais c'est surtout sous le rapport de l'art que cette bibliothèque brille d'un vif éclat. Si la gravure sur bois du XVIe siècle n'y est représentée que par quelques échantillons, en revanche la taille-douce y joue un rôle important. Il serait trop long de tout énumérer, et je me borne à signaler, pour le XVIIe siècle, la représentation du célèbre carrousel de 1662 (*Courses de têtes et de bagues ;* Paris, 1670, gr. in-fol.), avec 96 planches par Israël Silvestre et Fr. Chauveau, superbe exemp. aux armes royales; et pour le XVIIIe siècle : les *Fables* de La Fontaine, avec les figures d'Oudry, superbe exemp. de premier tirage, en maroquin ancien ; les *Contes*, de l'édition des Fermiers généraux, avec épreuves de premier tirage et figures découvertes, exemp. relié par Derome; les *Amours de Cupidon et de Psyché*, avec les figures de Moreau le jeune, avant et avec la lettre, aussi en maroquin de l'époque; les *Baisers*, de Dorat, exemp. en grand papier, revêtu d'une riche reliure *triplée*, et les *Fables* du même auteur, en condition semblable ; *Zélis au bain*, en grand papier, avec des épreuves hors ligne des figures d'Eisen ; le *Rabelais* de Le Duchat, avec le dessin original (payé par le Toqué 1,500 fr.) du beau frontispice du tome II, par Folkema ; *Manon Lescaut* (1753), en reliure doublée de Trautz-Bauzonnet, exemp. de Delbergue-Cormont (2,000 fr.) ; *Il Decamerone* (1757), avec la suite de vingt figures libres et leur titre. Une mention spéciale est due à la *Galerie du Palais-Royal* (1786), l'exemplaire même du duc d'Orléans, en épreuves de premier choix, en vingt-deux livrai-

sons cartonnées en papier bleu de roi, aux armes et aux écoinçons du duc.

Le XIXe siècle illustré est ici aux honneurs. La plupart des beaux livres s'y trouvent, depuis ceux ornés de figures en couleurs de Debucourt, de lithographies des Vernet, de gravures sur acier et sur bois, de chromolithographies, de chromotypies, jusqu'aux magistrales publications de ces dernières années, illustrées par nos meilleurs aquafortistes et xylographes ou à l'aide d'ingénieux procédés. On y voit des Grandville, des Raffet, des Daumier, des Monnier, etc., puis les joyaux bibliophiliques édités par Jouaust, Lemerre, Quantin, Calmann-Lévy, Launette, Boussod et Valadon, Ferroud, la Société des Amis des Livres, et surtout ceux de L. Conquet, que la postérité classera au nombre des éditeurs d'élite pour son goût et son intelligente initiative. Et presque tous ces livres sont en exemplaires exceptionnels, souvent avec des dessins originaux ajoutés.

Dans cette bibliothèque, aimable et gaie avant tout, il y a aussi une section « gaillarde » très corsée. Rassurez-vous cependant, car ce n'est point de l'obscénité grossière, mais de la gauloiserie franche ou raffinée, relevée par un cachet d'art. Le roi de cet « enfer » est le fameux livre du fermier général de la Popelinière, *Tableaux des mœurs du temps dans les différents âges de la vie*, imprimé à un seul exemplaire pour l'auteur qui se fit représenter lui-même « en action » dans dix-huit miniatures, dont la plupart sont d'une beauté sans égale.

Quant aux belles reliures de cette collection, c'est un véritable enchantement. Il y en a des centaines, les unes plus riches ou plus intéressantes que les autres, de toutes les époques, depuis les grands artistes du XVIe siècle jusqu'aux maîtres relieurs contemporains. Quel plaisir que de contempler la finesse des plats dorés à petits fers par Le Gascon sur deux volumes de Cureau de la Chambre, ou la sobriété magistrale des reliures de Boyet, dont il y a ici toute une série, et plusieurs doublées ; l'une d'elles recouvre l'édition originale du *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet, et est au chiffre de Marie d'Aspremont, duchesse de Lorraine ; une autre a été exécutée pour Philippe d'Orléans, le régent (Mezeray, *Histoire de France*, 1692). Padeloup nous ravit par sa délicieuse décoration en mosaïque sur un des exemplaires de présent de la *Suitte d'Estampes, gravées par Mme de Pompadour*, et nous charme par les losanges mosaïqués dont il a orné les plats du *Daphnis et Chloé*, avec les figures du Régent. Les Derome brillent par leur fraîcheur.

On vient de voir que certains de ces livres sont de provenance illustre, mais il y en a bien d'autres encore, et des plus importants

à cet égard. Nous nous bornerons à dire que le Grenier se glorifiait de posséder des exemplaires dont la reliure est à l'effigie, aux armes ou au chiffre de François Ier, de la reine Margot, de Marie Leczynska, de Marie-Antoinette, du cardinal de Richelieu, de Mme de Maintenon, de la duchesse de Retz, de la comtesse de Verrue, de de Thou, du comte d'Hoym, et d'une foule d'autres personnages célèbres ou bibliophiles de marque. Ajoutons-y un Canevari d'une rare beauté et le manuscrit des *Statuts des ordres de la Jarretière et de Saint-Michel*, en français, dont la reliure en maroquin sombre, comme le destinataire, porte cette audacieuse dédicace à Philippe II, roi d'Espagne : *D. Philippo Hispaniarum et* ANGLIÆ *Regi. Anno MDLVI.*

Je n'ai pas tout dit sur cette bibliothèque ; ceux qui voudront en savoir plus long n'ont qu'à lire tout le catalogue : je leur garantis qu'ils y trouveront plaisir et profit.

Et maintenant, cher bibliophile, il faut recommencer. Votre Grenier, dépouillé de sa parure, est en deuil et attend des consolations que vous ne sauriez lui refuser, car vous ne sauriez renoncer aux séductions de la carrière de collectionneur. Il est nécessaire, d'ailleurs, que vous prêchiez d'exemple *usque ad finem* pour inoculer votre belle passion à de nouveaux bibliophiles contemporains, afin que vous ne soyiez pas le dernier Toqué, et laissiez, au contraire, une nombreuse progéniture.

G. PAWLOWSKI.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

La loi Gombette. Reproduction intégrale de tous les manuscrits connus recueillis, publiés et annotés par J. E. Valentin-Smith, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique. *Lyon, Louis Brun ; Paris, Alphonse Picard,* 14 fascicules gr. in-8 dont un en *fac-simile.*

L'influence des Burgondes sur les mœurs et la civilisation françaises est aujourd'hui un fait admis ; cette influence était encore contestée, il n'y a pas bien longtemps, même par les plus érudits, et les Burgondes étaient tenus chez nous dans un injuste oubli. Un vénérable savant, M. Valentin-Smith, frappé du rôle important qu'avait joué ce peuple méconnu, publiait dès 1860 d'intéressantes notes sur l'initiative politique de cette nation et lisait à la Sorbonne, deux ou trois ans plus tard, des travaux qui furent très remarqués alors sur l'*Établissement de la Monarchie tempérée à Lyon à la fin du Ve siècle* et sur la *Famille chez les Burgondes.* Ces essais n'étaient, en réalité, que la préface d'une étude générale dont la seconde partie devait être l'examen approfondi de la législation de ce peuple.

Et ce n'est qu'aujourd'hui, après trente années d'études, que M. Valentin-Smith, travailleur infatigable, met à exécution le projet qu'il avait formé depuis si longtemps de publier les treize manuscrits de l'un des deux codes burgondes, la *Loi Gombette.* La tâche était ardue, et les recherches considérables, que nécessitaient la publication de ces documents importants, ont été d'autant plus laborieuses que les textes de cette loi sont disséminés dans cinq dépôts différents, en France, en Allemagne et en Italie.

De la loi Gombette édictée au VIe siècle par Gondebauld, il ne nous est resté que des manuscrits relativement modernes des IXe et Xe siècles. Déjà un savant allemand, M. Bluhme, avait publié des variantes de la loi burgonde, mais il arrive fréquemment que ces variantes comme le dit avec raison M. Valentin-Smith, « éparses, séparées du texte auquel elles appartiennent, perdent de leur intérêt » et que « juxtaposées les unes auprès des autres, elles deviennent parfois même une fatigue pour l'attention bien plus qu'une lumière pour la critique. »

Le savant auteur de la *Bibliotheca Dumbensis* (1), voulant fournir aux hommes d'étude tous les éléments et les moyens d'apprécier et de choisir entre ces différents textes, s'est déterminé à publier les manuscrits de la *Loi Gombette* dans leur intégralité et, malgré ses 96 ans, il n'a épargné, pour mener à bonne fin sa délicate entreprise, ni son temps ni sa peine.

M. Valentin-Smith, jurisconsulte éminent autant que consciencieux historien, ne s'est pas borné à copier ou à faire copier d'abord, à donner à l'impression ensuite les manuscrits qu'il publie aujourd'hui ; après les avoir comparés les uns avec les autres, il a eu soin de les accompagner de notes substantielles et précises que sa haute compétence en ces matières ne pouvait manquer de nous rendre particulièrement précieuses. Très modestement aussi, l'éditeur de la *Loi Gombette* a fait appel à Bluhme et à Gaupp qui ont, nous dit-il, élucidé et résumé, l'un au point de vue de la législation, l'autre sous le rapport de l'histoire, tout ce que l'on sait sur les Burgondes. On trouvera du reste, précédant les treize manuscrits publiés intégralement aujourd'hui pour la première fois, la traduction des travaux de ces deux auteurs allemands.

Le sixième fascicule reproduit en *fac-simile* le précieux mss. de la *Lex burgondionum* conservé dans la bibiothèque des chanoines d'Ivrée, découvert par Peyron en 1843, et qui, écrit en Italie, daterait du IXe siècle. Ajoutons que la Bibliothèque nationale ne possède pas moins de dix mss. de la *Loi Gombette.*

Nous ne pouvons, on le comprendra, nous livrer ici à une étude approfondie des différences qui existent entre chacun des textes publiés par M. Valentin-Smith. Ce serait témérité de notre part que de vouloir aborder la discussion périlleuse d'un sujet essentiellement

(1) Bibliotheca Dumbensis ou Recueil de chartes, titres et documents pour servir à l'histoire de Dombes recueillis et publiés par MM. Valentin-Smith et M. C. Guigue, archiviste en chef du département du Rhône. *Trévoux*, *Jules Jeannin*, 2 vol. gr. in-4.

spécial ; notre rôle, infiniment plus modeste, se borne donc à signaler à nos lecteurs l'important travail de M. Valentin-Smith et à enregistrer le succès qui l'a accueilli, dès son apparition, dans le monde des jurisconsultes et des savants.

GEORGES VICAIRE.

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE A NIORT ET DANS LES DEUX-SÈVRES, par Henri Clouzot, attaché aux Archives des Deux-Sèvres. *Niort, L. Clouzot,* 1891, gr. in-8 de III-163 pp. et 1 f. de table.

Les origines de l'Imprimerie en province, si l'on en excepte quelques grands centres comme Lyon, Albi, Troyes, etc. sont, en général, assez peu connues. Dans le précédent numéro du *Bulletin,* notre savant collaborateur, M. A. Claudin, nous entretenait, avec sa haute compétence, des origines de l'art typographique à Hesdin en Artois, et tandis que M. Monceaux, dont j'ai récemment parlé à propos de sa *Révolution dans l'Yonne,* prépare une histoire de l'imprimerie dans ce même département, M. Henri Clouzot, attaché aux archives des Deux-Sèvres, publie des notes pour servir à celle de l'imprimerie niortaise et de quelques villes voisines. On ne saurait trop encourager les érudits dévoués qui se consacrent à l'étude de pareilles questions et pour peu que chaque province apporte son contingent, toutes ces monographies ne tarderont pas à former une histoire générale qui constituera un monument précieux.

L'établissement de l'imprimerie dans les Deux-Sèvres présente un caractère très particulier ; c'est le protestantisme qui a été sa seule raison d'être et M. Henri Clouzot nous apprend, dans un *avertissement* où il expose le plan de son ouvrage en termes brefs mais clairs que « presque tous les produits des presses de ce pays sont des manuels de piété, des traités théologiques ou polémiques, des catéchismes, des livres de prière ou de liturgie à l'usage de ceux de la Religion réformée. » On sait d'autre part quelles peines sévères étaient édictées, aux XVIIe et XVIIIe siècles, contre les imprimeurs et les libraires qui imprimaient ou mettaient en vente des ouvrages protestants ; les acheteurs eux-mêmes devaient, pour ne pas être inquiétés, prendre de sérieuses précautions. Dans de semblables conditions, il n'est pas surprenant que les livres imprimés à Niort et dans les Deux-Sèvres, avant 1789, soient devenus fort rares, car il faut croire que grand a été le nombre de ceux qu'ont détruits les flammes du bûcher.

On trouve encore assez fréquemment, écrit M. Clouzot, des psautiers imprimés par les *Bureau*, au XVIIe siècle ; on rencontre aussi quelques livres du premier imprimeur niortais *Thomas Portau*, et plus souvent encore les œuvres de d'Aubigné et de du Plessis-Mornay imprimées à Maillé et à la Forêt-sur-Sèvre ; mais à part ces quelques titres, la plupart des ouvrages cités dans notre étude n'existent qu'à quelques exemplaires, disséminés dans les bibliothèques de Paris, de Poitiers, de Niort, de La Rochelle, de Bordeaux, et dans quelques collections particulières.

L'auteur avoue même consciencieusement avoir dû pour une dizaine d'ouvrages, qu'il n'a pu trouver, les décrire de seconde main. Quant aux autres il s'est évertué à en donner des descriptions aussi exactes que possible et à recueillir, à noter toutes les indications de nature à guider l'amateur ou le bibliophile. Le travail de M. H. Clouzot est d'ailleurs divisé en deux parties distinctes : les biographies et la bibliographie qu'il a fait suivre d'une liste chronologique des libraires et imprimeurs de 1789 à 1870.

Ce ne fut qu'en 1594 que l'imprimerie fit son apparition à Niort avec Thomas Portau dont le premier livre sorti de ses presses est intitulé : *Responce a l'instrvction, et confession de foy adressee au peuple François par F. Clau de de Xainctes, et envoyee par l'Angoumoys par C. de Boni. Par laquelle est aisé... Par George C. D. Parcard* (sic) *Segusien.*

D'après M. Clouzot, l'arrivée du premier imprimeur à Niort doit être considérée beaucoup plus comme une conséquence des polémiques religieuses que comme une entreprise littéraire répondant aux besoins intellectuels de la population. Thomas Portau exerça jusqu'au mois de juillet 1600, époque à laquelle il céda son imprimerie à René Troismailles dont nous reproduisons ici la marque.

Troismailles termina sa carrière en 1610, laissant ses presses à sa veuve qui semble n'avoir imprimé, après la mort de son mari, que le *Thrésor d'instrvctions et consolations pour l'ame Chrestienne*, par I. de Cuville, pasteur de l'église réformée de Couhé, le seul ouvrage que cite M. Clouzot. L'imprimerie de Thomas Portau dont Troismailles avait pris la succession passa ensuite entre les mains d'Anthoine André, de Jean Lambert et de Jean Moussat. Elle était le seul établissement de ce genre lorsque, vers 1628, un nouvel atelier fut fondé à Niort par Jean Bureau qui arrivait de la Forêt-sur-Sèvre où il avait déjà imprimé et qui avait pris pour marque l'orme et le solitaire des Elzeviers avec cette devise : *Vide benignitatem ac severitatem Dei.*

La dynastie des Bureau exerça pendant plus de cinquante-cinq ans, à Niort.

Nous ne prétendons pas donner ici une analyse complète de l'excellente étude de M. H. Clouzot ; il nous faudrait une place plus grande que celle dont nous disposons pour parcourir avec lui la liste des typographes des Deux-Sèvres qui ont exercé dans ce département jusqu'à la Révolution ; mais nous ne pouvons cependant pas omettre de mentionner l'exercice d'Antoine Faultré et de son fils Antoine Faultré II, les premiers imprimeurs catholiques qui vinrent s'établir à Niort et dont la première production *Reglemens pour la congregation des dames de la miséricorde* daterait non de 1751 comme l'indique, par erreur probablement, le titre, mais bien de 1656, date qui se trouve inscrite dans l'*approbation*.

En somme, la monographie que nous donne aujourd'hui M. Clouzot est excessivement intéressante ; elle est faite, on le voit, par un travailleur scrupuleux, et si l'on considère que les documents sur les imprimeurs des Deux-Sèvres sont des plus rares, il faut convenir que l'auteur s'est tiré, à son grand honneur, de la tâche difficultueuse qu'il a entreprise.

G. V.

CATALOGUE des manuscrits de la Bibliothèque de l'Institut, rédigé par Fernand Bournon, archiviste paléographe. *Paris, Honoré Champion,* 1890, gr. in-8° de 56 pp.

Les catalogues imprimés sont malheureusement trop peu nombreux dans nos bibliothèques publiques ; c'est là une lacune qu'il est sans doute difficile de combler du jour au lendemain, en dépit de toutes les bonnes volontés, mais il n'en est pas moins vrai que la publication de travaux de ce genre rendrait aux travailleurs les plus éminents services. Il faut donc féliciter les savants dévoués qui se consacrent à cette tâche parfois aride, toujours minutieuse, et qui trouveront la récompense de leurs peines et de leurs laborieuses recherches dans l'utilité même de leur œuvre. Les catalogues manuscrits sont bien souvent incorrects, et celui des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut, rédigé par Ameilhon, et encore en usage aujourd'hui, n'est pas exempt de ces incorrections.

M. Fernand Bournon, pour parer à cet inconvénient qui peut être préjudiciable aux travailleurs, s'est mis courageusement à l'œuvre et a dressé la liste des manuscrits de l'Institut ; il en enregistre 543 qu'il décrit avec soin sans compter l'importante collection de pièces manuscrites formée par Godefroy et dont M. Lalanne a entrepris l'inventaire détaillé. M. Bournon a rédigé son travail non-seulement en suivant l'ordre des principales classifications : théologie, jurisprudence, sciences et arts, etc., mais il a pris soin de faire dans ces différentes parties principales une sous-classification qui facilitera notablement les recherches. Il indique en outre l'origine ou la provenance des manuscrits, en même temps qu'il donne la description des reliures qui les habillent.

M. Fernand Bournon a fait une œuvre utile en rédigeant ce travail, M. Champion en le publiant, et il convient de les en remercier.

G. V.

Bibliographie des écrits relatifs à Mandrin, par Edmond Maignien, conservateur de la bibliothèque de Grenoble. *Grenoble, Émile Baratier,* 1890, gr. in-8° de 31 pp.

La popularité de Mandrin fut telle, au milieu du XVIIIe siècle, et dans le Dauphiné surtout, dont il est originaire, que ses exploits devinrent l'objet d'un nombre considérable de publications de tous genres. Les prosateurs ont écrit l'histoire du fameux contrebandier, les poètes ont rimé des poèmes sérieux ou burlesques, pour la plupart d'une facture assez piteuse, en l'honneur de l'ennemi déclaré des fermiers généraux. Les opinions les plus diverses ont circulé au sujet de ce bandit, cruel selon les uns, qui n'aurait fait de mal à personne suivant les autres, et que le maire de la ville de Beaune, prise par Mandrin, à la tête de quelques hommes armés, eût la faiblesse de recevoir à la maison commune où il lui offrit le vin d'honneur. Bref, malgré les trop nombreux écrits relatifs à ce personnage qu'il était, en somme, préférable de ne pas rencontrer au coin d'un bois, il paraît que l'on découvre encore chaque jour sur sa vie mouvementée de nouveaux et piquants détails. C'est pour faciliter les recherches des historiographes à venir du célèbre malfaiteur qu'un bibliophile érudit, M. Edmond Maignien, l'obligeant conservateur de la bibliothèque de Grenoble, vient de dresser la bibliographie des ouvrages de toute sorte, livres, articles de revues et de journaux, romans, comédies, chansons, etc., affiches illustrées même, relatifs à Mandrin.

Le sujet est bien spécial, mais en matière bibliographique, tout sujet devient intéressant, du moment qu'il est traité avec conscience, et c'est bien le cas de l'originale plaquette de M. Maignien.

G. V.

Traité complet de la science du blason à l'usage des bibliophiles, archéologues, amateurs d'objets d'art et de curiosité, numismates, archivistes, par Jouffroy d'Eschavannes. Ouvrage orné de nombreux blasons finement gravés. *Paris, Marpon et Flammarion,* in-16 carré de 280 pp.

Les bibliophiles et tous les collectionneurs en général, ont besoin, à un moment donné, de recourir à des traités du blason. Les ouvrages héraldiques anciens sont fort recherchés aujourd'hui et

atteignent parfois des prix relativement élevés. Pour mettre à la portée de tous ce livre, indispensable aux archéologues comme aux numismates, la librairie Marpon et Flammarion vient de publier une nouvelle édition du traité de Jouffroy d'Eschavannes. Très clairement expliqué et orné de blasons gravés avec soin, le traité de M. Jouffroy d'Eschavannes sera pour tous d'un précieux secours.

Il en a été tiré 25 exemplaires numérotés sur papier du Japon et 10 sur papier de Chine.

G. V.

L'ÉVASION DE LA VALETTE (1815). Documents inédits annotés et publiés pour la première fois par Georges d'Heylli. *Paris, P. Rouquette et fils* 1891, in-18 de 40 pp.

Tout le monde connaît le célèbre procès criminel intenté au comte de La Valette, en 1815, après les Cent jours ; M. Georges d'Heylli vient de découvrir des documents inédits relatifs à l'évasion du directeur général des postes de l'Empire et ce sont ces documents, tous originaux, qu'il livre aujourd'hui à la publicité. Provenant du cabinet d'un ancien secrétaire de l'un des plus illustres ministres de la Restauration, ils ont le mérite d'être absolument authentiques et jettent un jour nouveau sur les suites de ce procès considérable qui passionna alors si vivement l'opinion publique.

Très soigneusement imprimée par Jouaust, cette plaquette n'a été tirée qu'à 200 exemplaires.

G. V.

LES ŒVVRES POÉTIQVES DE M. BERTAVT, évesqve de Sées, abbé d'Aunay, premier aumosnier de la Royne publiés d'après l'édition de 1620 Avec introduction Notes et Lexique par Adolphe Chenevière, docteur ès-lettres. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs,* 1891, in-16 de LXIV-557 pp.

C'est une bien curieuse figure que celle de Jean Bertaut dont les éditeurs de la *Bibliothèque elzévirienne* publient aujourd'hui les œuvres poétiques. Homme de cour et prélat, c'est en même temps un lettré, un dilettante d'amour et d'art ; c'est surtout un poète délicat dont chaque larme, chaque sourire, chaque tressaillement se traduit en élégies, en complaintes, en sonnets, en stances ! Disciple

de Ronsard qui lui inspirait une profonde admiration, compatriote et contemporain de Malherhe, Jean Bertaut a tenu sa place entre ces deux poètes ; et si Boileau qui manquait rarement une occasion de manifester sa haine pour le chef de la Pléiade a félicité l'élève d'être plus retenu que son maître, on retrouve néanmoins dans les œuvres de l'évêque de Sées une désinvolture assez sincère et d'assez nobles audaces pour que nous aimions à les lire.

Depuis 1633, aucune édition de Bertaut n'avait été publiée. C'était une lacune dans notre galerie d'ancêtres poétiques. La librairie Plon a eu à cœur de ne pas laisser cette place vide, et, au moment où elle reprenait en main, pour la continuer, l'intéressante collection de la *Bibliothèque elzévirienne,* elle a tenu à remettre en lumière la figure du poète Jean Bertaut. C'est à M. Adolphe Chenevière, docteur ès-lettres, qu'elle a confié ce soin et il faut dire que cet écrivain s'est acquitté consciencieusement de sa tâche, en homme qui répare, avec une sorte de satisfaction, un oubli de la postérité. M. Chenevière était, du reste, tout désigné, lui qui a le culte de nos vieux maîtres et qui a déjà replacé à son rang le mystérieux ami de la reine de Navare, Bonaventure Despériers. L'édition nouvelle des œuvres de Bertaut peut être considérée comme l'édition définitive; soigneusement imprimée sur papier vergé, elle contient une introduction littéraire et biographique, des notes piquantes, une bibliographie très complète et un glossaire. Nous ne doutons pas du bon accueil que recevra, dans le monde des lettrés, ce livre digne de toute son attention et de toute sa sympathie.

G. V.

LES RÉGIMENTS D'AUTREFOIS. *Le Régiment de la Couronne* (1643-1791). *Annales et documents recueillis par le vicomte* OSCAR DE POLI. *Illustrations de C. de l'Epinois.* Paris, conseil héraldique de France, 21 Avenue Carnot, 1891. Grand in-8° de LVI-370 p.

Le beau volume que je viens examiner contient : 1° Une remarquable introduction de M. le vicomte de Poli, de laquelle nous nous occuperons tout à l'heure ; 2° une notice sur le *Régiment de la Couronne*, rédigée par André Borne de Gagères, lieutenant-colonel commandant au corps du génie, mort le 2 mars 1812, tirée des Archives du château de Beauvoir, résidence du comte de Courtin de Neufbourg, et qui forme un court, mais excellent *historique* dudit régiment depuis 1643 jusqu'à 1740 ; 3° une autre notice plus déve-

loppée, écrite en 1766 par Louis Picault des Dorides, capitaine aide-major dans ce régiment, mort général en 1802, conservée parmi les manuscrits de la bibliothèque Mazarine, sous le n° 2947 et intitulée : *Annales du Régiment de la Couronne*, de 1643 à 1766 (1) ; 4° la reproduction des pages consacrées par M. le général Susane, dans son *Histoire de l'Infanterie Française*, au régiment de la Couronne et qui conduisent ses Annales jusqu'au jour où il perdit son glorieux nom ; 5° une série de cinquante documents inédits, communiqués pour la plupart par M. le commandant Robert de Courson et extraits des Archives de son château de Lisandré (2) ; 6° un grand nombre de gravures, dues au très distingué talent de M. Charles de Buchère de l'Epinois (3), parmi lesquelles on distingue un magnifique portrait du marquis de Lameth, colonel du régiment de la Couronne de 1784 à 1791, les portraits (de plus petites dimensions) du duc de Vitry, premier colonel du même régiment (1643-1666), du duc d'Havré, colonel de 1735 à 1745, du prince de Montbarrey, colonel de 1758 à 1761, du comte de Choiseul-Gouffier, colonel de 1782 à 1783, de Louis de Pontis, premier capitaine et organisateur du régiment en 1643, de divers autres officiers, le fac-simile d'une estampe de la bibliothèque Nationale, représentant le siège de Maëstricht (1673), le fac-simile d'un dessin de Delaittre conservé au Ministère de la Guerre et représentant un soldat du régiment de la Couronne au XVIIIe siècle, etc. ; 7° un *index onomastique* aussi net que complet.

Revenons à l'Introduction. C'est, à tous les points de vue, un morceau véritablement exquis. L'auteur y résume, en un vif et chaleureux langage, les admirables annales du régiment de la Cou-

(1) M. de Poli explique ainsi (p. LII) pourquoi il a séparé les deux récits au lieu de les donner ensemble : « J'ai dû me demander s'il ne vaudrait pas mieux fondre en un seul les deux historiques de Borne et de Picault ; mon amour-propre n'y contredisait point ; j'aurais pu, ce faisant, me donner aisément les gants d'une œuvre personnelle ; mais c'eût été priver injustement les deux historiens d'un honneur posthume, et chacun des deux historiques de son caractère original. Il vaut mieux que l'on puisse conférer les deux textes, qui fréquemment se complètent l'un l'autre, encore que l'écrit de M. de Gagères ne soit guère qu'un sommaire, une sorte de livre de raison du Régiment, tandis que l'œuvre de Picault en est une véritable histoire. »

(2) Quelques-uns de ces documents, qui complètent ce que M. de Poli appelle « une encyclopédie du Régiment » sont d'un très grand intérêt. On trouve en tête une *Table alphabétique des Officiers du Régiment de la Couronne* dressée d'après les meilleurs documents imprimés ou manuscrits.

(3) Ce n'est pas un vain compliment que l'auteur adresse à son ami (p. LIV) en déclarant qu'il « ajoute un fleuron charmant au vieux trophée de *La Couronne* » ; c'est là l'expression même de la vérité. L'habile artiste a été le digne collaborateur de l'habile historien.

ronne, mêlant à ses émouvants récits d'importantes considérations d'histoire générale, traitant, par exemple, d'une façon supérieure, ces questions tant débattues et désormais oiseuses : tout noble était-il officier d'emblée ? Est-il vrai que sous la monarchie les nobles seuls pussent parvenir aux grades ? On ne saurait trop recommander à ceux qu'aveuglent encore les vieux préjugés, la lecture des pages décisives où M. de Poli, critique non moins solide que brillant narrateur, prouve qu'autrefois le stage militaire était aussi rigoureux et surtout aussi long qu'à présent, et que c'est une contre-vérité manifeste d'attribuer aux nobles de naissance le privilège exclusif des grades. Faute de place, car j'ai deux autres excellentes publications à présenter encore à mes chers lecteurs, je ne puis insister autant que je le voudrais sur les divers mérites du volume, mais je donnerai à l'auteur l'éloge qui certainement le touchera le plus en déclarant que son recueil produira une impression fortifiante en notre pays. On se dira qu'un si beau passé promet un avenir réparateur, et aux devises guerrières rappelées par M. le vicomte de Poli en une page, écrite avec une verve éloquente, chacun, en refermant le livre, ajoutera cette devise de la maison de Bourbon, qui terminait si heureusement le mémorable discours de réception à l'Académie Française de Monseigneur le duc d'Aumale : *Espérance !*

T. DE L.

LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES. *Historique de leur formation. Examen des droits respectifs de l'État et des villes sur ces collections* par M. JULES LOISELEUR, *bibliothécaire de la ville d'Orléans.* — Orléans, H. Herluison, 1891, grand in-8° de 127 p.

M. Loiseleur dit trop modestement, à la fin de son *avant-propos* (p. IX) : « Je ne vise qu'à un seul mérite, le bon sens appuyé sur la bonne foi et l'exactitude. » Son important travail a été fort bien analysé et fort bien apprécié dans un *Rapport* présenté à la Société des Sciences et Arts d'Orléans (séance du 18 juillet 1890) par M. Marcel Charoy et reproduit à la suite dudit travail (p. 115-129). M. Charoy, juge des plus compétents, a beaucoup loué ce traité qui éclaire si vivement une période des plus intéressantes — surtout pour nous, bibliophiles — de l'histoire de la Révolution, traité « où se mêlent les vues générales les plus larges et les aperçus spéciaux les plus

précis, » où « l'historien et l'érudit se montrent » également et où « se manifeste aussi le jurisconsulte. » A mon tour, je féliciterai M. Loiseleur d'avoir apporte tant de conscience dans ses recherches, tant d'élégante netteté dans sa rédaction, tant de sagesse dans ses conclusions. Il a traité avec non moins de tact que de savoir une grosse et difficile question pendante depuis près d'un siècle et il en a préparé sinon la situation parfaite, du moins celle qui, en l'état des choses, semble la meilleure possible. Quoi qu'on pense, d'ailleurs, de la combinaison, de la transaction proposée par le judicieux critique, on reconnaîtra que, pour le plus grand plaisir des lettrés, il a tiré un habile parti de divers documents peu ou point connus (1), et qu'il a heureusement emprunté à l'impartiale histoire son flambeau pour ne laisser rien d'obscur dans un débat juridique aussi délicat et aussi compliqué. Les six chapitres dont se compose sa magistrale étude sont pleins de curieuses particularités sur les origines des bibliothèques communales. Le savant bibliothécaire d'Orléans nous entretient tour à tour des premières mesures prises pour la conservation et la distribution des livres confisqués par la Révolution ; du décret du 8 pluviose an II créant les bibliothèques de district ; de la Commission des monuments (c'est-à-dire des anciens documents historiques) ; du rapport d'un des membres les plus célèbres de cette commission, Dom Poirier ; de la loi du 7 messidor an II sur les archives ; des collections annexées aux Écoles centrales, des imprimés et des manuscrits des divers dépôts de Paris versés à la Bibliothèque Nationale, à la Mazarine, à l'Arsenal et à diverses autres bibliothèques de Paris et de la province, en particulier à la bibliothèque d'Orléans (2) ; des commissaires envoyés dans les départements et chargés de choisir les livres destinés à la Bibliothèque Nationale (Chardon de la Rochette et son adjoint le Dr Prunelle) ; de leurs relations avec le ministre Chaptal ; de leurs

(1) Voir notamment *(second appendice,* p. 98-110) le rapport adopté par l'Institut le 5 floréal an V, touchant les meilleurs moyens de disposer des livres conservés dans les dépôts littéraires. M. Loiseleur le croit inédit, car, dit-il (p. XI), « il ne figure point dans le très utile recueil de lois, ordonnances et circulaires relatives aux bibliothèques publiques que M. Ulysse Robert a publié. »

(2) Voir pp. 58, 59, la donation, du 6 avril 1719, par laquelle Guillaume Prousteau fonda la bibliothèque publique d'Orléans, donation que M. Loiseleur a eu la bonne pensée de rapprocher du testament de Mgr d'Inguimbert, évêque de Carpentras, à qui la bibliothèque et le Musée de cette ville doivent leur origine.

prélèvements dans la bibliothèque de Troyes au profit de la Bibliothèque Nationale ; de leurs dons trop généreux à l'École de médecine de Montpellier ; de la résistance qu'opposèrent à leurs tentatives de spoliation les bibliothèques de Carpentras et de Nîmes, et, à ce propos, des collections de Peiresc et de Séguier, comme, plus haut, il avait été question, à propos de Troyes, des collections de Bouhier et de Pithou, etc. L'intérêt de l'ouvrage se prolonge jusque dans l'appendice où M. Loiseleur s'occupe de l'affaire Libri, des diverses bibliothèques qui furent les victimes « de cet illustre escroc, » et surtout de la bibliothèque d'Orléans où le trop zélé bibliophile vola six manuscrits entiers et en lacéra une douzaine d'autres à l'aide de ce fatal canif, *instrument de dommage* s'il en fût jamais, dont j'ai retrouvé, le cœur plein de douleur et d'indignation, les traces maudites dans les registres de Carpentras et de Montpellier.

M. Loiseleur avait déjà des titres considérables à l'estime et à la reconnaissance des travailleurs (1) : sa publication sur les *Bibliothèques Communales* ne sera pas un des moindres services rendus à la science par ce vétéran qui, malgré sa santé chancelante, reste toujours sur la brèche et de la vaillante main duquel on peut encore attendre bon nombre d'écrits excellents.

T. DE L.

LES FABLES DE LA FONTAINE, par A. DELBOULLE. *Additions à l'histoire des fables, comparaisons, rapprochements, notes littéraires et lexicographiques*, etc. Paris, *Émile Bouillon*, 1891, in-18 Jésus de 174 p.

(1) A la suite de la *table* analytique, M. Loiseleur a donné en quatre pages supplémentaires la liste de ses nombreux ouvrages et opuscules, ainsi que la liste de ses études, publiées dans les journaux l'*Art* et le *Temps*, et autres que celles qui ont été réunies en volumes. Tous les écrivains quelque peu féconds devraient imiter cet exemple et épargner ainsi force tortures aux *Brunet* et aux *Quérard* de l'avenir. Au moment où j'écris ces lignes, je reçois d'un érudit Limousin aussi laborieux que distingué, M. Louis Guibert, une monographie de la *commune de Saint-Léonard de Noblat au XIIIe siècle* (Limoges, 1891, grand in-8,) où figure la longue liste des publications de l'auteur. Mon vénéré confrère et ami Paul Lacroix m'avait montré, peu de temps avant sa mort, une montagne de fiches où étaient inscrits les titres de ses innombrables livres et livrets. Quel dommage que cette bibliographie qui eût été si curieuse soit condamnée à rester inédite ! Nous tous qui avons souvent fait gémir la presse, évitons ces difficultés posthumes en prenant nous-mêmes la précaution de dresser notre inventaire. *Ce que nous publions, qui le sait mieux que nous ?*

Dans une préface qui a le double mérite d'être très courte et de tout dire, M. Delboulle nous présente ainsi son recueil : « Tous les lettrés connaissent la belle édition des *Fables de La Fontaine*, publiée par la librairie Hachette. C'est un monument digne du poète qui a été nommé assez justement l'*Homère de la France*. Les notices qui précèdent chacune des fables et qui enseignent les sources où a puisé La Fontaine, le commentaire littéraire et grammatical, ont été faits avec le plus grand soin (1). Mais dans un travail de ce genre, il est difficile d'être complet ; c'est avec ce qui a échappé aux recherches des éditeurs que j'ai fait ce petit livre, où rien n'a été accueilli qui ne fût bon à enrichir le commentaire ou à éclairer le texte (2). » M. Delboulle, grâce à sa profonde connaissance des littératures anciennes et de notre propre littérature, a pu faire à la fois œuvre très utile et très agréable en ajoutant, pour près d'une centaine de fables, ses indications et citations à toutes celles de M. Henri Regnier. Tantôt des vers d'Homère, d'Hésiode, de Théocrite, de Ménandre, d'Horace, de Catulle, de Martial, de Perse, de Plaute, de Prudence, le savant auteur des *Matériaux*, rapproche des vers de nos vieux poètes : le Renclus de Moiliens, Eustache Deschamps, Baïf, Jean Doublet, François Perrin, le sieur d'Esternod, Gringore, François Habert, Vauquelin de la Fresnaye, l'auteur du roman du Renart (3), Sonnet de Courval, Amadis Jamyn, Charles d'Orléans, Clément Marot, Claude Gauchet, d'Aubigné, etc. Tantôt des extraits de Plutarque, de Salluste, de Sénèque, de Solin, de saint Ambroise, de Lactance, il rapproche des extraits de nos savoureux prosateurs d'autrefois : saint François de Sales, P. Gruget, Nicole Bozon, Henri Estienne, Bonaventure des Périers, Guillaume Tardif, Montaigne, Tahureau, Noël du Fail, Guillaume de la Perrière, Charron, Guillaume Bouchet, Pierre Le Loyer, Vigenère,

(1) On n'a pas oublié les excellents articles de la *Revue critique*, dans lesquels M. Delboulle a rendu compte de chacun des volumes de la *Collection des grands écrivains*, qui contiennent les œuvres de La Fontaine,

(2) Aussi, M. Delboulle a-t-il très heureusement donné pour épigraphe à son recueil, ces deux vers souvent cités, mais qui n'ont jamais été cités avec plus d'à-propos :

... Ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent rien à glaner.

(3) Au sujet de l'expression *Martin* dont Jeanne d'Arc aimait à se servir comme synonyme de bâton, il s'est trouvé un annotateur, dit M. Delboulle (p. br.), pour expliquer ce mot par *valet d'écurie*, Moins cruel que M. Delboulle je ne nommerai pas ce fantaisiste annotateur.

Calvin, Charles Liébaud, Ant. Mizauld, etc. Ici brille un quatrain de Ronsard, auprès d'une phrase de La Bruyère ; là, Bernardin de Saint-Pierre est invoqué non loin de Bossuet ; ailleurs, sont mis à contribution le P. Garasse, l'évêque Huet, Molière, Pascal, Voltaire, Chamfort, Joubert, etc. Tant de citations délicatement choisies, tant de justes et fines observations littéraires ou philologiques (1) font « mieux goûter l'art merveilleux du *bon homme*, et son *ample comédie à cent actes divers*. » Nul ne reviendra de cette charmante promenade autour des *Fables*, sans aimer un peu plus La Fontaine et sans remercier un guide qui a si bien tout expliqué. Je ne voudrais pas insister sur le mérite du travail d'un *camarade*, la discrétion devant toujours l'emporter sur la sympathie, mais il me sera bien permis de dire que son précieux petit volume mérite d'être placé dans la bibliothèque de tous les amis de La Fontaine, auprès des volumes qui font tant d'honneur au digne fils de M. Adolphe Regnier.

T. DE L.

(1) On retrouve le philologue accompli dans le *Glossaire des mots difficiles ou tombés en désuétude* qui est à la fin du volume (p. 169-174).

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE

LIVRES ET PIÈCES RARES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE TECHENER

---

8. — Ratio atq. institutio studiorum. — *Romæ, in Collegio Societatis Jesu. Anno Dñi M.D.XCI. Cum facultate superiorum ;* pet. in-8° de 2 ff. prél., 332 p., 1 ff. non chiff., v. fauve, fil. tr. dor. *(Anc. rel.)* 70 fr.

Ouvrage très intéressant pour l'histoire de l'Ordre des Jésuites. C'est un exposé très méthodique des règles imposées aux divers membres du corps enseignant de la fameuse Société, depuis le *Præpositus provincialis* jusqu'au *Præfectus studiorum inferiorum.* Toutes les matières de l'enseignement sont visées avec soin par ce code pédagogique, très explicite et très impératif. Les heures d'étude et de récréation, le choix des professeurs, la discipline, les *incitamenta studiorum* sont également l'objet de prescriptions minutieuses. A lire surtout les curieux chapitres *de Casibus conscientiæ.*

Édition rare, non citée par Brunet, qui indique celle de 1586, même format et même nombre de pages ; cette édition de 1586 a été vendue 660 Gaignat, 151 La Vallière et 175 Henrott.

Bel exemplaire aux armes de Mgr Double, évêque de Tarbes, toutes différentes de celles que l'*Armorial du Bibliophile* attribue à ce prélat.

9. — LIVRET (Le) des consolations contre toutes tribulations. *Imprimé à Paris, l'an 1502, le 7e jour de février, par Pierre Le Dru, pour Geffroy de Marnef, demourant en la rue S. Jacques, à l'enseigne du Pellican;* in-16, goth., de 72 ff. avec le titre, signat. a-i, fig. sur bois, vélin blanc. **120 fr.**

Joli exemplaire d'une édition très rare, que nous n'avons trouvée dans aucune bibliothèque publique de Paris. Le *Manuel du libraire* ne cite que les éditions de Guy Marchand, 1499; d'Alain Lotrian, vers 1530, et de Lyon, 1532. L'édition de Marnef paraît être la seconde. Elle est ornée, sur le titre, de la marque des De Marnef, et dans le texte, de onze figures sur bois; trois grandes : *La prinse de Jésus, l'Auteur méditant dans son cabinet d'études, David repentant;* et huit petites.

Cet ouvrage se compose de deux *Dialogues* traduits, ou plutôt paraphrasés du latin de saint Isidore de Séville, évêque du VIIe siècle. Le traducteur a intercalé entre les deux dialogues d'autres opuscules, dont il est peut-être l'auteur.

Voici le sommaire des différentes parties de ce volume :

1° *Ce present traicté contient une devote contemplation..... laquelle quiconque la dira.... il pourra obtenir de Dieu consolations en toutes tribulations.* C'est un dialogue entre *le poure pecheur et le benoist sauveur Jésus.* Nous en citerons seulement un passage : « JÉSUS : Et quand tu vouldras vaillamment résister et batailler contre tes mauvaises inclinacions, contre le monde, le dyable et la chair, et generalement contre tous pechez, alors j'entreray prestement en la bataille avec toy pour toy aider et avoir la victore et ne te laisseray point. A cette heure la tous tes pechez te seront pardonnez et mesmement ton ame sera mon amye et espouse, affin qu'il y ait superabondance de grace où il y a eu superabondance de pechez. » Quoique nous soyons fort ignorant en théologie, il nous semble cependant que la proposition suivante de saint Isidore est peu orthodoxe. « JÉSUS : Je ne suis point plus obligié ne tenu à Dieu que les autres créatures. Car par sa seule parolle, il m'a créé comme les bestes, et n'a non plus labouré pour moy que pour les bestes brutes. » Ce Dialogue, de 53 pages, finit par un Épilogue de l'auteur, qui contient un avertissement au *poure pecheur* : « Je vous admoneste que vous en lisiez tous les jours trois fueilles en le bien savourant. Et au cas que vous faillez, mettez paine de donner trois deniers, ou de dire trois *Pater* ou *Ave Maria.* »

2° *Cy commence le Prologue de l'acteur sur les sept pechez mortelz et des filles ou branches d'iceulx.* Nous transcrirons une singulière comparaison relative à l'éternité des peines : « Or, afin que vous puissiez congnoistre que c'est de éternité ou d'estre éternellement dampné, mettez le cas en vostre entendement que s'il estoit une montaigne aussi grande que tout le monde, et ung petit oyselet venist au bout de mille ans prendre et emporter de son becq autant de la terre d'icelle montaigne qu'il en pourroit porter en son dit bec, et une ame dampnée eust espérance et creust d'estre sauvée, quant ledit oyselet venant ainsi au bout de mil ans auroit emporté toute ladite montaigne, icelle ame dampnée se resioiroit fort..... car la montaigne prendroit fin, et en ceste espérance, l'ame danpnée seroit merveilleusement consolée. » Parmi les causes d'orgueil, l'auteur signale *une belle voix et haulte, et ce advient aux chantres par quoy ils s'en orgueillissent.* L'exposition de chaque péché avec toutes ses filles est suivie des remèdes à employer pour s'en préserver. Cette 2e partie a 31 pages.

3° *Sensuivent les dix commandemens de la loy* (4 pages).

4° *Sensuivent les cinq sens de nature* (1 page).

5° *Sensuivent les sept sacremens* (3 pages).

6° *Sensuyvent les douze articles de la foy* (2 pag.).

Ces six traités ont pour but de guider le pécheur dans l'examen de sa conscience, afin qu'il fasse une bonne confession, et *puisse acquérir la gloire éternelle.*

7° *Cy après sensuyt une tresconsolatoire contemplacion par forme de dyalogue..., composée par tres venerable docteur Isidore... Et sont introduis en ce present traictié deux personnaiges, c'est assavoir lomme et rayson.* Nous en extrairons une pensée de haute philosophie : « Prens couraige et si bataille contre les douleurs et tribulacions temporelles et soies ferme en tous cas. Porte et endure egaalement les adversitez et prosperitez : Ne pense point que tu soies seul souffrant, et que nul ne ayt adversité que toy. » (48 pages).

On lit sur le recto du dernier feuillet : « Priez pour celuy qui a translaté ce present traictié de latin en francois, *et la fait mettre en moule*, pour le salut des âmes... » Au-dessous, on trouve quatre vers *brisés ;* et sur le verso la souscription de l'imprimeur.

10. — Discours au Roy, sur son instruction ; par Jean d'Alary, advocat au parlement de Thoulouze. *Paris,*

J. Bourriquant, s. d. (1615); pet. in-8 de 64 pages, d.-rel., v. f. 20 fr.

Pièce très singulière. — Le titre semble annoncer un petit traité d'éducation, ou, au moins, quelques conseils utiles pour l'instruction du Roi. Mais ce n'est point le but de cet écrit. Il s'agit d'un secret découvert par Jean d'Alary, secret merveilleux, à l'aide duquel Louis XIII devait devenir savant et éloquent, sans travail d'esprit et sans ouvrir aucun livre. D'Alary ne veut confier ce secret qu'au roi, et déclare que six mois suffiront pour en reconnaître les bons résultats. Il ne demande, pour récompense, que la confirmation des offices possédés par sa famille.

Cette prodigieuse réclame pour « un artifice tout rare et tout royal, qui semble surpasser l'entendement humain, et que ce n'est rien encore de ces mémoires artificielles, de cet art de Lulle, ny de ces bagatelles et niaiseries de je ne sçay quels charlatans et vendeurs de fumées.... », est illustrée de nombreuses citations et de comparaisons extraordinaires, le tout dans un style ampoulé et déclamatoire, plein de puériles antithèses : « Le vulgaire doit estudier pour sçavoir, mais les rois doivent sçavoir sans estudier : les autres doivent acquerir les sciences par un grand travail, et les Princes par une grande facilité : et bien que la peine de l'estude soit sans fin, ils en doivent voir une fin sans peine ». Ces belles raisons ne convainquirent point Louis XIII et le secret d'Alary a été perdu pour la postérité.

Cet opuscule n'est point daté ; mais un passage, où il est question de voyage que le jeune roi fit après la proclamation de sa majorité, permet de lui assigner la date de 1615.

11. — De puellâ, quæ sine cibo et potu vitam transigit, brevis narratio, teste et authore Gerardo Bucoldiano physico regio. *Parisiis, Rob. Stephanus,* 1542 ; pet. in-8 de 8 ff. 18 fr.

Dissertation curieuse. — Gérard Bocholtz, plus connu sous le nom latin de Bucoldianus, né à Cologne, et médecin de Ferdinand, roi des Romains, exerçait la médecine à Spire. Il adressa cette relation à Corneille de Berg, évêque de Liège, le 9 mars 1542. — Une jeune fille, nommée Marguerite, d'un village près de Spire, commença à se dégoûter des aliments, en 1539 ; elle était alors âgée de 10 ans.

Depuis, elle ne but ni ne mangea et ne cessa cependant de se bien porter. On la visita, on la surveilla avec soin et jamais cette enfant ne prit aucune nourriture. Le roi Ferdinand la fit venir à Spire, pendant le temps de la diète, au mois de février 1542 et lui fit quelques présents. Bocholtz ajoute à ce récit des observations médicales sur les causes présumées de cette inappétence, et cite d'autres cas du même genre, tels que ceux d'une jeune fille de Commercy qui resta sans manger pendant deux ans et demi, de 1322 à 1325, et d'un copiste de la cour de Rome, nommé Jacques, prêtre de Noyon, qui ne prit aucun aliment pendant deux ans, de 1451 à 1453.

12. — L'exécution et la mort du Roy d'Angleterre, faite publiquement le nœufième février 1649, à Londres en Angleterre : avec ce que le Roy a dit sur l'eschaffaut. *Jouxte la copie imprimée à Londres, s. d.* ; in-4 de 4 ff. cart. 38 fr.

Plaquette très rare. — Cette curieuse relation de l'exécution du roi Charles Ier a été évidemment traduite en français par un Anglais peu au courant des règles de notre grammaire. C'est bien certainement la première qui ait été écrite en notre langue. Il est intéressant de remarquer que le propos prêté à Charles Ier : « Prenez garde à la hache » et le *Remember*, sur lesquels on a tant discuté, sont signalés avec précision par l'auteur anonyme, en ces termes : « Et comme un gentilhomme s'approchoit de la hache, le Roy lui disait : Gardez-vous de la hache, je vous prie, gardez-vous de la hache ». Puis plus loin : « Et quittant son manteau et le S. George, le donnait au docteur Juxon, disant : Souvenez-vous. On croid qu'il le donnait pour le Prince ».

13. — La Manière de dicter Lettres, Missives, avecq' les responces : composé par Jehan Quinerit de Mousne, estimé Rhethoricien. En laquelle vous trouverez la Rhethoricque ciceroniane, avecq' plusieurs belles acclamations, lesquelles font les Amantz l'un à l'aultre. *Tholoze, J. Colomies,* 1548 ; pet. in-8 de 72 p., cart., NON ROGNÉ. (Quelques mouillures). 80 fr.

Livre très rare et singulier ; c'est le plus ancien et le plus curieux *Manuel épistolaire*, écrit en français. — Jehan Quinerit de Mousnes,

ou plutôt de Mosnes en Touraine, *estimé Rhethoricien*, est resté inconnu aux biographes et aux bibliographes. On apprend seulement par une lettre qu'il adresse à son ami le greffier de Blois, qu'il était marié et qu'il avait envoyé à Blois sa femme Jehanne et sa fille, afin de les soustraire aux violences commises à Mousnes par les gens d'armes et les aventuriers, qui mirent au pillage cette bourgade et enlevèrent femmes et filles.

Quant au nom ou surnom de Quinerit, il semble la traduction du latin *Qui non ridet*, que l'on trouve dans de très vieux documents cité comme nom propre. Peut-être Quinerit n'est-il qu'un pseudonyme destiné à donner une haute idée du *sérieux* de l'ouvrage.

Quoi qu'il en soit, les soixante-six épîtres dont se compose le recueil sont des plus variées : lettres d'amour, bien entendu, lettres d'affaires entre banquiers et marchands, correspondance de famille, modèles de suppliques adressées à de hauts personnages (parlement devant un pape, parlement devant un empereur, etc.), enfin, échantillons d'épîtres dans certaines circonstances délicates, comme celles-ci : « Excuse quand tu aurais esté négligent à escripre à un amy duquel tu aurais receu plaisir ».

Ce très curieux livre se termine par un modèle de testament ainsi présenté : *Item, une belle manière de faire Testament pour laisser ses enfans paisibles avecques leurs adhérens, Instituée par un Roy inspiré du Créateur, comme vous pourrez amplement veoir cy-après.* On croirait qu'il s'agit d'un monarque chrétien, éclairé par la grâce divine. Point du tout ; Jehan Quinerit se borne à traduire la harangue adressée, dans Xénophon, par Cyrus mourant, à ses deux fils Cambyse et Zanoaxare (que l'auteur appelle Zanazor), harangue pleine d'ailleurs d'excellents conseils qui furent peu suivis.

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE

A REIMS

LES TROIS PREMIERS IMPRIMEURS :

CLAUDE CHAUDIÈRE. — NICOLAS TRUMEAU. — NICOLAS BACQUENOIS

I. — CLAUDE CHAUDIERE

1551-1557

Les débuts de l'imprimerie à Reims-en-Champagne ne remontent pas au-delà de la seconde moitié du XVIe siècle et peuvent être fixés avec quelque apparence de certitude vers la fin de l'année 1551. Claude Chaudière, fils de Regnauld Chaudière et neveu du célèbre typographe Simon de Colines, amena de Paris une partie du matériel typographique de ce dernier, dont il avait hérité (1), et vint s'installer à Reims sous les auspices du cardinal Charles de Lorraine, fondateur de l'Université.

Le premier produit de cette imprimerie, qui soit venu à notre connaissance, ne nous est est révélé que

(1) C'est ce que nous apprend un avis de Cl. Chaudière, placé en tête de *La maniere de tourner toutes espèces de noms latins, en nostre langue françoyse ; Paris, de l'imprimerie de Regnault Chaudière et Claude son filz, 1546;* pet. in-8

RHEMIS.
Ex Claudij Caldérij officina.
1 5 5 1.

par un fragment de titre de 85 centimètres de hauteur sur 44 centimètres de largeur, contenant la marque de l'imprimeur, qui n'est autre que l'emblème de Charles de Lorraine : une pyramide surmontée d'un croissant au chiffre royal autour de laquelle s'enroule une plante grimpante, avec la devise : *Te stante virebo*. Dans le soubassement, le nom et les insignes du cardinal-archevêque. Au-dessous une souscription portant le lieu d'impression, la date et l'indication de l'officine typographique, conjointement avec le nom de l'imprimeur ;

de 12 ff., et qui accompagne une série d'autres petits opuscules pédagogiques, sortis des mêmes presses, réunis dans le recueil 20-1226 de la Bibliothèque Mazarine. Voici le texte de ce document intéressant pour l'histoire de l'imprimerie parisienne :

CLAUDE CHAUDIÈRE AU LECTEUR

Ami lecteur, lorsque Simon de Colines par separation du corps & de l'ame passa de ce monde mortel a immortalité, il laissa plusieurs hoirs; extre lesquels sont les Chaudieres. A iceulx Chaudieres par succession hereditaire sont escheuz et advenuz les characteres, lettres et autres utensiles de l'imprimerie d'icelluy, ensemble la merque du Temps portant la faulx que ledict de Colines apposoit coustumierement au commençement de ses liures. Or donc tous liures qui doresenauant sortiront en lumiere de l'Officine ou Imprimerie des susdicts Chaudieres, saches Lecteur, qu'ils sont imprimez des mesmes characteres desquels usoit ledict de Colines. Et pour l'aduenir, sois seur qu'on s'efforcera tellement satisfaire a tes desirs que l'elegance & beaulté des susdictz characteres sera tousiours accompaignee de bonne et entiere correction. Voila le point que nous auons voulu te faire briefuement entendre & sçauoir.

Tout avec le temps.

le tout disposé comme on peut voir par le fac-simile reproduit à la page précédente (1).

Le verso qui est imprimé contient quelques lignes tronquées d'une dédicace en latin, au milieu de laquelle nous remarquons des mots laissant percevoir un sens, dont l'interprétation nous fera connaître la matière traitée.

Pour plus de clarté, nous mettons sous les yeux du lecteur le fac-simile de ce fragment imprimé.

:, antè quàm ipse vel Prínc
ntélligat, bonis disciplínis si
causa, post Elementariam
ídini paucis antè ménsibus
ta Latinogállica, recéntē in
nō solùm ad tè míttere sum
erosissimæ tuæ índoli dicât:
re: pòst demum, pro tuę ætâ
(vt spero) missûrus. Citra e
imlibet minutârum cognit
plínas non modò ánimis i
l étiam Príncipum próprias
Quis nempe, nisi mente capr
daméntis, ædifícium altius
rua vtique sunt hæc, sed nec
d sublimiôra nunquā euehá
e téneor, fore, vt hoc munú
xîle. Régia tua humánitas.

(1) Claude Chaudière avait pour devise particulière : *Tout avec le temps*, comme on le lit au bas de l'avis que nous venons de rapporter au bas de la page précédente. Il l'employait en guise de signature, à la fin des préfaces ou des pièces liminaires de ses éditions de Paris ou de Reims.

Nous en extrayons les passages suivants. Les lettres que nous avons restituées pour compléter des mots mutilés ont été placées entre crochets : *....bonis disciplinis... post Elementariam... [Celsi]tudini paucis ante mensibus [Eleme]nta Latinogallica, recentem in [lucem?]... non solum ad te mittere sum[psi?].... [g]enerosissimæ tuæ indoli dicat[a]....*

Après cette lecture, il est facile de se rendre compte qu'il s'agit d'*Éléments latins-français (Elementa latino-gallica)* qui viennent d'être mis en lumière *(recentem in lucem)* après un autre traité élémentaire de grammaire *(post Elementariam...)* paru ou présenté quelques mois auparavant *(paucis ante mensibus)* et que l'éditeur envoie à un grand personnage. Le mot *Celsitudini*, qui signifie *Grandeur*, est une qualification qui s'applique parfaitement au cardinal, prince de la maison de Lorraine. Ces *Elementa latino-gallica* lui sont dédiés par le même, qui se recommande à la générosité du prélat *(non solum ad te mittere sum[psi?].... generosissimæ tuæ indoli dicat[a]*.

L'Université, que Charles de Lorraine venait de fonder à Reims, n'avait pas encore de libraire, ni d'imprimeur attitré. Ces traités pédagogiques étaient destinés à la jeunesse pour la préparer à l'étude des belles-lettres *(bonis disciplinis)* (1).

(1) Claude Chaudière n'était pas seul à faire la cour au Cardinal en lui adressant des livres destinés aux élèves de sa jeune Université. Charles Estienne prit aussi à Paris, pendant quelque temps, le titre d'imprimeur du cardinal de Lorraine. En tête de son *Dictionarium gallico-latinum*, pet. in-fol., on lit une dédicace de son auteur : *Illustrissimo principi amplissimoque Cardinali Carolo Lotharingio.* Après avoir rappelé l'intérêt que le Cardinal portait à son établissement typographique, et en particulier à une édition des œuvres de Cicéron, que ce dernier paraît avoir subventionnée, il lui présente ce dictionnaire, à la suite d'un autre petit dictionnaire qu'il vient de terminer, pour l'adopter, et lui demande la permission de le mettre, comme l'autre, entre les mains de la jeunesse de son Académie de Reims : « *Interea Latino-Gallicum hoc dictionarium post puerorum Dictionariolum tandem absolutum veluti melioris laboris nostri pignus accipies eoque* REMENSIS ACADEMIÆ TUÆ *juventutem frui tantisper sines. — Ex tua typographia, Idib. Jul. MDLII.* »

Antoine Du Verdier, sieur de Vauprivas, dans sa *Bibliothèque Françoise,* publiée à Lyon en 1585, consacre un article à Claude Chaudière, Parisien. « Il a écrit, dit-il, *Les principes et fondemens de grammaire latin-françois avec les accens.* » Cette désignation paraît pouvoir s'appliquer au premier traité de grammaire élémentaire *(post Elementariam...)* mentionné dans la dédicace de Claude Chaudière. Du Verdier le dit imprimé à Paris, mais il n'en indique pas la date. Nous avons retrouvé à la Bibliothèque Mazarine un précieux recueil (recueil 20-1226) de traités pédagogiques, la plupart composés ou revus par Claude Chaudière, antérieurement à son établissement à Reims, et nous y avons remarqué un livret qui doit être celui que Du Verdier a voulu indiquer et dont voici le titre exact : LES PRINCIPES & PREMIERS ELEMENS || *de la langue Latine, par lesquels tous ieu* || *nes enfans sont facilement introduicts* || *à la cognoissance d'icelle.* || Auec les accens. || *Le tout reveu et corrigé en grande diligence.*

Au dessous : la marque de Simon de Colines, le Temps, avec sa faux ; A PARIS || De l'imprimerie de Regnauld Chaudiere, || & de Claude son filz. || M.D.XLVI. || Auec Priuilege. || Petit in-8, de 8 feuillets.

Nous trouvons dans le même recueil le traité suivant : PRINCIPIA ELEMENTÁRIA IU- || vénibus maximè accómoda : quibus || Naturæ verbôrum subnectuntur. || Cum accéntibus. ||

Au dessous : la marque du Temps avec sa faux. PARÍSIIS, || Ex officina Reginâldi Caldérij, || & Cláudii eius filij. || 1546. || Cum priuilégio. || Petit in-8, de 8 feuillets.

Ce titre en latin, accentué d'une façon toute particulière, doit, selon nous, s'identifier davantage avec notre fragment. C'est évidemment le même opuscule, sauf la souscription et la dédicace toute de circonstance. Cette édition de Reims, 1551, qui n'est mentionnée par aucun

bibliographe, et dont nous venons de démontrer l'existence, constitue le premier produit actuellement connu de l'imprimerie rémoise.

Nous ne pensons pas que l'on puisse remonter plus haut. Claude Chaudière exerçait encore à Paris dans le courant de l'année 1551. Il y imprimait, conjointement avec son père, l'*Oraison funèbre de la reine Marguerite de Navarre,* par Charles de Sainte-Marthe, en latin et en français, 2 parties in-4°, suivie des *Epitaphes de ladicte Dame par aulcuns poetes françois.* La souscription porte : *Par Regnault Chaudière et Claude son filz, le vingtiesme d'Apvril, 1550* (v. style). L'année commençant alors à Pâques, cette date correspond aux premiers jours de 1551. Les *Annales Typographici* de Maittaire nous fournissent l'indication de deux autres ouvrages imprimés par lui la même année à Paris. L'un est du mathématicien Oronce Finé : *Oront. Fine de Universali Quadrante ; Ex officina Reginaldi Calderii et Claudii ejus filii;* in-4°; l'autre se compose d'un recueil de vers latins : *Sermonum liber unus ex Isocratis oratione de regno, carmine heroïco, autore Joa. Blacco, Dano ; Ex officina Reginaldi Calderii et Claudii ejus filii ;* in-4°. Dans l'*Histoire naturelle des estranges poissons marins,* ouvrage de P. Belon, du Mans, daté encore de 1550 (v. style), on lit parmi les liminaires une pièce de vers latins : *Claudii Calderii typographi hexastichon.* C'est probablement la dernière impression à laquelle Claude ait collaboré à Paris avant son départ pour Reims. Le livre de Belon étant souscrit *De l'imprimerie de Guillaume Chaudière,* seul, ainsi que les autres labeurs sortis depuis cette époque de l'atelier de Paris, on doit en conclure que le fils venait de se séparer de son père pour aller s'établir à Reims.

Claude Chaudière, comme on le voit, a travaillé à Paris une bonne partie de l'année, et si l'on tient compte du temps nécessaire à cette époque pour le charroi d'un fonds de

librairie assez considérable (1) et d'un matériel typographique plus ou moins lourd, on arrive à limiter à la fin de l'année l'installation de Claude Chaudière à Reims.

Le nouvel imprimeur-libraire rémois n'était ni un artisan de passage, ni le premier venu. « Claude Chaudière estoit sçavant et homme docte », dit La Caille, dans son *Histoire de l'Imprimerie* (p. 127). A Paris, il avait été prote ou correcteur chez Simon de Colines, son oncle maternel, et c'est en cette qualité (2) qu'il y dirigeait, en 1545, une édition des *Epistolæ familiares* de Cicéron, revue sur les manuscrits, citée comme un chef-d'œuvre de correction. Il était l'auteur de plusieurs traités de pédagogie

(1) Claude Chaudière est qualifié de *marchand libraire de Mgr le Cardinal de Lorraine*, dans un acte passé le 22 avril 1553 (v. style), à Reims. Il avait amené avec lui les livres imprimés ou édités en société avec son père, à partir de 1547, et une partie du fonds de Simon de Colines, dont il avait rédigé le catalogue sous ce titre : *Libri venales in bibliopolio Reginaldi Calderii tum ab Simone Colinæo tum & Calderio excusi ; Parisiis, 1546, mense Augusto ;* pet. in-8 (Bibl. Mazarine, n° 34,344, réimprimé en entier dans MAITTAIRE, *Annales typographici*, tom. III, pp. 147-205). Le tout, comme on peut en juger, présentait un choix et un ensemble assez considérables pouvant répondre aux besoins littéraires de l'Université de Reims.

(2) « *Inter primos illius temporis librarios insignissimus, Simoni Colinæo, cujus ex filio nepos erat operam et studium diligenter navavit...* » (MAITTAIRE, *Annales typographici*, tom. III, p. 136, note *f*).

Le poète rémois Jean Faciot *(Vulteius)* nous a conservé dans une de ses pièces les noms de deux autres correcteurs de l'imprimerie de Simon de Colines, Stoupe et Bésard, qui avaient précédé Claude Chaudière dans les mêmes fonctions.

Valete Hendecasyllabum libri
Valete Hendecasyllabum patroni
SIMON *cujus ope ac labore multo*
Cujus ære typisque lux perennis
Data est Hendecasyllabum quadrigæ
(Quadrigam voco quattuor libellos)
Æternum valeas. STUPA *et* BESARDE
Nævos tergere queis datur librorum,
Prætermittere syllabam nec ullam
Nullam invertere litteram, nec ullum
Punctum omittere, quo juvetur ipse
Lector, cura quibus, simul valete.

(JOH. VULTEII *Rhemi, Inscriptionum libri II, Hendecasyllabum libri II, etc. Parisiis, S. Colinæus*, 1538 ; in-16, fol. 106).

estimés. Ces livrets, d'un usage journalier auprès de la jeunesse studieuse, étaient sujets à de fréquentes réimpressions. C'est par une de ces rééditions qu'il débute à Reims. Il entreprend ensuite la traduction d'une des harangues les plus célèbres de Cicéron, son auteur favori, et l'imprime sans plus tarder dans son nouveau logis. Nous donnons ci-dessous le titre de ce livre, en reproduisant aussi exactement que possible sa disposition typographique :

PREMIER LIVRE DES
Accusations de M. T. Ciceron,
contre Caius Verres,
nommé Diuination.

Faict François, par Claude Chaudiere Parisien.

Et pour l'vtilite & vraye intelligence du liure, icelui Chaudiere a fait et mis en marge brieves expositions.

Ici, dans l'espace occupé par ce cadre, on voit dans l'original la marque de l'imprimeur, avec la devise : *Te stante virebo*. Nous l'avons reproduite plus haut.

Observation particulière. — Le haut de la pyramide a subi un choc, le chiffre royal est oblitéré, et c'est à peine s'il reste trace du croissant en partie écrasé, dont une partie seule paraît. Le filet de gauche, dans le coin du piédestal, manque.

A RHEIMS,
De l'Imprimerie dudict Chaudiere, Imprimeur de Illust. et Reu. Cardinal de Lorraine.

Auec Priuilege du Roy,
pour six ans.

La date de l'impression n'est pas indiquée sur le titre, mais nous allons trouver plus loin un achevé d'imprimer (1). Au verso du titre on lit un privilège que de hautes influences firent octroyer par le roi Henri II, lors de son passage à Reims. Nous transcrivons ici, dans sa forme et teneur, ce privilège, qui fixe particulièrement la position de Claude Chaudière à Reims :

Plusieurs gents sçavants d'authorite & grands seigneurs (2) ont commandé à Claude Chaudiere, de faire bien et correctement imprimer ses œuures. Et pour ce faire lui ont fait donner du Roy, lettre de tresample Pruilege, par lesquelles est defendu à tous Imprimeurs & Libraires du Royaume, pais, terres, & seigneuries dudict Seigneur d'imprimer ni vendre aucunes œuures dudict Chaudière, & non seulemẽt ses œuures, mais tous autres liuures que bon lui semblera faire imprimer en son logis ou autre lieu sans son gre & consentement, iusques au terme de six ans, commencãt le iour que lesdits liures seront achevez d'imprimer sur grandes pei-

(1) Cette impression forme un mince volume pet. in-4°, relié en vélin, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale sous la cote : Inventaire, Réserve, X, 1081. La collation des cahiers, est : A par 2; B par 3; C par 3; D par 3, soit en tout 22 feuillets. Le 1er feuillet comprend le titre, et le privilège imprimé au verso. La dédicace occupe les deux pages suivantes. Les pages 5 et 6 (non chiffrées) contiennent une *Ode de Claude Chaudière*. Page 7, recto (non chiff.), une pièce de vers adressée par *Jacques Tigeou, Angevin, au Lecteur*. Au verso, page 8, non chiffrée : *Sommaire et argument de ce livre par Claude Chaudière*. Le texte de la traduction commence au cahier B i, paginé par erreur 7 au lieu de 9, et se termine ainsi à la page 21, cotée par erreur 23 : FIN DU PREMIER LIVRE DES ACCVSA- | TIONS DE M. T. CICERON, CONTRE | C. VERRES, NOMME DIVINATION | FAICT FRANCOIS PAR CLAUDE | CHAUDIERE. Le verso du feuillet est blanc. Le dernier feuillet est occupé au recto par des ornements typographiques à fond criblé, au milieu desquels est placée la devise particulière de Claude Chaudière :

TOVT AVEC
LE TEMPS

La dernière page est blanche.

(2) Parmi les « gens sçavants et d'authorité » qui protégaient notre savant typographe et s'intéressaient à ses travaux, nous devons mentionner Nicolas Psaume, évêque de Verdun. La traduction de Cicéron lui est dédiée par son

nes, amendes, & confiscations, applicables tant enuers ledict Seigneur, qu'enuers ledict Chaudiere. Le contenu desquelles lettres, icelui seigneur veult être gardé & observé, nonobstant oppositions ou appellations, ordonnãces, restrictions, mandements, defenses & lettres à ce contraires, ainsi qu'il est plus au long contenu en icelles. Scellees du grand seau, & donnees a Rheims au mois de Mars. M. D. LI. En vertu duquel Priuilege, icelui Chaudiere a faict imprimer en son logis, ce premier liure des accusations de M. T. Ciceron, contre Caius Verres, nommé Diuination, faict François par lui avec tres amples annotations.

Acheué d'imprimer le 14 iour d'apvril.

Le jour de Pâques tombant cette année le 29 mars, c'est au commencement de l'année 1552 (nouveau style) qu'il faut reporter la date de cette impression. Elle doit être placée après celle des *Principia elementaria*. La

auteur, qui exprime sa reconnaissance en ces termes : « Pour ce que, dit-il, je sçai mon Seigneur, que vous prenez autant de plaisir aux choses antiques et vertueuses et à celles qui ont esté des plus estimées et mieulz dictes que nul autres que je cognoisse, j'ai bien voulu traduire et mettre en françois cest' Oraison qu'a fait Cicéron pour vous la présenter; à cette fin que je cognoi mon labeur et style vous estre aggreable & qu'il vous ait pleu en quelque chose, je poursuive par vostre commandement la traduction des six autres. Vous assurant Monseigneur, que le plus grand plaisir que je pourrai avoir en ce monde seroit de sçavoir faire quelque chose qui vous pleut, tant par mon imprimerie qu'autre diligence et labeur..... N'estimerai cest' Oraison devoir estre mieulx reçeue, mais plustot venant en lumiere soubs le nom d'un *personnage de vertu, sçavoir et authorité*, tel que vous estes mon Seigneur duquel j'ai reçeu longtemps y a et reçoi chascun jour beaucoup de faveur, vous suppliant tres humblement me continuer cette volunté, & me maintenant perpetuellement en vostre bonne grace..... »

La dédicace est suivie d'une « *Ode de Claude Chaudière au mesme Seigneur* », pièce qui occupe deux pages et dont nous ne citerons que les deux premières strophes :

Povr le vrai Mecenas
Ie te prin & Seigneur,
Quand a mon cœur donnas
Courage de labeur

Qui esteins la memoire
De mes profonds ennuis
A iamais aurons gloire
Veu qu'en vertu reluis.

gravure sur bois du titre représentant l'emblême du cardinal est intacte dans la première, tandis que cette même marque porte les signes matériels d'un *second état* dans le *Cicéron*.

Nous voyons maintenant Claude Chaudière officiellement pourvu du titre d'*imprimeur de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Cardinal de Lorraine*. Comme tel, il est logé avec sa femme Anne Cremyllier (1) dans une maison dite *le Petit Saint-Martin*, rue des Fusilliers (2) à Reims.

En 1553 (v. style), Chaudière imprime le texte d'un autre traité de Cicéron, dont le titre est rapporté par Maittaire (3) ainsi qu'il suit : *Ciceronis Rhetoricorum libri ad Herennium et de Inventione; In Rhemorum academia, excudit Claudius Calderius, Caroli Lotharingi Cardinalis typographus, 1553;* in-8°.

La mention : *In Rhemorum academia* indique-t-elle que le volume a été imprimé dans un nouveau local, dépendant des bâtiments de l'Université ? Le fait n'aurait

(1) La présence de cette dernière à Reims est constatée par un acte passé le 19 septembre 1552 (v. st.) devant Taillet, notaire à Reims. « Honorable femme, Anne Cremyllier, femme de honorable homme Claude Chaudiere, marchand libraire de Mgr le Cardinal de Lorraine en sa ville de Reims, vend à honorable homme, sire Mathurin du Puis.... la 9e partie qui appartient audit Claude Chaudière, de son propre en la moitié de deux maisons... ». (JADARD, *Notice sur Nicolas Bacquenois; Reims, 1890;* in-8, p. 5.)

(2) Un acte du 22 avril 1553 (vieux style), découvert par M. Jadard dans les minutes du notaire Jean Rogier, à Reims, nous apprend que « Me Pierre Bellangier, prebtre chanoine de Reims, somme Claude Chaudière imprimeur demeurant à Reims, qu'il ait incontinent à faire estansonner, tringler et retenir ung comble et crespon faisant séparation de lad. maison et de celle dudit Bellangier, lequel menasse ruine.... Par lequel Chaudière a été fait response qu'il n'est que concierge de la maison en laquelle il est à présent demeurant et ne luy appartient, ains à Mgr le reverendiss. cardinal de Lorraine, archevesque de Reims, à cause de son abbaye de Saint-Martin de Laon, au moyen de quoy il n'est tenu des réparations d'icelle.... » (JADARD, *Notice sur Nicolas Bacquenois; Reims, 1890;* in-8, page 5.)

(3) *Annales typographici*, tome III, p. 626.

rien d'improbable, étant donné que la maison où le Cardinal avait logé son imprimeur menaçait ruine. (Voir note 2, p. 203). Maittaire s'exprime ainsi, relativement à la marque de Claude Chaudière : « *Libris præfigebat Cardinalis* [CARO. CARDI. DE LOTH. ARCH. DUX RHEM.] *insignia; quibus tanquam basi insistebat pyramidalis columna circumcincta ramo frondente* [*cum his versibus* TE STANTE VIREBO] *columnæ apici superstante luna falcata* ». Cette description minutieuse et scrupuleusement exacte, correspond d'une façon si précise avec ce que nous savons déjà qu'il n'est pas permis d'élever de doutes sur l'existence de cette précieuse édition rémoise que Maittaire a vue en 1726 et qui a disparu depuis.

Il en est de même des autres productions typographiques de Claude Chaudière, qui ne nous sont plus connues que par les témoignages de La Croix du Maire et de Du Verdier. « Il a écrit, dit le premier, un *Dialogue du vray amour duquel les entreparleurs sont l'Ami et l'Amie;* imprimé à Reims en Champagne, par ledit Chaudière, l'an 1555. » « Il est auteur, dit le second, de l'*Accord de vertu à la vie humaine,* en trente-sept chapitres, imprimé à Reims, l'an 1557 » ; in-8°.

Là s'arrête la carrière du premier imprimeur rémois. Cinq impressions à son actif pendant son séjour de près de sept années à Reims, voilà tout ce que nous avons pu découvrir. En 1555-56, son titre d'*imprimeur de Monseigneur le Cardinal de Lorraine* est donné à Nicolas Bacquenois, son concurrent. Claude Chaudière rentre définitivement à Paris, où il succède à son père, et y exerce encore une dizaine d'années. « La grande quantité de livres qu'il a imprimez ou fait imprimer, dit La Caille, ont fait voir qu'il a esté un des plus habiles libraires de son temps. »

Son fils Guillaume, marié avec Gillette Haste, lui succéda en 1568. Ce dernier était imprimeur de la Ligue.

Comme tel il publia les *Sermons de la simulée conversion d'Henry de Bourbon* (Henry IV), par Jean Boucher, le fougueux curé de Saint-Benoît. Ses fils et petits-fils continuèrent le métier à Paris jusqu'en 1647 au moins (1). Le dernier, Jean, fils de Pierre Chaudière, quitta la capitale en 1654, pour venir s'établir à Bourges, où il succéda à Maurice Levez, imprimeur de la ville (2). En tête des *Privilèges de Bourges*, qu'il imprime en 1660, Jean Chaudière s'intitule : *imprimeur ordinaire du Roy, de Mgr l'Archevêque et de la Ville.* Avec lui s'éteignit la dynastie typographique des Chaudière, qui datait de 1516 et avait duré un siècle et demi.

II. — NICOLAS TRUMEAU

Après Claude Chaudière à Reims, et presque en même temps que lui, nous avons à signaler Nicolas Trumeau, qui paraît avoir été imprimeur de la ville. La mention qui le concerne, tirée des *Archives communales de Reims,* nous est fournie par M. Jadard : « A Nicole Trumeau, imprimeur pour avoir imprimez 3.500 brevetz 116 sols tournois. Pour 328 brevetz qu'il a convenu escripre à la main, à raison qu'il n'y en avoit à suffisance, 16 sols, 3 deniers tournois. » (*Comptes des deniers patrimoniaux,* 1550-1552, fol. 304).

(1) Voir LOTTIN, *Catalogue alphabétique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris,* page 80, et *Chronologie histor. des curés de Saint-Benoît* (par BRUTÉ), 1722, 2e partie, page 40.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE DE BOURGES. *Registre des délibérations* de 1654.

Nous ajouterons à ce renseignement l'indication de la demeure de Trumeau et de l'année où il exerçait. Il imprimait en 1552 (vieux style) la pièce suivante :

Ampliation de
L'EDICT DE LA
creation des Conseillers, Magi-
strats & Iuges presidiaux,
auec establissement de
leurs Sieges &
ressortz.

Au-dessous de ce titre, dont nous avons conservé la disposition, on voit l'écu de France aux trois fleurs de lys, gravé sur bois, et la souscription suivante :

On les vend à Reins, par Nicolas
Trumeau, pres l'Eglise
nostre Dame.
1552

L'édit en question avait été donné à Reims, en mars 1551, après Pâques, c'est-à-dire dans les deux premiers jours de l'année 1552 (nouveau style), pendant un séjour du roi à Reims, en même temps que le privilège de Claude Chaudière.

L'opuscule imprimé par Trumeau forme un petit in-8° de 24 feuillets non chiffrés (la dernière page blanche), en caractères romains, à longues lignes, au nombre de 27 à 28 par page, avec des signatures de A à F, disposées par deux, c'est-à-dire par demi-feuilles. L'ensemble en est régulier et l'impression très égale. On y voit l'œuvre d'un typographe qui connaît son métier.

Nicolas Trumeau appartient à une très ancienne famille d'imprimeurs qui exerça à Provins, près le

Pont-aux-Poissons, dès la fin du xve siècle, et que les alliances transportèrent ensuite à Troyes. Thibault Trumeau, fils de Jean Trumeau, de Provins, épousa la fille de Jean Lecoq, maitre imprimeur à Troyes. Après la mort de ce dernier, vers 1525, il demeura auprès de sa belle-mère, pour la seconder dans l'exploitation de son imprimerie. Après la mort de la veuve Lecoq, en 1532 ou 1533, il dirigea l'établissement jusqu'à la majorité du fils Lecoq, en 1541. Nicolas Trumeau, qui vint chercher fortune à Reims, nous paraît être le fils aîné de ce Thibault Trumeau, de Troyes, et le petit-fils de Jean Trumeau, de Provins. Il disparait de Reims après 1552 (1553, n. style). Son père venait de mourir et cet évènement le ramena sans doute à Troyes, où il vint diriger l'imprimerie paternelle pour le compte de sa mère, qui imprimait en 1553 (v. style) : les *Mandements pour le Carême ;* en 1559 (v. style), une série de placards pour les *stations* et les *lacticines ;* en 1560, des *Indulgences* (1).

III. — NICOLAS BACQUENOIS

C'est à Nicolas Bacquenois, originaire de Beine, près Reims, que revient l'honneur d'avoir implanté définitivement l'imprimerie dans la ville du sacre des rois de France. Parti de son pays natal à une époque que l'on ne saurait préciser, il fit son apprentissage de typographe à Lyon. Nous le trouvons, en 1548, d'abord associé avec Jean Pidier. Ils impriment ensemblent à Lyon, pour Guillaume Roville et Thibault Payen, la *Bible en fran-*

(1) Voir SOCARD et ASSIER : *Livres liturgiques du diocèse de Troyes*, p. 38, et ASSIER : *Archives curieuses de la Champagne*, p. 102.

çoys, très beau volume in-fol. à 2 colonnes, avec nombreuses figures sur bois dans le texte, lettres ornées et historiées (1). Les deux associés se séparèrent aussitôt après et travaillèrent chacun de leur côté (2). Bacquenois imprime pour Thibault Payen le *Livre de plusieurs pièces*, in-16, de 128 ff., daté de la même année. Il imprime et édite pour son propre compte en 1548 (vieux style) l'*Oraison panégyrique d'Isocrates*, traduite de grec en français par Pierre Adam de Wassigny; petit in-8° de 88 pages chiffrées, et présente ce livre à son futur protecteur, « Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Guyse, archevesque de Reims » (3). Il obtient un privilège du Roi pour cette traduction et d'autres du même

(1) Voici la description bibliographique de cette édition fort peu connue : LA BIBLE EN | FRANCOYS, | qui est la saincte Escriture, en laquelle sont | contenuz le vieil & Nouveau Testament, | Recentement reueuz & fidele | ment corrigez selon | l'Ebrieu, Grec, | & Latin. | A LYON, | PAR GVIL. ROVILLÉ, | ET THIBAVLT PAYEN | M.D.XLVIII. 2 parties en un vol. in-fol. à 2 colonnes. La première, composée de 12 ff. préliminaires non chiffrés, et de 260 ff. chiff, de texte. La seconde, dont les signatures et la pagination recommencent, comprend 75 ff. chiffrés, plus 2 ff. non chiffrés pour la table, qui finit au verso, et au bas de laquelle on lit :

Imprimé à Lyon par Iehan Pidier
& Nicolas Bacquenois.

Au-dessous on trouve l'*Ordre des Cayez de la Bible*, indiquant leur disposition typographique en *ternes, quaternes* et *duernes*.

(2) Jean Pidier a exercé de 1544 à 1558. Le premier volume sorti de ses presses est le suivant : *Rimes d'Henry Tabourot*, 1544. In-8 (Du Verdier, édit. de Rigoley de Juvigny, tome II, p. 185); et le dernier : *Arrests notables*, 1558, in-8 (Du Verdier, tome III, p. 199).

(3) Nous pensons qu'on nous saura gré de citer les passages de cette dédicace, jusqu'ici ignorée, de Bacquenois, qui établissent les premiers rapports du typographe lyonnais avec Charles de Lorraine : « Puis n'agneres, Prince consacré, en despit de l'occasion, à éternité, Pierre Adam de Vuasigny, enfant de vostre Eglise de Reims, m'a envoyé ces œuvres d'Isocrates, par luy traduictes de Grec, en nostre vulgaire Françoys pour Imprimer & mettre aux usages de ceux qui n'ont que le Françoys familier. Or les ay-je osé mettre en lumiere soubz la saulvegarde de V. R. cognoissant que Isocrates a du credit assez envers icelle pour impetrer excuse pour moy, si j'ay trop osé. Que s'il

auteur faites par son compatriote de Wassigny (1). Nous trouvons ensuite l'*Oraison consultoire d'Isocrates, faicte en la personne de Nicolas Roy de Cypres; à Lyon, par Nicolas Bacquenois, 1549;* pet. in-8°, de 28 pp. chiffrées.

Le *Manuel du Libraire* de Brunet, tome II, col. 1540, cite : *Le grand et bon mesnager de Constantin César; Lyon, Bacquenois, ou Thibauld Payen, 1550;* in-16. C'est une édition qui aurait été partagée et exécutée pour le compte de ce dernier.

Nous connaissons encore de Bacquenois une traduction latine, par le médecin Cornaro, d'un traité de Galien : *Galeni de Hippocratis et Platonis dogmatibus libri IX, Jano Cornario, medico physico interprete, 1550;* in-16, de 608 pages chiffrées, qu'il imprime pour le compte du libraire Paul Miralliet, demeurant à Lyon, à l'enseigne Saint-Paul *[sub insigni Divi Pauli].*

En 1552, il exécute pour Guillaume Gazeau, qui fut pendant quelque temps l'associé de Jean de Tournes, un gros volume in-8°, en latin, divisé en 2 tomes : *Aristotelis et Theophrasti historia Plantarum.* C'est son dernier *labeur* daté de Lyon. On en trouvera une description exacte, pages 42-43 de l'intéressante monographie que M. H. Jadard a consacrée à Bacquenois. Bien que l'indication de sa demeure à Lyon ne se trouve sur aucun de ses livres, un document du temps nous permet d'établir l'emplacement de son atelier, situé rue Mercière, où il

ne le peult obtenir, je m'ose pres-ques asseurer, que vostre clemence plus que humaine, ne la me refusera, ains me laissera à quelque anglet du renc de ses favoriz serviteurs, attendu que ce que j'ay entrepris, est pour recongnoissance publicque de ce que luy doibs, et pour pleige de obeissance eterne, & dernierement pour monstrer que me suis (je pense) fatalement mis à l'Imprimerie pour laisser à la posterite monuments de vos divines vertus..... » etc.

(1) Le privilège qu'on lit au verso de l'*Oraison panégyrique* fait mention de « certaines œuvres d'Isocrates comme *le Panégiricque, Demonic, Bustris, Panathenaic,* et autres contenuez et nommées aux lettres de privilége..... »

occupait un local appartenant à sa femme Etiennette Lhéritier, d'Annonay (1).

Sollicité par le cardinal de Lorraine, qui passait par Lyon, à son retour d'Italie, Bacquenois quitta la ville de de Lyon pour venir à Reims. « .....Vous, Monseigneur, retournant d'Italie et passant par Lyon, me commandastes, comme à votre subject, à vous obligé et appartenant naturellement, que pour vous faire service et aux vostres, m'en retournasse au lieu de ma naissance.... » Telle est la déclaration que Bacquenois prend soin de mettre en tête du *Coustumier de Reims,* imprimé par lui à Reims et portant la date de 1553 (v. style).

Bacquenois avait transporté à Reims le matériel qu'il avait à Lyon. On retrouve ses caractères, ses fleurons et les grandes lettres ornées de la Bible de 1548 dans ses diverses impressions de Reims. Il avait aussi amené avec lui un excellent ouvrier qu'il avait à Lyon, nommé Geoffroy.

En souvenir de Lyon, sa patrie typographique, Bacquenois adopte pour marque l'emblème parlant de cette ville : le Lion. Le noble animal tient sa patte droite appuyée sur la pyramide, emblême du Cardinal de Lorraine, et de la gauche déroule une banderolle avec la devise : *Sequitur fortuna laborem.*

Nous ne suivrons pas M. Jadard dans ses détails sur la vie et les travaux de Bacquenois à Reims. Maintenant que nous avons établi ses antécédents peu ou mal

(1) C'est ce qui ressort du document suivant, dont nous devons la communication à l'extrême obligeance de M. J. Baudrier, de Lyon. C'est un acte notarié dont voici le résumé tel qu'il nous a été transmis :

« Insinuations, 26e vol., 1558. — Me Jourdain, notaire à Lyon. 7 janvier 1558. — Acte d'où il résulte que Bacquenois avait épousé Étiennette Lhéritier, sœur d'Ennemond Lhéritier habitant d'Annonay. Elle paraît aussi être la veuve d'un nommé Gaulme. Ennemond Lhéritier, créancier de sa sœur et de son beau-frère pour une somme de cent livres tournois, ne pouvant se faire payer avait fait saisir une boutique, arrière-boutique et cave, appartenant à Étiennette Lhéritier femme Bacquenois, mais dépendant d'une maison de Benoît Montaudoyne, sise rue Mercière. »

connus jusqu'ici, nous n'empièterons pas sur le terrain que M. Jadard vient de défricher avec un zèle et un succès dignes d'éloges. Nous renvoyons le lecteur à la notice spéciale à Nicolas Bacquenois, qu'il vient de publier dans les *Travaux de l'Académie de Reims* (tome LXXXV). On y trouvera le texte de divers actes authentiques concernant Bacquenois, et la liste détaillée de ses éditions connues jusqu'à ce jour.

Qu'il nous suffise maintenant de dire que Bacquenois, après avoir travaillé pendant une dizaine d'années à Reims, ne paraît pas avoir fait fortune (1). Contrairement à ce que dit sa devise, richesse ne s'est pas ensuivie de ses travaux. Le 17 octobre 1561 (v. style), il s'associe avec Jean de Foigny, mari de sa belle-fille, Françoise Gosme, qui reste seul imprimeur à Reims, pendant que lui-même va fonder l'imprimerie à Verdun, sous les auspices de Nicolas Psaume, évêque de cette ville.

Le 11 mai 1568 (v. style), par acte passé devant Girard et Rogier, notaires à Reims, il cède définitivement son imprimerie avec tout ce qui en dépend au même Jean de Foigny, et se retire du métier. Bacquenois meurt vers 1575, investi des fonctions de receveur de l'évêché et comté de Verdun.

A. CLAUDIN.

(1) Bacquenois était déjà endetté en quittant Lyon. L'acte du 7 janvier 1558, passé à Lyon, et dont nous venons de citer un extrait (voir note, page 210), nous donne encore les renseignements suivants :

« Pour se liquider, Etiennette Lhéritier représente son mari absent et en vertu de sa procuration vend ladite boutique à Montaudoyne à charge de payer : 1° son frère ; 2° 30 écus d'or à Guillaume Rouville, etc.... Le prix est 340 livres, qui, diminuées des sommes déléguées, ne laisse qu'un excédent de 27 livres payées à Etiennette. Bacquenois est qualifié de *Maistre imprimeur juré en l'Université de Rheims en Champagne.* Françoise Gausme (belle-fille de Bacquenois) est fiancée à Jehan Fougny, greffier du dit lieu de Rheims. Guillaume Rouville est un des témoins de l'acte. La procuration en vertu de laquelle Etiennette Cherrier représente son mari est reçue par Me Rogier, notaire à Reims, le 8 août 1557 (n. style) ».

MAÏOLI ET SA FAMILLE

A PROPOS D'UN LIVRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LYON

Dans ce réveil de la pensée, dans cette immense poussée de l'esprit humain, qu'on a si justement appelée la Renaissance, pas un art qui n'ait pris son élan, pas une science qui n'ait eu son apogée, pas une idée généreuse qui n'ait pris son essor vers des régions jusque-là inconnues ; aussi, à Rome comme à Florence, à Venise comme à Paris, pas un cœur qui ne battît aux nouvelles qu'à chaque instant faisait naître cette époque brillante et fameuse. La boussole avait ouvert les plaines de la mer au navigateur qui, hardiment désormais, pouvait perdre de vue les sables du rivage ; la découverte admirable de l'Amérique avait doublé la surface de cette petite planète où l'homme se trouvait si à l'étroit ; l'imprimerie avait centuplé la somme de nos connaissances et, comme corollaire, l'astronomie nous faisait voir ou deviner cent millions de soleils plus vastes et plus éclatants que le nôtre, éclairant, vivifiant, fécondant un milliard de planètes plus grandes, plus riches et sans doute plus heureuses que le grain de poussière que nous habitons et qui tremblotte imperceptible dans un petit coin de l'espace.

L'orgueil humain, écrasé, anéanti par sa nullité, ne pouvait plus alors que murmurer ces mots découragés : « O étendue ! O immensité ! »

Il y avait là, en effet, de quoi briser l'esprit le plus robuste et jeter l'âme épouvantée jusque dans les abîmes de la folie. Y a-t-il, connaît-on mystère plus terrible que

l'infini de l'espace, si ce n'est l'infini des temps? Notre intelligence peut-elle les comprendre et les contenir ? Pensez-y et répondez.

Dès les premiers jours, l'architecture, avec ses filles : la sculpture, la peinture, la gravure, l'ornementation, s'était hâtée de donner ces chefs-d'œuvre que les temps modernes n'ont point dépassés. L'ameublement avait suivi ; le confort était né. Partout, chez le seigneur et le manant, suivant sa fortune, la terre battue, les brassées de fleurs et de feuillages avaient été remplacées par des lambris, des parquets, des tapis; les volets de bois par des vitrages ; les peaux d'ours par des lits ou des divans; les coffres grossiers et durs, siéges habituels, même dans les châteaux, par des sofas, des canapés, des fauteuils; partout, le velours et la soie allaient vêtir l'humanité.

Il fallait que tout marchât de pair. Le plus modeste, le plus infime des beaux-arts, la reliure vint à son tour offrir des merveilles de goût et de grâce, et l'imprimé qui venait de naître eut sa parure avec non moins d'éclat et d'orgueil que le manuscrit.

Le missel des princes était encore soigné, mais l'écrit vulgaire ne visait qu'à la solidité. Le bois, la peau grossière couvraient le livre où priait le moine, qu'épelait l'étudiant, que lisait l'érudit, et qu'une chaîne de fer attachait au pupitre pour le protéger contre les indiscrets ou les voleurs. Mais l'in-folio d'alors était si vaste, le livre était si épais, si pesant, que le moine le plus robuste ne pouvait le lire que sur un appui et que le savant pressé, le pèlerin, le voyageur ne pouvaient l'emporter avec eux. Le premier progrès fut donc de diminuer le format et de lui donner moins de solennité. Le châtelain put, dès lors, en se promenant, lire les contes badins que lui envoyait l'Italie, et l'érudit, l'ouvrage de vulgarisation devenu un compagnon fidèle, commode et charmant.

Les anciens avaient connu la reliure ; quel art ont-ils ignoré ? Demandez-le aux ruines de Ninive, aux temples sacrés du Mexique, de l'Égypte ou de l'Extrême-Orient. Pour venir à des temps plus modernes, les Grecs et les Latins avaient roulé leurs volumes qu'ils enfermaient dans de riches coffrets. Quand ils eurent plié à plat leurs élégants manuscrits, on confia aux orfèvres le soin de les couvrir de feuilles d'or, de plaques bosselées, gaufrées ou repoussées et parfois ornées de perles, de nacre ou de diamants.

Artistes d'instinct et de sentiment, les Arabes, nos précurseurs sur tant de points, déployèrent leur génie d'ornementation sur leurs livres, comme sur les murailles mystérieuses de l'Alcazar et de l'Alhambra. Ils remplacèrent le bois, le cuir et le parchemin par des vélins blancs, fins et légers, ou par ces admirables papiers de riz, de lin ou de coton qu'ils avaient apportés de l'Inde ou qu'ils avaient su créer. Ils utilisèrent tout particulièrement leurs maroquins odorants qu'ils gaufrèrent, qu'ils ciselèrent et qu'ils couvrirent de ces ravissants dessins autorisés par la loi, d'où la figure humaine était bannie, mais dont les arabesques, les fleurs, les feuillages, les entrelacs, les rinceaux si fins, si légers et si purs s'enroulaient, s'entrecroisaient, se poursuivaient avec toute la grâce voluptueuse de l'Orient.

Bientôt l'Italie s'empara de cette industrie de luxe et lui donna le charme et l'élégance que cette terre heureuse imprime à toutes ses productions. Là aussi, comme en Espagne, la peau de truie ou de cerf, les coins de fer, les clous épais, les fermoirs massifs, les chaînes disparurent. Le velours, la soie, l'ivoire, le vélin, le cordouan, le maroquin, le chagrin, les cuirs orientaux firent leur triomphante apparition, à la grande joie des dames, des seigneurs et des amateurs. Là aussi, le format diminua et se fit léger et coquet. Le gaufrage, les fermoirs ciselés,

les crochets en argent doré, les ors sur les plats et sur les tranches, toutes les fantaisies de l'imagination unies à un goût fin et pur ; les filets tracés d'une main ferme sous la conduite d'un œil exercé ; les branchages de fantaisie, les feuillages enlacés et noués par la main des fées ; les fleurs, emblêmes de poésie et d'amour, firent du livre transformé une œuvre d'art que le prince et le gentilhomme étalaient avec orgueil sur les rayons d'une étagère et que la jeune châtelaine portait à la chapelle comme une parure, un bijou, à l'ébahissement des vassaux comme à l'envi des riches bourgeoises à qui leur rang ne permettait pas un luxe pareil.

Les rois, les princes, les dames, la Ville et la Cour se passionnèrent pour cette nouvelle et ravissante manifestation de l'art. Il se trouva aussitôt des artistes pour répondre à de si nobles désirs, et la reliure devint un objet de goût, de mode et surtout de bon ton, qui eut ses adeptes et jusqu'à de fanatiques partisans.

« Les relieurs lyonnais, qui jouissaient, dès les premières années du XVIe siècle, d'une réputation méritée, dit M. Marius Michel, dans un livre devenu classique (1), nous ont laissé beaucoup de modèles. Guidés par Jean de Tournes et Petit-Bernard, l'un des meilleurs graveurs de la Renaissance, ils dépassèrent bien vite les Italiens qu'ils avaient d'abord servilement imités. »

Mais à cette éqoque bénie que certaines gens appellent arriérée et barbare, la réclame n'était pas une puissance; elle n'était pas une institution. Les hommes illustres étaient modestes. Les écrivains se cachaient sous des pseudonymes ; les peintres dédaignaient de signer leurs fresques ou leurs toiles, et on ne connaît pas mieux les artistes à qui on doit tant de reliures enchanteresses que ceux qui ont érigé, sur tous les points de l'Europe, ces

(1) *La Reliure française;* Paris, 1881, in-4° planches.

cathédrales gigantesques, aux portails historiés, aux flèches légères qui montent dans les nues et font aujourd'hui l'admiration en même temps que le désespoir des connaisseurs.

Après les reliures italiennes si merveilleuses et les reliures lyonnaises, sur lesquelles nous avons si peu de détails et dont nous ne connaissons pas les auteurs, on eut, en France, ou du moins on connaît un peu mieux Geoffroy Tory, libraire, graveur, et sans doute aussi relieur, Ève père et fils, le Gascon, Dusseuil; à leur suite, une révolution se fit. L'architecture, les colonnes, les portiques, les lignes droites ou courbes, les entrelacs et les rinceaux cédèrent la place aux fleurettes et aux feuillages. Les reliures à la *Fanfare* parurent et firent école. François Ier, Henri II, Catherine de Médicis, Diane de Poitiers s'illustrèrent par les collections ravissantes qu'ils surent assembler ou créer. L'art sérieux était devenu joli, mais c'était encore du grand art. Il devint riche sous Louis XIV, futile et rococo sous Louis XV, lourd et froid avec Napoléon et les règnes suivants, malgré les vains efforts de quelques hommes qui croyaient naïvement que la main peut remplacer l'esprit.

Vint un temps même où il y eut comme une éclipse du génie français. Mais, dans notre pays privilégié, ces instants d'obscurité ne durent pas.

Une réaction se fit; une nouvelle école se créa; le goût public s'affina et on vit paraître Bauzonnet, le vieux maître, Trautz, son gendre et son rival, Niédrée, Duru, Capé, Kœhler, pour les veaux fauves, et, de nos jours, Marius Michel, qui, non content d'égaler les plus illustres, a pris la plume et, en donnant l'exemple en même temps que les préceptes, a fait si magistralement l'histoire de son art.

Malheureusement, le truc est survenu, le pastiche s'en est mêlé; la cohue ardente s'est précipitée à la suite des

maîtres et · :ru pouvoir les imiter. Or, on le sait, le génie ne s'imite pas : on a beau copier, pasticher ; l'imagination manque, le cœur fait défaut ; la main trahit l'effort, et la copie ne trompe que la foule, souvent si dénuée de connaisseurs. Il n'en est pas moins vrai, qu'à notre époque surtout, il n'est pas un atelier de reliure qui ne vous propose et ne vous fasse du Grolier, du Henri II, du Mazarin ; comme il n'est pas de cabinet d'architecture où on ne vous crée immédiatement des monuments de tous les âges, de tous les styles et de tous les pays : villas italiennes, cottages anglais, temples chinois, châteaux byzantins, ogivaux ou Renaissance, églises, cathédrales ou chapelles des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles, ressemblance garantie et à juste prix.

On étonnerait bien leurs auteurs si on leur disait qu'ils ne font pas de l'art.

Illusions naïves ! L'art véritable, l'art immortel et sacré demeure plus haut que cela.

Cette introduction hasardée, sur la reliure ; ces préliminaires établis ; cette esquisse faite, à main levée, sans ombres ni détails, qu'il me soit permis de m'occuper de deux hommes que la bibliophilie et surtout la reliure ont rendus célèbres et qui ont brillé de manière à éclipser leurs contemporains et leurs rivaux, l'un comme un astre splendide qui a parcouru harmonieusement son orbite et dont on a pu suivre à toute heure la route et les mouvements ; l'autre qui, pareillement, a illuminé le ciel, mais comme un météore fugitif, dont on n'a su ni d'où il venait, ni où il est allé.

Leurs deux noms sont liés, ils vont de compagnie ; qui dit l'un dit l'autre : on a nommé Grolier et Maïoli.

Rien ne nous est caché de la vie de Grolier. Né à Lyon en 1479, il fut trésorier général de l'armée française dans le Milanais, ambassadeur de François Ier à Rome, protecteur des hommes de lettres de son temps, ami des arts

et connaisseur. Il fut généreux, quoique riche; aimé quoique puissant, et mourut tranquille dans son lit, à quatre-vingt-quatre ans, le 22 octobre 1565, à Paris, entouré d'amis, sincèrement pleuré, honoré et, par conséquent, mille fois plus heureux que certains de ses collègues à qui des courtisans dissipateurs et corrompus, pesant sur la justice, arrachèrent l'honneur avant de les envoyer à l'échafaud, sans que l'histoire ait dit si une mort violente leur avait été appliquée à cause de crimes plus ou moins établis, plus ou moins prouvés, ou tout simplement à cause de leur luxe et de leur richesse.

Beaucoup de dessous de cartes restent voilés; la vérité se fait connaître quelquefois, mais pas toujours. Malgré sa fortune, qui a dû faire des envieux, Grolier, chose admirable, n'a eu à se plaindre ni de ses contemporains, ni de la postérité.

Notre compatriote a eu des historiens. L'étude savante et vraie de M. Leroux de Lincy, son complément par M. de Cazenove, les travaux incessants des bibliophiles, des érudits, des critiques et des commentateurs ont porté la lumière sur les moindres actes de sa vie et ont entouré son nom d'une auréole égale à celle de nos plus éminents écrivains, quoiqu'il n'ait jamais rien écrit.

M. Monfalcon a cru que, dans sa splendide collection, (1) M. Coste n'avait jamais possédé que dix Grolier. Ce serait déjà beaucoup, les plus belles bibliothèques publiques de France n'en possèdant pas autant et la bibliothèque de la ville de Lyon n'en pouvant offrir que quatre ou cinq. Le célèbre bibliophile lyonnais croyait être riche d'une quinzaine.

Où est la vérité ?

On sait que M. Coste était un fin lettré, un érudit et un connaisseur.

(1) *Nouveau Spon*, Lyon, 1856, in-8, page 79.

Toutes ses facultés s'étaient concentrées sur ses livres et on sait qu'il avait autant de fierté que de bonne foi.

Entre le bibliothécaire et le bibliophile, je crois donc que la question reste entière et qu'elle ne sera pas tranchée de longtemps.

Mais si M. Monfalcon ne passait que dix Grolier à M. Coste au lieu de quinze, il me semble qu'il était tout aussi loin de la vérité lorsque lui, conservateur de la Bibliothèque de la ville, ayant tous ces volumes sous la main, il croyait n'en avoir que quatre dans ses collections.

Il admettait :

1° *PII PONT. MAX. decadum Blondi Epitome.* Basileæ, 1533, in-fol.

2° *POLYBII HISTORIARUM libri quinque.* Venetiis, 1521, petit in-8°.

3° *Praemio della seconda parte delle vite...* Sans titre, sans lieu ni date. Petit in-4°, 552 pages.

4° Enfin, un magnifique *CÆLIUS RHODIGINUS.* Venetiis, in ædibus Aldi et Andreae soceri, mense februario M. D. XVI in-4°.

Tous ces ouvrages portant la signature autographe ou la devise de Grolier.

Je déclare cette liste inexacte.

Outre un Grolier authentique, inattaquable, dont je parlerai plus tard, la Bibliothèque pourrait, son devoir serait de se parer de trois autres volumes qui ne me paraissent pas douteux, surtout les deux tomes in-folio de la *Bible* de Robert Estienne :

BIBLIA. Hebraea, chaldaea, graeca et latina nomina Virorum, mulierum, populorum, idolorum, vrbium, fluuiorum, montium, cœterorumque locorum quae in Bibliis leguntur, restituta, cum latina interpretatione.

Grande vignette gravée, marque et devise de Robert Estienne : Un philosophe debout, en robe et pieds nus, la main droite tendue vers un olivier nouvellement greffé,

dont les branches coupées tombent à terre, et prononçant ces paroles : « *Noli altvm sapere.* »

Parisiis, ex officina Roberti Stephani, typographi Regii, M. D. XL.

CUM PRIVILEGIO REGIS.

Belle et magistrale impression. Grandes marges, titres courants en petites capitales, cinquante-cinq lignes à la page, corps douze, capitales ornées ; glose en manchettes, index à trois colonnes. Quatre parties en deux volumes ; chacune d'elles avec la vignette de Robert Estienne.

Couverture Grolier, veau brun, petites dentelles, filets, grandes dentelles, filets, encadrement de cinq filets droits, deux gaufrés et trois dorés, coins arrondis ouverts en demi lune, entourant, aux quatre angles, quatre fleurons ; autre encadrement, composé de cinq filets droits, deux gaufrés et trois dorés entourant un losange de cinq filets, deux gaufrés et trois dorés. Au centre, quatre entrelacs arrondis, entourant un bouquet de quatre fleurons.

Splendide dessin, du goût le plus pur, digne des plus beaux Grolier ; tranches dorées.

Le nom de notre compatriote ne se voit nulle part, ni dans le texte ni sur le superbe vêtement, mais, son génie s'y retrouve partout tout entier. Les entrelacs, les compartiments, les feuillages qui courent dans le rectangle des plats et qui se groupent au centre de la composition ; les filets droits, poussés d'une main si ferme et si sûre, la courbe élégante et fine des quatre angles, n'ont pu être créés que par les ouvriers de Grolier, par son inspiration, sous ses yeux peut-être, pour lui sans doute, et M. Renard, l'illustre bibliophile que Lyon regrette, n'hésitait pas à déclarer que ces deux magnifiques volumes avaient appartenu au Trésorier de France, que ces deux reliures sont les plus beaux spéci- mens d'une école inimitable ; il les estimait vingt mille francs et déclarait n'avoir jamais vu qu'un volume qui pût leur être comparé.

A propos des *Heures* manuscrites données par Marie, veuve de Louis XII, à son frère le roi d'Anglerre, petit bijou que j'avais décrit naguère, dans ma brochure : *Les deux Bancel* (1), un illustre statuaire lyonnais (2) s'étonnait qu'il ne se formât pas des pèlerinages, des processions pour venir admirer les peintures de ce manuscrit : *Noël, David, Job, la Présentation, le Jardin des Oliviers,* vingt pages sublimes dignes des plus beaux temps de l'Italie et surtout les adorables soubassements représentant des enfants, de ravissants petits génies ailés, pareils à ceux de Brou, et certainement, comme eux, de la main de Jean Perréal. A mon tour, je m'extasie de voir que non-seulement la *Bible* de Robert Estienne dort dans un si profond oubli, mais que les savants bibliothécaires, mes prédécesseurs, n'aient jamais signalé, dans leurs ouvrages pas plus que sur nos catalogues, quelle admirable reliure la recouvre et la classe parmi les chefs-d'œuvre de l'art.

Ouvrez nos catalogues, article : *BIBLIA*.

Le numéro 5289 porte simplement :

« Eadem, Parisiis, R. Stephanum, 1540 ; quatre parties en deux volumes, in-folio, grand papier, v., tr. d. »

Et c'est tout ! Un homme de peine, un copiste ignorant, qui n'eût ni aimé ni connu les livres n'eût pas décrit ces volumes autrement.

Quelques personnes attribuent aussi une certaine valeur, c'est-à-dire une semblable origine à un petit in-4° portant le numéro 25765 : *Annales de Foix,* par Guillaume de la Perrière. Toulouse, 1539, veau brun. Mais le nom de Grolier ne s'y trouve pas davantage. Devise et nom sont absents.

Le trésorier de France est une des gloires de Lyon, et, quoique ce ne soit pas lui qui ait donné son nom célèbre à la petite place des bords du Rhône qui fait face au palais des Facultés, la place Grolier, dans tous les esprits,

(1) *Les deux Bancel.* Lyon, Palud, 1891, in-8.

(2) M. de Gravillon.

éveillera plutôt le souvenir de l'ami de François Ier, que celui du riche propriétaire, son descendant, dont les terrains furent englobés dans *l'entreprise Perrache,* spéculation qui, au siècle dernier, donnait à la ville un nouveau et bruyant quartier.

Comment expliquer le sort si différent de deux bibliophiles qui eurent tant de points de ressemblance, tant d'affinités; de deux hommes riches, haut placés, ayant mêmes goûts, même tendance, même but ; la gloire de l'un, l'obscurité de l'autre ; la publicité qui a entouré la carrière de Grolier; l'oubli implacable qui a frappé Maïoli?

De celui-ci, rien. Son nom brille dans toutes les ventes ; il est à chaque page des livres qui s'occupent de reliure ; les documents sur sa personne, sa naissance, sa patrie, sa vie, sa mort ne se trouvent nulle part.

Le Bibliophile Jacob, dans ses *Curiosités de l'histoire des Arts* (1) ne parle de lui qu'en passant. Il ne lui accorde que deux ou trois lignes ; juste assez pour commettre une ou deux erreurs.

Il est question du XVIe siècle, époque par excellence, pensions-nous, des belles reliures et des amateurs passionnés.

En première ligne, naturellement, notre auteur cite Grolier ; puis il ajoute : « L'art de la reliure *n'avait qu'un petit nombre d'adeptes et de protecteurs :* En Italie, le pape Paul V et Maïoli. Ce bibliophile, pour imiter les reliures et la devise de Grollier *(sic)* faisait graver sur ses livres : *To. Maioli et Amicorum. Ingratis servire nephas*; en Espagne, le cardinal de Granvelle ; en Belgique, Marc Laurin, de Bruges, et Roger Bathis, de Bruxelles ; qui avaient adopté, l'un et l'autre, la devise de Grollier. »

Ainsi, c'est Maïoli qui a pris la devise de Grolier ? J'avais lu le contraire.

(1) Paris, 1858, in-12

D'après le savant écrivain, on n'aurait eu, en Europe, outre Grolier, que deux amateurs, en Italie; un en Espagne, et deux en Belgique.

C'est un bien petit nombre! surtout, quand on voit quelles gens étaient à la tête du mouvement!

Il m'avait semblé, au contraire, qu'à cette époque d'enthousiasme et d'ardeur, d'ébullition et de vie, adeptes, amateurs, et connaisseurs fourmillaient dans toutes les classes de la Société et que les rois, les princes, les dames et les seigneurs étaient, comme le pape et les cardinaux, passionnés pour ce nouvel art.

Voici l'avis d'un bibliophile plus moderne, d'un jeune, M. Gaston Brunet, qui écrit sous le pseudonyme de Philomneste junior (1):

« En 1883, M. Bernard Quaritch, un des principaux libraires de Londres, fit un catalogue de vente de 973 numéros.

« Un Grolier, *Lactantii Firminiani de divinis institutionibus adversus gentos*, sub anno Dni M.CCCCLXV, in venerabili monasterio sublacensi (*subiacensi?*), c'est le premier livre imprimé en Italie avec une date, portait l'inscription habituelle : *Jo. Grolierii et Amicorum*. Il était coté 600 livres st. 15,150 francs.

« Un bibliophile italien, contemporain de Grolier, moins célèbre que le trésorier de François Ier, mais tenant toutefois un rang fort distingué, il vivait de 1500 à 1550, ne nous est connu que par les reliures de ses livres, chefs-d'œuvre d'élégance et de goût, que les amateurs couvrent de billets de banque.

« Tout comme Grolier, il mettait sur ses livres : *Tc. Maïoli et Amicorum....* Un *Orlando furioso* (Venetia), Nicolas Zopino, 1524, était évalué 395 livres st., 9,925 francs.

(1) *La Bibliomanie en 1883.* Bordeaux, 1884, in-8.

« Un autre bibliophile italien fut le Génois Mecenati Canevari. Sur ses livres est un médaillon représentant Apollon conduisant un chariot d'or sur des flots verts et se dirigeant vers un rocher qui porte Pégase. »

Deux choses à prendre dans ce récit :

Le Bibliophile Jacob n'avait pas cité tous les amateurs italiens.

On voit de quelle haute estime les livres de Maïoli jouissent chez les collectionneurs.

A propos de Maïoli que je voulais faire connaître, je me suis étendu, trop longuement peut-être, sur Grolier, qui n'était pas en cause, que le monde érudit apprécie, sur qui je n'ai rien avancé de nouveau, et j'ai à peine prononcé le nom de son rival, sur lequel on ne sait rien et sur qui même quelques écrivains ont égaré l'opinion. Ainsi le fameux Dibdin, dans ses ouvrages si précieux pour la bibliographie, le donne comme un relieur, et un érudit lyonnais, profondément versé dans la connaissance des livres, a commis dernièrement la même erreur, en avançant que le duc d'Aumale avait acquis, à la vente Bergeret, au prix de 4,600 francs, un ouvrage : *Roma Triomphans*, uniquement parce qu'il avait été relié par Maïoli.

Protestons vite. Ce dernier était un riche amateur, un habile collectionneur, comme Grolier, de Thou, la belle Diane, Henri II, Mazarin ou Mme de Pompadour, mais il n'opérait pas lui-même, il ne travaillait pas de ses doigts, il n'était pas ouvrier, comme le furent les deux Ève, le Gascon, Duseuil et probablement le graveur Geoffroy Tory.

D'autres ont fait honneur à Grolier de sa devise généreuse et ont cru que Maïoli la lui avait empruntée ; on discute, mais il est à présumer que c'est le contraire qui a eu lieu.

Maintenant si on sait ce qu'il n'était pas, qui nous dira ce qu'il était ?

Si j'ai fait faire un pas à la question c'est si peu de hose que je n'ose m'en glorifier.

Cependant, j'ai trouvé une voie et si j'offre au public le fruit de mes recherches, c'est dans l'espoir qu'un autre sera plus heureux et qu'il ira plus loin que moi.

Brunet, cite un Laurent Maïolus, auteur d'un ouvrage de médecine imprimé à Venise, en 1497, in-4, et il ajoute :

« Il ne faut pas confondre, comme l'a fait M. Renouard, ce Laurent Maïoli, mort en 1501, avec un Thomas Maïoli, contemporain de Grolier et qui, de même que ce célèbre bibliophile, a laissé des livres magnifiquement reliés et où il avait fait inscrire, sur un des côtés de la couverture, le titre de l'ouvrage, avec ces mots au bas : « *Tho. Maioli et amicorum.* » et, sur l'autre sa devise : « *inimici mei mea mihi non me mihi.* »

Ou bien celle-ci : « *Ingratis servire nephas.* »

« *Nous en possédons un,* ajoute fièrement Brunet, *qui a aussi appartenu à Grolier* et sur le titre duquel ce grand amateur a écrit, de sa main, sa devise ordinaire :

« *Portio mea, Domine, sit in terra viventium.* »

« Ce Maïoli vivait encore en 1549, ainsi que nous le prouve un volume sous cette date, avec son nom. »

Ainsi, trésor précieux, richesse dont il se félicitait, Brunet a possédé un ouvrage qui a authentiquement appartenu à nos deux célébrités.

On ne connaissait, jusqu'ici, qu'un volume, un seul volume, un unique volume qui ait eu ce brillant honneur.

Un autre Maïolus, Maïoli ou Maïole est auteur d'une compilation qui eut le plus grand succès : *Les jours caniculaires, c'est-à-dire vingt-trois excellents discours des choses naturelles et surnaturelles...,* par Simon Maïole, d'Asti, évêque de Valtour... Paris, Fouet, 1609, in-4, trois vol.

Ne serait-ce point un parent du nôtre ?

« Venise était peut-être alors le plus grand marché de l'Europe, dit M. Octave Uzanne, dans son beau volume

sur l'art qui nous occupe (1) et il n'est point étonnant que ses ateliers de reliure y aient pris une importance de premier ordre... » Mais, « sauf le nom de *Vicenti filius,* relieur estampeur, on ne connaît pas le nom des ouvriers émérites de ce temps. Aucun des maîtres de style qui s'entendirent si bien à rompre l'austérité de la ligne par des rinceaux élégants, ou des lacs de feuillages et de fleurs, aucun de ces mosaïstes n'a légué le moindre document biographique à la postérité. Il n'en est pas de même des bibliophiles qui stimulèrent cette grande école de reliure et, outre le fameux Thomas Maïoli, l'histoire des amateurs de livres compte encore les noms du cardinal Bonelli, du doge Cigogna et surtout celui du Génois Démétrio Canevari, médecin d'Urbain VII... Cependant, les exemplaires provenant de Thomas Maïoli sont encore les plus recherchés.

« Quel était ce Maïoli ? où et quand vivait-il au juste ? se demande M. Fournier ; c'est ce qu'on ne sait aucunement. On pourrait affirmer néanmoins que Maïoli vivait de 1510 à 1560. Il aimait les livres ; il en avait d admirables ; cela suffit.

« ...Les reliures de Thomas sont la perfection de l'art, » ajoute notre écrivain... Ceux-ci « portent souvent une devise, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre. La phrase assez énigmatique, mais d'autant mieux dans l'esprit du temps : « *Inimici mea Michi non me Michi* », en est la forme la plus ordinaire.

« Quelquefois, elle se varie ainsi : « *Ingratis servire nephas,* » formule bien digne d'un amateur éclairé.

« Les livres de Maïoli sont très variés de décoration ; le plus souvent, l'ingénieux agencement des ornements d'un style italiano-arabe, se détache en listels de cuir blanc, sur un fond brun foncé. Au milieu, est réservé,

(1) *La reliure moderne,* Paris, 1887, in-8, fig.

en forme de médaillon, un grand compartiment pour recevoir le titre, tandis qu'au bas, on lit, selon la formule hospitalière des nobles bibliothèques de la Renaissance : « *To. Maïoli et amicorum* » devise que Grolier, chez nous, rendit à jamais fameuse. »

La Bibliothèque de Lyon n'est pas riche en reliures Maïoli ; on dirait que les jésuites et les oratoriens qui l'ont créée ; que les ordres religieux dont les livres sont venus, en 1792, augmenter nos richesses; que les bibliothécaires mes prédécesseurs qui disposaient de leurs fonds sans contrôle, n'ont pas tenu à posséder, acquérir ou conserver un souvenir de l'illustre bibliophile. Quelques volumes portent une imitation, parfois très réussie, du genre qu'il avait adopté ; on peut penser que les entrelacs, les filets, les nœuds d'entrelacs, les plaques de certains veaux bruns ou fauves ont été inspirés par lui, peut-être même tracés ou gaufrés sous ses yeux. Nous ne citerons que les ŒUVRES DE CLÉMENT MAROT, *de Cahors, vallet de chambre du Roy ; plus amples et en meilleur ordre que parauant. A Lyon, à l'enseigne du Rocher,* 1545, in-12.

Sur le frontispice, vignette représentant un rocher assailli par les vents et, autour, ces mots : *Adversis Constantia durat.* Au colophon : FIN. Imprimé à Lyon.

Genre Maïoli, veau fauve, admirable dessin, listels, entrelacs droits entourant un nœud d'entrelacs, avec petits fleurons. Tranches dorées, ciselées.

Reliure probablement exécutée à Lyon et faisant honneur à notre ville.

Mais pourquoi ce long travail ?

Pourquoi nommer Maïoli puisqu'on ne sait absolument rien de lui ?

Pourquoi m'occuper de ce bibliophile puisque la ville ne possède rien des richesses qui ont fait sa réputation et sa gloire ?

Parce que mes études n'ont pas toutes été vaines.

Parce que mes recherches n'ont pas été complètement inutiles.

Parce que, si je n'ai pas découvert beaucoup, j'en ai trouvé assez pour en être comblé de joie.

J'ai arraché à la poussière, j'ai mis au jour un des volumes les plus précieux de Maïoli. Si je n'ai pas levé le voile qui couvre la personnalité de l'éminent bibliophile, j'ai mis la main sur sa famille et sur son pays. J'ai donc bien mérité des érudits, et de tous ceux qui étudient les livres avec passion. Quand on n'a rien, un commencement c'est beaucoup. A d'autres à faire plus et mieux.

Un jour de bonheur, en furetant sur les rayons oubliés ; en cherchant des reliures précieuses, des le Gascon, des Duseuil, des reliures à la *Fanfare* ou à l'*Éventail,* je tirai à moi, j'ouvris et j'admirai, tout tremblant, tout palpitant, un volume simple, modeste, sans ornements, un livre qui, au premier coup d'œil, n'avait rien pour attirer les regards, et dont le catalogue ne m'avait pas dit la valeur ; une édition, rare sans doute, belle, mais étrangère à mes recherches et à mes désirs. Je n'en demeurai pas moins muet de surprise. La couverture portait le nom de Maïoli.

Je cours à la fin. Au bas du colophon, je vois, je lis un autographe connu : le nom et la devise de Grolier.

Ce trésor, ce petit in-4, sans apparence, avait eu l'insigne honneur, l'heureuse chance, l'unique, ou presque unique bonheur d'avoir appartenu à nos deux plus célèbres bibliophiles, à Maïoli et à Grolier.

Comment ? la bibliothèque avait un Maïoli ? un authentique, un vrai ? Elle était fière de posséder quatre Grolier signés, mais elle n'avait que des imitations de son illustre rival. Un Maïoli incontestable et incontesté lui manquait. Lacune profonde !

Le vide était comblé. Non seulement, j'en avais trouvé un, mais j'avais découvert un cinquième Grolier.

Comment avait-il échappé à mes prédécesseurs ?

L'un d'eux, tout à d'autres travaux, ne s'était jamais occupé de nos livres; mais M. Monfalcon passait pour avoir tout vu et tout connu. Servi par une mémoire spéciale, d'une imperturbable fidélité, M. Péricaud les avait tous étudiés. M. Janon les avait tous timbrés, maniés, rangés et catalogués. M. Delandine qui, le premier, les avait triés, en avait écrit l'histoire ; MM. Tabard et Brun qui, de l'an IV à 1803, avaient esquissé un premier classement d'après les ordres clairs et précis du représentant Poullain-Grandprey, avaient reçu et déballé les caisses, les sacs et les paniers apportés des couvents voisins et empilé, à côté des livres des jésuites et des oratoriens, les ouvrages saisis par la Nation. Comment aucun de ces Messieurs n'avait-il vu les noms éblouissants que j'avais là, sous mes yeux ? Qui donc avait timbré ce volume ? Qui lui avait donné son numéro 10349 ?

Dans tous les cas, il venait du dehors et n'avait jamais appartenu aux maitres du Collége de la Trinité. Leur marque ne s'y trouvait pas.

D'où venait-il alors ?

Impardonnable mutisme du catalogue ; le répertoire qui devait nous guider, nous éclairer, n'en disait rien.

Revenons à ses premiers possesseurs.

Avoir été la propriété successive de ces deux hommes d'élite avait été une rare et insigne faveur, avais-je dit.

Ce n'était pas seulement mon avis, c'était aussi l'opinion des chefs de la science. Brunet n'avait indiqué qu'un seul volume dans cette condition, le sien. A la Bibliothèque Nationale, on n'en connaissait pas d'autre.

Brunet, en le signalant comme une rareté, ne nous en avait pas donné le titre.

M. Thierry-Poux, le savant et bienveillant conservateur de la Bibliothèque Nationale, a bien voulu combler cette lacune.

Le livre cité dans le *Manuel du libraire* est :

« *I Sacri Psalmi di David,* trad. per Antonio Brucioni, Venezia, 1534, in-4, mar. vert, compartiments, tr. dorées. »

« Ce volume, relié pour Maïoli, porte son nom et sa devise :

« THO. MAIOLI ET AMICORUM.

« *Inimici mei mea michi, non me michi.*

« Il a aussi appartenu à Grolier qui a écrit sur le titre :

« *Custodit Dominus omnes diligentes se.*

« *Et omnes impios disperdit.*

« Et plus bas :

« *Portio mea sit in terra viventium.*

« Vendu seulement 1.020 francs, à la vente Brunet, le jeudi 23 avril 1863. »

Ce volume atteindrait un prix plus élevé aujourd'hui

Ainsi, comme Brunet, M. Thierry-Poux ne connaissait, en Europe, qu'un seul volume portant à la fois les deux noms glorieux de Maïoli et de Grolier. Ne me sera-t-il pas permis de m'enorgueillir d'en avoir trouvé un second ?

Voici la description détaillée, exacte et précise de celui qui appartient à notre ville. Que mes lecteurs non bibliophiles me pardonnent mon aridité.

Premier plat de la couverture :

M. T. CICERONIS
Officia
Laelivs
Cato
Paradoxa
etc.

Plus bas :

Tho. Maïoli et
amicorvm.

Second plat :

inimici mei mea
Michi non me
Michi.

Veau brun, trois filets très simples, dont deux gaufrés ; celui du milieu doré ; tranches dorées, dos orné, sans nervures, petit in-4

Frontispice :

MARCI TVLLII
CICERONIS

Officia
de Amicitia
de Senectute
Paradoxa
Somnium Scipionis

De Senectute &.
Somnium Scipionis
Etiam ex THEODORI
GAZAE uersione

Omnia denuo uigilantiori cura recognita,
Per DES. ERASMVM Rot. et CONRA //
DVM Godenium, deprehensis ac restitutis
aliquot locis, non cuilibet obuiis
Fro Représentation d'un bâton de paix ben

Basileæ, in officina Frobeniana
an. M. D. XXVIII

Au-dessous de la seconde ligne, le sceau du Collège national : « *Ex biblioth. Pub. Colleg. lugdun.* »

De l'autre côté du bâton, le sceau adopté sous la Restauration : les armes de la ville, avec le lion armé d'une épée, et, en chef, les fleurs de lis.

A la page 3, préface d'Erasme :

« *ERASMUS RO || TERODAMUS ORNATISSIMO || Jacobo tutori inclytae ciuitatis ant || uerpiensis Pensionario,* S. D. »

Vignette coloriée encadrant la page des quatre côtés et composée de feuillages accompagnés, à la plinthe, d'enfants et d'animaux sauvages. Lettre majuscule dorée, dans un encadrement orné et colorié, avec portrait.

A la page 7, fin de la préface :

« *Superest, ut quemadmodum mihi in hoc labore uersanti tutor semper ab oculos uersabatur, ita tibi cum haec leges, Erasmus in mentem ueniat, tui cum primis et amans et studiosus. Beneuale. Louanii* (Louvain), *quarto Idus septembres* (sic) *anno M.D.XIX.* »

Page 8 : « VOCES ALIQVOT ANNOTATAE EX *Officiis M. Tullii, per Erasmum Roterodamum ex praefatum.* »

Page 40 : « *Bene uale. Lutetiae, quarto calendas Maias, anno MCCCCXCVIII.* »

Après cette page 40, nous recommençons une nouvelle pagination.

Page 1 : « *MARCI TVLLII Ciceronis officiorvm liber primvs ad Marcvm filivm.*

« *Argvmentvm per Erasmvm Roterodamvm.* »

Grande capitale dorée, dans un encadrement orné et colorié, représentant un combat. Signature *A*.

Petites lettres capitales ornées et coloriées.

Page 168 : « *MARCI TVLLII Ciceronis Laelius, sive de amicitia dialogus, ad T. Pomponium Atticum praefatio.* »

Capitale dorée, ornée et coloriée.

Page 211 : « *MARCI TVLLII Ciceronis Cato Maior, seu de Senectute, ad Titum Pomponium Atticum Praefatio.* »

Capitale dorée, ornée et coloriée.

Page 249 : « *MARCI TVLLII Ciceronis Paradoxa, ad Marcvm Brvtvm.* »

Capitale dorée, ornée et coloriée.

Page 269 : « *MARCI TVLLII Ciceronis de Somno Scipionis. Ex libro de Repub. Sexto.* »

Capitale dorée, ornée et coloriée.

Page 278 : « A la fin : MARCI TVLLII CICERONIS, || *de somnio Scipionis finis.* »

Page 279 : « ERASMVS ROTERODAMUS. »

Page en italique, expliquant le cours et l'harmonie des astres.

La page suivante est une planche gravée, donnant le nom, la position et la marche des planètes autour de la terre. Le mouvement des sphères produit huit tons, et non pas sept comme les anciens le croyaient.

Page 279 bis : « *Markou Tyllioy Kikerônos Romaioy Katon ê perigerôs.* »

Vignette coloriée entourant la page. Capitale dorée, d'un goût charmant, dans un encadrement orné et colorié.

Le Caton ou de la Vieillesse, par Marcus Tullius Ciceron.

Page 324 et dernière. Au colophon : « *Basileae apvd joannem* HERVAGIVM *et Hieronimvm Frobenivm.* Anno M. D. XVIII. »

Et au-dessous, de la main et de l'écriture de Grolier : « *Jo. Grolierii Lugdunẽn et amicorum.* »

La page 326, non paginée, porte, dans un cartouche de style allemand, la marque du libraire Froben : « Un bâton de paix, tenu par deux mains, surmonté d'une colombe, symbole de l'innocence, et entortillé de deux serpents, symbole de la prudence, dont les têtes couronnées viennent

former encadrement à la colombe. » — Delalain. *Inventaire des marques d'imprimeurs et de libraires.* Paris, 1888, in-4.

Caractères corps 12, ouverts, vingt-sept lignes à la page, outre le titre courant, imprimé en petites capitales; quarante-cinq lettres à la ligne; notes marginales en italiques; les titres de chapitre en majuscules dorées.

De la page 31 à la page 229, on lit, en marge, vingt notes manuscrites, peut-être de la main de Maïoli, peut-être de celle de Grolier. L'écriture calme et posée de ces notes ressemble énormément à celle du trésorier général.

Mais, ce précieux volume entre mes mains, j'étais fort embarrassé pour comprendre ou deviner le sens de la devise de Maïoli : « *Inimici mei mea Michi, non me Michi.* »

Devise aussi obscure que possible et telles que les aimaient les dames et les seigneurs du Moyen-Age. Les plus connus et les plus simples : *F. e. r. t; Rien ne m'est plus, plvs ne m'est rien; Fortune, infortune, fort une* ne semblent-elles pas calquées sur le modèle des casse-têtes chinois, rois du genre ?

Eh bien ! mon embarras n'a pas été de longue durée.

Que faire, en effet, en présence du sphinx quand on n'est pas Œdipe ?

Ma voie était tracée; j'ai avoué mon ignorance et j'ai appelé les savants à mon secours.

Je consultai aussitôt les lecteurs de la bibliothèque; le journal si utile et si bienveillant : *L'Intermédiaire des savants et des curieux* et, en premier lieu, mon illustre collègue de la Bibliothèque Nationale, qui, bien vite, me répondit :

« Mon cher Collègue,

« On ne sait absolument rien de la vie de Thomas Maïoli. Son nom serait complètement inconnu sans les somptueux témoignages qui nous restent de son amour des livres.

« Pour ce qui est de sa devise, on peut l'interpréter ainsi : « Mes ennemis peuvent atteindre mes biens, mais ils ne peuvent pas m'atteindre moi-même. »

« Veuillez croire....

« *Signé :* THIERRY. »

Cette explication était claire, plausible et je pensais pouvoir m'y tenir ; mais d'autres arrivèrent successivement.

L'*Intermédiaire* m'apporta les suivantes :

« On pourrait lire : *inimici mei mea sunt, mihi res, non me rebus subjungo mihi.*

« Ou bien, voyez Horace, *Epist.* I, 1, 19 : *Et mihi res, non me rebus subjugere conor.*

« Je m'efforce de me soumettre les choses, et non de leur être soumis.

« *Inimici mei agunt mihi* (pro me) ; *pingunt non me mihi.*

« Voyez Sénèque, *dialogue* I, 3, 2, « *Pro ipsis esse quibus eveniunt ista, quae horremus ac treminus.*

« H. H. »

Tout cela est profondément subtil.

Autre avis :

« Selon moi, ces mots semblent vouloir dire :

« Ce sont mes ennemis qui sont mes vrais amis et non pas mes amis. ».

Encore plus subtil.

Plus tard, l'*Intermédiaire* ajouta :

« Il me semble que, dans la devise de Maïoli, il y a un verbe sous entendu et que ce verbe doit avoir le sens d'*enlever : Rapuerunt.* Par exemple : *Inimici mei michi*

(pour *mihi,* forme usitée au Moyen-Age,) *non me michi,* veut dire : Mes ennemis m'ont enlevé mes biens, mais ils n'ont pu me ravir à moi-même.

« Au fond, c'est la paraphrase du fameux mot de Médée : « Que vous reste-t-il ? — Moi. »

Signé : DICOSTÈS.

Enfin, je reçus la version suivante :

« *(Possunt) inimici mei mea mihi (eripere), non me mihi.*

« Que mes ennemis m'enlèvent ce qui est à moi ; il me restera toujours moi. »

Signé : DUPUIS, professeur au lycée de Montélimar.

On voit s'il était facile de répondre à ma question.

Conclusion : je crois qu'on peut s'en tenir à la définition de mon habile collègue de la Bibliothèque Nationale.

Mais ce n'est pas la découverte seule du précieux volume qui, pendant de longs mois, m'a si profondément troublé.

Ce n'est pas la traduction de la devise de Maïoli qui m'a jeté dans un si vif émoi.

Tout cela rentrait dans la limite des recherches ordinaires et des découvertes communes.

J'avais porté bien plus haut mon ambition.

Ce qui m'avait ravi, c'est la croyance bien formulée que j'avais deviné le véritable nom de Maïoli, et que j'étais sur la trace du mystère qui enveloppe cet illustre inconnu. Le nom admis, on connaissait naturellement la famille, les origines, le pays, tout ce qui avait échappé à la sagacité des plus tenaces érudits.

Était-il possible que j'eusse trouvé le mot d'un secret si bien gardé ?

Partant de ce principe, qu'au XVIe siècle, les auteurs,

par modestie, mode ou caprice, avaient la coutume de travestir leur nom, de le latiniser, de le gréciser, j'avais commencé par me demander si le bibliophile nous avait bien donné le sien?

Aertel, le géographe, se faisait appeler Ortelius ; Van den Steen, le jésuite, Cornelius a Lapide, ou Corneille de la Pierre ; Philippe de Cavaillon, Philippus Cabassalus.

Wolf était Loup ; Kaiser était César ; Lévêque était Bischof.

La *Biographie universelle* cite un certain Gilbert Cagnati qui était né, d'après elle, à Nocera, ville du royaume de Naples et lui attribue un ouvrage : *De Hortorum laudibus*. Bâle, 1546.

L'écrivain était allé chercher fort loin ce qu'il avait sous la main.

L'ouvrage *De Hortorum laudibus* est tout simplement d'un Franc-comtois, Gilbert Cousin, de Nozeroy, arrondissement de Poligny.

Cousin avait été secrétaire d'Érasme.

Séduit par la mode du jour, il avait traduit Cousin par *Cagnati,* ou Cognati, de Cognatus, Cousin, parent. C'était de l'italien ou du latin approximatif. Il n'en avait pas fallu davantage pour dérouter tous les biographes de notre temps.

Incité par ces exemples, j'ai aussitôt traduit Maïoli par Mayol, nom d'une vieille famille provençale, établie, depuis le xve siècle, dans le Vivarais et le Forez.

Puis, j'ai cherché de ce côté.

Il paraît que j'étais sur la bonne voie, et chaque pas m'a confirmé dans ma croyance.

Après avoir tenu un rang élevé en Provence, où ils étaient connus et puissants depuis une très haute antiquité, les Mayol se sont trouvés mêlés à tous les événements de nos pays, ont occupé de hauts emplois et ont jeté des rameaux en Espagne et en Italie.

Au XVIIIe siècle, ceux de Bourg-Argental ont ajouté à leur nom le titre de comtes de Lupé.

Cette maison produit, parmi ses plus brillantes illustrations, saint Mayol, quatrième abbé de Cluny, homme de haute intelligence qui fut en relation avec tous les princes de son temps.

Ce célèbre abbé, fils de Foucher, un des plus grands seigneurs de la Provence, était né en 906, à Avignon. Il avait fait ses études à Lyon. Il gouverna Cluny, de 954 à 991, avec énergie, sagesse, prudence, agrandit son abbaye dont il étendit la puissance et fit de profondes et radicales réformes dans les prieurés de sa dépendance qui se relâchaient. Il mourut le 11 mai 994, après avoir choisi et fait élire à sa place, quatre ans auparavant, Odilon qui était digne de le remplacer.

L'abbé Mayol est une des grandes figures de l'ordre de Cluny.

On retrouve dans les chartes du XIe siècle, au cartulaire de Saint-Victor, de Marseille, années 1036, 1056, 1074, 1075, Archambault et Pierre Mayol ; en 1276, Guillaume Mayol, qualifié *Miles*, chevalier. Bérenger Mayol fut amiral de Pierre II, en 1285.

Pierre Mayol était possessionné, en 1347, à Malleval, en Forez. C'est le premier personnage connu de cette famille dans nos pays. Depuis lors, ils sont nôtres, de la façon la plus intime.

Joachim de Mayol, prieur et seigneur de Vindelle, fut un personnage important. Il était né, au commencement du XVIIe siècle, à Bourg-Argental, ou, suivant une autre version, à Annonay, pays de sa mère. Il vivait en 1659 ; son père était Guillaume de Mayol, seigneur de Logilière, maître des requêtes d'Anne d'Autriche ; sa mère était Marie de Carron, d'une vieille famille alliée aux Clermont.

Un neveu du prieur Joachim, Charles de Mayol, fils,

de noble Joseph de Mayol, président, lieutenant général à Bourg-Argental, fut prieur de Notre-Dame de Bonlieu et chanoine régulier de Saint-Augustin, au diocèse de Rouen. Sa mère était Marthe de Cusson de Saint-Ignace, d'une famille du Velay, qui a donné un vice-amiral, gouverneur du Hâvre-de-Grâce.

Au XVIIe siècle, un Mayol fut lieutenant au siège de Bourg-Argental ; un autre, en 1710, fut président des Trésoriers de France, à Lyon.

C'est à cette ancienne lignée que j'avais demandé mon Thomas Maïoli et je l'y ai bien découvert, mais non dans la branche du Forez, comme je l'espérais.

Leur nom n'a presque pas été défiguré ; les Mayol avaient italianisé leur nom en se dépaysant.

J'étais bien toujours dans le vrai.

Les Mayola et les Maïoli sortent, en effet, des Mayol de la Provence ; le fait, d'après leurs archives, est authentique, est certain.

Ils s'établirent en Italie, vers le Xe siècle, quand ils furent dépossédés par des événements majeurs, dans leur patrie, de leurs titres, de leur fortune et de leur souveraineté. On en retrouve des branches à Parme, à Ferrare et surtout dans la petite ville d'Asti, en Piémont.

La plupart, un très grand nombre du moins, a porté le prénom de Thomas, comme les Montmorency, celui de Mathieu.

C'est dans la ville d'Asti qu'est né, vers 1430, l'illustre philologue Laurentius Maïolus, Lorenzo Mayola, dit aussi Maggioli, comme écrivaient les Vénitiens qui prononçaient Mazzioli, suivant leur douce et harmonieuse prononciation.

Lorenzo mourut en 1501. Il avait été l'ami de Pic de la Mirandole, et de plusieurs grands personnages de l'époque. Il avait été en relation avec des princes et des souverains. Il avait habité Gênes, après avoir enseigné à

Padoue, à Pavie et à Ferrare, où il avait été appelé, peut-être, par les membres de sa famille. C'est, du moins, par une singulière coïncidence que, jeune homme, il ait paru précisément dans les villes italiennes où se trouvaient des Maïoli (1).

C'est dans la même ville d'Asti qu'était né, vers 1520, Simon Maïolo, évêque de Valtour (Volturara), l'habile compilateur, mort vers 1598 (2).

J'ai la certitude que Thomas, connu comme bibliophile hors ligne, de 1500 à 1550, était un proche parent de ces deux illustres érudits, et que lui aussi était originaire d'Asti ; naissance à établir vers 1480.

On me permettra d'en émettre la profonde conviction.

Mes recherches poussées aussi loin que possible, mon thème fait, plein d'espoir et d'ardeur, je m'en ouvris à M. le comte de Mayol de Lupé, le chef actuel de cette haute maison qui, avec une grâce charmante et une bienveillance extrême, se mit aussitôt à fouiller ses notes et à compulser ses archives, à mon intention.

Les branches d'Espagne ne pouvaient nous être d'aucune utilité ; mais l'Italie vint confirmer mes convictions.

Dès le XIe siècle, les Mayol de la Péninsule, après avoir porté le nom de Majol et Majola, s'étaient scindés. Une partie avait adopté le surnom de Sacrati, sous lequel ils furent désormais connus ; l'autre s'était fait appeler Maïoli et Majola.

Le prénom des Majola et des Sacrati fut très souvent Thomas ; ce qui prouve que nous étions bien sur la trace que nous cherchions. Ils étaient bibliophiles, érudits, intelligents. C'était dans la race et le sang.

Enfin, nous voyons que le marquis Thomas Mayola-Sacrati, père du cardinal François, créa, en 1622, un

(1) On lui doit : *De Gradibus medicinarum*. Venetiis (Alde) 1497, in-4.

(2) Auteur des *Jours caniculaires*, éditions de 1609, 1612, 1613, 1614, 1617, 1642.

prieuré, à Saint-Maximin, en Provence, preuve nouvelle et irrécusable que tous ces Sacrati, Majola, Maïolo, Maïolus, Maïoli, Mayol, ne font qu'une seule et même lignée, une seule et unique maison : les Mayol dans le Vivarais, les Mayola et les Sacrati à Parme et à Ferrare, les Maïoli dans le Piémont.

Aux généalogistes, maintenant, à découvrir Thomas, notre célèbre amateur, au milieu de cette famille, la sienne, habitant Asti.

On ne savait où le prendre autrefois, où le rencontrer ; on ne savait rien de lui, tout le monde l'a dit. Si je n'ai pas posé une main triomphante sur son illustre personnalité, si je n'ai pas ses titres et son acte de naissance paraphé par l'autorité ; si je n'ai pu l'arracher complètement lui-même à son obscurité et l'offrir à la foule en disant : « Le voilà ! » j'ai du moins le bonheur de pouvoir annoncer aux amateurs, aux bibliophiles et aux curieux : « Voici son lieu de naissance, voici où il a vécu, voici son nom d'origine, le nom nouveau de sa parenté, toutes choses qui nous permettront de le rencontrer lui-même, dans sa maison, dans son cabinet de travail, au milieu de ses livres, de ses parents et de ses amis. »

C'est tout ce que M. le comte de Lupé a pu me révéler ; mais il y en a bien assez pour que ma reconnaissance ne s'éteigne jamais.

L'autre découverte, qui m'appartient à moi seul et en propre, c'est que la Bibliothèque de la ville de Lyon possède un volume que tous les bibliophiles, individus, villes ou gouvernements pourraient lui envier ; livre que nul n'avait signalé, qui n'était connu de personne et qui, cependant, avait eu le mérite immense et presque unique d'avoir jadis appartenu à Maïoli et à Grolier.

Aimé VINGTRINIER.

UNE FEMME BIBLIOMANE

MADEMOISELLE D'YVE

Il sagit ici d'un phénomène sans exemple dans les annales de la bibliophilie : une femme qui avait la passion des in-fol. et des impressions du xve siècle ; une femme qui possédait deux Bibles polyglottes, les productions primitives de la typographie Mayençaise, la collection des grands et petits voyages des frères de Bry, le recueil des historiens des Gaules et une foule d'autres ouvrages, tous importants et d'une haute valeur. Nous ne croyons pas qu'il y ait jamais dans l'avenir une collection semblable formée par de semblables mains.

M. Quentin-Bauchart dans son très remarquable travail sur les *femmes bibliophiles* n'a point parlé des étrangères qui sont d'ailleurs en bien petit nombre ; mais s'il était entré dans son plan d'en faire mention, Mlle d'Yve eût été l'objet d'une notice tout à fait exceptionnelle.

Nous manquons de détails sur la vie de cette bibliomane ; nous savons seulement qu'elle appartenait à une famille noble de la Belgique (elle portait le titre de comtesse) ; elle se trouva, dans un âge peu avancé, maîtresse d'une fortune considérable dont elle employa les revenus à satisfaire une passion non moins vive que celle qui anima le comte d'Hoym, le duc de La Vallière, le comte de Mac-Carthy et bien d'autres bibliophiles célèbres.

Elle avait réuni plus de 25,000 volumes en tous genres; après sa mort survenue en 1817, ils furent livrés aux enchères.

Le catalogue forme deux volumes in-8, imprimés à Bruxelles, 1819 et 1820, et rédigés par Gaudefroy, ancien libraire à Paris; le premier volume, 19 et 338 pages, s'arrête au numéro 2,915; le second volume, bien plus épais, compte 95 et 561 pages, il va du numéro 2,916 à 6,821; il est entièrement consacré aux sciences historiques; elles étaient l'objet de prédilection des études de Mlle d'Yve.

En ouvrant le catalogue dès son début, nous y trouvons deux grands ouvrages qui figurent bien rarement dans des collections particulières, nous y rencontrons : la *Polyglotte* imprimée par Plantin, Anvers 1569, 8 vol. in-fol. et celle de Londres 1657, 6 vol. in-fol., avec le dictionnaire de Castell, 2 vol. in-fol. Nous y découvrons ensuite quelques-unes des productions de l'imprimerie à son berceau : la *Bible* de Mayence, sans date vers 1455, dans sa première reliure, imprimée par Gutenberg; la première édition de la *Bible* avec date 1462, imprimée également à Mayence par Furst et Schœffer; l'exemplaire de Crevenna, payé, à la vente de ce bibliophile, en 1790, 1460 florins, chiffre élevé pour l'époque, exemplaire très bien conservé dans sa reliure originale en bois.

Les numéros 101 jusqu'à 111, présentent une forte collection de manuscrits, sur vélin, d'Heures et *Preces piæ*. Mentionnons encore le *Commentaire de saint Jean Chrisostome* sur le psaume L, imprimé par Ulric Zell, de Hanau, en 1466. Et les *Epistolès de saint Cyprien*, imprimées à Venise, 1471, par Vindelin de Spire, exemplaire du duc de La Vallière.

Dans la section de la Jurisprudence, on trouve la *Bulle du Pape Pie II, contra Turchos*, sortie des presses

de Schœffer à Mayence, 1460. Mentionnons aussi un bel exemplaire en reliure uniforme du corps universel diplomatique du *Droit des gens,* par Jean Dumont (Amsterdam, 1726) avec le supplément, 23 volumes in-fol. Nous passons sous silence un assez grand nombre de manuscrits importants relatifs au droit cononique et au droit civil de la Belgique.

Passons aux Sciences et aux Arts. Sans nous arrêter au bel exemplaire de Buffon, avec les suites, 39 volumes in-4, citons le volumineux travail bien peu feuilleté de nos jours, d'Aldrovande : *Histoire naturelle* (1599, Bologne), 13 vol. in-fol. ; *Historia naturalis de la Caroline,* par Catesby, 2 vol. in-fol. (Londini, 1731) ; les *Glanures avec les Oiseaux d'Ewards* (Londres, 1758) ; 3 vol. in-4, exemplaire de Buffon, provenant de la vente Mirabeau, lequel avait acheté en bloc la bibliothèque de l'illustre naturaliste ; l'*Entomologie,* d'Olivier (1789), 6 vol. in-4, figures coloriées ; *Les Papillons d'Europe,* par Ernst, 8 vol. in-4, Paris 1779.

Voici pour la Botanique : *Les Plantes,* de Miller ; *l'Herbier de la France,* par Bulliard, 10 vol, in-fol. (1764, Paris.)

La section relative aux Beaux-Arts, présente un choix fort intéressant d'ouvrages très dignes d'attention et qui font honneur au goût de Mlle d'Yve. Nous citerons entre autres : *La Galerie du Luxembourg,* par Rubens (1710) ; *Le grand cabinet des tableaux de l'archiduc Léopold Guillaume* (Amsterdam, 1755) ; *Admiranda Raphaelis Urbinatis monumenta à Jacque Rubeis incisa Roma ; le Cabinet des plus beaux portraits faits par Van-Dyck ; Recueil de sculpture antique,* grecque et romaine, par Van-Daclen (1734). Nous laissons de côté divers recueils factices d'estampes de choix.

La partie des Belles-Lettres est loin d'être aussi complète qu'on aurait eu le droit de l'attendre. Les romans

et les pièces de théâtre qui formaient, on peut le dire, le fonds des collections de la comtesse de Verrue et de la marquise de Pompadour, sont en petit nombre chez Mlle d'Yve, dont l'esprit sévère écartait les lectures frivoles. On peut cependant relever quelques articles d'une véritable importance : d'abord le *Glossaire* de Ducange, avec le supplément, 10 vol. in-folio ; citons ensuite le *Roman de la Rose*, manuscrit sur vélin du XIVe siècle, orné de miniatures ; *Le Pèlerinage de l'homme*, par Guil. de Guileville (Paris, Vérard, le 4e jour d'avril 1511) ; *Le Livre de Mathéolus* (Lyon, Arnoullet, sans date ; l'*Estrif de fortune*, par Martin Franc (Paris, Michel Le Noir, 1519) ; *Le Séjour d'Honneur*, par Octavien de Saint-Gelais (Paris, Vérard, sans date) ; *Les Loups Ravissants*, par Robert Gobin (Paris, Antoine Vérard, sans date) ; les figures de l'*Apocalypse de Saint-Jean* (Paris, 1547), et plusieurs autres ouvrages importants qu'il serait trop long de signaler.

Molière n'est représenté que par l'édition de 1734, 6 vol. in-4. Un roman de chevalerie se présente à nos yeux ; c'est *Meurvin, fils d'Ogier le Danois* (Paris, sans date), in-4 ; dans la classe des contes l'édition italienne du *Decaméron*, publié par les Elzevir, 1665.

Un livre des plus curieux pour l'ancienne littérature française se trouvait dans la bibliothèque de Mlle d'Yve : *Œuvre essentielle nouvelle contenant plusieurs matières et premier Lan des Sept Dames* (Anvers, 1503) ; le *Manuel du libraire*, tome 6e, colonne 550 donne une description détaillée de ce volume dont on ne connaît qu'un seul exemplaire. Après avoir appartenu à la bibliothèque Sainte-Geneviève, il passa on ne sait comment chez le duc de La Vallière ; réintégré dans son premier domicile il en sortit clandestinement une seconde fois et entra dans la collection de Mlle d'Yve ; à la vente faite en 1819, il fut acquis par M. de Soleine, au prix très modique de

350 fr. (Voir de longs détails au catalogue de cet amateur, 1843, numéro 105.)

Il revint de nouveau à la bibliothèque dont il avait si singulièrement disparu; espérons que cette fois on n'aura plus lieu de constater son absence et ajoutons qu'Aimé Martin a consacré une notice à ce livre si curieux dans le *Bulletin du Bibliophile* (1845, page 470).

Arrivons à l'Histoire, c'est la partie la plus intéressante du catalogue que nous parcourons : d'abord un exemplaire à peu près complet de la très précieuse collection des *Grands et petits Voyages,* publiés à Francfort, par les frères Debry. Notons une réunion intéressante de *Voyages en divers pays,* notamment aux terres australes. N'oublions pas le *Voyage pittoresque à Naples,* par l'abbé de Saint-Non; la *Description générale de la France,* par Laborde, 8 vol. in-folio, et le *Voyage pittoresque en Grèce,* par Choiseul-Gouffier, in-folio. Les *Pérégrinations de Jérusalem,* par le frère Nicole le Huen (Lyon, 1586), in-folio, manquent aux plus riches collections en ce genre ; nous sommes heureux de les trouver ici. Plus loin se présentent diverses chroniques fort anciennes. La grande publication illustrée par l'infatigable B. Picart, 10 volumes in-fol., *Cérémonies et coutumes Religieuses,* mérite d'être signalé.

Mentionnons le *Recueil de tous les costumes des ordres monastiques,* par J. Ch. Bar (Paris, 1778) ; 10 vol. in-fol. et surtout n'oublions pas la volumineuse collection des *Acta sanctorum,* recueillis par les bollandistes; Mlle d'Yve en possédait ceux qui avaient paru jusqu'alors, 52 vol. in-folio, et l'on peut affirmer que c'est la seule fois que ce recueil a figuré dans la bibliothèque d'une femme. L'Histoire de France est représentée par un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il s'en trouve de très dignes d'attention : Les *Grandes chroniques de France,* appelées *Chroniques de Saint-Denis,* Paris (Vérard, 1493) ;

3 vol. in-folio; *Le Rosier historial de France* (Paris, 1522), Regnault, in-fol.; l'*Histoire de France,* par Mezeray (1685), 3 vol. in-folio; *Le Recueil des historiens des Gaules,* par les Bénédictins (1738-86), 13 vol. in-fol.; *Chronique* de Froissard (1559), 4 vol. in-fol.; autre édition (1574), 4 vol. in-fol.; les *Chroniques,* par Monstrelet (1518), 3 volumes in-folio; autre édition (1572); *Histoire de saint Louis,* par Joinville (1668), in-fol.; *Gazette Nationale,* ou le *Moniteur Universel* (1793 à 1813), 24 vol. in-fol.; le *Cérémonial français,* par Godefroy (1649); 2 vol. in-fol.; *Le Sacre de Louis XVI* (1775), in-4; l'*Histoire de Paris,* par Félibien, 5 vol. in-folio.

L'Histoire de la Belgique, numéros 4,527 à 5,439, offre une réunion très complète d'ouvrages spéciaux souvent rares et précieux, et de manuscrits importants; nous ne nous y arrêterons pas, non plus qu'à une collection considérable de grands ouvrages sur l'art héraldique et de nombreuses généalogies. Nous distinguons à la section de l'Archéologie la grande publication *da Ottav. Ant. Bayardi* sur les antiquités d'Herculanum (1757-92), 9 vol. in-fol.; *Descriptions des pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans* (1780), 2 vol. in-fol. N'oublions pas les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres* (1701-1793); 50 vol. in-4, ni les *Annales typographici,* de Maittaire, 5 vol. in-4, la *Bibliographie instructive,* de Debure, 7 vol. Parmi divers ouvrages signalés dans un appendice au second vol. on remarquera : *Les Simulachres et historiés faces de la mort,* par Holbein (Lyon, 1538). *Les diverses fantaisies des hommes et des femmes,* composées par Mèresotte (P. Gringore. Paris, 1538); deux exemplaires, dont l'un imcomplet, de la *Politique d'Aristote,* traduite par Nicolas Auresme (Paris, Vérard, 1489), in-fol.; l'édition originale du *Liber conformitatum* (1481); ouvrage resté célèbre à cause des absurdités qu'il contient au sujet de saint François; la traduction espagnole de *Salluste,* im-

primée par Ibarra, est le chef d'œuvre de la typographie Castillane ; enfin un superbe exemplaire des ouvrages achéologiques de Monfaucon, 20 vol. in-fol., grand papier maroquin bleu.

Mlle d'Yve, dont le nom est inconnu en France, mérite, on le voit, d'être placée parmi les bibliomanes les plus célèbres; elle occupe une place unique en son genre ; elle avait entrepris une œuvre sans modèle avant elle et qui ne se reproduira sans doute pas. Rencontrera-t-on jamais une autre femme formant une bibliothèque de plus de 25,000 volumes parmi lesquels brillent de longues rangées de vénérables in-folios où l'on distingue deux Bibles latines, production primitive de la typographie à Mayence et le volumineux recueil des *Acta Sanctorum,* entrepris il y a plus de 250 ans, et encore inachevés.

B. G.

ETUDE

SUR LES

LIVRES A FIGURES VÉNITIENS

DE LA FIN DU XVe SIÈCLE ET DU COMMENCEMENT DU XVIe

(Suite.)

1520

Haly de iuditijs. Preclarissimus in Iuditiis Astrorum Albohasen Haly filius Abenragel Nouiter Impressus fideliter emendatus.

In-folio, gothique à deux colonnes, 107 feuillets numérotés ; au-dessous du titre, bois ombré prenant la moitié de la page : à droite, un astronome âgé, à tête chauve et à longue barbe, assis à terre, prend une mesure avec un compas qu'il tient des deux mains sur un globe, placé devant lui, où l'on voit le soleil, la lune et les balances ; à ses pieds, un lapin ; derrière le personnage, une sorte de petite colline surmontée d'un bouquet d'arbres; dans le fond à gauche, la mer et des palais vénitiens ; dans le coin à gauche, en bas, · *L·a* · Cette gravure est d'un fort joli dessin et d'une taille très bonne et très avancée pour l'époque ; la tête du personnage est traitée avec soin et dénote le travail d'un artiste de mérite. Elle me paraît, comme le pense Passavant (vol. V, page 66), sur métal plutôt que sur bois. Verso O v, le colophon : *Finit... Impēsis vero nobilis viri Luceātonij de giūta florētini Venetijs īpressus Anno a natiuitate dñi. 1520. die. 2 mēsis Januarij.* Au dessous, le registre et le lys noir de Giunta. Pour terminer le cahier il doit y avoir un feuillet blanc. (B. N. Réserve, V. 272 + 1).

Cette gravure est copiée sur une estampe en taille douce de Giulio Campagnola, quoique certains détails soient un peu modifiés. Ici, l'astrologue ou le magicien, c'est ainsi qu'il est indiqué dans Bartsch et Passavant (vol. V, p. 165), représenté par un vieillard à tête chauve et à barbe longue, est assis par terre, à gauche, prenant une mesure sur un globe placé devant lui ; on y voit la lune, le soleil, les balances et les chiffres 3 dans le haut, 2140 au-dessous, plus bas 4350, et dans la partie inférieure 1509 ; derrière lui, une sorte de petite colline surmontée d'un bouquet d'arbres, à droite un monstre et une tête de mort ; dans le fond, des palais vénitiens. La gravure de 1520 est retournée : le personnage y regarde vers la gauche, tandis que dans l'original il regarde vers la droite ; les positions sont identiques ainsi que les fonds et le singulier monticule contre lequel Haly est appuyé; les mêmes chiffres se trouvent sur le globe, 3 entre les branches du compas dans le haut, 2140 plus bas, 4350 près des balances et 1519 au lieu de 1509 ; la lune et le soleil y sont aussi placés de même relativement aux nombres. L'astrologue ou le magicien étant devenu un astronome, l'animal fantastique et la tête de mort ont été supprimés et remplacés par un lapin. L'estampe au burin est une fort bonne gravure d'une taille fine et élégante ; le copiste a cherché à rendre de son mieux la finesse du modèle. Nous avons vu qu'elle est signée · *L* · *a* ·, marque que Passavant attribue à Luc Antonio Giunta et tout nous porte à croire que son attribution est exacte ; il a gravé aussi, d'après les dessins de Domenico Campagnola, l'*Adoration des Mages* et le *Massacre des Innocents* en y mettant sa signature. (Passavant, vol. V, page 172).

Parmi les gravures signées d'un *L* · *A*, affectant les formes les plus différentes, si tant est que toutes soient du même auteur, celle dont nous nous occupons est une

des meilleures. Le cuivre a été copié trois fois par des artistes anonymes, deux fois en contre-partie, tel que la copie de 1520 nous le montre, et une fois dans le sens de l'original. (Passavant, t. V., p. 165).

1520

Folengo (Theophilo). — *Macaronea. Merlini Cocai poete Mantuani macaronices libri XVII. post omnes impressiones ubiqz locorũ excussas, nouissime recogniti, omnibusqz mendis expurgati. Adjectis insuper q̃pluribus pene viuis imaginibus materie librorum aptissimis, & congruis locis insertis, & alia multa, quæ in aliis hactenus impressionibus non reperies.*

Pet. in-8° de CXIX ff. chiffrés, en tout; 31 lig. par page. A la fin : *Impressum Venetiis summa diligentia per Cesarem Arriuabenum Venetum Anno... Millesimo quingentesimo supra uigesimuz die decimo mensis Ianuarii.*

Cette édition de 1520, (augmentée de quelques morceaux prélim.) est imprimée en caractères romains, et ornée de figures en bois. La vignette du frontispice représente un homme qui joue du violon. La souscription est au recto du dernier feuillet, coté par erreur XIX, et dont le verso porte la marque de l'imprimeur. A en juger par le titre ci-dessus, l'édition de 1520 aurait été précédée par plusieurs autres ; cependant nous ne connaissons que celle de 1517 qui soit plus ancienne. L'une et l'autre, moins complètes que celle de 1521, présentent un texte différent de celui des éditions postérieures.

Molini a décrit, sous le n° 292 de ses *Aggiunte,* une édition de cette *Macaronea,* in-8°, sans date, en caractères romains, et portant absolument le même titre que celle de 1520 ci-dessus : elle a CVIII ff. chiffrés, et des signatures de A—P. Le texte finit par les mots LAVS

DEO. Comme ce texte ne présente pas les corrections que Lodola a faites à l'édition de 1521, elle doit être antérieure à cette dernière, et peut-être même a-t-elle précédé celle de 1520. (Brunet, t. II, col. 1316).

1520

Alsaharavius. — *Chirurgia Argelate cum Albucasi.*

In-folio gothique à deux colonne, de 155 feuillets numérotés ; lettres ornées, figures sur bois et instruments de chirurgie dans la partie commençant au feuillet 125, *Prologus.* Verso 155 : *Venetijs mandato et expensis nobilis viri domini Luceantonij de Giunta Florẽtini : Anno domini. 1520. die primo Martij.* Au-dessous, le registre et la grande marque rouge de Giunta. (Bibl. Nat. Réserve T d 73. 5). Brunet (t. I. col. 200) donne sous le même nom ce titre assez sensiblement différent de l'édition de 1520 : *Chirurgia omnium chirurgorum, edente Gerardo Cremonensi.*

1520

Secreto, De Francesco Petrarcha in dialoghi di latino in vulgar et in lingua toscha tradocto nouamente [da Francesco Orlandini Senese] cum exactissima diligentia stampato et correcto.

In-8°, titre rouge et noir, la première ligne gothique ; texte en lettres rondes à deux colonnes ; 8 feuillets par cahier ; au-dessous du titre, bois légèrement ombré pour les vêtements et au trait pour les visages : cinq personnages, avec des couronnes de laurier, debout ; deux arbres dans le fond ; trois bouquets d'herbes au premier plan et la marque *z. a.* dans le coin à droite en bas. Cette gravure est une des moins bonnes de ce tailleur sur

bois. A la fin, au-dessous du registre : *Impresso in Venetia per Nicolo Zopino e Vīcenlio compagno..... Nel anno..... M.D.XX Adi IX de Marzo.* Au recto suivant, la marque grossièrement taillée avec S. NICOLAVS et les deux lettres *N. Z.*

1520

Caviceo (Jacomo), — LIBRO DEL PEREGRINO *Diligentemente in līgua Toscha correcto.*

In-8° ; lettres rondes ; 8 feuillets par cahier ; au-dessous du titre, joli bois de page ombré représentant un personnage nu, attaché à un arbre ; au-dessous de lui P AMOR ; à gauche, un satyre jouant d'une sorte de cithare ; à droite, un autre soufflant dans un instrument ; au-dessus d'eux, une banderole s'enroulant autour de l'arbre et portant à gauche ANCORA SPERO ; à droite, SOLVER ME ; un Amour, dans le coin à droite en haut, décoche une flèche à l'homme attaché ; le verso du 12e feuillet est encadré ; trois petits bois ombrés, un en tête de chaque livre. *Stāpato in Venetia in casa de Georgio di Rusconi milanese ad instātia sua et de Nicolo Zoppino e Vincēzo cōpagno adi V April M. D.XX* (Bibl. Nationale, Réserve, Y + 963).

1520

La Passione del nostro signore per Bartolomeo Riccio da Lugo.

In-8° en lettres rondes, sauf le dernier feuillet qui est en caractères gothiques ; 56 feuillets, signature A.-G. Sur le titre, une Crucifixion, A la fin : *Acta die passionis in ede diue Marie Formose : per eūdem Bartolomœum Riccium tanto frequencissimo Christianorum cœtu ; ut parum abfuit : quin templum dirvmperetur. Venetiis octauo idus*

Aprile M.D.XX Nouamenta composta (Rubriques 10651-7347. Biblioteca Colombina, G. 37-21). « C'est, paraît-il, une sorte de mystère facétieux, bien que dédié *Alla Reuerendissima M. S. Diodata de VE. Sig. di Urbino.* Cette dédicace montre bien la vanité qui a rendu Bartolomeo Riccio si ridicule aux yeux de ses contemporains. Il s'y vante d'avoir improvisé en dix matinées 1700 vers. Quadrio ne cite de cet humaniste, en fait de pièce, que *Le Balie* ». (Harrisse, *E. Columbiniana*, page 232.)

1520

Agostini (Nicolô). — *Il secondo e terzo libro di Tristano neliq̃li si tracta cõe re Marco di Cornouaglia trouãdolo vno giorno cõ Isotta sua moglie luccise a tradimẽto e come la ditta madõna Isotha vedẽdolo morto di dolore mori sopra il suo corpo.*

In-8° ; 8 ff. par cahier ; caractères gothiques ; en vers ; à deux colonnes ; le titre se trouve au recto du premier feuillet. Au-dessous du titre, un bois légèrement ombré représentant un tournoi : au premier plan, deux chevaliers, la lance en avant, galopant l'un vers l'autre ; dans le fond, six personnages assis qui assistent au combat ; verso blanc. 31 petites vignettes légèrement ombrées et fort médiocres. Au recto *A-2*, le poème commence par ces mots à la première colonne : *Incomenza il secõdo libro de Tristano...* A la fin : *Qui Finisse il Terzo libro de Tristano Cõposto per N. A. Impresso in Venetia per Alexãdro e Benedetto de Bindoni. Anno salutis M. D. XX. Die xxyii. Mensis Iunii...* Les initiales N. A. nous indiquent le nom du poète Nicolo Agostini, le continuateur de Boïardo. Il doit exister une édition antérieure du premier livre, qui nous est restée inconnue. (Melzi, page 314. Bibl. de l'Arsenal, in-12, Nouv. F. 4444.)

S. d. — *Libri tre dello Innamoramento di messer Tristano, et di Madonna Isotta : nelquale si tratta le mirabil prodezze di esso Tristano, e di tutti li cavalieri della Tavola Ritonda.*

In-8° ; figures en bois. *Venetia, per Mat. Pagan in Frezzaria.* (Brunet, t. I, col. 110 et Melzi, p. 316.)

1520

Pontificale sm Rituz sacrosancte Romane ecclesie.

In-folio gothique à 2 colonnes, rouge et noir ; le titre en rouge, entouré d'un encadrement formé à droite et à gauche d'objets du culte ; dans le haut, les 12 apôtres, et dans le bas, un pape entouré de 4 saints. Marque de Giunta rouge ; 6 feuillets préliminaires et 253 numérotés ; au verso du dernier feuillet préliminaire, le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean ; la Vierge, de trois quarts à droite, les mains jointes ; saint Jean, pleurant, tournant la tête à droite ; trois anges recevant dans des calices le sang qui s'échappe des plaies du Christ ; un quatrième est symétriquement placé à celui qui reçoit le sang de la poitrine ; un pélican au-dessus de I. N. R. I. Ce bois est beau, surtout la figure de la Vierge ; taille sans finesse ; encadrement formé, à gauche, de cinq petits bois représentant des scènes de l'Évangile ; dans le haut, Dieu le Père, entouré de chérubins jouant de divers instruments ; au bas, la Cène. Recto des feuillets 1 et 174, deux bois encadrés dans deux bordures, dont le haut et les deux côtés sont semblables au titre. Nombreux bois et lettres ornées, d'un assez joli style. Verso 253 : *In florẽtissima Venetiarũ urbe per spectabilez virũ dñm Lucamantoniũ de Giũta florentinum Anno dni M. D. XX. Die XV Septẽbris studiosissime et diligentissime Impressus explicit feliciter* (Bibl. de M. G. Duplessis ; Bibl. de Darmstadt ; Bibl. Nat. Rés. inv. B. 98, B. 397).

1520

Facetie, Piaceuoleze, Fabule e Motti del Piouano Arlotto prete fiorentino Opera molto diletteuole vulgare i (sic) *ligua* (sic) *Toscha.*

In-8° de 86 feuillets à deux colonnes, non chiffrés; caractères gothiques; figures sur bois; frontispice rouge et noir avec quatre petits bois occupant presque toute la page. A la fin : *Impresso in Venetia par Jõane Tacuino da Trino nel M. CCCCCXX, adi xv di Mazo. Regnãte lo iclito* (sic) *principe Leonardão* (sic). « C'est par erreur que Gamba et après lui Brunet et Graesse dirent que cette édition porte M. CCCCXX (sic) au lieu de M. CCCCCXX; Tessier a constaté que dans son exemplaire et dans un autre qu'il examina, la date était bien réellement M. CCCCCXX. Il serait possible que dans l'exemplaire vu par Gamba, ce soit une erreur du typographe, corrigée dans les autres exemplaires ». (G. Passanti, *Catalogo dei novellieri italiani.* Livorno, 1871, page 20, et Passano, *I novellieri italiani in prosa,* 1864, page 16; Brunet, t. I, col. 481).

1520. — *Facetie : Fabule : e Motti : del Piouano Arlotto Prete Fiorentino : etc.*

Pet. in-8; lettres gothiques; titre rouge et noir gothique; au-dessous, Arlotto s'entretient avec trois personnages auxquels il présente une fleur ; bois ombré dans le style de Z. A.; 22 petits bois dans le style du petit *c* qui grava pour Zopino. A la fin : *Impresso in Venetia per Nicolo Zopino et Vincentio Compagni Nel M. CCCCC. XX. Adi xxiiij del Mese de Nouembrio.* Sur le recto du feuillet suivant, marque de Zopino (Marciana 4161 et Museo Civico e Correr. I. 1001). Il existe à la Marciana une autre édition en lettres rondes de cet ouvrage avec les

mêmes fig., le titre diffère un peu. *Facetie : Piaceuoleze : Fabule : e Motti : Del Piouano Arlotto Prete Fiorentino :* etc. — Mais, malheureusement, le colophon manque. Quoique ce volume soit certainement postérieur au précédent, il ne m'est pas possible de lui assigner une date précise.

1522. — *Motti...*

In-8° avec figures sur bois. A la fin : *Venetia, Tacuino, M.CCCC* (sic) *XXII, a di xv de Marzo, Regnante lo inclito principe Antonio Grimano.* Cette édition est indiquée par Gamba et Brunet comme ayant par erreur l'année 1422 au lieu de 1522. On lit dans Passano à propos de l'édition de novembre 1520 : « Ginguené (*Biog. Universelle,* art. Arlotto) dit que l'édition de 1520, — sans indiquer laquelle des deux — est plus complète que toutes celles parues après ; je crois que la majeure partie des éditions de ce recueil, faites antérieurement à celle des *Giunti,* sont des copies identiques de la première. » (Passano, *I Novellieri in prosa*, p. 17 ; Brunet, t. I, col. 481).

1525. — *Facecie : Piaceuolezze : Fabule : e Motti...*

In-12, caractères gothiques, à deux colonnes ; au titre Arloto et les trois personnages ; 45 mauvaises petites vignettes légèrement ombrées. A la fin : *Stampato... per Francisco Bindoni e Mapheo Pasini cõpagni : Nel anno 1525. Del mese di Febraro...* (Bibl. Nationale, Réserve Y² 1328.)

1520

Auli Flacci Persij satyrographi.

In-folio de 10 feuillets préliminaires et 104 chiffrés ; encadrement ombré, d'un assez bon style, mais gravé sans finesse ; au milieu du grand côté de gauche, au

niveau de la tête de deux femmes aux corps de lion, les deux lettres *i. c.* Cette signature se retrouve dans le bas du grand côté de droite. En tête de la première satire, le bois du Juvénal 1512 ; un bois par satire. A la fin : *Venetiis In Casis Bernardini de Vianis de Lexona Vercelēsis. Anno Circūcisionis. M.D.XX die xv decembris* (Marciana 42572).

1520

Cōstitutiones Sinodales alme ecclesie strigoniensis. nouiter impresse.

In-4° gothique ; au-dessous du titre, grande *Annonciation* ombrée, d'une mauvaise taille et d'un dessin médiocre ; au verso saint Augustin : un évêque flanqué de deux anges, couvrant de son vêtement des religieux et des religieuses à genoux ; au-dessous : *Ora pro nobis beate pater Augvstine ;* cette vignette est assez jolie, la taille en est fine; quoique occupant toute la page elle n'a que 54 mm sur 82 de hauteur. A la fin : *Impresse Venetiis M.D.XX die primo decembris* (Marciana, 1104).

1520

Compilatio Leupoldi ducatus Austriae filii De Astrorum scientia decem continens tractatus.

In-4°, de 94 feuillets (A. L. par 8, M. en 4) ; caractères gothiques, figures sur bois. A la fin : *Venetiis, per Melchiorem Sessam et Petrum de Rauanis socios. Anno incarnationis domini M.CCCCC.XX die xv Iulij.* (Catal. de M. de Landau, t. II, page 208).

1520

Scamnalia sm̄ ritum ac ordinē ecclesie & diocesis Frisingen̄ Pars hyemalis.

Grand in-folio, gothique rouge et noir, à deux colonnes ; 12 feuillets préliminaires pour le titre, le calendrier et

les tables, 243 ff. chiffrés, plus 1 f. non chiffré pour le registre ; au recto et au verso, la marque de Petrus de Liechtenstein, au-dessus : *1520, Venetiis.* Au-dessous du titre, grand bois : les armoiries de Philippe de Bavière; au verso : la Vierge entre saint Corbinien et saint Sigismond ; ces deux bois ornent aussi un *Missale* de Freisingen, daté également 1520. Au verso 54, la grande *Annonciation,* de style allemand, empruntée au Bréviaire de Passau de 1517. Au f. 55, belle lettre ornée avec la figure en pied d'Isaïe et une ville dans le fond. Au verso 243 : *Finis. Laus Deo optimo maximoqz anno 1520 Venetiis in edibus Petri Liechtēstein impensis Joannis Oswalt,* et la marque sur fond noir d'Oswalt. (Librairie Rosenthal).

1520

Corvus. — *Excellentissimi et Singularii viri..... Venetiis. G. de Rusconibus 1520.*

Petit in-8°, gothique ; gravure sur bois ; au recto du feuillet *Aij*, une gravure porte sur une tablette : *Matio da Treviso F.* C'est peut-être l'artiste mentionné dans le *Dictionnaire des Monogrammes,* de Brulliot, t. III, p. 126, n° 881. (Cat. Tross, p. 410, n° 3382). Ce Matio ne semble pas se confondre avec un graveur signant *Matio fecit,* dans un *Missale Romanum* de 1561, un Calvaire copié d'après un Missel de Iunta. Ce dernier Matio est le même que celui qui, dans un *Missale Romanum* de 1549, signe *Matheus F.* un grand Calvaire à nombreux personnages et M. F. une *Annonciation* ombrée, assez bien traitée, entourée de blocs avec des saints en buste ou en pied.

1520

Apollonio de Tiro nouamente stampato con le figure.

In-4°. *In Venetia per Bernardino di Lesona... MDXX.*

« Réimprimé à Venise, en 1555, in-8° ; et aussi sous ce titre : *Apollonio di Tiro historiato et novamente ristampato Milano per Valerio et Hieronimo fratelli da Meda,* 1560, in-8° ; la date est exprimée à la fin, dans une stance de huit vers. » (Brunet, t. I, col. 352).

Vers 1520

Historia di papa Alessandro III. et di Federico Barbarossa imperatore. nuouamente Ristampata et diligentemente Corretta. In Venetia et in Bassano. Con licenza de' superiori.

In-4° ; 4 feuillets. Au-dessous du titre, bois ombré, très médiocre et taillé très grossièrement, représentant : à gauche, le Pape, suivi de religieux, se rencontrant avec le Doge ; à droite, l'empereur, sa couronne à terre, couché entre les deux, et sur le point d'être écrasé par les pieds du Pape ; 92 octaves, dont la première commence ainsi : « *Signore a te ricorro per aiuto.* (Bibl. de Bologne, tab. III. M. II. 16, et cat. de M. de Landau, t. II. 384).

S. d. — *Historia de papa Alexandro e de Federico barbarossa Imperatore.*

In-4 de 4 feuillets ; même bois au titre que dans l'édition précédente ; au-dessous du bois, texte en lettres rondes, à deux colonnes ; le reste aussi à 2 colonnes, en caractères semi-gothiques ; 7 mauvaises petites vignettes ombrées. Au verso du dernier feuillet : *Per Mattio Pagan in Frizzaria a l'insegno de la Fede.* (Deschamps, 644, Bib. Nationale, réserve Y).

Vers 1520

La copia de una littera mandata da Anglia del parlamen | to del Christianissimo Re de Franza col

serenissi | mo Re de Angilterra col nome de tutti li Prin | cipi e signori Ambassatori : Cortesani | Zētil-homini : e del uestir de li Re : e | Signori che acom-pagnauano | la sua maesta : e similmen | te de la Madama Re | gina de Franza cō | la sua com | pagnia.

In-4° de 2 feuillets ; au-dessous du titre, bois ombré représentant des guerriers romains, à pied, au bord de la mer, avec un roi ; près du rivage, un marin qui les attend ; de chaque côté, deux petits bois, l'un d'ornement, l'autre représentant un personnage. Ces gravures sont médiocres. Cette pièce est vénitienne, comme le prouve l'orthographe *Zētilhomini ;* c'est une description du camp du drap d'or, faite sans doute par un témoin oculaire, à en juger par le titre et surtout par le scrupule des détails. (Marciana 1873).

Vers 1520

Littera mādata della Insula de Cu | ba de India in laquale se contie | ne de le Insule citta gente | et animali nouamente trouate de lanno. | M.D.XIX. ꝑ li | Spagnoli.

In-4°, de 8 ff. non chiffrés. Le titre, gothique, comprenant le 1er feuillet, porte une gravure sur bois assez grossière ; le texte est imprimé en caractères romains. Cette pièce est consacrée au récit de l'expédition de Grijalva dans le Yucatan ; elle diffère essentiellement de la narration donnée par Juan Diaz. (*Supplément au Manuel du libraire.* Deschamps, t. I. col. 874).

Vers 1520

LA COPIA DUNA LETRA DELA INCORONATIŌE DE | *lo Imperator Romano col nome de Signori Conti Duchi | Vescoui che si trouano alla incoronatione.*

In-4° de 2 feuillets ; la première ligne du titre gothique, le reste et le texte en lettres rondes ; au-dessous du titre, bois cité à propos de *Epistola del potentissimo et Invictissimo Hemanuel* de 1513. On peut assigner la date 1520 à cette plaquette qui est une description du couronnement de Charles-Quint (8 octobre 1520). Son origine vénitienne est attestée par le style du bois, des caractères de l'impression, et l'ensemble du texte qui est tout à fait conforme à ce que l'on imprimait à Venise à cette époque (Marciana, 1873).

Vers 1520

Expositione pacis proemium.

In-8°, titre gothique. Au-dessous, mauvais bois ombré dont la signification reste énigmatique ; dans le haut, quatre personnages, avec leurs emblèmes à leurs pieds, qui sont posés sur la terre, les têtes étant dans les nuages : un empereur, un pape, un noble et un vilain ; devant les deux figures du milieu, une sorte de circonférence ; bois tiré de *Opera nouamente composta del disprezzamẽto del mondo* de Lotharius de 1515. A la fin : *Stampata in Venetia ad instantia de Felice da Bergamo.* Jusqu'ici ce volume paraît être demeuré inconnu, ainsi que ce *Felice da Bergamo.* (Marciana, 2175).

1521

Vite de' Philosophi moralissime. Et de le loro elegantissime sententie. Extratte da Lahertio e altri antiquissimi auctori Istoriate e di nouo corrette in lingua Tosca.

In-8°, de 56 ff. non chiffrés ; titre en caractères gothiques rouges et noirs ; texte à deux colonnes en lettres rondes. Au-dessus du titre, un grand bois ombré repré-

sentant un personnage coiffé d'un chapeau haut de forme, parlant à quatre auditeurs en robe placés, deux à sa gauche et deux à sa droite ; à terre, deux livres ; à gauche, dans le coin, en bas : *z.a.* Cette gravure est médiocre et ressemble à toutes ces sortes de vignettes illustrant les publications de Zoppino. Nombreux portraits en buste, du même style et sans doute de la même main. A la fin, au-dessous de la marque portant *S. Nicolavs* et *N. Z.,* le colophon : *Stampato in Venetia per Nicolo Zopino e Vincētio compagno nel. M.CCCCC.XXI. Adi. XXiiii de Zenaro. Regnante lo inclite Principe messer Antonino Grimani. Et con molte additione agiunte le quale non sono in su li altri.* (Bibl. Nat. de Florence).

1521

Alexander Achillinus de humani corporis Anatomia.

Petit in-8° ; titre gothique, texte en lettres rondes ; signatures A. G. par deux. Au-dessus du titre, placé au bas de la page, la marque du Christ sur fond noir du *Legendario* de 1518 ; feuillet A.iiii, bois de page représentant *Magnus Alexander Achillinus,* dont le nom se trouve écrit dans le haut, en dehors du cadre du bois ; il est vu en buste, de profil, coiffé d'une toque, regardant à droite et parlant à un jeune homme qui tient un livre à la main et dont on voit la tête tournée de profil, à gauche ; dans le fond, un intérieur à portiques avec une fenêtre entr'ouverte, donnant sur la campagne. Cette gravure ombrée est fort belle de style et d'exécution ; le personnage principal a même beaucoup d'allure. Recto G.iiii *Venetiis per Io. Antonium et Fratres de Sabio. M.D.XXI. Mense Ianuario.* Le registre au-dessous, et au verso la marque : un arbre ayant une cime en forme de chou, sans doute un palmier ; autour du tronc s'enroule un

dragon ; au-dessus une banderole avec ces mots : Io. ANT. ET. FRAT. DE. SABIO ; au pied du tronc : BRASICA. (Bibl. Nat. Rés. T a°. 13 et coll. de M. Georges Duplessis).

1521

Libri tre di Orlando innamorato del conte de Scandiano Mattheo Maria Boiardo tratti fidelmente dal suo emendatissimo exemplare con li apostille historiato. Novamente Stampato.

In-4° ; titre en caractères gothiques rouges et noirs ; le texte en caractères romains à deux colonnes. Au-dessous du titre, un grand bois ombré représentant un guerrier à cheval, terrassant son adversaire également couvert d'une armure. Dans le fond à droite, sur un endroit un peu élevé, une femme assiste au combat ; dans les airs, un amour aux ailes déployées, les yeux bandés, visant avec son arc tendu le guerrier vainqueur. On y lit dans le bas le monogramme *IO. B. P.* Tosi croit pouvoir attribuer cette gravure à Giovanni Battista Padovano qu'il qualifie de célèbre, mais que nous ne trouvons mentionné nulle part. Le marquis d'Adda ne pense pas que l'auteur de ce bois puisse être Giovanni Battista del Porto, le maître à l'oiseau ; peut-être a-t-il taillé sur bois, ce qui est très contesté d'ailleurs ; mais certes, il n'aurait pas produit une œuvre aussi médiocre.

La page est entourée d'un encadrement à fond noir formé de feuilles d'acanthe, comme ceux dont Zoppino se servait à cette époque pour ses in-4°, dans le style de ceux du *Lancilotto,* du *Plutarque,* etc. Au verso, au feuillet Aii, autre bois de page représentant un combat entre des cavaliers, des fantassins et de l'artillerie ; dans le fond, une forteresse ; sur les bannières, les trois lys de France ; sur la marge supérieure on lit : *Bataglia del primo libro del Conte Mattheo Maria Bojardo* en caractères rouges ;

dans le bas, les initales *I. B. P.* comme au frontispice.

Nous noterons que les « *Successi bellici* », stances de Nicolo de Agostini imprimées par Nicolo Zoppino et Vincenzo en M.CCCCC.XXI, *1° di Agosto,* contiendront quelques-uns de ces bois, où les légendes seules sont changées. Par exemple *la bataglia del primo libro* de Bojardo sera la *Rotta di Marigniano (sic)* et ainsi de suite. Verso du feuillet N.iii, bois de page : l'*attaque d'une forteresse ;* dans le haut : *Bataglia del secondo libro ;* dans le bas : *z. a.*

Le troisième bois représente un combat entre cavaliers et fantassins ; dans le fond, trois grandes pierres superposées, en forme de *dolmen ;* dans le haut : *Bataglie del terzo libro del Conte Mattheo Bojardo ;* dans le bas : *z. a.*

Ces trois premiers livres, dus à Boiardo, se terminent au recto du dernier feuillet du cahier BB ; puis le colophon : *Qui finisse li tre libri stampati nouamente in Venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagno nel M. CCCCC. XXI a di XXI de Marzo.* Au-dessous, la marque de l'imprimeur.

Suit le *quarto libro,* le premier composé par Agostini, avec de nouvelles signatures AAA-EEE, et se terminant au recto du quatrième feuillet du cahier EEE par ce colophon : *Finito... Stampato per Nicolo Zopino e Vincenzo compagno nel M. CCCCC. XXI. Adi viii de Marzo* Le *quinto libro,* le second d'Agostini, commence ensuite avec les signatures A-L.

Au-dessous du titre : *El quinto libro dello Inamoramento de Orlando novamente stampato et diligentemente corretto.* Un bois signé *. z. a.*, représentant Curtius se jetant dans l'abîme. Ce dernier livre se termine au quatrième feuillet du dernier cahier, avec ce colophon : *Qui finisse el quinto libro... Stampato in Venetia per Nicolo Zopino e Vicētio cōpagno nel M. CCCCCXXI. Adi XXII de Zugno cōposto per Nicolo di Augustini con el suo priui-*

legio regnante l'inclito principe Leonardo Lauredano. Au-dessous, la marque de Zoppino, et enfin un avis annonçant que le sixième et dernier livre a été également imprimé *nouamente* par Zoppino. Il n'y a aucune trace de ce complément final. (Voir marquis d'Adda : *Note bibliografiche del fu D. Gaetano Melzi, edite per cura di un bibliofilo milanese; Milano 1863,* page 47.) Nous devons une grande partie de la description ci-dessus au bienveillant concours du marquis Gioachino d'Adda.

1521

Puteo (Paris de). — *Duello, libro de Re, Imperatori, Principi, gentil'homini, et de tutti armigeri, continente disfide, concordie, pace, casi accadutti ecc. Opera dignissima et utilissima a tutti gli spiriti gentili.*

In-8° de 200 ff. non numérotés. Lettres cursives; registré A-Z, a-b. Sur le frontispice, une gravure ombrée représentant un groupe d'hommes vêtus de toges, assis sur un *palco;* en bas, deux jeunes hommes cuirassés s'escrimant avec des sortes de lances. Grandes et petites initiales ornées. *Stampato in la Inclita cita di Venetia. Adi. XII. Maggio M. D.XXI.* (Bibliothèque de S. Daniele et Bibl. Nat. de Florence.)

1525. — Duello : libro *de Re, Imperatori, Principi, Signori.*

In-8°; lettres cursives, 8 feuillets par cahier, 8 feuillets préliminaires pour les tables; au neuvième : *Incomincia il libro de re militare in materno. Composto per il Generoso misser Paris de Puteo Doctore de lege. Lege feliciter.*

Le titre est entouré d'un joli encadrement ombré, formé de chaque côté par des armes, cuirasses, boucliers,

boulets, etc. ; dans la partie supérieure, à gauche : *Marte;* à droite : *Bellona;* au milieu, un duel entre deux soldats romains ; dans la partie inférieure, deux troupes armées de lances se rencontrent, prêtes à se combattre ; au milieu, un tambour tournant le dos ; au-dessous, des soldats ; à droite : *evstachivs;* jolies lettres ornées à fond noir. A la fin : *Stampato in la Inclita citta de Venetia per Marchio Sessa, e Piero dela Serena compagni. Adi. X. Marzo M. D.XXV.*

1521

Marco Mantovano. — *L'heremita.*

In-8° de 48 ff. non chiffrés ; les deux derniers sont blancs ; A-F, par 8 ; caract. cursifs. Bordure sur le titre. Au verso du frontispice, un arbre, au-dessous duquel on lit les mots suivants : *VTCV̄ VENERIS IN REGNV̄ TVVM.* A la fin : *Impresso in Venecia p Zorzi Ruscone dell' anno M.D.XXI il di primo di Giugno.*

Édition si peu correcte, dit Brunet, que l'*errata* de la fin n'occupe pas moins de trois pages (Bibliothèque de M. de Landau).

1521

Agostini (Nicolò di). — LI SUCCESSI BELLICI SEGUITI NELLA ITALIA DAL FATTO *Darme di Gieredala Del M.CCCCC.IX. fin al presente M.CCCCC.XXI.... Cosa bellissima et nuoua stampata.*

In-4° de 132 ff. sign. A-R ; A-Q par 8 ff., R en 4 ff.; à 2 colonnes ; car. rom. ; long poème en octaves ; au-dessous du titre, bois de page ombré : Marc-Aurèle à cheval, de profil, regardant à gauche, tel qu'il est représenté dans la gravure de Marc-Antoine ; au-dessous, la

signature .IB.P. retourné (1). Le bois est entouré d'un encadrement à fond noir au pointillé. Verso Aiiii, grand bois de page ombré : *Questo sie il fatto darme de Geradada ;* à gauche, en haut, un camp et de nombreux guerriers à pied et à cheval ; à droite, des cavaliers ; dans le bas à gauche, des soldats à pied ; à droite, un canon ; le groupe de gauche porte le lion de Venise sur son étendard ; celui de droite, la fleur de lys ; dans le coin à gauche : *.z.a.* Feuillet D. I : *Questo sie lassedio di Padoa ;* à gauche, des soldats avec des canons, placés derrière les murailles de Padoue, se défendent contre les assaillants ; dans le coin à droite : *z.a.* Verso Fvii, même bois : *Questa sie la presa di Bressa.* Verso Gviii : *Questo e il fatto darmi de Rauenna,* un combat devant une ville ; dans le coin à gauche, en bas : *z.a.* ; verso I. vi : *Questo e il fatto darme de Vicenza,* combat entre cavaliers et fantassins ; au milieu, un chevalier portant l'étendard avec l'aigle à deux têtes ; dans le coin à droite : *z.a.*; verso N. ii : *Questa sie la rota de Marigniano,* bataille entre deux corps d'armée ; celui de gauche porte les fleurs de lys sur ses étendards. Cette gravure est d'une tout autre facture ; la taille est beaucoup plus fine, moins finie et traitée avec moins de soin ; dans le coin à gauche, en bas : .I.B.P. ; verso Piiii, même bois que Gviii. Nous avons déjà constaté, à propos de l'*Orlando Innamorato,* que la plupart de ces bois, sinon tous, sont des reproductions, avec de simples changements de légende, des gravures de cet *Orlando.* Ces gravures sont des plus intéressantes et *.z.a.* s'y est montré assez habile, surtout dans ce bois du *Fatto darme de Vicenza* où il y a du mouvement et de la finesse ; il est fort supérieur à I.B.P. Au bas : *Composta per Nicolo di Agustini e stampata per Nicolo Zopino*

(1) Nous avons rencontré dans l'*Orlando innamorato* de Boiardo la signature Io. B. P. qui semble se confondre avec cet .I. B. P.

e Vincenzo da Venetia compagni M.CCCCC.XXI die .I. Augu... Le verso blanc. Au recto du dernier f. les deux dernières octaves ; au-dessous : *Finis ;* puis un privilège du pape Léon X. Ensuite : *Finisse li successi fatti de italia. Et in breue gli antecedenti de molti anni se daranno in luce.* Les années antérieures dont il est ici question sont les années 1495-1509 visées par le bref papal qui annonce *historias rerum in Italia ab anno domini M.CCCCVC usqz in hodiernum ferme diem gestarum.* (Bibl. de l'Arsenal, B. L., in-4, 4961).

DUC DE RIVOLI.

(A suivre.)

Errata du COUP D'ŒIL SUR LES ALMANACHS ILLUSTRÉS DU XVIIIe SIÈCLE *(livraison mars-avril du Bulletin du Bibliophile).*

Page 131, 2e ligne des notes, les figures du *Trottoir de Permesse* ont été attribuées à tort à Binet. Elles sont de Dorgez.

Même page, note no 5, au lieu d'*Almanach de Gotha, 1786,* lisez : *Almanach de Gœttingen, 1780.*

Page 141 : *En 1789 également ;* lisez : *En 1779 également.*

Page 151, au lieu de *1759,* lisez : *1659.*

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE CHARITABLE, par Camille Granier, ancien magistrat, inspecteur général des services administratifs du ministère de l'intérieur. *Paris, Guillaumin et Cie*, 1891, gr. in-8° de 450 pp.

La charité se manifeste sous des formes bien diverses, qu'elle émane de l'assistance publique ou qu'elle provienne du fait des particuliers. Nous en avons eu récemment une preuve touchante, au cours de l'épouvantable hiver que nous venons de traverser, et qui a, hélas ! causé tant de misères cruelles. Les bourses, sur un simple appel, se sont ouvertes d'elles-mêmes et chacun, suivant ses moyens, a généreusement contribué à soulager des souffrances vraiment dignes de pitié. Ce chapitre lugubre de notre histoire sociale demeurera, dans la mémoire de tous, comme l'un des souvenirs les plus poignants.

Les économistes et les philanthropes ne cessent d'étudier les moyens propres à chasser la misère ou tout au moins à en atténuer les douloureux effets, mais, si généreuses que soient leurs intentions, la grave question de l'extinction du paupérisme ne paraît, malheureusement pas, devoir être encore de si tôt résolue. Toutefois, ce qui est de nature à consoler c'est l'effort constamment tenté pour multiplier les œuvres charitables. Et quiconque voudrait écrire une histoire générale de la charité, depuis ses premières manifestations jusqu'à nos jours, trouverait dans ce grandiose mais pénible sujet la matière d'un livre bien intéressant.

La tâche, il est vrai, ne serait pas de peu d'importance, bien qu'elle se trouve cependant facilitée, simplifiée par l'ouvrage que vient de publier M. Camille Granier. L'*Essai de bibliographie charitable* qu'il nous offre aujourd'hui constitue un ensemble de de documents précieux que ne manqueront pas de consulter les historiographes futurs de la charité. Ce n'est pas, l'auteur prend soin de le dire lui-même, une bibliographie complète des ouvrages relatifs aux œuvres de bienfaisance ; M. Granier s'est borné a

dresser le catalogue d'une collection particulière mais cependant très importante, puisqu'elle ne compte pas moins de 2,181 numéros ; il n'a pas fouillé dans nos bibliothèques publiques, elles lui inspirent de l'horreur et c'est cette horreur même, nous dit M. Granier, qui l'a empêché de donner à son travail de plus vastes proportions.

Telle qu'il nous la livre, sa bibliographie est certainement fort intéressante et fort instructive ; précédée d'une copieuse introduction dans laquelle l'auteur aborde tour à tour la question sociale, la mendicité, l'hospitalisation, etc., elle est très ingénieusement classifiée ; un index alphabétique soigneusement établi simplifie considérablement les recherches. Etant donné l'ordre et la méthode qu'il a apportés dans la rédaction de son ouvrage, on ne peut que regretter l'aversion instinctive qu'éprouve M. Granier pour les bibliothèques publiques. En puisant aux sources fécondes de nos dépôts, que de pièces curieuses, introuvables nulle part ailleurs, que de livres rares il eût ajoutés à la liste déjà longue des articles cités dans la collection qu'il décrit ! que de précieuses trouvailles faites il nous eût signalées ! Car ce que nous cherchons tous, travailleurs et bibliophiles, c'est le document ignoré qui, satisfaisant notre légitime curiosité, apporte à l'édifice de nos travaux une pierre nouvelle, c'est le livre rare qui nous apparaît, après plusieurs siècles d'oubli, et force par la valeur de son texte, la beauté de sa typographie, l'attrait de ses figures, notre respectueuse admiration.

Avec les matériaux dont il dispose actuellement, M. Granier n'aurait très probablement que peu de chose à faire pour parachever son travail *volontairement incomplet* ; il est en trop bonne voie pour s'arrêter à mi-côte et il faut souhaiter que, faisant abstraction de son horreur pour les bibliothèques, il faut souhaiter, dis-je, qu'il en franchisse le seuil et les mette largement à contribution.

G. V.

La vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des parisiens du XIIe au XVIIIe siècle d'après des documents originaux ou inédits par Alfred Franklin. VARIÉTÉS GASTRONOMIQUES. *Paris, librairie Plon*, 1891, in-18 de 2 ff., III-280 pp. et 2 ff.

M. Alfred Franklin a entrepris, il y a quelques années, de nous initier à la vie privée de nos ancêtres. Au siècle dernier, Le Grand d'Aussy avait commencé une histoire des mœurs et usages des Fran-

çais ; mais son œuvre est restée inachevée. L'érudit administrateur de la Bibliothèque Mazarine, dans les huit volumes déjà publiés, a étudié les soins de la toilette, l'annonce, la réclame, la mesure du temps, l'hygiène, les repas, la cuisine et la civilité de la table. Aujourd'hui, M. Franklin qui semble prendre un intérêt tout spécial aux mœurs épulaires de nos aïeux nous fait passer de la cuisine où s'apprêtent les plats à la salle à manger où on les mange. Il nous raconte les origines de tous les ustensiles employés à table aussi bien des nappes, des serviettes, que des assiettes, des cuillères et des couteaux ; il nous apprend, et toujours en s'appuyant sur des documents originaux, à quelle heure on prenait ses repas, au XIIe siècle et depuis cette époque jusqu'à nos jours. Les jeûnes et abstinences font le sujet d'un chapitre spécial de même que les cure-dents. Enfin, après nous avoir montré Louis XIV à table, l'auteur des *Variétés gastronomiques* fait suivre son intéressant ouvrage de quelques extraits d'un maître livre, le *Ménagier de Paris*, de la *Maison réglée* et du *Maistre d'hostel*.

La collection que publie M. Franklin est très instructive et, en même temps, d'une lecture très agréable.

G. V.

ŒUVRES COMPLÈTES de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthôme. Publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits... avec une introduction et des notes par M. Prosper Mérimée, de l'Académie françoise et M. Louis Lacour, archiviste-paléographe. Tome X. *Paris. librairie Plon,* 1890, in-12 de 1 f. et 376 pp. (6 fr.)

Les éditeurs de la Bibliothèque elzévirienne vont enfin terminer les ouvrages laissés inachevés par les anciens propriétaires de cette collection. Ainsi peu à peu seront comblées les lacunes dont s'inquiétaient les premiers souscripteurs. Il s'agit aujourd'hui des *Œuvres complètes* de Branthôme, dont nous recevons le dixième volume, le premier des *Dames*, sans qualificatif. Lorsqu'au dix-septième siècle on imprima pour la première fois les écrits de Branthôme, ce fut sous des titres appropriés à la mode du moment. Pour briller à la cour ou à la ville ne fallait-il pas avoir réputation

de « galant » ou « d'illustre » ? Le naïf écrivain dut faire son entrée dans les ruelles à la tête d' « honnestes » personnes déguisées en précieuses : les unes en dames *illustres*, les autres en dames *galantes*. Prosper Mérimée rejeta ces enjolivements. Il faisait observer que les manuscrits ne contenaient rien sous ces dénominations prétentieuses. Comme précédemment, le texte est accompagné de commentaires inédits de ce célèbre académicien, reconnaissables à bien des boutades érudites qui donnent une saveur particulière aux indiscrétions de l'auteur.

Ajoutons que les volumes sont d'un format commode et que les textes sont soigneusement revus L'exactitude, tel est le principe de la *Bibliothèque elzévirienne* et c'est ce qui lui a valu la sympathie des bibliophiles.

G. V.

DIDEROT. Le Neveu de Rameau, satyre publiée pour la première fois sur le manuscrit original autographe avec une introduction et des notes par Georges Monval, accompagnée d'une Notice sur les premières éditions de l'ouvrage et de la vie de Jean-François Rameau par Er. Thoinan. *Paris, librairie Plon,* 1891, in-12 de XXXII-232 pp. et 2 ff. (6 fr.)

Nous n'avions eu jusqu'à ce jour que des textes tronqués et défigurés du *Neveu de Rameau,* le chef-d'œuvre de Diderot.

Le manuscrit original n'existait pas ; il était perdu ; nul ne l'avait jamais vu, nul ne l'avait découvert, et toutes les éditions données, même la première, l'avaient été sur des copies plus ou moins incorrectes ou plutôt, — ce qui est pire, — plus ou moins corrigées.

Mais les chercheurs ont parfois sur les quais, dans les boîtes des bouquinistes, d'inestimables bonnes fortunes, et c'est ainsi que M. Monval, l'érudit archiviste de la Comédie française, a récemment, comme il le raconte dans son introduction, mis la main sur l'introuvable manuscrit original et autographe.

Cette satire est donc publiée aujourd'hui, pour la première fois telle qu'elle a été écrite, par la librairie Plon. Deux *fac-simile* du manuscrit de Diderot accompagnent le *Neveu de Rameau,* que tous les lettrés et les curieux voudront goûter dans son texte pur et intégral.

G. V.

Etudes et récits sur Alfred de Musset, par la Vicomtesse de Janzé. Avec fac-simile de deux dessins d'Alfred de Musset. *Paris, librairie Plon,* 1891, in-18 de 3 ff. et 280 pp.

Le plus aimé de nos trois grands poètes : Hugo, Lamartine et Musset, est à coup sûr le dernier. Il est resté l'écrivain favori des femmes et des jeunes hommes, car sa poésie a conservé toute sa fraîcheur juvénile. Derrière le poète, que sa sincérité, son émotion poignante, son charme irrésistible mettent au premier rang dans la liitérature française, il y a l'homme, qui inspire aussi une vive curiosité et une profonde sympathie. On sait en effet qu'Alfred de Musse aima beaucoup, fut souvent aimé, qu'il prodigua follement sa vie avec une insouciance peu commune, et qu'il souffrit cruellement. On le chérit, on le plaint ; on est invinciblement attiré par ce merveilleux génie et cette existence aventureuse. L'ouvrage exact et charmant, plein de traits, d'anecdotes, de piquants tableaux, de curieuses révélations, de détails inédits, que madame de Janzé fait paraître à la librairie Plon, éclaire d'un jour nouveau la vie intime et l'œuvre de Musset. C'est une biographie très bien documentée, très finement écrite, que voudront lire tous les admirateurs du poète et de l'amour.

Deux *fac-simile* de dessins d'Alfred de Musset accompagnent l'ouvrage. G. V.

Avant de terminer cet article bibliographique, je tiens à signaler une petite plaquette que nous envoie M. le Mis de Granges de Surgères et dans laquelle mon collègue de la Société des Bibliophiles contemporains émet sur la *Possession du livre* des idées excessivement sages. Ces idées, nettement formulées à la conférence qui s'est tenue, l'été dernier, à Anvers ont été adoptées à l'unanimité par les membres de cette assemblée. L'auteur considère que les bibliophiles, n'étant que *détenteurs passagers* des livres qu'ils possèdent ont le *devoir* d'en assurer la bonne conservation et, pour ce faire, il les engage à s'interdire d'une manière absolue l'usage de timbres à encre grasse, en relief ou à l'emporte-pièce qui laissent sur le papier où on les appose des taches indélébiles. *L'ex-libris,* les fers poussés sur plats extérieurs ne détériorent pas le volume et suffisent amplement a en garantir la possession.

Je veux également mentionner dix petits *Contes alsaciens* de M. Ristelhuber, l'un de nos traditionnistes les plus distingués.

Publiés dans un des derniers numéros de la *Tradition*, M. Ristelhuber a fait faire un tirage à part de ces contes qui ne manqueront pas d'être lus par tous ceux que passionne la recherche de nos anciens usages comme de nos vieilles légendes.

G. V.

THÉOPHILE FOISSET (1800-1873) par Henry BOISSARD, ancien procureur général à la Cour de Dijon. Paris, Plon, 1891 ; in-18 de 321 pag. Prix : 3 fr. 50.

Le nom de M. Foisset est peu connu et cependant cet homme de bien a tenu une place importante parmi les catholiques militants de France au XIXe siècle. Ami, conseil, inspirateur de ceux qui ont joué les premiers rôles dans cette brillante armée, il a amené les uns à la vérité, il y a retenu les autres, en les mettant en garde contre de dangereux entraînements. C'est cette efficacité d'une vie volontairement obscure que M. Boissard met en relief, en laissant le plus possible la parole à M. Foisset et à ses illustres amis, pour que leurs portraits soient, en quelque sorte, tracés de leurs mains.

Comme le disait, il y a peu de temps dans *le Correspondant*, M. Thureau-Dangin, M. Boissard était bien l'écrivain indiqué pour mettre en lumière la vie de cet ami de sa famille. M. Boissard était naguère l'un des membres les plus distingués et les plus estimés de notre magistrature ; arrivé jeune encore à des postes considérables, son talent et son caractère devaient le porter aux plus hautes situations ; mais ils le désignaient aussi aux coups des épurateurs. Rejeté brusquement dans la vie privée, il s'est donné tout entier au service des idées qui lui sont devenues d'autant plus chères et sacrées qu'il a souffert pour elles. Par plus d'un côté, il se trouvait attiré vers M. Foisset : Bourguignon comme lui, il était encore plus son compatriote dans l'ordre des idées ; il avait ses convictions, ses affections, ses qualités : chez tous deux même mélange d'ardeur et de sagesse, même droiture désintéressée, même façon de comprendre et de remplir les devoirs publics et privés. Faut-il s'en étonner ? En dépit du voile modeste dont l'auteur couvre tout ce qui le regarde personnellement, ne devine-t-on pas qu'il est un peu le fils spirituel de celui dont il raconte la vie ? Suis-je indiscret en supposant que M. Henri Boissard touche de très près à cet adolescent dont il est parlé plusieurs fois à mots couverts dans les derniers chapitres du livre, à cet étudiant dont M. Foisset, vieillard, dirigeait avec une

sollicitude paternelle l'éducation philosophique et religieuse, à ce jeune magistrat qu'il assistait de ses conseils et au père duquel il écrivait avec une émotion charmante : « Oui, j'ai pour H... des *montées* de tendresse. Plutarque dit de l'un de ses héros : la Grèce l'aima comme le dernier homme de vertu qu'elle eût porté dans sa vieillesse. Il y a quelque chose de cela dans mon affection pour votre fils. H... est seul, tout seul, notre représentant, et, s'il plaît à Dieu, notre continuateur dans la vie publique. A ce titre, je l'aime comme un fils. » On peut donc croire que M. Boissard a rempli une sorte de devoir filial en écrivant son livre. De là ce qu'on y sent de vrai, de profond, d'ému, de vraiment pieux.

En racontant la vie de M. Foisset, l'auteur résume à grands traits l'histoire des efforts par lesquels, à travers des épreuves incessantes, l'Église catholique s'est relevée en France de l'abandon où la laissaient, il y a soixante ans, les classes élevées de la nation, jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui. Les chapitres intitulés : *Campagne pour la liberté de l'enseignement; Révolution de 1848; le deux-décembre; le Correspondant; la question romaine; le Syllabus; la vie du P. Lacordaire; le concile du Vatican*, sont d'un puissant intérêt et résument admirablement l'histoire du parti catholique durant ce demi-siècle. Il n'est peut-être pas inutile de montrer aux jeunes gens de notre temps comment, sans avoir jamais consenti à sortir de sa province, en se confinant à dessein dans une petite fortune et dans une condition modeste, pour mettre toute l'indépendance et toute l'intensité de son travail au service de l'Église, M. Foisset a su prendre une part considérable à cette œuvre de relèvement. Ils comprendront ainsi qu'on peut faire en ce monde beaucoup de bien en faisant peu de bruit ; que, pour cela, il n'est pas besoin de génie, mais seulement de la volonté constante et ferme d'employer pour Dieu toutes les facultés qu'il nous a données, sans autre ambition que de bien faire.

Le P. Lacordaire, vers la fin de sa vie, jetant un regard sur le passé a pu dire, avec un juste orgueil, de celui qui avait été l'ami de sa jeunesse et qui devait être le gardien de sa mémoire : « M. Foisset est, en ce siècle, du petit nombre d'hommes qui ont honoré leurs services par la constante rectitude de leur dévouement. Étranger à toutes les apostasies de conviction dont on nous a faits les témoins, il a respecté dans sa personne la vérité dont il était l'organe et la vérité le rencontre aujourd'hui au même poste qu'il occupait y a trente ans, poste connu de ceux qui aiment la mesure dans la force, la charité dans la verve, la lumière dans le style et une érudition sûre dans une pensée qui s'appartient. J'ai tant pleuré de chutes qu'il me fait plaisir de m'arrêter devant ce chrétien qui est demeuré debout. »

M. Foisset était digne de l'éloge adressé à Ozanam : « Nul chrétien, en France et de notre temps, n'aima davantage l'Église, ne sentit mieux ses besoins, ne pleura plus amèrement les fautes de ceux qui la servaient, n'eut enfin dans une existence laïque, un plus véritable et plus profond apostolat. »

On comprend qu'un tel sujet, une pareille vie, un tel caractère, aient tenté une pareille plume.

P.-L. D'ARC.

Cabinet d'un curieux. Description de quelques livres rares. Se donne chez l'auteur à Paris, 1890, gr. in-8° de 134 p.

Se donne chez l'auteur. Notons tout d'abord cette gracieuse formule si digne d'un homme dont la générosité est proverbiale et qui s'est toujours si noblement servi de sa grande fortune. Cela console de la sécheresse et de l'égoïsme de prétendus bibliophiles pour qui n'existe pas le doux mot de confraternité. M. le baron Double, l'heureux possesseur d'un des plus précieux cabinets que l'on connaisse, se montre fidèle aux traditions des grands amateurs d'autrefois. Ses joyaux appartiennent à ses amis autant qu'à lui-même, et dans le cercle immense de ses amis, il fait entrer tous ceux qui, comme lui, ont la passion des « beaux vieux livres. » Cette passion qu'il dépeint admirablement dès la première page de son recueil, il l'éprouva tout enfant, de même qu'il l'éprouvera encore dans son extrême vieillesse, car, si nos vœux sont exaucés, sa vie sera aussi longue que paisible, et le modèle des bibliophiles deviendra leur vénéré doyen. On lira avec un vif intérêt le récit de ses premières impressions devant la magnifique collection formée par son père « très érudit et très connaisseur, » et qui l'initia « au culte des belles choses et des vieux souvenirs. » C'est une sorte de rapide autobiographie où nous retrouvons l'éloquente traduction de nos propres émotions, particulièrement en des phrases comme celle-ci sur les reliures du XVIe siècle qui « rayonnaient devant moi comme des astres, » ou comme celle-ci sur des livres qui « avaient des murmures compris de moi seul. »

Avant de décrire une à une les richesses du *Cabinet d'un curieux*, M. Double énumère les principales de ces richesses, saluant au passage d'un mot heureux le *Speculum*, « ancêtre des incunables, » le *Kalandrier et Compost*, « ancêtre des almanachs dont nous sommes inondés quand viennent les pluies d'automne, » les romans

de chevalerie (1), les livres qui proviennent de la bibliothèque de Louis XIV au palais de Fontainebleau. Parmi ces derniers, on distingue surtout un livre qui inspire à M. Double (p. 5) un trop charmant éloge pour que je ne m'empresse pas de le reproduire : « Je m'arrête avec délices sur un petit Henri IV que j'ose déclarer un diamant. Il est en maroquin rouge, tout semé de dauphins et de fleurs de lys. Au milieu, les armes de France et de Navarre ; aux angles, des H couronnés, enlacés de lauriers. C'est un bijou de reliure ancienne. Le Béarnais, plus spirituel à lui tout seul que tous les livres réunis, avait une bibliothèque fort restreinte (2), et dans ce petit volume, la rareté et la gloire du souvenir s'unissent pour faire la joie du collectionneur (3). » J'emprunte encore à ces pages préliminaires une définition du bonheur que la plupart d'entre nous ne manqueront pas de s'approprier (p. 6) : « On a souvent demandé quelle idée chacun de nous se fait du bonheur. Pour moi, le bonheur est dans cette cité des livres où je m'enferme sous la lueur égale et claire de la lampe, oublieux de la foule qui s'agite, des vanités qui s'affolent, des plaisirs qui se lassent. Dans la calme retraite et la paix souriante, le flot des heures s'écoule doucement, mes amis silencieux me disent leurs secrets. »

Quel plaisir de suivre M. Double dans son voyage autour de sa bibliothèque ! Ses descriptions sont si colorées, ses analyses si pénétrantes, ses appréciations si remarquables ! Sans doute, le guide est enflammé d'enthousiasme, et c'est avec une complaisance et une

(1) M. Double dit très agréablement (p. 4) au sujet d'un de ces romans : « En regardant la Mélusine, comtesse de Poitou, je ne plains pas trop son maître, le seigneur de Lusignan. Mélusine était une sirène dont on voyait la queue de poisson. Les charmeuses d'aujourd'hui en ont souvent une de serpent et on ne la voit pas ! » L'auteur a fait reproduire, d'après une presque introuvable édition du poème de *Mélusine* (1517), un bois représentant avec une naïveté toute primitive le sire de Lusignan observant par le trou d'une serrure la fée au moment où elle se baigne et se change en sirène.

(2) Encore est-il permis de croire qu'il n'en avait pas tout lu ! Je n'hésiterais pas à soutenir, par exemple, qu'il n'avait pas feuilleté le *Lactance* que M. Double vient de décrire avec tant de feu. Si l'on m'objectait que le prince, qui avait lu les *Vies* de Plutarque, pouvait bien avoir lu les sept livres des *Institutions divines*, je rappellerais que la lettre où Henri IV vante tant l'écrivain de Chéronée est de fabrication toute moderne et l'œuvre d'un ingénieux mystificateur.

(3) Auprès du *Lactance* du mari, M. Double mentionne le *Lucrèce* de l'épouse, disant avec une malicieuse finesse : « A côté de lui, (Henri IV) on peut placer, plus près qu'il ne la voulut jamais avoir, la Marguerite de France. » Le *jamais* de M. Double n'est-il pas un peu trop absolu ?

fierté en quelque sorte paternelles qu'il nous présente les divers chefs-d'œuvre de son incomparable cabinet. Mais n'aime-t-on pas mieux cette passion débordante que la froide méthode des rédacteurs de catalogues officiels, surtout si l'on considère qu'au milieu de tant de poésie, la vérité ne perd rien de son éclat, et que partout la pureté du goût de l'artiste s'unit à la consciencieuse exactitude de l'érudit ?

Nous ne pouvons que mentionner rapidement l'inappréciable manuscrit des *Chroniques de France* sur vélin, du xve siècle, aux armes de Louis XII et d'Anne de Bretagne, orné de trente-deux miniatures, l'*Image de Vertu* de Pierre Doré (Paris, 1540) (1), décorée par la duchesse de Guise (Antoinette de Bourbon) d'une reliure digne d'être offerte à François Ier, un *Claudien* aux armes de ce même prince, imprimé par Alde en 1523 et revêtu d'une reliure du luxe le plus délicat, où resplendit la Salamandre, un *Ovide* aux armes de Henri VIII donné au Barbe-Bleue de l'Angleterre par François Ier, le *Diodore Sicilien*, aux armes du Dauphin, futur Henri II (2), le *Plaute* d'Antoine Gryphe (Lyon, 1549) aux armes et emblèmes du roi Henri II et de Diane de Poitiers (lys, arcs et croissants), les *Ordonnances royaulx* (Paris, 1539, Galliot du Pré), aux armes de François II et de Marie Stuart, plusieurs volumes aux armes de Henri III, un volume aux armes du cardinal de Bourbon, le Charles X de la Ligue (3), un volume aux armes et aux chiffres de Charles de Valois, comte d'Auvergne, duc d'Angoulême, les *Dialogues et Devis des damoiselles pour les rendre vertueuses* (1583) (4), aux chiffres couronnés de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, un *Sidoine Apollinaire* (1609), aux armes de cette princesse, avec la

(1) D'après une note d'un maître dont la mémoire doit nous rester toujours chère, Paul Lacroix, c'est ici une première édition inconnue des bibliographes. Brunet n'a cité que la troisième édition, celle dont, moins heureux que le baron Double, dut se contenter le duc de la Vallière.

(2) Comme Antoine Macault, traducteur de l'ouvrage, commulait les fonctions de notaire, secrétaire et valet de chambre ordinaire de François Ier, M. Double l'appelle gaiment « ce notaire à tout faire. »

(3) Selon l'*Armorial du Bibliophile*, tous les livres du cardinal étaient reliés en maroquin rouge. M. Double s'élève contre cette généralisation imprudente : « Presque tous ceux que nous avons vus, » déclare-t-il, « sont, comme celui-ci, reliés en maroquin vert. » Observons que ce qui n'est pas vrai pour les livres du cardinal est presque complètement vrai pour ceux de Peiresc.

(4) Prière de ne pas se fier à cette épithète. M. Double rappelle (p. 26) que « c'est un ouvrage d'une rare indécence, un peu atténuée, ici, dans la traduction » de François d'Amboise, ajoutant qu'il est curieux de rencontrer un tel recueil « avec les chiffres du chaste Louis XIII ».

cordelière de veuve, les *Éloges historiques des empereurs, des rois*, etc., par A. Godeau (1661), exemplaire de dédicace aux armes de Louis XIV et de Marie-Thérèse (1), et (je suis obligé d'abréger l'éblouissante énumération) cinq ouvrages aux armes de l'adorable Marie-Antoinette; puis vient la description d'une merveilleuse série d'exemplaires de Grolier, de Canévarius, médecin du pape Urbain VII, de Louis Du Lys, descendant d'un frère de Jeanne d'Arc, du marquis de Coligny, de Jacques-Auguste de Thou, du cardinal de Monti, du cardinal Bellarmin, du cardinal de Médicis, du cardinal de Richelieu (reliure de Le Gascon), du cardinal Mazarin (reliure de Duseuil), de Mathieu Molé (reliure de Le Gascon), d'Habert de Montmaur (reliure du même magicien), du chancelier Boucherat, du président de Harlay, de la marquise de Montespan, de la marquise de Maintenon, du duc et de la duchesse de Montausier, de Nicolas Foucquet (2), de Colbert, de Louvois, du marquis de Seignelay, du maréchal de Villeroy, de Longepierre, du comte d'Hoym, de la comtesse de Verrue, de la marquise de Pompadour, de la comtesse Du Barry (3), du duc de Choiseul, du chancelier Hue de Miroménil, du cardinal de Rohan, de M. de Sartine, de la maréchale-duchesse de Montmorency-Luxembourg (Madeleine-Angélique de Villeroy), de la duchesse de Boufflers (Marie-Anne de Montmorency), de Mgr Double, évêque de Tarbes (l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduction de l'abbé Valart, impression de Barbou, reliure de Derome).

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur signale, outre le *Speculum*, qui est le plus précieux des joyaux de son écrin, et le

(1) M. Double cite quelques extraits de l'épître dédicatoire où de sages conseils accompagnent des éloges discrets, et il constate que l'évêque de Vence est à peu près le seul écrivain de l'époque qui, dans une dédicace au roi, ne donne pas le spectacle d'une « phénoménale platitude. » L'humiliante posture des flatteurs de Louis XIV me déplaît fort, mais n'avons-nous pas vu, de nos jours, des écrivains se prosterner devant des personnages qui n'avaient rien du prestige du grand roi ? Aplatissement pour aplatissement, l'un est autrement excusable que l'autre.

(2) Rappelons que dans la *livraison de Janvier* 1891 des *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires* (p. 54-81) a paru un savant et charmant article du R. P. Henri Chérot sur le *surintendant Foucquet ami des livres*, article qui complète les deux remarquables volumes consacrés au ministre de Louis XIV par M. Jules Lair (Plon, 1890).

(3) Il s'agit là d'un ouvrage du P. Malebranche. M. Double ne se refuse pas la satisfaction de signaler la piquante antithèse que forment ces deux noms : Malebranche et la Du Barry.

Compost et Kalendrier des bergiers, qui n'est guère moins rare et moins curieux, la *Fontaine de toutes sciences du philosophe Sydrach* (avec extraits de cette singulière encyclopédie), la *Danse des aveugles*, la *Grande nef des folz du monde*, la *Maniere d'enter et planter en jardins* (exemplaire unique), les *Loups ravissants* (livre aussi rare qu'il est hardi et amusant), *Ces presentes heures* de l'an 1500, édition non décrite, diverses autres *Heures*, notamment celles de Simon Vostre (1512), le *Quadragésimal spirituel* (1), le *Livre de Mathéolus*, exemplaire qui a eu l'honneur d'appartenir à cinq bibliophiles célèbres : Charles Nodier, Clinchamp, Solar, Yemeniz et le baron Double, un grand nombre d'autres livres de haute valeur dont un (*Grans chroniques de France*, 1514), a appartenu à Peiresc, dont un autre est une édition non citée des *Anciennes et modernes genealogies des Roys de France* (1529), dont plusieurs ont été inconnus à Brunet (2).

Si j'ajoute qu'à toutes les exquises qualités littéraires du recueil sont jointes toutes les autres qualités d'un autre ordre qui peuvent le mieux nous séduire (belle impression, beau papier, belles gravures) (3), on voit que rien ne manque à un volume destiné à devenir, un jour, aussi précieux que bon nombre de ceux qui forment le *cabinet d'un curieux*, ce cabinet dont je dirais, si je ne craignais de scandaliser les théologiens, que c'est vraiment un *coin du paradis*.

T. DE L.

(1) Exemplaire de J.-C. Brunet, relié par Bauzonnet. « Un des plus curieux livres mystiques, mélange bizarre de cuisine et de dévotion. Au moyen de rapprochements étranges, l'auteur attache un sens mystique à tous les mets qu'on mangeait alors en Carême ». M. Double donne la liste de ces mets qui n'ont rien d'affriolant et où les *fèves frites* brillent à côté des *pois passés*, comme les *pruneaux* à côté des *échaudés*. La notice sur le *quadragésimal* est écrite avec une bonne humeur qui dériderait le lecteur le plus morose. Voir quelques autres éclairs de cette gaieté qu'aimaient tant nos pères et qui est si bien appelée la gaieté gauloise dans la notice sur le Rebours de Mathéolus, à propos du mal qu'on a dit des femmes (n° 99-100), et, plus haut, dans la notice sur l'*art d'embellir le visage*, par Mlle Cochois, à propos de la recette du fard donnée en 1745 (p. 72-73).

(2) Par exemple, *Olivier de Castille* (1505), *Paris et Vienne* (1502), *Mélusine* (1517), *Florent et Lyon* (vers 1532), *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*.

(3) On n'en compte pas moins d'une vingtaine qui reproduisent en perfection soit les splendides reliures, soit les *images* des vieux bouquins.

RABELAIS VOYAGEUR

Malgré l'universelle popularité dont jouissent les œuvres de François Rabelais, il n'est peut-être pas d'auteur, de sa célébrité, dont la vie nous soit relativement si peu connue, puisque la date de sa naissance elle-même est encore indécise. Ce n'est pas cependant que l'on n'ait consacré nombre d'études à cet illustre personnage, mais jusqu'à présent on avait dû se contenter de renseignements plus ou moins vagues, pour la plupart accueillis sans contrôle, et les documents précis relatifs au rôle considérable qu'il a joué dans son temps étaient demeurés enfouis dans les archives sans que les érudits aient pu parvenir à les exhumer.

Plus heureux que ses devanciers, M. Arthur Heulhard, après dix années de consciencieuses recherches, vient de faire d'importantes découvertes qui serviront à reconstituer la vie, en partie tout au moins, de l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*. Déjà, il y a quelques années, il nous avait présenté Rabelais *légiste* et Rabelais *chirurgien;* aujourd'hui, dans l'excellent travail qu'il publie (1), M. Arthur Heulhard nous montre Rabelais *voyageur*. Car si l'on a cru longtemps que l'ami des du Bellay n'avait fait qu'un seul voyage en Italie, on a la certitude maintenant que Rabelais ne la visita pas moins de quatre fois.

Ce que fut Rabelais en France, M. Heulhard ne s'en occupe ici qu'accidentellement ; la vie de maître François, dans son pays natal, fera, nous dit l'auteur, l'objet d'un autre volume qui paraîtra s'il vient à point, ce dont nous ne saurions douter et ce que même nous souhaitons vivement ; car M. Heulhard appartient à la bonne école, à cette école de travailleurs qui, profondément amoureux de leur sujet, puisent directement aux sources et ne s'attardent pas aux renseignements de seconde main dont le seul résultat est de conduire fatalement à perpétuer de déplorables erreurs.

Nous venons de dire que Rabelais n'avait pas été moins de quatre fois en Italie. M. Heulhard, grâce aux trouvailles qu'il a eu la bonne fortune de faire en compulsant les archives de plusieurs villes de France et d'Italie, en fouillant, en vrai chercheur qu'il est, dans des documents de toutes sortes tels que papiers d'État, correspondances

(1) Arthur Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz.* Ouvrage orné d'un portrait à l'eau-forte de Rabelais, de deux restitutions en couleur de l'Abbaye de Thélème, de neuf planches hors texte et de soixante-quinze gravures dans le texte, autographes, etc. *Paris, librairie de l'Art, L. Allison et Cie, 29, cité d'Antin;* 1891, gr. in-8 de 1 feuillet, X-404 pages et 2 feuillets. (40 fr.)

diplomatiques, poésies, estampes, M. Heulhard, disons-nous, a pu suivre le maître écrivain, pour ainsi dire pas à pas, dans chacun de ses voyages. Il nous faudrait assurément plus de place que celle dont nous disposons ici pour analyser, de façon complète, le livre si intéressant qui éclaire d'un jour tout nouveau la grande figure de Rabelais. Aussi bien, devrons-nous faire un choix parmi ces documents, qui sont cependant tous d'un réel intérêt ; et laissant de côté les deux premiers voyages que fit à Rome l'auteur de *Pantagruel*, à la suite de Jean du Bellay, évêque de Paris, ne nous occuperons-nous que du troisième, le voyage en Piémont (1539-1540-1541-1542). Ce fut, du reste, le plus long comme durée et le plus important.

François Ier a conquis la Savoie et pris racine en Piémont, dont Guillaume du Bellay, seigneur de Langey et frère de Jean, vient d'être nommé gouverneur, après la trêve conclue le 28 novembre 1537, avec les Impériaux. Langey, diplomate habile et stratégiste hors ligne, estime qu'il faut armer Turin, point de mire des troupes de Charles-Quint. S'il est nécessaire d'élever des fortifications pour parer à quelque surprise de l'ennemi, il faut aussi installer un Parlement chargé d'appliquer la loi française.

Pour cette œuvre considérable de civilisation, Langey devait s'entourer de toutes les lumières de l'expérience et de la raison : à la tête du Parlement, il fit placer un Angevin, François Errault, seigneur de Chemant, conseiller au Parlement de Paris, et comme il fallait un homme de confiance avec qui délibérer et décider : suivant l'exemple de son frère le cardinal, il choisit Rabelais pour médecin et secrétaire.

Rabelais, mandé par Guillaume du Bellay, arrive à Turin, et son rôle de médecin n'est pas une sinécure ; car, dès juillet 1538, le gouverneur du Piémont, « attaqué par la maladie, ne connut plus de répit ». Néanmoins, Langey, dont l'autorité grandissait toujours, ne songeait qu'à mettre le Piémont en état de défense.

La fortification pouvait défier une brusque attaque. La présence de Rabelais auprès de lui est très significative. C'est le mathématicien, le géomètre, l'ingénieur consultant.

Même en l'absence d'autres preuves, quel moyen de n'être pas frappé par le grand étalage de termes spéciaux dont Rabelais use quand il s'agit de défense militaire? Le prologue du *Troisième Livre* m'avait singulièrement saisi à ce point de vue, écrit M. Heulhard, et, dans l'éclat guerrier qu'il respire, j'avais deviné la traduction d'impressions personnellement ressenties.

Rabelais s'acquitta, en conscience, de ses fonctions de secrétaire d'État, accompagnant partout son maître et l'aidant de ses conseils.

En 1541, au commencement de janvier, nous trouvons Rabelais à Chambéry, et sa présence dans cette ville s'explique, dit M. Heulhard, par les intérêts privés qu'y avait son maître. Le secrétaire de Langey ne fit d'ailleurs qu'une assez courte absence de Turin. Guillaume du Bellay, ayant obtenu un congé, vient en France à la fin de novembre 1541 et y séjourne jusqu'en mai 1542, et, comme l'on n'a pas de nouvelles de Rabelais avant le retour de son maître, il est probable qu'ils partirent et revinrent ensemble; il y a également lieu de croire que Rabelais se produisit souvent à la cour dans l'entourage de Langey. Ici se place une particularité bien curieuse qui avait échappé aux biographes et aux éditeurs de Rabelais. Claude Chappuis, « libraire et varlet de chambre ordinaire » du Roi, fait imprimer, en 1543, un *Discours de la Court* en vers, dans lequel il passe en revue tous les personnages qui approchent François Ier. Dans le passage concernant les *Maistres des Requestes,* cité en entier par M. Heulhard, voici deux vers relatifs au secrétaire de Langey, excessivement importants :

Et Rabelais a nul qu'a soy semblable
Par son scavoir partout recommandable.

En mai 1542, Langey revient à Turin; la goutte dont il était atteint le tenaille avec violence, et vers le mois de janvier 1543, il se met en route dans une litière pour rentrer en France; mais à Saint-Symphorien, près de Roanne, la maladie a empiré, et le 10 janvier il rend sa belle âme à Dieu. Ce fut à Rabelais, aidé d'un autre médecin, Gabriel Taphenon, qu'incomba la tâche délicate d'embaumer le corps de Langey et de le ramener au Mans, où furent célébrées les obsèques, dans l'église abbatiale de Saint-Vincent.

De ses voyages en Italie, il n'en est pas qui ait laissé d'empreintes plus profondes chez Rabelais. Il avait eu cette satisfaction incomparable de trouver en Langey un homme qui avait su se servir de son génie universel.

Voilà Rabelais de retour en France; il va s'occuper désormais du *Tiers Livre,* qui lui vaudra les attaques violentes des Sorbonistes et le forcera à s'exiler momentanément à Metz; puis il retournera pour la quatrième fois en Italie.

Nous ne pouvons le suivre dans ce quatrième voyage, dont le récit intéressant nous entraînerait trop loin, mais avant de terminer ces lignes, qu'il nous soit permis de dire à M. Arthur Heulhard qu'en publiant cette étude si documentée, il s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des admirateurs de Rabelais.

GEORGES VICAIRE.

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE

LIVRES ET PIÈCES RARES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE TECHENER

---

14. — Dialogus quo multa exponuntur quæ Lutheranis et Hugonotis Gallis acciderunt. Nonnulla item scitu digna et salutaria consilia adjecta sunt. *Oragniæ, Adamus de Monte,* 1573, in-8 de 4 ff. prél. 170 pp. et 2 ff. de table, mar. r., dos orné, dent. de fleurs sur les plats, tr. dor. *(Rel. anc.)* Exemplaire réglé. 120 fr.

Ce dialogue, écrit quelques mois après la Saint-Barthélemy, suit pas à pas, avec une remarquable exactitude, l'histoire du protestantisme en France, depuis les premières persécutions sous François Ier jusqu'à la nuit du 24 août 1572. Les interlocuteurs sont *Alethia*, la vérité, qui s'est réfugiée en Hongrie, dans l'empire turc ; *Philalethes* qui, accompagné d'*Historiographus* et de *Politicus*, a quitté la France après le massacre des Huguenots ; *Ecclesia* et le prophète Daniel. *Historiographus* et *Politicus* racontent, sans se départir d'une modération relative, rare dans les écrits de cette époque, toutes les phases des luttes religieuses et le sanglant épilogue. Ils affirment à plusieurs reprises que Charles IX déclara, en plein Parlement, que tout ce qui s'était passé lors de la Saint-Barthélemy avait été fait par son ordre : « *Ibi sedens frequenti Senatu, collectis curiæ omnibus classibus, palam professus est quidquid his diebus gestum fuerat, non solum se assentiente sed etiam autore et jubente gestum fuisse.* » Et plus loin : « *Palatium adiit, ibi pro tribunali confirmavit hæc omnia gesta fuisse proprio et spontaneo suo motu.* »

A la fin, sur la prière d'*Ecclesia,* Daniel apparaît et trace aux églises réformées un plan de constitution en quarante articles, plan où domine très nettement le système de fédération républicaine.

Cette édition latine, imprimée à Orange, est la première de ce très curieux dialogue ; il en parut, cette même année 1573, une

traduction française : *Dialogue des choses advenues aux Luthériens et Huguenots de France,* Basle. En 1574, l'édition latine reparut à Édimbourg, augmentée d'une seconde partie : *Dialogi ab Eusebio Philadelpho, cosmopolita, in Gallorum et cœterarum nationum gratiam compositi,....* La traduction française de cette édition fut publiée presque aussitôt sous le titre de *Le Réveille-Matin des Français et de leurs voisins,* Édimbourg, 1574, qui n'a rien de commun avec *Le Vray Resveille-matin des Calvinistes et Publicains françois,* de Sorbin. On a voulu attribuer le *Dialogus* à Théodore de Bèze ; il est plus vraisemblablement de Nicolas Barnaud.

15. — De origine, causis, typo et ceremoniis illius ritus qui vulgo in Scholis *Depositio* appellatur, oratio M. Johannis Dinckelii. Additum est Iudicium Reverendi Patris. D. Doctoris Martini Lutheri, de hoc ritu, typusque ejusdem ritus, Heroico Carmine descriptus, Authore Friderico Widebrando. — A la fin : *Erphordiœ excudebat Esaias Mechlerus,* M.D.LXXVIII ; pet. in-8 de 24 ff. non chiff., fig. s. bois, maroq. vert, fil., tr. dor. (*Capé*). 95 fr.

La *Depositio Scholastica,* en usage dans les académies allemandes du XVIe siècle, était quelque chose d'analogue aux épreuves de la franc-maçonnerie ou aux *brimades* de nos écoles. Le nouveau ou *beanus* était soumis par les vétérans à ces épreuves qui avaient pour but de lui faire déposer (d'où le mot *Depositio*) ses défauts, ses travers et surtout sa présomptueuse confiance en lui-même. En 1540, des étudiants célébrant ce rite scolaire furent reçus par Martin Luther, qui approuva fort cet usage, comme très propre à préparer la jeunesse aux luttes de l'avenir : « *His itaque,* dit-il en s'adressant à l'un d'eux, *ab ineunte œtate assuesce, ut œquiore animo ad maiora adhibitus, curas et remoras ferre queas.* »

Les principaux instruments de *torture* sont énumérés dans ces vers :

Serra, dolabra, bidens, dens, claua, novacula, pecten,
Cum terebra tornus, cum lima malleus, incus,
Rastraq; cum rostris, cum forca et forcipe forpex.

Les initiés étaient coiffés d'un bonnet à cornes, symbole des vices diaboliques, qu'ils déposaient après la cérémonie. Selon Dinckelius,

ce rite remontait à une assez haute antiquité ; il était usité dans les écoles d'Orient ; saint Grégoire de Nazianze en fait mention et dit que saint Basile seul fut exempté de ce noviciat, sa science lui donnant le droit d'être considéré comme vétéran.

Plusieurs curieux bois représentent les diverses phases des épreuves.

16. — MARCHAIS (Ant.). L'Estat present de la France ; assavoir celuy de la présente année 1653, avec plusieurs recherches curieuses et tres utiles pour l'intelligence de l'histoire de France, par Ant. Marchais. *Jouxte la copie, imprimée à Blois,* 1653 ; in-12, mar. vert, fil., tr. dor. *(Rel. anc.)* 90 fr.

Très curieux ouvrage, important pour l'histoire intérieure de la France au XVIIe siècle. Il est divisé en trois livres ; dans le premier l'auteur passe successivement en revue la maison royale, les maisons princières, les ducs et pairs (il donne la liste des pairies), les principaux officiers de la couronne, les officiers d'ordre inférieur, tels que le grand-queux, le grand-fauconnier, le grand-louvetier, le grand-voyer, etc. ; le tout avec des détails très précis sur les attributions de chacun.

Le second livre est divisé en sept chapitres. Ch. I : de la maison du Roy. — II : de la maison de la Reyne. — III : des gardes du Roy. — IV : des armées du Roy. — V : des finances du Roy. — VI : des officiers des finances. — VII : de la Chambre des comptes.

Le troisième livre est consacré aux « trois estats » de France : clergé, noblesse et tiers-état. A signaler surtout : une liste des archevêchés de France et évêchés suffragants ; un très intéressant chapitre sur les ordres de chevalerie ; un « recueil des plus nobles familles de France » ; de précieux renseignements sur les assemblées des notables ; sur la table de marbre ; sur les divers conseils ; sur les Universités (avec une énumération des collèges fondés par les Pères Jésuites et répartis par eux en cinq provinces : France, Guyenne, Lyon, Toulouse, Champagne) ; sur les blasons des rois de France et les armes des six pairs laïques et des six pairs ecclésiastiques.

17. — XERES (Fr. de). Libro Pri || mo de la conquista || del Peru et prouincia del Cuzco || de le Indie occidentali ||. (Colophon :) *Stampato in Vinegia per Maestro Stephano da Sabio del M.D.XXXV. Nel' mese di Marzo.* In-4 (sign. par 8), titre, 1 f., 59 ff. non chiff., plus un feuillet portant le colophon au recto, et au verso la marque de l'imprimeur ; in-4, mar. vert, fil. à comp., semis de fl., tr. dor. 400 fr.

Édition italienne rarissime que M. Harrisse cite comme la première. Exemplaire superbe de conservation.

Sur le titre, l'aigle à deux têtes des Hapsbourg, surmontant des armoiries ; plus bas, les deux colonnes avec la devise de Charles-Quint : *Plus ultra*. Au-dessous, un paysage maritime encadré dans un cercle, avec ces mots dans la bordure : *In omnem terram exivit sonus eorum*.

Francesco de Xerez, auteur de la narration, était secrétaire de Pizarre ; il raconte *de visu* la conquête du Pérou et de la province de Cuzco.

La traduction d'espagnol en italien est due à Dominico de Gaztelu, gentilhomme de la province de Tudela, secrétaire de don Lope de Soria, ambassadeur de Charles-Quint à Venise. Dans une courte préface, Gaztelu vante *molte cose degne di admiratione circa le cittadi eggregie di quelle provintie et costumi di habitatori ;* il n'oublie pas la grande quantité d'or et d'argent, les pierres précieuses et les riches minéraux trouvés dans ce merveilleux pays ; il parle des hauts faits des Espagnols, *quali deletteranno misabilmente il lettore.* Vient ensuite la dédicace de la traduction à Andrea Gritti, doge de Venise, puis le récit de la conquête.

Bien entendu, Francesco de Xerez passe sous silence les perfidies des Espagnols ; ils n'ont fait que se défendre contre les projets de trahison des Caciques. Un des passages les plus dramatiques est la narration de la bataille entre Pizarre et le malheureux Atabalipa : les décharges inattendues de l'artillerie effrayèrent tellement les Indiens qu'ils s'enfuirent sur-le-champ, laissant leur souverain aux mains du vainqueur ; un grand nombre fut massacré. Du côté des Espagnols, il n'y avait eu qu'un cheval légèrement blessé. A la fin, l'énumération des immenses quantités d'or et d'argent recueillies par les conquérants.

BIBLIOGRAPHIE

DE

QUELQUES ALMANACHS ILLUSTRÉS DU XVIIIe SIÈCLE

(1759-1790)

Le printemps a eu ses chenilles, le *Coup d'œil sur les almanachs illustrés du* XVIIIe *siècle* a eu ses fautes ; mais les lecteurs ont été indulgents, plus qu'indulgents même, et leur bienveillance m'encourage à donner, le plus exactement possible, la description des vingt plus jolis almanachs de cette époque galante. On pourra ainsi, pendant quelques instants, revivre dans un passé tout rempli de charmes et de séductions, avec ces délicieux petits in-18 qui sont si délicatement illustrés, si coquettement habillés et si intéressants à tous les points de vue.

1759

Almanach utile et agréable de la loterie de l'Ecole Royale Militaire, pour l'année 1759.

Où l'on voit son origine, ses progrès, son établissement en France, et la façon de placer le plus avantageusement sa mise ;

Enrichi de quatre-vingt-dix figures en taille douce, qui pourront servir de devises ;

A Amsterdam, et se vend à Paris, chez Prault, père, quai de Gèvres, et Laurent-Fr. Le Clerc, au Palais.

Le titre et la préface, VIII pages. Texte (98 pages), se composant du calendrier des jours de la semaine et noms des saints pour l'année 1759; d'un autre calendrier intitulé : *Perte et Gain*; origine de la loterie accordée par sa majesté à l'École Royale Militaire; réflexions pour l'intelligence de cette loterie; avis sur la même loterie; instruction concernant les opérations à faire pour mettre à cette loterie; explication abrégée de la loterie de l'École Royale Militaire; invitation au public de la roue de la fortune de la loterie de l'École Royale Militaire; nombres extraits de la loterie du séminaire de Naples, depuis 1713 jusqu'en 1758; tirages de la même loterie à Paris en 1758; table des 90 petits sujets annexés à chacun des numéros.

Ces sujets sont dessinés par Gravelot, qui a bien voulu composer les petits quatrains qui les accompagnent, et ils sont gravés par Le Mire, un des plus habiles artistes en ce genre. « On n'a eu égard dans le choix des figures qu'à la galanterie qui est naturelle à la nation française, » et c'est en regardant ces figures qu'on donnait la préférence à tel numéro « pour en faire la cour à quelque dame qui a rêvé de la figure affectée à ce nombre, ou parce qu'on trouve telle figure plus à son goût que les autres, ou enfin par quelque raison que ce soit, qui détermine le choix qui était indécis et suspendu. »

Un frontispice, représentant la fortune faisant tourner la roue de la loterie sous les yeux de nombreux spectateurs attendant leur sort, précède les 90 gravures portant chacune le titre du sujet en haut d'un gracieux encadrement, le numéro dans un enroulement du bas, et au-

dessous le quatrain gravé dans un deuxième encadrement très artistement relié au premier.

Ces figures sont :

L'Étrennée, un jeune cavalier embrassant une demoiselle à laquelle il a donné un de ces almanachs pour étrennes.

La Criarde, la nourrice appaisant les cris de sa petite, en faisant jouer le hochet.

La Contente, la nourrice faisant manger la bouillie à la petite.

L'Assurée, la petite marchant à la lisière.

La Glorieuse, la petite à la croix de Par-dieu.

La Honteuse, la petite avec des oreilles d'asne.

La Bien élevée, la petite apprenant ses prières.

L'Affairée, la petite coëffant sa poupée.

La Bien instruite, une mère faisant dire les prières de table à sa petite fille.

La Bienfaisante, une jeune fille donnant la becquée à son oiseau.

La Désolée, une jeune fille qui pleure la mort de son oiseau.

La Bien conseillée, une jeune fille qui est le Collin-Maillard.

La Badine, une jeune fille faisant danser son chien.

L'Éventée, une jeune fille dans une balançoire.

La Petite Maitresse, ce sont des enfants qui jouent à la maîtresse d'école.

La Rieuse, une jeune fille qui rit de la chute d'un petit garçon.

L'Espiègle, une jeune fille mouillant des petits garçons avec une seringue.

L'Amusée, une petite fille élevant un château de cartes.

La Complaisante, une jeune fille traînant son petit frère dans un chariot.

La Polissonne, une petite fille jouant à la toupie avec des petits garçons.

La Paresseuse, une petite fille que sa mère bat.

La Friande, une jeune fille achetant du plaisir des dames.

La Grondeuse, une jeune fille querellant son petit frère.

L'Isolée, une jeune fille jouant seule au volant.

La Curieuse, la sœur aînée avec son amant et la cadette qui les observe.

La Mal à son aise, un jeune garçon frappant une petite fille à la main chaude.

L'Avertie, une jeune fille cueillant des roses.

L'Occupée, une jeune personne qui brode.

La Comédienne, un petit théâtre sur lequel une jeune fille représente.

La Maraine, le parain faisant à sa commère le présent ordinaire de dragées.

L'Attentive, une jeune fille au catéchisme que le prêtre interroge.

L'Endoctrinée, une jeune personne avec son maître d'écriture.

L'Électrisée, une demoiselle qui reçoit le coup de l'électricité.

L'Écolière, le maître à danser donnant sa leçon.

La fille à talent, une espèce de conçert où une belle chante.

La Modeste, une jeune personne tenant son éventail devant ses yeux.

L'Envieuse, une fille regardant avec dépit une autre personne mieux parée qu'elle.

La Matineuse, une belle en négligé.

L'attrapée, une belle attrapée au pied de bœuf.

La festée, une belle à qui on présente des bouquets.

La Resveuse, une jeune personne, dans une attitude pensive, vis-à-vis de deux tourterelles qui se caressent.

L'Ennuyée, une jeune personne baillant.

La Langoureuse, une jeune personne abattue, et près d'elle un vieux médeçin regardant au jour ce que contient une petite fiole.

L'Agaçante, une rencontre dans la rue.

La Voluptueuse, une belle sur sa duchesse.

La Dévote, une belle embeguinée allant à l'église.

La Charitable, une belle faisant l'aumône.

La Bichonnée, une belle à sa toilette.

La Coquette, une jeune personne qui, d'un côté laisse baiser sa main et donne un billet doux de l'autre.

La Jalouse, une jeune personne exprimant son chagrin de voir son amant saluer une autre belle.

La Parée, une jeune personne essayant une robe neuve.

La Parleuse, une conversation.

La Joueuse, une table de jeu.

L'Intéressée, une belle qui reçoit les présens d'un vieux galant et le jeune amant qui se retire.

La Frileuse, une jeune personne se chauffant les genoux.

La Baigneuse, une belle sortant de l'eau et un curieux qui regarde.

La Déguisée, une belle se préparant pour le bal.

La Dormeuse, une belle dormant à l'église.

La Chasseuse, une belle en habit d'amazone, allant à la chasse.

La Liseuse, une jeune personne lisant.

La Savante, une jeune personne entourée des attributs des sciences.

La Pèlerine, une jolie fille allant en pèlerinage.

La Bouquetière, la marchande de bouquets qui en passe un à la boutonnière d'un jeune homme.

La Bohémienne, une belle se faisant dire la bonne aventure.

La Vielleuse, une savoyarde.

La charmante Catin, c'est la petite figure qui est censée parler.

La Preneuse d'oiseaux, représentée portant des cages.

La Jardinière, une jeune personne le rateau à la main.

La Pescheuse, une jeune fille pêchant à la ligne.

La Fermière, occupée des soins domestiques.

La Moissonneuse, une jeune fille sciant le bled.

La Vendangeuse, une jeune fille portant le raisin à la cuve.

La Bergère, attentive à la flûte de son berger.

La Trayeuse de vaches, une jeune fille à cette occupation.

La Cresmière, une jeune fille apportant sa crême à la ville.

La Fileuse, une jeune fille des champs à son fuseau.

La Blanchisseuse, une fille lavant à la rivière.

La Tricoteuse, une fille le tricot à la main.

La Buraliste, une jolie débitante dans un bureau de la loterie de l'École Royale militaire.

La Petite Marchande offrant sa marchandise dans un café.

L'Hirondelle de Caresme, présentant sa bourse à un cavalier.

La Sœur du Pot, allant visiter les malades.

La Fille de chambre faisant le lit de sa maîtresse.

La Cuisinière représentée à son ouvrage.

La Couturière garnissant une jupe.

La Coeffeuse montant un bonnet.

La Ravaudeuse prêtant l'oreille à un laquais.

La Poissarde, les poings sur les côtés, disant ses injures.

La Hardie, une belle signant son contrat de mariage.

La Mariée, l'époux mettant l'anneau au doigt de l'épouse.

Les quatrains de Gravelot ne sont le plus souvent qu'un badinage ; pourtant, quelques sujets lui fournissent des pensées plus sérieuses.

Voici ceux qui ont été faits pour *l'Avertie, la Coquette, la Parleuse, la Liseuse :*

27

Lise, prenez garde à vos doigts ;
Souvent ce qui flatte en impose,
Et l'on a trouvé bien des fois
L'épine où l'on cherchait la rose.

49

Coquettes, voilà de vos jeux,
Amour trompeur rit sur vos lèvres,
Mais sachez que qui court deux lièvres,
Bien souvent les manque tous deux.

52

On fait ou reçoit des visites,
Il faut parler, c'est l'embaras ;
Ce sont redites sur redites,
Si médisance n'en est pas.

60

En fait d'amis, le sage dit :
Le choix demande un soin extrême ;
En fait de livres, c'est de même,
Lecture orne ou gâte l'esprit.

Cet almanach se complète pour ainsi dire par :

L'Oniroscopie ou application des songes aux numéros de la lotterie de l'École Royale Militaire ; tirée de la cabale italienne et de la sympathie des nombres, ornée de jolies figures analogues au sujet, et de tablettes de papier composé, très essentielles à cet ouvrage ;

A Paris, chez Desnos, libraire et ingénieur géographe du Roi de Danemarck, rue Saint-Jacques au Globe, M. DCC. LXXIII.

Quoique souvent les songes
Ne soient que des mensonges,
Quelquefois au réveil,
On trouve véritable
Ce qui n'était que fable,
Dans les bras du sommeil.

Frontispice très finement gravé : *l'Interprète des Songes.* Dans une grotte, séjour d'un vieillard onirocritique, lequel est assis devant sa table chargée d'une quantité de livres, une dame accompagnée de sa suivante, demande l'interprétation d'un rêve ; elle tient une bourse à la main pour récompenser le mage ; à l'entrée, on aperçoit son carrosse et ses gens qui l'attendent.

Préface ; puis, de la page 11 à la page 112, noms alphabétiques numérotés. Ce sont ceux dont les songes invitent à se servir pour mettre à la loterie.

1re Estampe. — *La Cabale.* Observatoire d'où un savant astrologue, entouré de ses élèves, examine le cours des astres à travers un télescope ; au bas, plusieurs personnes empressées à recevoir des nouvelles de ce qui se passe dans les cieux, et saisissant avec avidité tous les papiers qui tombent.

2e Estampe. — *La belle Receveuse.* Une élégante du siècle, vêtue et coëffée suivant l'art, assise dans son bureau de recette et enregistrant des mises de toutes espèces ; à ses côtés, est la roue de la fortune ; au-dessus d'elle et à ses pieds, sont des génies voltigeant avec des numéros à la main ; l'un entr'autres, lui présente le livre des combinaisons, ou l'almanach des trois fortunes. On voit un abbé occupé à payer sa mise ; un militaire, une dame et différentes personnes arrivant pour faire la leur. Chacun paraît mettre autant d'importance que d'empressement dans cette expédition, et notre belle receveuse semble suffire à peine à satisfaire tant d'actionnaires à la

fois. Ah ! si toutes les belles étaient receveuses, combien l'espoir d'un lot fortuné ne ferait-il pas courir par *ambes* et *ternes* nos magnifiques petits maîtres ? Tout ne serait plus que combinaisons ; on commencerait par l'amour du jeu, on finirait par le jeu de l'amour.

3e ESTAMPE. — *Le Tirage.* Salle de l'hôtel de ville de Paris. Un enfant, les yeux bandés, tire les nombres de la roue, un commis les appelle au public ; foule de spectateurs de tout rang, de tout sexe et de tout âge.

Ces quatre figures sont des plus intéressantes (1).

1774

Les délices de Cérès, de Pomone et de Flore ou la Campagne utile et agréable, avec un précis des travaux de l'agriculture, du jardinier et du fleuriste ; contenant le temps des semailles, de la floraison de chaque plante et celui des récoltes ;

Ornées de douze estampes relatives aux amusements de la ville pendant chaque mois ;

Suivies de tablettes pour écrire et dessiner ce que l'on désirera, en se servant de telle pointe que l'on voudra, même d'une épingle ;

(1) Plus tard, à Lugano, en Italie, on a publié *les Étrennes aux amateurs de la loterie royale de France ou la vraie explication des songes avec leur rapport aux quatre-vingt-dix numéros de la loterie royale de France, suivie de quatre-vingt-dix figures allusives aux mêmes numéros, avec des cabales pour le calcul, tirées des meilleurs auteurs italiens.*

Ouvrage traduit de l'italien en français, fort intéressant à tous ceux qui veulent tenter la fortune par des mises heureuses.

Les figures sont gravées sur bois ; six sujets par page : *le Savetier, Porte-Enseigne, le Criminel pendu, le Cabaret ou l'Hôtellerie, le Pêcheur à la ligne, le Marchand de tabac et sa boutique,* pag. 111, etc., etc.

A Paris, chez Desnos, libraire et ingénieur-géographe de S. M. Danoise, rue S. Jacques, au Globe, pour la présente année.

1 front. et 12 figures ; en regard du front. et de chaque figure, une page de texte gravé en caractères italiques donnant l'explication du sujet de l'estampe. Charmantes compositions en haut desquelles et dans le même cadre un médaillon suspendu par un nœud de ruban et des guirlandes de fleurs.

EXPLICATION DU FRONTISPICE :

Les quatre Saisons et le signe du Zodiaque, qui indique les douze mois. Un vendangeur et une vendangeuse faisant leur dernier voyage et une femme portant un fagot sur sa tête ; plus loin, un homme labourant et un autre semant. *Le Printemps* est désigné par la bordure du haut, représentant des fleurs. *L'Été* par la faulx, la faucille, le fléau attachés avec un lien de paille et par des gerbes de bled éparses. *L'Automne,* par le pampre et les vendangeurs. *L'Hyver,* par différents instruments de musique, des masques et un flambeau, qui sont les attributs des bals et de l'obscurité de l'hiver.

JANVIER. — *Le Gâteau des Rois.*

L'estampe représente une famille faisant les *rois.* Un petit enfant, entre son père et sa mère, vient de distribuer les parts du gâteau ; différentes attitudes de crier : *le Roi boit !* Les domestiques, derrière leurs maîtres, font chorus avec des contorsions grotesques. Au bruit, le chien et le chat se battent près de la cheminée où il y a bon feu.

Médaillon. — Le portrait du roi Janus ayant deux faces, caractérise le mois de janvier qui lui est consacré et la duplicité des hommes, contre lesquels il faut se tenir en garde dans le commerce de la vie.

FÉVRIER. — *La Foire de Saint-Germain.*

La garde arrête deux filles du monde qui ont volé une marchande de modes. Celle-ci, en colère, leur arrache ses pièces de rubans, un sac à ouvrage, etc.; les autres marchandes leur rient au nez et leur font les cornes; il n'y a que la bouquetière qui leur témoigne la douleur qu'elle ressent de cette triste aventure; pendant la scène, un petit filou tire le mouchoir de la poche d'un abbé.

Médaillon. — Le portrait de Pluton, surnommé Februus, que l'on croyait attirer autant d'hommes qu'il pouvait dans les enfers; ce qui peut caractériser le danger des plaisirs.

MARS. — *Un Jardin potager et fleuriste.*

L'estampe représente des laboureurs et des jardiniers; les uns occupés à donner la seconde façon aux terres pour y semer les mars; les autres appliqués à greffer les arbres, semer des fleurs, faire des couches, etc. Les oiseaux commencent à s'accoupler autour des chaumières, etc.

Médaillon. — Le portrait de la déesse Anne Perenne, à laquelle on faisait à Rome de grands sacrifices au mois de mars. Le petit autel avec une flamme, au milieu, est le symbole de la reconnaissance que nous devons à l'Être suprême pour les biens qu'il nous envoie tous les ans.

AVRIL. — *L'assemblée à Longchamps.*

Dames parées dans une multitude de carrosses, de calèches et de cabriolets; cavaliers superbement montés, escortant les équipages ou caracolant; petits maîtres et petites maîtresses allant et venant.

Médaillon. — La déesse Vénus sortant des eaux de la mer, est traînée par des colombes sur une coquille; symbole de la beauté, dont l'impression semble se mani-

fester dans ce mois plus que dans les autres et inspirer la galanterie.

MAI. — *Les effets de la sève.*

Une jeune villageoise et son amant se tiennent la main et fixent deux colombes qui se becquètent. Deux paysannes, leurs mères, les surprennent sans qu'ils s'en aperçoivent. Elles paraissent satisfaites de l'amour innocent de leurs enfants. On voit dans le lointain les paysans occupés aux travaux des champs; une bergère garde ses moutons en filant sa quenouille.

Médaillon. — Le *Taureau,* signe de ce mois, ayant sur la poitrine les sept étoiles que l'on nomme *Pléïades.* Elles étaient filles de *Pléïone* et d'*Atlas* et furent ainsi métamorphosées parce que leur père avait voulu lire dans le ciel pour découvrir le secret des dieux. On les appelle : *Alcyoné, Céténo, Électre, Maïa, Asterope, Mérope* et *Taygeté.*

JUIN. — *L'Accroc prémédité.*

Un cabriolet renversé par une de ces voitures que l'on appelle « diables ». Chute d'une jolie femme et d'un vieux financier. Un jeune seigneur aussi accompagné d'une jolie femme font des éclats de rire et semblent s'applaudir d'avoir si bien accroché le cabriolet. Un garçon limonadier présente un verre de liqueur aux malheureux qui viennent de tomber. La scène se passe sur le grand boulevard.

Médaillon. — Hébé, déesse de la jeunesse, à qui ce mois est consacré. Elle était tombée en présence des dieux qui en rirent beaucoup, et sa douleur fut si grande qu'elle n'osa plus reparaître depuis.

JUILLET. — *Le rendez-vous au Colisée.*

La cour d'entrée du Colisée. Cercle de conversation de dames et de messieurs. Un jeune chevalier parle avec

beaucoup d'affection à une demoiselle dont la servante est un peu éloignée. Passent une autre demoiselle qui se couvre de son éventail pour surprendre le chevalier, dont elle est jalouse, et en même temps un homme entre deux âges, qui écoute en se baissant, la conversation de la demoiselle et du chevalier.

Médaillon. — La naissance de *Jules-César* (dont ce mois porte le nom), allaité par Aurélie, sa mère.

AOUT. — *Le Sallon des tableaux au Louvre.*

Un tailleur tient le programme des peintures et dispute avec un auteur gascon en habit noir, mal-propre et traînant une longue épée ; plusieurs personnes les écoutent ; on remarque parmi les principaux tableaux celui de *Madame Victoire* et ceux de l'histoire de saint Louis, destinés pour l'École royale militaire.

Médaillon. — L'empereur Auguste, revêtu des ornements du Consulat, qu'il avait obtenu avant l'âge dans ce mois, et qu'il nomma de son nom *Augustus,* depuis appelé *Août* par corruption. Auparavant, il s'appelait *Sexulis,* parce qu'il était le sixième de l'année, qui dans ce temps-là commençait au mois de mars. L'habit de consul était la robe *Prétexte,* bordée d'une bande de pourpre, etc.

SEPTEMBRE. — *La partie interrompue.*

Plusieurs petits maîtres et jolies femmes descendent de carrosse. Un d'eux est surpris par son père qui le retient par le bras au moment qu'il entre chez le sr Torré. Honte et dépit du fils. La jolie femme qu'il conduit repousse le père et veut, en continuant sa route, entraîner le fils avec elle. On voit la patrouille du guet à cheval, quelques arbres du boulevard et autres accessoires.

Médaillon. — Madame la *Comtesse de Provence,* née le 2 de ce mois, habillée en Cérès. Elle tient d'une main

une faucille et de l'autre une poignée d'épis et de pavots. Sur sa tête est une couronne pareille entrelacée dans la sienne.

OCTOBRE. — *Les plaisirs de la vendange.*

On voit d'un côté des vendangeurs, de l'autre des chasseurs, sur la gauche des pêcheurs. Collation de seigneurs et de dames sur l'herbe. Un jeune seigneur écolier mangeant, grain à grain, une grappe de raisin, alternativement, avec une jolie petite villageoise de son âge qui tient la grappe.

Médaillon. — Le *Comte d'Artois*, né le 9 de ce mois, en habit de chasseur, reçoit du dieu Bacchus une grappe de raisin pour le rafraichir des travaux de la chasse.

NOVEMBRE. — *Les Travaux de la Campagne.*

D'un côté un laboureur sème le froment, de l'autre on emporte le fourrage par charretées. Ici, c'est un vigneron qui encave son vin ; là, un domestique va serrer les échalas. Les jardiniers émondent les arbres et les saules au bord d'un ruisseau. Les garçons font des bourrées pour le four.

Médaillon. — Madame la *Dauphine* recevant un bouquet de Monseigneur le Dauphin, relativement à la naissance de cette princesse, arrivée le 2 de ce mois.

DÉCEMBRE. — *La Saison des bals.*

L'estampe représente une salle de bal et ses danseurs de tous sexes en domino et différens habits, masqués et non masqués. Un masque entr'autres porte une lanterne magique sur ses épaules. Une dame et un homme rient à gorge déployée de ce qu'ils ont vû.

Médaillon. — Le dieu Momus, levant son masque d'une main et tenant une marotte de l'autre. Caractère de la folie et des fous.

Ce délicieux almanach se compose en outre de 53 pages de texte, d'un avis de l'éditeur annonçant ceux qu'il met en vente pour l'année 1774 ; d'un autre avis annonçant une nouvelle édition du *Secrétaire des Dames,* puis le *Secrétaire des Dames et des Messieurs* ou *Tablettes polyptiques et économiques,* composées d'un nouveau papier « pour écrire et dessiner aussi distinctement qu'avec la « plume, sans encre ni crayon et seulement avec une « pointe d'un métal de composition ou une tête d'épingle, « tracer et effacer à volonté toutes sortes d'écritures et « écrire de nouveaux caractères ». 38 feuillets ; sur le cinquième est gravé l'*Usage du Secrétaire :*

« Les six premières pages servent pour écrire à chaque « jour de la semaine ses pensées, rendez-vous, souvenirs, « etc.; les vingt-quatre suivantes, qui comprennent les « douze mois de l'année, sont destinées pour placer dans « chaque colonne le gain et la perte du jour. Les autres « pages pour y marquer la recette et dépense de la maison, « et, à la fin, une table de récapitulation pour chaque « mois et autre papier blanc pour écrire ce que l'on « désirera. »

Le volume est terminé par six pages calendrier des mois de l'année.

Quant au texte, il est des plus intéressants ; il contient pour chaque mois les indications pour les travaux de la campagne, ceux du potager, ceux du fleuriste, les récoltes, arbres et plantes en fleur, fruits en maturité, manières de greffer, maladies de chaque saison, précautions à prendre, etc.

Les *Délices de Cérès, Pomone et Flore* sont la perle des *Desnos.*

1776

Almanach de Gotha contenant diverses connaissances curieuses et utiles pour l'année MDCCLXXVI. *Gotha,* chez C. W. Ettinger.

Titre gravé dans un triple encadrement très simple ; un petit fleuron, mappemonde et deux cornes d'abondance.

Joli frontispice gravé.

12 délicieuses figures, réductions des estampes de Freudeberg, pour le monument du costume, intercalées dans le calendrier, en regard de chaque mois, au commencement du volume. *Le Lever, le Bain, la Toilette, la Visite inattendue, l'Occupation, la Promenade du matin, le Boudoir, les Confidences, la Promenade du soir, la Soirée d'hyver, le Bal, le Coucher.*

Feuillet replié pour la généalogie de la maison de Saxe; 72 pages de généalogie; 8 ff. non paginés de la table chronologique des souverains ; 151 pages de texte ; table et avis, 3 pages ; enfin, 12 feuillets perte et gain, et 2 de peau d'âne pour écrire le memento.

Le texte est des plus intéressants ; il contient les articles suivants :

Epoques, comput ecclésiastique, fêtes mobiles, quatre-temps, équinoxes, solstices, le soleil avec les six planètes, les douze signes du Zodiaque, éclipses, apparition des planètes, lumière zodiacale, anniversaires de la maison de Saxe-Gotha, généalogie de la maison de Saxe, généalogie de la maison d'Anhalt, liste généalogique des princes et princesses de l'Europe, table chronologique des empereurs de l'Allemagne, des rois d'Angleterre, de Danemarck, d'Espagne, de France, des souverains et empereurs de Russie, des rois de Suède.

Différentes manières de commencer le jour, année astronomique et commune, les trois calendriers, ères différentes, les étoiles fixes, le soleil et les planètes, les

comètes, apparition du satellite de Vénus et de son passage par le disque du soleil, de la terre, arithmétique politique, arithmétique économique, cacao. Corps de l'homme, accroissement, proportion, différence de proportion par la différence des sexes, hauteur de l'homme, poids de l'homme, les cheveux, les dens, les yeux, le cerveau, les os, les muscles, les vertèbres, le cœur, le pouls, la chaleur naturelle, la transpiration insensible. *Histoire :* les Kamtschadales ; *probabilité :* la population de Londres et de Paris ; principales découvertes, époques intéressantes, inventions de luxe ; *Histoire naturelle :* le paon ; *Beaux-arts :* les grotesques ; *Marchandises :* les huîtres, les moules, les sardines, les anchois ; prix des oiseaux étrangers, poids, poids ou marc d'or et d'argent, rapport de l'or à l'argent, titre de l'or et de l'argent ouvragé, rapport des mesures courantes, mesures de grains, mesure de bois, mesure pour les corps liquides, comparaison des différens milles, distance entre Gotha et plusieurs autres villes, note des foires, cours des postes.

Le prix de ce charmant volume était de seize gr., relié en parchemin vernissé et doré sur tranches avec des tablettes et douze taille-douces.

Que les temps sont changés ! aujourd'hui, on ne le trouve pas à moins de deux cents francs ! Il vaut beaucoup plus encore quand les épreuves des figures sont bonnes et que la reliure en maroquin est d'une grande fraîcheur.

1780

Étrennes galantes des promenades et amusements de Paris et de ses environs.

A Paris, chez Boulanger, rue du Petit-Pont, près le petit Châtelet, avec privil. du Roi.

Titre frontispice dessiné par Queverdo, 1780. Deux amours, dont l'un soufflant dans la trompette de la

renommée, tiennent au-dessus du titre gravé dans un médaillon ovale, une draperie sur le coin de laquelle on lit : *Bijou des Dames.*

6 feuillets pour le calendrier.

62 pages dont 12 figures, une pour chaque mois, en regard desquelles la chanson relative au sujet.

JANVIER. — *Le Contrat de mariage.* Un notaire, assis devant une table, fait signer le contrat aux charmants fiancés et à leurs parents.

Le contrat, le notaire,
Paraissent charmans
A deux vrais amans.
Etc. . . . .

FÉVRIER. — *Variétés amusantes.* Intérieur d'une salle de spectacle remplie de spectateurs. Sur la scène, un acteur avec une lanterne, causant avec une jeune femme à sa fenêtre.

En vain l'auteur le plus habile
Voudrait ailleurs nous entraîner,
La mode règne en cette ville,
Par elle on s'y laisse enchaîner ;
Quiconque oserait en médire,
Risquerait de passer pour sot.
Il faut aller rire
De Jeannot.
Etc., etc.....

MARS. — *Promenade de Longchamps.* Beaux carrosses et élégants cavaliers passant devant les curieuses et curieux assis sur des chaises.

AVRIL. — *Les grands Boulevards.* Sous les grands arbres, un groupe de beau monde ; plus loin, la foule devant des parades.

Après Pâques, sur les remparts,
On voit le peuple et le beau monde ;
Ils accourent de toutes parts
Vers les jeux où la foule abonde,
A celui qu'occupe Jeannot
Chacun applaudit à son mot.
On trouve surtout
Que ce genre est du meilleur goût.

Ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent
S'amusent à voir les parades,
Et plus d'un Gascon indigent
Y fit maintes et maintes passades ;
Mais si quelqu'un, dont il fait cas,
Vient lui proposer un repas,
Ah ! pour l'obliger,
Comme il va bien boire et manger.

Sur les chaises sont des abbés,
Occupés à lorgner des belles,
Mille marchands de nouveautés
Leur présente des bagatelles ;
D'un air satisfait et content,
Les vielleuses vont, chantant
Mille petits airs,
Dont on n'écoute pas les vers.

Cependant, au fond des caffés,
On entend une autre musique,
Dont les sons semblent étouffés
Par une clameur diabolique,
Pendant qu'on dit une chanson,
Un manant crie : A moi garçon,
L'autre dit, paix, là,
Ce n'est que du bruit que cela.

MAY. — *Le Palais-Royal.* Des dames, élégamment habillées, se promènent sous les ombrages du jardin, d'autres sont assises.

JUIN. — *Fêtes de Sceaux.* Un grand seigneur et une grande dame, d'autres personnages se promènent dans

le parc de Sceaux, près d'une pièce d'eau ; dans le lointain, beaux orangers, statues et charmilles :

Qui veut voir de belles fêtes
Et de magnifiques eaux,
A surprendre toujours prêtes,
Qu'il porte ses pas à Sceaux.
Là, cent nymphes, cent naïades,
Le front couronné de fleurs,
Folâtrent dans les cascades,
Avec les amours vainqueurs.
Etc., etc.

De la page 21 à la page 44, les mois avec perte et gain.

JUILLET. — *Champs-Élisées.* Promenade d'élégants et d'élégantes, d'autres assis sous les arbres.

AOUT. — *Salon du Louvre.* Exposition de tableaux (Délicieuse estampe).

Chers amis, courons tous au Louvre,
Pour en admirer les tableaux ;
Au Salon, qu'en ce jour on ouvre,
Ils ne furent jamais si beaux.
De toute une famille auguste,
Nous y devons voir les portraits.
Etc., etc....

SEPTEMBRE. — *Fêtes de Saint-Cloud.* Danses populaires sous les grands arbres : plus loin des baraques de saltimbanques.

OCTOBRE. — *Les Vendanges à Vanvres.* Très gracieuse scène. Une jeune fille apporte à la dame du château une corbeille de raisins ; dans le lointain, la vigne, le mur et la grille du parc.

NOVEMBRE. — *Marrons et dessert.* Une soubrette fait griller des marrons au bon feu d'une élégante salle à manger, pendant qu'un jeune seigneur lutine la maîtresse du logis.

DÉCEMBRE. *Académie de jeux*. Réunion de joueurs autour d'une grande table ; derrière eux des spectateurs.

Que de gens de tout état,
L'avarice ici rassemble ;
De même qu'en un combat,
On les voit périr ensemble.
Loin de vouloir comme eux,
Perdre ainsi mes journées,
A des chants amoureux
J'emploierai mes années.

1782

Almanach des Marchés de Paris. Étrennes curieuses et comiques avec des chansons intéressantes, dédié à Marie Barbe, fruitière orangère ; dessiné et gravé par M. Queverdo.

A Paris, chez Boulanger, rue du Petit-Pont, à l'image Notre-Dame, avec privilège du Roi.

Titre frontispice gravé sur une draperie, à la porte d'une maison devant laquelle se passe une dispute entre femmes de la Halle. De la corbeille de l'une d'elles, jetée à terre, s'échappent des oranges. Au premier plan, un porteur d'eau retourne la tête pour considérer la bataille ; au verso du titre, remarques pour la présente année 1782.

Calendriers des six premiers mois de l'année. 12 figures, une pour chaque mois, et en regard, chansons ou couplets relatifs au sujet.

JANVIER. — *Le bon Portugal, oranges fines*. Marchandes d'oranges et acheteurs à côté de la statue d'Henri IV, au Pont-Neuf.

FÉVRIER. — *La Vallée, marché à la volaille.*

MARS. — *Marché au poisson.*

AVRIL. — *La rue au Fer, marché aux fleurs.*

MAI. — *Les Écosseuses.*

JUIN. — *Les gros Gobets à la courte queue.*

Feuillets : Perte et gain.

JUILLET. — *La Marchande d'abricots.*

AOUT. — *La Marchande de crême.*

SEPTEMBRE. — *V'la le melon, v'la le sucré.*

OCTOBRE. — *Marchand de chasselas à la livre.*

NOVEMBRE. — *Marrons bouillis, ils brûlent la poche.*

DÉCEMBRE. — *Du bon boudin gras et salé.*

Calendrier pour les six derniers mois. Un dernier feuillet pour une annonce de Boulanger.

Les titres des romances, rondes ou chansonnettes sont : Henri IV au Pont-Neuf ou les Oranges, la Volaille ou les Dindons, les Poissardes ou le Marché aux poissons, les Fleurs, Vadé à la Halle ou les Écosseuses, Madame Urgande ou les Cerises, les Abricots, la Marchande de crême, les Melons ou la Guinguette, le raisin ou Colinette, les Marrons, dame Gertrude ou le Boudin.

Cet almanach est le chef-d'œuvre du genre. Rien de plus gracieux que ces estampes, rien de plus amusant que ces scènes de la Halle, rien de plus intéressant que ces vues des marchés de Paris !

Les eaux-fortes et les avant-lettre de ces figures sont remarquables de finesse.

1782

Almanach Dauphin.

Français, vos vœux ardents sont enfin accomplis,
D'un monarque adoré voici la vive image.
Dans un Dauphin le Ciel nous donne un nouveau gage

De gloire et de bonheur pour l'empire des lys.
Venez, beaux-arts, venez amuser son enfance,
Son accueil vous promet le plus brillant succès,
Et vous devrez un jour de rapides progrès
A son auguste bienfaisance.

En regard de ces vers, un frontispice (1).

12 pages perte et gain.

1re FIGURE. — *L'Arrivée du Courrier.* Un cavalier, bride abattue, passe au milieu d'une foule enthousiaste.

En regard, un feuillet ; au recto : *l'Arrivée du Courrier,* air nouveau.

Chantons, chantons notre souveraine,
Le cœur s'est choisi ce refrain.
Vive à jamais notre aimable reine
Et Louis seize et le Dauphin.
Soyons joyeux, redoublons d'espérance,
Livrons-nous aux plus parfaits plaisirs,
Un lis manquait au berceau de la France,
Le Ciel vient de le faire fleurir.
Etc., etc. . . . . .

Au verso, calendrier du mois de janvier.

2e FIGURE. — *L'Inauguration du Dauphin.* Deux grands seigneurs apportent au Dauphin, porté dans les bras d'une dame d'atours, suivie de plusieurs autres dames, le grand-cordon et l'Étoile du Saint-Esprit.

Feuillet ; au recto : *L'Inauguration du Dauphin.* Air : *Dès le matin ma vive impatience,* de Tom Jones.

Au verso : Calendrier du mois de février.

La 3e figure manque, ainsi que le feuillet en regard.

La 4e figure manque aussi ; elle devait être intitulée : *La Présentation de Monseigneur.* Comme la romance du 4e feuillet. Air : *Charmante Gabrielle.*

(1) Malheureusement, dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, il manque, ainsi que les figures 3 et 4. Ce petit almanach est tellement rare que je n'ai trouvé personne pouvant me renseigner sur ces trois gravures.

5e FIGURE. — *La bonne Nourrice.* La nourrice (1) du Dauphin, en grande toilette, allaite le royal enfant, près d'un berceau surmonté de la couronne. Autour d'elle, seigneurs et dames de la cour.

En regard, la romance *La bonne Nourriture.* Air : *Je ne suis qu'une Bergère,* de Sancho-Pança.

6e FIGURE. — *L'Offrande de Mars.* Le dieu Mars présente une palme au Dauphin assis sur les genoux de la France appuyée sur un palmier portant sous ses branches un médaillon contenant les profils d'Henri IV et de Louis XIV.

6e feuillet : *L'Offrande de Mars.* Au verso : Calendrier du mois de juin.

7e feuillet. Au recto : Calendrier du mois de juillet ; au verso : la romance *L'Enfant des dieux.*

7e FIGURE. — *L'Enfant des dieux.* La reine, sur son trône, présente le Dauphin à Louis XVI, à genoux devant elle. Dans un nuage, des dieux portent le flambeau allumé de l'hymen.

8e feuillet : Calendrier d'aoust ; au verso : *L'action de grâce.* Air : *Au bord d'une fontaine.*

Paris qui loge en France
Depuis longtemps n'a vu
Tant de réjouissance
Pour un nouveau venu.
. . . . . .
. . . . . .
De la sainte qui chasse
Les fièvres de Paris
Ou s'en va voir la châsse

(1) Madame Poitrine, choisie entre toutes à son apparence de santé et de bonne humeur. Ce fut elle qui mit à la mode *Malborough s'en va t'en guerre,* qu'elle chantait en berçant le Dauphin.

Découverte pour lui.
Puis devant le pupitre
Disant *Gaudeamus*,
L'abbé quittant sa mitre
Chante des *Oremus*.

8e FIGURE. — *L'action de grâce.* Le haut clergé, sur le parvis de Notre-Dame, reçoit le roi suivi des princes du sang, de grands seigneurs et de la foule.

9e feuillet : Calendrier de septembre ; au verso : *Les dons de Minerve.* Air : *D'un bouquet de romarins (les Vendangeurs).*

9e FIGURE. — Minerve présente une branche d'olivier au Dauphin couché dans son berceau, à côté d'un lis et au pied d'un palmier qui porte l'écusson des dauphins de France.

10e feuillet : Calendrier d'octobre ; au verso : *La Joie publique.* Air : *Travaillez, travaillez, bon tonnelier.*

Chaque bourgeois de sa maison
Fait illuminer la façade ;
Le marchand orne son plafond
Et l'artisan boit à rasade ;
Les fillettes et les garçons
Se prennent pour danser en rond
En chantant, en criant : Vivent sans fin
Le Roi, la Reine et le Dauphin !
. . . . . .

10e FIGURE. — Feu d'artifice tiré devant l'Hôtel-de-Ville.

11e feuillet : Calendrier de novembre ; au verso : *La digne mère.* Air : *Elle fixe mes désirs.*

11e FIGURE. — Charmant portrait de la reine, assise sur son trône et tenant le Dauphin dans ses bras.

12e feuillet : Calendrier de décembre ; au verso : *Le présent de Vénus.* Air : *Je le compare avec Louis (des trois Fermiers.*

Quel présent nous fait la beauté ?
Ah ! c'est le trident de Neptune.
. . . . . .

12e FIGURE. — Vénus, dans sa conque marine, autour de laquelle joue un dauphin, fait à la France guerrière présent du trident de Neptune.

Après cette figure, les douze dernières pages, *perte et gain,* et deux feuillets pour les vers présentés à Mgr le duc de Lauzun le lendemain de son arrivée, et des vers sur la reine.

Les figures de cet almanach sont des plus intéressantes au point de vue historique, comme celles d'un autre almanach qui contient les fêtes données à l'occasion du mariage du Dauphin (1774) : *le Couple adoré, les Hommages sincères, la Soirée brillante, le Banquet Royal, le Bal majestueux, la nouvelle Halle, la Place de Louis XV, le Palais Bourbon, la Place Dauphine, la Place Royale, la Place des Victoires,* charmantes estampes dessinées et gravées par Baquoy filius et représentant fidèlement les fêtes de la cour et les réjouissances populaires.

VICOMTE DE SAVIGNY DE MONCORPS.

(A suivre).

A PROPOS DE J. DE BARCLAY

Après les thèses de M. Boucher et de M. Dupond, et même après la substantielle étude de M. J. Dukas (1), la biographie de Jean Barclay présente encore bien des lacunes. Notre intention n'est pas de la recommencer; nous en rappellerons seulement certains points obscurs qui peuvent recevoir quelque lumière des documents que nous mettons sous les yeux du lecteur.

Barclay était de famille noble. Sa mère, Anne de Malavillers (et non de Malleville, comme on l'a dit jusqu'à ces dernières années) (2) appartenait à la noblesse de Lorraine. Son père, Guillaume Barclay (3), était issu d'une famille de barons écossais, ainsi que le témoignent des lettres patentes du roi Jacques VI (4).

Notre auteur signait JEAN DE BARCLAY, et plusieurs lettres de lui que nous avons découvertes à la Bibliothèque nationale, conservent encore son cachet armorié. Il

(1) L. BOUCHER. *De J. Barclaii Argenide*, Paris, 1874, in-8°; A. DUPOND, *L'Argenis de Barclay*, Paris, 1875, in-8°; J. DUKAS, *Le Satyricon de Barclay*, trois articles publiés dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1880.

(2) Cette rectification est due à M. Ern. Dubois, auteur d'une savante et curieuse notice sur Guillaume Barclay, qui fait partie des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, année 1870 (Nancy, 1872, in-8°) et qui a été tirée à part. (Paris, Thorin, 1873, in-8°.)

(3) M. Dubois distingue deux Guillaume Barclay, tous deux Écossais et résidant à la même époque en France. Le père de notre auteur enseignait le droit : son homonyme était docteur en médecine et maître ès arts.

(4) Ce document a été publié d'abord par Bugnot, en tête de *J. Barclaii Argenis nunc primum illustrata*, Lugd. Batav. et Roterod., ex officina Hackiana 1664, in-8°. Il a été reproduit par M. Dubois.

portait d'azur au chevron d'argent accompagné de trois croix d'argent pattées, timbré d'un heaume de profil au cimier à la croix pattée.

Jean de Barclay alla se fixer en Angleterre. C'est là que vint aussi Casaubon après la mort de Henri IV. Le journal de l'illustre philologue porte quelques traces de ses relations avec Barclay :

XV Kal. Mai. 1611. A prandio ad Reginam uxor est profecta Grenovicum, ubi Barclaium virum pium vidi.

III Non. Febr. 1614. Presté a M. Barclai Buchan. histor.

VII Eid. Jun. 1614. Ad Regem hodie Grenovicum profectus cum eruditissimo et amicissimo Barclaio diem suavissime consumpsi.

Eid. Jun. 1614. Hodie partim officii causa, partim recreandi animi gratia, ego, uxor et amici Barclaius et Thorius (1) cum ipsorum uxoribus Grenovicum ivimus. Fuitque oblectationi hoc iter, nisi quod meae infirmitates multum me vexarunt (2).

(1) Il s'agit ici de Ralph Thorie ou Raphael Thorius. Ce personnage, né en France, avait étudié à Oxford et exerçait la médecine à Londres, où il mourut de la peste en 1625 (et non en 1629, comme le dit Moréri). Il avait pour l'eau une horreur profonde. Gassendi *(Vita Peirescii,* l. II) a raconté dans quel plaisant embarras le mit un jour Peiresc en exigeant de lui par surprise la promesse de boire un verre de ce liquide détesté. Thorius a publié : *Epistola de causa morbi et mortis Is. Casauboni.* (Lugd. Batav. 1619, in-4°), pièce réimprimée avec la correspondance de Casaubon, 1638 ; *Hymnus tabaci sive de Paeto.* (Lugd. Bat. 1622, 1623, etc.) Il est aussi l'auteur anonyme d'une *Elegia in obitum Jo. Barclaii.* (Lond. 1621, in-4°). Voir sur lui, *Lusus in funere Raphaelis Thorii medici et poetae praestantissimi* qui Londini peste extinctus, triste sui desiderium reliquit anno 1625. (Lond. 1626, in-4°) et la notice de H. Player en tête de son édition de l'*Hymnus tabaci* (Lond. 1716, in-12).

(2) *Is. Casauboni Ephemerides,* Oxonii, 1850, 2 vol. in-8°, p. 833, 1037, 1062 et 1063. — Rappelons que dans les *Epistres françoises à M. J. J. de la Scala* (édit. J. de Reves, Harderwyck, 1624, in-12), p. 15, 198 et 361, on trouve trois lettres de J. de Barclay, résidant à Londres, à Scaliger. De ces lettres, deux seulement sont datées : elles ont été écrites le 13 juin et le 2 août 1606. Elles nous montrent Barclay désireux d'entrer en relations avec Scaliger, et insistant pour obtenir de lui une réponse. Scaliger a-t-il cédé à ses instances ? Nous ne savons. On voit aussi par ces lettres que notre auteur avait fait en Angleterre la connaissance de Bongars, qu'il a eu l'intention de faire un voyage en Hollande pour y voir Scaliger, et un autre en France pour assister aux solennités du baptême des enfants de Henri IV.

Barclay fut un des lieutenants de Jacques Ier dans la guerre que ce théologien couronné soutint contre le pouvoir du Pape sur le temporel des rois. Il publia un ouvrage posthume de son père : *Tractatus de potestate papae* (1) et, pour le défendre, écrivit le livre intitulé : *Pietas sive publicae pro Regibus ac Principibus, et privatae pro Guil. Barclaio parente Vindiciae adversus Card. Bellarmini Tractatum de potestate summi Pontificis in rebus temporalibus* (2).

Ces deux ouvrages furent mis à l'index, le premier par décret du 9 novembre 1609, et le second, le 10 mai 1613. Bien plus, un ouvrage antérieur de J. de Barclay, le *Satyricon*, fut de même condamné le 7 septembre 1609.

Malgré cette sévérité, notre auteur, quelques années plus tard, quitta Londres et transporta ses pénates à Rome même. Les motifs de ce départ sont restés obscurs. Barclay céda-t-il à des scrupules religieux, ou bien, sentant sa faveur diminuer auprès du roi Jacques, espérait-il trouver près du Pape une fortune plus brillante ou plus tranquille ? On ne le sait pas trop. Un de ses biographes assure qu'il avait voulu éviter à ses enfants les tracasseries auxquelles ils pouvaient être en butte à cause des lois portées en Angleterre contre les catholiques, et il ajoute que le roi Jacques lui donna, au moment du départ, son portrait orné de brillants (3).

Jusqu'à quel point J. de Barclay dut-il, pour obtenir son pardon du Pape, désavouer ses ouvrages frappés par l'index ? Personne ne l'a dit. Toujours est-il que, dès 1615, Barclay écrivit de Londres à Paul V la lettre suivante où,

(1) Londres, 1609. M. Dupond en mentionne une traduction française avec une dédicace au Pape, Pont-à-Mousson, 1611.

(2) Paris, Mettayer, 1612, in-4°. Cet ouvrage a été reproduit par Melchior Goldast dans le tome III de sa *Monarchia S. Romani Imperii* (Francofurti, 1613, in-folio).

(3) Bugnot, *J. Barclaii Vita*, en tête de l'édition de l'*Argenis* citée plus haut.

tout en faisant son *meâ-culpâ*, il sollicite de lui un dédommagement de la perte qu'il éprouvera en renonçant au service du roi d'Angleterre (1).

BEATISSIME PATER,

Si votorum copiam mihi numen antea fecisset, Beatissime Pater, nihil optassem avidius quam quod tuae clementiae sponte nunc obtigit, ut nempe mutata rerum mearum sorte, tuam Sanctitatem placatam habeam, possimque te non communi tantum christianorum jure, sed praecipuo aliquo parentem appellare. Equidem augustissimam tuam sedem unicum verae fidei virtutisque domicilium, teque in ea divinis auspiciis collocatum, Beatissime Pater, semper colui ; sed locorum divortio et temporum culpa, minor quam voluissem fuit hic cultus, et minor quam fuerit, fuisse est creditus. Urebar anxiis motibus quod offensum tantum Patrem haberem et placare non auderem. Sed nobilissimi viri, et hic omnia pro tua Sanctitate experti, Domini Didaci Sarmiento de Acuno, legati Catholici, opera atque verbis, primum de tuae Serenitatis clementia omnia sperare visus sum, mox non sperare modo sed credere. Ingenti itaque gaudio ubi primum tuam Sanctitatem vocantem audivi, relictis retibus et navi, tuam vocem secutus sum, nec luculentius animi mei pignus dare potui, quam quod spem mihi meisque liberis undecim annis quaesitam apud Regem nunc maxime mihi benevolentem, non modo omisi, sed prorsus interverti ad tuam Sanctitatem pervolaturus. Urgeo profectionem meam quantum impedita mulierculis et infantibus familia sinit. Habebis nos propediem omnes Sanctitatis tuae pedibus stratos, nec aliam salutem aut fortunam habituros, quam quae tuae Sanctitati placuerit. Deus te, S. P. incolumem diu servet in Ecclesiae utilitatem, augmentumque coronae, quam quotidie in felicissimam immortalitatem texis. Vale. Londini, Idibus septembris, 1615.

Barclay, avec les siens, quitta l'Angleterre, sans doute dans les derniers mois de l'année 1615. Il séjourna quelque temps à Paris, puis traversa la France et s'embarqua pour l'Italie. Auparavant, il s'était arrêté à Marseille, chez le poète latin Balthazar de Vias, dont Guil. du Vair lui

(1) Elle nous a été conservée par Bugnot, *ibid.*

avait ménagé la connaissance. De Marseille, Barclay et sa famille firent voile pour Livourne. Leur traversée fut signalée par une violente tempête qui leur fit craindre pour leurs jours. Toutefois, ils débarquèrent sains et saufs, et se rendirent à Florence, où ils furent bien accueillis par le grand-duc. De là, ils allèrent à Rome où ils durent arriver au mois de février ou de mars 1616. Quoi qu'il en soit, nous les y trouvons installés au mois d'avril de cette année.

Ces détails nous sont fournis par deux élégies latines publiées sous ce titre : *Balthazaris de Vias ad Aloysiam de Bonnaire Barclaiam elegiacum carmen cui subjecta est Aloysiae de Bonnaire Barclaiae ad Balthazarem de Vias elegiaca responsio* (1).

On sait que J. Barclay avait épousé une Parisienne, fille de Michel de Bonnaire. Le poète marseillais, dont la pièce est datée du 1er mars 1616, exprime à la femme de son ami le regret qu'il a éprouvé de leur départ ; il lui parle des enfants qu'elle emmenait avec elle, une fille

Quae nondum bis sex Dictynnae cornua vidit,

et un garçon, dont il vante la beauté, l'esprit et la sagesse supérieure à son âge. La réponse, datée de Rome, Idib. Aprilis 1616, est pleine de sentiment. On y voit le récit du voyage de France en Italie, et un souvenir pour Peiresc (2).

(1) Paris, Th. Pepingné, 1647, in-4°. L'éditeur avertit le public que la personne dont il tient ces deux pièces de vers l'a assuré qu'il existait d'autres œuvres inédites de Barclay ; nous ne croyons pas qu'elles aient été mises au jour.

(2) Nous y relevons seulement ces vers charmants sur le petit Barclay à son arrivée sur le territoire romain :

Tybridis audito surrexit nomine Natus,
Et tendens geminas ad mea colla manus :
« Dic, precor, ô genitrix, quo cespite conditor Urbis,
Quo jacuit frater cespite Rhemus, ait ?
Quae sylvae misere Lupam? quave arbore sedit
Qui teneros Picus detulit ore cibos? »
Risimus : urgebat. Falsum monstravimus agrum.
Huic satis hoc, satis est hoc quoque saepe viris.

Ce petit poème a fait grand honneur à Louise de Bonnaire ; malheureusement elle n'en est pas l'auteur, comme on l'a cru : c'est son mari qui a tenu la plume pour elle. C'est ce que nous apprend une note qui suit la pièce dans la réimpression qu'en a faite B. de Vias lui-même, à la fin de ses *Charites : Ioannes Barclaius uxoris nomine respondit* (1).

Bientôt après son arrivée à Rome, Barclay s'occupe de donner des preuves de résipiscence, et écrit sa *Paraenesis ad sectarios* (2). Il paraît que dans la rédaction primitive de cet ouvrage, Barclay malmenait quelque peu son ancien patron, le roi d'Angleterre, si bien qu'on dut modérer son zèle et lui demander des corrections avant de lui accorder l'*Imprimatur*. C'est ce que nous apprend une lettre du cardinal Bonsi, évêque de Béziers, et depuis peu nommé membre de la congrégation du Saint-Office.

« ... Je serois marry, écrit-il à M. de Puysieux, que de mon temps se passast chose qui ne soit conforme a la commune intelligence de la France et au seruice du Roy, me pouuant donner ceste louange que i'ay empesché l'impression de plusieurs libures qui

(1) Balth. de Vias, *Charitum libri III*, Paris, 1660, in-4°, p. 362. — Il paraît que Louise de Bonnaire était très jalouse. Cela ne contribuait pas, il s'en faut, à la paix du ménage ni au bonheur de son époux, qui s'en plaignait, comme on le voit par une idylle de Vias (*Charites*, l. I, eld. x, p, 24), adressée à Barclay lui-même. On voit aussi par cette pièce que Barclay songeait déjà à l'*Argenis* avant d'être à Rome, et que B. de Vias est pour quelque chose dans les vers dont ce roman est mêlé :

Multa tua Argenis de me fert carmina, quae te
Inserui alloquiis sollicitante tuis,
Et tibi sum Nicopompus ego, soteria per me
Vulneribus sanis hic Poliarchus habet.

(2) Romae, 1617 ; autre édition, Coloniae, 1617. Une traduction française fut publiée à Liège, 1634, in-4°, par J. Waltery de Castro, chanoine de Visé-sur-Meuse.

On a attribué à notre Barclay l'écrit intitulé *I. Barcleii, de rebus Britannicis novis ad suos Gentiles epistolae*. Francopoli, s. d. in-8° (Mazarine, 32,328). C'est à tort, car cet ouvrage fait allusion au règne de Charles Ier, et notre auteur est mort quatre ans avant que ce prince montât sur le trône.

n'auroient esté aggreables ny au Roy, ny aux autres Princes, et que Sa Stetté m'a fait l'honneur de dire autresfois en pleine Congregation que ie l'auois bien conseillée et par ceste cause on n'a pas laissé imprimer icy un nouueau libure du Sr Barclay *Contra sectarios* sans qu'il ayt esté auparauant corrigé en plusieurs endroicts, mesmes ou il traictoit avec peu d'honneur du Roy d'Angleterre... » (1).

Dans une longue préface, Barclay donne des explications assez embarrassées sur les motifs qui l'ont porté à publier les ouvrages condamnés par la cour romaine, et sur ceux qui lui ont fait quitter l'Angleterre. A l'en croire, il n'écrit pas sa *Paraenesis* parce qu'il s'est réfugié à Rome, mais il s'est rendu dans cette ville afin de pouvoir librement l'écrire. Il rend hommage à la bienveillance que lui témoigne le cardinal Bellarmin, son ancien adversaire.

Il déclare du reste qu'il n'a jamais cessé de professer la religion catholique, même en Angleterre, usant pour cela de la tolérance que lui valait sa qualité d'étranger. Tout autre aurait été, d'après lui, la situation de ses enfants qui, nés en Angleterre, auraient été, par là même, exposés aux vexations édictées en ce pays contre les catholiques ; et c'est surtout pour les en préserver qu'il a quitté la Grande-Bretagne, malgré les avantages que lui faisait le roi Jacques.

Quant aux ouvrages qu'il a écrits précédemment, Barclay nous apprend que les applaudissements qu'ils lui ont valus de la part des hérétiques qui lui ont ouvert les yeux. Il réprouve donc certaines opinions qu'il y avait émises, notamment sur l'indépendance absolue des rois à l'égard du pouvoir spirituel et sur les immunités ecclésiastiques.

Enfin, il désavoue un libelle injurieux pour le roi d'Anglererre, répandu dans le peuple peu après son départ de Londres, et dont on le faisait l'auteur ou l'éditeur.

(1) Lettre du 19 septembre 1617. Biblioth. Nation., fonds français, 18,011, f° 224.

Tout en recueillant à Rome les bienfaits du Pape, Barclay travaillait à se ménager les bonnes grâces du gouvernement français et à obtenir de lui quelques faveurs. Déjà en passant par Paris pour se rendre d'Angleterre en Italie, il avait vu M. de Puysieux, secrétaire des commandements du roi, et lui avait fait ses offres de service. Pour se rappeler à son souvenir, il lui fit hommage de sa *Paraenesis ad sectarios*. Voici en quels termes :

Monsieur,

La courtoisie auec laquelle il vous a pleu autresfois receuoir quelques escris que i'auois mis au iour m'a donné la hardiesse de vous enuoyer un petit ouurage que i'ay dressé contre les Sectaires de ce temps. Ce n'est pas que ie l'estime digne de passer sous vostre veuë, mais pour auoir nouueau suiet de vous offrir mon treshumble seruice et vous dire qu'il n'y a rien qui m'afflige plus en ce monde que le peu d'occasion a faire paroistre auec combien de verité ie vous ay voüé le peu qui est en moy. Il me fust impossible au partir d'Angleterre de vous dire les raisons qui me portoyent en Italie, ce que ie desirois infiniment pour me regler selon vos commandemens, mais ie vous peus dire en vérité qu'autant que la fortune m'a esloignee de la France autant me sont creus les desirs d'estre éternellement

Monsieur,

Vostre tres humble et tresobeyssant seruiteur

JEAN DE BARCLAY.

De Rome, 25 septembre
1617.

A Monseigneur,
Monseigneur de Pisieux,
Conseiller du Roy en ses
Conseils d'Estat et privé, et
Secretaire de ses commandemens.
A Paris (1).

(1) Nationale, fr. 18.011, f° 239.

Quelque temps après, Barclay composa l'*Argenis*, roman dans lequel il voulut faire entrer l'histoire de son temps (1). Il eut la pensée de se faire payer les éloges qu'il y donnerait et la gloire qu'il y pourrait distribuer. Il intéressa à ce projet la vanité du chancelier Brulart de Sillery et celle de M. de Puysieux, son fils. Celui-ci échangea à ce propos plusieurs lettres avec Barclay, et lui fournit même certains documents à mettre en œuvre dans le roman. Il pensait sans doute tout d'abord en être quitte pour recommander l'auteur à la bienveillance du marquis de Cœuvre, ambassadeur de France à Rome, et lui assurer ainsi la faveur de la cour pontificale. L'ambassadeur le détrompa :

... Monsieur jay receu la lettre que vous maves escripte pour Mr Barclee auquel comme jusques icy ie lay veu fort incliné au seruice du Roy jay aussy fait tout le bon accueil que jay peu mais ie continueray d'aultant plus volontiers que ie voy le soing que vous en auez et que le Roy la aggreable, mais ie croy que ce n'est pas son principal but estant bien traicté du Pape et en bonne estime pres de Sa Sainteté et de plusieurs cardinaulx, et disant que si l'affection quil porte au seruice de Sa Mate et de la France lempesche de voulloir entendre aux offres qui luy sont faictes par les Espagnols de le gratiffier de benefices au Royme de Naples, il croit, comme il semble estre, bien raisonnable auoir subiect de desirer quelque effet present de la liberalité de sa Mate soit en pension ou en benefices pour ses enfantz et quoy que ce soit que Sa Mate face pour luy jestime qu'il sera fort bien employé... » (2).

(1) M. Boucher (op. cit.) et M. Dupond ne sont pas d'accord sur le but de l'*Argenis*. Le premier ne voit dans cet ouvrage qu'un traité de politique encadré dans un roman qui n'a rien d'historique ; le second le considère, au contraire, comme la peinture allégorique d'une époque en même temps qu'un traité de politique sous forme de roman. Les lettres de Barclay que nous publions donnent raison à M. Dupond.

(2) Dépêche du marquis de Cœuvre à M. de Puysieux. Rome, 15 juillet 1620. — Bibl. Nat. fr. 18.014. f° 332, v°.

Nous n'avons pas les lettres de M. de Puysieux à Barclay, et c'est dommage. Toutefois, nous avons retrouvé les réponses de Barclay : elles nous montrent que Louis XIII s'était résolu à lui accorder une pension et que certains passages de l'*Argenis* ont été retouchés sur l'avis du chancelier Sillery. Voici ces lettres (1) :

Monsieur,

Iay receu celles dont il vous a pleu m'honorer du 3 et du 17 de juin, accompaignees des memoires que ie desirois infiniment pour auoir occasion de faire esclorre quelque partie du treshumble seruice que ie vous ay voüé. I'espère d'en vser en sorte que vous aurés quelque occasion de vous contenter de mon seruice, et que le crayon que ie tireray de Monseigneur le Chancellier durera aus yeux de la postérité. Je vous suis extresmement obligé Monsieur pour la recommendation qu'il vous a pleu faire de moy de la part du Roy à Monsieur le Marquis de Cœuure ; quoy que ie ne croye point que l'occasion me deut arriver de l'importuner pour aucune assistance à mes affaires de deça, ayant Dieu soit loué tout le suport que ie scaurois desirer en sa Sainteté et en sa Court. Il cognoit la passion que i'ay de me declarer françois et crois luy en auoir donné quelques preuues depuis qu'il est icy Ambassadeur, mais il scait ce qui m'empesche de rendre les seruices que peut estre ie pourrois, et lui en ay dit rondement les causes, lesquelles il n'a peu desapprouuer, et m'a dit qu'il s'asseuroit que quant vous en seriés auerty vous les trouueriés legitimes et et apporteriés le remède qu'il faut. Ie crois qu'il vous en escrit et scai bien Monsieur que si quelque chose ce fait pour moy ie vous en deuray tout entierement le grammercy, comme aussy ie tascheray de ne point estre le plus inutil de tant de seruiteurs que vous aués obligé. Si vous faites plus pour moy que la naissance n'a fait, cest a dire si vous m'obligés a estre françois, i'addresseray l'œuure que i'ay a cett' heure en main au Roy auec une preface qui peut estre de quelque importance, particulierement icy, ascavoir des obligations que les Roys ont au Saint Siege et mutuellement que le Saint Siege a aus Roys de France. Outre ce que i'ay a dire au corps du livre de

(1) Les originaux sont à la Bibliothèque nationale, fonds français, n° 18,014, f°s 324 et 524 ; n° 18,015, f° 5.

Monseigneur le Chancellier, il y auroit en cette preface un tresbaeu et honorable champ pour ses loüanges. Ce ne sera pas par la plume seulement mais par toutte sorte de seruices que ie seray iamais capable de vous rendre que ie m'estudieray de me monstrer

Monsieur,

Vostre treshumble et tres obeyssant seruiteur

JEAN DE BARCLAY.

Le suiet du liure ou je pretends faire entrer a bon escient Monseigneur le Chancellier et vous aussy, est une inuention assés gaye comprise en cinq liures ou se traitte de la pluspart des affaires de nostre temps. J'y adjousteray cette preface de laquelle ie vous ay parlé si le Roy accepte mon seruice (1) et tourneray aisement le stile de tous les cinq liures à l'honneur de la France.

De Rome, 12 Juillet 1620.

A Monseigneur,
Monseigneur de Puysieux, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et priué et secretaire de ses commandemens, etc.

Monsieur,

Ayant appris depuis peu que Sa Maiesté s'estoit resolue de me faire son pensionnaire, i'ay tresasseureement creu que cett' avantage ne m'estoit pas arriué sans l'honneur et le port de vostre faueur. Ce mot sera pour vous en remercier treshumblement et vous dire que ie me tiens entierement asseuré qu'il vous plaira acheuer l'ouurage si bien commencé. Je scai Monsieur qu'il depend tout a fait de vous de borner ou eslargir en cet' endroit la liberalité du Roy. Cela me fait vous supplier auec plus d'instance qu'il vous plaise me monstrer par cette occasion qui ne se recouure pas ayseement que vous me tenés pour vray et perpetuel seruiteur de vostre maison. La chose sera tant plus aysee que ie ne suis ny françois ny Italien, et que ie pourrois seruir le Roy et me ressentir de ses liberalités quant bien ie ne serois pas en cette ville de Rome, tellement que les pensionnaires Italiens et François que Sa Maiesté a icy ou qu'elle y fera, ne scauroyent tirer a consequence la faueur auec laquelle on me traittera.

(1) Cette préface, si elle a été écrite, n'a pas été imprimée.

Enfin Monsieur, c'est de vostre bonté et courtoisie que ie demande et espere issue fauorable a cett' affaire sachant bien qu'elle est entierement en vostre main. J'attens aussy quelque responce sur les pieces que ie vous enuoyay dernierement pour m'y pouuoir reigler selon que me le commanderés. Ie n'attens quasi autre chose pour acheuer tout l'œuure, lequel pourra commencer a estre mis sous la presse enuiron ce Noël prochain, si vous en faites scauoir d'heur vostre iugement à

Monsieur,

Vostre treshumble et tresobeyssant seruiteur.

JEAN DE BARCLAY.

De Rome, 18 octobre 1620.

A Monseigneur,
Monseigneur de Puysieux,
Conseiller de Sa Maiesté en ses
Conseils d'Estat et priué et secretaire
de ses Commendemens, etc.

Monsieur

J'ay receu celles qu'il vous a pleu m'escrire du 2 Decembre, et y ay appris la resolution de Monseigneur le Chancellier touchant ce que ie m'estois proposé de faire pour son seruice. Je ne faudray pas de suiure son commandement, quoy que ie soye fort d'opinion que s'il eut veu tout l'œuure il eut moderé ce sien auis. S'il eut trouué bon que ie changeasse on adioutasse quelque chose en ce qui le concerne je me fusse estudié de ne point passer ses volontés (1). Ce sera quant il luy plaira que ie luy rendray ce tres humble seruice. Et si ie peus apprendre qu'il ne doiue point trouuer mauuais que ie face doresnauant quelque semblable essay a son desceu, ie n'attendray pas qu'il me le commande, desirant sur tout de monstrer, soit par la plume soit par autre moyen combien grand admirateur ie suis de ses treseminentes qualités, et des vostres Monsieur de qui

(1) Ces paroles indiquent bien que le chancelier Sillery, sous un nom emprunté, joue un rôle dans le roman. Cependant les clés ne parlent pas de lui. Au contraire, toutes reconnaissent Villeroy sous le personnage de *Cléobule*, bien qu'il y ait à cette identification de grosses difficultés, ainsi que le remarque l'auteur du *Discursus in Argenidem*, placé en tête de l'édition elzévirienne. Il est donc probable, sinon certain, qu'il faut corriger les clés et lire Sillery au lieu de Villeroy.

i'attens sur toutte autre faueur l'ouuerture de quelque moyen pour faire paroistre la verité de ces miens vœus. Ie m'asseure que vous aués deuant cett' heure resolu de mon affaire, de laquelle ie me tiens seur d'auoir bien tost des nouuelles qui me feront recognoistre que vous m'aurés traitté auec la faueur que doit esperer

Monsieur,

Vostre treshumble et tresobeyssant serviteur,

JEAN DE BARCLAY.

De Rome, 1er janvier 1621.

A Monseigneur,
Monseigneur de Puysieux,
Conseiller de S. M. en ses Conseils
d'Estat et Priué et secretaire de
ses Commendemens, etc.

Le roman terminé, Barclay l'envoya à Louis XIII avec une lettre différente de la dédicace latine qui le précède dans les éditions. Il y sollicitait les bienfaits du roi et promettait de travailler encore pour son service. Cette lettre n'est pas autographe comme les autres ; elle porte seulement la signature de Barclay. Sans doute, la maladie l'avait empêché de l'écrire lui-même. On sait, en effet, qu'il mourut deux jours après (1).

Sire,

Quoy que les vertus et les armes de Vostre Maiesté esclatent de sorte quil semble que ce soit leur faire tort de choisir en ce siecle autre suiect d'escrire, sy est-ce que i'ay osé vous addresser cet œuvre comme chose deuë a Vostre Maiesté, puis que son principal but est de traicter des guerres et des amours d'un jeune et chaste Prince qui semblent estre tirees sur le modelle de vostre courage et genie

(1) Le 12 août 1621, selon Moréri ; le *Dictionary of National Biography* edited by Leslie Stephen (London, 1885, in-8°, t. III, p. 163) dit le 15. Ralph Thorie, dans son élégie latine sur la mort de Barclay, insinue qu'il fut empoisonné.

Cecy n'est qu'un essay de l'estude ou ie pretens m'emploier pour estre conté au nombre de ceux qui se seront penéz de representer a la posterité quelque partie de voz actions plus heroiques, ne voulant céder en ce point a ceux qui ont l'honneur d'estre néz suietz de Vostre Maiesté. Recevéz donc cecy, sire, s'il vous plaist pour arres d'un travail qui vous sera plus aggreable, et sy vostre royale bonté veut encourager ces miens desseins par quelque faueur, que ce soit de me donner par ses commandemens suiect de me faire paroistre.

De Voste Maiesté,

Sire

Tres humble tres obeissant et tres affectionné seruiteur,

JEAN DE BARCLAY (1).

De Rome, X Aoust 1621

La pension promise à Barclay par le roi de France lui fut-elle payée? Nous ne savons, mais après sa mort, sa veuve ne fut pas oubliée de M. de Puysieux; nous en avons pour preuve la lettre suivante écrite par le frère de cette dame :

Monseigneur,

Jay creu estre obligé de ioindre a celle de Madlle de Barclay, ma seur, ce peu de lignes pour vn remerciement tres affectionné de la bonne volonté qu'il vous plaist luy monstrer par vos lettres, et a son filz mesmement, qui s'aduance desormais et croist en espoir de vous pouuoir seruir. Il se voit par icelles que la protection des veufues et des pupilles, ne vous est pas moins recommandée par vostre bonté propre, que vous estoit la seruitude du père par sa sincerité et deuotion. Nous ne pouuons augurer que tout bon succes voyant ceste propension en leur endroit. Que s'il en reuscit le bien que nous auons suiet d'esperer par vostre moyen, et elle, et moy, vous en pourrons a bon droict nommer l'autheur et principal motif. Et est mal aisé de croire que l'affection passionnée du deffunct au seruice du Roy et de l'Estat, aydée d'vn sy grand et fauorable port

(1) Nationale, fr. 18,017, f° 26.

comme le vostre ne soit en quelque consideration d'autant plus que les mesmes vœux (bien que plus foibles) viuent en sa posterité et en moy particulierement de me faire cognoistre et estimer

Monseigneur,

Pour

Votre tres humble et tres affne seruiteur,

DE BONNAIRE

Rome, ce 12 feurier (1622).

Monseigneur,
Monseigneur de Puisieux.
En court (1).

Peu de temps après, le roi accorda au fils de Barclay, âgé d'une douzaine d'années, une pension de douze cents livres. Nous avons trouvé une copie du brevet qui lui en fut octroyé :

Aujourd'huy IIIe d'Auril l'an Mil six cens vingt deux, le Roy estant a Blois bien informe de l'affection du feu Sr de Barclay au bien de son seruice, et voulant esperer que Jean (2) de Barclay son fils a son imitation sesleuera en ceste mesme deuotion, Sa Mate pour luy donner plus de moyen de continuer ses estudes, et se former a la vertu luy a liberallement accordé et faict don de la somme de XIIc liures de pension a presleuer sur les deniers tant ordres qu'extraordres de son Espargne, veult et entend qu'il soit couché et employé dans *(l'estat)* de ses pensionnaires pour lad. somme de XIIc liures et d'icelle payé par les Tresoriers de son Espargne chacun en l'annee de son exercice à commencer du premier jour de la presente annee et ce en vertu du present breuet quelle a voulu signer de sa main. (3).

Nous donnons, en terminant, une pièce de vers latins attribuée à un Barclay. Est-elle de Guillaume ou de son fils? Rien ne nous le dit; pourtant nous n'y trouvons

(1) Nationale, fr. 18,018, f° 72.
(2) Le fils de Barclay s'appelait-il *Jean ?* D'autres disent *Guillaume.*
(3) Nationale, fr. 17,364, f°, page 520. Copie.

pas l'élégante facilité de l'auteur de l'*Argenis*. Ce petit poème ne se trouve pas dans les *Deliciae poetarum scotorum* (1) où l'on a donné place à quelques poésies de Guillaume Barclay à la suite de celles de son fils (2).

In Reditum Reginae Margaritae in Gallias (sic), *1605.*

O patria, o arces, o dulcia tecta parentum ;
Unde auus, vnde pater, tres vnde ex ordine fratres
Sceptra tulere mei, me n'o cur nescitis arces ?
Illa ego sum, cui vos cunabula chara dedistis,
Et patrio ingentem cultu jactastis alumnam ;
Stirpe Deas, et fronte Deas, et sidera vultu
Cum premerem, amborum spes ambitiosa procorum ;
Nunc conjux vidua et vani cum nomine Regni,
Rupibus e nudis longique e carcere montis
Excedo, sed et hic causas infesta dolendi
Disponit fortuna mihi monstratque colendam
Quae mihi successit, quique ah de corpore nostro
Debuit esse puer ; sed nec contendere promptam
Damnauit dudum miseram fecitque nocentem
Prosperior fortuna viri, nunc cedere Diuis
Aduersoque juuat miseram subscribere fato.
O dolor, en potui victos inflectere vultus,
Despectosque orasse viros ; ne credite viuam,
Iam mea non vnum consumpsit stamina lethum ;
Et viuo et morior toties, me funere longo
Nempe mori decuit, quae tot per saecula clarum
Induco tumulis suprema Valesia nomen. (3)

CH. URBAIN.

(1) Amstelodami, 1637, in-18, p. 76-141.

(2) Les poésies de Jean de Barclay avaient paru d'abord sous ce titre : *J. Barclaii Poematum libri duo.* Londini, Edw. Griffin, 1615, in-4.

(3) Nation. fr. 25,560, f° 58.

ÉTUDE

SUR LES

LIVRES A FIGURES VÉNITIENS

DE LA FIN DU XVe SIÈCLE ET DU COMMENCEMENT DU XVIe

(Suite et fin.)

1521

Poliziano. — *Stanze per la giostra del magnifico Giuliano di Piero De Medici.*

In-8° ; 40 ff. non numérotés, registrés A-E, par 8, le dernier est blanc. Car. cursifs. Encadrement au frontispice, à fond noir, pointillé de blanc. Au verso de D_3, un bois assez joli, mais gravé sans soin, occupant toute la page, et représentant un homme (Orphée) jouant du violon, et sept femmes assises, qui l'accompagent sur différents instruments. A la fin : *Stampate per Nicolo Zopino e Vincentio cõpagno nel. M.CCCCC.XXI. adi XXX. de Agosto Regnante lo inclito principe Messer Antonio Grimani.* (Bibliothèque Landau). Voir *Bibliografia delle antiche rappresentazioni italiane...* par le vicomte Colomb de Batines, page 74 (1). Batines cite à propos des *Stanze* de Politien, les éditions vénitiennes in-8° du 10 octobre 1505, de *Maestro Manfredo di Bonello di Monteferrato,* du 12 mars 1513, de *Zorzi de Rusconi ;* du 14 mars 1515, de *Zorzi de Rusconi ad instanza di Niccolò Zoppino e Vincenzo com-*

(1) La *Favola d'Orfeo*, fut, selon Affo, récitée à Mantoue en 1472 ; il est probable que les *Stanze* furent composées à la même époque.

pagni ; du 10 novembre 1516, de *Marchiò Sessa e Pietro de Ravani Bresciano compagni ;* du 20 octobre 1518, de *Zorzi de Rusconi.* Il ne dit pas si elles ont des bois, mais il est probable que, comme celle de 1521, elles en sont ornées.

1524. — *Stanze di Messer Angelo Politiano Comintiate per la Giostra.*

Petit in-8° ; encadrement à fond noir, mal grave ; verso D iii, le bois de la première édition. A la fin : *Fine... Stampate nella inclita Citta di Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio compagno nel M.D.XXIIII. Adi. xii de Marzo...* Au-dessus, marque de Zopino (Marciana, 6403).

1521

Opera vtilissima a qualunche fidel Christião. Intitulata Spechio della Sancta matre ecclīa. Con la sua Tabula deli capitoli. Nouamente stãpata. Feuillet *A.2.: Opera... composta dal Reuerendissimo Ugone Cardinale de Sancto Uictore.*

Petit in-8° gothique de 37 feuillets numérotés, plus 3, un pour la table, un pour la marque placée au verso et un blanc. Le titre est entouré d'un encadrement, au trait, formé d'arabesques pour le haut et les deux côtés, et d'une scène dans la partie inférieure. A l'intérieur de l'encadrement, en bas à droite et à gauche, un petit bois ombré à fond noir au pointillé, représentant l'*Élévation ;* très médiocre. Au verso, une *Crucifixion,* au trait, rendue extrêmement confuse par la multiplicité des personnages. Recto E. 7, un assez joli bois ombré, représentant la *Pentecôte.* Dans le milieu, en bas, au-dessous de la Vierge, s'appuyant sur l'encadrement à fond noir, une petite colonne flanquée de deux pointes, différant un

peu de forme de celle que nous avons signalée dans le Dante de 1512 et autres ouvrages. Cette colonnette ne saurait être un ornement; elle est à coup sûr une marque qui paraît imitée de celle de 1512; peut-être même est-ce la signature du graveur ·*I* ·· *C*· qui aurait modifié en 1521 la marque adoptée par lui de 1512 à 1515. Le style de ce bois est différent de celui des bois antérieurs avec la colonnette; les détails ne sont pas plus soignés, l'ensemble n'est pas meilleur; il est ombré très fortement à l'aide de hachures profondes et très rapprochées, ce qui donne des ombres beaucoup plus accusées qu'elles ne le sont habituellement à cette époque. L'encadrement à fond noir est très fin et fort gracieux. Au verso, la Justice, avec l'épée et la balance, assise sur des livres; au-dessous A. B., marque de A. Bindoni. Le colophon est au bas de la table, au verso E. 6 : *Stampata in Venetia per Alessandro di Bendoni. M. D. XXI. Die. 7. Septēbris.* (Librairie Rosenthal).

1524. — *Opera utilissima a qualunque fidel christiano intitulata Specchio della Sancta Chiesa.*

In-8° goth.; figures sur bois. *Vinegia, Bindoni,* 1524. (Deschamps, t. II, col. 78).

1521

Lo amoroso Cõuinio di Dante : con la additione : Nouamente Stampato.

In-8° de 8 ff. prél. et 151 numérotés, registrés A-a-t; caract. rom. et goth. Au-dessous du titre goth., le buste de Dante couronné de lauriers, vu de profil; bois un peu grossier, mais assez bon. A la fin : *Stampata in Venetia per Zuane Antonio : et Fradelli da Sabio : Ad instantia de Nicolo e Dominico dal Iesus fradelli. Nel Anno del*

Signore. M. D. XXI. Del Mese di Ottobrio. (Bibl. Nat. de Florence, dont l'exemplaire est annoté en marge par le Tasse. — Arsenal, B. L. 4855).

1521

Agostini (Nicolò di). — Lo inamoramento di messer Lancilotto e di Ma*donna geneura nelquale si trattano le horribile prodezze e le strane uenture de tutti li Cauallieri erranti della tauola ritonda.*

In-4° ; titre rouge et noir ; la première ligne gothique ; le reste, ainsi que le texte, en lettres rondes ; à 2 colonnes. Le premier et le second livres de A à K-viii ; le second livre n'a pas de titre ; au recto K-viii, au-dessous de Finis, le colophon suivant : *Composta per Nicolo de Agustini e Stampata in Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio suo compagno Nel. M. CCCCC.XXI. Adi XXXI de Ottobrio...* Au-dessous se trouve la marque de Zopino : S. Nicolavs avec *.N. .Z.* Le troisième livre commence au feuillet A, par ce titre : *Libro terzo e vltimo del innamoramento di Lancilotto e Gineura con li grandissimi torniamenti e battaglie fatti per amor : historiato : e composto per Nicolo di Augustini... Nouamẽte stãpato del M. D. XXVj,* imprimé en lettres rondes et gothiques rouges et noires ; le registre de A à K-iiii. Au-dessous du titre, grand bois ombré : un cavalier, tourné vers la droite, lève son épée pour en frapper un homme à terre ; dans le bas, à droite, la signature *. z. a.* Cette gravure, entourée d'un large encadrement à fond noir, au pointillé, formé de feuilles d'acanthes, est assez bonne, et dans la facture ordinaire de *z. a.* ; 11 bois pour le premier livre, du même style que le bois du titre, mais non signés ; 5 bois pour le second livre, du même style. Le bois placé au-dessous du titre du troisième livre représente *Lancilotto* à cheval, regardant à gauche et perçant, d'une longue

lance qu'il tient des deux mains, un cavalier venant de gauche ; dans le fond, arbres, monticules et combat de cavaliers à gauche. Cette gravure, non signée, est du style des précédentes ; 8 bois jusqu'au verso H-iiii qui porte FINIS ; le recto suivant commençant par un bois au-dessus duquel se lisent ces mots en gothique : *Fine de tutti li libri de Lancilotto del strenuo milite Marco Guazzo;* 4 bois y compris celui-ci. Au recto du dernier feuillet : *Stampata in Vinegia per Nicolo Zoppino Ferrarese il mese di Marzo del M. D.XXVI.* Plusieurs bois répétés.

1521

Opera nvova del conte de Conti da camerino intitvlata Triompho del nuovo mondo et vno inamoramento de egidio in terza rima.

Pet. in-8°, en lettres rondes ; mauvais encadrement au titre ; A-ii, bois déjà cité : une couronne traversée par un chapelet sur fond noir au pointillé ; verso A-iiii, copie légèrement ombrée du bois du *Boccaccio* de 1492 ; le personnage, à gauche, jouant de l'orgue, est accompagné par un jeune homme jouant de la guitare ; puis, dans le texte, petit bois à fond noir et au trait ; verso E-III : *Incomincia sonetti...* : des bergers gardant leur troupeau ; au premier plan, à droite, deux chèvres courant l'une sur l'autre tête baissée ; à gauche, un personnage assis contre un arbre. A la fin : *Stampato in Vinegia per Georgio di Rusconi Milanese nel anno del Signore. M.D.XXI. Adi uinti de nouembrio.* (Arsenal, 5279. B. L.)

1521

LAMENTO DI QUEL TRIBULATO DI *Strascino Cãpana Senese : sopra el male incognito : elq̃le tratta de la*

Patiētia, et impatiētia ī ottaua rima : opa molto piaceuole.

Petit in-8°, en vers ; lettres cursives ; 28 feuillets dont un blanc. Au-dessous du titre, bois ombré : sur un lit, un homme nu couvert de pustules, trois personnes le soignent, dont une, le médecin, lui tient le bras ; au-dessus de lui, un diable ailé verse sur lui les pustules dont son corps est couvert ; une banderole à hauteur de sa bouche porte ces mots : HOIME LE DOGHE. Verso du 27e feuillet, marque de Zopino : *S. Nicolavs* avec . *N.* . *Z.* Au-dessous : *Stampato in Venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagno nel M.CCCCC. XXi. Adi. XII. De Decembrio.* Cette édition est la première ; Brunet ne cite que celle de 1523. (Marciana, 2166).

1523. — *Lamento di quel tribulato di strascino campana senese sopra el male incognito el quale tratta de la patientia et impatientia.*

In-8° ; lettres rondes ; sous le titre, bois de l'édition de 1521. A la fin : *Stampata nella inclyta Citta di Venetia p Nicolo Zopino e Vincētio compagno. Nel. M.CCCCC.XXIII. Adi. I. de Setembrio.* Verso, la marque de Zopino (Marciana).

1521

Epistole e Lectione Evangelii i quali si legono in tutto l'anno alla messa secondo l'uso de la sancta chiesa Romana.

In-4° ; 148 jolis bois ; la première page du texte est entourée d'un encadrement. *Vinegia per Pietro da Pavia, 1521*

1521

Rosario de la gloriosa Vergine Maria.

In-8°, avec figures. *Venetiis MDXXI.* Panzer, t. VIII. p. 470, donne ce livre à *F. Alberti Castellani,* désigné dans le privilège du 5 avril 1521, sous le nom de *Alberto da Castello.* Brunet cite l'édition de 1522 comme la première. D'après Panzer, elle ne serait que la seconde. Toutes les éditions qui se succèdent de 1521 à 1564 sont identiques sauf quelques légers changements dans l'impression ou les bordures des pages. Libri (catalogue de 1859) cite une édition de ce *Rosario, s. l. n. d.*, in-8°, supposée de Venise 1521, avec des bordures et des gravures sur bois. Ne serait-ce pas celle de Panzer et dont Libri n'aurait vu qu'un exemplaire incomplet du colophon ?

1522. — *Rosario de la gloriosa Vgīe Maria.*

In-8° ; caract. goth. ; 252 feuillets et quatre pour la table ; signatures A. Z. AA. JJ. 8 ff. par cahier. Au-dessous du titre, placé en haut de la page sur une seule ligne, grand bois : l'invention du Rosaire ; dans le bas à gauche, des hommes à genoux tenant des chapelets; à droite des femmes; dans le haut, la Vierge et le Christ tiennent une banderole sur laquelle sont écrites des paroles de l'Ecclésiaste ; à droite et à gauche, en haut, un ange portant un livre ouvert, celui de gauche ayant ces mots : *EXERCITIVM CHRISTIANO,* celui de droite : *HIC EST LIBER MĀDATORVM DEI ;* une banderole partant de chacun des groupes du bas va s'enrouler autour du cou d'un personnage placé au-dessus de lui ; le fond de la gravure figure des branches et des feuilles partant de tiges plantées en terre au milieu dans le bas. Au milieu de la gravure, la lettre P. Verso 2 et recto 3, le privilège daté du 5 avril 1521.

188 bois encadrés ; style médiocre, surtout en ce qui concerne la gravure qui est épaisse, lourde et sans élégance ; néanmoins quelques-unes des vignettes ne sont pas sans intérêt ; c'est tout à fait le style en usage pour l'illustration des livres à cette époque. A la fin : *Questo sacro rosario e sta diligentemente ordinato corretto e emendato e nella Inclita cita de Venetia studiosissimamente impresso per Marchio Sessa e Piero di Ravani compagni nel anno del signore. M.D.XXII adi XXVII de Marzo...* Au-dessous la marque de Sessa. (Marciana).

1524. — *Rosario della glīosa V̄gine Maria.*

In-8° de 252 feuillets chiffrés et quatre non chiffrés. 188 gravures avec entourage à chaque page. Bois des éditions précédentes A la fin : *Questo sacro Rosario... Uenetia... impresso per Marchio Sessa e Piero da la Serena compagni nel Anno del signore M.CCCCCXXiiij adi XV Dicēbrio.* (Didot. *Cat. raisonné*, colonne CXVIII).

1522

Expositiones siue declarationes oīuz Titulorum tam iuris Ciuilisq̄z Canonici p. D. Sebastianū Brant.

In-4° goth. Au-dessous du titre goth., bois ombré à fond noir : deux putti tiennent de la main droite la tête de saint Jean-Baptiste placée sur un plat ; un arbre derrière chaque putto ; au premier plan, trois lapins ; au-dessous de la tête, la marque avec les lettres I. B. P. Assez bon dessin, mais taille lourde. A la fin : *Explicit... Venetiis vero per Alexandrum ac fratres de Bindonis : Summa diligētia impressus. Sumptibus Vo ac impensis Ioannis baptiste de Pedercanis Brixiēsis. Anno... 1522. Die Vo. Xj. mensis januarij.* (Biblioth. du comte Girolamo Soranzo).

1522

LA VITA DEL GLORIOSO APOSTOLO E *Euãgelista Ioanni cõposta dal Venerabile patre frate Antõio de Adri de lordine de frati minori della obseruãtia.*

Petit in-8° ; 8 feuillets par cahier registré de A à H ; non chiffré ; lettres rondes, à deux colonnes ; titre rouge et noir ; la première ligne est en gothique. Au-dessous du titre, bois de page fortement ombré de traits lourds et très accusés ; le graveur s'est servi pour ses fonds de traits serrés et un peu courbes ; la vignette représente, dans un paysage, saint Jean nimbé, tenant dans sa main gauche un calice d'où sort un serpent ; dans le coin, à gauche en bas Z. A. D. V. au-dessus de A. et D. V. qui sont liés, une croix. Cette signature est celle de Vavassore. Au verso, une *Crucifixion* à nombreux personnages : à gauche, la Vierge assise à terre, soutenue par deux saintes femmes ; à droite, un homme tient des deux mains une hallebarde dont le fer affecte la forme d'une hache ; il se penche à gauche et regarde à droite ; dans le fond, Jérusalem à droite et une forêt à gauche ; ce bois est entouré d'un encadrement noir au pointillé avec des ornements formés d'animaux fantastiques, de fleurs et de feuilles. Au recto de l'avant-dernier feuillet, un sonnet italien avec ce titre : *Consolatorium ad amicissimum suum,* et deux distiques latins, suivis de ces mots : *Vale : mi Siluester,* puis le colophon ; deux pages pour la table et une page blanche. A la fin : *FINIS*, et au-dessous : *Stampata in venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagno nel M.D. xxii. adi. iiii. de Marzo.*

1522

Guarna (Andreas). — *Bellum grammaticale de Principalitate de orationis Nominis et Verbi Regum inter se contendentium. Nouiter mira quadam arte compendiosa excussum.*

In-8°; 8 feuillets par cahier; au-dessous du titre, bois ombré; une troupe de guerriers tant à pied qu'à cheval sort d'un camp dont on voit les tentes à droite; devant ces tentes, un jeune homme semblant leur parler, tenant une branche d'oliviers de la main gauche. Vignette sans style. A la fin: *Explicit... Venetiis uero p Alexãdrũ de bindonis accuratissime ĩpressum. Anno dñi M.D.XXII. Die uero. V. mensis Martii* (Marciana 2167).

1522

Libro de la perfectione humana Thesoro eterno sopra tutti altri Thesori al quale se pvene. per uno de tre modi delli quali alanimo dedito al studio de esso... etc... del ven. patre frate Henrico Herp del ordine de frati mĩori. de lobservãtia.

In-8°; lettres rondes; à deux colonnes; 4 feuillets pour les tables, 8 feuillets par cahier; le titre est entouré d'un encadrement architectonique, légèrement ombré; deux pilastres avec des ornements au trait soutenant un chapiteau au milieu duquel est une tête ailée; au verso: saint François à genoux recevant les stigmates, un livre devant lui; le Christ à droite; des traits vont des stigmates au saint. Au cinquième feuillet: *Specchio de la perfectione humana opera noua...*; au-dessous, bois ombré, d'un joli style: le Christ debout, dans sa gloire, des flammes s'échappant de ses stigmates et allant à six

groupes de personnages, trois à gauche et trois à droite ; au-dessous du Christ, une banderole : *Accipite spiritvm sanctũ*, et au-dessous : *Qvi sitit veniat ad me et bibat.* Au verso, même bois ; nous le retrouverons dans le *Specchio della perfectione humana de Zopino* de 1539. Verso D-III, Chemin de la croix : Jésus à genoux succombant sous le fardeau de la croix, qu'un personnage vient soutenir ; à droite, un soldat romain à cheval tenant un étendard ; à gauche, les saintes femmes ; dans le fond, deux hommes préparent le terrain pour la Passion ; dans le coin à droite : Z.A.D.V., monogramme que nous avons signalé dans *La vita del glorioso apostolo Euãgelista Ioanni* du 4 mars 1522 de Adri. Nous avons attribué cette gravure à Z. A. Vavassore en raison de la signature et de la taille lourde et sans élégance ; nous y retrouvons le faire et les défauts de l'*Opera contemplativa* imprimé par ce même Vavassore auquel on attribue les bois de cet ouvrage ; mêmes arbres, même façon arrondie de traiter les montagnes, mêmes hachures épaisses. Cette vignette commence la 2e partie. Verso G-II, pour commencer la 3e partie : la *Crucifixion* de *La vita del glorioso...* déjà citée. Verso Q, précédant le *prologo della terza parte,* une *Pietà :* le Christ étendu sur les genoux de la Vierge, qui est appuyée le dos contre la croix ; derrière, un groupe nombreux, principalement de femmes ; à gauche, à genoux près du Christ, un religieux. Cette vignette est d'un aspect un peu sec, la taille très fine manque de relief et de fini ; les extrémités sont peu soignées, les attitudes roides. En somme, le tailleur a médiocrement rendu un dessin qui n'était pas sans charme autant qu'on en peut juger par ce que nous voyons. Même encadrement que pour la *Crucifixion* ; cet encadrement a déjà été employé dans les Bréviaires de *Iacobus de Leucho.* Verso S-III, la marque de Zopino : *S. Nicolavs* avec *.N. .Z.* ; le saint est seul, de face, bénissant de la main droite. Il est assez mal gravé.

Au-dessous : *Stampato nella inclita Citta di Venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagno nel M.D.XXII Adi XIIII de Mazo...* Il doit se trouver un feuillet blanc à la fin pour compléter le cahier de 4 feuillets.

1522

Sonetti del Burchiello nouamēte stampati e diligentemēte correcti.

In-8°, en vers; lettres rondes; mauvais bois au titre. A la fin : *Stampato in Venetia per Georgio di Rusconi nel anno M.D.XXII adi XVIII de Marzo* (Arsenal 4360, B. L).

1522

Opere di Girolamo Benivieni firentino. Novissimamente riuedute et da molti errori espurgate con una canzona dello amor celeste et divino, col commento dello Ill. S. Conte Giovanni Pico Mirandolano distinto in Libri III. Et altre frottole de diversi auttori.

In-8° de 302 ff. num. ; caract. cursifs; regist. A-Z, AA-BB. Très beau frontispice ombré, dans un encadrement. Il est fort bizarrement disposé. En haut, aux angles, deux guerriers à cheval, en sentinelle ; entre eux, ces mots : *fa.che.tu. non. faci a me quelo. che. tu. non. vo. per. te.* En bas, trois autres guerriers à cheval ; au-dessous, ces mots : *chi. altri. caza. per. se. non. possa.* A droite, un guerrier à pied, la visière levée ; sur une banderolle : *chi. non po fare siã el daño so;* à gauche, une figure semblable tenant en main une hache levée avec cette devise : *faza hognum faza hipo.* A la fin : *Stampato in Venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagno nel MCCCCCXXII, a di XII de aprile Regnante lo Inclito*

Principe messer Antonio Grimani (Bibl. Nat. de Florence, Arsenal, B. L. 4004. Brunet, t. I, col. 773, parle d'une autre édition de Gregorius de Gregoriis, 1524, in-8°, qui a peut-être le même bois.

1522

PROBAE FALCONIAE CENTONIS *Clarissimæ fœminæ exceptum e Maronis Carminibus.*

Petit in-8°; au-dessous du titre, bois ombré; à gauche, une femme écrit à son bureau; à droite, deux femmes causent ensemble; au-dessus d'elles, une ville: *ROMA;* à gauche, au-dessus de la femme: *CENT.* Le mot n'est pas complet, il devrait y avoir sans doute *centone.* Bois très médiocre. A la fin : *Finis Probæ Centone.... Venetiis impressæ in officina Ioannis Tacuini de Tridino. M. D.XXII. Die XXIIII. Aprilis.* (Marciana 3356).

1522

Viazo. Questo sotto scritto sie tutto el Viazo de andare in Ierusalem E per tutti li lochi sancti.

In-8° de 8 feuillets non chiffrés. Au titre, le Christ sur la croix, entouré des saintes femmes; quatre autres bois d'un caractère religieux dans le corps du livre. A la fin: *Stampato in Venetia per Alexandro di Bindoni. Nel anno 1522. A di. 21. del mese di Luio.* (Rubriques 10669-8768. *Biblioteca Colombina,* recueil G. 37-34). « Pièce inconnue à *Tobler,* à *Chitrowo,* à *Ponomarew,* à *Rœhricht,* à *Meisner* et à tous les bibliographes. La description qui en approche le plus est celle que donne *Ternaux, Bibliot. africaine,* 142, sous la date 1520. Rien dans le livre ne permet de déterminer quand ce voyage fut accompli ni par qui. On y voit seulement que c'était un noble pèlerin: *Questo*

viazzo ha fatto uno dignissimo pelegrino gentilhuomo. Cependant, *Lechi (Tipografia bresciana nel secolo XV*, page 110) donne un titre en tout semblable à celui-ci, mais dont le colophon porte : *Stampato in Salo* (ville du Milanais), *ad instantia de Alex. Paganino di Paganini brixiano, nel anno M. DXVII.* Quant au voyage même, *Lechi* l'attribue à un nommé Francisco de Alexandro da Modena, personnage d'ailleurs complètement inconnu. » (Harrisse, *Excerpta Colombiniana,* page 240).

1522

Sermones Quadragesimales venerabilis viri fratris Ioãnis Aquilani Ordinis predicatorũ de obseruantia.

Petit in-8°, gothique à deux colonnes. Le titre est encadré d'un ornement ombré, d'une médiocre exécution, formé de feuilles d'acanthes, de deux putti ailés dans le bas et de deux autres sans ailes, dans le haut, groupés avec un oiseau. Verso du quatrième feuillet, bois ombré, représentant le saint debout, les bras étendus, tenant une église dans la main gauche et le crucifix dans la droite ; à genoux à sa gauche des religieux, et des religieuses à droite ; dans le haut, au milieu, la Vierge ayant à sa droite saint Pierre et à sa gauche saint Paul. Ce bois est entouré d'une bordure décrite à propos du *Breviarium Romanum* de 1518, du même Leucho. A la fin : *Expliciũt...* : *et a Magistro Iacobo pentio de Leucho nouissime impressi. Anno 1522, die vero. 20. Septemb.*

1522

Le cose volgari de Joã bruno Ariminense. Cioe sonetti...

Petit in-8° ; 8 ff. par cahier ; lettres goth. ; au-dessous du titre goth. très mauvais bois, au trait, avec le terrain noir : un personnage dans son cabinet, assis à un

bureau ; copie d'un bois du xve siècle. A la fin : *Stampato in Venetia per li heredi de Georgio de Rusconi M. D. XXII. Adi xvii de Setembrio.* (Marciana, 2423, Bib. Nat. rés. Y. 3948). Brunet, vol. I, col. 1297, cite deux éditions antérieures, l'une de 1506, l'autre de 1517, de Rusconi, mais ne parle pas de figures.

1522

Opera noua del Magnifico Caualiero Messer Antonio Phileremo Fregoso laqual tracta de doi Philosophi : cive de Democrito che rideua de le pacie di questo mondo : & Heraclyto che piãgeua de le miserie humane diuisa in. XV. Capi. cosa bellissima.

Petit in-8° de 48 ff. (A-F, par 8). Car. rom. Au-dessous du titre goth., bois ombré médiocre : deux personnages assis, se faisant face ; entre eux, le globe du monde que celui de droite, Démocrite riant, montre à Héraclite ; au-dessous, trois distiques latins, *in imagines Heraclyti & Democriti*, par Bartolameus Simonetta. Puis deux dédicaces. Le poème en tercets commence au recto du troisième feuillet. A la fin : *Stampata in Venetia per li heredi de Zorzi de Rusconi. Nel. M.D.XXII Adi xxvii. del Mese di Setembre* (Bibl. de M. de Landau).

1522

L. Annei Senecæ..... Opus Tragædiaz aptissimisqz figuris excultum Cũ expositoribus luculẽtissimis Bernardino Marmita : et Daniele Caietano.

In-folio de 140 feuillets chiffrés, titre encadré et curieuses gravures sur bois. A la fin : *Impressum Venetiis per Bernardinum de Vianis de Lexona Vercellensem. Anno Domini, M.D.XXII die vi. Nouembris.* (Catalogue Didot, juin 1881, page 165).

1522

PRONOSTICO DE FRANCESCO RVSTIGHELLO *dello anno M.D.XXII.*

In-4° de 4 feuillets ; au-dessous du titre, bois carré, représentant un personnage assis, tenant le globe céleste ; à ses pieds, un livre, un instrument d'astronomie ; dans le haut, des étoiles. Au-dessus du titre : AL REVERENDO IN CHRISTO PATRE MONSIGNOR *Misser Bernardo Ruffi Vescouo de Taruiso conte de Berceto Presidente de la Romagnia e Gubernatore Della inclyta citta de Bologna Dignissimo.* A la fin : *Stampato in Venetia* (Marciana 2490).

Vers 1522

LAGRIMOSO LAMENTO *che fa il gran maestro di Rodi. Con i soui Caualieri, à tutti in Principi della christianità nella sua partita. Con la presa di Rodi.*

In-4° en vers, à deux colonnes, en lettres rondes ; 6 feuillets, dont le dernier blanc. Au-dessous du titre, bois au trait, que nous avons décrit à propos de l'*Obsidione di Padua* de 1510. Brunet, (t. II, col. 1792), mentionne une édition de Venise de Bindoni (circa 1540), et une autre édition de 4 feuillets à deux colonnes, s. l. n. d., mais paraissant, dit-il, imprimée à Venise ; toutes deux avec une figure sur bois au titre ; il ne cite pas celle-ci. Est-ce la même figure que celle de notre édition (Marciana, 1016)? Voir Libri, catalogue, p. 20.

1523

Agonis Opera.

Au-dessous du titre, grand bois médiocre, ombré : un professeur faisant une leçon d'anatomie devant un nom-

breux auditoire. Lys de Giunta. A la fin : *Impressum Venetiis. Anno 1523. Die 7 Februarij.* (Bibliothèque de S.-Daniele.)

1523

Nicolai Leonici Thomaei opvscvla Nvper in Lucem aedita.

In-4° titre en lettres rouges ; encadrement ombré, d'un assez mauvais style. Lettres rondes. A la fin : *Opusculum... Bernardinus Vitalis Venetus. Anno Domini MCCCCCXXV. Die xxiii. Februarii. Ex Venetiis.* (Museo Civico e Correr, G. 201.)

1523

Erasmus roterodamus. Paraphrasis in evangelivm Matthaei nvnc primvm nata...

In-8° ; 8 feuillets préliminaires et 104 numérotés. Le titre est entouré d'un encadrement formé de petits bois représentant des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament ; dans le haut, entre saint Marc et saint Jean, la marque de Gregorius. Au dernier feuillet : *Impressum Venetiis per Gregorium de Gregoriis. Expensis Laurentii Locii Portesiensis... Anno M.D.XXIII. Die. 19. Maii.* Au-dessous, une marque noire avec les lettres ·*L*· ·*L*· et ·*P*· au-dessous. Le verso contient un grand bois de page ombré : sainte Catherine couronnée, une palme dans la main gauche, un livre dans la droite, soutenant les plis de son vêtement ; à gauche, la roue dont on ne voit que la moitié ; à gauche, à la hauteur de sa tête, *L. Lo.* Cette gravure est médiocre et trahit un peu le style allemand.

Les lettres L. L. P. de la marque typographique et L. Lo. de la gravure ne peuvent que désigner un seul et

même personnage, Lorentius Locius (Portesiensis), qui était à la fois éditeur et graveur. (Marciana 49853.)

1523

Clarissimi atqz eruditissimi viri Alberti Pataui ordinis Eremitarum diui Augu. doctoris Parisiẽ. sacri eloquij preconis famosissimi : Evangeliorum Quadragesimalium opus aureum nunq. als. impressum.

In-8° gothique à deux colonnes ; 8 f. préli., 407 numérotés ; le titre est entouré d'un encadrement très légèrement ombré en partie, mais bien antérieur à l'époque de l'impression du volume ; dans le bas, un blason avec le chapeau de cardinal. Au verso du dernier feuillet préliminaire, joli bois ombré : *S. AVGVST.* debout, couvrant de son manteau des religieux à genoux. Ce bois est tiré d'un missel de Giunta. Encadrement à fond noir et ornements blancs. Au verso du dernier feuillet : *Explicit... Impressa Venetijs per magistruz Iacobum pentium de Leucho impressorẽ accuratissimum. Anno... M.D.XXiij. Die. XX. Maij.*

1523

THOSCANELLO DE LA MVSICA DI MESSER PIETRO AARON FIORENTINO CANONICO DA RIMINI CON PRIVILEGIO.

In-folio de 55 feuillets répartis en treize chœurs. 4 ff. prélim. et 51 ff. (A-M, par 4 à l'exception de B qui est en 5 ff. et du dernier cahier qui compte 6 ff., dont le dernier bl.). Car. ronds. Titre en rouge et en noir, entouré d'une bordure de feuillages et d'animaux, avec deux médaillons sur les côtés ; l'un représente une licorne se réfugiant dans les genoux d'une jeune fille, l'autre un phénix ; au bas, un écusson vide soutenu par deux sphinx entre un

lion et une vache regardant un livre, à terre, ouvert devant eux. Au verso du 4e feuillet prélim., un bois ombré prenant toute la page (246 sur 163), représentant Aaron assis dans une chaire de professeur, un groupe d'élèves debout de chaque côté de lui ; au premier plan, une table sur laquelle se trouvent plusieurs instruments de musique ; le tout est entouré d'un ornement avec des bustes d'hommes aux angles. Ce bois est signé : *La;* onze autres gravures, ayant trait à la théorie de la musique, sont intercalées dans le texte. Neuf lettres ornées. Ce traité, qui porte le nom du pays natal de l'auteur, la Toscane, est dédié à Sébastien Michele, patricien de Venise, chevalier de Jérusalem et prieur de Saint-Jean du Temple. Ce volume fut réimprimé par les mêmes en 1525 et en 1529, en 1539 par M. Sessa, et par D. Nicolini en 1557 et 1562. Le colophon au feuillet 52 : *Impressa in Vinegia per maestro Bernardino et maestro Mattheo de Vitali fratellii Venitiani, regnante Andrea Gritti Serenissimo Principe. Nel di. XXIIII. di Luglio M.D.XXIII.* (Weale... page 123 et Bibl. de M. de Landau.)

1525. — TRATTATO DELLA NATVRA ET COGNITIONE DI TVTTI GLI TVONI DI CANTO FIGVRATO NON DA ALTRVI PIV SCRITTI COMPOSTI PER MESSER PIERO AARON MVSICO FIORENTINO CANONICO IN RIMINI.

In-folio ; 3 feuillets prélim. pour le titre, la dédicace *à Messer Piero Gritti patritio Veneto* et les tables ; au verso du troisième feuillet préliminaire, bois décrit à propos du *Toscanello* de 1523 ; 20 ff. de texte non chiffrés, registrés a-g ; le titre est entouré d'un joli encadrement ombré ; à droite et à gauche, de chaque côté, cinq portraits en buste d'hommes célèbres ; au milieu de la partie supérieure, en forme de voûte, une femme jouant du violon ; dans le bas à gauche : *Melpomene, Polymnia, Urania, Clio*

et Terspsichore; à droite : *Evterpe, Calliope, Thalia et Erato,* faisant de la musique. Au feuillet 20 : *Impresso in Vinegia per maestro Bernardino de Vitali venitiano al di quarto di Agosto. M.CCCCC.XXV* (Marciana 25962. Weale, p. 124 ; Brunet, t. I, col. 493).

1523

Comedia de Iacob : e de Ioseph composta del Magnifico Caualiero e Dottore Messere Pandolpho Collenutio da Pesaro.

In-8° ; titre gothique rouge et noir ; texte en lettres rondes ; signatures A-K (de A à I par 8, K par 4, le dernier contient la marque) ; le titre est entouré d'un encadrement à fond noir au pointillé ; dans de petits carrés blancs dans le coin à gauche en haut *PR | O;* à droite *BONO;* en bas à gauche *MA;* à droite *LV | M;* 6 jolis petits bois très ombrés, d'un style tout différent de ceux employés auparavant par Zopino. A la fin, verso K-III : *Stampata nella inclita Citta di Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio compagno. Nel. M.D.XXIII. Adi. xiiii de Agosto.* Au recto suivant, la marque *S. NICOLAVS;* dans un bois rectangulaire au-dessus *S. A.* et dans un bois de même forme au-dessous *N. I.* (Collection E. Piot).

La *Drammaturgia* ne cite pas cette édition, elle indique celle de 1525 comme la première. Yemeniz dans son catalogue page 424, cite une édition de cette pièce imprimée *primo de Aprile,* qui serait par conséquent antérieure à celle que nous décrivons. Il ne dit pas si il s'y trouve des bois.

1525.— *Comedia de Jacob : et de Josep* (sic)*: cõposta dal Magnifico Caualiero e Dottore : Messere Pandolpho Collenutio da Pesaro.*

Petit in-8°, conforme à l'édition précédente. Au verso de K-III : *Stampata nella inclyta Citta di Venetia per Nicolo Zopino de Aristotile de Ferrara. Nel. M.CCCCC.XXV. Adi XIX de Mazo ;* recto suivant, les marques (Bib. Nat. Réserve Y, 3771).

Les mêmes bois se retrouvent dans une édition de Venise de 1564, in-8° de 74 feuillets signés A-I (catalogue de M. de Landau, page 142).

1523

Cornazzano (Antonio). *Proverbii.... in facecia et Lvciano De asino aureo uulgari e istoriati nouamente stampati.*

In-8° ; lettres cursives, signatures A-H ; titre entouré d'un encadrement ombré ; 27 petites vignettes ombrées, la première avec fond noir pointillé et les autres dans le style des premières vignettes données par Zoppino se rapprochant du *z. a.* ; verso H-III la marque avec ·*S*· ·*N*· et au-dessous : *Stampata nella inclyta Citta di Venetia per Nicolo Zopino e Vincentio compagno. Nel M.CCCCC.XXIII Adi XXII de Agosto ;* recto suivant : FAMA. N. Z. VOLAT (Arsenal, in-8°, 20076, B. L.).

Brunet cite, (t. II, col. 277), une édition in-8° de 1518 imprimée à Venise par *Francesco Bindoni e Maffeo Pasini compagni*, réimprimée en 1523 ; il ne dit pas si elle contient des gravures. Du même Zoppino une autre édition en 1526.

1525. — *Prouerbi d' : M. Antonio Cornazano in Facetie : ristãpati di nuouo... MDXXV.*

In-8° de 48 ff. non chiffrés, registrés A-F, 8 feuillets par cahier. Lettres cursives ; frontispice ombré représentant une perspective architecturale avec des colonnes latérales

dont les bases sont embrassées par deux *putti*. Au second feuil., une vignette sur fond noir au pointillé avec trois figures d'hommes et trois figures de femmes discourant ensemble. 18 vignettes ombrées dont quelques-unes sont répétées plusieurs fois. Verso F VI, la marque typographique : S. Nicolas avec N à droite dans le haut ; au-dessous le colophon : *Stampata in Venetia per Nicolo Zopino de Aristotile di Rossi de Ferrara MDXXV* (Bibl. Nat. de Florence). Recto suivant : TABVLA DE LI PROVERBII DI MESSER ANTONIO CORNAZZANO. Le recto du dernier feuillet est blanc.

« C'est la première édition, dit Brunet (t. II, col. 277), où l'on ait ajouté les *Tre Proverbi,* ou, pour mieux dire, les deux nouveaux proverbes et les *due dialoghi*. Un de ces derniers, celui *del Philosofo col pidocchio,* porte un frontispice séparé, derrière lequel se trouve un *Proemio,* commençant ainsi : *Necessario è a chi salire...*

1523

Phileremo Fregoso. — *Dialogo de Fortvna del magnifico cavalliero Antonio.*

Petit in-8°, en vers ; lettres rondes. Au-dessous du titre, bois ombré, assez médiocre : la fortune, nue, debout sur les ondes ; elle tient de la main droite la vergue d'une voile dont elle maintient l'extrémité de la gauche et qui est gonflée par le souffle de trois jeunes génies *(putti)* dont on voit la tête dans le coin à droite, en haut ; au verso *P. NON. F. CHE .D. F. F.* Au recto du dernier feuillet au-dessous de Τέλος : *Stampata nella inclyta Citta di Venetia ꝑ Nicolo Zopino e Vincētio compagno. Nel M.CCCCC.XXIII Adi I de Setembrio.* Au verso la marque de Zopino, *S. Nicolavs ;* au-dessus ·N· N· ; au-dessous ·D· (Bibl. Nat., Réserve Y + 3936, A ; Bibl. Nat. de Florence).

1523

Viaggio del Sepolchro di G. Cristo scritto da un valente uomo.

In-8°, figures. *Venezia MDXXIII* (Panzer, t. VIII, p. 481).

1523

Tommaso Rangone da Ravenna. *De la vera Pronosticatione de Diluuio del mille e cinquecento e vintiquatro. Composto per lo excellētissimo Philosopho Thomaso da Rauenna.*

In-4°, de 6 feuillets; titre gothique; texte en lettres rondes. Au-dessous du titre, joli bois, très légèrement ombrés: au premier plan, au milieu, deux hommes qui piochent la terre; à gauche un Pape, à droite un guerrier; dans le haut le Christ assis sur le monde, les mains étendues; dans le coin à gauche, le soleil, à droite la lune; entre le pape et le Christ *TV ORA;* entre le Christ et le guerrier T*V DEFĒDE* et au-dessus des deux ouvriers *TV LABORA*. Quoiqu'il n'y ait aucune indication ni de lieu de date, le style permet d'affirmer que ces bois sont vénitiens. (Marciana 2490.)

Quant à la date du livre, elle ne peut être que 1523: les grandes pluies tombées pendant les mois de juin et juillet de cette année firent craindre pour 1524 un second déluge dont parle ici Tomaso da Ravenna. L'alarme fut si vive que les habitants du territoire de Vicence et du Frioul se firent bâtir sur les montagne des maisons de bois pour s'y réfugier en cas d'inondation (V. *Diarii di Marin Sanuto*. T. XXX (encore inédit) p. 201.)

Tommaso Rangone da Ravenna, médecin et philologue, professa à l'Université de Padoue, puis vint s'établir à Venise où il mourut plus que centenaire vers 1577,

1523 (?)

Astolfo borioso di Marco Guazzo, poema.

In-4°, fig. ; *Venezia, Zoppino,* 1523.

« Ce poème est en deux part. de XIV chants chacune, et qui, selon Quadrio (VI. 577), auraient été imprimées l'une et l'autre en 1523. La première partie, au moins, a été réimprimée sous ce titre : *Astolfo borioso di Marco Gvazzo tvtto riformato. Et per l'auttore nouamente aggiunto, con somma diligentia ristampato, Et historiato* M. D. XXXII (et portant à la fin) : *Stampato in Vinegia per Guglielmo da Fontaneto di Monferra nel anno* M. D. XXXII. *a di quattro del mese de Aprile,* in-4, à 2 col., sign. A.-P. Il existe une édition de la 2e partie, *ove contiensi le horribile battaglie della Frãza, & della Margiana...* imprim. *per Nicolo d'Aristotile detto Zoppino, del mese di Agosto.* M. D. XXXIII, in-4° de 59 ff. chiff. à 2 col. (plus 2 ff. dont 1 bl.), contenant les chants XV à XXVIII ; et le même imprimeur a donné une édition de la première partie, sous la date de MDXXXIX, in-4, de 62 ff. à 2 col. Ces trois volumes sont décrits par M. Melzi, page 268 ; mais nous ignorons s'il existe réellement des exemplaires des deux parties sous une même date. » (Brunet, T. II col. 1781.)

Nous n'avons aucune autre indication ; quant aux gravures, elles ne sont citées ni par Melzi ni par Tosi (1865).

Cette édition, que nous n'avons pas vue, et dont nous ne connaissons aucune description complète, ne serait-elle pas la même que celle de 1531 du même imprimeur, qui n'est citée nulle part, ni dans Brunet, ni dans Melzi, ni dans Tosi, ni enfin par le marquis d'Adda. Nous décrivons cette dernière d'après l'exemplaire de M. E. Piot.

1531. — *Astolfo borioso.*

In-4°, rouge et noir ; texte en lettres rondes, à deux colonnes ; LX feuillets numérotés. Au-dessous du titre, grande gravure : *Malacalza* couché à terre, au premier premier plan ; à côté de lui *Astolfo* et *Doralice* à droite ; à gauche, dans le fond, des corbeaux qui assaillent une chouette perchée sur un arbre. Cette gravure semble sur métal ; elle est d'une taille fine et sèche. Au verso 2 : à gauche, un chevalier, assis, écrivant ; à droite, un cheval presque de face ; sur son poitrail la lettre *F ;* derrière, une lance, autour de laquelle une banderole, en partie déroulée, avec une légende. Recto suivant, au-dessus du texte, deux chevaliers, la lance en avant, se précipitant l'un sur l'autre, en présence de leurs troupes ; dans le coin à gauche, au bas, un petit cartel blanc rectangulaire qui semble réservé pour un monogramme ; au dernier feuillet LX : *Stampato in Vinegia per Nicolo D'Aristotile detto Zoppino. M.DXXXI ;* au dessous, le registre.

Vers 1523.

Questa sıe la profetia del re de francia cosa noua.

In-4°, goth., de 4 ff., en vers ; au-dessus du titre, le grand bois de l'*Apramonte* de 1523 : un roi sur un trône, entouré de chevaliers, serre la main de l'un d'eux agenouillé devant lui. Au verso du dernier feuillet, grande Crucifixion archaïque au trait : à gauche de la croix, la Vierge ; à droite, saint Jean et sainte Madeleine étreignant le pied de la croix ; trois anges recueillent le sang du Christ ; dans le haut, le soleil et la lune ; une ville dans le fond. Zeno indique comme auteur de cette plaquette d'Abano Pietro (Marciana, 2623).

Vers 1523

Amaistramenti di Senecha morale. Con certe altre Frottole morale.

In-4°, de 4 ff., en vers. Au-dessous du titre, bois ombré : un professeur dans sa chaire, quatre élèves de chaque côté ; le professeur est démesurément grand (bois de la *Grammatica Georgij Vallae Placentini*, parue chez Simone de Luere en 1514, rééditée dans le *Crescentius*, de 1519). Trois feuillets en lettres rondes ; au verso du troisième commencent les *Frottole morale* en lettres goth. qui occupent aussi le quatrième feuillet ; au bas, *FINIS. S. l. n. d.*, mais du même temps que la *Profetia del re di francia*, les caractères goth. des deux plaquettes étant les mêmes. Zeno désigne Sereco comme l'auteur de cet opuscule. (Marciana, 2623).

1524

PETRI DELPHINI *Veneti prioris Sacre Eremi : et Generalis totius ordinis Camaldulensis Epistolarum volumen.*

In-folio ; titre goth. Au-dessous du titre, joli bois, ombré avec beaucoup de finesse : *Petrus. Delphinus.* dépose la mitre d'évêque aux pieds de saint Romualdus en signe de son acceptation de la règle des Camaldules. Son nom est écrit à ses pieds : *Petrus. Delphinvs Generalis* Encadrement ombré imité des entourages au trait ; dans le haut à gauche · *I* · · *C* · marque de graveur déjà citée. A la fin : *Impressum Venetiis arte et studio Bernardini Benalii impressoris... Anno Dñi... M.D.XXIIII. Die prima Martii.* Suit le registre. Cet ouvrage passe pour être de la plus grande rareté. (Museo Civico e Correr. E. 291).

1524

Comedia nvova del magnifico et celeberrimo poeta signor Galeotto Marchese dal Carretto intitvlata tempio de amore.

In-8°; en vers; 112 feuillets non chiffrés; signatures A-O; 8 ff. par cahier; lettres rondes. Titre entouré d'un encadrement ombré où se voient des cuirasses, des boucliers, des enfants soufflant dans des trompettes, etc. Verso du troisième feuillet, la gravure connue: Apollon debout, jouant du violon, au bord d'une pièce d'eau; quatre femmes à gauche et trois à droite jouent de divers instruments. Cette assez jolie gravure, ombrée, non signée, est la même que celle de l'*Opera moralissima de diversi autori* de 1524, signée Z. A. A la fin : *Stampato nella inclita Cita di Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio compagno nel M.CCCCC. e. XXiiii. Adi iiii de Marzo. Regnante lo inclito Principe messer Andrea Gritti.* Au-dessus du colophon, la marque avec *S. Nicolavs* et les deux lettres ·*N* · ·*Z*· (Arsenal, B. L., 6078; catal. de M. de Landau, page 124; Brunet, T. I, col. 1600; Cat. Libri, 305.)

1524

Oratiões deuotissime continentes vitam dñi nostri Iesu xp̄i quas q̄cunqz dixerit quottidie genibus flexis ante crucifixū, sentiet ipsum vbiqz fauentem : In morte quoqz libēter adjuuātē.

In-12, gothique rouge et noir. Au-dessus du titre, petit bois représentant saint Pierre et saint Paul, ombré, d'une taille fine et délicate; dans le coin, à gauche en bas, la marque *C*. Au verso, *Annonciation :* à droite, la Vierge à genoux, les cheveux pendants, la figure presque de trois-

quarts ; l'ange, debout devant elle, a la main droite levée et tient le lys de la gauche ; des arcades au second plan ; arbres, monticules et maisons dans le fond ; Dieu le Père dans le coin à gauche, en haut ; un enfant avec la croix, partant de Dieu le Père, se dirige vers la Vierge ; dans le coin en bas à gauche, ·*Z* · *A*. Verso A ii, Dieu le Père, tenant de ses deux mains le Christ en croix, dans les nuages. Cette vignette, prenant environ la moitié du feuillet, est d'une taille très fine, mais chargée et serrée ; les ombres, fortement accusées, donnent au bois un aspect assez moderne ; le dessin, habile, est également d'un art avancé ; au pied de la croix, le monogramme *F V*. E.VII, petite *Crucifixion*. F. III, répétition de la gravure placée sur le feuillet A ii. Nombreuses et jolies lettres ornées. F XII, le colophon : *Impressuz Venetijs per Bernardinũ Benaliuz. Anno dñice incarnatiõis Domini nostri Iesu Christi. M.D.XXIIII. Die. X. Martij.* (Librairie Rosenthal.)

1524

Pellenegra (J. F.) *Operetta volgare di messer Jacobo Philippo Pelle Negra Troiano alla Serenissima Regina di Pollonia Donna Bona Sforzesca Di Aragona.*

In-8 de 24 ff. (A-L, par 8). Car. rom.; bordure sur le titre et 12 fig. intercalées dans le texte, dont une répétée. A la fin : *Stampata nella inclita Citta Di Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio cõpagno. Nel anno. M.D.XXIIII. Adi. X. De Marzo. Regnante lo inclito Principe Messer Andrea Gritti.* Puis, la marque des imprimeurs. (Bibliothèque de M. de Landau.)

1524

Sassoferrato. — *Libro nouo damore chiamato Ardelia : nouamente cõposto per Baldasar Olympo de Sassoferrato.*

Petit in-8° ; frontispice gravé sur bois. A la fin : *Stampata in Venetia per Zouane Tacuino da Trino. A di XXVII Marzo. MCCCCC. xxiiij.* (Deschamps, T. II, col. 593.)

1524

Il Psalterio di Davitte, et di altri propheti del testamento vecchio : per Silvio Phileto Romano già di latino in volgare tradotto.....

In-8° à deux col., de 83 ff. numérotés au recto; caract. rom. ; registre ❋-*a-l*. Titre gothique rouge et noir ; sous le titre, petite vignette oblongue, ombrée : le roi David, tête nue, agenouillé, priant à mains jointes; au loin, un groupe de maisons ; dans le coin, à droite, en haut, le Père éternel dans une gloire ; en bas, à droite, une harpe. A la fin : *Impresso in Venitia per maistro Stephano de Sabio, qual habita a Santa Maria formosa. MDXXIIII, nel mese di maggio.* (Florence, Guicciardiniana.)

1524

Lodovici. — *L'Antheo Gigante.*

In-4° à deux colonnes; caractères romains; 162 feuillets. Au-dessous du titre, une grande figure sur bois ; au verso se trouvent deux privilèges, l'un de Clément VII, l'autre de la Seigneurie de Venise. Au recto du second feuillet commence une préface avec le titre : *Lvcretia. M. B. agli Lettori ;* au verso, un sonnet de *Francesco de Lodovici alla Magnifica Madonna Lucrezia.* Au feuillet A. 3, la première colonne commence par les mots suivants en majuscules : *L'Antheo gigante di Francesco de Lodovici da Venetia novamente per lui composto ad istanza della magnifica madonna Lucrecia et cetera signora sua.* Au recto du feuillet 162 : *Fine dello Antheo gigãte... cõposto l'anno del nostro signore. M.D.XXIII. e stampato in Vineg-*

gia per Francesco Bindoni e Mapheo Pasini, compagni. Nell'anno 1524. Adi. 9. del mese di Luglio. Ad istãza della Magnifica Madonna Lucrecia M. B.

Poëme en 30 chants, en octaves, comprenant les premières aventures (supposées) de Charlemagne luttant contre le géant Antée. (Brunet, T. III, col. 1142; Melzi, page 32.)

1524

Cortez (Fernand). — *La Preclara narratione di Ferdinando Cortese della Nuoua Hispagna del Mare Oceano, al Sacratissimo et Inuictissimo Carlo di Romani Imperatore sempre Augusto Re Dhispagna, et cio che siegue nellaño del signore. M.D. XX. trasmessa : Nella quale si cõtẽgono molte cose degne di scienza et ammiratione, circa le cittadi egregie di quelle Prouincie, costumi dhabitatori, sacrifici di Fanciulli et religiose persone. Et massimamente della celebre citta Temixtitlan (trad. per Nicolo Liburnio).*

In-4°, de 74 feuillets non chiffrés. Grand plan de la ville de Mexico ; le dernier feuillet contient un éléphant, marque de l'imprimeur. (Deschamps, col. 320 ; Harrisse, *Bibliotheca americana vetustissima*, page 241. Brunet, t. II, col. 312).

A la fin : *Stampato in Venetia per Bernardino de Viano de Lexona Vercellese. Anno domini M.D.XXIIII. A di XX Agosto.*

Il existe une édition italienne avec ce colophon : *Stampata in Venetia per Zuan' antonio de Nicolini da Sabio Ad instantia de M. Baptista de Pederzani Brixiano. Anno D.* In-4° ; M. Harrisse ne la date pas ; Brunet dit qu'elle a été terminée le 17 août 1524.

Nous indiquons ce volume, tout en ignorant si la carte est sur bois ou gravée en taille douce; mais il nous semble plus probable que c'est un bois. Dans tous les cas, la marque à l'éléphant est sûrement xylographique.

1524

CONSTITUTIONES *Patriæ Foriiulij cum additionibus nouiter impresse.*

In-folio; titre encadré d'un ornement très ombré : de chaque côté, des colonnes; dans la partie supérieure, des guerriers et deux monstres ailés, au corps de lion, tenant dans leur bec de perroquet une sorte d'écu; dans la partie inférieure, deux autres monstres bipèdes ailés, à la figure humaine, jouant avec un Amour qui se trouve au milieu, entre eux. Ce bois a perdu son caractère italien, il se ressent des influences du nord. A la fin : *Venetiis per Bernardinum De Vitalibus Venetũ Anno Dñi M.CCCCC.XXIIII. Die XX Setembris.* (Marciana, 16220.)

1524

Statuta Fratrum Carmelitarum.

In-4° ; le feuillet A-I, entouré d'un joli ornement légèrement ombré, contient, en tête, un assez bon bois ombré : au milieu la Sainte-Vierge, tenant l'enfant Jésus dans ses bras, avec ces mots au-dessous d'elle : *Decor carmeli.* A droite, *S. Helisevs . P.* tenant sa banderole ; à gauche *S. Helias . P.* tenant l'épée d'une main et la banderole de l'autre. A la fin : *Finis bullæ... Venetiis Coimpressæ per Joannem antoniũ et Fratres de Sabio... Anno salutis M.D.XXIIII. Kalẽdis Septẽbris.* (Marciana, 56654).

1524

Thesauro spirituale vulgare in rima et hystoriato comp. da diuote persone de Dio e della gloriosa Vergine Maria, a consolatione de li catholici et deuoti christiani.

Petit in-8°, de 40 feuillets non chiffrés, signés, *A.-E.*, par huit. Petit volume orné de vignettes gravées sur bois. *Stampato nella īclita citta di Venetia, p Nicolo Zopino e Vicētio cōpagno, nel MDXXIIII, adi II de nouēb, regnāte lo īclito principe messer Andrea Gritti.*

La grande figure du titre, dit le catalogue Yemeniz, est signée *Zoan Andrea de Vavasori.* (Brunet. t. V., col. 805; Yemeniz, p. 71; Libri, 1859, p. 353.)

1524

Opera Moralissima de diuersi Auttori huomini dignissimi e de eloquentia perspicaci :

In-8°, en vers; titre gothique; texte en lettres rondes; signature A-E, par huit. Au-dessous du titre, bois ombré bien connu : Apollon jouant de la flûte au bord d'une petite pièce d'eau entourée de personnages jouant de divers instruments; signature ·*Z*· A· , dans le coin à gauche en bas. A la fin, recto E-VII : *Stampata nella inclita Citta di Venetia p Nicolo Zopino e Vicentio compagno. Nel. M.D.XXiiii. Adi. xviii de Nouembrio...* Recto suivant, la marque : saint Nicolas avec la femme à genoux à gauche. (Arsenal, B. L. 4242.)

1524

Confessionale del Beato Antonio Arciuescouo de Firenze del Ordine de Predicatori.

Petit in-8°, gothique ; 78 ff., plus 2 pour les tables ; au-dessous du titre, bois carré, au trait avec quelques hachures, d'une fort belle exécution et d'un beau dessin ; la tête surtout est remarquable : un évêque est représenté dans une salle voûtée dont on aperçoit une colonne de chaque côté de la gravure servant d'encadrement ; il est assis, nimbé, la crosse dans la main droite et un livre dans la gauche. Nous ne reconnaissons pas dans cette gravure le faire des Vénitiens ; elle semble plutôt un bois français ; trois cassures, deux dans le haut et une dans le bas, font supposer que ce bois a déjà servi. A la fin, après la table, le colophon : *Finisse... Stãpato in Venetia per Benedetto e Augustino fradelli di Bindoni. Nel anno del Signore 1524* (Librairie Rosenthal).

1524

Opera noua chiamata itinerario de Hierusalem, ouero dele parte orientale, diuiso in doi volumi. Nel primo se contengono le indulgentie : et altre cose spirituale che sono in quelli lochi santi : Nel secundo la diuersita de le cose che se trouano in quelle parte orientale, differente dale nostre occidentale.

Pet. in-8°, goth., avec fig. sur bois au titre. *Venetia, Fr. Bindoni, 1524.*

Ce volume rare est porté sous le nom de *Suriano* dans le catalogue de la librairie Tross, 1861, n° 1402. (Brunet T. IV, col. 190).

1524

Vita del diuo et glorioso confessore Sancto Nichola da Tollentino.

Pet. in-8°, goth. ; 46 feuillets ; la première page est occupée par un grand et beau portrait de saint Nicolas. *Im-*

pressa Venetia per Bernadinum Benalium, 1524. (Tross, 1878, nº 11, p. 158, nº 1237).

1524

Historia (la) de li doi nobilissimi amanti Ludovicho et madona Beatrice.

In-4º ; huit feuillets ; une figure grotesque. Le sujet est le même que celui du *Cocu battu et content. Bindoni, 1524, Venetia.* (Brunet, T. III, col. 223. Passano. *I novellieri in verso,* Bologna 1868, page 70.)

1524

Tagliente. (Giov-Anton). — *Lo presente libro Insegna la vera arte delo Excellẽte scriuere de diuerse sorti de litere lequali se fano p geometrica Ragione.... Opera del tagliente nouamente composto cum gratia nel anno di ñra salute MDXXIV.*

In-4º ; signatures A.-L.; 4 feuillets par cahier. Verso du titre, gravure de page représentant le compas, l'encrier, les ciseaux... en un mot tous les objets de bureau. Cette gravure est répétée dans un autre ouvrage de Tagliente paru en 1530 : *Opera nuoua che insegna a le donne a cucire, a racammare et a disegnare a ciascuno...* Grandes lettres noires sur fond blanc indiquant la manière de dessiner géométriquement ; elles vont du verso E. 4 au recto H. 3 inclusivement. Ce volume contient les mêmes matières que l'édition de 1525, mais la distribution est différente; les modèles d'écritures sont les mêmes. Cette édition, sans indication de lieu, doit être de Venise, puisqu'on lit au dernier feuillet : *Hauẽdo io Giouãniani antonio Taiẽte prouisionato dal Serenissimo, dominio Venetiano, per*

merito de insegnare questa uirtute del scriuere. D'ailleurs, les caractères, la gravure sont vénitiens. (Catal. Piot, 1891. n° 1525.)

1525. — Tagliente. Même titre que celui de l'édition de 1524.

In-4°; signatures A. K.; 40 ff., 4 par cahier; feuillet F. 2, la gravure de page qui est placée au verso du titre de l'édition de 1524; feuillet G. 4, dans un cartouche à fond noir : INTAGLIATO PER EVSTACHIO CELLEBRINO DA VDENI; le nom de cet Eustachio dont nous voyons ici la signature paraît également sur une gravure de titre du *Duello : libro de Re...* de Puteo, 1525 ; elle est signée à droite dans le bas *Evstachivs;* il n'y a pas de doute que ce soit le même, d'autant plus que la taille est conduite de la même façon. Ce volume est du plus grand intérêt à cause de cette signature en toutes lettres du graveur, si rare dans les livres à figures. Les grandes lettres, sur fond noir, occupant, dans l'édition de 1524, du verso E. 4. au recto H. 3, manquent. La distribution des deux volumes est absolument différente. Au dernier feuillet, la marque de Antonio Blado de Rome: dans un écusson un aigle couronné; à gauche ·A· à droite ·B· (Librairie Labitte, cat. Piot).

1525

Niger (Franciscus). — *De modo epistolandi.*

In-4°; 8 feuillets par cahier. Au-dessous du titre rouge et noir, grand bois ombré, d'une taille lourde et commune : un professeur, dans sa chaire, entouré de nombreux auditeurs assis ou debout. Deux sirènes dos à dos ornent le devant de la chaire. A la fin : *Impressum Venetiis per Ioannem de Tridino alias Tacuinum. Anno Domini. M.D.XXV. Die. VIII. Martii.* Au-dessous, le registre. (Marciana, 2626.)

1525

Andreae Alciati, iurisconsulti mediolan. MDXXV. Opera varia.

In-4° ; 20 ff. prélim. ; 340 numérotés et un blanc, registrés A-Z, AA-FF, tous par quatre; caract. rom. Encadrement au frontispice : un dessin d'architecture avec figures ombrées représentant des monstres et des *putti*, dont un porte, appendu à une lance, un cartel avec I. O. Le même encadrement, très peu modifié, reparaît aux ff. 1 et 253. Initiales ornées.

A la fin : *Venetiis Ioan. Antonii et fratrum de Sabio, Instantia Ioan. Baptista de Pederzonis Brixiensis. Anno Dñi MD.XXV mense martio.*

1525

Prima Pars Plyniani Iudicij edita per Ioannem Camertem minoritanum : sacrae Theologiae Doc. in qua [tabellae pictae instar] mira litterarum annexione ec...

In-folio de 86 ff. non chiffrés; caract. rom.; registré *a-i*. Frontispice avec titre goth. et *lapidario romano* rouge et noir, marque typographique de Sessa. Encadrement formé de petits bois ombrés qui n'ont pas été faits pour le livre: dans la partie supérieure, le combat d'Horatius Coclès ; dans la partie inférieure, les portraits de Tite-Live, de Cicéron, de Virgile et de Sénèque; le côté gauche offre de petits blocs représentant la mort de Caton, de Camille, de Scipion, de César et de Curtius, plus une vignette montrant un groupe de personnages sans aucune indication ; le côté droit se compose d'autres petits blocs avec Galba, Sertorius, Caton, Pompée, Crassus et Tibère. A l'angle gauche de Crassus, la signature *z · a*. Initiales ornées, à fond noir ou blanc,

avec figures et ornements divers. A la fin : *Excussum Venetiis accurata diligentia per Melchiorem Sessam et Petrum Serenae socios, anno domini MDXXV. Die XXIIII aprilis.* (Bibliothèque Nationale de Florence.)

1525

Oratione de sancta Helena con la oratione della Magdalena et del crucifixo che fa parturire le donne con poco dolore. Et della inuenzione della croce.

In-4° de 4 feuillets, avec le registre *a*, en caractères ronds. Au-dessous du titre, un bois ; puis le texte à deux colonnes, partie en vers, partie en prose. A la fin : *Stampata in Venetia per Francesco Bindoni. Nel anno. 1525. del mese di Aprile.* (Molini... *Operette...* p. 165.)

1525

Repertorium alphabeticum. D. Christophori porci eximij Juris vtriusqz interpretis : super primo secundo ꝛ tertio institutionum : nouiter cuz summa diligentia : ꝛ laboriosissimo studio : a quodam. ll. professore erudito excussum.

In-fol. ; 10 ff. prélim. et CXVIII ch.; car. goth.; à 2 col. Au-dessous du titre, la marque de l'imprimeur, avec la légende : *Laudate Dominum omnes gentes.* Au commencement du texte de l'ouvrage, un bois représentant l'empereur assis sur le trône ; à gauche, des soldats; à droite, des jurisconsultes. Sur une colonne, est gravée la marque de l'imprimeur, portant : P H I. P. A la fin : *Venetijs in edibus Philippi pincij Mantuani impressum. Anno Dñi MCCCCCXXV. Die vij. Junij.* (Bibliothèque de M. de Landau.)

1525

Guazzo. — *Belisardo fratello del conte Orlando del strenvo milite Marco di Gvazzi Mantuano.*

In-4° de CLXVI feuillets, en lettres rondes, à deux colonnes. La page du titre est entourée d'un encadrement à fond noir avec feuilles; dans la partie inférieure se trouvent des animaux, et à gauche un renard devant un vase au long col, en face d'une cigogne essayant de boire dans un plat. Cette représentation de la fable d'Esope a sans doute paru dans un autre ouvrage; l'encadrement est d'un joli style, mais le bois est fatigué; au-dessous du titre, à gauche, *Marco Gvazzo*, en armure, écrit à son pupitre, tandis que dehors son cheval tout harnaché attend à côté de sa lance, son casque, ses gantelets et son écu. Cette vignette est d'une taille peu soignée. A la fin : *Impresso in Venetia per Nicolo de Aristotile de Ferrara ditto Zoppino... MDXXV. Adi xviii. Agosto.* (Bibliothèque Nationale, réserve Y. H. 3509.)

1525

I Dilettevoli dialogi (sic) : *le vere narrationi : le facete epistole di Lucciano philosopho : di greco in volgare novamente tradotte et historiate.*

In-8° de 4 ff. prél. et de 130 numérotés au recto. Caract. cursifs, registré de ❋-A-Z-AA-FF. par quatre, sauf ❋, qui est par deux. Au frontispice, un encadrement avec de bizarres figures de paysans, de paysannes, d'animaux de toutes sortes, etc. Nombreuses vignettes appropriées au texte; elles sont ombrées, jolies, de la seconde manière de Zoppino, c'est-à-dire beaucoup moins raides, plus soignées dans tous les détails et ombrées plus finement et beaucoup plus fortement. C'est un autre art qui com-

mence, peut-être plus élégant, plus fini, plus agréable à l'œil, mais, à coup sûr, d'un style moins pur et moins sérieux que les vignettes antérieures ; les hachures, au lieu d'être employées avec sobriété, pour donner seulement du relief, deviennent l'aide nécessaire de tous les effets et produisent souvent un empâtement déplorable. A la fin : *Stampato in Vinegia per Nicolo di Aristotile detto Zoppino nel'anno del Signore. M.D.XXV. del mese di settembre.* Au-dessous, la marque de Zoppino avec *.N.* (Arsenal, B. L. 19328, et Bibliothèque Nationale de Florence.)

1525

Orlando Furioso di Ludouico Ariosto nobile Ferrarese nuovamente ristampato e con molta diligentia ricorretto e quasi tutto riformato. Di nuouo e ampliato.

In-8° ; caractères gothiques ; à deux colonnes ; le titre ci-dessus, imprimé en rouge et noir, est entouré d'un encadrement, copié sur celui de l'édition de 1524 chez Zoppino ; au verso, au lieu du privilège accoutumé, on lit, pour la première fois, un sonnet adressé *A lo eccellente messer Ludouico Ariosto da Ferrara da Giouan Battista Dragonzino da Fano,* qui commence par *SE dar si deue l'honorata fronde.* Au-dessous, se trouve une petite figure sur bois. Le poème commence au feuillet suivant, numéroté 2 (A. 2) et finit au recto du huitième feuillet du cahier *cc*, page 208, par la souscription : *Finisse Orlando Furioso... Stampato nella inclita citta di Uinegia : apresso santo Moyse nelle case nuoue Justiniane : per Francesco di Alessandro Bindoni e Mapheo Pasini compagni : Nelli anni del signore. 1525. del mese di Settembre...* Suit le registre ; le verso est occupé par la ruche ornée de l'encadrement habituel. L'unique exemplaire connu est

celui qui appartenait à Melzi et qui a servi à faire cette description. (Melzi... 105, et Ulisse Guidi. *Annali delle edizioni e delle versioni dell'Orlando Furioso...* Bologna, 1861, page 8.)

1525

Augustini Dalhi scribe Senensis Elegãtiole: nouiter correcte:

In-4°; titre gothique; texte en lettres rondes. Au-dessous du titre, un personnage écrivant à son bureau ; des livres sur un rayon, et, au-dessus, AEMILIUS PROBVS; bois ombré médiocre. A la fin : *Impressum Venetiis Melchiorem Sessam : et Petri de Rauanis socios. Anno dñi MDXXV Die IX mensis Octobris* (Marciana 2052).

1525

INTERPRETATIO PRECLARA ABBATIS *Ioachim in Hieremiam Prophetam (sancto dictante spiritu) ad hœc vsqz tempora minime prospecta (nunc vero eius iam cœpta impletione : intellectumqz dante vexatione) in dies magis perspicua fiet.*

In-4° ; la première ligne du titre gothique, le reste ainsi que le texte en lettres rondes; 20 feuillets préliminaires et 62 numérotés, à deux colonnes. Titre avec encadrement, formé de petits bois ombrés, représentant des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament; au milieu, au-dessous des titres, un écusson, encadré, avec un ange agenouillé qui tient une palme de la main droite. Au-dessus de l'écu, à gauche *P*, à droite *A*. Après les feuillets de table, un encadrement avec les mêmes bois que celui des titres, mais l'écu, qui se trouve ici au-dessus du texte, contient une rose; au-dessous, les lettres •F• •S•. Les 4 feuillets suivants sont ornés de bois médiocres. Lettres

ornées. Feuillet 62 : *Impressum Venetiis per Bernardiūn Benalium. 1525. Die. 20. Nouembris.* .... Au-dessous, le registre (Bibl. Nat., Réserve A. 1629 et 2060).

1525

Dragonzino da Fano (Giov. Battista). — *Nobilita di Vicenza.*

In-8° de 20 ff. (A-E par 4); caract. rom. Deux *Viaggi in ottava rima.* Sur le titre, une vue de Vicence, et au verso, un *Carmen* d'Antonio Forlivese; des pièces de vers en latin et en italien, à la louange de Dragoncino, occupent les quatre derniers feuillets (Bibliothèque de M. de Landau).

1525

Lassedio di Pavia con la Rotta e presa del Re christianissimo M.CCCCCXXV.

In-4°; lettres gothiques; opuscule en vers de trois feuillets suivi d'un feuillet où François Ier raconte son départ de France pour la conquête du Milanais et sa prise par l'Empereur. Au-dessous du titre, bois ombré, environ de la largeur de la page, représentant la capture du Roi; hommes et chevaux semblent être en bois. Au-dessous de la dernière pièce: *Finis. Per Giovan Andrea Vavassore detto Guadagnino.* (Réserve PX d. I-L b 3.) Libri (208) cite une édition S. l. n. d.

1525

Arias de Avila (?). — Lettere di Pietro Arias *Capitano Generale della conquista del paese del Mar Occeano Scripte alla Maesta Cesarea dalla Cipta*

di Panama delle cose Vltimamente scoperte nel Mar Meridiano dicto el Mar Sur MDXXV.

In-16, sans lieu, mais de Venise ; bois sur le titre ; (Harrisse, *Additiones*, p. 88).

1525

Victurii [Ciceronis]. Synonima una cum Stephani Flisci synonimis.

In-4° ; figures sur bois. *Venetiis, M. Sessa e P. de Ravanis* (Libri 1861, page 115).

1525

Probus de notis Roma ex codice manuscripto castigator.

In-4° ; le 4e ff. est occupé par une belle gravure sur bois. *Venetiis, I. Tacuinus Tridinensis,* 1525 (Tross, 1878, n° 11, p. 120, n° 951.).

Vers 1525

Ordinationes officii totius anni et agendoz. et dicendorum a sacerdote in missa priuata et feriali iuxta ordinez ecclesie Romane.

Petit in-8° gothique ; au-dessous du titre, bois décrit à propos de : Caraciolo, *Prediche de fra Ruberto de 1524.* A la fin : *Impressum Venetiis p Ioãnem Tachuinum* (Marciana 2192).

Vers 1525.

Li Stupendi et marauigliosi miracoli del Glorioso Christo de Sancto Roccho Nouamente Impressa.

In-12 ; caractères gothiques en vers ; 4 feuillets. Au-dessous du titre, une très jolie gravure en relief, qui

semble plutôt sur métal que sur bois, représentant une sorte de portique où se trouvent : au milieu, le Christ portant sa croix, et devant lui un personnage, de profil, la lui attachant avec des cordes ; tout à fait à gauche, un personnage dont on ne voit que le visage, la colonne cachant le reste ; ces trois personnes ne sont vues que jusqu'à mi-corps. Le tympan est occupé par une vignette nous montrant Dieu le Père et des anges portant les instruments de la Passion. Au-dessus ces mots : . SVPER. DORSV̄. MEVM. FABRICAVERV̄T. PECAT. Tout à fait dans le bas, au milieu de la base du portique : . EVS . F . Ces lettres nous sont expliquées par la signature qui se trouve à la fin du poème. *Eustachius Utinensis fecit.* Au-dessous : *cum gratia.* Cette charmante gravure a donc pour auteur Eustachius de Udine du *Tagliente* et du *Duello.* Ce volume est sans doute de Venise, car il raconte les nombreux miracles faits par le Christ de San-Roccho engageant les fidèles à s'y rendre pour l'honorer et le prier. Il est de la plus grande rareté ; nous n'en connaissons qu'un exemplaire ; nous ne le voyons cité nulle part.

Vers 1525.

Questa sie la regula del glorioso confessore miser Sancto Benedeto in vulgare ad instantia de le venerabile monache de la celestia observãte nouamente stãpata.

In-4°, de 2 ff. prélim. pour le titre et la table (1 et 2 chiffrés) et de 24 ff. pour le texte (de 3 à 25 et le dernier f. non chiffré). Cahiers de 4 ff. de *a* à *f.*, sauf le dernier qui en a six ; lettres rondes ; à deux colonnes. Le titre goth. est encadré d'une bordure dont les trois côtés offrent de simples ornements. Le côté droit est composé d'un petit bloc inférieur représentant une *Annonciation* bien connue ; et d'un plus long bloc où se voient quatre enfants

nus grimpant sur un tronc d'arbre, celui d'en haut cueillant des fruits. Au-dessous du titre goth. un religieux (saint Benoît) dans sa cellule, recevant un jeune garçon que lui amène un abbé ; bois assez joli, ombré. Au-dessous, en caract. ronds : *Nel nome del Saluatore nostro miser Iesu Christo & dela sua gloriosa madre Vergine Maria incomenza el prologo del Sanctissimo patriarcha et precipuo reformatore del ordine monastico Miser Sancto Benedeto nela regula sua.*

A la fin, après le registre, en gothiques : *Stampata in Venetia per maistro Andrea de Rota* (1) *de Leucho libraro nela contrada di Santo Apolinaro* (Librairie Techener).

DUC DE RIVOLI.

FIN

(1) Ce maestro Andrea n'imprima que très peu de volumes et mourut très jeune ; M. Torre nous dit qu'il est presque inconnu et qu'il ne donna, à sa connaissance, qu'un volume imprimé dans le premier quart du XVIe siècle, orné de gravures de prophètes dans le genre d'Ugo da Capi et des *preghiere della Vergine* avec une Madone sur le titre, ressemblant à la Madone du frontispice de la *Vie de la Vierge* de Durer.

CORRESPONDANCE

Nous recevons du savant *prefetto* de la *Marciana*, à Venise, M. Castellani, la communication suivante, qui mettra en garde les amateurs de livres vénitiens contre une trop ingénieuse falsification :

Venise, Juin 1891.

On m'a proposé à l'étranger, il y a quelque temps, l'achat d'un exemplaire d'un *Livius* qu'on disait imprimé à Venise en 1469 par Jean de Spire; je fis observer au détenteur du livre qu'une telle édition ne pouvait exister : les termes du privilège de la Seigneurie de Venise, 18 septembre 1469, en faveur de l'imprimeur susdit, aussi bien que le colophon de son frère Vindelin au Saint Augustin *de Civitate Dei*, 1470, s'y opposaient absolument. Néanmoins, comme il persistait dans son affirmation, disant que le volume avait un colophon qui attestait l'authenticité de l'édition, je fis venir ce volume, pour l'examiner. Aussitôt j'ai vu que le colophon annoncé est le même que celui qui se trouve dans l'édition 1469 des *Epistolæ ad Familiares*, de Cicéron : « *Primus in Adriaca....* », à l'exception de deux mots changés dans le dernier vers; ensuite, il m'a été facile d'apercevoir que ce colophon a été placé au verso du dernier feuillet de la première partie du *Livius*, 1470, par Vindelin, moyennant des types admirablement imités.

Je crois conséquemment de mon devoir de prévenir de cette falsification toute personne qui s'intéresse à cette espèce de livres, pour le cas où le volume en question serait mis dans le commerce.

C. Castellani,
Préfet de la Bibliothèque de Saint-Marc.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Rapports inédits du lieutenant de police René d'Argenson (1697-1715), publiés d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale par Paul Cottin. *Paris, librairie Plon,* 1891, in-12 de cxxxvi-418 pp. (6 fr.).

La Bibliothèque elzévirienne, fondée par Jannet et continuée par l'éditeur Plon, vient de s'enrichir d'un volume contenant toute la partie qui était restée inédite des rapports adressés par le lieutenant de police René d'Argenson au comte Jérôme de Pontchartrain, secrétaire d'Etat ayant Paris dans son département. Ces documents sont conservés au Cabinet des mss. de la Bibliothèque Nationale dans sept registres cotés 8119 à à 8125.

Le Roi, qui traitait d'Argenson en ministre, lui accordait une entière confiance et travaillait souvent seul avec lui. Déjà dignes, à ce titre, d'éveiller l'attention, ces *Rapports* font connaître les relations de la lieutenance de police avec le ministère et le Châtelet ; l'importance qu'on attachait aux placets, aux dénonciations ; le système des lettres de cachet ; le service de la surveillance et des recherches appliqué aux divers justiciables : gens d'Église, gens d'épée, gens de qualité, charlatans, joueurs étrangers ; ils initient le lecteur aux secrets de la police des mœurs, de la librairie, des spectacles, etc. Enfin, les conséquences de la révocation de l'Édit de Nantes, si terribles au point de vue national, y sont mises en lumière et achèvent de donner une réelle importance à ces documents.

M. Paul Cottin, qui dirige avec tant de compétence la *Revue rétrospective*, a placé en tête du volume une substantielle introduction dans laquelle il étudie l'ensemble de la correspondance de d'Argenson. M. Paul Cottin a accompagné les documents qu'il publie de notes intéressantes. Les chercheurs et les curieux consulteront, avec fruit, le copieux index alphabétique qui termine l'ouvrage et dans lequel figurent tous les noms illustres de la fin du dix-septième siècle et des premières années du dix-huitième.

Les Tragédies de Montchrestien. Nouvelle édition d'après l'édition de 1604, avec notice et commentaire par L. Petit de Julleville, professeur à la Sorbonne. *Paris, librairie Plon,* 1891, in-12. (6 fr.).

Anthoine Mauchrestien ou de Montchrestien, sieur de Vasteville, méritait à tous égards de figurer à côté de tant d'auteurs rares et curieux dans la *Bibliothèque elzévirienne.* Il le méritait aussi bien par la valeur de son œuvre que par la singularité de son personnage.

Figure étrange, en effet, que celle de ce fils d'apothicaire normand qui traversa les fortunes les plus diverses et qui aurait été capable des plus grandes choses si l'inquiétude de son caractère n'était venue gâter ses bonnes qualités naturelles. Les procès, les duels, l'exil et la guerre, la poésie et *l'oeconomie politique* (1) dont il inventa le nom, les entreprises industrielles et les querelles de religion, remplirent cette existence aventureuse, terminée par une mort tragique et qui apparaît avec tout l'intérêt d'un roman dans la notice érudite que lui a consacrée M. Petit de Julleville.

Son œuvre vaut son histoire. Grand poète inachevé, plus théâtral peut-être que dramatique, écrivain aisé et vigoureux, plein de beaux vers, largement lyrique, Montchrestien fait en plus d'un endroit penser à Corneille qui ne dédaigna pas de le lire. Mais s'il doit être compté comme un des précurseurs de notre tragédie classique, il est surtout de son temps et son œuvre comme sa vie porte bien la marque de notre seizième siècle littéraire.

La mort d'Hector ; la mort de Cléomène, roi de Sparte ; Sophonisbe ; les Amours du roi David et de Bethsabée ; l'histoire d'Aman et d'Esther, qui devait être reprise par Racine ; la condamnation de Marie Stuart, reine d'Ecosse : tels sont les sujets de ses six tragédies rééditées aujourd'hui pour la première fois depuis l'édition défectueuse de 1627.

Outre la notice, l'ouvrage est accompagné d'une bibliographie, d'un lexique et, pour chaque pièce, d'un savant commentaire.

(1) Montchrestien a publié à Rouen, en 1615, un *Traicté de l'économie politique* (in-4°). Ce *Traité* a été réimprimé récemment, avec introduction et notes, par M. Th. Funck-Brentano. *Paris, Plon,* gr. in-8 de CXVII-398 pp.

PÉTRARQUE. Eglogues traduites pour la première fois par Victor Develay. *Paris, Librairie des Bibliophiles*, 1891, 2 vol. in-32 carré (5 fr.).

Deux nouveaux volumes viennent d'entrer dans la collection de la *Bibliothèque récréative*, publié par Victor Develay. Comme tout ce qui sort des presses de Jouaust, ces petits livres, tirés à 310 exemplaires dont 10 sur papier de Chine, sont très soigneusement imprimés.

M. Develay a fait précéder les *Eglogues* de Pétrarque, traduites pour la première fois, d'une intéressante introduction.

Chansons nouvelles de M. de Piis, écuyer. *Paris, Rouquette et fils*, in-18, fig., papier de Hollande. (20 fr.)

Reproduction à trois cents exemplaires, par la librairie Rouquette et fils, de l'édition originale publiée chez Defer de Maisonneuve, aujourd'hui fort rare et atteignant des prix très élevés. Les très jolies figures de Le Barbier sont reproduites avec une scrupuleuse exactitude, qui ne leur laisse rien perdre de leur grâce native. L'impression du texte, imitant avec non moins de fidélité l'élégante maigreur des types du XVIIIe siècle, est due à M. Pigelet, de Châteaudun, dont on connaît le soin minutieux. A la fin, la musique de quelques chansons. Le tout concourt à faire de cette publication très artistique un aimable livre que les bibliophiles se disputeront.

Au moment des vacances et des voyages, signalons une nouvelle collection anglaise dont la librairie Hachette vient de mettre en vente le premier volume. *The Light that Failed*, par Rudyard Kipling, tel est le titre de ce livre d'un format commode et facile à lire en chemin de fer.

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE

LIVRES ET PIÈCES RARES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE TECHENER

Epytoma Joãnis de mõte regio In almagestũ ptolomei, *Venetiis,* 1496 ; in-fol. parch. 160 fr.

Un des plus beaux livres vénitiens des dernières années du xve siècle. In-folio ; lettres gothiques. Au verso *a*-3, un grand bois occupant toute la page : dans un très bel encadrement, en haut, le soleil, la lune et les étoiles ; au-dessous, une sphère : dans la partie inférieure, Ptolémée et son commentateur, s'entretenant, de chaque côté d'un socle qui soutient le globe céleste. La figure de Monteregio est d'une remarquable exécution et, selon M. Piot, le portrait fidèle du célèbre abréviateur de Ptolémée. Cette gravure est une des plus belles productions de la xylographie vénitienne ; l'encadrement, sans égaler celui de l'*Hérodote*, si justement vanté, semble être de la même main.

Nombreuses figures de mathématiques. Grandes et petites lettres ornées du meilleur style... A la fin : *Explicit Magne Compositionis Astronomicon Epitoma Johannis de Regio monte... Opera... viri solertis Johannis hãman de Landoia... Anno salutis 1496 currente: Pridie Caleñ. Septembris Venetiis....* Voir, pour une description plus détaillée : *Étude sur les livres à figures vénitiens de la fin du* xve *siècle et du commencement du* xvie, par le duc de Rivoli, *Bulletin du Bibliophile*, 1890.

Très bel exemplaire, malgré une piqûre de ver dans la marge intérieure.

Ptolémée. — Claudii Ptolomaei Cosmographia. In fine : *Impressum Ulmœ opera et expensis Justi de Albano de Venetiis per provisorem suum Johannem Reger,*

anno M.CCCC L XXXVI (1486) *XII Kalendas Augusti,* in-fol. à 2 col, de 204 ff. en tout, avec 32 cartes doubles et lettres ornées, peintes à la main; veau brun, estampé à froid, cabochons et ferrure cuivre ciselé; les deux plats sont différents d'ornementation. 450 fr.

Superbe exemplaire dans sa reliure originale, avec toutes les cartes, vignettes et lettres ornées dans leur coloris du temps. Le dernier feuillet est doublé, quelques mouillures.

Toutes les cartes de cette très curieuse édition sont intéressantes à divers titres. Nous nous bornons à signaler la Mappemonde, qui ouvre la série des 32 cartes, entourée des vents *Eurus*, *Notus*, *Caurus*, etc., figurés par des têtes joufflues qui soufflent avec entrain; l'Équateur, les Tropiques, les degrés de longitude et de latitude sont notés avec une minutieuse précision; — la Grande-Bretagne, *Albion insula britannica,* assez exacte en ce qui concerne l'Angleterre et l'Irlande, mais où l'Écosse, *Caledonia*, au lieu de s'étendre vers le Nord, s'infléchit bizarrement à l'Est, formant presque un angle droit avec l'Angleterre; les Orcades y figurent, ainsi que la mystérieuse Thulé, beaucoup trop rapprochée d'elles; — deux très belles cartes de l'Italie, la carte de l'Égypte et de l'Éthiopie, où le cours du Nil est tracé beaucoup plus exactement que dans nos atlas d'il y a trente ans; les trois lacs, appelés aujourd'hui Tanganyika, Albert Nyanza et Victoria Nyanza, sont marqués à peu près à leur place, quoique trop au Nord; la distinction des deux Nils est suffisamment indiquée; mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que Ptolémée a une notion très nette des montagnes neigeuses de l'Afrique centrale; soit dans la Mappemonde, soit dans cette carte, ces montagnes sont accompagnées de cette annotation significative : *Ab his montibus Nili paludes nives suscipiunt.* Ainsi les monts Kenia et Kilimandjaro, ignorés des géographes modernes jusqu'à nos jours, étaient connus ou devinés par Ptolémée ou au moins par son éditeur latin de 1486.

A lire la dédicace de Nicolas Donis au pape Paul II, précédée d'une grande N ornée, dans laquelle l'auteur est représenté à genoux, offrant son livre au Saint-Père.

Hippocrate dépaïsé, ou la version paraphrasée de ses Aphorismes, en vers françois, par M. L. de F. (Louis

de Fontenettes), doct. en med. dans P. (Poitiers). *Paris, Edme Pepingué,* 1654 ; in-4 de 12 ff. et 176 pag., mar. du Levant La Vall., dent. intér., tr. dor. 50 fr.

Livre rare, curieux et non cité. — Louis de Fontenettes, docteur en médecine, naquit en 1612 au Blanc (Berry), et mourut à Poitiers au mois d'octobre 1661. Ce médecin eut l'idée singulière de paraphraser en vers burlesques les *Aphorismes d'Hippocrate.* Il paraît avoir composé ce livre en dix jours, puisqu'il s'exprime ainsi dans l'Epilogue :

Que si Monsieur le Révérend,
Qui me tient pour un ignorant
En matière de médecine,
Despouille son humeur chagrine,
Et considère ce discours
Comme un ouvrage de dix jours.
Etc . . . . . .

Les feuillets préliminaires contiennent une dédicace au célèbre Guy Patin, datée de Poitiers, le 20 octobre 1652, une Préface en vers ; des vers latins et français, à la louange de l'auteur, et un Avertissement au lecteur, dans lequel de Fontenettes fait l'apologie de la poésie burlesque.

On y trouve (sect. I, Aph. 23), une allusion aux troubles de la Guyenne, en 1650, et (sect. II, Aph. 22), une satire virulente de Paracelse et de ses adeptes.

BRIEF DISCOURS sur la mort de la Royne de Navarre, aduenue à Paris, le IX iour de Juin 1572. — Pseaulme 116-15. La mort des debonnaires du Seigneur est en estime enuers luy. *S. l.,* 1572 ; plaq. in-8 de 71 ff. non rel. 18 fr.

Récit très circonstancié des derniers moments de Jeanne d'Albret. On sait que cette mort fut attribuée à des gants empoisonnés, envoyés à la reine de Navarre par Catherine de Médicis. L'auteur ne fait aucune allusion à ces soupçons et explique ainsi la fin prématurée de la reine : « Estant doncq cette vertueuse Princesse venue à Paris le 15. iour du mois de may 1572 pour l'exécution de ce mariage, ...elle ne cessa d'aller journellement çà et là par la ville, es maisons et boutiques des artisans, pour veoir ce qui serait

propre pour le iour de la solẽnité, tant de ce qui concernait les habits nuptiaux et autres, dont elle prétẽdait faire présent, que de plusieurs choses nécessaires. Enqnoy faisant elle print si grand travail, mesmes estãs lors les chaleurs fort vehementes, qu'en fin le mecredy 4 de Juin elle tõba malade au lict d'vne fiebure continue, causée d'un mal de polmons, où dez long tẽps s'estoiẽt formez quelques apostumes, lesquels esmeus et irritez par vn travail cõtinuel, luy enflãmerent ceste fiebure, qui ne l'abãdonna point iusques à ce qu'elle rendit son ame à Dieu, au grand regret de plusieurs amateurs de la religion et du repos de ce royaume. » Le *Brief Discours*, étant évidemment d'un protestant très zélé, ne manquerait pas de mentionner les bruits d'empoisonnement, s'ils avaient eu quelque fondement sérieux. Il semble donc qu'il faille décharger de ce crime au moins la mémoire de Catherine de Médicis.

Viennent ensuite les pieux entretiens de Jeanne d'Albret avec le ministre huguenot « qui la venoit consoler » et une très touchante prière ; puis le testament de la mourante, son épitaphe latine et une suite de poésies funèbres en français, en latin, en italien, en espagnol et même en grec.

Epitome de l'origine et succession de la duché de Ferrare, composé en langue toscane par le seigneur Gabriel Syméon & traduict en francoys par luy-mesme. Auec certaines epistres à diuers personnages & aucuns epigrammes sur la propriété de la lune par les douze signes du Ciel. Pour Madame la Duchesse de Valentinois. *Paris, Guillaume Cauellat,* 1553 ; in-8 parch. 32 fr.

Un des ouvrages les plus curieux du fécond Gabriel Siméon ; il comprend, outre « l'origine et succession de la duché de Ferrare » des renseignements assez précis sur la Seigneurie et les ducs de Venise, sur les vicomtes et ducs de Milan, sur les marquis et ducs de Mantoue, des « Epistres Françoises envoyées par le mesme autheur à divers personnaiges, » enfin un certain nombre de poésies fugitives. Le livre est dédié à Madame la Duchesse de Valentinois (Diane de Poitiers), ce qui fournit à Siméon un prétexte pour célébrer en vers italiens, dont quelques-uns assez ingénieux, la déesse Diane, la fontaine d'Anet et « la propriété et vertu de la Lune, tandis qu'elle passe par les douze signes du Ciel ».

Au commencement un arbre généalogique de la maison d'Este et, sous le titre, un portrait (d'un prince ferrarais ou de Siméon même?), avec cette devise peu modeste : *Invidia virtute parta gloria non invidia putanda est.*

Payé 49 fr. à la vente Cailhava.

De quattuor heresiarchis ordinis Prædicatorum de Observantia nuncupatorum apud suitenses in civitate Bernensi cõbustis. Anno Christi M.D.IX ; *s. l. n. d.*, pet. in-4°, de 28 ff. non chiff. fig. en bois sur le titre, cart. 38 fr.

Livre rarissime. C'est le récit du supplice de quatre *pseudopatres* de l'ordre des Prêcheurs, torturés, puis brulés à Berne en 1509. Le narrateur expose en ces termes l'apparition de cette hérésie qui ne devançait Luther que de quelques années :

Anno ab incarnatione domini nostri Jesu Christi millesimo quingentesimo septimo, in ciuitate Bernẽsi Lausanẽsis diocesis pullulauit et exorta est hæresis omniũ plane nequissima, et qua nulla major audiri potuit sed neque cogitari. Quant aux griefs articulés contre les hérésiarques, ils sont spécifiés dans le dernier chapitre : *Primo, quia deum abnegaverunt. Secundo, venerabile sacramentum corporis et sanguinis domini nostri Iesu Christi rubricarunt et depinxerunt. Tertio, quia imaginem virginis gloriose plorantẽ finxerunt. Et quarto quia vulneribus redẽptionis nostræ illudẽtes fratrẽ quinque vulneribus insigniuerunt.* Et voilà pourquoi ces quatre malheureuses victimes de l'intolérance furent condamnées à la torture et au bûcher. On les brûla hors de la ville dans une prairie au-delà de l'Aar : *Cineres quoque in fluentẽ aquam injecti, ne fortasse quid superstitionis hinc oriretur.*

Au titre, une curieuse gravure représentant le supplice ; au-dessous, deux distiques adressés *ad Joannẽ Scotũ doc. subtilẽ.*

Sans lieu, mais très probablement imprimé à Berne ; le livre est dédié aux « magnifiques et nobles sénateurs, patriciens et magistrats de l'illustre cité. »

Frederici Nauseæ Blanci campiani, eximii LL. doctoris, inclytae ecclesiae Moguntinae à sacris Concionibus eminentiss. libri mirabilium septem. *Coloniae, apud*

Petrum Quentell. Anno M.D.XXXII ; in-4° de 6 ff. prél. et 76 ff. chiff., fig. sur bois, vélin blanc. 65 fr.

Après avoir donné une définition du mot *mirabilia*, l'auteur répartit les phénomènes surnaturels en diverses catégories, *miracula, prodigia, ostenta, portenta, omina, præsagia, naturalia.* Il indique les moyens de distinguer ces diverses sortes de faits merveilleux et d'en reconnaître l'authenticité. Passant en revue les miracles accomplis par le Christ et depuis le Christ, il insiste particulièrement sur certains prodiges contemporains et sur les inductions qu'on en peut tirer. C'est ainsi qu'il explique à sa façon : *Quid partus prodigiosus nuper portenderit*, ou *Quid puella Romæ e latere aquam lympidissimam desudans portenderit* ou encore *Quidnã Cometes, qui nuper apparuit, esse perhibeatur aut portenderit.* Le septième et dernier livre est consacré aux tremblements de terre et aux catastrophes qui les suivent ordinairement.

Nombreuses planches représentant les prodiges commentés par Nausea. Au feuillet LXIX, un grand bois très singulier : *Typus cometæ, qui hoc anno post Christ. natum M.D.XXXI apparuit.*

BIBLIOGRAPHIE

DE

QUELQUES ALMANACHS ILLUSTRÉS DU XVIIIE SIÈCLE

(Suite et fin)

1782

Almanach galant des costumes français des plus à la mode dessinés d'après nature, dédié au beau sexe, A. P. D. R.

A Paris, chez le Sr Boulanger, rue du Petit-Pont, près le Petit Châtelet.

Titre frontispice gravé. Sur un petit pont, un amour à genoux, regarde avec une lorgnette une gracieuse petite fille assise, et remettant sa jarretière ; lui, coiffé d'un chapeau de paille : elle, d'un chapeau à plumes. Une rivière coule sous le pont et des arbres s'élèvent de chaque côté, supportant à leurs extrémités abaissées l'une vers l'autre, une couronne de roses. Au verso du titre, remarques pour la présente année 1782. Calendrier des six premiers mois ; 74 pages dont 38 pour les gravures (le recto est en blanc), les autres pour les chansons analogues aux costumes :

Dame de cour en grand étiquet.

Sous cet habit éclatant,
Qui peint la naissance,
Et la grandeur et le rang,
Est-on toujours content ?

Souvent au sein de l'oppulence,
On est dévoré de soucis,
Mais à la cour avec aisance, } *bis*
Quand on doit pleurer, on sourit }
Etc., etc. . .

Dame en camisole de nuit qui se baigne.
Dame en pelisse, chapeau en soleil.
Dame en lévite, fourreau à l'anglaise.
Dame mettant sa jarretière.
Dame en robe à l'anglaise.
M. l'abbé.
Le bourgeois marchand.

Il a calculé son livre,
Il a compté son argent,
Et sur le soir il se livre
Au bourgeois amusement.
Il s'occupe au *Domino* ;
Il rentre dans son ménage,
On lui présente un *loto*.

Fredonnant la Dithyrambe
Au milieu de ses amis,
Il tire le *terne* et l'*ambe*,
Et perd ou gagne un louis.
Le jeu fini, on arrange
Vite un salubre souper ;
Ce bon marchand boit et mange,
Ensuite il va se coucher.

Avec l'aurore il se lève
Pour attendre le chaland :
Et le *Paynon*, le *lodève*,
En conscience il le vend.
Car cet homme est respectable,
Et je crois que par ses mœurs,
Il est cent fois préférable
A certains petits seigneurs.

A la fin de la semaine
Il part pour se divertir,
A la campagne il emmène,

Femme, enfans, qu'il sait chérir.
Si quelques amis surviennent,
Ses plaisirs en sont plus grands ;
Tous s'amusent, tous reviennent,
Très heureux et très contents.

L'officier en redingote verte, galonnée en or.
L'homme de robe en habit de velours ciselé.
Le petit maître en gilet blanc, culotte de nanquin.

Le comte en habit du matin,
Lestement la canne à la main,
Parcourt tous les coins de Paris.
. . . . . .
D'un petit maître c'est le ton,
Souvent de quitter la maison
Et de rester jusqu'à minuit.
Etc., etc. . . . .

Le financier en habit de velours brodé en or.
Demoiselle habillée galamment, coiffée en pouf.
Dame arrosant des fleurs.
Dame en déshabillé, coiffe à la paysañe.
Dame en lévite, coiffée en Pont galant.
Dame en robe de satin, coiffée à la paysanne.
Paysanne des environs de Paris en habit des dimanches.

Calendrier pour les six derniers mois de l'année, et enfin une annonce de Boulanger.

1784

Étrennes de l'amour des ris, des jeux et des plaisirs. Almanach chantant, orné de gravures faites par un célèbre artiste A. P. D. R.

A Paris, chez Boulanger, relieur et doreur, rue du Petit-Pont, à l'image Notre-Dame.

Titre frontispice. Le texte est gravé dans une guirlande de feuilles et de fleurs (formant médaillon ovale)

le tout dans un cadre, à la partie supérieure duquel court une guirlande de roses ; l'adresse de Boulanger sur une tablette au bas du cadre.

Au verso, remarques sur la présente année 1784. Calendrier des six premiers mois.

Douze gravures pour les mois ; en regard, les feuillets, texte gravé des chansons relatives au sujet :

JANVIER. — *Les Étrennes d'amour.*
FÉVRIER. — *La Toilette d'une jolie Femme.*
MARS. — *Le Rafraichissement de la Chasse.*
AVRIL. — *L'Agrément de la Pêche.*
MAI. — *Le May.*
JUIN. — *La Promenade sur l'eau.*

Feuillets pour perte et gain.

JUILLET. — *Zélis au Bain.*

Hilas guettait sous le feuillage.
Zélis et Chloé dans le bain,
N'ont d'autres témoins que l'ombrage,
Les oiseaux et l'amour malin.

AOUT. — *Les Moissonneurs.*
SEPTEMBRE. — *Le Plaisir de la Chasse.*
OCTOBRE. — *La Guinguette.*
NOVEMBRE. — *La Marchande d'Huitres.*
DÉCEMBRE. — *L'Heureux Ménage.*

Ces figures, dont les titres indiquent bien le sujet, sont ravissantes et peuvent se mettre au nombre des meilleures de Queverdo.

1784

Les belles Marchandes, almanach historiques (sic) *proverbiale et chantans.*

A Paris, chez Jubert, rue Saint-Jacques, la porte cochère vis-à-vis les Mathurins.

Titre front. gravé ; 12 figures charmantes, 24 pages de texte et 24 pages pour les mois avec colonnes perte et gain ; en plus, le calendrier pour l'année 1784.

Le titre est gravé sur une draperie formant l'entrée d'une boutique dans laquelle un commissionnaire porte-faix emballe différents objets dans une caisse, et où une jeune femme, au comptoir, fait peser par le marchand ce qu'elle vient de lui acheter.

1re FIGURE. — *La Marchande de Plaisir.*

Un nouveau parvenu de province, voulant goûter le plaisir de Paris, propose à une marchande de monter dans sa chaise.

2e FIG. — *La Jardinière.*

Un jeune amant, entré dans un jardin avec sa maîtresse, beauté surannée, trouvant la jardinière de son goût, excite la jalousie de cette femme qui, de dépit, fuit et jette des fleurs qu'elle tenait.

3e. — *Les Marchandes de Mode.*

Tandis qu'une dame examine un chapeau de gaze, surmonté d'une aigrette, de jeunes courtois en content à de jolies ouvrières, qui s'occupent moins à travailler qu'à les entendre.

4e. — *La Couturière.*

Tandis que la maîtresse de la maison essaye une robe sur un mannequin, en présence d'une jeune étrangère, un jeune homme déniche des baisers à une ouvrière.

5e. — *La Chapelière.*

Un jeune homme essayant un chapeau devant un miroir, le campe si bien sur sa tête, que la marchande lui fait inconséquemment un léger compliment dont il abuse.

6e. — *La Bijoutière.*

Une jeune fille essayant une croix dite à la Jeannette, la laisse tomber dans son sein ; son amant profite de cette occasion de paraître obligeant et la lui retire.

7e. — *La Boulangère.*

Un jeune homme amoureux de la maîtresse, lui fait la cour. Celle-ci lui offre des petits pains, mais l'autre lui montre du doigt ceux dont il est le plus affamé.

8e. — *La Marchande d'Œufs frais.*

Une jolie paysanne, dupe de sa bonne foi, se défend en vain d'un jeune homme qui l'a fait entrer un matin dans son appartement.

9e. — *La Belle Foureuse.*

La maîtresse, amoureuse d'un jeune homme, profite du moment qu'un financier entre chez elle avec une grisette, pour le faire évader de sa maison où il était entré pendant la nuit.

10e. — *La Limonadière.*

Tandis qu'un vieux financier contemple les grâces de la marchande, une grisette, assise à sa table, donne furtivement un billet de rendez-vous à son jeune amant.

11e. — *La Parfumeuse.*

Une jeune dame, obsédée des importunités d'un vieillard qui prétend en vain à ses faveurs, lui montre un masque, auquel on voit un pied de nez.

12e. — *La Belle Fruitière.*

Des dames, marchandant des fraises chez une fruitière, fournissent au mari l'occasion de quelques plaintes auxquelles sa femme répond par un bon conseil.

Les belles Marchandes de Paris IIe partie ; almanach chantant, sur les plus jolis airs.

A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Jacques, vis-à-les Mathurins, no 37.

Faux-titre ; titre, frontispice gravé ; 12 charmantes figures ; 48 pages de texte suivies du « nécessaire des dames « et des messieurs, ou le dépositaire fidèle et discret utile « aux gens d'affaires, négociants, voyageurs, militaires « et à tous les états. Composé d'un papier nouveau, sur « lequel on peut, à l'aide d'un stylet de minéral sans fin, « adapté au livre, écrire aussi distinctement qu'avec la « plume, ses pertes et gains, les visites à rendre, les agenda « de la semaine, les rendez-vous, pensées, bons mots, « pièces fugitives, comme épigrammes, madrigaux, traits « de conversation, saillies, adresses, etc. Il y en a avec de « la peau d'âne pour les personnes qui en désirent. On « écrit aussi distinctement avec le même stylet, et l'on « peut laver plusieurs fois pour y substituer, d'autres écri- « tures ». 46 feuillets pour les jours, les mois (perte et gain), l'explication de l'usage du secrétaire, une annonce de Jubert. Enfin, un feuillet replié : en tête du calendrier des douze mois, les signes du zodiaque. Page 3 de l'almanach, avertissement :

« On a l'honneur d'offrir au public la 2e partie de l'*Al-* « *manach des Belles Marchandes* (la première paraît « depuis un an). L'accueil que ce même public a daigné « faire, à ce très petit recueil, a dû être un encouragement « pour l'éditeur, qui lui promet qu'il n'épargnera ni « soins, ni peines, ni dépenses, pour rendre ses alma- « nachs dignes de lui être présentés. La troisième partie « de cet almanach paraîtra l'année prochaine 1784. (1) »

(1) Probablement cette 3e partie n'a jamais paru. Aucun collectionneur n'en a jamais eu connaissance.

Titre gravé au milieu d'arbres, aux pieds desquels jouent trois amours, deux couchés et un debout, et au-dessous d'une couronne de fleurs portée par deux autres amours, armés l'un d'une flèche, l'autre d'un flambeau allumé.

Les figures, en regard desquelles sont des chansons relatives à l'estampe, représentent les intérieurs de boutiques meublés et garnis suivant la profession de chaque marchande, avec plusieurs personnages.

Elles sont intitulées :

1re FIGURE. — *La Marchande d'étoffes de soies.*
2e. — *La Restauratrice.*
3e. — *La Confiseuse.*
4e. — *La Miroitière.*
5e. — *La Fourbisseuse.*
6e. — *La Lingère.*
7e. — *L'Orlogerie* (sic).
8e. — *La l'Hutière* (sic).
9e. — *La Bottière.*
10e. — *La Bonnetière.*
11e. — *La jolie Chandelière.*
12e. — *La Vitrière.*

C'est dans cette deuxième partie des *Belles Marchandes* que, sous le titre de : *Premier petit chef-d'œuvre*, se trouvent ces jolis vers du chevalier de Boufflers, ayant pour sujet le *Cœur*.

. . . . . .
. . . . . .
Prince, manant, abbé, none, reine, marquise,
Celui qui dit *Sanctus*, celui qui crie *Allah*,
Le bonze, le rabin, le carme, la sœur grise,
Tous reçurent un cœur ; aucun ne s'en tint là.
C'est peu d'avoir chacun le nôtre ;
Nous en cherchons partout un autre,
Qui lui réponde à qui va là.

On fait partout d'un cœur tout ce qu'on en veut faire :
On le prend, on le donne, on l'achète, on le vend ;
Il s'élève, il s'abaisse, il s'ouvre, il se ressere,
C'est un merveilleux instrument.
Etc., etc....

Le Cœur poëme de Boufler (sic) a été réimprimé dans le *Bijou de l'Amour ou l'Almanach des Cœurs, hommage à la galanterie, à la décence et à la beauté.* A Paris, chez Janet, 1807, et a donné lieu à une charmante petite estampe représentant une grotte, sous laquelle une forge avec son soufflet, ses marteaux et ses enclumes, où de petits amours fabriquent des cœurs ; au-dessous de l'estampe, la légende suivante prise dans les vers de Boufflers :

Car que deviendraient les familles
Si les cœurs des jeunes garçons
Étaient faits comme ceux des filles ?

Une fois fabriqués, l'amour les vend ! et dans une figure de l'*Enchanteur*, ou l'*Almanach sans pareil,* publié aussi chez Janet, le petit marchand, portant une corbeille remplie de cœurs, se promène au milieu de beaux messieurs et de belles dames, où il paraît avoir le plus grand succès.

Voilà le petit marchand de cœurs,
Messieurs
N'allez pas ailleurs !

Cœur chaud, cœur froid, cœur vif, cœur lent,
Étrennez le petit marchand,
Il peut vous satisfaire.
Il en a de toutes façons,
Des noirs, des méchants et des bons,
Il aura votre affaire.

J'en vends où l'on va droit au but,
J'en donne qui sont de rebut,
Il en est que je prête.

J'en ai des neufs, j'en ai des vieux,
Je troque les capricieux ;
Venez me faire emplette.

Des cœurs volans, cœurs constans,
Cœurs amoureux, cœurs langoureux,
Cœurs tendres, cœurs barbares,
En voulez-vous des scrupuleux ?
Il ne m'en reste plus que deux,
Ces derniers-là sont rares.

Voilà le petit marchand de cœurs,
Messieurs,
N'allez pas ailleurs.

1784

Les Aventures parisiennes, almanach nouveau, galant, historique, moral et chantant, sur les plus jolis airs.

Mélangé de nouvelles chansons, d'anecdotes plaisantes, de contes, d'épigrammes, de bons mots, de maximes curieuses, d'observations intéressantes, etc., etc., première partie.

A Paris, chez Jubert, rue Saint-Jacques, la porte cochère vis-à-vis les Mathurins (1784).

Charmant recueil de 72 pages avec douze figures très finement gravées et dont les sujets sont amusants et dessinés dans la perfection.

1re Fig. — *La Préférence au mérite.* Une femme élégante, entourée de trois jeunes seigneurs, offre la pomme à Hercule.

Faiseurs de madrigaux,
Pour elle sont des sots.

2e. — *Le Bal de l'Opéra.* Un grand seigneur conduit une grande dame à son carrosse à la sortie de l'Opéra.

3e. — *Le Mécompte ou la dame qui sait compter.* Scène galante dans un appartement très luxueusement meublé ; l'amour éclaire de son flambeau cinq couronnes passées autour d'une de ses flèches.

4e. — *Le Sallon de Curtius.* Des spectateurs derrière une balustrade, regardent le souper de la reine ; six personnages en cire, très élégamment vêtus.

5e. — *Le faux médecin ou l'Argus dépisté.*

Comment se voir ?
. . . . . .
. . . . . .
L'amour médecin,
D'un auteur divin,
Leur offre un moyen facile ;
Il est arrêté,
Que pour sa santé,
Il en faut un à Lucile.

Scène représentant l'entrevue.

6e. — *La jeune Musicienne ou le faux Mendiant.* Ici, l'amoureux est déguisé en musicien pauvre et se jette aux genoux de la jeune musicienne, debout devant son clavecin et soutenue par une des sœurs du couvent pendant le moment d'émotion qu'elle éprouve à la vue de Lindor ainsi travesti.

7e. — *L'Ami des Femmes.* Un faune agitant le grelot de la folie, présente l'ami des femmes à un cercle nombreux de jeunes femmes.

8e. — *Les jeunes Amans ou l'heureuse Fuite.* D'une échelle appliquée aux murailles d'un couvent, une jeune fille descend et tombe dans les bras de son amoureux ; un carrosse les attend pour s'enfuir.

9e. — *L'Abbé congédié.* Très jolie scène se passant dans une bibliothèque. Figure très intéressante au point de vue de l'ameublement d'une salle de ce genre.

10e. — *Le nouveau Turcaret.* Scène galante dans un délicieux pavillon, éclairé des feux de mille bougies, pendant que la lune darde ses rayons sur les grands arbres du parc.

11e et 12e. — *Le Porteur d'eau,* et *suite du porteur d'eau.* Estampes relatives aux aventures de Le Loutre, porteur d'eau de la rue Fromenteau ; très bien dessinées, très bien gravées.

Almanach amusant à lire, ce qui lui est un mérite de plus.

1786

Les Délices du Palais-Royal.

A Paris, chez Boulanger, rue du Petit-Pont, à l'image Notre-Dame, avec pr. du Roi.

Titre frontispice dessiné et gravé par Queverdo.

Pyramide surmontée par un globe portant les armes de la branche d'Orléans, et placée sur un piédestal rectangulaire, où est gravée l'adresse de Boulanger, au bas duquel on lit : *Musée et Arts.* Deux colonnes, à droite et à gauche, en haut desquelles deux amours tendent une draperie sur laquelle l'artiste a gravé : *Les Délices du Palais-Royal.* Autour de ces colonnes, guirlandes de fleurs et cartouches où on lit :

Variétés amusantes, figures aérostatiques, comédiens de bois, Curtius, ombres chinoises, étoffes soieries, bains de santé, caffé de Foy, caffé du Caveau, modes bijoux, caffé mécanique.

Au verso du frontispice, remarques pour la présente année 1786 ; calendrier pour les six premiers mois.

Douze figures avec chansons analogues en regard :

Le Marchand de Marrons, Galleries ou Arcades, la Soirée au Jardin, les Ombres chinoises, le Caffé du Caveau. Bains de santé.

Feuillets pour perte et gain.

Variétés amusantes, sallon de Curtius, les boutiques de bois, les comédiens de bois, pavillons de treillage, vue générale du jardin

Calendrier pour les six derniers mois et un dernier feuillet. Catalogue des almanachs qui se vendent chez le sieur Boulanger.

Almanach excessivement rare. Précieux pour les vues différentes du Palais-Royal qu'il contient ; documents des plus importants pour la physionomie de Paris, à la fin du XVIIIe siècle.

1786

Les Fantaisies aimables, ou les Caprices des belles, représentés par les costumes les plus nouveaux.

A Paris, chez Jubert, rue Saint-Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

Recueil d'anecdotes, bons mots, petits vers, etc.

Très joli titre frontispice. 12 figures de costumes très finement gravés, avec chansons relatives au sujet :

Le galant Coeffeur, la belle Chasseresse, le Retour, l'Extase du beau Léandre, l'Enfance de l'amour, le Rapprochement, l'abbé Madrigal, la Scrupuleuse, la Réponse de Zirzabelle, la Rencontre, le Bal, la Présidente et le Conseiller.

Ces figures retournées font partie d'un autre recueil sous les noms de : Mantelets au nouveau goût, Amazone galante, Robe à la circassienne, Chemise à la guimard, Dame en Chambrelaine, Robe au plaisir du cœur, lévite à trois collets, Caracot au charme d'amour, Robe anglaise retroussée, Robe à la turque, Domino et Capote de bal, Robe au plaisir des dames.

1786

L'Amour parmi les jeux, le souvenir du bon temps dédié aux belles.

A Paris, chez Boulanger, relieur et doreur, rue de Petit-Pont, Mon de l'image Notre-Dame.

Titre frontispice dessiné et gravé par Queverdo. Des amours jouent à l'entrée d'une grotte recouverte de fleurs, dans un encadrement d'où partent des guirlandes et de gracieux enroulements. Au verso, remarques pour la présente année 1786.

Trois feuillets, calendrier pour les six premiers mois de l'année.

62 pages, dont 12 de gravures ; en regard de chaque gravure, une chanson relative au sujet et légèrement grivoise.

JANVIER. — *Les Quilles.*
FÉVRIER. — *Le Cligne musette.*
MARS. — *La Courte paille.*
AVRIL. — *Le Pied de Bœuf.*
MAI. — *Le Gage touché.*
JUIN. — *Les Quatre Coins.*

De la page 21 à la page 44, différentes romances et leur musique.

JUILLET. — *Le Cheval fondu.*
AOUT. — *Le Billard.*
SEPTEMBRE. — *Le Colin-Maillard.*
OCTOBRE. — *La Bascule.*
NOVEMBRE. — *Le Cache-Cache.*
DÉCEMBRE. — *La Main chaude.*

Les trois derniers feuillets pour le calendrier des six derniers mois

Toutes ces figures de Queverdo sont absolument délicieuses; les sujets y sont traités de main de maître. C'est une vraie bonne fortune d'avoir les eaux-fortes et les avant-lettre de ces minuscules estampes.

1786

Les Amusements de Paris, almanach lyrique et galant.

A Paris, chez Jubert, doreur, rue Saint-Jacques, vis-à-vis les Mathurins, M DCC LXXXVI.

Titre frontispice gravé. 12 figures dessinées par Dorgez, en regard desquelles les chansons relatives au sujet.

1re FIGURE. — *Le Dessert à la mode.* Marchand de marrons achalandé par la foule.

. . . . . .
Combien on en vend à la porte
Du jardin du palais Roïal !
En foule on se presse, on se porte,
Autour de leur marchand loïal.
Etc., etc. . . . . .

2e. — *Les Rencontres inopinées.* Double rendez-vous galant.

Le crépuscule est favorable
A tous les couples enflammés.
. . . . . .
Auprès du tapis de Fougère,
Dont la verdure plaît aux yeux.
Etc., etc. . . . . .

3e. — *Les Rafraichissemens utiles.* Consommateurs de groseille, chez de Foi.

Non-seulement sa salle est pleine,
Ainsi que son pavillon verd :
Mais tout à l'entour, sur l'arène,
On voit des gens à découvert.
Etc., etc. . . . . .

4e. — *Les Plaisirs de la jeunesse.* Dans le jardin du Palais-Roïal, garçons et fillettes s'amusent à qui mieux mieux, pendant qu'un abbé très musqué conte fleurette à deux *pimpantes.*

5e. — *L'Heureuse Surprise.* Damès retrouve Lucile après une longue absence. Dans le fond, galerie du Palais-Royal.

6e. — *L'Étonnement mutuel.* Deux dames accompagnées de chacune un cavalier, rencontrent leurs *antiques époux* devant le pavillon verd de de Foi.

7e. — *Le Tableau du Bonheur.* Deux élégans menant des dames, s'arrêtent à la Rotonde du Palais-Royal, devant une estampe qui leur est montrée par la marchande.

Admirez par quelle attitude
Sait plaire l'*amant écouté !*

8e. — *L'Amant sot et timide.*

Tandis que le bailli Toussaint
Tombe aux genoux de Florine,
Lubin baise en tremblant, la main
De Suzette moins fine.
Cet amant, qui paraissait sot,
A plu quoique timide.
Le bonheur est toujours le lot
De ceux dont l'amour est le guide.

9e. — *La Promenade délicieuse.* Jardin du Palais-Royal avec beaucoup de promeneurs.

10e. — *La Liqueur spiritueuse.* Café du Caveau avec un buste de Gluck, éclairé par des appliques à droite et à gauche.

11e. — *Le Triomphe de la Gaieté.* Des spectateurs assistent à une représentation théâtrale. (Scène) Pluton sur son trône, pendant que Proserpine s'élance vers Arlequin.

12e. — *Le Passage difficile.* Un pont rompu. Heureusement, une batelière vient au secours du gentilhomme qui veut passer pour aller rejoindre le groupe aimable que l'on aperçoit sous les bosquets de la rive opposée.

A la suite des figures et des 24 pages de texte, le nécessaire des dames et des messieurs, et les feuillets pour les jours et les mois, avec colonnes perte et gain.

A la fin du volume, calendrier de l'année.

1786

Almanach galant, moral et critique, en vaudevilles, orné de gravures. A. P. D. R.

A Paris, chez Boulanger, rue du Petit-Pont, près le Petit Châtelet, à Paris. Dessiné par Berthaut, gravé par Queverdo.

Titre frontispice gravé sur une draperie fermant intérieurement la porte d'une boutique de libraire, où l'on voit deux amateurs regardant des livres que leur présente le marchand.

Au verso : remarques pour la présente annnée 1786.

Calendrier des six premiers mois.

Douze figures avec chansons analogues.

JANVIER. — *La Boutique du Confiseur.*

Qui veut acheter du bonbon ?
Messieurs, ouvrez vos escarcelles,
Qui veut de friand macaron ?
Mettez-vous en frais pour vos belles.
Etc., etc. . . .

FÉVRIER. — *Les Patineurs.*

MARS. — *Les Masques.* Un char attelé de deux chevaux, rempli de masques, dedans, dessus.

Vive Scaramouche et Pierrot !
Vive Arlequin, le commissaire,
Et Polichinelle et Jeannot,
Et leur bonne vieille grand'mère !
Etc., etc. . . .

AVRIL. — *La Bouquetière.*

MAI. — *La Danse.* Des villageois et villageoises dansent une ronde aux sons d'un violon et d'un flageolet.

Chantez, dansez, amusez-vous,
Venez garçons, venez fillettes,
Faites honneur au mois de mai,
Qui nous rend toujours le cœur gai.
Etc., etc. . . .

JUIN. — *Le Bain.*
Feuillets pour perte et gain.

JUILLET. — *La Cavalcade.* Une femme à cheval, un cavalier qui met le pied à l'étrier.

AOUT. — *La Moisson.*

SEPTEMBRE. — *Les Parades de la Foire.* Au balcon d'une baraque de bois, le bonhomme Cassandre et Pierrot annoncent la représentation à de nombreux curieux qui les écoutent. Le titre de la pièce, *le grand Festin de Pierre avec tous les costumes*, est écrit sur un drapeau qui flotte en haut de la maison.

OCTOBRE. — *Les Buveurs* attablés sous une tonnelle, devant la porte du cabaret.

NOVEMBRE. — *La Marchande de Marrons.* Blaise et Thérèse, accompagnées d'un petit garçon, se dirigent vers la marchande de marrons.

DÉCEMBRE. — *Le Départ de Campagne.* Deux personnages, chaudement vêtus (Hylas et Lucile), reprennent le chemin de la ville.

L'hyver nous chasse,
Retournons-nous en à Paris,
Nous y trouverons l'abondance,
Au milieu des jeux et des ris.
Etc., etc. . . .

Calendrier pour les six derniers mois.

Ces figures existent avant la lettre, elles sont d'une finesse exquise.

1787

La journée d'une jolie femme, les loisirs de la beauté ou le lever de l'aurore et le coucher du soleil; orné de douze gravures et de chansons analogues, avec tablettes économiques, perte et gain. Souvenir et nécessaire le plus agréable qu'on puisse offrir aux dames.

A Paris, chez le sieur Desnos, ingénieur-géographe et libraire de sa majesté Danoise, rue Saint-Jacques, au Globe.

En regard du titre gravé, frontispice : *Le Génie et les Grâces*, puis les onze autres gravures : *le Réveil, le Lever, le Déjeuner, la Toilette, le Diner, le Jeu, la Promenade, le Spectacle, le Cercle, le Bal, le Coucher.* Jolies scènes bien dessinées, bien gravées, apprenant à bien connaitre les habitudes quotidiennes d'une élégante de 1787.

Chodowiecki, dans une suite de figures destinées sans doute à un almanach, avait dessiné : *Les Occupations des Dames :* les Visites, le Ménage, la Couture, la Broderie, l'Écriture, la Lecture, le Dessin, la Promenade, le Chant, la Musique, la Danse, le Jeu.

1788

Souvenir à l'anglaise et recueil de coiffures, dédié aux dames de bon goût, avec tablettes perte et gain.

A Paris, chez Desnos, ingénieur-géographe et libraire de Sa Majesté Danoise, rue Saint-Jacques, au Globe. (Calendrier pour 1788).

Titre frontispice gravé sur une draperie dont les plis retombent autour d'un miroir posé sur une toilette élégante, garnie de ses accessoires, en regard d'une gravure représentant une soubrette coiffant sa maîtresse, à laquelle un auteur offre un livre. (Charmants détails d'ameublement).

12 figures représentant, gravées dans un médaillon ovale encadré dans des guirlandes de fleurs, de jolies femmes à mi-corps, avec des coiffures différentes, dont le nom est indiqué sur une tablette placée à la partie inférieure de la planche.

En face de chaque tête, très bien parée, des vers analogues.

La Daphné, en 1774.
Coeffure en plumes, en 1774.
Chapeau à la Henri IV, en 1775.
Coeffure en plumes, en 1774.
Chapeau à l'anglaise, 1776.
Le Lever de la Reine, 1776.

De la Reine, c'est la coeffure,
Sans doute elle est de très bon goût ;
C'est bien d'adopter sa parure,
Prenez-la pour modèle en tout.
En imitant sa bienfaisance,
Faites-vous aimer, respecter,
Et comme elle, sachez porter
Un prompt secours à l'indigence.

Baigneuse à la Frivolité, en 1776.
Chapeau à la Henri IV, en 1776.
Le Chien couchant du côté droit, en 1777.
Bonnet au Colisée, en 1777.

L'Hérisson, en 1776.

On ne voit dans cette coeffure,
Rien qui ressemble au hérisson ;
Tout est bien dans cette paruro,
Pourquoi donc lui donner ce nom ?
Quant à l'humeur, au caractère,
Mainte femme au front sourcilleux,
Au regard sombre, à l'air austère,
Le mériterait beaucoup mieux.

Le Chien couchant du côté gauche, en 1777.

Toutes ces coiffures étaient tellement élevées qu'en 1778, le sieur Devimes, directeur de l'Opéra, fit pour l'amphithéâtre un règlement particulier suivant lequel on ne pouvait s'y placer qu'avec une coëffure « de hauteur modeste ». C'était le temps où le fameux Léonard, perché sur une petite échelle,

Bâtissait des cheveux le galant édifice.

Il excellait à y placer plumes, aigrettes, épingles tremblantes, etc. Le métier était bon ! car, en 1779, il courait ses pratiques en cabriolet, un L sur les panneaux, et son jockey, grimpé derrière, portant en bandoulière un sac de maroquin dépositaire des peignes et ustensiles de son maître.

Ces 12 estampes, numérotées de 13 à 25, font partie d'une série de 48 coiffures, dont le recueil a été publié chez Desnos, sous le titre suivant :

Recueil général de coeffures de différents gouts, où l'on voit la manière dont se coëffaient les femmes, sous différents règnes, à commencer en 1589, jusqu'en 1778, avec des vers analogues à chaque costume, suivi d'une collection de modes françaises, contenant les différens habillemens et coëffures des hommes et des femmes, la plus complette qui ait paru en ce genre, ouvrage fort désiré de l'un et l'autre sexe.

Alors comme aujourd'hui il était de bon ton de changer souvent le genre des coiffures, la forme des vêtements, d'adopter une nouvelle parure, ce qui faisait dire à Voltaire :

Il est une déesse inconstante, incommode,
Bizarre en ses goûts, folle en ses ornements,
Qui paraît, fuit, revient et naît en tous les temps.
Protée était son père et son nom est la Mode.

et ce qui donna naissance à la chanson suivante, imprimée dans *Les dons de l'amour et de l'amitié, almanach nouveau sur les plus jolis airs. A Paris, chez Janet, 1790 :*

LA NOUVEAUTÉ ET LES FOUS
OU
LE SORT DE LA MODE

Un jour la nouveauté parut
Aux lieux où règne la folie ;
Chacun disait : qu'elle est jolie !
De toutes parts on accourut.
« Demeurez dans notre patrie,
O madame la nouveauté !
Plus que l'esprit et la beauté,
Toujours vous y fûtes chérie. »

Lors la déesse à tous ces fous
Répondit : messsieurs, j'y demeure,
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain à la même heure.
Le lendemain on se montra
Aussi brillante que la veille ;
Le premier qui la rencontra
S'écria : Mon Dieu ! qu'elle est vieille !

Chaque série de 12 figures servait à orner un almanach ; cependant, il y a des almanachs où l'on trouve des séries

de 24 (1) ; et même dans le recueil paru chez Desnos, en 1782, se trouvent les 48 figures de costumes gravés, en miniature et en pied, pour distinguer les habillements.

Le prix de ces almanachs s'élève de jour en jour et dernièrement, à la vente de la bibliothèque Destailleur, on a payé le *Manuel des Toilettes* (Valade 1778), 500 fr. ; le *Souvenir à la Hollandaise, 1782*, 200 fr., les *Modes Parisiennes,* (Desnos 1781), 400 fr. etc., etc.

1790

Étrennes galantes, ou tableau de l'hymen et de l'amour, chansonnier français.

Élite des meilleures chansons, romances, vaudevilles, etc., des auteurs les plus estimés de ce genre, savoir : Chaulieu, madame Deshoulières, Houdart de la Motte, Piron, Moncrif, Marivaux, Ferrand, Fuselier, la Grange-Chancel, Le Grand, Autreau, Riccoboni, Avisse, de l'Isle Dominique, etc.

A Paris, chez Desnos, ingénieur-géographe et libraire du roi de Danemarck, rue Saint-Jacques, au Globe.

Après le titre, 96 pages dont 4 feuillets de musique gravée pour huit des chansons du petit volume et un feuillet pour un avis de l'éditeur. « Il ne faut que par-« courir les cinq premières parties d'*Anacréon en belle* « *humeur,* pour se persuader qu'il n'est peut-être pas de « recueil plus varié dans ce genre. Il ne faut, de même, que

(1) *Almanach de la Toilette et de la Coiffure des dames françaises, suivi d'une Dissertation sur celles des dames romaines.* Paris, Desnos, 1777.

Étrennes chantantes avec des couplets analogues aux *Modes Parisiennes,* enrichies de nouvelles coëffures les plus galantes et habillemens les plus en usage. Paris, Desnos, 1780.

« lire les noms de la plupart des auteurs dont on a employé « les productions, pour s'accorder sur le mérite et le scru- « pule de notre choix, etc., etc. »

A la suite de ce recueil : *Etrennes galantes,* ou *l'Instant heureux de Cythère,* dédié aux deux sexes ; à Paris, chez Desnos, etc., contenant 11 estampes, l'explication de ces figures, les chansons analogues, le secrétaire des dames et des messieurs, avec perte et gain et le calendrier.

Le titre frontispice est gravé dans un médaillon entouré de guirlandes de fleurs, surmonté d'un carquois garni de flèches et du flambeau allumé de l'hymen et supporté par deux amours, dont l'un suspend une couronne au-dessus de deux tourterelles prêtes à se becqueter.

1re ESTAMPE. — *Les Aveux mutuels.* Céphise et Lindor se font réciproquement l'aveu de l'amour le plus tendre. Céphise expose à son amant la crainte qu'elle a de le voir changer. Lindor se jette à ses genoux pour lui jurer la plus longue constance ; et Céphise, de son côté, lui promet une fidélité à toute épreuve.

LINDOR

Soupçonner ma foi, serait me faire outrage !
J'en atteste l'astre du jour ;
Vous m'avez, Céphise, inspiré trop d'amour,
Pour que je devienne volage.

CÉPHISE

Je brûle pour vous d'une flamme éternelle,
Je n'en atteste que mon cœur.
Vous m'avez, Lindor, inspiré trop d'ardeur,
Pour que jamais je vous sois infidelle.

2e. — *La Toilette de la Mariée.* Céphise se pare pour aller engager aux pieds des autels sa liberté et sa foi. Une de ses femmes lui met ce qu'on nomme *le chapeau de la mariée ;* arrive son amant qui lui pose le bouquet devant terminer sa parure.

3e. — *Le Coucher de la Mariée.* La jeune mariée, pendant qu'une de ses femmes la déshabille, témoigne à sa mère le regret qu'elle a de se séparer d'elle. Cette mère tendre la console, et son nouvel époux lui fait, à genoux, les plus belles protestations.

4e. — *Le Lever de la Mariée.* La mariée, selon l'usage, est visitée par sa mère, qui demande aux deux époux s'ils sont satisfaits de leur choix mutuel. La femme baisse les yeux par modestie, et le mari montre, pour preuve de leur satisfaction, l'amour chargé des couronnes de son triomphe.

5e. — *Les Charmes de l'Amour.* Clitandre et Philis, seuls sous un ombrage agréable, y interrompent leurs plaisirs pour s'occuper de celui que prennent deux tourterelles à se récidiver les témoignages de leur tendresse. L'amour pendant ce temps-là, s'amuse à les enchaîner de fleurs.

6e. — *Le Repos interrompu.* Glycère dort, la porte de son boudoir ouverte. Son amant se présente chez elle pour lui faire visite.

Qu'elle est jolie! oh! qu'elle est belle!

7e. — *Les Charmes de la Liberté.* Les plaisirs de Rose et Guillot ne sont empoisonnés ni par la crainte, ni par les remords.(Jolie scène de la vie pastorale).

8e. — *La Femme mal gardée.* La jeune Thémire occupe agréablement ses loisirs avec son cher Lindor, pendant que son époux s'amuse à boire. Heureusement, un paravent sépare le joli couple de l'ivrogne.

Pendant qu'il s'enivre de vin,
Elle s'enivre de tendresse.

9e. — *Les Charmes du Ménage.* Pendant que la vertueuse Aglée allaite elle-même le second fruit précieux de son

plus tendre amour conjugal, son sage époux s'amuse à partager ses caresses entre ses deux enfans et leur tendre mère.

10e. — *Les Amours nocturnes.* La jeune Glycère a accordé pour la nuit un rendez-vous au beau Lindor, qui s'introduit chez elle par la fenêtre, au moyen d'une échelle de corde. Elle lui recommande de ne point parler, crainte d'éveiller sa mère.

11e. — *La Liberté perdue.* Damon poursuit depuis longtemps la charmante Émilie; il lui fait une attaque des plus vives. Elle se défend d'abord, et finit par se rendre. A peine remise de son désordre, Émilie pleure la perte qu'elle vient de faire, et son vainqueur la console.

Estampes d'une grâce infinie, incomparable finesse d'exécution dans la gravure, excellent choix de chansons, tout est réuni dans cet almanach pour le rendre des plus charmants.

Ces figures avaient déjà paru dans le tableau de l'*Hymen et de l'Amour* ou *Manuel des époux et des amans,* orné de figures et de chansons analogues, avec tablettes économiques, perte et gain, petit secrétaire à la mode, à l'usage des dames et des messieurs. A Paris, chez Desnos, etc. Calendrier de 1784, et auparavant, de 1781.

1790

Les Étrennes du jour de l'an, ou le cadeau sans prétention.

A Paris, chez Le Vachez, md de tableaux et d'estampes, sous les colonnades du Palais-Royal, no 258.

Almanach excessivement curieux, pour la façon dont il est illustré. Les gravures sont tirées en couleur par les procédés employés pour les estampes de Debucourt,

Taunay, Sergent, Janinet, etc. De plus, ces figures sont des réductions d'estampes très à la mode en 1790, et leur exécution ne laisse rien à désirer.

Le titre est gravé sur le frontispice, où est représentée une table recouverte d'un tapis rouge à franges jaunes, sur laquelle sont placés des jouets destinés aux enfans pour le jour de l'an : poupée, cheval de bois, chapeau à plume, manchon, petits livres à images, etc. Aux pieds de la table, une épée, un tambour, un polichinelle.

Calendrier pour les six premiers mois, 1790.

1re ESTAMPE. — *Le premier jour de l'an.* Réduction de l'estampe de Debucourt, les *Compliments du jour de l'an.*

2e. — *Les Cadeaux.* Réduction du *Bouquet inattendu,* de Mlle Gérard.

3e. — *L'Arrivée du petit frère ou l'Amour fraternel.* D'après Greuze.

4e. — *Éloge de la Campagne.* Réduction de la gravure anglaise de Morland, *The rural Amusement.*

5e. — *La Leçon du Vieillard.* Gravure anglaise : *The Moralist,* de Smith, publiée à Londres, 1787, gravée par Nutter.

6e. — *La Jardinière.* D'après une gravure anglaise de Morland.

Feuillets pour perte et gain.

7e. — *La petite poste de l'amour ou le Départ.* D'après l'estampe de Boucher, portant le même titre.

8e. — *La Fête de la grand'maman.* D'après Debucourt.

9e. — *L'Amant.* Réduction de la gravure anglaise *Courtship,* d'après Williams.

10e. — *La petite poste de l'amour ou l'Arrivée.* D'après l'estampe de Boucher, portant le même titre.

11e. — *Le Mari*. Réduction de la gravure anglaise *Matrimony*, d'après Williams.

12e. — *L'Amour Hermite*. Fragment de l'*Hermite* de Greuze.

Calendrier pour les six derniers mois.

Beaucoup d'autres almanachs illustrés méritent les honneurs de la description; ils auront leur tour et ne perdront pas pour attendre, le très érudit M. John Grand-Carteret, auteur du remarquable livre : *Les Mœurs et la Caricature en France* (grand in-8o, Paris, 1888), préparant en ce moment la bibliographie très complète de tous les almanachs, depuis 1600 jusqu'à nos jours. Ceux qu'intéresse le sujet, que je n'ai fait qu'effleurer, trouveront largement à satisfaire leur curiosité dans les nombreux documents réunis pour cet intéressant ouvrage dont la publication est impatiemment attendue par le monde des bibliophiles.

Pour moi, tenant à rester dans le cadre que je me suis tracé d'avance, je ne saurais mieux terminer qu'en citant l'épilogue du VIe livre de La Fontaine.

Bornons ici cette carrière,
Les longs ouvrages me font peur ;
Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.

VICOMTE DE SAVIGNY DE MONCORPS.

LETTRES OUBLIÉES

I

TROIS LETTRES DE HENRI IV

Les trois lettres qu'on va lire ne se trouvent pas dans la volumineuse correspondance de Henri IV, publiée par Berger de Xivrey. Elles intéressent l'histoire religieuse du XVIIe siècle.

La première est extraite de l'*Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, par le P. Ans. Boyer de Sainte-Marthe, dominicain (1). Il y est question d'un évêque de Vaison, ancienne ville du Comtat-Venaissin. Cet évêque était Guillaume II Cheisolme (en anglais *Chisholm*), de la famille écossaise des barons de Crombis. Sa grand'mère maternelle était sœur du roi Jacques IV. Tout jeune encore, il avait quitté sa patrie lors des troubles excités par le protestantisme, et avait étudié à Paris, puis à Rome. Plus tard, son oncle paternel ayant résigné l'évêché de Vaison, il lui fut donné comme successeur par Sixte-Quint (1585) et sacré par le cardinal de Pellevé.

En 1602, il éprouva le désir d'aller revoir les parents qui lui restaient en Écosse. Pour lui faciliter ce voyage, le Pape Clément VIII le chargea d'une mission auprès du

(1) Avignon. 1731, in-4°, p. 210.

roi Jacques VI, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Jacques Ier. Avant de franchir le détroit, Guill. Cheisolme séjourna quelques mois à Paris pour y attendre le sauf-conduit du roi d'Angleterre. Là, il vit Henri IV, qui lui donna une lettre de recommandation pour son « bon frère ». L'évêque passa en Ecosse, resta quelque temps à Édimbourg, mais ne put pénétrer dans Dumblan, sa ville natale. Il était de retour dans son diocèse au mois d'octobre 1603.

Voici la lettre de Henri IV :

Très Haut, très excellent et très puissant Prince Nostre très cher et tres amé bon frère et ancien Allié.

L'Evesque de Vaison, l'un de vos sujets, ayant demeuré long temps en ce Royaume, a eu desir d'aller faire un voyage en Ecosse pour y revoir ses Parens et Amis ; Et parce qu'il est Prélat de bonnes qualités et mérites et que Nous affectionnons, aussi Nous auons bien voulu par lui vous écrire cette Lettre pour vous prier comme Nous faisons, de l'auoir en toute bonne et fauorable Recommandation, Et Nous Nous en revancherons en vostre endroit aux occasions qui se présenteront, priant Dieu, Tres Haut, Tres Excellent, et Tres Puissant Prince Nostre Tres Cher et Tres Amé bon Frère, Cousin et ancien Allié, qu'il vous aye en sa sainte Garde. Ecrit à Paris le 20. jour de Feurier 1603.

Vostre bon Frere, Cousin et ancien Allié,

HENRY

Et sur le dos :

A Tres Haut, tres Excellent et Tres Puissant Prince, Nostre Tres Cher, et Tres Amé bon Frere, Cousin et ancien Allié le Roy d'Ecosse.

Nous avons trouvé une autre lettre de Henri IV à la suite de la *Responce à la demande d'un gentilhomme de*

la Religion P. R. touchant l'usage des images (1). Elle est adressée à l'auteur de ce livre, le P. Gonteri ou Gontier, jésuite alors fameux par ses controverses avec les protestants. Elle nous montre l'intérêt que prenait le Roi à la conversion de ses anciens coreligionnaires :

Pere Gontery, Ayant sceu le grand fruict que vous auez fait par vos predications en ma ville de Dieppe, en si peu de temps qu'il y a que vous y estes, et recognoissant pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de mon seruice, qu'il est à propos que vous y demeuriez encore quelque temps, ie vous ay fait la presente pour vous dire que ie desire que vous y seiourniez, iusques à ce que ie vous donne aduis de ma volonté sur vostre retour, et m'asseurant que ce commandement vous seruira de suffisante descharge enuers ceux de ma ville de Rennes ausquels vous avez esté promis, Ie prieray Dieu, Pere Gontery, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Escrit à Fontainebleau ce dixiesme iour d'Auril 1608.

Signé : HENRY
Contresigné : DE LOMENIE

La lettre suivante, bien que nous n'en ayons qu'une traduction latine, nous paraît curieuse, car elle jette quelque lumière sur la question si discutée des rapports de Henri IV avec la Compagnie de Jésus.

Elle fut écrite aux Pères de la province de Germanie Supérieure, en réponse à la dédicace qu'ils lui avaient faite du Commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie sur les Petits Prophètes, avec la traduction latine de Pontanus (2). Le P. Jac. Gretser en a donné une version, qu'il dit littérale (3), la voici :

(1) Rouen, 1608, in-12 (Un exemplaire est conservé à la Bibliothèque Mazarine, 37.228).

(2) *S. Cyrillus Patriarcha Alexandrinus in XII Prophetas* a Jacobo Pontano latine nunc primum editus ad Henricum IV Franciae et Navarrae Regem christanis. Ingolstadii, MDCVII, in-f°.

(3) Jac. Gretser, S. J. *Lixivium pro abluendo malesano capite anonymi cujusdam fabulatoris*, etc. Ingolstadii, 1610, in-4°, p. 17 et 18 (Mazarine, 13.405).

MULTUM DILECTI. Gratum nobis acceptumque, quod obtulistis munus fuit, sancti scilicet Cyrilli Alexandrini super duodecim Prophetas. In quo cognovimus, quantum in dies Ecclesiae Catholicae magis ac magis utiles sitis, nec de superis et hominibus bene mereri, ac nos pro nostro more, amare desistatis. Protegere vestram societatem contra omnes, quamdiu erit et amare non desistemus; praesertim autem eruditum virum P. PONTANUM, qui tantum in hoc opere laboris impendit, Deum orantes, ut nos ipse amet et charos habeat, ac sancta sua dignaque gratia tueatur. Parisiis, 3 septembris 1607.

HENRICUS.

Inscriptio

Dilectis meis Patribus P. Provinciali et reliquis e societate Iesu, Germaniae superioris Patribus.

II

UN PLAIDOYER EN FAVEUR DU SEXE FAIBLE

MARGUERITE DE VALOIS ET LE P. LORYOT, S. J.

L'*Histoire littéraire du Maine* (1) contient un article consacré au jésuite François Loryot, né à Laval en 1571 et mort à Angers en 1642. Entre autres ouvrages, cet auteur a publié les *Secrets moraux concernant les passions du cœur humain* (2) et les *Fleurs des secrets moraux sur les passions du cœur humain* (3).

(1) HAURÉAU, *Hist. litt. du Maine*, Paris, 1874, in-12, t. VII, p. 268 à 273.

(2) Paris, Claude Chappelet, 1614, in-4°. (Bibl. Nationale, Réserve R, 1138). L'ouvrage est dédié au roi. Le privilège accordé à Cl. Chappelet et à Jos. Cottereau, est du 9 décembre 1614. L'achevé d'imprimer est du 9 février 1614.

(3) Paris, 1614, in-4°. L'ouvrage est dédié à la Reine Marguerite; l'achevé d'imprimer est du 12 septembre 1614. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (D, 8596) a eu pour éditeur Claude Desmarquets, et celui de la Mazarine (14,377) Guillaume Guyot; du reste, le frontispice, gravé par Firens, est le même dans les deux exemplaires.

M. Hauréau a analysé le premier de ces ouvrages et l'a justement caractérisé ; mais trompé, sans doute, par la similitude des titres, le savant historien donne pour deux éditions du même livre deux ouvrages différents (1).

Les *Fleurs des secrets moraux* roulent sur des questions du même genre que le premier volume ; elles auraient aussi peu de valeur pour nous si nous n'y avions découvert une curieuse lettre de Marguerite de Valois, la première femme de Henri IV (2).

Voici à quelle occasion elle fut écrite. La reine Marguerite s'était fait lire la seconde question des *Secrets moraux,* intitulée : *Pourquoi l'homme honore tant le sexe féminin ?* Trouvant trop faibles les raisons alléguées par l'auteur, elle se mit aussitôt, dit le P. Loryot, « à dicter les raisons qui luy sembloient les plus propres pour estançonner les miennes un peu ruineuses (3). Sa Majesté, qui met une

(1) Le P. de Backer s'est aussi trompé en disant que les *Fleurs des Secrets moraux* sont l'abrégé de l'ouvrage précédent. *(Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II. 1872, in-fol., col. 817.) C'est par erreur aussi que le même auteur donne pour la publication des *Fleurs des secrets* la date 1644. De même la *Marguerite victorieuse*, poème du père Loryot, se trouve à la suite des *Fleurs des secrets* et non après les *Secrets moraux*, comme le dit le P. de Backer.

(2) Livre I. question 17 : *Pourquoi il se trouue souuent des femmes qui ont tant d'esprit et de capacité et au-delà de plusieurs hommes ?*

(3) Voici le sommaire de ces raisons données par le P. Loryot *(Secrets moraux*, p. 63 à 80).

1. La compassion esmeut à rendre honneur aux affligés.
2. La crainte produit souuent de l'honneur.
3. La femme n'estant point servante de l'homme, doit estre honorée de luy.
4. La femme enorgueillie de sa beauté se faict honorer.
5. La modestie et vergongne naturelles à la femme méritent force honneur.
6. La femme est fort respectueuse.
7. La parure artificielle de la femme la fait respecter.
8. La femme pour sa douceur est respectée.
9. La femme par les travaux a fort obligé l'homme à l'honorer.
10. La femme faict particulière profession de la deuotion.
11. La femme par sa cholere se faict craindre et respecter.
12. L'honneur appriuoise un naturel farouche.
13. La Prudence et la Vertu des femmes leur acquiert de l'honneur.
14. Les femmes ont leur honneur en singuliere recommandation.

partie de sa grandeur à ne desdaigner point les plus petits, m'a faict l'honneur de me les enuoyer.

« Ie ne les eues pas leuës que la pensee me vint (il faut que ie le confesse) que c'estoit un des plus doctes de ses sçauants (1) qui auoit faict voir la fécondité de son esprit en un subiect si sterile ; et si demeuray en ceste croyance, iusques à ce qu'estant allé remercier sa Maiesté de tant d'honneur, que i'auois receu en la reception de ses lettres, toute sa Cour me tira d'erreur, m'asseurant qu'elle auoit dicté tout ce Discours sur le champ ; et y demeuray du tout satisfaict, quand aussi tost que Sa Maiesté m'aperceut, elle fist le deduit de tout son Discours auec autant de perfection qu'il est couché sur le papier (2) ».

Voici la lettre de Marguerite, mais le P. Loryot nous semble seul responsable des textes grecs et latins qui l'accompagnent.

Discours docte et subtil, dicté promptement par la Reyne Marguerite et envoyé à l'Autheur des secrets moraux.

Mon Pere, l'heur m'ayant esté si grand, lorsqu'il vous pleut me bailler vostre beau liure, de m'estre rencontrée en quelqu'une de vos conceptions, aux raisons que vous apportez sur la question : *Pourquoy la femme est plus propre à la deuotion que l'homme ?*

(1) La Reine Marguerite avait toujours à sa table au moins quatre personnages célèbres dans les sciences ou la littérature, dont elle excitait la verve par ses questions, et avec lesquels elle entrait souvent en discussion sur les sujets les plus divers. Voir Léo de Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois*, Paris, 1887, in-12.

(2) L'achevé d'imprimer des *Secrets* étant du 3 février 1614, c'est peu de temps après que fut écrite la lettre de Marguerite. Du reste, la *Fleur des secrets* qui la contient, parut le 12 septembre de la même année. La partie de la question première de cet ouvrage, jusqu'à la lettre de la reine inclusivement, manque de pagination : ce qui prouve qu'on l'a imprimée après coup et pour pouvoir donner cettre lettre reçue au cours de l'impression.

et maintenant, sans sortir du subiect qui est propre à ma faible cognoissance ; (1) cõme fist le cordoñier, duquel le Peintre se mocqua, quãd il le voulut reprendre d'autre chose que de son soulier, (2) ains m'appuyant sur ce commun dire que chacun doit estre sçauãt en (3) son propre fait.

I'oseray, ayant lu tous les chapitres que vous faictes sur ceste question, sçavoir : *Pourquoy l'homme rend tant d'honneur à la femme ?* vous dire que, poussée de quelque ambition pour l'honneur et la gloire de mon sexe, ie ne puis supporter le mespris où vous le mettez, voulant qu'il soit honoré de l'homme pour son infirmité et foiblesse ; (4) Vous me pardonnerez si ie vous dis que l'infirmité et foiblesse n'engendrent point l'honneur mais le mespris et la pitié. Et qu'il y a bien plus d'apparence que les femmes soient honorees des hommes par leurs excellences, (5) esperant par les raisons qui s'en suiuent, vous prouuer que non par l'infirmité, mais par l'excellence de la femme, l'homme lui rend honneur.

I. (6) Dieu procede par tel ordre en ses œuures qu'il fait les premieres les moindres, et les dernieres les plus excellentes, les plus parfaictes et les plus dignes ; comme il a monstré en la Creation du Monde, faisant l'homme le dernier, pour lequel

(1) *Eodem postera die superbe emendationem pristinae admonitionis cavillãte circa crus, indignatũ (Apellẽ) prospexisse, denuntiantem ne supra crepidam sutor indicaret* (Plin., *l. XXXV, c. 10*).

(2) Νῦν δὲ σου καταγελᾷ περὶ ὧν οὐ μεμάθηκας ἀρξαμένου λαλεῖν, *Ces enfants (disoit Apelles à Megabyzus) se rient de toy, quand tu as cõmencé d parler de ce que tu n'entẽds pas.* (Plut., *de adul. et amic. discer.*)

(3) Ἕκαστος δὲ κρίνει καλῶς ἃ γιγνώσκει καὶ τούτων ἐστὶν ἀγαθὸς κριτής. Καθ' ἕκαστον ἄρα ὁ πεπαιδευμένος, ἁπλῶς δὲ ὁ περὶ πᾶν πεπαιδευμένος. *Celuy là iuge bien d'un fait qu'il cognoist, et il en iuge selon qu'il est bien instruit.* (Arist. *l. I. Ethic. c. 1, al. 3.*)

(4) *Quid est autem misericordia, nisi alienae miseriae quaedam in nostro corde compassio, qua utique si possumus, subuenire compellimur ?* (Aug. *l. IX. de Ciuit. c. 5.*)

(5) *Honor exhibetur alicui propter aliquam eius excellentiam, et ita est signum et testimonium quoddam illius excellentiae, quae est in honorato.* (*D. Th. 1.2. q. 2, a. 2. c.* Arist. *l. II Rhetor., c. 5.*)

(6) Τὰ γὰρ ὕστερα τῇ γενέσει, πρότερα τὴν φύσιν ἐστί· καὶ πρῶτον τὸ τῇ γενέσει τελευταῖον. *Les choses qui se font les premieres par la Nature, sont les dernieres en son intention (laquelle regarde premierement ce qui est de plus parfaict) et ce qui est fait le premier par la mesme Nature est le dernier en son intention.* (Arist., *l. I, de Partib. animal., c. 1.*)

il auoit faict toutes les autres Creatures. (1) Dont il faut aduoüer que la femme estant encores faicte apres l'homme, et comme derniere Creation de Dieu, que l'excellence et surpréme degré de dignité lui doit être attribué, ainsi que les plus grandes perfections sont en elle, estant formee comme l'homme des mains de Dieu, mais d'une matiere d'autant plus elabouree, (2) que la coste de l'homme surpasse la fange en degré d'excellence.

2. (3) L'on voit la Nature procéder en l'Embrion, de mesme sorte : formant premierement le corps humain (4) elle commence par les organes de la Vegetable, puis de la Sensitiue, et pour le dernier, de la Raisonnable ; qui est le degré de perfection autant esleué au dessus de la Sensitiue, que celle-ci surpasse la Vegetable. Aristote tient ce mesme ordre aux biens et aux fins, disant que la dernière fin est tousiours la plus (5) excellente.

3. Et faut aduoüer que là où les organes sont composez d'une matiere plus delicate et excellente, qu'ils seront au prealable mieux proportionnez : comme il se voit exterieurement au visage (6) et au corps de la femme tant delicate, d'où il faut inferer l'interieur semblablement estre plus delicatement et mieux organisé pour les fonctions de l'Ame. Et par consequent l'ame de la femme sera plus propre à faire des plus belles actions, que celle de l'homme fait de fange, matiere rude et sale et grossiere, qui le doibt rẽdre plus grossier et lourd (7) en toutes ses actions tant de l'esprit que du corps.

4. Cecy conuia les hommes, au commencement qu'ils s'assemblerent, de reietter la premiere élection qu'ils auoient faite des plus

(1) *Igitur perfecti sunt cœli et terra et omnis creatio eorum, compleuitque Deus die septimo opus suum quod fecerat etc. formauit igitur Dominus Deus hominem de limo terrae, etc. (Genes. c. 2.)*

(2) *Et aedificavit Dominus Deus costam, quam tulerat de Adam, in mulierem, et adduxit eam ad Adam. (Genes. c. 2.)*

(3) Arist. *l. VII de Histor. anim. c. 3, 4 et seq. Idem. l. II de Anim. c. 2 tex. 14 15, 16, 17.*

(4) *Anima praeexistit in embrione ; a principio quidẽ nutritiua, postmodũ autem sensitiua et tandem intellectiua. (D. Th. 1. p. q. 118 a. 2. ad 2.)*

(5) Arist. *l. V Ethic. c. 1.*

(6) *Semper in robusto et vegetato corpore animus mollior iacet atque tepidum cor : et rursum, in corpore debili et infirmo fortior viget et prõptior spiritus.* (Bernard, *in Apolog.)*

(7) *Genes. c. 2. vers. 7.*

forts de corps pour les gouverner et (1) defendre des bestes sauuages, pour se faire regir par les plus beaux esprits, plus capables de raison, iustice et equité, qui les feroient plus heureusement viure ; En quoy la femme excellant, comme la derniere et plus parfaitte œuure de Dieu (2) et l'homme le cognoissant, se recogneut obligé à luy rendre ce grand honneur, et presque l'adorer, comme plus saincte et plus viue image de la Diuinité, et en qui reluit plus de ses graces. Par quoy il ne faut plus dire le monde auoir esté fait pour l'homme et l'homme pour Dieu, mais il faut dire le monde auoir esté fait pour l'homme et l'homme pour la femme, et la femme pour Dieu.

5. (3) Dieu a tousiours voulu que ses sacrificateurs fussent bien accomplis, et que ses offrandes se choisissent des choses les plus excellentes et parfaictes, comme vous voyez en l'ancienne Loy auoir esté ordonné aux sacrifices (4), de n'estre offertes à Dieu aucunes victimes viciées ou imparfaictes (5). De sorte que le plus parfaict estant le plus agreable à Dieu, nous pouuons clairement inferer que la femme a cest aduantage sur l'homme. Car si c'est pour le corps, c'est chose trop cogneue, que celuy de la femme est trop plus beau, (6)

(1) Διὸ κἂν ἄλλος τις ᾖ κρείττων κατ' ἀρετὴν καὶ κατὰ δύναμιν τὴν πρακτικὴν τῶν ἀρίστων, τούτῳ καλὸν ἀκολουθεῖν, καὶ τουτῷ πείθεσθαι δίκαιον. Δεῖ δὲ οὐ μόνον ἀρετὴν, ἀλλὰ καὶ δύναμιν ὑπάρχειν καθ' ἣν ἔσται πρακτικός. *Et partant, si quelqu'un est plus vertueux que l'autre, et qu'il sçache mieux prattiquer ce qui est le meilleur, il est honneste de le suiure et c'est iustice de luy obeir. Il ne faut donc pas seulement qu'il ayt de la vertu, mais aussi faut-il qu'il ayt le moyen de l'exercer.* (Arist., *l. VII Politic., c. 3.*)

(2) *Gen. c. 2 vers. 23, 24.*

(3) Ἐὰν οὖν τις τῶν ἱερέων ὀφθαλμούς, ἢ χεῖρας, ἢ βάσεις, ἢ τι μέλος ἄλλο παραπηρωθῇ τοῦ σώματος, ἢ καί τινα μῶμον ἐνδέξηται, λειτουργιῶν μὲν μὴ μετεχέτω διὰ τὰς ἐγγινομένας κῆρας. *S'il y a quelque sacrificateur qui ayt perdu un œil ou vne main ou vn pied, ou soit mutilé de quelque autre membre, ou qu'il ait quelque tache, il doit estre interdit de l'exercice de sa charge.* (Philo Iud. I *de Monarchia*).

(4) *Levitic, c. 21.*

(5) Πάντα δ' ὁλόκληρα, περὶ μηδὲν μέρος κηραίνηται τὰ τοῦ σώματος, ὅλα δι' ὅλων ἀσινῆ, μώμων ἀμέτοχα. *Il faut que toutes ces victimes soient bien entieres, sans manquement d'aucune sorte et sans aucune tache ny ordure.* (Phil., *l. de victim. generib. — Levitic, c. 1 et seq.*)

(6) Μορφὰ θηλυτέρῃσι πέλει καλὸν ἀνέρι δ' ἀλκά. *La beauté est le propre de la femme, ainsi que la force l'est de l'homme.* (Bion, *in Bucolic.*)

plus delicat et mieux elaboré que celuy de l'homme, et si c'est pour l'ame, Dieu se plaist aux esprits tranquilles, (1) reposez, deuots et tels que celuy de la femme : non aux esprits tumultueux et sanguinaires, cõme est celuy de l'homme, n'ayant voulu pour ceste cause, (2) que Dauid homme de guerre fist son Temple, mais Salomon qui fut paisible, (3) et qui, en la douceur de ses humeurs, approchoit de fort pres du naturel de la femme.

6. Partant, puisqu'elle sur-passe l'homme en toute sorte d'excellence, de perfection et de dignité, et que toutes choses se rapportent au plus excellent, (4) plus parfaict et plus digne, comme sa dernière fin ; il faut dire la femme auoir esté faicte, comme chef de toute la creation du monde, et son dernier œuure, qui possède le Transcendant de toutes choses créées en plus pur et parfaict degré. Et par consequent, elle est une digne offrande pour estre presentee à Dieu, et pour estre plus capable de luy rendre graces de toutes celles qu'il a espanduës en la Nature, et sur toute sa creation.

7. Et tout ainsi qu'il n'y a rien en la Nature, si digne d'estre dict estre faict pour Dieu, que la femme : aussi toutes choses en la Nature estant soubs elle, et l'homme mesme, elles ne peuvent estre dictes faictes que pour la femme, ne pouuant sans se rabaisser et faire tort à sa dignité, se dire faicte pour autre que pour Dieu.

8. (5) Que si on la dict estre descheuë de l'excellence de sa creation, par la menace que Dieu lui fist pour le peché de la pomme, disant en courroux et par punition qu'elle seroit assujettie à son mary ; cela monstre qu'auparauant elle luy estoit superieure, et pour ce iuste courroux, il ne la priua de l'excellence de son Estre,

(1) *In tantum humanae pacis Christus studuit concordiae, ut unitatis merito omnia quae a Deo precanda sunt, impetranda esse confirmet.* (HILAR., *in Matth.*)

(2) *L. II Reg. c. 7.*

(3) *L. III Reg. c. 2.*

(4) Εἰ δή τι τέλος ἐστὶ τῶν πρακτῶν, ὃ δι' αὑτὸ βουλόμεθα, τὰ ἄλλα δὲ διὰ τοῦτο, καὶ μὴ πάντα δι' ἕτερον αἱρούμεθα, δῆλον ὡς τοῦτ' ἂν εἴη τἀγαθὸν καὶ τὸ ἄριστον. *Que s'il est vray qu'il y a une fin des choses que nous deuons faire. et laquelle nous desirons pour l'amour d'elle, et voulons toutes choses pour elle, et ne choisissons rien que pour elle : il faut bien dire qu'elle soit le souuerain bien et entierement le plus excellent et parfaict.* (ARIST., *l. I Ethic., c. 1, al. 2.*)

(5) *Mulieri quoque dixit : multiplicabo aerumnas tuas et conceptus tuos : in dolore paries filios et sub viri potestate eris et ipse dominabitur tui.* (*Genes. c. 3. vers. 16.*)

l'ayant choisie pour mere de Dieu, honneur auquel (1) le sexe de l'homme n'est point paruenu. Par quoy encores il doibt honneur et submission à la femme, (2) comme à la mere de son Dieu.

Ces raisons escrites par une femme, ne peuuent pas auoir beaucoup de force, mais si elles estoient si heureuses d'estre adoptees de vous et comme telles despoüillees de mon rude et grossier langage, pour estre reuestuës et parees des fleurs de vostre eloquence, et mises au pied d'un de vos chapites de ce subiect, comme vostres, Ie crois que nostre sexe en receuroit un immortel honneur, pour lui estre par un autheur si celebre comme vous, attribuee telle dignité. Ce que ie mettray à vostre discretion, et vous priant que i'aye part en vos bonnes prieres ; Ie demeureray de toute vostre Compagnie et de vous.

Vostre tres-affectionnee amye,

MARGUERITTE.

Et au-dessus :

Au Reuerend Pere LORYOT,

IESUITTE.

III

A PROPOS DU DIVORCE DE HENRI IV

On sait comment M. de Caumartin, chargé par Henri IV d'amener sa femme à consentir à leur *démariage*, s'était rendu au château d'Usson, en Auvergne, où demeurait

(1) *Quemadmodum enim illa per angelicum sermonem seducta est, ut effugaret Deum, praeuaricata verbum eius, ita et haec per angelicum sermonem euangelizata est ut portaret Deum obediens eius verbo.* (S. IRENAE., *l.* V *advers. haer. c. 19.*)

(2) *Amplectamur Mariae vestigia et deuotissima supplicatione beatis illius pedibus prouoluamur. Teneamus eam, nec dimittamus donec benedixerit nobis, potens est enim.* (BERNARD., *Serm. in c. 12 Apoc.*)

la reine. Marguerite de Valois céda ; elle envoya à sa sœur naturelle, la duchesse d'Angoulême (1), des procurations notariées, passées à Usson le 3 février 1599, et chargeant Ed. Molé et M. Langlois de poursuivre en cour de Rome la nullité de son mariage. Les motifs allégués étaient 1° le défaut de dispense pour des empêchements dirimants (2) tels que la parenté à un degré prohibé et la disparité de culte, et 2° le défaut de liberté.

Ce que ne disent pas les historiens, c'est que M. de Caumartin ayant quitté Usson, Marguerite changea d'avis. Croyant qu'il y allait de son honneur qu'on pensât que le mariage n'avait pas été consommé, elle eut l'idée de révoquer ses procurations et d'en faire d'autres où elle allèguerait, outre les raisons données tout d'abord, la non-consommation du mariage : preuve qu'elle n'était guère persuadée que son union n'était pas valide. Voici la lettre qu'elle écrivit à ce sujet à la duchesse d'Angoulême en lui envoyant ces nouvelles procurations (3) :

Ma sœur, j'ay considéré la teneur des Procurations que je vous ay envoyées, où je trouve que le Roy et moi avons esté tous deux trompez, luy en ce qu'estant comme elles sont, sans doute le Pape ne les trouvera pas valables pour la nullité du mariage que le roi desire, et la refusera, et moy en ce que je requiers chose qui me seroit tres honteuse que le mariage fust dit nul, ayant habité avec le roy comme une femme avec son mary, cela m'a fait resoudre à

(1) C'était Diane, fille légitimée de Henri II et d'une Piémontaise nommée Philippe Duc ; elle avait été mariée à Horace Farnèse, puis à François de Montmorency.

(2) M. Léo de Saint-Poncy, dans son *Histoire de Marguerite de Valois*, (Paris, Gaume, 1887. 2 vol. in-12) étude aussi complète qu'impartiale, nous apprend que les dispenses étaient arrivées seulement après la célébration du mariage.

(3) Elle ne fait pas partie du recueil de Lettres de Marguerite publié par M. Guessard. Elle se trouve, ainsi que celles que nous donnons ensuite, dans l'*Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France*, de Fr. du Chesne. (Paris, 1680, in-fol., p. 744-751.) C'est à elle que fait allusion Marguerite dans le billet qu'elle écrivit à M. de Loménie, le 22 mars 1599 (éd. Guessard, p. 332).

refaire les deux procurations que je vous envoye, qui sont l'une comme l'autre, et sont semblables en tout à celles qu'avez, sinon que j'y ay adjousté que le Roy ne m'a point connuë ny touchée, qui est ce mesme pretexte sur quoy fut faite la separation du Roy Loüis XII et de Jeanne de France, fille de Loüis XI, laquelle a esté si heureuse et valable, que les Rois nos peres et freres en sont sortis. Car le Roy Loüis XII, après cette separation espousa Anne de Bretagne mere de la Reine Claude ma grand mere (1). Que si je n'y eusse adjousté cette clause pour la nullité, le Pape eust pu dire que pour l'opinion que j'avois que nostre mariage ne fust bon, il ne s'ensuivoit pas qu'il ne le fust ; que les raisons que j'en donnois n'estoient valables pour la nullité. Car pour la proximité de parenté et difference de la Religion, que son predecesseur en avoit donné dispense. Que si je dis ne l'avoir veüe ny demandée, que l'on sçait bien que je n'estois en âge pour me mesler de cela, mais qu'il suffit que la Reine ma mere l'ait demandée pour moy et receuë. Que de dire que je n'ay point consenty au mariage et y aye esté forcée, il pourroit aussi respondre que j'estois en puissance de mere, et d'âge pour estre sujette à y obeïr ; mais le Pape ne peut rien objecter pour la nullité à ce que j'y ay adjousté ; car si le Roy ne m'a rien esté, ne m'ayant point touchée, si le Roy et moy le disons, il faut qu'il le croye ; il ne peut refuser la séparation avec nullité du mariage, et de cette vérité l'on ne peut tirer preuve que de la bouche du Roy, et si tous deux nous le disons (car j'en supplie tres humblement le Roy) puisque Sa Majesté veut la separation et la nullité, il faut que Sa Sainteté y consente, mesme voyant, ce qui est vray, que je suis hors de moyen d'avoir des enfans, qui sont necessaires à sa Majesté pour son contentement et le bien de cet Estat et de toute la Chrétienté. Ce que je vous prie, ma sœur, représenter au Roy : Que si j'estois si heureuse qu'il voulust prendre la peine de lire cette Lettre, sa Majesté connoissant combien en ces dernieres Procurations luy et moy y avons esté trompez, je desirerois bien qu'il pleust à Sa Majesté ne s'en servir encore que je n'aye eu nouvelle de mes Mandemens des Receveurs, ce que soudain que j'auray, je vous en donneray advis : soudain que le Roy aura veu les deux procurations cy encloses, dattées du 21 mars, comme cette lettre, ie vous supplie mettre le trenche-plumes dedans les autres, et me les renvoyer par ce porteur toutes rompuës, et m'obligerez de faire voir au Roy celle-

(1) Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, épousa François 1er, le 7 juin 1499.

cy, et l'y bailler ma lettre cy enclose le plus promptement que pourrez, et luy faire bien parfaitement entendre ce qui est dans cette lettre. J'eusse fait les premieres que je vous envoiay semblablement, mais M. de Beaurepaire, et quelques-uns qui m'écrivirent, me firent peur d'une visitation ; mais estant sortie du trouble de mes afflictions, et en ayant pris conseil, i'ay reconnu que cela ne se fait que quand les deux parties n'en sont pas d'accord, et qu'encore ce n'est à personne de ma qualité ; qu'il n'en fut point fait à Jeanne de France, qui fut separée du roy Louis XII sur ce pretexte ; et ayant reconnu qu'il estoit plus assuré pour le Roy, et plus honorable pour moy, j'ay soudain mis la main à la plume pour faire cette despesche, qui sera, ma sœur, un comble d'obligations envers vous, que ie sçay prendre plus de plaisir de vous mesler de cette affaire avec honneur pour moy, qu'avec la honte que l'on m'y vouloit faire recevoir. Je vous supplie me faire redepescher mon laquais Guilain present porteur soudain qu'aurez parlé au Roy, et me renvoyer par luy mes precedentes Procurations rompuës, aussi sont-elles inutiles, estant revoquées par celles-cy. Ie m'assure tant de la bonté du Roy, qu'il n'avoit iamais entendu la honte qu'on m'y vouloit faire recevoir, me faisant confesser mon mariage nul, sans ce que i'y ay à cette heure adiousté, qui estoit me faire une iniure, et à moy et à tous ceux à qui i'appartiens, telle qu'elle ne se peut plus grande, ce que ie fis estant troublée, n'osant d'un costé refuser le Commandement du Roy, et craignant pour la nullité, et craignant d'autre part si ie le faisois comme ie le fais à cette heure, la visitation de quoy il m'avoit espouvantée, d'autre part, voyant qu'on me menaçoit d'une extreme necessité, ne me voulant point bailler les expeditions de ma pension et autres assignations, que premier ie n'envoyasse ladite procuration (1), à quoy l'on me precipitoit, je crois, de cette façon pour me faire tomber en ce malheur, et retarder tout ensemble le contentement du Roy ; car sans doute elles ont esté aussi peu valables pour luy, que prejudiciables à mon honneur et indignes de ma qualité, car il eut toujours falu revenir pour la rendre bonne pour la nullité, à la faire comme cette-cy ; ce que ie vous prie representer au Roy et empescher que ceux qui ont eu ce mauvais dessein ne luy empeschent de reconnoistre ce qui en est ; vous obligerez, ma sœur, en cela le Roy et moy qui vous la suis déjà tant, qu'il ne reste rien en moy et de moy, qu'après Dieu je ne vous doive. Usez donc

(1) On voit de quelles raisons on s'est servi pour peser sur l'esprit de Marguerite.

absolument de la puissance que vous y avez et me conservez le bien de vostre amitié aussi entiere que ie prie Dieu, ma sœur, de toute, mon affection, vous donner très heureuse et longue vie. D'Usson ce 21 mars 1599.

I'ay commandé à mon lacquais present porteur, de vous bailler ce pacquet avant qu'avoir veu personne ; je vous supplie m'escrire s'il l'aura fait, et si le pacquet sera bien fermé et le jour que l'aurez receu (1). *A la souscription est escrit* :

Vostre tres fidelle sœur à vous servir. Marguerite. *Et à la souscription* : A ma sœur Madame la Duchesse d'Angoulesme.

Cette lettre ne plut pas à Henri IV. Il réunit ses conseillers : nous avons leur avis dans la lettre écrite par Pomponne de Bellièvre à Villeroy, qui dirigeait alors les affaires étrangères.

Monsieur, j'ay veu cette apresdisnée Madame d'Angoulesme, Messieurs Langlois, Molé (2) et moy la somme allé trouver au Bois de Vincennes, la lettre du Roy que je luy ay baillée estoit en creance seulement ; j'ay pris peine de luy faire comprendre l'intention de Sa Maiesté, comme par sa grande bonté Elle avoit pris en bonne part ce que la Reine a voulu adjouster, que Sa Maiesté n'a pas eu connoissance charnelle, je luy ay dit que ceus ausquels le Roy fait l'honneur de communiquer cette Affaire, jugent qu'il n'y a clause qui peust estre plus considerable pour fonder le jugement de la dissolution du mariage, que si par quelque moyen on pouvoit faire apparoir qu'il n'a pas esté consommé, car en ce cas la dispense s'obtiendroit sans difficulté, mais si ce fait est allegué sans avoir bien consideré et projetté comme il se peut vérifier, au lieu d'advancer, nous ne reculerions pas seulement, mais nous perdrions du tout l'affaire : Que nous avons à considerer la Dignité, la Qualité et l'Estat des personnes dont il s'agit, et avec lesquelles nous avons affaire. Quant au Roy, c'est la personne en laquelle consiste l'Estat que nous devons mettre devant les yeux, qu'il ne fera serment qu'il ne sache et juge en sa conscience estre veritable : Que outre l'in-

(1) Marguerite savait qu'elle avait de puissants ennemis ; elle avait ses raisons pour être défiante.

(2) Martin Langlois et Édouard Molé étaient les procureurs fondés de Marguerite.

terest et la reputation de Sa Majesté en ce fait, il y va bien avant de celuy de l'Estat, car si le Pape juge ainsi les François Catholiques, qui est la plus importante et la plus grande force de l'Estat, ils jugeront et prendront opinion que le Roy fust pour se resoudre à faire un faux serment pour parvenir à cette dissolution, et avoir moyen de se remarier ailleurs. Considerez, Monsieur, et entrés en apprehension avec moy du danger qu'il y a qu'ils entrent en doute, et fassent jugement qu'ils ne se peuvent assurer du serment que Sa Majesté a fait en son sacre, et depuis à Rome par ses Deputez entre les mains du Saint Père, de vivre et mourir en la Religion catholique, apostolique et romaine, lequel serment il a depuis confirmé et fait de nouveau entre les mains de Monsieur le Cardinal de Florence, Legat de Sa Sainteté, qu'il signa si franchement, et avec un si grand contentement de toute l'assistance. Considerons maintenant le fait : si l'on dit au Pape que le Roy n'a point habité avec ladite Dame, estans tous deux jeunes, beaus et sains, quand il seroit vray cent fois, il n'y a presque point d'apparence de le croire, et la mauvaise opinion que l'on prendroit de ce pretexte, pourroit destruire les autres preuves pour fortes et convaincantes qu'elles fussent : d'alleguer qu'ils le faisoient par scrupule, sçachans le degré prohibé, qui le croira ? Premierement en la Religion dont le Roy faisoit lors profession, on n'en fait point de scrupule, et peut-estre que ny l'un n'y l'autre ne pensoient que ce fust chose prohibée par les constitutions canoniques, et peu de gens croiront que ieunes Princes soient si scrupuleux en telles matieres. D'ailleurs que sçait-on les preuves que à l'advenir en pourroit avoir au contraire, si l'un ou l'autre en a parlé, comme ce n'est pas chose dont les jeunes personnes mariées fassent grand scrupule de se découvrir, et peut-estre que ladite Dame se seroit découverte, et auroit dit qu'elle se doutoit d'estre enceinte, et comme l'estant se seroit gardée et fait visiter. Ie me remets de ces choses à ce qui en est : Bien diray-je que se fondant le jugement de dissolution sur cette clause, qu'ils n'ont pas cohabité ensemble, et se verifiant le contraire, le mariage qui se feroit de nouveau par le Roy pourroit estre debattu à l'advenir, l'estat des enfans nez en ce mariage, mis en controverse, et ce pauvre Royaume, en une miserable combustion. Quand au Pape nous le connoissons pour fort severe, fort religieux, et fort ferme en ses opinions ; il ne faut pas attendre de luy qu'il donne jugement sur cette clause, qu'ils n'ont pas habité ensemble, de toute necessité, il sera contraint, et ne faut pas attendre qu'il en use autrement, ou d'ordonner la visitation, ou donner le serment, ou peut-être, ce à quoy par mon advis il se resoudra le plus tost, il ordonnera l'un et

l'autre ; si l'on ordonne le serment, j'ay touché les inconveniens qui en peuvent advenir, si l'on ordonne la visitation, il ne faut rien esperer de cette affaire, car on ne la souffrira pas, et peut-estre que pour rien le Pape qui est fort conscientieux ne voudroit ordonner le serment, craignant de donner occasion de faire un mauvais serment, jugeant que c'est peché de donner occasion aux autres de pecher. Je representay ce que dessus à madite Dame d'Angoulesme, et ausdits sieurs Langlois et Molé, qui reconnurent qu'il y avoit grand fondement en ce que je leur remontray : Advisasmes qu'ils escriroient à la Reine, de bonne ancre, sans toutefois se rendre suspects, pour ne rendre leurs conseils inutiles, connoissant ladite Dame fort soupçonneuse et défiante : ils font chacun deux Lettres de mesme substance, dont vous en recevrez une avec la presente, l'autre ils la bailleront à ladite Dame Reine.

Monsieur, j'ay obmis escrivant ma longue Lettre, de traitter d'un point qui a esté le plus debattu lorsque je vis Madame d'Angoulesme ; la Reine dit qu'il va trop avant de son honneur si elle passe la Procuration sans adiouster la clause, que le Roy n'a pas habité avec elle ; je dis qu'il y va bien plus avant de l'honneur de l'un et de l'autre, s'ils s'offrent à faire un serment d'une chose qui semble et sera jugée incroyable. Quant à ce que ladite Dame allegue, que la Reine Jeanne, fille du Roy Loüis onziesme fut cruë à son serment sans que l'on procedast à la visitation il y avoit beaucoup de choses qui concouroient, que le Roy n'a pas eu sa connoissance. Premierement estant prisonnier, il fut contraint de promettre ce mariage à un Roy qui le menaçoit de la vie et estoit en possession d'executer ses menaces, puis ladite Reine Jeanne estoit de petite stature, contrefaite, et comme l'on dit, punaise : Il estoit aisé à croire qu'aisément le dit Roy Loüis XII se passa d'habiter avec elle. Plus ils apparoissoit de plusieurs protestations par luy faites devant ceux qui couchoient en sa chambre, qu'il n'habitoit et ne vouloit habiter avec elle ; tellement que sur telles preuves il fut facile d'obtenir qu'il ne seroit pas procédé à la visitation : En l'affaire qui se présente, il n'y a rien de semblable, mais plus tost tout contraire. Se peut d'ailleurs remonstrer, qu'il n'y a apparence qu'il y aille de l'honneur de ladite Dame Reine, se faisant cette separation, encore que le Roy ait eu sa connoissance ; car estant en bonne foy mariée de l'autorité de la Reine sa Mere, et du Roy son frere, on ne luy peut imputer aucune faute, et cette bonne foy qui est notoire est de telle efficace, que si elle avoit des Enfans dudit Roy qui l'a espousée en face d'Eglise, la bonne foy d'une des parties feroit que les enfans seroient tenus pour legitimes. La Duchesse

de Guienne qui fut séparée d'avec le Roy Loüis VII avoit eu dudit Roy deux filles qui furent mariees comme légitimes. Ladite Dame fut depuis mariée au Roy d'Angleterre, dont avint une si grande diminution au Royaume. Il ne fut pas dit que ladite Dame qui avoit habité avec ledit Roy, par cette dissolution de mariage eust perdu son honneur, et le Pape donnant sa sentence de dissolution sur le mariage de nostre Roy avec ladite Reine, prononcera en la faveur de l'un et de l'autre, tout ce que l'on sçaura desirer pour la conservation de leurs honneurs, estant sans doute que son devoir l'oblige à ce faire, et que c'est chose qu'il fera tres-volontiers. I'allegueray un autre exemple d'une fille de la Maison de Salviati niepce de ce Pape, mariée à un Gentilhomme Florentin de la Maison de Caponi : la dissolution en fut poursuivie par ce Pape, estant lors Avocat Consistorial, et fut obtenuë sur ce que ladite Salviati n'avoit pas sceu la dispense que ledit Caponi avoit obtenuë du degré de consanguinité aprés la consommation du mariage. J'escris cette-cy estant si pressé de plusieurs qui me sont venus voir, que ie vous prieray d'excuser la negligence de l'escriture.

Les procureurs fondés de Marguerite et la Duchesse d'Angoulême lui rendirent compte de l'effet produit par sa lettre. De plus, le roi envoya de nouveau M. de Caumartin à Usson. Cette fois, Marguerite consentit à tout. Henri IV en témoigna sa satisfaction dans les lettres suivantes qu'il écrivit à sa femme et à Caumartin (1).

LETTRE DU ROY A LA REINE

Ma Mie, j'ay receu par les mains de ma sœur d'Angoulesme, en la presence de mon Compere le Connestable (2), la premiere Lettre que vous m'avez escrite, et la deuxiesme par la voye du sieur de Caumartin, par lesquelles j'ay appris la resolution que vous avez prise pour le bien public de mon Royaume, vostre consolation et la mienne, laquelle m'a esté bien agreable, et comme j'estime en verité que Dieu sera glorifié, et le public servi en cette œuvre, je ne doute point aussi que vous ne receviez de l'un et de l'autre la remunera-

(1) Elles ont échappé aux recherches de M. Berger de Xivrey.

(2) Le Connétable Henri Ier de Montmorency (1534-1614).

tion que vous cherchez pour vostre repos : A quoy pour contribüer ce que vous desirez de ma bonne volonté, j'ay aussi-tost permis et commandé ce dont j'ay esté requis de vostre part (1) : de sorte que vous pouvez faire estat d'en recevoir l'entiere satisfaction que vous en promets, de quoy j'ay bien voulu vous advertir par la presente, priant Dieu, Ma Mie, qu'il vous ait en sa sainte et digne Garde. Escrit à ....., le ..... jour de May 1599.

LETTRE DU ROY A M. DE CAUMARTIN

Monsieur de Caumartin, j'ay receu avec grand contentement les Despesches que vous m'avez envoyées par ce porteur, suivant lesquelles et celles que ma sœur d'Angoulesme a receuës en mesme temps, les pièces que vous sçavez que j'avois besoin ont esté mises en mes mains, ainsi que portoient lesdites Lettres et ay desiré, en quoy vous m'avez fait service tres-agreable ; i'ay sur cela advisé d'écrire la Lettre à la Reine que vous trouverez avec la presente, avec le double d'icelle, afin que vous sçachiez ce qu'elle contient, vous la luy ferez tenir ou bien vous la luy porterez vous-mesme si la charge que ie vous ai commise pour les Suisses (2) vous permet de le faire, et l'assurerez du contentement que i'ay receu de la resolution qu'elle a prise, et mesme qu'elle ait reconnu que le conseil qu'on luy avoit donné de changer ses premieres Procurations estoit sorti de personnes qui ne l'aiment gueres, car c'est chose tres veritable, ayant descouvert depuis, comme ie fais tous les iours davantage, que les Auteurs d'icelui ont des desseins particuliers qui ne s'accordent pas bien avec les miens, ny avec le bien public de mon Royaume, à quoy i'espere donner si bon ordre que mes bons sujets et serviteurs en recevront avec l'aide de Dieu, la consolation avec moy, qui est necessaire à tous ; vous l'asseurerez aussi que tout ce qui luy a esté promis luy sera tenu et observé de bonne foy, et quand

(1) Le lecteur comprend qu'il s'agit ici de la pension de la reine, que son mari avait défendu de payer avant qu'elle eût consenti à faire prononcer la nullité de leur union.

(2) M. de Caumartin avait été envoyé comme Intendant en Auvergne et en Bourbonnais avec mission « de chercher les moyens de satisfaire les Suisses et leur faire payer les assignations qui leur avaient été données sur les recettes de cette province » ; car ils étaient mécontents et murmuraient de la lenteur des paiements.

ques détails sur l'application du règlement à certaines époques.

Il ne faut pas oublier, puisque nous venons de citer le savant et si intéressant ouvrage de l'érudit abbé, avec quelle abondance de détails et quelle précision, le tout puisé aux meilleures sources, M. Fabre a suivi l'établissement et les transformations intérieures de la docte assemblée.

Parcourant dernièrement le catalogue dressé par M. Omont, de la collection *Renaudot* à la Bibliothèque Nationale, notre regard a été attiré par le sommaire du tome 28 : « *Dissertations littéraires, historiques etc..., Compte-rendu des séances de l'Académie française, au sujet de la nomination de l'abbé Tallemant* (1651). »

Nous reportant au volume nous avons été vivement étonné, car la précision ordinaire de l'érudit bibliothécaire est aussi connue de tous les travailleurs que son extrême obligeance, de voir qu'il s'agissait non de l abbé Tallemant, mais de la nomination de son successeur. 1651 doit donc être annulé.

Notre document offre tout l'attrait que peut présenter la reproduction fidèle d'une séance, d'une scène intérieure de la grande Compagnie par un témoin oculaire, un de ses membres, car la pièce est tout entière de la main de l'abbé *Eusèbe Renaudot*, qui fut reçu en 1689 (1).

Maintenant, ici se présentait une difficulté. Notre pièce ne porte aucune date d'*année*, et on sait d'autre part qu'il y a eu au XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle *deux* abbés Renaudot membres de l'Académie : *François*, né en 1620, frère du fameux *Tallemant des Réaux*, académicien en 1651 et mort en 1693, et *Paul* Tallemant, littérateur et cousin des deux précédents, académicien en 1696 et mort en 1712. D'où une hésitation, au premier

1. Eusèbe Renaudot, né à Paris en 1646, mort en 1720.

UNE PAGE INÉDITE

DE LA

CHRONIQUE DES ÉLECTIONS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUCCESSION DE L'ABBÉ PAUL TALLEMANT (1712)

Rien de ce qui se rattache à l'histoire de l'illustre Compagnie qui a nom l'*Académie Française* ne saurait être indifférent à ceux qui consacrent leur vie à ce que notre savant ami, M. Tamizey de Larroque, a si bien appelé, à la fin de l'avertissement de sa précieuse publication des *Lettres de Chapelain (Documents inédits sur l'Histoire de France*, 1880) « les nobles choses de l'esprit. ».

Après tant de travaux de toute sorte consacrés à l'histoire littéraire ou administrative du grand corps savant, dont notre érudit ami, M. l'abbé Fabre, dans son récent *Chapelain et nos deux premières Académies* (1), a dit avec tant de raison « une institution qui a résisté à toutes les attaques, qui est demeurée supérieure à toutes nos vicissitudes politiques, et après tant d'épreuves victorieusement supportées, semble bien destinée à vivre autant que la nation française », on est heureux de rencontrer quelque document peu connu ou même inédit nous donnant par exemple un aperçu des séances, quel-

(1) Nous avons été, qu'on nous permette de le dire, péniblement impressionné par le jugement, aussi bref que défavorable, du livre de notre ami, porté dans la *Revue historique* de 1890 par la plume savante et autorisée, chacun le sait, de M. Louis Farges. Nous sommes heureux d'en rapprocher l'appréciation favorable d'un autre juge dont personne n'osera contester la valeur, celle de M. Charles Canivet dans sa *Causerie littéraire* du journal le *Soleil* du 7 septembre 1890, où l'ouvrage est traité « d'excellent livre ».

ques détails sur l'application du règlement à certaines époques.

Il ne faut pas oublier, puisque nous venons de citer le savant et si intéressant ouvrage de l'érudit abbé, avec quelle abondance de détails et quelle précision, le tout puisé aux meilleures sources, M. Fabre a suivi l'établissement et les transformations intérieures de la docte assemblée.

Parcourant dernièrement le catalogue dressé par M. Omont, de la collection *Renaudot* à la Bibliothèque Nationale, notre regard a été attiré par le sommaire du tome 28 : « *Dissertations littéraires, historiques etc..., Compte-rendu des séances de l'Académie française, au sujet de la nomination de l'abbé Tallemant* (1651). »

Nous reportant au volume nous avons été vivement étonné, car la précision ordinaire de l'érudit bibliothécaire est aussi connue de tous les travailleurs que son extrême obligeance, de voir qu'il s'agissait non de l'abbé Tallemant, mais de la nomination de son successeur. 1651 doit donc être annulé.

Notre document offre tout l'attrait que peut présenter la reproduction fidèle d'une séance, d'une scène intérieure de la grande Compagnie par un témoin oculaire, un de ses membres, car la pièce est tout entière de la main de l'abbé *Eusèbe Renaudot,* qui fut reçu en 1689 (1).

Maintenant, ici se présentait une difficulté. Notre pièce ne porte aucune date d'*année,* et on sait d'autre part qu'il y a eu au XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle *deux* abbés Renaudot membres de l'Académie : *François,* né en 1620, frère du fameux *Tallemant des Réaux,* académicien en 1651 et mort en 1693, et *Paul* Tallemant, littérateur et cousin des deux précédents, académicien en 1666 et mort en 1712. D'où une hésitation, au premier

(1) Érudit né à Paris en 1646 et mort en 1720.

abord possible, mais qu'a vite dissipée cette mention, comme chancelier au moment du récit, de l'abbé *Genest*, qui ne fut reçu à l'Académie qu'en l'année *1698*. 1693 étant donc écarté, il s'agit, dans la pièce que nous publions, des séances qui précédèrent l'élection mouvementée du successeur de l'abbé *Paul* Tallemant, le poète Danchet (1).

L'élection de Danchet et les pièces satiriques auxquelles donna lieu l'élévation à un si grand honneur d'un poète qui n'a jamais connu les hauteurs du Parnasse, sont intéressants dans l'ouvrage connu de M. Albert Rouxel : *Chronique des élections à l'Académie française*. « Mesdames de Ferriol et de Tencin, nous dit M. Rouxel, montèrent une telle cabale que l'indignation gagna certains cœurs généreux... »

ÉMILE DU BOYS

Le 1er de ce mois la Compagnie s'assembla sur le billet de Convocation qui avoit esté envoyé par Mr l'Evesque d'Avranches, directeur, et Mrs s'y trouvèrent au nombre de seize.

M. le Directeur proposa de procéder suivant le billet de Convocation, a la proposition d'un sujet pour remplir la place de feu M. l'abbé Tallemant, décédé le 30 aoust dernier (2). Avant qu'on commençast

(1) Danchet (Antoine), poète dramatique, né à Riom le 7 septembre 1671, mourut à Paris le 21 février 1748.

(2) Il y a là une erreur de Renaudot. Toutes les *Biographies* portent le *30 juillet* au lieu du *30 août*, et le *30 juillet* est confirmé par le *Mercure galant* lui-même d'*août* 1712, p. 129 : « messire Paul Tallemant prieur de Saint-Geny, l'un des 40 de l'Académie françoise, et vétéran de celle des médailles et inscriptions, mourut le *30 juillet* 1712. »

Voici maintenant le mot de Saint-Simon (heureux ceux qui ont pu avoir dans la maison du redoutable et parfois acerbe chroniqueur une aussi bonne note !) Il ne désigne pas le *jour* de la mort de l'abbé Tallemant, mais il dit à la page 330 du tome IX (édition *Chéruel*, la savante édition de M. de Boislisle n'étant pas encore arrivée à cette date) : « 1712. L'abbé Tallemant mourut en même temps, assez vieux, [né en 1642, il avait à sa mort en 1720, 78 ans], regretté de tous les gens de lettres, et même d'assez de gens de considération dans l'Église et d'autres du grand monde. »

à délibérer, quelques uns de la Compagnie représentèrent que la convocation paroistroit un peu précip'tée, d'autant plus que plusieurs de Mrs estoient à Fontainebleau attachez au service du Roy par leurs charges, et qu'il ne paroissoit pas d'inconvénient à les attendre. D'autres proposèrent la difficulté qu'on pouvoit former sur ce que le Reglement portoit qu'on ne pouvoit procéder a une Election si on n'estoit au nombre de vingt.

Mr d'Avranches mit l'affaire en déliberation, pour sçavoir si on procèderoit à la proposition d'un nouvel académicien ou si elle seroit differée. Ceux qui opinèrent les premiers furent d'avis de procéder à l'élection. Mais d'autres furent d'auis de s'en tenir au Reglement, qui estoit une loy que la Compagnie ne pouvoit pas interpréter, ny abroger.

D'autres pour soutenir l'opinion contraire dirent qu'il y avoit eu une délibération par laquelle il avoit esté résolu que lors qu'à une premiere assemblée il ne se trouvoit pas vingt académiciens, le directeur en convoqueroit une seconde, dans laquelle on pourroit procéder à la première proposition, quelque nombre qu'on fust. D'autres alléguèrent aussi l'exemple de l'Election de Mr Des Préaux, et dirent qu'il y en avoit de semblables, mais qu'ils ne purent citer.

Ceux qui concluoient à différer l'Élection ne convinrent pas de cette delibération, et sur ce que les autres persistoient à la souttenir, on demanda si elle estoit escrite dans le Registre : Comme tous convinrent que non, il fut conclu a la pluralité des voix qu'on n'en pouvoit tirer aucun avantage, et qu'on n'en feroit plus mention.

Apres que la voix eut couru, il se trouva d'abord neuf de Mrs qui opinoient a procéder à l'élection, et Mr le Directeur ayant conté les voix dit que cet avis passoit à la pluralité. Mais sur ce que quelques uns persistèrent dans leur opposition, que d'autres protestèrent et se levèrent pour se retirer, quatre revinrent à l'avis de ne point procéder à l'Élection et il fut suivi. On se sépara sans rien conclure pour la prochaine convocation.

Le samedy 3e on s'assembla et Mr le Directeur ne proposa rien sur ce sujet.

Le lundy 5e M. le Directeur ne vint point et en l'absence de M. l'abbé Genest, chancelier, et de M. l'abbé Regnier, secrétaire, M. l'abbé de Dangeau, comme ancien, présida. Le sr Coignard, imprimeur de l'Académie apporta un billet apostillé qui luy auoit esté envoyé par Mr d'Avranches, pour Convoquer la Compagnie le 10e et ce pour la seconde assemblée. Mr l'abbé de Dangeau fit délibérer sur ce billet. L'avis de tous à l'exception d'un seul, fut que le directeur n'avoit pas le droit de convoquer, sans en communi-

quer à la Compagnie, et sans prendre l'avis des officiers : qu'apres la déliberation du 10e il n'estoit plus question d'alléguer une résolution qui n'avoit jamais esté escrite, et qui avoit esté contestée. Ainsi fut conclu que le billet de convocation ne seroit ny imprimé ny envoyé. M. de Sacy contesta fort, et représenta qu'on entreprenoit sur les droits du Directeur, et que Mr d'Avranches pourroit auoir sujet de regarder cette résolution comme un affront, chacun en particulier et tous par la bouche de Mr l'abbé de Dangeau président tesmoignèrent toute la considération possible pour la persone de Mr l'Evesque d'Avranches, mais ils déclarèrent en mesme temps qu'ils ne consentiroient jamais que les Directeurs s'attribuassent une autorité despotique sur la Compagnie, ny le droit de la convoquer de chez eux, sans la consulter et qu'on avoit tousjours pratiqué le contraire, sans qu'il y eut d'exemple de pareille prétention... On pria M. de Sacy de rendre conte à Mr d'Avranches de ce qui s'estoit passé, mais on ne jugea pas à propos de l'en charger par une députation.

Le mercredy 7e on s'assembla a cause de la feste du lendemain : et Mr l'abbé de Dangeau présida. Mr de Sacy fut escouté pour instruire la Compagnie de ce qui s'estoit passé dans la visite qu'il avoit faite à Mr d'Avranches. Après s'en estre expliqué en termes généraux, il dit que comme il ne vouloit rien dire de son chef, mais rapporter exactement les sentiments et les paroles mesmes de Mr d'Avranches, il l'avoit prié de s'expliquer luy mesme par une lettre : qu'il l'avoit escrite a luy (M. de Sacy) : il la tira et il en fit la lecture.

Cette lettre contenoit des plaintes générales sur ce qui s'estoit passé dans les séances du 1er et du 5e de ce mois, 2o de particulières sur l'entreprise contre le droit du Directeur, 3o sur l'irrégularité de la délibération du 1er par ce que quatre de Mrs avoient changé d'avis, après les voix contées. 4o des raisons pour prouver qu'on ne devoit pas attendre les absents qui estoient à la Cour, 5o d'autres pour establir qu'on pouvoit nonobstant le Reglement procéder a une élection, sans estre vingt, 6o une nouvelle allégation de la délibération qu'il avoit citée sur ce sujet. Mr d'Avranches concluoit que son procédé avoit esté dans les regles : qu'ainsi on n'avoit pas dû sy opposer de la manière dont on l'avoit fait, et qu'enfin cela l'obligeoit à abdiquer l'employ de Directeur, qu'il abdiquoit entre les mains de la Compagnie.

Mr le Président fit opiner sur la matière. Il fut d'abord résolu tout d'une voix que la Compagnie ne vouloit, ne devoit, et ne pouvoit recevoir cette abdication dont nous n'avions point d'exemple

que M. de Sacy qui avoit apporté la lettre seroit prié de le dire à Mr d'Avranches et de l'exhorter le plus vivement qu'il seroit possible de revenir prendre sa place de directeur, devant estre assuré du respect de la Compagnie, pour sa personne, sur quoy chacun s'estendit en termes aussi obligeants que respectueux. Que pour le suplus l'Académie n'avoit point prétendu l'offenser, ny innover : mais seulement conserver ses loix et les usages, à quoy elle se tenoit, ayant voulu observer literalement ce qui estoit escrit ; sans avoir égard a des délibérations non escrites, que plusieurs ne connoissoient pas, et que d'autres contestoient avec autant de raison que ceux qui les avoient alléguées, qu'elle ne vouloit pas laisser establir dans le Directeur une autorité absolue, et indépendante du Conseil des officiers, et de la Compagnie, dont on pourroit abuser dans la suite : que tout avoit esté selon les regles dans les délibérations du 1er et du 4e de ce mois et que quand la civilité qu'on devoit a des confreres tels que ceux qui estoient à Fontainebleau, n'auroit pas esté fondée en quelques exemples qu'on rapporta, le reglement qui prescrit le nombre de vingt pour les élections, la rendoit nécessaire.

Mr l'abbé de Dangeau, président, dit à M. de Sacy qu'il le prioit de rapporter ce qui s'estoit dit, comme tesmoin, a Mr d'Avranches et de l'exhorter encore au nom de tous de revenir prendre sa place de Directeur et d'en faire les fonctions.

Sur cela M. de Sacy dit que si on vouloit luy donner un adjoint, il pourroit espérer plus de succez de ses sollicitations. Un de Mrs ne s'éloigna pas de cet avis. Les autres a l'avis desquels il revint dirent que si on eut reconnu par la lettre dont on venoit d'entendre la lecture quelques dispositions de Mr d'Avranches pour terminer cette contestation a l'amiable, on pourroit luy donner une marque extraordinaire de considération, en luy faisant une députation. Mais que comme il paroissoit qu'il persistoit dans ses premieres pensées, et qu'il soutenoit les mesmes prétentions, que la Compagnie croyoit insoutenables, il ne luy convenoit pas de faire une députation qui ne serviroit qu'à exciter de nouvelles contestations et qui pourroit mesme estre interprétée d'une manière contraire aux bonnes intentions de l'Académie.

Ainsi il fut conclu que M. de Sacy feroit seul le rapport comme témoin et non comme député.

LETTRES INÉDITES

DE

NICOLAS THOYNARD, L'ABBÉ NICAISE, DU CANGE ET HADRIEN DE VALOIS

A GUILLAUME PROUSTEAU

Fondateur de la Bibliothèque publique d'Orléans.

(1679-1693)

Les lettres que je publie aujourd'hui ont été extraites des autographes nombreux que possède la bibliothèque publique d'Orléans. Guillaume Prousteau, à qui elles sont adressées, est assez connu pour que je me dispense d'esquisser sa biographie. Je ne parlerai pas non plus de ses correspondants : de savantes notices, publiées dans ces dernières années, ont retracé l'existence de Nicolas Thoynard et de l'abbé Nicaise ; les ouvrages de Du Cange et d'Hadrien de Valois font l'ornement de toutes les bibliothèques. Leurs lettres à G. Prousteau montrent cet homme sous le même jour : c'est d'un côté son opiniâtreté indomptable pour garder précieusement les richesses bibliographiques que lui ont fournies les annotations manuscrites de Henri de Valois ; ce sont, de l'autre, les sollicitations renouvelées sans cesse et sous toutes les formes

de ses amis le pressant de livrer au public savant ces trésors menacés d'un éternel oubli. En outre elles font connaître la vie littéraire de la fin du XVIIe siècle et fournissent quelques détails inconnus sur la vie de plusieurs personnes de mérite et de talent. Dans cette publication je me suis borné à quelques notes brèves et explicatives servant à éclaircir des points obscurs ou à aider la connaissance de faits peu saillants.

CH. CUISSARD.

A. — LETTRES DE THOYNARD

I

Ce 28 mars (1679).

J'ai la joie, monsieur, d'avoir apris par monsieur de Bengy le bon état de votre santé. La mienne va selon le tems et j'espère voir la confirmer en prenant l'air natal apres Pasques. Je ne donnay pas l'honneur de repondre a votre derniere lettre, je la receus dans le tems de mon rhumatisme qui dura long tems apres lequel un remerciement auroit été hors de saison et si je le fais a present, c'est bien moins pour vous marquer ma reconnoissance dont je vous crois, monsieur, très persuade, que pour prendre occasion de vous donner de la peine.

Voiez jusques ou je porte la liberté que me fait prendre votre amitié. Le fils de madame Borde la veuve (1) qui etoit chanoine de Meun est mort. Je lui avois preté *Capelli Critica sacra*, in-fol., trois ou quatre volumes et *Horae hebraicae et talmudicae* de Ligfoot in-4. et quelques autres livres que je scaurois pas dire a personne parce qu'en jugeray par les miens qui sont a Orleans. Je vous prie

(1) Madame Borde était la veuve de Jacques Borde, libraire à Orléans.

en passant par le cloistre de les vouloir demander a madame sa mere et de lui temoigner que je prens beaucoup de part a son affliction et que ca m'est sensible, car monsieur son fils etoit un fort honete garson. Vous m'obligerez aussi, monsieur, de vouloir garder ces livres et de croire que je suis avec passion votre tres humble et tres obeissant serviteur.

THOYNARD.

Je suis d'avis come monsieur Formentin (1) d'atendre venir votre marchand de livres, j'en parleray neanmoins a monsieur labé de Ste Beuve (2), si vous me l'ordonnez. Cependant je saluerai de votre part ces debauchez du faubourg (3) qui pourront en devenir un peu plus morigenez. Ils ont bien doné de la pratique au comissaire de leur quartier depuis leur arivée. Nous consentirons touchant la bibliothèque vacante, si elle est vacante.

Au dos : A monsieur Prousteau docteur regent en l'université demeurant au cloitre de Ste Croix (4). A Orleans. (5)

(1) Archidiacre de Sologne et sous-doyen de la Cathédrale ; il mourut le 6 mai 1703. Son anniversaire au nécrologe est marqué au 5 mai. Dom Fabre composa sur lui une notice conservée à la bibliothèque d'Orléans, ms. 467 et à la Bibl. Nat., Manuscrits. N. acq. fr. 561. La biblioth. d'Orléans possède en ms. le *Voyage à Rome* de M. Formentin, n° 387.

(2) L'abbé Jacques de Ste Beuve était « grand maître en escrime sorbonique » et un gallican avéré. Cf. Faugère, *Lettres, opuscules et mémoires de Madame Périer*, Paris, 1845, pag. 427 ; Ste Beuve, *Port Royal*, T. IV, p. 568, et E. de Ste Beuve, *Étude d'histoire privée*, Paris, 1865.

(3) Ces débauchés du faubourg, que Thoynard appelle encore « certains quidams du Val de grace, » étaient probablement les Périer. Cf. Faugère, *op. citat.* pag. 428.

(4) Dans son testament, Prousteau lègue aux chanoines de Sainte-Croix une somme de 300 livres pour les remercier de lui avoir laissé dans leur cloître la jouissance qui lui avait été donnée à vie par un de leurs collègues d'une maison et de l'avoir ainsi traité comme chanoine. Son anniversaire est marqué dans le nécrologe au 13 mars.

(5) G. Prousteau répondit à la lettre de Thoynard le 5 avril : Cf. E. Jovy, *G. Prousteau et ses lettres inédites à Thoynard*, Paris, 1888, pag. 11.

II

Ce jeudi (1581).

J'ay votre livre in-8 d'Allatius sur le concile d'Ephèse (1), le neveu de monsieur Chupé me la raporté ce matin et je dois rendre justice a l'oncle et au neveu que vous l'auriez eu il y a long tems si j'avois voulu leur dire mon logis ou je ne voulois pas qu'ils prissent la peine de l'envoier et ils en faisoient la cérémonie. Il est important, monsieur, que vous ecriviez prontement a Mr Graevius (2) et que vous lui marquiez precisement de ne point remetre votre *Harpocration* (3) entre les mains de Mr Emericus Bigot (4) de Rouen, mais de l'adresser directement à monsieur Justel (5) car *esset novissimus error pejore* et votre livre courroit grand risque. Vous pouvez m'adresser cete letre et je prieray Mr Justel de l'acompagner d'une des sienes. Je voudrois pouvoir en toute autre rencontre vous marquer avec combien de passion je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Au dos, *ut supra.* (6)

(1) « J'avois prié M. Chuppé de vous remettre entre les mains un de mes livres qu'il a depuis longtems. C'est un *Vindiciae ephesinae synodi* de Leo Allatius, in-8. » Lettre de G. Prousteau du 5 déc. 1680. E. Jovy, *op. cit.*, p. 18.

(2) La biblioth. d'Orl. possède une lettre de Graevius à G. Prousteau du 8 décembre 1694.

(3) Parmi les livres provenant de la bibliothèque de M. de Valois, acheté par G. Prousteau, se trouvait un exemplaire de l'ouvrage suivant : *Harpocrationis lexicon in decem rhetores, gr., suppletum et emendatum* a Phil. Jac. Maussaco. Paris, Morel, 1614, contenant des notes manuscrites très étendues. Gronovius les demanda et les fit imprimer sous ce titre : *Henrici Valesii notae & animadversiones in Harpocrationem et Phil. Maussaci notas ex biblioth.* G. Prousteau. *Lugduni Batavorum*, Gaesbeck, 1683.

(4) Emeric Bigot (1626-1689) possédait une magnifique bibliothèque qu'il communiquait avec plaisir à tous les savants de l'Europe.

(5) Henri Justel. Cf. *la France protestante des frères Haag*, t. VI, pag. 114.

(6) Cette lettre, comme plusieurs autres, n'est pas signée : elle porte seulement la barre supérieure du T.

III

Ce 21 juillet (1690)

J'ay fait part, monsieur, de vos honetetés a ma sœur dont elle et moy vous remercions très humblement. Plus d'un abé vous baise les mains. L'un a encore ecrit a Graevius. Vous savez bien qu'il ora mal emploié son panegyrique. Tout est en confusion en Angleterre et en Ecosse (1). Si la derniere conspiration n'avoit été decouverte, on orait empaqueté la princesse d'Orange pour nous la livrer. Les letres du 9. marquent cela. Et vous remarquerez que c'estoit durant la bataille navale. Jugez des suites. On a encore brulé du debris du combat deux grands vaisseaux anglois qui etoient echoüés. L'un etoit le vis amiral de 80. pièces de canon. Trente chaloupes armees ont fait l'execution a la vüe des miliers qui etoient a terre et qui n'ont pu l'empecher. Ce qu'il y a de plaisant c'est que les Anglois arborerent sur ces deux vaisseaux pavillon holandois pour couvrir leur honte au depans de leurs alliez.

On imprime in 12. les Notes sur Lactance (2), c'est a dire, monsieur, qu'*in verbo tuo laxavi rete*. Il y a des negociations pour un ouvrage de plus grand volume (3) pour lequel vous ne m'avez pas marqué de l'indifference. On ne peut etre, monsieur, avec plus de reconnoissance que je le suis votre tres honore et tres obeissant serviteur.

THOYNARD.

Un de mes amis m'a prié de faire tenir seize loüis d'or a un jeune homme apele Mr Halon qui etudie en droit et demeure, je crois,

(1) Ces paroles et les suivantes concernent les événements du mois de juillet 1690 et la bataille gagnée par Tourville.

(2) Cet ouvrage a pour titre : *In Lactantium de mortibus persecutorum notae Nic. Toinardi Aurel. Parisiis, apud Arnulphum Seneuze, in vico de la Harpe*, 1690. G. Prousteau écrivait à Thoynard au sujet de cet opuscule : « Je suis fasché que le texte de Lactance n'ayt pas été mis avec vos notes, car il en fait encore mieux voir l'excellence. Le livre n'en auroit gueres été plus gros et assurément qu'il en auroit été mieux débité. Ce texte est assez rare ici, cependant il est bon de les approcher l'un de l'autre et de les avoir tous deux à la main. » E. Jovy, *op. cit.*, p. 25 et 27.

(3) Il s'agit probablement de son *Harmonie*.

chez Mr Fournier (1). Come voila le tems de votre voiage annuel a Paris qui aproche, pouriez vous me doner ordre de les doner ici a quelcun pour vous et les conter a Orleans aud. Sr. Excusez ma liberte.

Au dos, *ut supra*.

En note : Paris 21 Juillet 1690 (de la main de G. Prousteau.)

IV

Ce mercredi.

Un de mes amis voudroit avoir le commentaire de Mr. de la Lande sur notre coutume (2). Il vous prie, monsieur, de prendre la peine de savoir de lui ou de son libraire si lon en trouve a Paris et chez qui. Sinon de me faire la grace de m'en envoier un a votre premiere commodite par le messager et qu'il soit bien relié. S'il n'y en a pas de relié ou qu'il ne soit pas bien conditioné, je le prendray en blanc.

J'écris a ma sœur Thoynard de me deposer une feuille de papier pour m'envoier. Vous me ferez plaisir de la metre dans ce livre, si vous m'en adressez un. Il n'y aura qu'a l'envoier querir de votre part au logis. Je suis ici avec beaucoup d'autres dans l'afliction de la part de M. Tevenot qui n'a pu resister a un chagrin devorant depuis l'afaire de la bibliothèque. Je vous prie de dire ici un petit à l'auteur du comentaire touchant ce que vous savez.

Je salue tous vos voisins et voisines et suis, monsieur, votre très honore et très obeissant serviteur. Sans signature.

Grand phénomene litteraire. On imprime la version du Nouveau Testament du P. Bouhours (3). Si Gaspard Migrot vivoit, il en mourroit de deplaisir car il seroit ruiné de par Dieu. Je vous feray tenir le prix du livre.

Au dos, *ut supra*.

En note : Paris 1692, 5 nov. (de la main de G. Prousteau.)

(1) Jurisconsulte orléanais.

(2) Cf. Éloge de J. Delalande, par Prévost de Jannés, en tête du t. II de la *Coutume d'Orléans*, édit. 1740 ; E. Bimbenet, *Etude sur J. Delalande*. Orléans, 1879.

(3) *Nouveau Testament*, traduit en français selon la Vulgate. Cette traduction fut fortement critiquée.

V

Ce dernier (16)92.

L'amitié, monsieur, dont vous m'honorez aiant commencé dans un païs ou l'on va «*desear buenos anos*» dès la veille (1), je mets ici cet usage en pratique pour vous ofrir mes tres humbles respects apres vous avoir souhaité une heureuse année et une longue suite de semblables. Je vous prie, monsieur, de vouloir vous charger d'en faire autant de ma part a vos voisins a droite et a gauche et a Mr Formentin et autres *quos glossa reludit abunde*.

Eumene Pacat nous a regalé depuis trois jours d'un ouvrage charmant intitulé *Protusio de nummis Herodiadum*. Il y a *varia lectio* dans le titre, car la pluspart des gens lisent *Detusio*. Il y dit qu'un de vos amis ultramontains ne connoît pas une letre en medailles samaritaines. On en a bien ri (2). Il impugne aussi dans des plus belles corrections d'Iosephe qui sont dans votre petit Lactance *de mortis*. Je vous en feray partir un exemplaire vendredi pour etrenes que je vous prie d'accepter comme venant *de voto*. M l'abé Cadran ne s'amende point. Voila qu'il vient de me prier de souper ce soir chez lui. Nous y aurons bu votre santé, avant que cete letre vous ait été rendue. Bon prou fac. Sans signature.

Au dos, *ut supra*.

En note : Paris 1692, 31 déc. (de la main de G. Prousteau.)

VI

Ce 25 juin (1693)

J'atendois, monsieur, le depart de monsieur Boier de Savigny pour vous faire reponse sur le livre du P. Noris (3). Comme vous

(1) Souhaiter de bonnes années. Thoynard et Prousteau s'étaient liés d'amitié durant un voyage en Espagne en 1660.

(2) Jean-Pierre Rigord publia à Paris en 1689 une dissertation historique sur une médaille d'Hérode Antipas ; le P. Noris n'eut pas de peine à démontrer que cette médaille était moulée sur l'antique.

(3) Le P. Noris, plus tard le cardinal Noris en 1695, l'un des plus savants italiens du XVIIe siecle fut nommé par le pape Innocent XII bibliothécaire de

ne me mandâtes pas positivement si vous voulez en avoir un, je n'en aretay un pour vous que conditionellement, mais si vous en voulez, vous n'avez qu'a dire. Neantmoins vous pouriez auparavant de vous determiner, parce que rendu à Orléans il vous reviendra a 15. livres ou environ compris la reliûre, voir celui de M. Formentin et si vous jugez pouvoir vous en passer, je n'en prendray point. J'atends des nouvelles de M. Graevius qui m'avoit mandé par sa derniere qu'il vouloit luy meme porter vos livres a Leyden de peur d'accident. Il me doit envoier des Lactances *variorum*, mais on ne scait a present coment rien faire passer tant a aler que venir. Le *Joannes Malala Antiochenus* (1) est imprimé grec-lat. en Angleterre. J'en ay un en Holande d'ou je l'atens aussi. Il y a une nouvelle piece volante du P. Hardoüin (que vous avez toujours tant estimé) contre le P. Noris ou je ne suis pas épargné (2). Il dit a present qu'elle n'est pas de lui. Elle a excité l'indignation de tous les honetes gens. Un P. J. l'envoiant à M. Morel (3) dans une lettre luy disoit : Je vous envoie une petite salade pour le P. Noris ou je trouve bien plus de vinaigre que d'huile. On dit que le P. Noris y ajoutera du sel. Il en a otrefois donné a un Antonius Macedo (4). Ce P. est présentement en pleine possession de la bibliothèque vaticane, apres avoir essüié bien des opositions. Le Pape lui donne 300. ecus de pension extraordinaire pour avoir un petit équipage et

la Vaticane. Il appartenait à l'ordre de saint Augustin. Ses œuvres théologiques ont été publiées par Zazzeri, Padoue, 1708, ses œuvres complètes furent recueillies par les soins du comte Maffei et de Pierre et Jérôme Ballerini. Vérone, 1729-1741, 5 volumes. Ce savant cardinal adressa de longues lettres à M. Thoynard sur des questions de chronologie. Cf. *Les correspondants de Thoynard*. Biblioth. Nation. Nouv. acq. fr. 560-563. — L.-G. Pelissier, *Le Cardinal de Noris et sa correspondance*. Paris 1885.

(1) Jean Malala, écrivain grec, natif d'Antioche, est auteur d'une chronique publiée sous ce titre : *Joannis Antiocheni cognomento Malalae historia chronica cum interpretatione et notis Edm. Chilmeadi... praem. dissertat. de auctore per Humfred. Hodium. Accedit epistola R. Bentleii ad Joh. Millium. Oxonii*. 1691. Cet ouvrage forme le t. XXIX des *Byzantinae historiae scriptores* et le t. XIII du *Corpus scriptorum historiae byzantinae*, édité en 1831.

(2) Jean Hardouin, Jésuite, se fit une grande réputation par ses opinions originales (1646-1729).

(3) Daniel-Robert Morel (1653-1731).

(4) Antoine de Macedo, jésuite portugais (1612-1693) auteur de *Lusitania infulata et purpurata*. Paris, 1663. — François de Macedo (1596-1681), célèbre par ses démêlés avec le P. Noris.

en atendant il prend un carosse au Palais pour faire ses visites. Il a envoié ici une lettre ou il dit que luy qui n'a jamais voulu avoir dans sa cellule un seul petit oiseau en cage est présentement obligé d'avoir deux chevaux a l'ecurie. M. Nicaise (1) est parti ce matin pour Dijon.

Je suis parfaitement votre très honoré et très obéissant serviteur (2).

Sans signature.

Au dos, *ut supra*.

VII

De Paris ce vendredi 21.

J'ay enfin vu monsieur Chupé qui ne revient de la campagne que dimanche et je ne lay pu joindre qu'hier apres midi. Il a donné a monsieur Nublé (3) un de vos exemplaires et aussi a monsieur Talon (4). A l'egard de l'*Harpocration*, j'en ay ecrit a M. Elzevier (5) qui en a été le porteur et pour plus grande sureté, je vous prie, monsieur, de me faire une bonne petite lettre du tems précis par laquelle vous me redemandez votre livre. Il est bon d'y marquer et pour cause que vous ne l'avez confié qu'a moi seul et que c'est en ma consideration que vous avez bien voulu le risquer. Tant plus forte elle sera, tant mieux elle vaudra et je la remetray a mond. Sr. et le presseray d'une reponse. Certains quidams du Val de grace pouroient bien l'un de ces jours prendre pretexte de la mort d'un frere pour sortir honetement non seulement du cartier, mais aussi

(1) Cf. Jacquet, *La vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV*, Paris, 1886, in-8. Un volume de la correspondance de l'abbé Nicaise a été publié par M. Caillemer dans les Mémoires de l'Académie de Lyon.

(2) G. Prousteau répondit à cette lettre le 9 juillet 1693. Cf. E. Jovy, *op. cit.* p. 34.

(3) Louis Nublé, né à Amboise, le 22 novembre 1603. Voir l'abbé Chevalier *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise*, Tours, 1874, pp. 209, 297 et 298.

(4) Denis Talon, fils d'Omer (1628-1698).

(5) Daniel Elzevier (1617-1680), célèbre imprimeur.

de Paris et tout le monde ne saura pas que le comissaire joue son jeu (1).

Je suis avec passion, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Sans signature.

Il court de mauvais bruits du soleil, il s'y trouvoit de nouveau deux grandes taches, l'une de l'autre mois et l'autre depuis 4. jours.

Au dos, *ut supra*.

VIII

Ce 7 sept.

Soiez le bien revenu, monsieur. Je vis hier M. Bigot chez M. Menage et lui fis part de la continuation de votre heureuse obligeance. Des que vous aurez eu la bonté de me remetre l'*Harpocration*, on l'acheminera en Holande. M. Elzevier est ici depuis 8. jours, qui le fera tenir surement a M. Heinsius (2), car autrement il n'y a pas lieu d'en faire imprimer ce qu'il y a de M. de Valois, personne ne peut se charger d'en faire l'extrait pour l'envoier en Holande, come il semble que vous le desiriez par votre precedente ; c'est pourquoi il faut vous resoudre a trouver bon que votre exemplaire fasse le voiage, sinon le public ne peut espérer, cete ocasion présente manquée, de voir jamais ces notes que M. Heinsius conferroit sur les livres avec le nouvel imprimé. En atendant vos sentiments la dessus, je demeure, monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

TOINARD.

Au dos, *ut supra*.

(1) Thoynard fait allusion probablement à la mort d'Étienne Périer qui eut lieu le 11 mai 1680. Ce neveu de Pascal avait de 1666 à 1669 suivi les cours de l'Université d'Orléans. — Cette lettre peut avoir été écrite vers 1680; mais comme elle ne porte aucune date, je l'ai transcrite à cette place, aussi bien que la suivante, parce qu'il pourrait y être question de la mort de Blaise Périer, survenue le 15 mars 1684.

(2) Nicolas Heinsius, fils de Daniel Heinsius, philologue hollandais, mourut à la Haye, le 7 octobre 1681, entre les bras de Graevius.

IX

Ce samedi 16 sept.

Je ne vous ay pas donné avis de la reception de votre *Harpocration*, parce que je voulois en meme tems vous faire part des sentimens de tous ceux que vous m'avez ordonné de consulter sur l'envoi de ce livre de Holande. Monsieur Nublé a qui j'ay rendu la votre n'en fait aucune dificulté et dit qu'il vous avoit ecrit que l'on envoioit bien ici l'original de Lindenbrogius sur Ammian Marcellin (1). Monsieur Fromentin dit plus, qu'il envoie son exemplaire d'*Harpocration* noté de la main de M. Sarau (?). M. Bigot ny personne ne pourront jamais se résoudre a copier ces notes et mons. de Valois (2) dit qu'il faut que M. Graevius soit bien des amis de feu son frère pour se vouloir donner la peine de les faire imprimer. Jugez des notes de monsieur d'Herouval, de monsieur du Cange (3). Ils me firent l'honneur de me venir voir hier. Je leur montray l'exemplaire et les entretins de la chose et demeurames d'acord que si vous manquez cete ocasion d'obliger le public, vous pouvez vous atendre a enterrer votre livre et ils s'étonnerent coment on trouve en Holande un homme qui veüille se charger de faire ces extraits et de les adapter la ou il faudra. Monsieur Justel dit que si vous avez quelque crainte de perdre votre livre, quoiqu'on en risque de bien plus considérables, vous devez le garder et je suis de son avis ; car si vous n'etes pas resolu de vous meme a l'envoier, je serois faché qu'en cas qu'il en mesarivast, vous eussiez le moindre reproche a me faire la dessus ; car je ne prens aucune part à l'impression d'*Harpocration*. L'exemplaire n'est point a moy pour que l'on me dise qu'il est sorti de ma bibliothèque. Je n'ay jamais connu M. de Valois. Je n'ay aucune relation avec le libraire qui imprime ce livre ny avec celui qui le donne : c'est pourquoi, monsieur, je suis tout prest a vous le rendre a votre premier ordre. Que si vous voulez bien l'envoier, vous pouvez vous assurer que M. Graevius qui etoit fort ami de M. de Valois fera imprimer separement les notes et se

(1) *Rerum gestarum... libri XVIII ope mss. codicum emendati ab Fred. Lindenbrogio et Henrico Hadrianoque Valesio. Lugd. Batav.* 1693, in-4.

(2) Adrien de Valois. Voir plus loin une lette écrite à G. Prousteau.

(3) Voir ci-après une lettre de Du Cange à G. Prousteau.

donera la peine de les dechifrer, ce qui n'est pas aisé (1) ; il marquera que c'est de votre bibliothèque qu'elles ont été tirées et il vous les rendra fidelement. M. Elzevier qui est ici se chargera de les faire tenir surement, s'il ne le porte lui meme ; mais surtout je vous prie encore que rien ne roule sur moy qui aurois un extreme deplaisir qu'en voulant procurer quelque avantage au public, je fusse en quelque maniere la cause innocente d'un chagrin qui pouroit vous ariver. C'est sur quoy j'atendray l'honneur de vos ordres et cependant je me diray, monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur. TOINARD.

M. le duc d'Yorck (2) est passé travesti en Angleterre. J'ay autrefois ouï dire a de mechants plaisants d'entre ces insulaires qu'il avoit toute l'encolûre d'un martir.

B. — LETTRES DE L'ABBÉ NICAISE

I

Paris le 10 avril 1688.

Je prens la liberté, monsieur, de vous écrire ce mot pour vous asseurer de mes respects et pour vous demander des nouvelles de monsieur Toinard. Je lui ay escript trois fois depuis peu sens recevoir aucunement de ses responses. Il ne fault point passer le jeudy absolû et faire sa pasque sens estre asseuré qu'il se porte bien et que nous avons toujours part à sa prétieuse amitié. Je vous prie de luy témoigner qu'il est obligé de rompre son silence avec moy, à moins qu'il ne veüille que je croye qu'il me veut mal. Il ne doibt pas faire sa pasque dans une si méchante disposition. Dictes luy pour toutes nouvelles qu'on distribue presentement la *Dissertation sur l'Hémine de St. Benoist* de dom Claude Lancelot (3) augmentée

(1) « *Mirabar minutissimas litteras pedum muscarum similes manu ejus scriptas quae a nullo posse legi videbantur.* » *Vitae selectae aliquot virorum* ab H. Valesio.

(2) Jacques II.

(3) Mémoire sur l'hémine de vin et la livre de pain accordée par saint Benoît à ses religieux, 1667. 2e édit. 1688.

dans cette 2e édition des réponses aux obiections de dom Mabillon et d'une disqussion sur l'année et le jour de la mort de St. Benoist (1). L'auteur m'en a fait part. L'on y parle du bas relief de Dijon sens en dire l'histoire, parce que Mons. Courcier théologal de Paris qui a examiné et approuvé le livre a voulû qu'on l'ayt retranchée. Cela nous donnera peut estre lieu à faire un peu une dissertation sur cette antiquité et de parler du grand cardal Frégose, 1er abbé commendataire de St. Benigne de Dijon (2) qui a donné lieu à ce bas relief et au distique fameux qui fust mis au bas par des moines qu'il vouloit réduire à l'hémine :

Auriculas asini merito fert improbus abbas,
Quod monachis pintas jusserit esse breves.

Quand ie seray de retour en Bourgogne, ie tacheray, monsieur, de vous trouver un exemplaire du livre qui fust fait par un monsr David (3) de nostre ville contre le *Pachymère* (4) du P. Poussin (5). Le bonhomme y travailla le jour mesme de sa mort. Ie luy avois donné un petit *horologium* des Grecs qui luy servit beaucoup. Pour toujours, monsieur, à vostre amitié. Mes très humbles respects à monsieur Fromentin. Je suis du meilleur de mon cœur tout à vous.

NICAISE.

Au dos : Monsieur Prousteau professeur en l'Université d'Orléans. A Orléans.

Fragment de cachet portant ces mots : L'un après l'autre.

(1) Ce sujet avait été traité par l'abbé de Fleury, Abbon. dans une longue dissertation conservée à Chartres, ms. 45.

(2) Ce prélat gouverna l'abbaye de 1525 à 1559. Cf. *Gallia christiana*, t. IV, col. 693.

(3) David Maurice (1614-1679) fit l'ouvrage suivant : *Animadversiones in observationes chronologicas Possini ad Pachymerem*. Dijon, 1679, in-4.

(4) Pachymère (Georges) un des écrivains de l'histoire Byzantine.

(5) Le P. Poussines (1609-1681) édita les ouvrages suivants : G. *Pachymeris historia, gr. et lat. cum observationibus Possini*. Romæ, 1666-1669, tome 28 des *Byzantinae hist. scriptores* et 22 du *Corpus script. hist. Byzant.* ; *Audronicus Paleologus ex interpretatione Possini*. Romæ, 1669, in-fol.

II

Paris le 17 janr 1689.

Ce n'est pas assés, monsieur, de vous avoir donné des marques de mon souvenir dans la lettre de monsieur Toinard et de vous y avoir souhaitté une heureuse année ; il fault vous la souhaiter ancore par une lettre propre et particulière avant qu'elle soit plus advencée et vous demander la continuation de vostre chere et prétieuse amitié.

J'ay recü des lettres de Hollande et de la Haye et d'Utreke de monsr Saumaise et de monsr Graevius. Le 1er a reçu le Pollux de deffunt monsr son père qui est chargé d'une infinité de notes sur cet autheur qu'il donne à monsr Graevius pour les communiquer au public dans l'édition qui se fait de cet excellent glossaire (1). Vous voulés bien que je vous invite à ne point envier au public les trésors de monsr de Vallois que vous avés sur cet autheur et sur l'Hesychius (2). Je vous en offre une occasion admirable et telle que vous n'en rencontrerez iamais une pareille pour la seureté de l'envoy de ces livres qui est celle de l'excellent monsr de Spanheim (3) qui a son congé de la cour et qui doibt partir bien tost ; il passera d'abord en Hollande et verra monsr Graevius (4). Il me pria de vous asseurer de ses respects et du désir qu'il auroit de vous rendre ce service et au public qui vous aura, monsieur, une obligation immortelle de la communication de ces ouvrages. Monsr

(1) « *Julii Pollucis Onomasticon, gr. et lat., Rodolph. Gualtero interprete studio Wolfangi Seberi editum. Francof., Marnius*, 1608. » Cet ouvrage couvert de notes manuscrites de Henri de Valois a été réimprimé avec ces notes par H. Lederlin en 1706 à Amsterdam.

(2) L'édition aldine de 1514 conservée dans la biblioth. d'Orléans, D 216, contient des notes de H. de Valois avec ces mots : *Ex libri H. Valesii qui sunt penes G. Prousteau, antecess. Aureliae. Liber commodatus et commendatus V. C. D. Graevio anno* 1689. 14 pages de notes manuscrites. J. Alberti donna une nouvelle édit. d'*Hesychius : Hesychii lexicon cum notis doctorum virorum J. Scaligeri, Cl. Salmasii, Fl. Christiani et H. Valesii. Lugd. Bat. 1746*, 2 vol. in-fol. *Emptus sumptibus bibliothecae* 1779.

(3) Cf. *Relation de la cour de France, en 1690*, par Ezéch. Spanheim, publiée par Schefer. Paris, 1883.

(4) Graevius, savant humaniste du XVIIe siècle (1632-1703). Voir plus loin la lettre d'H. de Valois.

de la Monnoye (1) a faict une ode sur la prise de Philipsbourg (2) dont je vous aurois faict part, s'il m'en avoit envoyé ; elle viendra peut-estre trop tard et ce sera de la moustarde de Dijon après disner. Monsr de Meaux la fait imprimer. Il ne nous en a point envoyé. Je vis hier Santeul (3) qui l'avoit veüe et qui n'en est pas trop content. Je suis, monsieur, avec tout le respect possible, vostre très humble et très obéissant serviteur.

NICAISE.

Au dos, *ut supra*.

C. — LETTRE DE DU CANGE

Paris, le 4 may 1684

MONSIEUR,

Je prends la liberté de vous addresser une lettre pour monsieur Thoinard, estant persuadé que les muses aussi bien que les graces se tiennent par la main, je veux dire que vous estes amis (4). Je lui écris au sujet du *Chronicon Alexandrinum* (5) que j'ay ordre de joindre aux Annales de Zonare (6) que je fais imprimer au Louvre de l'ordre de MMrs les Ministres. C'est une piece ou il a travaillé et ou il a de quoi rectifier beaucoup de mauvaises leçons

(1) M. de la Monnoie fit son droit à Orléans (1641-1728).

(2) Philipsbourg capitula le 29 octobre 1688.

(3) Jean de Santeul, célèbre poète connu par ses hymnes religieuses.

(4) *Amavimus ambo invicem ex quo te in Hispania jucundissimam habui molestae peregrinationis comitem. Inde redux meos amores, musas inquam, denuo colui.* Préface de Thoynard sur Lactance dédiée à G. Prousteau.

(5) Πασχάλιον *seu chronicon paschale a mundo condito ad Heraclii imp. ann. vicesimum. Opus hactenus Fastorum Siculorum nomine laudatum, deinde Chronicae temporum epitomes ac denique Chronici Alexandrini lemmate vulgatum nunc tandem auctius et emendatius prodit cum nova versione latina et notis chronologicis et historicis cura et studio* C. du Fresne D. du Cange, Paris, 1688, tom. 21, des *Byzantinae histor. Scriptores, et 14 du Corpus scriptorum hist. Byzantinae.*

(6) *Joann. Zonarae annales, gr. et lat. ex interpretatione H. Wolfii recensuit et notis illustravit* C. du Fresne du Cange. Paris. 1686-1687, 2 vol. in-fol., tom. 22 des *Byzantinae histor. Script.* et 41 du *Corpus scriptorum hist. Byzantinae.*

et la version latine en bonne partie lui ayant esté confiée par M. Bigot. Je ne scay pas tout a fait s'il voudra s'en dessaisir, quoique je l'asseure qu'on lui rendera tout l'honneur qui lui est deu et qu'il souhaitera. C'est une occasion pour lui pour faire que ce qu'il a travaillé ne périsse pas avec lui, y ayant long temps qu'il promet de le donner et n'en arrivant à rien. Je lui mande que s'il ne veut pas en gratifier le public, on me promet de Rome les diverses leçons tirées du ms. de Sicile par M. Holstenius ; car pour corriger la version j'espère que nous en viendrons à bout avec l'aide de Dieu. Mais il seroit plus court de les avoir de lui. Faites moi la grace, monsieur, de lui persuader avec monsieur Fromentin d'en gratifier la litérature (1) ne prétendant pas en mon particulier profiter de l'honneur qui est dû à un autre et à ce sujet il m'est venu en pensée que feu M. de Valois (2) auroit pû faire des observations sur cette chronique qu'il avait fort leüe. Je vous prie de voir sur son exemplaire s'il y a quelque chose que vous vouliez bien pareillement communiquer, nous en userions à vostre égard comme nous devons. Pardonnez, monsieur, aux muses importunes qui ne sont jamais satisfaites lorsqu'elles enfantent. Ce sont des vierges qui ont de la peine à avoüer leurs productions à moins qu'elles ne soient bien achevées et alors elles les croient légitimes. Excusez donc cette liberté que j'ose prendre estant avec respect vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

DU CANGE.

Rue des Egouffiers.

Au dos : A monsieur Prousteau consr du roy et professeur royal en l'université d'Orléans. A Orléans.

D. — LETTRE D'HADRIEN DE VALOIS

A Paris ce 6 juin 1686.

MONSIEUR,

J'avois escrit à Monsieur Nublé nostre ami commun lorsqu'il estoit à Amboise que ie m'estonnois fort qu'on ne m'eust point

(1) Thoynard ne communiqua pas ses notes, du moins Du Cange n'en dit rien dans la préface de son ouvrage.

(2) M. de Valois n'a laissé aucune note sur la chronique d'Alexandrie.

envoyé de Hollande l'*Harpocration* de mon frère. Il me rescrivit qu'en retournant à Paris, en passant par Orléans, il vous demanderoit pour moi un exemplaire de cet auteur, si vous en aviez encore. Ainsi dit, ainsi fait. Vous avez eu la bonté, Monsieur, de lui donner un exemplaire de l'*Harpocration* pour moi, en tesmoignant mesme d'estre fâché de n'en avoir point de relié et d'estre obligé de me le donner en blanc. J'en suis infiniment redevable à vostre courtoisie et la maniere dont vous m'avez fait ce présent m'a autant plû que le présent mesme. Si ie ne vous ay pas escrit si tost pour vous remercier, en voicy la raison. Je voulois auparavant lire les notes de mon frère sur l'*Harpocration* et voir qui s'estoit chargé du soin de l'impression. Mais la lecture de la premiere feüille m'a bien surpris et fâché tout ensemble : quand i'ay reconnu que feu M. Heinsius et Graevius à qui i'avois fort recommandé ces notes et qui m'avoient promis d'avoir eux mesmes le soin de l'édition, contre leur parolle s'en estoient deschargez sur un autre. Cet autre, c'est Gronovius le fils autant chétif auteur qu'hardi entrepreneur : qui ne sait pas parler latin et qui semble avoir pris à tasche de deshonorer la mémoire de mon frere dans sa belle dédicace. Il a osé donner à l'ouvrage un titre impertinent qui est tel : *Henr. Valesii notae in Maussaci notas* (1) : comme si le principal dessein de mon frere eust esté non pas de commenter, d'expliquer et corriger l'*Harpocration*, mais de critiquer et reprendre les notes de Maussac sur cet auteur : ce que mon frere n'a fait que par occasion et en passant. En suite dans l'epistre dedicatoire Gronovius fait bien pis. Il y appelle les notes de mon frère tantost *inordinata coacervatio*, p. 8, tantost *lituraria*, p. 12. J'ay lû dans ce galimatias de l'epistre p. 11. ces mots : *Si forsan occursura sunt quaedam, quae à iuvene potiusquam à robusto adnotata videbuntur; si in quibusdam haesitatio aliqua apparebit; si mutata aliquando sententia; immo si qua iam ab aliis anticipata, hic enimvero existimationis metus, haec illa syrtis est propter quam cogor scribere.* S'il y avoit dans ces notes quelques remarques plustost convenables à un ieune homme, que dignes d'une personne con-

(1) *Henrici Valesii notae et animadversiones in Harpocrationem et Philippi Jacobi Maussaci notas ex bibliotheca Guilielmi Prousteau antecessoris Aurelianensis. Lugd. Batav. apud Danielem* à Gaesbeeck, 1682. L'ouvrage est dédié à *Viro Joanni Antonio de Mesmes, comiti de Avaux.* Jacques Gronovius, l'éditeur (1645-1716) était un homme qui aima beaucoup la dispute et fut souvent fort injuste envers ses adversaires.

sommée ; si mon frere a hesité en quelques endroits, s'il a quelquefois changé d'avis ; s'il a dit des choses qui avoient desia été dites par d'autres : enfin s'il se rencontroit rien qui pûst faire tort à la réputation de mon frere, Gronovius n'a-t-il pas dû faire en sorte qu'il ne parust rien de tout cela. S'il avoit du iugement ou s'il étoit bien intentionné a-t-il dû mettre des choses *propter quae maculam aut ignominiam aliquam suscipi necessum sit ?* comme il parle p. 12. dans cette mesme epistre. Il s'avance de dire p. 13, que les estudes et la vie de mon frere ont eu assez de malheur dans le commencement et qu'Henri de Mesme, président a mortier lui asseura sa vie durant la pension qu'il lui donnoit. Ce qui est faux. M. le président avoit bien fait semblant de le vouloir ; mais il ne le fit pas. Il appelle mesme mon frere *virum optimum his obscuritatibus inhaerentem*, p. 13., ne sachant pas que mon frere durant tout le temps qu'il a recu la pension de M. le président de Mesme estoit un fils de bonne et honneste famille, ne manquant de rien dans la maison paternelle ; qu'il n'a pas voulu iamais quitter pour aller demeurer chez lui et estre son commensal et son confident : ni mesme depuis pour aller à Toulouse avec M. de Montchal (1) archevesque, qui travailloit lors a l'histoire ecclesiastique. Mais c'est trop vous entretenir des sottises de ce hollandois, qui blasme souvent un homme qu'il a entrepris de loüer et qui certes meritoit bien d'estre loüé et de tomber en meilleures mains pour l'édition de ses notes. Voylà le malheureux sort des livres postumes et indigestes imprimez par des ignorants du pays etranger. Quant à moi, ie ne vous suis pas moins obligé de vostre present, que i'estime beaucoup : et en revanche si vous me iugez capable de vous rendre quelques services à Paris, ie vous prie de ne me point espagner, comme estant, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

DE VALOIS

Au dos : A Monsieur, monsieur Prousteau, conseiller du Roy et Professeur en droit dans l'Université d'Orléans à Orléans.

(1) Montchal fut le 24e archevêque de Toulouse (1628-1651). Cf. *Gallia christiana*, t. XIII, col. 61.

BIBLIOGRAPHIE

DES

ÉDITIONS ILLUSTRÉES DES FABLES DE LA FONTAINE

(1678 à 1757) (1)

ÉDITIONS COMPLÈTES

I. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* et par lui reveues et corrigées et augmentées. — A Paris, chez Denys Thierry, rue Saint-Jacques, et Claude Barbin au Palais MDCLXXVIII et MDCLXXIX avec privilège du roy : (les armes du Dauphin sur le premier volume) 4 vol. in-12 avec les figures de F. Chauveau gravées sur cuivre et tirées à mi-page. Et *Fables choisies par M. de La Fontaine.* — A Paris chez Claude Barbin au Palais, sur le second perron de la Sainte Chapelle MDCXCIV avec privilège du roy ; 1 vol. in-12, figures à mi-page.

Les fig. du 1er volume sont toutes signées F. C. sauf une. Les fig. du 2e vol. sont signées F. C. sauf 2. Les fig. du 3e volume sont signées F. C. et F. Chauveau sauf 26.

(1) Extrait d'un ouvrage en préparation : *Les Illustrations des Fables de J. de La Fontaine, par le Docteur A. D.* Paris, 1 vol. in-8°. La mention : *Collationné* indique que l'ouvrage est entre les mains de l'auteur ou lui a passé sous les yeux.

Une de celles-ci est signée N. Luc (?). Les fig. du 4e vol. sont signées F. C., sauf 37. Les fig. du 5e vol. ne sont pas signées. *Collationné.*

Première édition illustrée complète des fables publiée du vivant de La Fontaine. Quelques exemplaires portent des notes de la main de La Fontaine.

1er vol. 32 ff. non chiffrés, 216 p. numérotées, 1 f. d'errata. Achevé d'imprimer 3 mai 1678.

2e vol. 232 pp. numérotées, 2 ff. non chiffrés pour la table.

3e vol. 1 feuillet non chiffré, 220 pp. numérotées, compris la table.

4e vol. 221 pp. numérotées; le verso de la dernière page contient un extrait du privilège, en date du 29 juin 1677. 1 feuillet non chiffré pour la table.

5e vol., non tomé, le chiffre de Barbin, entrelacé, sur la première page. La dernière page est numérotée 228, mais les pages 186 et 187 sont répétées 2 fois. 4 feuillets non chiffrés; privilège du 24 décembre 1692; 1 feuillet non chiffré pour la table.

Cette édition vaut de 300 à 800 fr. suivant la reliure et l'état des marges.

Les premières figures de Chauveau avaient été publiées dans :

Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, à Paris, chez Claude Barbin au Palais, sur le perron de la Sainte-Chapelle, M.DC.LXVIII. 1 vol. pet. in-4. Privilège du roi daté du 6 juin 1667. Achevé d'imprimer mars 1868. Fig. en taille douce de Chauveau. Les VI premiers livres seulement. *Coll.*, et

Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, chez Denys Thierry, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la ville de Paris, M D.C LXVIII, avec privilège du roi. 2 vol. in-12 avec les armes du Dauphin sur le premier volume. — C'était la réimpression de l'édition in-4. Fig. de Chauveau (Bibliographie de A. Pauly, in *Œuvres complètes de La Fontaine,* Lemerre, 1868), puis

Fables nouvelles et autres Poésies de M. de La Fontaine. — A Paris, chez Denys Thierry, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la ville de Paris. M DC LXXI, avec privilège du roi. In-12, 12 ff. préliminaires, non chiffrés, et 184 pages avec les fig. de Chauveau; 8 fables nouvelles illustrées et faisant partie du 3e et du 4e vol. de l'édition ultérieure de 1698-1694. Quelques exemplaires portent le nom de Barbin. *Coll.*

II. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* et par lui reveues et corrigées et augmentées à nouveau. — A Paris, chez Denys Thierry, rue Saint-Jacques, et Claude Barbin au Palais, MDCLXXVIII, MDCLXXIX avec privilege du roy. 4 vol. in-12 avec fig. de F. Chauveau gravées sur cuivre et tirées à mi-page. — *Fables choisies par M. de La Fontaine.* A Paris, chez Claude Barbin au Palais, sur le second perron de la Sainte Chapelle, MDCXCIV, avec privilege du roy. 1 vol. in-12 avec fig. à mi-page. *Coll.*

Réimpression de l'édition précédente. Avec privilège accordé à Pierre Trabouillet, 18 septembre 1692. Les figures ne sont pas toutes signées, il n'y a pas les armes du Dauphin sur le premier volume, ni le chiffre de Barbin au 5e volume. Il se pourrait que cette édition ait paru en 1697, car on trouve à la fin du privilège accordé à P. Trabouillet et joint aux exemplaires de l'éd. de 1709 : Achevé d'imprimer pour la 1er fois, 22 mars 1697.

III. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* et par lui revues et corrigées et augmentées de nouveau suivant la copie de Paris, et se vendant, à la Haye, chez Henry van Bulderen, marchand libraire dans le Pooten, à l'enseigne de Mezeray. MDCLXXXVIII, MDCXCIV. Fig. de Henri Cause d'après Chauveau, dans un cadre plus grand. 5 parties en 3 vol. reliés en 2 ; la 5e partie a une pagination isolée. Privilège des états du 29 novembre 1693. Frontispice original de Romeyn de Hooge. *Coll.*

On trouve quelquefois cette édition dans le commerce sans le 5e volume. Première copie de Chauveau qui a été exécutée du vivant de La Fontaine. Un exemplaire a été vendu 210 fr., vente Chancel, 1891.

IV. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* et suivant la copie imprimé (*sic*) à Paris, et se vendant à Anvers chez Henry van Dunewalt, marchand libraire au Marché-aux-Œufs, aux 3 moines. — 5 parties en 2 vol. fig. de H. Cause d'après Chauveau ; même édition que la précédente, plus rare. Van Bulderen avait fait part sans doute d'une partie de son privilège à Van Dunewalt.

V. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* à Amsterdam, chez Daniel de la Feuille demeurant près de la Bourse MDCXCIII. 4 parties en 1 vol. in-12. Frontispice par R. de Hooge, figures de Jean Van Vranen d'après Chauveau, dans un cadre plus grand ; titre en deux couleurs. 2e copie de Chauveau exécutée du vivant de La Fontaine. *Coll.*

Il n'y a que les XI premiers livres des fables. Toutes les figures ne sont pas signées.

Cette édition vaut 50 à 80 fr. avec la reliure du temps.

VI. — *Nouvelles Fables choisies* et mis (*sic*) en vers par les plus célèbres auteurs françois de ce temps. Même édition que la précédente, augmentée d'une 5eme et quelquefois 6eme partie. A Amsterdam chez Daniel de la Feuille et à La Haye chez Meindert Uitwerf 1693-1696. 2 vol. in-12, (Bibl. Nationale). *Coll.*

La cinquième partie ne comprend que le *Juge arbitre*, *l'Hospitalier et le Solitaire*, *le Soleil et les Grenouilles*, *les Compagnons d'Ulysse*, de La Fontaine. Les éditeurs ont ajouté un conte : *la Servante justifiée,* de La Fontaine, sous ce titre *la Servante et un avocat.* Les autres fables de la 5e et de la 6e partie sont des fables de Régnier, St Ussans, Furetière, Valicour et Desmarest. Les figures qui accompagnent ces fables sont originales.

L'édition vaut le même prix que l'édition précédente.

VII. — *Fables choisies mis (sic) en vers par M. de La Fontaine.* Première à cinquième partie à Lion (*sic*) chez J.-B. Girin rue Mercière à la Victoire, 1698, avec fig. et frontispice gravé daté de 1699. 5 parties en 2 vol. in-12. Privilège du roi du 19 juillet 1677, permis d'imprimer à Lyon 1698. Les figures ne sont pas signées. (Bibl. Nationale). 3e copie de Chauveau. *Coll.*

Cette édition paraît être une réimpression de l'édition de Daniel de la Feuille, 1693, à laquelle a été ajoutée une cinquième partie avec un titre spécial portant: Nouvelles fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, et autres plus célèbres auteurs français de ce temps. A Amsterdam, chez Daniel de la Feuille, près la Bourse. Cependant, les illustrations ne sont pas celles de l'édition Daniel de la Feuille. Au 1er vol. il y a le frontispice de R. de Hooge; au 2e, un frontispice original : *Ésope au milieu des animaux.* Les fig. sont des copies de Chauveau, dans un cadre plus grand, avec le no de la fable et le no de la page sur la planche. Les figures des Ve et VIe parties sont celles de l'éd. Daniel de la Feuille, comprenant d'autres fables que celles de La Fontaine.

A la même date, il a été signalé une édition ainsi désignée : *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* ouvrage enrichy (*sic*) de jolies figures jouxte la copie (?) a Paris, chez Michel Brunet, 1699. 2 tomes en 1 vol. in-8o (?) (signalés par Paul Lacroix, in *Nouvelles Œuvres inédites de J. de La Fontaine,* Paris, librairie des Bibliophiles, 1872. 1 vol. in-8o). Cette indication incorrecte est très incomplète, et nulle part je n'ai pu trouver un exemplaire de cette édition qui est peut-être la même que l'édition publiée par J.-B. Girin, si toutefois elle existe.

VIII. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* et par lui reveues et corrigées suivant la copie imprimée à Paris. — Se vendant à Anvers chez la veuve de Barthelemy Foppens au Marché-aux-Œufs au 3 Moines M DC LXXXXIX. Fig. de H. Cause. 5 parties en 2 vol. in-12. (Foppens était évidemment le successeur de Henri van Dunewalt.) Réédition de l'édition en

commun de H. van Dunewalt et H. van Bulderen, 1694. *Coll.*

IX. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* etc. avec les fig. de H. Cause. A La Haye, chez H. van Bulderen, 1700; 5 parties en 2 vol. in-12. Reproduction de l'édition de 1688-1694. *Coll.*

X. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* etc. Amsterdam, à la Sphère, 1700; 5 parties en 2 vol. in-12. Très probablement la même édition que celle de La Haye avec les mêmes figures.

Nulle part je n'ai pu trouver cette édition qui est pourtant signalée par le bibliophile Jacob, Paul Lacroix (in *Nouvelles œuvres inédites* de J. de La Fontaine. Paris, librairie des Bibliophiles, MDCCCLXXII). On trouve signalée sommairement dans la bibliographie de Quérard une édition Zacharie Chatelain, Amsterdam, 1700. Est-ce cette édition? Cela est possible.

XI. — Réimpression et fac-simile de l'éd. de 1678-1694, avec les noms d'éditeurs suivants :

(1.) *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine.* — A Paris, chez Henry Charpentier, grande salle du Palais, près la Chapelle. Au bon Charpentier M.DCCIX avec privilege du roi. 5 vol. in-12. Fig. de Chauveau gravées en taille douce. *Coll.*

Les figures ont en haut une lettre indiquant le livre et la page de la fable. Ces chiffres se rapportent à la pagination de l'édition de 1678-1694. C'est dans cette édition que, pour la première fois, les fables sont divisées en 12 livres.

(2) *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* de Paris. Nombreuses figures sur cuivre à mi-page. Michel Clouzier M DCCIX. 5 vol. in-12. Même édition, mêmes figures, en tout semblable à la précédente. (Catalogue Rochebilière numéro 169).

(3) *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* etc. — Paris, chez Pierre Ribou, M DCCIX. 5 vol. in-12. Même édition, mêmes figures, en tout semblable aux deux précédentes. *Coll.*

(4) *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* etc. — A Paris par la Compagnie des libraires M.DCC.IX. 5 vol. in-12. Même édition, mêmes figures, en tout semblable aux trois éditions précédentes. *Coll.*

(5) *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine.* A Paris chez Michel David, M DCC IX. 5 vol. in-12. Même édition, mêmes figures, en tout semblable aux quatre précédentes. *Coll.*

(6) *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* etc. Paris, Chrystophe David, M.DCC IX. 5 vol. in-12. Mêmes figures, même édition en tout semblable aux cinq précédentes. *Coll.*

(7) *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine.* Paris, M DCC IX, chez Ant. Damonneville quai des Grands-Augustins. 5 vol. in-12. Même édition, mêmes figures, en tout semblable aux six précédentes. *Coll.*

(8) *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine.* Paris M DCC IX chez Michel Guignard rue Saint-Jacques à l'image de Saint-Jean. 5 vol. in-12. Même édition en tout semblable aux sept précédentes. *Coll.*

Pour ces huit éditions semblables les éditeurs se sont servi des cuivres de Chauveau. C'est un fac-similé de l'édition originale de 1678-1694; mais les cuivres sont très usés, et quelques-uns sont retouchés ; il y a des tailles nouvelles sur plusieurs planches.

Ces huit éditions n'en font en réalité qu'une ; il y a en effet une faute d'impression qui leur est commune au troisième feuillet de la table du tome 4, dernière ligne : L de Lion est en travers.

En prenant un volume de chacun de ces exemplaires et en les réunissant on fait un exemplaire régulier et complet.

La raison de cette variété de noms d'éditeurs est que le privilège accordé, pour quinze années, par le roi à la date de 1708 à Michel David avait été transmis. David avait fait : « part du droit du present privilège aux sieurs Cavalier, Charpentier Clouzier (Michel), Guignard, Osmont, Ribou et consorts, libraires à Paris, pour en jouir conjointement avec lui, suivant les traités faits entre eux ». Ce privilège accordé aux libraires sus-nommés n'est pas le seul qui ait été placé dans les huit éditions signalées. On y trouve encore le privilège déjà ancien accordé à Pierre Trabouillet, daté du 18 septembre 1692, et qui avait servi pour l'édition de 1694, fac-similé de l'édition de 1678-1694. Il y a à la fin du privilège : « le dit sieur Trabouillet a cédé entièrement le privilège des fables de La Fontaine aux sieurs Auboin, Guignard, David, Charpentier, Osmont, Ribou, Clouzier et consorts. »

Il y a des exemplaires de H. Charpentier qui renferment soit le privilège accordé à Michel David, soit le privilège accordé à Pierre Trabouillet.

On a tiré seulement un titre à part pour chaque libraire.

Suivant Paul Lacroix deux de ces libraires auraient réimprimé la même édition avec les mêmes figures aux dates 1718 et 1719, Paris, Guignard, et Paris, Ribou, mais c'est une erreur : il n'y a que les éditions de 1709. Les cuivres de Chauveau n'étaient plus désormais utilisables, et c'est alors que les libraires réunis, la compagnie des libraires nommés dans le privilège ou leurs successeurs, ont fait reproduire les gravures de Chauveau par des graveurs du temps, et cette fois dans un cadre plus grand pour une édition qui parut en 1729.

XII. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* et par lui revues et corrigees et augmentées de nouveau puis traduites et mises en prose le plus succintement possible par M. Balthazar Nickisch maître de langue à Ausburg : chés (*sic*) Jean Ulrick Kraus bourgeois et graveur en taille douce ; *cum privilegio sacræ Cæsaris majestatis :* Augsburg chés *(sic)* Jacques Lotter M DCC XIII. Un second titre en allemand. 2 vol. in-12 en un. Frontispice original pour chaque partie ; les

autres figures sont copiées de Chauveau, 2 par page hors texte. Il a été signalé une autre édition, Augsbourg, 1725, introuvable. (Bibl. Nat.) 4e copie de F. Chauveau. *Coll.*

Cette édition est notée 1708 et 1709 par quelques bibliographes. L'exemplaire relié en vélin de la Bibliothèque Nationale est daté 1713.

Il y a bien à la date 1707, à Augsbourg, un recueil de fables en 3 langues, en prose, avec la version allemande de Balthasar Nickisch et les gravures de Kraus, mais ce recueil ne renferme que 23 planches se rapportant aux fables de La Fontaine, celles que celui-ci a empruntées à Ésope. Les autres planches se rapportent à des fables d'Ésope, de Phèdre, ou des Italiens du Moyen-Age. Voici le titre du livre, en texte français : *Fables choisies,* traduites du français en italien par le sieur Veneroni, maître des susdites langues à Paris, puis en Allemand par M. Balthazar Nickisch, maître de langues à Augsbourg, enrichies de gravures en taille douce, au profit de la jeunesse aimant les langues et les arts. Augsbourg, chez Jean Ulrich Kraus, bourgeois et graveur de la dite ville, 1707, *cum privilegio sacræ majestatis* Augspurg, Drucks Gaspard Brechenmacher. (Les figures des fables sont originales avec des imitations des figures de F. Chauveau). *Coll.*

XIII. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, et par lui revuës, corrigées et augmentées de nouveau. Avec Figures (fig. à mi-page de H. Cause, portrait et deux frontispices par Picart; 2 titres en deux couleurs). Amsterdam, chez Zacharie Chatelain M.DCCXXVIII (la première partie) ; M DCC XXVII (les quatre autres ; 5 parties en 2 vol. *Coll.*

Réimpression de l'éd. de la Haye, H. v. Bulderen. Texte de l'édition française de 1678-1604, excepté pour la cinquième partie.

La Ligue des Rats, le Soleil et les Grenouilles ont été ajoutés après coup, ainsi que *l'Hyménée et l'Amour*, et 2 contes de La Fontaine : *l'Amour vangé* (sic) et *le Fleuve Scamandre.* La figure de *l'Amour vengé* est la fig. de Daphnis et Alcimadure répétée.

C'est ce qui distingue l'édition de Zacharie Chatelain de l'édition H. v. Bulderen, de 1688-1694. L'édition est d'ailleurs enrichie de notes au bas des pages. Il y avait eu à la même époque la même édition avec les mêmes figures. C'est la suivante :

XIV. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, etc. Amsterdam, R. et J. Wetstein, 1727. 5 parties en 2 vol. in-12. (Bibliographie A. Pauly, in éd. Lemerre, citée).

Cette édition a peut-être paru la première, car dans l'édition de Zacharie Chatelain la première partie est datée 1728, et les suivantes 1727.

XV. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, avec la vie d'Esope. Nouvelle édition à Paris par la Compagnie des libraires. M DCC XXIX avec approbation et privilège du roi. 3 vol. in-12. Imprimerie Prault, 5e copie de Chauveau.

Privilège du roy accordé à Michel-Étienne David, daté du 29 juillet 1720.

Figures copiées de Chauveau, assez bonnes copies dans un cadre plus grand que les figures de l'édition 1678-1694 et plus petit que celui des figures de H. Cause, comme dans l'éd. J.-B. Girin, et ce sont peut-être les mêmes figures. Sur chaque planche il y a le numéro de la fable et de la page correspondante. Avant la table au troisième volume : Approbation; signée : Fontenelle et datée du 7 juillet 1715.

Ouvrage très soigné. A chaque volume il y a un feuillet d'errata. 6 fautes à corriger dans le premier tome, 7 dans le second et 8 dans le troisième.

Cette édition est extrêmement rare ; elle n'a pas été tirée à grand nombre, et du reste 15 ans à peine après a paru l'édition avec le commentaire de Coste. Au surplus les nombreux exemplaires de l'édition de 1709 suffisaient aux besoins du temps. *Coll.*

Cette édition bien reliée et en bon état vaut, en raison de sa grande rareté, 100 fr. environ.

XVI. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, avec un nouveau commentaire par M. Coste. A Paris, M.DCC.XLV. Avec Approbation et Privilège du Roi accordé à Michel-Etienne David à la date du 13 novembre 1744. 2 vol. reliés en un. Petit in-12. Imprimerie Prault père. Frontispice de B. Picart gravé par Fessard. 2 frontispices tête de page représentant des animaux, gravures non signées. 14 petites vignettes haut de page, dont 12 sujets de fables. Culs-de-lampe et lettres-vignettes. Les figures de fables, signées Caron. Titre en deux couleurs. *Coll.*

Premier essai d'illustration des fables avec le commentaire de Coste. Un des frontispices tête de page placé au commencement du 2e volume a été reproduit dans l'édition illustrée de 1746 et gravé par Fessard sur le dessin de Cochin. C'est la première fois qu'il n'y a qu'une illustration pour un livre entier de fables.

Réimpression, Paris, 1759.

XVII. — *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, avec un nouveau commentaire par M. Coste, membre de la Société Royale de Londres. Nouvelle édition ornée de figures en taille douce. Paris M.DCC.XLVI avec approbation et privilege du roy. Pas de nom de libraire. Titre en deux couleurs. Frontispice par Cochin ; un frontispice tête de page au 1er volume les *armes du Dauphin* par De Sene gravé par Fessard. — 1 frontispice tête de page au 2e volume, *des animaux* par Cochin fils gravé par Fessard. Imprimerie de Prault père, 5e copie de Chauveau. *Coll.*

Le privilège est accordé encore à Michel-Etienne David, daté du 8 janvier 1733, et il y est joint un extrait d'un privilège antérieur accordé au même libraire, daté de 1720. C'est pour cela que dans

l'éd. des fables de Ch. Nodier (Paris, Eymery, 1818), dans la bibliographie annexée, l'édition avec les notes de Coste est désignée : Paris, David, 1746.

Cette édition est très belle à tous égards ; il y a un cul-de-lampe de De Sene ou De Seve gravé par Fessard en tête de chaque volume. Les figures sont des copies de F. Chauveau, dessinées par Cochin et De Seve ou De Sene, gravées par Fessard. Mais il y a huit dessins originaux des mêmes artistes pour les fables que n'avaient pas illustrées Chauveau ou ses élèves dans l'édition de 1678-1694. Il y a aussi un dessin original pour une fable qui n'est pas de La Fontaine et qui a été ajoutée : *la Cigale trouvée parmi une foule de Sauterelles*, tirée d'Ésope. C"est Coste qui est l'auteur de la traduction en vers dans le genre de La Fontaine. Cette édition a été tirée à grand nombre et a été conservée.

Il y a eu une réimpression, Paris, 1761.

Les figures ont été copiées à leur tour et les cuivres ont été employés pour quatre éditions : Paris, 1769, 1770, 1787 et 1808.

L'édition n'est pas rare ; on la trouve facilement, et elle est estimée 25 à 50 fr. avec la reliure du temps; avec une belle reliure et peu rognée elle vaut davantage.

XVIII. — 1° *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* avec un nouveau commentaire par M. Coste. Paris Davidtz quai des Augustins . M. DCC. LII avec le privilege accordé à M.-Ét. David. 2 vol. in-12 en un. Imp. H.-L. Guerin. *Coll.*

2° *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine,* avec un nouveau commentaire de M. Coste. Paris chez Barbou rue Saint-Jacques près la fontaine Saint-Benoit M.DCC.LVII avec le privilege du roy daté du 13 novembre 1744 accordé à Michel-Étienne David. 2 vol. pet. in-12 en 1 vol. Imprimerie de Didot. Même édition en tout semblable à la première. *Coll.*

3° Même édition en tout semblable, même imprimeur. Paris, chez la veuve Gandouin quai des Augustins M.DCC.LVII. 2 vol. en un. *Coll.*

4° Même édition en tout semblable. Paris Cellot imp. Libraire rue Dauphine et au palais M.DCC.LVII. 2 vol. en un. *Coll.*

Figures de Caron, les mêmes que celles de l'édition de Coste de 1745 ; une seule petite vignette en tête de chaque livre, en haut de page. Il y a en outre dix en-têtes de livre. Frontispice de Picart, gravé par Fessard, le même que celui de l'édition avec les notes de Coste sans figures, à la date 1743 ; et celui de l'éd. de Zach. Chatelain, 1727-1728 ; le titre en deux couleurs. Cette édition a été quelquefois jointe à des éditions des contes de La Fontaine, de Cazin, Paris et Londres, pour faire des œuvres complètes en 5 vol. *Coll.* Deux ou trois exemplaires ont été vendus de 25 à 30 fr.

Il y a sans doute d'autres exemplaires de cette édition portant d'autres noms de libraire. Ces 4 éditions sont la reproduction de l'éd. de Paris M. DCC. XLV citée plus haut, avec des variantes dans les culs-de-lampe.

Près d'un siècle s'est écoulé depuis la première publication des fables de La Fontaine illustrées par Chauveau, et nous entrons dans la belle période des illustrations des beaux et bons livres. En 1755 va paraître l'édition illustrée par Oudry. Pendant la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe il y aura encore quelques mitateurs et copistes de Chauveau, mais ils seront plus rares (1).

(1) Si l'auteur veut bien nous la confier, nous publierons prochainement la bibliographie des copies d'Oudry.

A PROPOS D'UN LIVRE

ANNOTÉ PAR VOLTAIRE

Ce livre est le *Christianisme dévoilé ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, par feu M. Boulanger, à Londres, MDCCLVI. Le volume, en lui-même, n'a qu'une médiocre importance; Nicolas-Antoine Boulanger, bien que son principal ouvrage, *L'Antiquité dévoilée,* publié après sa mort par le baron d'Holbach, ait fait un certain bruit, n'occupe qu'un rang fort secondaire parmi les écrivains du XVIIIe siècle; il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il soit le véritable auteur du *Christianisme dévoilé,* dont la *Nouvelle Bibliographie générale* lui conteste la paternité. Tout l'intérêt de l'exemplaire que nous présentons au lecteur est dans les nombreuses annotations dont Voltaire l'a enrichi. Disons avant tout que ces notes sont d'une authenticité incontestable; il suffit, pour qu'aucun doute ne soit possible, d'en comparer l'écriture avec les autographes si nombreux de Voltaire.

D'abord, sur le titre : « Cet ouvrage est plus rempli de « déclamation que méthodique. L'auteur se répète et « se contredit; quelquefois on dira que c'est l'impiété « dévoilée. » On voit que, dès le début, Voltaire se pose en quelque sorte comme un défenseur du christianisme. Et ce n'est pas là un accident, la plupart de ces notes nous le montrent dans ce rôle assez inattendu. A propos d'une réflexion de Boulanger sur « l'inutilité et la perver

« sité de la morale que le christianisme enseigne aux « hommes », l'annotateur s'indigne presque : « Peut-on « appeler perverse la morale de Jesu /sic/ Ch[t] ? » Boulanger soutenant que le fanatisme des chrétiens se nourrit par l'idée révoltante d'un enfer. « L'autheur, dit Voltaire, « oublie que les autres religions admettaient un enfer « longtemps auparavant ».

Boulanger, parlant de la vie future, en tire un argument contre la justice de Dieu : « Nous ne pouvons l'appeler « juste dans celle-ci, où nous voyons si souvent la vertu « opprimée et le vice récompensé. » Il s'attire cette très judicieuse observation de son critique : « Cecy est contre « toutes les relligions qui ont admis une autre vie, aussi « bien que contre la crétienne. » Autre remarque non moins juste. L'auteur soutient que le Dieu des chrétiens « n'a prétendu se faire connaître qu'à quelques êtres « favorisés, tandis qu'il a voulu rester caché pour le reste « des mortels, à qui pourtant cette révélation était égale- « ment nécessaire ». Voltaire réplique : « Cela n'est pas « vrai ; les apôtres se disent envoyés par toute la terre. « L'autheur confond continuellement la religion mo- « saïque et la chrétienne. » Il combat également cette assertion de Boulanger : « L'effet des miracles de Mahomet « fut au moins de convaincre les Arabes qu'il était un « homme divin. Les miracles de Jésus n'ont convaincu « personne de sa mission. » Voltaire, qui a la prétention de connaître le fondateur de l'islamisme mis par lui sur la scène, répond : « Mahomet n'a point fait de miracles, « il n'y a, dans le Koran, que le miracle du voïage de La « Mecque à Jérusalem en une nuit. » Boulanger demande: « Est-ce connaître la divinité que de dire que c'est un « *esprit,* un être immatériel qui ne ressemble à rien de « ce que les sens nous font connaître ? ». L'orthodoxie spiritualiste de Voltaire se révolte : « L'autheur combat bien « mal à propos cette idée de Dieu, reçue non seulement

A PROPOS D'UN LIVRE

ANNOTÉ PAR VOLTAIRE

Ce livre est le *Christianisme dévoilé ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, par feu M. Boulanger, à Londres, MDCCLVI. Le volume, en lui-même, n'a qu'une médiocre importance; Nicolas-Antoine Boulanger, bien que son principal ouvrage, *L'Antiquité dévoilée,* publié après sa mort par le baron d'Holbach, ait fait un certain bruit, n'occupe qu'un rang fort secondaire parmi les écrivains du XVIIIe siècle; il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il soit le véritable auteur du *Christianisme dévoilé,* dont la *Nouvelle Bibliographie générale* lui conteste la paternité. Tout l'intérêt de l'exemplaire que nous présentons au lecteur est dans les nombreuses annotations dont Voltaire l'a enrichi. Disons avant tout que ces notes sont d'une authenticité incontestable; il suffit, pour qu'aucun doute ne soit possible, d'en comparer l'écriture avec les autographes si nombreux de Voltaire.

D'abord, sur le titre : « Cet ouvrage est plus rempli de « déclamation que méthodique. L'auteur se répète et « se contredit; quelquefois on dira que c'est l'impiété « dévoilée. » On voit que, dès le début, Voltaire se pose en quelque sorte comme un défenseur du christianisme. Et ce n'est pas là un accident, la plupart de ces notes nous le montrent dans ce rôle assez inattendu. A propos d'une réflexion de Boulanger sur « l'inutilité et la perver

« sité de la morale que le christianisme enseigne aux « hommes », l'annotateur s'indigne presque : « Peut-on « appeler perverse la morale de Jesu *[sic]* Ch^t ? » Boulanger soutenant que le fanatisme des chrétiens se nourrit par l'idée révoltante d'un enfer. « L'autheur, dit Voltaire, « oublie que les autres religions admettaient un enfer « longtemps auparavant ».

Boulanger, parlant de la vie future, en tire un argument contre la justice de Dieu : « Nous ne pouvons l'appeler « juste dans celle-ci, où nous voyons si souvent la vertu « opprimée et le vice récompensé. » Il s'attire cette très judicieuse observation de son critique : « Cecy est contre « toutes les relligions qui ont admis une autre vie, aussi « bien que contre la crétienne. » Autre remarque non moins juste. L'auteur soutient que le Dieu des chrétiens « n'a prétendu se faire connaitre qu'à quelques êtres « favorisés, tandis qu'il a voulu rester caché pour le reste « des mortels, à qui pourtant cette révélation était égale- « ment nécessaire ». Voltaire réplique : « Cela n'est pas « vrai ; les apôtres se disent envoyés par toute la terre. « L'autheur confond continuellement la religion mo- « saïque et la chrétienne. » Il combat également cette assertion de Boulanger : « L'effet des miracles de Mahomet « fut au moins de convaincre les Arabes qu'il était un « homme divin. Les miracles de Jésus n'ont convaincu « personne de sa mission. » Voltaire, qui a la prétention de connaitre le fondateur de l'islamisme mis par lui sur la scène, répond : « Mahomet n'a point fait de miracles, « il n'y a, dans le Koran, que le miracle du voïage de La « Mecque à Jérusalem en une nuit. » Boulanger demande: « Est-ce connaitre la divinité que de dire que c'est un « *esprit*, un être immatériel qui ne ressemble à rien de « ce que les sens nous font connaitre ? ». L'orthodoxie spiritualiste de Voltaire se révolte : « L'autheur combat bien « mal à propos cette idée de Dieu, reçue non seulement

Suit une notice sommaire des pièces contenues dans ce recueil.

Tome Ier :

1. *Discours de la légitime succession des femmes aux possessions de leurs parents : et du gouvernement des princesses aux Empires et Royaumes ; par David Chambre, Escossois, conseiller au parlement d'Edimbourg : dédié à Catherine de Medici, royne-mère du Roy Henry III, le 25 août 1573 ;* 37 pag. avec la dédicace.

Imprimé à Paris, en 1579. L'épitre dédicatoire est précédée d'un grand tableau généalogique (gravé) des rois d'Angleterre, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'en 1580 ; dressé par J. Leslœus, évêque de Ross.

2. *De titulo et jure Mariæ scotorum reginæ, quo regni Angliæ successionem sibi juste vendicat, libellus ; à Jo. Leslœo, episcopo Rossensi. Parisiis, calendas januarii 1580* : pp. 37-107.

Le tableau généalogique cité plus haut, devrait être placé en tête du traité de Leslœus, qui fut imprimé à Reims en 1580.

3. *Ad Anglos et scotos paræenesis; ab eodem* : pp. 108-116.

4. *De illustrium fœminarum in republicâ administrandâ, ac ferendis legibus, auctoritate, libellus ab eodem Leslœo; dicatus Catharinæ de Medicis, Galliarum reginæ* : pp. 117-147.

5. *De rebus gestis scotorum (sub Mariâ reginâ), 1542-1562; à Jo. Leslœo* : pp. 149-236.

6. *Detectio Mariæ reginæ scotorum ; studio Georgii Buchanani, scoti* : pp. 237-280.

Satire infâme contre Marie Stuart, imprimée en 1572.

7. *Histoire tragique de Marie, royne d'Escosse, touchant la conjuration faicte, contre le Roy son mari, mis à mort ; et l'adultère par elle commis avec le comte de Bothwel;* pp. 281-377.

On trouve dans cette histoire : *Le plaidoyer contre Marie Stuart, auquel est monstré qu'elle est coulpable de ce meurtre et parricide. — Epilogue, ou conclusion monstrant que la Royne a esté par un très juste jugement privée de son estat. — Discours de la procédure tenue pour l'absolution du comte de Bothwel. — Sensuivent aucunes lettres et papiers trouvés en un petit coffre, qui ont été approuvés estre escrits de la propre main de la royne d'Escosse. — Autres lettres en rime françoise, en forme de sonnets, qu'elle escrivit au comte de Bothwel. — Des placards et proclamations du combat, afflchés par Bothwel, et de la response qui y fut faicte. — Confession de Jean Habrun, du jeune Talla, d'Aglish et Pourie, qui fu-*

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE

LIVRES ET PIÈCES RARES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE TECHENER

Histoire de Marie Stuart, reine d'Escosse et douairière de France, ou Recueil de toutes les pièces qui ont éte publiées au sujet de cette princesse (édité par Samuel Jebb). *Londres*, 1725 ; 2 volumes in-fol., portrait, v. f. 70 fr.

Les exemplaires de ce curieux recueil ont, presque tous, un titre latin ; les exemplaires avec un titre français sont rares. D'après la liste des souscriptions (270), imprimée sur les derniers feuillets du second volume, on ne compte que 39 exemplaires souscrits en France, par un banquier de Paris, la bibliothèque de Sainte-Geneviève, l'abbé Richard du collège Mazarin, et deux libraires, Gandouin et Rollin.

Chaque volume contient une préface latine de l'éditeur, dans laquelle on trouve des renseignements intéressants sur les auteurs et sur les ouvrages insérés dans le Recueil. La Préface française, placée en tête du premier volume, est transposée ; elle appartient au *Discours* de David Chambre.

La plupart des pièces que renferment les deux volumes avaient été déjà imprimées séparément ; mais il était fort difficile de les réunir. C'est par ce motif que Samuel Jebb, médecin anglais, entreprit la publication de ce Recueil, à l'aide de souscriptions.

Le discours de David Chambre, est précédé d'un portrait de Marie Stuart, presque en pied, gravé sur un feuillet séparé, par George Vertue, d'après Fréderic Zuchar ; et l'on voit, en tête de la première pièce du second volume, un autre portrait de Marie Stuart, en médaillon, également gravé par George Vertue.

bethæ et sententiâ mortis, his additum est supplicium et mors reginæ Scotiæ ; operâ Romoaldi, scoti : pp. 117-174.

Imprimé pour la première fois en 1587. Cette relation est suivie de plusieurs pièces de vers latins, en faveur de Marie Stuart et contre Elisabeth.

14. *Martyre de Marie Stuart, royne d'Escosse et douairière de France ; par Adam Blacwood, escossois, conseiller au présidial de Poitiers* : pp. 175-328.

Imprimé pour la première fois en 1587.

15. *Historia de lo sucedido en Escosia y Inglaterra en quarenta y quatro años que bivio Maria Estuarda, reyna de Escocia; escrita por Antonio de Herrera. Madrid, 1589* : pp. 329-440.

Antoine de Herrera, historiographe de Philippe II, est l'auteur d'une excellente histoire des Indes Occidentales, publiée en 1601.

16. *Extrait des Mémoires de Michel de Castelnau, relatif à Marie Stuart* : pp. 441-468.

17. *Extrait des additions aux Mémoires de Castelnau, par Le Laboureur, contenant aussi tout ce que le sieur de Brantosme a écrit de la reyne d'Escosse* : pp. 441-610.

18. *La mort de la royne d'Escosse, douarière de France; où est contenu le vray discours de la procédure des Anglois à l'exécution d'icelle, la constante et royale résolution de sa majesté défuncte, ses funérailles et enterrement ; d'où on peut cognoistre la traistre cruauté de l'hérétique Anglois à l'encontre d'une Royne très chrestienne, catholique et innocente* : pp. 611-669.

Cette pièce avait été imprimée en 1588. On y trouve l'ordre du convoi de la reine d'Ecosse, fait en la ville de Peterbourgh, le 10 août 1587, avec les noms de toutes les personnes qui y assistèrent. La reine Elisabeth se fit représenter à cette cérémonie funèbre par la comtesse de Bedford, *soutenue sous les bras* par les comtes de Rutland et de Lincoln; madame saint Jean de Bassing, soutenue par Me Jean Maners, vice-chambellan, portait la queue de la comtesse de Bedford.

19. *Oraison funèbre de Marie, royne d'Escosse, morte pour la foy, le 18 febvrier 1587, prononcée au mois de Mars en l'église de nostre-Dame de Paris, au jour de ses obsèques et service, par Renauld de Beaulne, archvêque de Bourges* : pp. 671-686.

Imprimé en 1588.

20. *Epitaphium Mariæ Scotiæ reginæ* : pp. 687-688.

21. *Epitaphe de la royne d'Escosse, douairière de France* (en 20 vers français) : p. 689.

22. *Mariæ Stuartæ Scotorum reginæ tumulus* (en 6 vers latins). — *Regale monumentum* (en prose) : p. 690.

23. *Sonnet contre la reine Elisabeth* : p. 691.

— *Table des matières* contenues dans le second volume (en latin et en français) : pp. 693-703.

Pièces du procès de Simon Morin en 1 vol. pet. in-4°, mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor., contenant :

Factum contre Simon Morin, dans lequel se trouve l'analyse de tous ses ouvrages. — Déclaration de Morin sur la révocation de ses pensées. — Autre déclaration de Morin, de sa femme et de mademoiselle Mal'herbe sur le même sujet. — Arrêt de la Cour de Parlement qui condamne Simon Morin à être brûlé vif. — Procès-verbal d'exécution de mort de Simon Morin, contenant l'abjuration de son hérésie. 110 fr.

On connaît l'histoire de ce malheureux visionnaire. Emprisonné à plusieurs reprises, il fut enfin, sur la dénonciation de Desmarets Saint-Sorlin, condamné à être brûlé vif et exécuté. Il prétendait que le Christ s'était incorporé en lui pour le salut de tous les hommes, et il avait su gagner quelques disciples, entre autres deux femmes appelées la Mal'herbe et la Chapelle. Sa « doctrine » était exposée dans un livre intitulé : *Pensées de Morin, dédiées au roy*, 1647, in-8.

Notre recueil forme un historique complet de la triste carrière de Morin : il comprend les deux déclarations de l'auteur des *Pensées*, abjurant ses erreurs (1649), le factum rédigé pour le Procureur du Roy au Châtelet de Paris, contre Simon Morin, natif d'Aumale, le curé de la Magdeleine et le vicaire de Saint-Marcel lez Paris, la femme et le filz dudit Morin, la demoiselle Malherbe et autres leurs complices (1662) ; l'arrêt de la Cour du Parlement (1663) ; enfin le procès-verbal de l'exécution qui eut lieu en place de Grève, le 14 mars 1663.

Ce volume vient de la bibliothèque Girardot de Préfond, dont il porte l'*ex-libris*.

La declaration

De la Foy chrestiene/ faicte p vng ba
chelier en theologie. En leglise nre da
me de Paris. touchāt aulcūs articles a
luy imposez Lesq̄lles de point en point
a cōfessere & cōfirmees en la presence de
la faculte de theologie : & mesmes de la
court & iustice tant Ecclesiastique que
Laye/ & ce par lordonnāce de nre sire le
Roy/ & des dessusdictz seigneurs.

Petit in-8° **125 fr.**

Ce bachelier en théologie est un repentant ; il a cru d'abord qu'il pouvait sans danger « bailler aux enfants de sa paroisse et aux enfants rouges » un petit alphabet *a b c*, c'est-à-dire un des opuscules de Carlostadt (on sait que celui-ci signait ses ouvrages des premières lettres de l'alphabet) ; mais bientôt le bachelier s'est aperçu de son erreur ; il a reconnu combien les opinions du chef des Sacramentaires étaient hétérodoxes, surtout en matière de confession auriculaire et de présence réelle dans l'Eucharistie. Aussi fait-il pleinement son *meâ culpâ* et revient-il aux saines doctrines : « Ledict livre *a b c d* seroit pernicieux et mauvais » ; le *misereatur* ne suffit pas pour l'absolution, « ains fault que le prebstre use de ces motz : *Ego absoluo te.* »

Le déclarant n'est pas moins explicite en ce qui concerne la présence réelle, admise par Luther, mais rejetée par Carlostadt et les réformateurs plus radicaux : « Je croy que au sainct sacrement de l'autel est bien et sainctement dict que le corps de Dieu et de nostre Seigneur Jesu-christ y est. » Les déclarations relatives au culte de la Vierge Marie, au purgatoire, au jeûne du Carême sont également formulées en termes très catégoriques ; on sent que le bachelier veut se faire pardonner ses erreurs passées et ne laisser aucun doute sur son retour à l'orthodoxie. Il conclut ainsi : « Je croy que les cérémonies et traditions de leglise sont bonnes et louables et doibvent estre obseruees et gardees. »

Cette plaquette est des plus intéressantes pour l'histoire des premiers temps de la Réforme en France ; elle nous fait connaître, sur les nouveautés qui venaient de l'étranger, l'opinion non du seul bachelier, mais de la Sorbonne entière ; en effet il est dit expressément au titre : « Lesqlles de point en point a cõfessees et cõfirmees en presence de la faculté de théologie. » La pièce n'est point datée ; mais on peut la placer entre 1530 et 1340, à l'époque où la doctrine des Sacramentaires commençait à se répandre dans les pays limitrophes de l'Allemagne.

Au verso du dernier feuillet, la marque de Jehan Lhomme, un arbre avec les trois fleurs de lys, deux écus et, autour du tronc, une banderole avec ces mots significatifs : *Ung Dieu. Ung Roy. Une Foy. Une Loy.*

Dubitantius de vera certaque per Christi Jesu euangelium, salutis æternae via libris III instructus : quibus populariter docetur ueram certamq̃ ; salutis æternae uiam, nisi apud catholicos, non inueniendam : Verbumq̃. Dei Euangelicum per Lutherum, Caluinum, aliosq̃ ; istos evangelicos sectis prope nonaginta misere dissectos non restitutum, aut instauratum : sed vere adulteratum, priscis haeresibus fere omnibus euangelii titulo renouatis corruptum, atq ; humanae doctrinae fermento adeoq ; Judaismo & Mahumetismo, reipsa depravatum uerissimeq. prophanatum ad uniuersos Germaniarum Galliarunq̃. fratres

catholicos..... *Coloniae*. 1565. in-8°. veau f., plats entièrement dor., tr. cis. et dor., *rel. du* XVIe *siècle*[1]. 100 fr.

Œuvre de violente polémique dirigée, ainsi que l'indique le titre, contre Luther, Calvin et, en général, contre tous les adversaires du catholicisme. Dans trois dialogues entre *Dubitantius* et *Constantius*, l'auteur, Wilhelmus Damasius Lindanus, évêque de Ruremonde, s'adressant à tous ses frères catholiques de la Germanie et de la Gaule, combat avec âpreté les doctrines nouvelles ; il substitue volontiers les injures aux arguments et se répand en virulentes invectives contre Luther ; à l'entendre, le réformateur allemand est né d'un incube ; il est disciple du diable avec lequel il a de nombreux entretiens et qui l'arrache au sommeil pour l'exciter à écrire contre la messe ; il est *omnium calamitatum auctor ;* son mariage avec Catherine Bora indigne surtout l'auteur qui en parle avec une étrange crudité de langage : « *Istam beluinam concumbendi subandique animo suo carnali persuasam necessitatem suo ut comprobaret exemplo....., bellam illam Catherinam iam annos aliquot Wittenbergæ varia per studiosorum oscula volutatam sibi uxorem duxit.* »

Calvin est moins maltraité ; toutefois, il est flétri comme *homicida* et *sanguinarius judex*, et l'auteur se demande *an morbo illo Herodis, id est, pediculari erosus miserrime perierit.* Zwingle n'est pas oublié ; c'est le Diable qui lui fournit, comme à Luther, des armes contre l'Eucharistie.

On a relié à la suite les deux ouvrages suivants, également hostiles à la Réforme : *De expresso Dei verbo, Reverendiss. D. Stanislai Hosii Episcopi Varmiensis* (*Dilingæ excudebat Sebaldus Mayer*, M.D.L.X.) et *De Sacrilegorum vindictis et pœnis.... nunc primum Latinitate donatus per Tilmannum Bredebachium, s. l.* M.D.LXV, traduction d'un opuscule publié à Ingolstadt en 1560, *a pio quodam et catholico.*

BIBLIOGRAPHIE D'UN AMATEUR

DESCRIPTION ET ANALYSE
DE LIVRES ANCIENS
RARES ET CURIEUX

(SUITE)

12. — DISCOVRS || DV TRIOMPHE || DES NOPCES dv Roy || de Nauarre auec Madame || Marguerite de France, || sœur du Roy tres- || chrestien. || Avec ample narration de l'occurance || de la mort de l'Admiral et || ses complices. — A *Lion,* || Par Michel Ioue, à l'enseigne du Iesus. || 1572. || Avec permission.

Pet. in-8° de seize feuillets non chiffrés. Signatures A.-D. Cahiers de quatre feuillets. Imprimé en lettres rondes.

Le titre qui occupe le recto du premier feuillet est composé en lettres capitales, en lettres rondes et en lettres italiques. Il contient au-dessus du lieu d'impression, la marque de Michel Jove, impri-

meur à Lyon de 1557 à 1579, reproduite par *Silvestre*, sous le nº 1135. Cet imprimeur avait une autre marque en deux dimensions différentes, que *Silvestre* donne sous les nos 495 et 1300.

DISCOVRS
DV TRIOMPHE
DES NOPCES DV ROY
de Nauarre auec Madame
Marguerite de France,
ſœur du Roy treſ-
chreſtien.

Auec ample narration de l'occurrance de la mort de l'Admiral & ſes complices.

A LION,
Par Michel Ioue, à l'enſeigne du Ieſus.

1572.
Auec permiſsion.

Le texte commence, au recto du second feuillet, par une lettre ornée, après la reproduction d'une partie du titre ainsi modifié :

Discours des Triumphes et succez des nopces du Roy de Nauarre avec Madame Marguerite de France. Il se termine au bas du verso du seizième feuillet.

Les personnages cités dans cette pièce, sont :

HENRY DE BOURBON, Roy de Navarre.
CATHERINE DE BOURBON.
MARGUERITE DE FRANCE.
CHARLES IX.
CATHERINE DE MÉDICIS.
Duc D'ANJOU.
Duc D'ALENÇON.
Duchesse de LORRAYNE.
Cardinal de BOURBON.
Prince de CONDÉ.
Marquise de l'ISLE, princesse de CONDÉ.
Marquis du CONTIL.
Duc et duchesse de MONTPENSIER.
Duc et duchesse de NEVERS.
Duc et duchesse de GUYSE.
Duc DAUMALLE.
Duc D'VZES.
Marechal de MONTMORENCY.
Marechal et marechalle de DAMPVILLE.
Marechal de COSSÉ.
Marechal de TAVANNES.
Marechal de SAVOYE.
L'amiral de COLIGNY.
Cardinal de RAMBOILLET.
L'eveque de DIGNE.
L'eveque de CISTERON.
L'eveque de PARIS.
Madlle de CHASTEAUNEUF.
LA ROCHEFOUCAULT.
Le Vidame de CHARTRES.
Le comte de RETS.
Le chevalier D'ANGOLESME.
MONTGOMERI.
MMrs de RUBEMPRÉ.
de VILLEQUIER.
de SANSAC.
de LOSSES.
de CHAVIGNY.
M. de S. GERMAIN, docteur en théologie.
Frère HEBERT, cordelier.
LA ROZIÈRE, Ministre calviniste.
GAVASSE, comédien.
TABARIN, comédien.
LEROY, chanteur.

Il existe un assez grand nombre de pièces historiques, où sous un titre pompeux on ne trouve souvent que des faits connus ou de peu d'importance. Ce n'est pas le cas de celle que je viens de décrire ; elle tient plus que son titre ne promet. Après les détails les plus circonstanciés et les plus intéressants sur le mariage du roy de Navarre avec Marguerite de Valois, et sur les fêtes qui eurent lieu à son occasion, elle donne des renseignements très cu-

rieux sur la Saint-Barthélemy. A en juger par le titre, cette partie du récit serait secondaire ; il n'en est rien. Il est même probable que c'est pour elle principalement que cette petite pièce anonyme a été écrite, et comme elle témoigne de certains faits, dont on voulait faire disparaître la trace dans l'histoire, on a dû, autant que possible en supprimer les exemplaires, ce qui expliquerait son excessive rareté.

Elle débute par la relation détaillée des cérémonies et des fêtes, qui eurent lieu depuis le dimanche 17 août 1572, jour des fiançailles de Henry de Bourbon roy de Navarre et de Marguerite de Valois, jusqu'au vendredi suivant. Ces fiançailles furent célébrées au Louvre, par le cardinal de Bourbon, oncle paternel du Roy de Navarre ; après la cérémonie, on soupa et on dansa, puis la reine Marguerie fut conduite par le roy son frère, par la reine sa mère, par la reine régnante, par la duchesse de Lorraine sa sœur, par des seigneurs et des dames en la maison de l'évêché de Paris, où elle passa la nuit. Le lendemain eut lieu le mariage en l'église Notre-Dame que le narrateur décrit ainsi :

Le lendemain qui fust le lundy xviij des moys & an que dessus, le Roy de Nauarre, conduict par messeigneurs les ducs d'Aniou & d'Alẽçõ freres du Roy, les princes de Cõdé, & marquis du Contil son frère, duc de Montpensier, prince Daulphin, ducs de Guyse, Daumalle, & de Neuers, les mareschaux de Montmorency, de Dampuille, de Cossé, de Tauanes, de Sauoye, l'Admiral, la Rochefocault & vne infinité d'autres grands seigneurs, tant de l'vne que l'autre religion, alla trouuer laditte dame sa future espouse audit lieu de l'euesché. Et faut noter que ce iour là les Roys de Frãce & de Nauarre, messieurs les ducs d'Aniou & d'Alẽçon & le prince de Condé estoyent vestuz d'vne mesme parure, qui estoit d'vn accoustrement à fonds de satin iaune palle, tout couuert d'vn enrichissement de broderie d'argent releue en bosse enrichie de perles & pierreries. Les autres Princes & seigneurs Catholiques estoyent vestuz de diuerses couleurs & façons, auec tant d'or, d'argent &

pierreries, que seroit chose impossible le raconter : mais quant aux seigneurs reformez, ilz n'estoyent vestuz que de leurs habits ordinaires.

Arrivez que furent les dessusdicts audit logis de l'euesché l'on s'achemina pour aller espouser, & fust la ditte madame Marguerite cõduicte par le Roy son frere, estant vestue d'vne robbe de vellours violet semee de fleurs de lys, auec le mãteau royal la grande queuẽ trainant aussy dudit vellours, bourdee tout à l'ẽtour aussy de fleurs de lys, vne corõne Imperialle sur la teste, faicte de grosses perles, enrichie de diamants, rubis, & autres pierres pretieuses de valleur inestimable : & estoit suyvie par la Royne sa mere, la Royne regnante, madame la duchesse de Lorrayne sa seur, & touttes les princesses & autres dames de la court, toutes richement vestues, n'y ayant la moindre qui n'eust pour le moings la robbe de toille d'or & d'argent.

En cest equipage & compaignie, precedée par les cent gentilz hõmes les haches au poing, heraulds d'armes auec leurs cottes accoustumées, gardes, officiers de la maison du Roy, trompettes, clairons, haulboys & autres instrumens, furent lesdits futurs espoux conduicts par vne gallerie qui auoit esté dressee tirant depuys l'euesché tout le long de l'eglise nostre Dame, iusques au deuant de la grand porte de laditte eglise, au deuant de laquelle auoit este basty un grand eschauffaut haut esleué à la veue d'vn chacũ : sur lequel eschauffaut les attendoyent messeigneurs les reuerendissimes Cardinaux de Bourbõ et de Ramboillet, vestuz de leurs rocquets et domino, accompaignez de l'euesque de Digne cy deuant precepteur de laditte dame, reuestu de sa grande chappe, mitre & crosse en main, l'euesque de Cisterõ portant l'eau beniste, & de plusieurs autres euesques, abbez, prelatz auec la croix, les cierges allumez & autres semblables appareils ecclesiastiques. Et là arriuez lesdits futurs espoux receurent la benediction nuptiale par mondit seigneur le Cardinal de Bourbõ, auec les mesmes parolles & cerimonies d'où lõ a coustume vser en l'eglise Romaine : & apres furent conduicts iusques dans le cueur de l'eglise, où estãts le Roy de Nauarre avec le prince de Cõdé, l'Admiral & autres seigneurs de la nouuelle religion se retirerẽt en vn lieu qui leur auoyt esté preparé à quartier du cueur, & laditte dame demeura soubs son poisle pour ouir la messe, & mõsieur le duc d'Aniou son frere soubs l'autre, tenant lieu du Roy de Nauarre tout le long de la messe qui fut cellebree par l'euesque de Digne : & icelle paracheuee reuint le Roy de Nauarre & sa trouppe la reprendre dans le cueur, & tous ensemble furẽt reconduicts à l'euesché, où fut faict le disner ce iour la.

Après le dîner on se rendit au Louvre, et le soir le le Roi, les Princes et les Princesses y donnèrent un festin aux membres du Parlement, de la Cour des aides, des Chambres des comptes et des monnoyes. Après souper, bal ; après le bal, des jeux scéniques à machines, mêlés de chants, où l'on admirait la voix mélodieuse du célèbre chantre de Charles IX, nommé Le Roy. Le lendemain mardi 19, on se leva fort tard, et l'on ne fit qu'aller dîner à l'hôtel d'Anjou où le roi de Navarre avait fait préparer le repas ; après le dîner on retourna au Louvre pour le bal qui dura jusqu'au soir.

Le mercredi 20, il y eut grand spectacle *en la salle de Bourbon ;* les acteurs étaient, le roi et les princes qui représentaient des chevaliers ; des rôles de *diables et de petis diabloteaux*, étaient tenus par *Gauasse,* TABARIN (1) *& leur cõpagnie faisans vne infinité de singeries, & menans vn bruit & tintamarre inestimable.*

Le jeudi 21, il y eut courses de bague dans la cour du Louvre ; elles devaient continuer le lendemain vendredi 22, lorsque ce jour-là, sur les dix heures du matin, l'amiral de Coligny en revenant du conseil tenu au Louvre et en passant devant le doyenné de Saint-Germain de l'Auxerrois, fut blessé d'une arquebusade, tirée par un meurtrier resté inconnu.

(1) Il est assez singulier de trouver dans une pièce datée de 1572, un bouffon du nom de Tabarin. Il est bien évident que ce ne peut être le bateleur qui fit les beaux jours de la place Dauphine cinquante ans plus tard. M. C. Leber dans ses *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur,* à propos des origines de Tabarin et de son nom, dit qu'on ignore à quelle époque il naquit ou vint s'établir en France ; que sa réputation n'éclata à Paris que vers 1618 ou 1619 ; qu'il était peut-être un italien ayant francisé son nom en faisant de Tabarini, Tabarin. Du *Discours du triomphe des Nopces du Roy de Navarre,* il résulte que le nom de Tabarin était celui d'un acteur connu sous le règne de Charles IX ; le farceur de la place Dauphine, ou était son fils, ou plutôt, avait pris ce nom déjà porté au siècle précédent par un bouffon ayant eu une certaine réputation, puisqu'on le faisait figurer dans les spectacles de la Cour.

Cettte blessure, dit le narrateur :

.... estonna grãdemẽt toute la court : & mesmes le Roy la Royne & messieurs freres du Roy mõstroyẽt en estre fort mal contẽs, & allerent visiter ledit seigneur Admiral l'apres disner en son logis. Et dura cest estonnement le vendredi & le samedi, durant lesquels deux iours lon parloit de ceste blesseure en diuerses façons & vsoyẽt ceux de la nouuelle religion de grãdes menasses, en sorte que l'on voyoit quasi vn nouveau trouble suscité : mais dieu ayant pitié de ce paoure Royaume affligé, inspira en fin le cueur de nostre Roy lequel ayant descouuert ce que machinoyẽt contre lui & messieurs ses freres & les Roynes, ceux de ladicte religion, se delibera les preuenir.

Et à ces fins le dimãche de grand matin iour sainct Barthelemi xxiiij. Aoust, commanda que tous les chefs de ceux de ladite religion fussent mis à mort. Ce qui fut soubdainement executé par ceux qui auoyẽt volunté de seruir fidellemẽt le Roy : en sorte qu'ẽ peu d'heure l'Admiral et tous ses cõplices qui auoyẽt tant tourmẽté la paouure France, furent tous estẽduz morts sur le paué : & ne se sauua de personnes de nom que Montgomeri & le Vidame de Chartres, qui estoyent logez au faubourg S. Germain, lesquels ayant esté longuemẽt suiuis par les seigneurs de Guyse, Daumalle et le cheuallier d'Angolesme, ne peurent estre attrappez. Les Parisiens aussi de leur costé se mirent en armes, & n'oblierent rien à faire despeche de ceux de leur ville qui estoyẽt dudit parti : & en plusieurs endroicts de la ville ne furent espargnez mesmes les femmes.

. . . . . .

Ceste execution dura ledit iour de dimãche, & le lundy tout le iour. Ledit iour de lũdy se descouurit qu'vne espine ou aulbespin estãt dans le cymetiere sainct Innocẽt, au deuãt d'vne grand image nostre Dame, qui estoit des long tẽps seiche & morte, florit, rendant tout à coup fueille & fleur : chose miraculeuse, mesmes estãt hors de saison, qui monstroit que la terre mesme se reiouissoit d'vne si heureuse execution. Ladite espine fut par l'espace de plusieurs iours visitee en grãd deuotion par tout le peuple de Paris, & outre ce par la Royne mere, la Royne de Nauarre & Madame de Lorraine, mõsieur le duc d'Aniou & tous les autres princes & seigneurs, chacũ desquels se mettoit en deuoir de faire sa deuotion au deuãt de la ladite image nostre Dame.

Le mardy, qui fut le xxvj. le Roy accompagné de messeigneurs ses frères, du Roy de Nauarre & autres grands princes & seigneurs, alla au palais tenir son lict de iustice, où seãt il declara tout ce qui

estoit passé auoit esté fait et executé par son cõmandemẽt. Cõme sa maiesté passoit par les rues allãt & venant, le peuple cryoit à haute voix, Viue le Roy. Et signa sa maiesté le registre de la court de sa propre main.

C'est là le fait capital de ce récit, et ce témoignage d'un auteur contemporain est précieux ; car cette déclaration faite sur le moment avec une terrible franchise, fut désavouée et supprimée immédiatement après la séance. On publia même une autre relation de la Saint-Barthélemy, dans laquelle Charles IX déclinait toute responsabilité à ce sujet. On trouvait bien cette accusation dans des écrits et dans des pamphlets protestants, mais provenant d'adversaires, on pouvait en suspecter la véracité (1). Ici ce n'est pas le cas ; le narrateur ne reproche pas au roi Charles IX le massacre de la Saint-Barthélemy ; il le considère comme une *heureuse exécution,* inspirée par Dieu, pour conjurer les troubles que les hugenots se préparaient à fomenter en France (2) ; on ne peut donc admettre qu'il eût relaté la déclaration du roi au Parlement, si elle n'avait pas été faite effectivement. La suite

(1) On trouve cette déclaration du roi Charles IX au parlement, relatée, notamment dans un opuscule, attribué par Baillet à Théodore de Bèze, mais qui serait plutôt de Nicolas Barnaud, et intitulé : *Dialogus quo multa exponuntur quæ Lutheranis et Hugonotis Gallis acciderunt. — Oragniæ, Adamus de Monte, 1573.* pet. in-8°. (*Catalog. de la Biblioth. de M. C. Leber.* T. II. n° 3958). Une traduction française en a été donnée à Bâle la même année et dans le même format, sous le titre de : *Dialogue des choses advenues aux Luthériens et Huguenots de France.*

(2) Les pièces publiées pour justifier les massacres de la Saint-Barthélemy sont fort nombreuses. L'ouvrage de ce genre le plus important et le plus violent, est celui d'Arnault Sorbin, intitulé : LE VRAY RESVEILLE-MATIN DES CALVINISTES ET PLUBLICAINS FRANÇOIS : OU EST AMPLEMENT DISCOURU DE L'AUTORITÉ DES PRINCES ET DES DEVOIRS DES SUIETS ENVERS ICEUX. *Paris, G. Chaudière, 1576,* in-8°. Il répondait au *Resveille-matin des catholiques,* attribué à Nic. Barnaud ou à Théod. de Bèze. Parmi les pièces les plus rares, on peut citer : BRIÈVE REMONSTRANCE SUR LA MORT DE L'ADMIRAL ET SES ADHÉRANS. *Lyon, Benoist Rigaud, 1572.* — C'est un pet, in-8 de dix-neuf feuillets. Au dessous du

du récit semble d'ailleurs la confirmer. Le jeudi 4 septembre le roi fit faire une procession solennelle pour remercier Dieu de la grâce qu'il lui avait faite, de prévenir l'entreprise des Calvinistes. On porta toutes les reliques de Paris, et entre autres, les châsses de Saint Marceau et de Sainte Geneviève. Toute la Cour assista à cette procession, qui alla de la Sainte-Chapelle à Notre-Dame, où la messe fut célébrée. Le cardinal de Bourbon portait *le Corpus Domini soubs le poesle.*

Le dimanche 7 septembre, la princesse de Condé et son beau-frère le marquis du Contil, en l'église des Augustins, abjurèrent l'hérésie entre les mains d'un cordelier nommé frère Hébert. Le jeudi 18 du même mois, ce fut le tour du prince de Condé, qui abjura entre les mains de Monsieur de Saint-Germain, docteur en théologie, dans l'église Sainte-Germain-des-Prez. La Rozière, ci-devant ministre de Calvin, fit ce jour-là en présence du Roy, un discours pour l'approbation de la messe, tiré tant des Écritures saintes que des docteurs de l'Eglise. Le vendredi 26 enfin, le roy de Navarre et sa sœur Catherine de Bourbon après avoir été catéchisés pendant plusieurs jours, abjurèrent en présence du Cardinal de Bourbon qui leur donna l'absolution dans sa chapelle ; et ce fut La Rozière qui au cours de la cérémonie et de la messe, expliqua au roi de Navarre et à sa sœur, les actions du prêtre officiant.

titre se trouve une jolie gravure sur bois, aux armes de France, entourées de la Justice, de la Force, de la Prudence et de la Tempérance. Le texte finit au recto du dix-huitième feuillet et le dernier ne contient qu'une figure sur bois ornée de cette sentence : *Dum tempus habemus, operemur bonum.* L'auteur annonce dans un *avis* imprimé sur le verso du titre, qu'il a voulu prouver « *qu'à bonne et juste occasion le roy a fait mourir l'Admiral et ses adhérans.* » Cette pièce n'est pas citée dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong. Une petite notice lui est consacrée au *Bulletin du Bibliophile*, année 1860, catalogue raisonné, n° 636, page 1575 ; je lui ai emprunté la description de cet opuscule.

Les derniers feuillets sont consacrés à la relation d'une assemblée de l'ordre des chevaliers de Saint-Michel tenue par le roi, le 29 septembre jour de la fête de ce saint, dans l'église Notre-Dame.

Le cueur de ladite eglise fut preparé pour cest effect, & tapissé d'vne belle & riche tapisserie des actes des apostres, faitte toute d'or & de soye, & les sieges dudit cueur tous couuers de haut en bas de drap d'or, auec les armoiries des seigneurs qui deuoyent assister audit ordre. Et arrivãt le Roy dãs ledit cueur, fut assis à la main droitte, soubs vn grand poesle ou daiz de drap d'or....

On y trouve une description des magnifiques ornements de l'église, des splendides costumes du Roy et des chevaliers, et de l'étiquette qu'ils observèrent en allant à l'*offerte*. Le roi de Navarre assistait à cette cérémonie.

Cette pièce qui par son intérêt historique serait digne d'être réimprimée, paraît ignorée des bibliographes. Dans sa *Bibliothèque historique,* le P. Lelong, sous le n° 18124, l'indique seulement, sans l'accompagner d'aucune note ; il est probable qu'il n'en a connu que le titre.

LA MÉDAILLE DE LOUIS XIV

Dernièrement, nous avons présenté, aux lecteurs du *Bulletin,* un sonnet inconnu, attribué à Boileau, que nous avions recueilli dans un choix de poésies inédites rassemblées pour l'éducation littéraire de Mlle de Verneuil, fille légitimée de M. le Duc, le successeur du régent Philippe d'Orléans dans le gouvernement de la France.

Ce sonnet suscita d'assez vives polémiques, et notre excellent ami, M. Anatole France, voulut bien y consacrer tout un de ses remarquables articles de la *Vie littéraire.*

Aujourd'hui, nous offrons à nos confrères en bibliographie et en curiosité une autre pièce également intéressante.

C'est la médaille de Louis XIV, *face* et *revers.* L'éloge et le blâme y sont tour à tour distribués, et véritable tour de force, le vers louangeur et le vers vengeur finissent chacun par la même rime. Cette pièce n'a ni nom d'auteur, ni même d'attribution. Elle a dû être écrite au moment des revendications du Régent et du duc de Saint-Simon contre les princes légitimés.

L'allusion suivante en est la preuve :

« Du pur sang des Bourbons faire d'affreux mélanges,
Et, pour pousser l'horreur jusqu'à l'extrémité,
N'aimer que les enfants de son iniquité. »

Il est à remarquer que les vers de blâme sont très supérieurs aux vers élogieux, ce qui prouve une fois de plus qu'il est moins aisé de louer que de critiquer. L'homme a toujours un vieux levain de révolté ; c'est ce qui explique le succès de toutes les oppositions.

Bon DOUBLE.

MÉDAILLE DE LOUIS XIV

—

FACE

Au milieu des grandeurs, vaincre la vanité,
Être un parfait miroir de la divinité,
Du seul bruit de son nom renverser les murailles,
Suspendre par la paix le cours de ses batailles,
Mêler à ses travaux d'héroïques plaisirs,
Sur la règle des lois mesurer ses désirs,
Captiver les duels par de justes entraves,
Etouffer les erreurs et les tenir esclaves,
De la seule vertu fidèle partisan
Traverser les desseins de l'adroit courtisan,
Même à ses ennemis arracher des louanges,
De fierté, de douceur, faire d'heureux mélanges,
Se tenir toujours loin de toute extrémité,
De ses puissants états bannir l'iniquité,
Déconcerter lui seul les plus fins politiques.
Connaître leurs détours et leurs routes obliques,
Être le ferme appui de la religion,
L'ennemi du faux zèle et de la passion,
A parer les autels employer la dépense,

Attirer par ses vœux le bonheur de la France,
Soulager l'indigent dans sa mendicité,
Des captifs pour la foi payer la liberté,
Établir avec soin les plus sages maximes
Pour sauver l'innocence et réprimer les crimes,
Dépeupler chaque jour l'empire du démon,
N'aimer que la vertu dedans la Maintenon,
Mourir en vrai héros, en chrétien, en monarque,
Du trône sans frayeur voir approcher la Parque,
Voilà du grand Louis les mémorables faits :
Ne mérite-t-il pas nos pleurs et nos regrets ?

REVERS DE LA MÉDAILLE

S'élever des autels, pousser la vanité
Jusqu'à prendre le nom de la divinité,
Au mépris des traités surprendre les murailles.
Livrer en pleine paix de perfides batailles,
Forcer les éléments à servir ses plaisirs,
Sans respecter les lois suivre tous ses désirs,
Traiter ses ennemis comme de vrais esclaves,
Leur donner sans raison des fers et des entraves,
Être l'unique Dieu du fade courtisan,
Abandonner son peuple au cruel partisan,
Croire que ces beaux faits méritent des louanges,
Du pur sang des Bourbons faire d'affreux mélanges,
Et pour pousser l'horreur jusqu'à l'extrémité
N'aimer que les enfants de son iniquité,
Avoir pour confesseur de rusés politiques
Qui mènent les esprits par des routes obliques,

On doit au comte de Blégier-Pierregrosse, ancien bibliothécaire, quelques notes sur les imprimeurs avignonnais (1), complétées depuis par M. Paul Achard, archiviste de Vaucluse (2), par M. le marquis de Monclar, dans une courte mais curieuse note (3), et par M. Pellechet (4). Le docteur Martial Millet a fait, avec goût, un tableau instructif des imprimeurs d'Orange (5); il est mort, laissant des notes substantielles destinées à refondre et à compléter ce premier essai. Marseille n'a rien à envier. Les découvertes de l'avocat-bibliophile Bory (6), ont donné satisfaction aux curieux. Des points obscurs touchant la typographie dans la ville de Toulouse, ont été éclaircis par le docteur Desbarreaux-Bernard, dans une série d'opuscules travaillés (7).

Sans prétendre égaler la science de cette foule d'érudits, nous venons combler une lacune, en jetant ici quelques notes sur la typographie toulonnaise, mal connue, et entourée d'obscurités dans les ouvrages locaux qui en ont fait mention. Deux chercheurs obligeants, MM. le docteur Gustave Lambert, l'historien de Toulon, et Hubert Gourrier, nous ont fourni des matériaux puisés dans les archives communales.

(1) *Notice sur l'origine de l'Imprimerie à Avignon*, Avignon, P. Chaillot, 1840, in-8, 8 p.

(2) *Simples notes sur l'introduction de l'Imprimerie à Avignon*, publiées dans le *Bulletin hist. et archéol. de Vaucluse*, mai 1879, p. 181.

(3) *Pierre Roux, imprimeur à Avignon. Bulletin* cité. *id.*, p. 501.

(4) *Notes sur les Imprimeurs du Comtat Venaissin*, Paris, 1887, in-4.

(5) *Notice sur les Imprimeurs d'Orange et les livres sortis de leurs presses*, Valence, imp. Chenevier, 1877; in-8, 75 p. Tiré à 160 exemplaires.

(6) *Les origines de l'Imprimerie à Marseille. Recherches historiques et bibliographiques.* Tiré à 100 exemplaires. Marseille, veuve Mme Olive, 1858; in-8, 177 p.

(7) *L'Imprimerie à Toulouse, aux* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*. Toulouse, Chauvin, 1868; in-8, 138 p., 17 pl. Tiré à 100 exemplaires.

II

Henricy a dit : « Il fut établi, par arrêt du conseil « d'État, du 21 juillet 1704, une seule imprimerie à Tou- « lon. Je ne connais aucun acte de son administration « qui ait concouru à y fixer l'art typographique. Pierre- « Louis Mallard a été le premier imprimeur à Toulon. « Ses descendants y ont joui de son établissement jusques « vers la fin du siècle dernier. » (1).

Les archives, les livres imprimés, nous permettent de détruire cette affirmation donnée sans peuves. Benoît Collomb, imprimeur à Lyon, est le premier typographe toulonnais. Les consuls de la ville fixèrent son établissement et il dut intervenir un contrat pour en asseoir les bases : l'imprimeur était alors une sorte de fonctionnaire municipal qui n'aurait pu gagner sa vie sans le secours d'une subvention. Ce contrat n'a pas été découvert. Il ne serait pas invraisemblable qu'il eût existé des accords verbaux sanctionnés par la délibération du conseil de ville, prise le 2 août 1650, et allouant à Collomb 120 livres en plus des gages ordinaires auxquels la Commune s'était obligée, « pour entièrement l'indemniser des frais qu'il « a faits à la voiture pour ses outils, meubles et famille, « de la ville de Lyon, lieu de son habitation originaire, « en cette ville. »

La même année, la ville loue à Collomb, le « paroir à draps », situé à Dardennes, et qui depuis longtemps est occupé par une fabrique de papier, peut-être créée par lui pour les besoins de son industrie. Le 24 octobre 1650, la ville fait payer à Collomb, 75 livres « en à compte de « ses gages. » Le 11 août 1660, une délibération men-

(1) Textuellement répété par A. Fabre, *Histoire de Provence*, t. IV, p. 18.

On doit au comte de Blégier-Pierregrosse, ancien bibliothécaire, quelques notes sur les imprimeurs avignonnais (1), complétées depuis par M. Paul Achard, archiviste de Vaucluse (2), par M. le marquis de Monclar, dans une courte mais curieuse note (3), et par M. Pellechet (4). Le docteur Martial Millet a fait, avec goût, un tableau instructif des imprimeurs d'Orange (5); il est mort, laissant des notes substantielles destinées à refondre et à compléter ce premier essai. Marseille n'a rien à envier. Les découvertes de l'avocat-bibliophile Bory (6), ont donné satisfaction aux curieux. Des points obscurs touchant la typographie dans la ville de Toulouse, ont été éclaircis par le docteur Desbarreaux-Bernard, dans une série d'opuscules travaillés (7).

Sans prétendre égaler la science de cette foule d'érudits, nous venons combler une lacune, en jetant ici quelques notes sur la typographie toulonnaise, mal connue, et entourée d'obscurités dans les ouvrages locaux qui en ont fait mention. Deux chercheurs obligeants, MM. le docteur Gustave Lambert, l'historien de Toulon, et Hubert Gourrier, nous ont fourni des matériaux puisés dans les archives communales.

(1) *Notice sur l'origine de l'Imprimerie à Avignon*, Avignon, P. Chaillot, 1840, in-8, 8 p.

(2) *Simples notes sur l'introduction de l'Imprimerie à Avignon*, publiées dans le *Bulletin hist. et archéol. de Vaucluse*, mai 1879, p. 181.

(3) *Pierre Roux, imprimeur à Avignon. Bulletin* cité. *id.*, p. 501.

(4) *Notes sur les Imprimeurs du Comtat Venaissin*, Paris, 1887, in-4.

(5) *Notice sur les Imprimeurs d'Orange et les livres sortis de leurs presses*, Valence, imp. Chenevier, 1877; in-8, 75 p. Tiré à 160 exemplaires.

(6) *Les origines de l'Imprimerie à Marseille. Recherches historiques et bibliographiques.* Tiré à 100 exemplaires. Marseille, veuve Mme Olive, 1858; in-8, 177 p.

(7) *L'Imprimerie à Toulouse, aux* XV*e*, XVI*e* *et* XVII*e* *siècles.* Toulouse, Chauvin, 1868; in-8, 138 p., 17 pl. Tiré à 100 exemplaires.

II

Henricy a dit : « Il fut établi, par arrêt du conseil « d'État, du 21 juillet 1704, une seule imprimerie à Tou- « lon. Je ne connais aucun acte de son administration « qui ait concouru à y fixer l'art typographique. Pierre- « Louis Mallard a été le premier imprimeur à Toulon. « Ses descendants y ont joui de son établissement jusques « vers la fin du siècle dernier. » (1).

Les archives, les livres imprimés, nous permettent de détruire cette affirmation donnée sans peuves. Benoît Collomb, imprimeur à Lyon, est le premier typographe toulonnais. Les consuls de la ville fixèrent son établissement et il dut intervenir un contrat pour en asseoir les bases : l'imprimeur était alors une sorte de fonctionnaire municipal qui n'aurait pu gagner sa vie sans le secours d'une subvention. Ce contrat n'a pas été découvert. Il ne serait pas invraisemblable qu'il eût existé des accords verbaux sanctionnés par la délibération du conseil de ville, prise le 2 août 1650, et allouant à Collomb 120 livres en plus des gages ordinaires auxquels la Commune s'était obligée, « pour entièrement l'indemniser des frais qu'il « a faits à la voiture pour ses outils, meubles et famille, « de la ville de Lyon, lieu de son habitation originaire, « en cette ville. »

La même année, la ville loue à Collomb, le « paroir à draps », situé à Dardennes, et qui depuis longtemps est occupé par une fabrique de papier, peut-être créée par lui pour les besoins de son industrie. Le 24 octobre 1650, la ville fait payer à Collomb, 75 livres « en à compte de « ses gages. » Le 11 août 1660, une délibération men-

(1) Textuellement répété par A. Fabre, *Histoire de Provence*, t. IV, p. 18.

tionne : « Il sera donné à Benoît Collomb, imprimeur, « 75 livres de salaires par an, ainsi que son logement et « sa boutique. » A partir de cette date, nous perdons la trace de cet imprimeur, remplacé sans doute par un successeur.

Les premiers produits sortis des presses de Collomb sont des raretés bibliographiques à peu près inconnues, la plupart, des documents officiels utiles à consulter. Nous connaissons les suivants :

Le Bon-hevr dv diocese de Tholon en l'erection de la Confrerie dite des Agonizans sous la protection de S. Ioseph, qui a esté le premier de tous assisté de Iesvs et de Marie au temps de son agonie. A Tholon, de l'imprimerie de Benoist Collomb, M. DC. L. ; in-12, 142 p.

L'auteur a signé : « Garnier, théologal. » Ce doit être François Garnier, chanoine théologal, appartenant à une vieille famille toulonnaise, qui a donné des prêtres, des magistrats et des avocats distingués.

Declaration dv Roy pour l'innocence de Messievrs les Princes de Condé, de Conty, et dvc de Longveville auec restablissement de toutes leurs charges et govvernemens. Verifié au Parlement de Paris le 28 feurier 1651. A Tholon, chez Benoist Collomb, demeurant av Palais, M. DC. LI. Jouxte la copie imprimée à Paris ; in-4, 10 p.

La Resiouissance extraordinaire de la ville de Tholon pour la deliurance de Messievrs les Princes et la reunion de la Maison Royale. M. DC. LI.; in-4, 22 p. sans le nom de l'imprimeur.

La ville de Toulon détestait Mazarin. Elle s'engagea avec ardeur dans le parti des Princes. Leur délivrance fut l'objet d'une fête enthousiaste, qui dura du 27 février au 6 mars 1651. Les habitants portaient les couleurs des Princes, bleu et jaune ; les femmes, armées « d'espée, « mousquets, fuzils, pistolets, » criaient : « Vive le Roy, « et les Princes et nostre bon gouverneur, » le comte

d'Alais. On banquetait en plein vent : les rues étaient encombrées de tables. La joie se manifestait d'une façon bruyante ; on brisait les verres et les bouteilles. Dès le 3 mars, il était constaté qu'il manquait dans la ville les verres et les bouteilles nécessaires pour le service du dîner que la municipalité allait offrir aux notables, à l'armée et à la marine. Les consuls « donnèrent ordre « aux principaux nobles verriers de la ville, de tenir « particulièrement prestes pour leur festin, deux cents « douzaines de verres et soixante douzaines de bouteilles « d'un pot la pièce, qui est deux pintes de Paris. »

Le dîner municipal fut gigantesque. On tira cent trente coups de canon. « Les premier et second consuls estant « demeurés dans l'hostel de ville, le troisiesme, avec « tout le reste des festoyés, firent en dansant le tour de la « ville. » Un fait curieux à signaler est la réunion d'une même famille, les de Pomet, composée de trois cents membres, « tous portant armes, » et groupés autour d'une table dressée sur la place Saint-Jean, buvant à la santé du roi (1).

Arrest de la Cour de Parlement toutes les Chambres assemblées portant que le Cardinal Mazarin, ses parens et domestiques estrangers vuideront le Royaume de France, autrement permis aux Communes et autres de courir sus ; auec autres ordres pour cet effet. A Tholon, chez Benoist Collomb, demeurant au Palais, jouxte la copie imprimée à Paris, M. DC. LI.; in-4, 3 p.

Cette pièce fut imprimée dans le but de manifester la haine des Toulonnais pour le cardinal Mazarin. La ville payait à Colomb six livres pour les frais de l'impression (2).

(1) Voy. l'excellente étude du Dr Lambert, *Les Consuls de Toulon, commandants militaires*. Toulon, Laurent, 1873, in-8.

(2) Délibération du 8 janvier 1652.

Le Pvrgatoire ovvert ov la Saincte Devotion establie sous le titre de Nostre Dame du Svffrage dans l'Eglise des RR. PP. Minimes de la ville de Tholon, pour le soulagement des ames detenues dans les flammes dv Pvrgatoire. Par le R. P. François Ioachim Pavez, minime. A Tholon, chez Benoist Collomb, imprimeur de la ville, M. DC. LI.; in-12, 200 p.

L'auteur naquit à Toulon, en 1620, et mourut à Marseille, en 1701.

Paraphrase svr les Pseavmes penitentiavx et svr les Lamentations de Ieremie. Par Lovis Imbert, docteur en Medecine. A Tholon, chez Benoist Collomb, demeurant av Palais, M. DC. LI. Auec approbation; in-4, 190 p.

Tholon avx Pieds dv Roy, 1652; in-4, 57 p., sans nom d'imprimeur.

Toulon se justifie d'avoir suivi le parti du comte d'Alais.

Lettre de Messievrs les Consvls de Tholon à Messievrs les Procvrevrs du païs et deputez des Communautez de l'Assemblée generale de la Provence convoquée à Aix (1). — *Protestation faicte par Messievrs les deputez de la ville de Tholon à Messievrs les deputez de l'Assemblee generale.* — *Articles accordez à la ville de Tholon par Monseignevr le dvc de Mercœvr Pair de France, commandant pour le Roy en Prouence,* 3 pièces, in-4, imprimées par Collomb (2).

Intéressants documents sur les troubles de la Fronde. La ville avait refusé la sortie du port aux vaisseaux chargés d'aller en Catalogne. Elle fut la seule de la province à ne pas rendre ses devoirs au nouveau gouverneur de la Provence, le duc de Mercœur. Les *articles* mirent fin au différend. Ils furent signés à Ollioules, le 13 septembre 1652, par le Gouverneur, « Louis de Vandosme, »

(1) Tirée à 400 exemplaires.

(2) Délibérations communales des 8 juillet et 30 septembre 1652.

et par les députés de Toulon : Jacques de Cuers, Jacques Garelly, P. Cordeil, Rodeillat et Delueil. La ville de Toulon était maintenue dans ses privilèges et dans ses libertés, et une amnistie générale était accordée aux habitants.

La vie de Saincte Dauphine Vierge epouse de Sainct Elzear Gentilhomme prouençal, sa naissance et du bonheur de son education. A Tholon, par Benoist Collomb, demeurant à la Maison de Ville, M. DC. LVI. ; in-4, 99 p.

Résumé ou extrait de *la vie et des Eminentes vertus de S. Elzear de Sabran et de la bien-heureuse comtesse Dauphine,* par le père Étienne Binet, jésuite de Dijon (1). Un exemplaire a atteint le prix de 100 francs au feu des enchères bibliographiques.

Le tableau de la vie devote commencée, avancée et consommée, representé en la vie et meurt du venerable seruiteur de Dieu le Fr. Iacques Martinot, de l'ordre des Minimes. Par le R. P. Antoine Morel, religieux du mesme ordre. A Tholon, par Benoist Collomb. Imp. M. DC. LIX. ; in-4, avec portrait gravé.

L'auteur était aixois et son confrère avait vu le jour aux environs, à Velaux.

III

Le remplacement de Collomb par son successeur Claude Du Tour, n'a laissé dans les archives communales aucune trace de nature à en faire connaître le motif. Une délibération du 16 octobre 1666, porte : « Le sieur « du Tour sera rétabli dans ses fonctions d'imprimeur « de la Communauté, aux gages de 150 livres par an ; » une autre, datée du 10 mars 1670, le nomme « impri-

(1) Paris, Séb. Chappelet, 1625 ; in-12, 480 p., portr.

« meur de la Communauté aux gages de 100 livres l'an « née ; » une troisième enfin, du 26 juin 1676, décide « que les gages de 100 livres par an accordés au sieur du « Tour, imprimeur, sont supprimés. »

Il y a là un mystère difficile à pénétrer. Il a dû exister un second atelier typographique, ou le seul créé par Collomb, géré un moment par Du Tour, peut-être repris par le premier ou par un inconnu, et abandonné ensuite à Du Tour, lequel imprimait en 1688, dans le local de la tour de l'horloge à l'arsenal, et pour le compte de la marine.

Rien n'indique d'où venait Du Tour. Les produits de ses presses offrent beaucoup plus d'intérêt que ceux de Collomb. Nous citerons :

Relation de ce qui s'est passé à Tolon à la belle et somptueuse Ceremonie de la Feste de S. François de Sales, le 28 Janvier 1667, par messire Iacques Borne, prestre. A Tolon, chez Clavde Dv Tovr, libraire et imprimeur ordinaire de la ville, M. DC. LXVII. ; in-4.

Les Pseavmes de don Antoine Roy de Portvgal, de la paraphrase du R. P. honoraire Flameng, docteur en theologie, de l'ordre des Freres Prescheurs de Tolon, presantés a Messievrs les Consvls de ladite ville. A Tolon, par Clavde Dv Tovr, imprimeur du Roy et de la Ville, M. DC. LXXII. ; in-12, 163 p.

Ce religieux naquit à Toulon; sa famille y est encore honorablement représentée.

Le Petit Chien de l'Évangile abboyant contre les Errevrs de Lvter et Calvin, dedié a Monsievr Nicolas Arnovl, conseiller du Roy en ses conseils, intendant general de la iustice police et finance de la marine ez mers du Levant. Par les Religieux de Notre Dame de la Merci Redemption des Captifs au convent de Tolon. A Tolon, par Clavde Dv Tovr, imprimeur du Roy et de la ville, M. DC. LXXIII, auec approbation ; in-12, 145 p., 3 ff.

Petit livre curieux, vendu 40 francs en 1847. Il a eu une seconde édition, à Marseille, de l'imprimerie de Charles Brébion, 1675; in-8, 184 p., vendue 22 francs, Libri, 1857, n° 217.

Le clergé confia à Du Tour l'impression de ses livres, à partir de 1674, ce qui est prouvé par une *Ordonnance de Monseigneur l'Euesque de Tolon* (1) *portant Reglement de quelques points de doctrine sur les matières de la Grace et autres dans son diocèse,* au bas de laquelle du Tour prend le titre d'imprimeur du clergé.

Remonstrances au Roy. Sire, La sublimité de votre Esprit.... 1677; in-4, 4 p. sans nom d'imprimeur (2). L'administration de la guerre avait emmagasiné une trop grande quantité de poudre dans la ville. Les consuls portent plainte et offrent l'emplacement pour construire une poudrière hors la ville.

Panégyrique de saint Dominique, par le P. Damasse, de Grasse. A Tolon, chez Claude Du Tour, imprimeur ordinaire du Roy et de Mgr l'Evesque, 1678, in-4 (3). Cet opuscule doit avoir quelque rapport avec la réunion du chapitre des dominicains qui eut lieu à Toulon, le 17 février 1679 et en faveur duquel la ville vota 400 livres pour subvenir à la dépense.

Du Tour fit sortir de ses presses plusieurs pièces curieuses, marquant le début du jansénisme en Provence. Jean de Vintimille, des comtes de Marseille et du Luc, évêque de Toulon, se prit de querelle avec l'évêque de Saint-Pons, au sujet du Rituel de l'évêque d'Alet, M. du Pavillon. D'avril à septembre 1678, furent publiées, sous le format in-4: *Lettre d'un theologien a un amy et la*

(1) Louis de Forbin-d'Oppède.

(2) Tiré à 100 exemplaires, payés 6 livres à Du Tour. Arch. comm. Comptab. CC. 609.

(3) Cité par Bory, *orig. de l'Imprim. d Marseille.*

constitution du Pape Clement IX contre le Rituel d'Alet. — Reponse de Monseigneur l'Evesque de Tolon a Monseigneur l'Evesque de Saint-Pons. — Seconde lettre d'un theologien a un amy contenant des observations sur la seconde lettre de M. de Saint-Pont, écrite a M. de Tolon au sujet du Rituel d'Alet. Dans la *Reponse de M. l'Evesque de Saint-Pons a M. l'Evesque de Tolon, escrite le 19 aoust 1678,* on lit ce curieux passage :

« Le style de la dispute dispense de cette politesse « dont les gens de cour font tant de cas, et donne des « libertés qui passeroient pour malhonnêtes dans le com- « merce ordinaire du monde. Je vous conjure d'examiner « le style des Pères dans leurs œuvres polémiques. Vous « trouverez que les disputes entre saint Étienne et « saint Cyprien ; celle de saint Chrysostôme et de « saint Épiphane ; celle de saint Augustin et de saint « Hierôme, et ce que saint Bernard écrit aux Papes « même, ne sont pas d'un style qui endorme le lecteur ; « qu'au contraire il le réveille par le sel et le vinaigre « dont il semble que leur plume soit trempée. »

Le titre seul imprimé d'un registre des comptes trésoraires de la commune de Toulon (1) indique que le 24 juin 1681, Du Tour était « imprimeur du Roy, du « clergé, de la ville et de la marine, à la rue des Beaux- « Esprits. » En 1687, un logement pour l'imprimeur dans l'hôtel-de-ville, est installé par le Conseil communal (2).

Recveil des Antiqvités cvrievses de Tovlon. Dedié a Monseigneur Lovis de Girardin de Vavvré, intendant de la Marine. A Tovlon de l'imprimerie Royalle par Clavde Dv Tovr, imprimevr dv Roy, M. DC. LXXXVIII. ; in-18.

(1) *Livre de la Trésorerie gérée* par M. Louis Tournier.
(2) Arch. comm. Comptab. CC, 610.

Un des plus rares livres de la bibliographie toulonnaise (1). Il n'a guère de valeur au point de vue historique. L'auteur divague dans des récits purement fantaisistes. D'après lui, la fondation de Toulon remonte à l'an 1642 avant Jésus-Christ, par l'établissement des Camatuliens ou Terniens; la ville fut brûlée et réédifiée quatorze fois avant le christianisme et une dizaine de fois depuis jusqu'au XIIIe siècle. Ce livre n'est que la traduction de *Las Causas antiquas de l'antiqua Cientat de Tollon,* manuscrit inventé par Honoré Aycard, écuyer, premier consul, viguier et conseiller de ville, et l'un des correspondants de Peiresc, et conservé dans les archives communales.

IV

Michel Mallard, exerçait l'art de l'imprimerie à Avignon, de 1670 à 1688. François Mallard y imprimait de 1710 à 1748. Jean-Antoine Mallard était fixé à Marseille (1720-1722). Pierre-Louis Mallard, successeur de Du Tour, devait être un fils de Michel et un frère de François. Il débuta à Toulon, non en 1704, mais en 1689, et depuis, jusqu'en 1793, l'imprimerie toulonnaise resta dans sa famille et fut gérée successivement par ses descendants directs.

Sa veuve, « imprimeur et papetier, » eut pour successeurs : Louis Mallard, leur fils, Jean-Antoine Mallard, la veuve de ce dernier, Jean-Louis Mallard, sa veuve, Jean Baptiste-Henry Mallard, lequel fut reçu à l'office d'inspecteur et contrôleur des imprimeurs, libraires et re-

(1) Un exemplaire est à la bibliothèque de Marseille, et un autre aux archives de Toulon.

lieurs, créé pour Toulon suivant un édit du roi, daté du mois de février 1745. Un sieur Joseph Surre demandait l'autorisation de vendre des livres ; Mallard protesta dans un mémoire sorti de ses presses et un arrêt du conseil privé du roi rejeta la demande de Surre (1764). Il n'est pas indifférent de mentionner ici qu'une ordonnance rendue par les Maire et Consuls de Toulon (1772) défendait « à tous colporteurs, porte-balles, de vendre ni de « débiter dans la ville et terroir aucun livre de quelque « nature qu'il soit, sous peine de 500 livres d'amende. » Jean-Louis-Raymond Mallard, le dernier, député du tiers-état de la Communauté de Toulon aux États provençaux de 1789, était un homme de valeur ; il avait une grande influence au conseil communal. Débordé par un parti plus accentué, il abandonnait son imprimerie (1793) et allait se réfugier sur un vaisseau anglais.

Nous citerons quelques-uns des livres, produits des presses de la dynastie des Mallard.

Traité de Paix entre l'Empereur de France et le Gouvernement de la ville et du Royaume d'Alger. A Toulon, chez Pierre-Louis Mallard, imprimeur du Roy, 1689 ; in-4.

« L'an 1689 et le 19 septembre, le très-chrétien, très-« puissant et très-invincible prince Louis XIV, par la « grâce de Dieu, Empereur de France et Roy de Navarre, « et les très-illustres et très-magnifiques seigneurs « Hussein-Pacha, dey, divan et milice de la ville et « royaume d'Alger, il aurait été résolu de rétablir et « même de conserver et maintenir à l'avenir une bonne « paix.... (1) »

Les Epitres et Evangiles avec les Oraisons de l'Eglise qui se disent à la sainte messe, pendant toute l'année. Traduction nouvelle par le sieur de Bonnevald, prêtre. Dernière

(1) *Inventaire des archives hist. de la Chambre de Commerce de Marseille.* Marseille, 1878 ; in-4, p. 78.

édition revue, corrigée et augmentée de nouveau des Prières de la Messe. A Toulon, chez la veuve de Pierre-Louis Mallard, imprimeur du Roy, 1708; in-12.

Argument de tout ce qui sera représenté dans la Procession de la Feste-Dieu ou du corps de Jésus-Christ que l'on faira dans la ville de Toulon, sous la direction des Pères Minimes, par ordre de Monseigneur l'Évêque, le 16 juin 1718. A Toulon, chez la veuve de Pierre-Louis Mallard, imprimeur du Roy, de Monseigneur l'Évêque, et de la ville, à la place Saint-Pierre, 1718 ; in-12.

On y donne l'ordre et la marche des cortèges, la description des figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui furent représentées dans cette cérémonie, les chants notés sur les airs du temps, tels que : *Ton humeur, ma Catherine* ou *la Musette d'Ajax.*

L'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement établie dans la Cathédrale de Toulon, le 19 novembre 1726, par Monseigneur Louis-Pierre de La Tour Du Pin de Montauban, abbé des Abbayes d'Aniane, de Saint-Guillaume des Déserts, conseiller du Roy en tous ses conseils, Évêsque de Toulon. A Toulon, chez Louis Mallard, imprimeur, place Saint-Pierre, 1726 ; in-12, 96 p.

M. Teissier indique (1) un imprimé sorti des presses de Louis Mallard, en 1727, donnant le traité intervenu entre le représentant de la France et le bey de Tunis, et dans lequel ce dernier s'engageait à sévir contre les corsaires. Cette pièce est introuvable, tous les exemplaires mis en circulation ayant été saisis et brûlés. L'imprimeur, menacé d'être poursuivi, obtint les faveurs du Ministre, grâce à l'intervention des Consuls.

Cayer des titres de la Lieutenance de Roy de la ville de Toulon. Extraicts des Archives de la Communauté. A

(1) *Les Rues de Toulon*, p. 18.

Toulon, chez Jean Antoine Mallard, 1733 ; in-4, de 46, 10 et 9 p.

Rituel du diocèse de Toulon, par Mgr Louis-Albert Joly de Choin, Évêque. A Toulon, chez Jean-Louis Mallard, imprimeur-libraire, 1749 ; 2 vol. in-4.

Cantiques spirituels en français et en langue vulgaire, à l'usage des Missions des RR. PP. capucins de Provence. A Toulon, chez la veuve de Jean-Louis Mallard, 1763 ; in-12, 95 p.

Par le chanoine d'Isnard, de Salon.

La Christiade, ou le Saint Évangile de Jésus-Christ, par M.... de l'Académie des Arcades. A Toulon, chez J. L. R. Mallard, 1786; in-8, XVI-230 p.

Les Rudimens de la Langue latine avec des Règles pour apprendre facilement et en peu de temps à lire, décliner et conjuguer, pour l'utilité et soulagement des maîtres et des enfans. Par F. Bistac. A Toulon, chez J. L. R. Mallard, 1788 ; in-12, 208 p.

Edition non citée d'un ouvrage, alors très répandu, du grammairien François Bistac, de Langres.

En 1791, Mallard prenait le titre d'imprimeur du département du Var. On remarque sur les pièces officielles sorties de son atelier différents bois grossièrement faits, dont l'un semble représenter la vue du port de Toulon. Il fut le dernier imprimeur privilégié : la révolution venait de proclamer la liberté de l'imprimerie.

V

Raymond Mallard fut remplacé par Aurel dans des circonstances qui offrent un intéressant document à l'histoire générale. Toulon était au pouvoir des Anglais (1793) et l'imprimeur *privilégié* avait abandonné ses

presses. Un nouvel atelier fonctionnait dans la ville, sous les ordres de l'autorité locale rebelle à la Convention. Il était dirigé par Surre fils, lequel prenait le titre d' « imprimeur du Roi et du Tribunal-Populaire-Martial « de Toulon », sur une pièce datée « du vingt-sept sep- « tembre mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an premier « du règne de Louis XVII (1). » Ce tribunal rendait la justice au nom du Roi. On lit en tête de ses sentences : « Louis, par la grâce de Dieu, et par la Loi constitution- « nelle de l'État, Roi des François, à tous présens et à « venir ; salut. »

L'armée révolutionnaire campée aux environs de Toulon, était suivie d'une imprimerie de campagne, confiée aux soins de Marie-Auguste Aurel, imprimeur venu de Valence et dont le plus important produit d'alors est le *Mémoire sur la prise de Toulon adressé au président de la Convention nationale, par Dugommier, général en chef de l'armée d'Italie et chargé du siége de Toulon. Au quartier général, 8 nivôse, an II de la République, à Ollioules, chez Marc-Aurel* (sic), *imprimeur de l'armée ;* in-4.

Cette imprimerie de l'armée était une création de Bonaparte, lieutenant d'artillerie. M. Gourrier a eu le mérite de la signaler d'après des documents inédits (2). Une imprimerie et un cabinet de lectures, étaient gérés à Valence par le père d'Aurel. Un jeune sous-lieutenant d'artillerie tenait garnison dans cette ville dès le début de l'année 1793 ; il était très bien reçu dans la maison Aurel. Envoyé avec trente artilleurs pour l'escorte d'un convoi de poudres destiné à Toulon, Bonaparte et ses hommes « furent arrêtés à Avignon par l'armée départe-

(1) *Jugement du Tribunal populaire Martial de Toulon, qui condamne, à la peine de mort, les nommés Joseph Bonnaud, Pierre Sénès et Joseph Buttet, atteints et convaincus d'assassinat ;* placard, in-fol. à 3 colon.

(2) *Le Nouvelliste du Midi,* Toulon, 11 août 1882.

mentale des Bouches-du-Rhône, qui s'était portée, sous les ordres du tailleur Morellet, de Marseille, jusques à Avignon pour se joindre aux contingents anti-révolutionnaires des Alpes et de la vallée du Rhône Cette cohue manquait absolument de chefs capables, et surtout d'unité dans la direction et le commandement. C'est alors que les chefs songèrent à offrir le commandement en chef au jeune lieutenant d'artillerie retenu dans Avignon et logé chez un négociant de cette ville, partisan très avéré de la royauté. En causant le soir, après les affaires, avec l'officier d'artillerie, son hôte avait vite reconnu que c'était là un sujet hors de pair, dont les sentiments, au surplus, étaient encore, au point de vue politique, flottants, indécis, mais dont l'extraction nobiliaire, il s'appelait M. de Buonaparte, l'attirait vers la légitimité. Il l'avait proposé lui-même et il le présenta aux chefs dans un grand dîner donné à cette intention. Des pourparlers sérieux eurent lieu pendant quelques jours, et, finalement, Napoléon, qui s'était rendu compte du peu de cohésion de toutes ces forces, refusa et songea sérieusement à fuir d'Avignon, dont le séjour pouvait lui être dangereux à la suite des propositions qui lui avaient été faites et de son refus.

« Bonaparte ayant réussi à sortir d'Avignon, grâce au concours de son hôte qui l'accompagna lui-même, à cheval, jusques au Pontet, se dirigea vers Valence où il reçut le commandement en sous-ordre du parc d'artillerie de siège dans le corps d'armée de Cartaux, en voie de formation, pour opérer contre les forces royalistes du midi. Bonaparte proposa alors au fils de M. Aurel, à Marie-Auguste Aurel, de quelques années plus jeune que lui, avec lequel il s'était fort lié, de suivre l'armée à la tête d'une imprimerie de campagne; et, comme de ce temps il était d'usage de transformer ses prénoms ou de s'en affubler de nouveaux, le *Marie-Auguste Aurel*

de Valence, devint le *Marc-Aurel* de l'imprimerie de l'armée, des sans-culottes et de la Montagne, au siège de Toulon, dans lequel il entra pour remplacer, à la place Saint-Pierre, le dernier des Mallard. »

Les opuscules produits par cette imprimerie révolutionnaire sont des documents qui appartiennent à l'histoire, des écrits curieux où sont burinées, en traits de feu, l'énergie de nos pères et leur foi profonde à la cause de la liberté pour laquelle ils s'immolèrent. Nous en citerons un, à titre de spécimen de la violence des partis :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

La Commission Municipale
A ses Concitoyens.

CITOYENS ;

Des esclaves, vos ennemis, ceux de l'égalité et de la liberté, de la raison et de la justice ; terrassés de toute part, perdant tout espoir de résister à des Républicains et à l'énergie de leurs vertus, ne trouvant plus d'autres moyens que ceux de la bassesse et de la lâcheté, fondent leur dernière ressource sur des bruits aussi perfides qu'adroitement semés, et contre lesquels il est de notre devoir de prémunir ceux d'entre vous que leur franchisse expose à être les dupes de cette nouvelle espèce de brigandage, ils caressent les passions les plus violentes et les plus brutales ; les scélérats ! ils cherchent, d'un côté, à rallumer les brandons du fanatisme, à apitoyer les hommes simples sur le sort de ces monstrueux égoïstes, qui ne se servoient du nom de la Divinité, que pour cacher et satisfaire à loisir tous les vices qu'enfantent les richesses, l'oisiveté et l'impunité, et dont la raison, armée du flambeau de la philosophie, vient de vous faire justice ; ils répandent que les fêtes de leur culte imposteur vont être renouvellées ; le jour du repos des Républicains supprimés ; de l'autre, ils flattent les passions les plus brutales, l'avarice, la licence ;

ils allarment la pudeur, discréditent la monnoie nationale, excitent votre mécontentement en supposant des lois contraires à cette Liberté décente, qui, en écartant le luxe scandaleux, entretient la propreté du corps et la régularité de ses formes, effets des bonnes mœnrs, le tout dans le perfide espoir de faire naître de ces menées scélérates des partisans aveugles, dont l'insurrection désorganisatrice favoriseroit leur projet infernal, celui de vous ramener à l'esclavage par vos propres erreurs.

Éloignez donc de vous ces pestes publiques, fermez vos âmes simples et crédules à leurs insinuations perfides ; et lorsque, aux traits hideux que nous venons de vous marquer, vous les reconnoîtrez, accourez les dénoncer aux autorités constituées qui veillent sans cesse autour de vous, et pour lesquelles le salut du Peuple est la suprême loi.

Fait et arrêté en la Maison Commune, le 28 Germinal, de l'an 2 de la République Française, une, indivisible et démocratique.

Les Membres de la Commission municipale,

Signé : Le général BIZANET, GIRAUDY, agent national ; DEMOLLINS, BEAUSSET, LAUTARD, TOURNIER, et MONNIER. Félix AUNE, secrétaire-greffier.

Au Port de la Montagne, de l'Imprimerie de l'Armée.

L'imprimerie toulonnaise prospéra sous le premier des Aurel, mort en 1844, conseiller municipal, chevalier de la Légion d'honneur. Eugène Aurel, son fils, la transforma et en fit l'un des principaux ateliers typographiques de la Provence. Il était artiste et lettré.

Le successeur en ligne directe du premier typographe de Toulon est aujourd'hui M. Isnard, fils d'un imprimeur, et l'heureux continuateur des produits luxueux sortis des presses des Aurel.

LES FAUSSAIRES DE LIVRES

Après les fausses momies égyptiennes, les fausses antiquités lacustres ou préhistoriques, voici une nouvelle fraude visant spécialement les bibliophiles, que nous dénonçons *urbi et orbi*.

Depuis quelque temps on voit circuler dans le commerce et l'on trouve dans les collections particulières des reliures de provenances illustres, aux armoiries de rois, de reines, de princes, de personnages célèbres. La plupart de ces reliures sont falsifiées par des procédés que nous allons dévoiler successivement. Nous tracerons en même temps un historique des falsifications du genre qui ne sera pas sans intérêt et édifiera le bon public sur les manœuvres employées par les *truqueurs* de tout temps.

Autrefois on ne connaissait que le *remboîtage,* opération qui consistait à détacher une reliure intéressante d'un livre sans valeur intrinsèque, et à l'adapter à un livre rare de même format. Cette substitution réussissait plus ou moins et laissait toujours des traces faciles à découvrir. C'est depuis une trentaine d'années environ qu'une falsification plus artistique des reliures de prix a été tentée par des industriels malhonnêtes.

Certain relieur établi à Londres, très habile dans l'art de restaurer les reliures anciennes, employé jadis par le fameux Libri, eut le premier l'audace de fabriquer de toutes pièces des reliures du XVIe siècle, qu'il signait tour-à-tour des noms de Grolier, de Maioli ou d'autres noms non moins illustres au gré de complices aussi indélicats que lui. On cite notamment un recueil de Motets, à la reliure de Diane de Poitiers comme un des chefs-d'œuvre de ce maître-faussaire. Un peu plus tard, un manuscrit à la reliure de Charles-Quint fut vendu en France à un financier et après la mort de ce dernier acheté par M. Quentin-Bauchard, qui ne s'aperçut que quelques jours après et par un pur effet du hasard de la fraude.

Un trafiqueur de livres dans une petite ville d'Angleterre, quis'intitulaiten même temps professeur de langues, désirant réaliser son *stock* de livres, en rédigea lui-même le catalogue et amena sa marchandise à Paris pour en faire faire la vente aux enchères. Ce catalogue, véritable monument de puffisme, de mauvaise foi et d'ignorance, contenait bon nombre de reliures suspectes ou avec de fausses attributions. L'opinion publique s'en émut. Un journal satirique « *Le Fouet* » flagella comme il le méritait, l'effronté *truqueur*. Celui-ci, mal inspiré, assigna le rédacteur en diffamation. Le tribunal acquitta ce dernier par les considérants les plus honorables, jugeant qu'on ne saurait trop mettre le public en garde contre de pareilles tentatives d'escroquerie. Le négociant en faux, piqué au vif, estimant qu'on était trop clairvoyant en France et que les spéculateurs de son acabit ne seraient pas encouragés, ne tarda pas à quitter un pays aussi peu hospitalier selon lui et transporta ses pénates et ses *belles choses* sous le ciel bleu de l'Italie.

On avait reproché au personnage en question son ignorance des dates. Les armoiries qui se trouvaient sur les reliures qu'il offrait en vente ne concordaient point

avec la chronologie historique. On voyait dans sa collection des volumes ayant appartenu à Henri IV, à Louis XIII et à d'autres princes, plusieurs années après leur mort.

Cette critique, qui fournissait un argument topique et sans réplique, ne fut pas perdue pour tout le monde. Les faussaires en prirent bonne note et en firent leur profit, ayant soin de ne plus commettre la même faute. Ceci se passait en 1868.

Entre temps, le faussaire de Londres, à la suite de quelques difficultés, avait quitté l'Angleterre et était venu s'installer dans une villa des environs de Paris. Tout en venant offrir aux amateurs et aux libraires ses talents pour la réparation des reliures anciennes, il préparait dans l'ombre, loin des regards indiscrets de la grande ville, un coup de maître. Plus de remboîtages. Les reliures neuves aux dessins et aux arabesques compliqués exigeaient trop de temps. Il fallait produire vite et bien. Pour atteindre ce but, il ramassa sournoisement de droite et de gauche les livres revêtus de reliures anciennes en maroquin simple et sans ornementation et y appliqua des armoiries de haut parage. Comme le voleur de profession qui prend l'empreinte des serrures pour lesquelles il fabrique des fausses clefs, il prenait les empreintes d'armoiries illustres sur des volumes authentiques et, par les procédés les plus nouveaux de la galvanoplastie, il fabriquait lui-même des fers armoriés absolument semblables aux anciens. La chronologie pour les dates de possession était exacte. A première vue, l'illusion était complète. Rien n'y manquait, il n'y avait que l'or moderne dont le ton, quoique éteint, ne s'harmonisait pas complètement avec celui de l'ancienne dorure, qui pût déceler la fraude aux yeux d'un connaisseur attentif.

Lorsque notre homme eut réuni un certain nombre de volumes ainsi préparés, il alla trouver un libraire et lui tint à peu près ce langage. « Je connais, dit-il, un vieil

amateur qui possède une riche bibliothèque dans laquelle se trouvent beaucoup de belles reliures anciennes en maroquin avec armoiries. Ce monsieur ayant éprouvé de fortes pertes d'argent désirerait vendre petit à petit et discrètement quelques-uns de ses livres en les ajoutant à une vente publique. Si vous voulez faire l'affaire dont je suis chargé, vous n'avez qu'à faire une avance à valoir sur le produit de la vente future et je vous ferai envoyer les livres dont j'ai apporté avec moi un échantillon ». Il retira aussitôt d'une voiture qui l'avait amené une petite caisse dont le contenu fut déballé sans plus tarder.

Le libraire, qui connaissait de réputation le quidam, flaira un piège. Il examina les livres présentés. Il fut frappé de leur ressemblance avec des exemplaires qu'il se souvenait vaguement avoir vu passer soit dans les ventes, soit dans les magasins des confrères, lorsque tout d'un coup ses regards s'arrêtèrent devant trois ou quatre volumes in-8, reliés en maroquin bleu aux armes de la reine Marie-Antoinette. Il les ouvre et reconnaît un recueil manuscrit de recettes de toutes sortes qu'il avait possédé deux ou trois ans auparavant, et minutieusement décrit dans son catalogue. Les recettes pour la toilette et la conservation de la beauté, que l'ouvrager enfermait, le papier lisse et encore parfumé, comme le papier oriental, sur lequel il était écrit, suggéraient à l'idée que ces volumes avaient dû faire partie du boudoir d'une grande dame du XVIIIe siècle. Il n'y manquait plus, disait une note du catalogue, que les armoiries de la Du Barry ou de Marie Antoinette. Ce furent les armoiries de la Reine qui obtinrent la préférence, et ces armoiries rêvées trois ans auparavant, apparaissaient maintenant éblouissantes de réalité aux yeux du libraire étonné. C'était par trop fort ! Pour le coup, il congédia notre homme, en lui disant son fait et le priant de ne plus revenir.

Ce dernier ne se déconcerta pas pour si peu. Avisant un libraire débutant, jeune et sans expérience, il lui apporta sa caisse de livres fraîchement armoriés et le décida sans peine à les comprendre dans une vente à l'Hôtel Drouot. La fraude fut reconnue et le fait ébruité. La plupart des bibliophiles et des libraires s'abstinrent. Quelques-uns, moins scrupuleux, espérant en tromper d'autres, achetèrent à vil prix ces livres à fausses armoiries. Les volumes de Marie-Antoinette ainsi que d'autres passèrent chez un spéculateur de la région du Nord, qui ne craignit pas de les revendre comme authentiques à un libraire parisien de passage en sa ville.

Son coup ayant été manqué cette fois, le maître-faussaire changea ses batteries. Ses ruses étant éventées à Paris, il se tourna du côté de la province. On le vit rôder en Champagne, où il réussit à placer auprès d'un riche banquier un certain nombre de reliures soi-disant historiques du XVIe siècle, de sa fabrication, que ce dernier lui acheta de confiance. Quelque temps après, cet amateur, voulant borner sa collection aux livres et documents intéressant sa province, appela le libraire Tross et lui vendit tout ce qui était en dehors de la spécialité à laquelle il s'était désormais arrêté.

Dans le lot cédé se trouvaient les reliures fausses. Tross, qui connaissait la fraude et le fraudeur, se garda bien de les faire reparaître sur le marché français. Il les expédia en Allemagne et en Autriche, où il les vendit comme modèles à des musées d'art et d'industrie de ces pays.

On pouvait espérer que le mal serait enrayé. Une note, parue dans un catalogue de librairie assez répandu et reproduite dans la *Bibliographie de la France, Journal de la Librairie*, avait mis en garde le public des amateurs et des libraires contre les livres à fausses armoiries en les engageant à vérifier les provenances sur les catalogues imprimés du XVIIIe siècle.

Les événements qui se succédèrent en 1870 et 1871, la guerre, le siège de Paris et la Commune, firent oublier le faussaire et ses œuvres. On pouvait croire qu'il avait disparu dans la tourmente, lorsqu'on apprit un beau jour qu'il avait fait un héritage et qu'il menait une existence de châtelain aux environs d'une petite ville du Centre, se posant on dilettante et en ami des arts. On crut qu'il avait renoncé à son industrie malfaisante. Il n'en était rien. Il travaillait pour l'exportation. Dans une pièce retirée de sa nouvelle habitation, où personne autre que lui ne pénétrait, il avait installé un atelier clandestin, et là, comme un alchimiste du Moyen-Age, il élaborait de nouveaux produits qu'il expédiait en Angleterre, en Italie, en Belgique et ailleurs. Les huissiers vinrent troubler la solitude de notre gentilhomme campagnard. Il fut obligé de déguerpir. On saisit et vendit par autorité de justice les livres qu'il avait délaissés et qu'il n'avait pas eu le temps transformer.

Mettant la frontière entre lui et ses créanciers, il s'en fut en Belgique, cherchant de nouvelles dupes. Sa présence fut décelée par l'apparition soudaine d'un lot de reliures princières au milieu d'une de ces ventes collectives organisées par l'entrepreneur de ventes le plus renommé de Bruxelles. Un libraire de Paris, attiré par l'annonce d'armoiries de Marie-Antoinette et de princes et princesses du sang royal, entreprit le voyage. Il reconnut aussitôt que les volumes étaient falsifiés et dénonça la supercherie. Les gens honnêtes s'abstinrent; mais, comme à Paris, des spéculateurs et des gens sans scrupule les achetètent à de petits prix, espérant les repasser avec de gros bénéfices à des passants naïfs ou à des étrangers confiants.

Cet insuccès n'était pas de nature à encourager notre industriel à rester sur le sol belge. Disant adieu à un pays aussi ingrat, il revint en France, jetant son dévolu

sur une de nos plus plantureuses provinces, riche en bibliophiles et y arriva juste pour mourir. Ainsi finit l'odyssée de ce maître-faussaire. Que la terre lui soit légère !

Tournons maintenant nos regards vers une autre officine fin de siècle. Celle-là se trouve en Italie et est en pleine activité. On y fabrique des Maioli, des François Ier, des Henri II et Diane de Poitiers, des Henri IV et Marie de Médicis, etc., et généralement toutes sortes de reliures ornementées et à provenances illustres des XVIe et XVIIe siècles. Les procédés sont perfectionnés. On évite le remboîtage. On choisit des volumes de l'époque, plus ou moins ornementés de filets ou dorures anciennes, que l'on complète, si nous pouvons nous exprimer ainsi, en ajoutant à l'ornementation primitive des fers spéciaux ou des monogrammes moulés par les procédés galvanoplastiques sur d'autres reliures authentiques ; on applique sur les plats, dans les espaces restés libres, tantôt la salamandre de François Ier, les croissants, le chiffre d'Henri II et Diane ou tout autre marque illustre ; on recouvre la dorure nouvelle d'une espèce d'enduit ou de pommade, afin de la vieillir comme il faut. On laisse à dessein les coins écornés, les coiffes un peu éraillées avec les tranchefiles chargées de poussière. Ce ne sont plus des livres flambants neufs comme les autres. Les reliures ainsi traitées ont toutes les apparences de la vétusté. On laisse exprès de légers accrocs dans l'ancienne couverture, des réparations faciles à faire, et le tour est joué. C'est un mélange de vrai et de faux présenté avec une rouerie sans pareille. On ne peut pas dire que la reliure soit fausse en elle-même ; elle est frelatée. Quant à la provenance, elle est inventée et fabriquée de toutes pièces par les faussaires. Car ils sont plusieurs, c'est toute une bande, une association qui, à l'heure présente, exploite effrontément les amateurs des deux hémisphères.

Le siège de la société paraît être à Bologne, avec ramifications dans toute la péninsule. Les touristes ont été les premières victimes de ces escrocs de haut vol qui ont bibliothèques et musées particuliers qu'ils laissent visiter. Les *ciceroni* des hôtels leur servent de *rabatteurs*. Ils ont des agents partout où il y a des bibliophiles. L'un d'eux promène de temps en temps à Paris de ces reliures frelatées. Dernièrement un de leurs affidés, présentait au commerce parisien tout un lot de reliures traitées par les procédés que nous venons de décrire et en demandait la jolie somme de quinze ou seize mille francs. Ne pouvant placer sa marchandise, et pour ne pas la remporter, de guerre lasse, il la solda au prix réduit de six cents francs !

Plus récemment encore, un monsieur décoré se présentait dans une librairie ancienne bien connue, porteur d'un volume aux insignes et au chiffre de François Ier. Il était chargé, disait-il, par un de ses amis, marchand de vins en gros de la province, de s'informer de la valeur du livre que l'on vendrait si l'on offrait un prix convenable. C'était un tome des *Orationes* de Cicéron, édition d'Alde 1519, que son ami avait soi-disant trouvé dans sa bibliothèque et qu'on lui avait dit avoir de la valeur. De petites fleurs de lys, accompagnées de l'initiale F, avaient été apposées sur le dos et sur les plats d'une reliure vénitienne du XVIe siècle, très sobre d'ornements primitifs, et au milieu s'étalait l'emblême de la salamandre. La falsification était évidente. Le libraire répondit à son interlocuteur que le livre offert ne valait rien parce qu'il était falsifié et il l'engagea à retourner l'objet à son correspondant qui ne pouvait être que la dupe d'un fripon.

Quelle ne fut pas la surprise du libraire d'apprendre quelques jours après que le monsieur en question s'était

rendu chez un des principaux libraires des passages, avait présenté de rechef le faux François Ier et reçu la même réponse ! Le plus fort dans l'affaire fut que quelques jours après, le libraire reçut de province une lettre assez cavalière par laquelle on lui enjoignait de faire une offre pour ledit volume.

Que penser de tout ceci sinon que le mal s'en va gagnant du terrain, s'infiltrant, et pénétrera bientôt partout, si l'on n'y met bon ordre ? Les faussaires rusés recrutent des complices et trouvent des intermédiaires dans les diverses classes de la société. Le fait suivant va nous édifier à cet égard.

Au mois de septembre dernier, un bibliophile genevois nous fit voir divers volumes qu'un de ses amis lui avait adressés d'Italie. Dans le nombre figuraient une reliure apocryphe au chiffre d'Henri II et de Diane de Poitiers et l'ouvrage de Grapaldi : *de partibus œdium,* édition de Lyon, 1538, format petit in-8. Ce dernier était revêtu d'une reliure du temps à laquelle on avait ajouté fort habilement l'initiale F, des fleurs de lis et le fer ovale de la salamandre. Nous n'eumes pas de peine à prouver, d'après certains indices, la fausseté non des reliures, mais des signes de provenance ajoutés tout récemment pour créer une grosse valeur à des volumes fort ordinaires. Les livres furent renvoyés en Italie: « Je les ai réexpédiés, à la personne de qui je les tenais, nous dit quelques après l'amateur en question. Celle-ci du reste est au-dessus de tout soupçon. Elle n'avait aucun intérêt dans l'affaire et ne m'avait envoyé ces livres que parce qu'elle me savait bibliophile. Elle-même n'y connait rien. »

Peu de temps auparavant, deux autres amateurs genevois du meilleur monde avaient été victimes de ces habiles escrocs. Un antiquaire leur avait vendu, comme le dessus du panier d'une trouvaille, une reliure d'Henri II et de Diane

de Poitiers, et une autre de François Ier (1). Une rumeur qui vint jusqu'à eux leur fit concevoir des soupçons sur l'authenticité des volumes. Ils vinrent à Paris, les montrèrent à des libraires et à des relieurs qui les déclarèrent faux. Certains maintenant d'avoir été trompés, ils doivent chercher les voies et moyens pour se faire rendre leur argent.

Nous avons fait prendre des informations auprès d'honnêtes gens en Italie et voici le résultat de l'enquête qui nous a été transmis : « Le siège de ces faussaires est à Bologne..... Il ne faut pas croire que l'initiative parte de relieurs quelconques ; le ou les personnages qui ont eu l'idée de ces contrefaçons sont des gens ayant une certaine situation et une bibliothèque. Ce sont des amateurs. Mais ils se gardent bien de vendre eux-mêmes si ce n'est un volume de temps en temps. En général les pièces fausses se trouvent dans les bibliothèques d'anciennes et riches familles. Et c'est là le trait de génie. On ne songe pas à se méfier. Maintenant, la question est de savoir si les possesseurs de ces bibliothèques sont d'accord avec les faussaires ou ont été eux-mêmes leurs victimes. » Une des reliures d'Henri II incriminées provient de la bibliothèque d'un noble personnage, ayant villa princière, chevaux et laquais, situation de rang. Pourquoi vend-il ses livres lorsqu'un bibliophile de passage se présente chez lui, muni de recommandations ?

On admet qu'il puisse être parfois à court d'argent comptant, comme presque toute la noblesse italienne,

(1) Les reliures ayant appartenu à François Ier, autrefois fort rares, sont devenues plus communes depuis qu'elles sont l'objectif des faussaires et des imitateurs. Un relieur établi à Maisons-Laffitte, près Paris, en fabrique moyennant 150 francs. Il nous a présenté, il y a quelques jours, un Boccace avec entrelacs de couleur, fermoirs, tranche ciselée, armes et chiffres de François Ier, parfaitement réussis. Il fait du neuf, style François Ier, sur commande sans chercher à tromper personne.

mais il est bon de noter qu'il refuse de traiter avec les libraires qui sont trop clairvoyants pour lui. « Il prétend qu'il a été indignement volé par les marchands de Paris lesquels lui ont changé des pièces. Bref, tout cela n'est pas clair et il ne serait pas étonnant que ces grands seigneurs s'entendissent avec les faussaires comme larrons en foire.... »

Que conclure de tout ceci sinon qu'il est temps de sonner l'alarme en criant *au voleur* ? Les forbans qui se livrent à cette industrie doivent avoir déjà fait beaucoup de dupes surtout parmi les Anglais et les Américains. Ils ont réussi à placer de leur marchandise frelatée en Allemagne ; ils cherchent maintenant à en inonder le marché français.

Il est temps de prendre des mesures contre ce banditisme d'un nouveau genre ; autrement tout serait compromis et suspecté, le vrai comme le faux. Pourquoi le gouvernement italien ne considérerait-il pas les reliures de ce genre comme des objets d'art et ne leur appliquerait-il pas la fameuse loi Pacca ? L'exportation des pièces fausses en diminuerait sensiblement à notre grande satisfaction ; les Italiens les placeraient chez eux et se tromperaient ainsi mutuellement ; nous n'aurions rien à y voir.

Les amateurs de reliures d'art rappelant des souvenirs historiques paient à beaux et bons deniers les curiosités de ce genre. Ils ont droit en retour à ce qu'on leur garantisse l'authenticité des objets qu'ils achètent. Qu'ils exigent à l'avenir une garantie signée de leur vendeur. Que les libraires qui vendraient pour authentiques des reliures fausses soient déclarés responsables et obligés de restituer la valeur payée. Que les commissaires-priseurs, chacun en ce qui les concerne, tiennent la main à ce que le public ne soit point trompé, qu'il soit éclairé, sans ambiguité, par des experts dignes de ce nom et vous verrez les vraies reliures d'art, de provenance célèbre,

conserver leurs prix élevés et même les dépasser à mesure qu'elles deviendront de plus en plus rares. Il faut qu'on puisse les acheter avec confiance et sécurité.

Une autre fois nous parlerons de fraudes d'un genre différent pratiquées dans les livres, ainsi que des faussaires de manuscrits. Nous compléterons nos révélations. Nous nous arrêtons là, pour le moment, ne voulant pas abuser de la patience de nos lecteurs.

J. VERAX.

MÉMOIRE SUR L'ISLE DE WIGHT

PROJET D'UNE DESCENTE DANS CETTE ILE

PAR DUMOURIEZ, EN 1779

On sait que, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, de nombreux projets de descente en Angleterre ou dans les possessions anglaises furent mis à l'étude, sans qu'aucun fût suivi d'un commencement d'exécution. Ainsi, dans les années 1763-1766, le comte de Broglie rédigea, sur l'ordre de Louis XV, un plan de guerre contre l'Angleterre qui fut plus tard (1779) « refondu et adapté aux circonstances actuelles. » Le *Bulletin du Bibliophile* publiera peut-être ce très curieux document. Lors de la guerre de l'indépendance américaine, ces projets hostiles à l'Angleterre se multiplient avec une recrudescence des plus naturelles. Nous n'en signalons que quelques-uns : M. de Voyer (1778) propose une attaque de Jersey et de Guernesey, puis une tentative sur Portsmouth et l'île de Wight, qui devait être dirigée par le duc de Lauzun. La même année, un vieil officier irlandais, Wall, maréchal de camp, soumet au ministre de la guerre le plan d'une invasion en Irlande. Enfin, en 1779, le futur vainqueur de Valmy et de Jemmapes, Dumouriez examine, dans un travail très substantiel, l'opportunité et les chances de succès d'une expédition contre Wight.

C'est ce projet que nous donnons ici, d'après un manuscrit de l'époque, que nous croyons inédit. Nous respectons la bizarre ortographe du manuscrit,

avec sa profusion de majuscules et ses italiques capricieuses ; nous nous bornons à ajouter quelques signes de ponctuation absolument nécessaires à l'intelligence du texte.

PORTSMOUTH

Portsmouth, située dans l'Isle de Portsea, est presque inataquable, même par terre, par ce qu'en dedans de l'Isle, derrière le fort extérieur qui défend la teste de l'Isle au N. N. E. du côté de l'Angleterre, le Rivage est bordé dun Marais, au dessus duquel domine un terrein élevé, qui formerait une excellente déffense, après que le fort serait pris. C'est l'Isle de *Wight* qui fait le grand mérite de ce Port, en luy procurant les excellentes Rades de *Spithead* & de *S*te *Hélene.*

RADE DE SAINTE HELENE

La Rade de Ste hélene, eloignée de Deux lieues de Portsmouth, séparée de celle de *Spithead* par un chenal entre deux Bancs, (*horse-Banck,* le cheval), & Nomans-land. Ce chenal, dirigé par deux Bouées placées à l'extrémité correspondante de chacun de ces deux bancs, à environ. 600 Toises de largeur. &. seulement neuf Brasses de profondeur, quoique la carte de Bellin lui en donne 17...

Le Banc du Cheval, attaché au S. de l'Isle de *Portsea,* est marqué de deux Bouées, l'une au S. O. nommée le *Chenal,* l'autre au S. E. sur la partie S. de ce Banc, nommée le *Dean ;* il y reste à mer basse 8 à 10 pieds d'eau.

Le Banc de Nomans-land est plus dangéreux par ses Ecores ; une partie reste à sec ; il y reste dans d'autres parties 12 p. d'eau dans les grandes marées, & seulement 7. a 8. en général.

LA PASSE DE L'OUEST

La Passe de l'Ouest, autrement appellée la Passe des Aiguilles, forme un détroit dune demie lieue entre le Banc de Sheugles & le Banc de Warden dans l'Isle de *Wight;* la profondeur de ce chenal qui a 1000 toises de largeur est de 20 jusqu'à 35 Brasses, excepté entre la pointe du Banc de *Sheugles* & celle de *Warden,* où une espece de Barre la réduit à 9 ou 10 Brasses. Cette profondeur a pour causes les marées & les Courants rapides qui viennent de l'Ouest avec beaucoup d'impétuosité jusqu'au fonds de la Baye qui forme l'Isle de *Wight,* se répandent dans la Rade de Spithead & ressortent par la Rade de *St. hélene.*

On ne peut debouquer de cette Passe que par un Vent très frais, sans quoi les courants vous portent sur les Sheugles; en y entrant il faut manœuvrer les Bâtiments pour ne pas être porté par la Marée et les Courants sur la pointe des *Aiguilles* (*Needles*' point) & dans la Baye de *Fresh-water* dans l'Isle de Wight.

Ce sont ces difficultés & ces dangers, ainsi que la comodité des Rades de S^t^. helene & de *Spithead,* qui empêchent les Vaisseaux de Guerre de se hazarder jamais par cette Passe pour entrer & rarement pour sortir.

ISLE DE WIGHT

L'Isle de *Wight* a 7 lieues de long sur 3 & 4 de large; elle est abondante en tous les besoins de la vie. il y a peu de bois mais beaucoup d'arbres frutiers qu'on n'épargnerait pas & qui y supléeraient en cas de besoin; elle contient. 3 Villes ou Bourgs. 6 Chateaux & 33 Villages.

Le tour de l'Isle à beaucoup d'excellents mouillages dans la partie du N. & très peu dans celle du S..

1° A l'E. en la Rade de St. hélene. Cette Rade est terminée à l'O. par une petite Rivière & une Baye qui asseche, mais que la pointe de Bembredge-Ledge, & celle du Village de S^to^ hélene ferment & abritent, dans laquelle les vaisseaux sont en sûreté ; il y monte 8 à 9 pieds d'eau dans un Chenal étroit & tortueux.

2° et 3° En dedans du *Mortier Bank* au N. sont les deux criques de *Fish-bourg* & de *Woller*.

4° La Rade de Cowes droit au N. ést située à l'Embouchure de la Riviere de New-Port, que les petits Bâtiments peuvent remonter jusqu'à deux milles ; un fort la défend à l'Ouest.

5° et 6° Les deux Bayes des *Gurnes* & de *Thorness*, forment deux petits ports propres pour des Barques.

7°. le havre de *Newtown* terminé par un petit Port fermé, trés susceptible d'une descente, mais aussi tres aisé à déféndre, tant des Batteries de la Ville que de celle d'un Islot & de deux pointes qui ferment le Port.

8° La Baye d'Yarmouth terminée par une petite Biviere forme un bon port, defendu par le chateau de *Sconee* à l'O, par une Redoute et des Batteries à l'E du côté *d'Yarmouth;* on peut en établir une au fond & vis-à-vis de l'Embouchure de la Riviere à la pointe de Thorney.

9° et 10° Le Banc de *Warden* défend le reste de la côte jusqu'à la pointe des *Aiguilles;* on peut descendre dans cette partie, près de cette pointe même, devant *Totland,* ou à la Baye d'*Alum,* mais cette descente est difficile, & il serait imprudent de la tenter, à cause de la force des Courants & des Marées dans la Passe, quoique ce soit un mouillage de contrebandiers.

11° la Baye de *Fresh-water* est profonde, un grand nombre de Chaloupes peut s'y deployer : à la verite la Mer y est dure, & il ést difficile que les Vaisseaux les protegent de trés près par leur feu, parce qu'il y a des Roches & bas-fonds surtout aux deux Extrémités ; dans

toute la partie Sud de l'Isle la côte est bordée de hautes falaises qui ne sont interrompues que par quelques coupures.

12° et 13° la Baye Brisson & la Baye de *Chale,* qui suivent, sont de la même nature; elles ont peu d'enfoncement & la côte est difficile, escarpée et battue par les Marrées & les Courants avec beaucoup de force jusqu'a la pointe de Ste *Catherine.* Entre cette pointe & celle de *Dumnose* la côte ést escarpée, toute droite & peu susceptible de Débarquement.

14° Entre la pointe de *Dumnose* & le Rocher du *Cigne* (Swan-Clit) sur la côte de l'E. dans la Baye de *Sandown,* on peut approcher la terre à la portée de Canon, et se déployer pour une grande descente sous le fort de *Sandown* jusqu'au Village de ce nom ; le mouillage y est fort bon, ainsi que le débarquement, mais ce mouillage ést soumis à la Rade de *Ste hélene* & celle de *Spithead,* ainsi il ne peut pas s'effectuer sil y à des Vaisseaux ne Rade...

Du Corps de Garde situé au N. E. de ce mouillage jusqu'a la pointe de *Bembridge-ledge* & à la Riviere de Ste hélene, la côte est escarpée & semée de Bancs de Roches.

Ce circuit forme 14 à 15 points de Descente à garder.

INTERIEUR DE L'ISLE

L'Interieur de l'Isle est coupé en deux Bandes du N. au S. par une Chaine de Montagnes courant de l'E. à l'O. nommées les *Cardinales;* au pied de ces montagnes dans la partie du Nord, dans une plaine, ést la Ville de *Newport* au centre de l'Isle; de ces montagnes descendent de petites Rivieres, qui coulent toutes N. & N.E.; aucune de ces Rivieres ne court au S...

Il y a une Plaine & un grand bois entre Yarmoutte, *Newtown, Cowes & Newport* & une autre plaine, entre *Newport, Cowes & Ste hélene.*

Il y à differents passages au travers des montagnes pour aller de Ste-*Catherine, Crebuington & Bow-church* à *Newport;* il serait facile & nécessaire d'accomoder ces communications ainsi que les autres & d'en ouvrir de nouvelles.

La population de l'Isle va de 20 à 25000 ames.

En 1545, sous Henri II, l'Amiral d'Aunebault proposa de s'emparer de l'Isle de Wight, de la fortifier et de la garder pour obliger les Anglois à évacuer Boulogne, Calais & Guines, qu'ils occupaient sur nos côtes on peut lire ses motifs dans le xxveme vol. de l'hist. de France, continuée par Garnier p. 465 & suivantes.....

Portsmouth, ni la Marine Anglaise n'étaient pas à beaucoup près ce qu'ils sont devenus; l'Isle de Wight n'a cependant pas changé de face; plus peuplée qu'alors, par consequent plus en état de nourir sa Garnisson, cette Isle n'a ni forts ni Troupes; l'attaque en ést infiniment plus aisée que celle de Jerzey & de Guernesey; au milieu des preparatifs qui se font à Cherbourg, les Anglais imagineront tout autre point de descente, plutôt que l'Isle de Wight. Se fiant à leur formidable Marine, qui selon eux la protege, ils ne soupçonneront pas même une attaque aussi audacieuse & aussi voisine.

Comme les ordres que vient de donner le Ministre de de la Marine de préparer avec célerité tous les Bâtiments de transport regardent tous les Ports de la Manche, ils se fixeront moins sur le Port de Cherbourg que sur ceux de la Picardie & de la Flandre, qui plus près de Londres & de leurs côtes doivent leur donner plus d'inquiétude; ils se persuaderont que les Armements regardent les Isles voisines plutôt que l'Isle de Wight...

Il n'y a pas assés de Bâtiments dans ce moment à Cherbourg pour une pareille expédition. On n'en compte que 15 à 20 de 100 Tonneaux & au delà, qui pour une aussi courte navigation peuvent porter entre 4 à 5000 hommes avec leurs approvisionnements & Munitions.....

NOMBRE DE TROUPES

Il faudrait pour cette expédition deux Régiments de Chevaux Legers, qu'on embarquera avec leurs selles & leurs bottes, (il y a des chevaux dans l'Isle) 400 hommes d'Artillerie & 24 Bataillons à 100 hommes par Compagnie. On propose de les réduire à ce nombre parce que le surplus des Compagnies resteroit sur la Côte voisine de Normandie pour le Recrutement & le Remplacement qui se ferait par Cherbourg...

ARTILLERIE

Il faudrait un Canon de Campagne par Bataillon & Cent pieces de Canon depuis 12 jusqua 24, 20 Mortiers, 200 Boulets par Pieces, des Bombes à proportion, des affuts de Côtes & à Rouage, au moins 60 Miliers de poudre, des Ouvriers, des Mineurs, des Outils de Siege, des affuts de Côtes & à rouage de rechange, enfin tout lassortiment d'une pareille Artillerie, dont une partie serait mise en leste dans les Bâtiments de transport.

Il faudroit que ce train d'Artillerie fut amené à Cherbourg ; on peut à cet effet prendre l'emplacement de l'Abbaye, dont on fera un très beau Parc d'Artillerie & le Logement de cette Troupe, qui sera couvert par l'emplacement des Troupes.

CANTONNEMENT SUR LA CÔTE DU COTENTIN

Le Rassemblement des Troupes de cette partie du Cotentin aura pour prétexte les travaux de Cherbourg

qu'il faut publier comme résolus et devant être commencés dès le Printems, ce qui place naturellement

Les Troupes dans l'ordre suivant :

2 Bataillons à Tourlaville. . 2 . . . . . à Cherbourg. .	chargés de la construction du fort de Tourlaville, de celui du Roule, & de la Batterie du Rocquiers.
2. . . . . à Equerduville & à Bellecroix.	chargés de la construction du fort du Home & de l'excavation du Bassin dans le pré du Roy.
2. . . . . à Heuneville. . & à Querqueville	chargés de la construction du fort des Couplets & de celuy de Querqueville.
2. . . . . a Octeville . . .	chargés de la construction du fort St-Sauveur.

4. . . . . a Barfleur, la Hougue, St-Vaast, &c^a^.
10 . . . . . campés au mont Epinguet pour relever les
— travailleurs Comp. de maneuvre.
24
—
4 Escadrons à Montebourg.
4. . . . . à Sideville, Harduvast, Viraudeville, &c^a^.

Toutes ces Troupes peuvent en six heures être rassemblées sur Cherbourg ; il leur faut pour 6 mois de vivres en farine, grains &^a^, une Pharmacie pour un an &^a^ ; le rassemblement de ces Troupes exige une Construction de tours à Cherbourg, Valognes ; mais ces établissements resteront : et c'est un bien.

EMBARQUEMENT

L'Embarquement se fera dans la Rade de Cherbourg qui est spatieuse & commode ; il faut pour cet effét une division de 4. ou. 5. Vaisseaux de guerre &. 8. ou 10 frégates ; il serait bon vers le tems prescrit de rassembler

dans les Parages depuis la Baye de *Torbay* jusqu'au Cap *Beachy* le plus de Corsaires que l'on pourra, leur prescrire cette Croisiere, & surtout de se tenir en plusieurs flotilles.

Le Ministre de la Marine (quelques comptes qu'on lui ait rendus à cet égard) ne doit rien craindre pour les Vaisseaux de guerre et les frégates qui se rendront dans la Rade de Cherbourg, & pourront être dans le cas d'y séjourner, parcequ'on peut facilement & à peu de frais y pourvoir à leur sûreté du côté de l'ennemi :

1° en établissant 2 Batteries flotantes au centre de la Rade entre le Home & l'Isle Pelée...

2° en établissant sur la Plateforme Pelée de l'Isle une Batterie provisoire en fascinage en madriers, de 10. Canons & 2. Mortiers.

3° en établissant une Batterie de 12 Canons & 2. Mortiers au fort actuel du Home.....

4° en établissant une Batterie pareille à côté de la Redoute de Tourlaville dont le Parapet sera en gazon.

Au moyen de ces Deffenses, qui peuvent se faire avec beaucoup de promtitude & peu de frais, l'Escadre qui y joindra son propre feu sera aussi en sureté dans la Rade de Cherbourg que Barington dans Ste Lucie. Ces travaux momentanés suffiraient même pour donner un abri à la flotte entière de Brest, si par des circonstances on la faisait entrer dans la Manche. Elle paraît même necessaire & utile indépendament *de toute Expedition*.

Comme la traversée est courte, on peut calculer pour l'embarquement au moins deux hommes par Tonneau; qu'on pense qu'il n'y a que 18 lieues, que par un tems frais il ne faut en flotte que 9 ou 10 heures, qu'ainsi partant le Soir, on sera sur la côte de l'Isle de Wight avant le jour.....

L'armée n'est que de 16 a 17000 Tetes, ayant soin de ne pas embarquer de personnes inutiles, & en ne se char-

geant pas de beaucoup de Valets & de Commis, qu'on peut faire passer en suite; il faut environ cent Batiments de Transports.....

Le prétexte pour rassembler ce nombre de Batiments à Cherbourg est, 1° de retirer dans ce Port les 20 a 25 Batiments échoués dans la Riviere de Regneville, ou ils sont exposés à etre brulés. 2° dy retirer pareillement 50 ou 60 des Batiments trop pressés & trop exposés dans le Port de Grandville; le surplus des Batiments nécessaires descendra du havre à Cherbourg pour y transporter le train d'Artillerie, & on l'y retiendra...

DESCENTE

On pourvoira chaque Batiment de plusieurs chaloupes; les Vaisseaux de Guerre selon leur différente grandeur s'aprocheront de terre le plus qu'ils pourront pour soutenir la descente par leur feu; il n'y à dans la Baye de *Freshwater* ni redoutes, ni forts, ni batteries; on descendra dans le plus grand ordre; le Village ést éloigné; les premieres trouppes gagneront la falaise & les hauteurs de droite & de gauche & en avant, & elles sy retrancheront... Comme cette Baye ne pourrait pas contenir tous les Batiments, que les courants pourraient les faire dériver, on mettra la flotte sur 3 divisions dont les Batiments de Guerre garderont les deux flancs, les Gros Vaisseaux se raprochant de la Rade de Ste helêne; la premiere Division attaquera la Baye de *Freshwater,* ou elle sera couverte par le cap des *Aiguilles,* les deux autres se présenteront dans les Bayes *Brisson & Chale;* elles y executeront la descente, si elles ne trouvent pas d'obstacle.

MARCHE DES TROUPES, CONQUÊTE DE L'ISLE

L'Armée marchera sur 3 Divisions, 8 Bataillons, l'Artillerie & la Cavalerie (il faut embarquer une centaine

de chevaux) marcheront sur *Fresh-water,* d'où elle gagneront *Yarmouth* pour tourner les *Cardinales* & rentrer dans la plaine du Nord. 8 bataillons avec leur canon se porteront également par la droite sur *New-Port.* Les 8. derniers avec leur canon se porteront également par la droite sur *Sandown* & la Riviere de Ste *helene.* Il n'y à pas un seul point de résistance, on trouvera tout au plus quelques milices; l'Isle est percée de grands chemins d'une communication facile, et il ne peut y avoir d'obstacles qu'aux chateaux de *Sconce,* de *Cowes* & de *Sandown* ainsi toute l'Isle doit être soumise. 24. heures après la descente. Il faut sur le champ semparer des principaux habitans, ne garder dans l'Isle que quelques Paysans désarmés pour la culture & les travaux publics & renvoyer le reste en France par les Batteaux de transports qui retourneront à Cherbourg; ce sont autant de prisonniers & d'otages qui garantiront le sort de la Garnison....

L'Emplacement fixe des Troupes est

A Newport.	Les grenadiers & chasseurs, le Quartier général, le Parc d'Artillerie &. 100. hommes de ce corps...
à *Ste helene*.	3 Batons 100 canoniers.
entre *Cowes* et *Ste helene* . .	2 Batons cantonnés.
à *Cowes*.	3 Batons 50 canoniers.
à *Newton*.	2 Batons 50 canoniers.
a *Yarmouth*	2 Batons 50 canoniers.
entre *Cowes* & *Yarmouth* . .	2 Batons cantonnés.
a *Fresh-water, Totland*. . . . *Seonce* & *Clevesend*	2 Batons 50 canoniers.
de *Fresh-water* à la pointe de *Dumuose*.	6 Batons cantonnés.
de la pointe de *Dumuose* à *Bembrige-ledge*	2 Batons cantonnés.

Entre S^te^ *helene* & *Cowes* en seconde ligne.	4 Escadrons.
Entre *Cowes* & *Yarmouth* en seconde ligne.	4 Escadrons.

De *Newport* le Général peut se porter en trois heures à chaque point de déscente, y présenter 12 Bat^ons^ & 4 Escadrons. il sera averti par des Signaux etablis sur les montagnes détachées d'*Ashedown* à l'E. & de *Shalfleet* à l'O. qui correspondront avec le chateau *Carisbrook* qui forme le point intermédiaire au-dessus de Newport.

Il y à des travaux à faire pour s'assurer la Possession de l'Isle. Ces travaux regardent 4 points principaux par lesquels elle peut être attaquée du côté de l'Angleterre.

1° La Baye d'Yarmouth; il faut fortifier ce Port, et y faire des Batteries suffisantes.

2° *Newtown*.

3° Cowes ést essentiel; il y a déjà un chateau à la côte de l'O.; il en faut un à celle de l'E.

4° Ste helene; c'est surtout ce Port qui ést essentiel; situé devant une belle Rade, au debouché des forces maritimes de Portsmouth & de celles qui viendront du dehors, il faut le rendre presque imprenable. Comme la la Baye est large & profonde, on peut y retirer tous les Vaisseaux de transport qu'on voudra conserver dans l'Isle, & c'est d'ou on partira pour le projet cyjoint.

RENDRE PORTSMOUTH INUTILE

C'est deja un grand avantage par lui même que de s'emparer de l'Isle de *Wight,* de sy établir, d'obliger les Anglais à rappeller leurs Troupes et leur flotte pour venir y bloquer 12000 francais, de les constituer dans une prodigieuse dépense pour les y attaquer. Six millions & de l'audace avec fort peu de risques suffisent pour executer ce Projet; toute l'Angleterre ensemble ne chasseront

les François de l'Isle de *Wight,* toutes les flottes nempêcheront pas qu'ils reçoivent des secours journaliers de Cherbourg, 1° par ce qu'il ny a que 18 lieues. 2° parce que les petits Batiments abordent partout. 3° parce que les Vents qui menent de Cherbourg à l'Isle de *Wight* empecheront les vaisseaux Anglais de stationer dans le Canal qui est entre cette Isle & la presqu'ile du Cotentin. Mais on croit pouvoir ajouter au Projet de cette Conquête celuy de l'Entreprise la plus audacieuse & la plus simple en même tems ; qu'on y réflechisse, quon l'examine mûrement, que l'on consulte les Marins les plus expérimentés et les plus habiles, & l'on sera étonné de la facilité que procure la conquête de l'Isle de *Wight* pour priver a jamais l'Angleterre de son plus beau Port & de son plus grand Etablissement de Marine.

On a dit qu'il fallait fortifier l'entrée de la Riviere de *S^te^ helène;* on à dit qu'il fallait y refugier une partie des Batiments de Tranports ; il faut y en rassembler 50 des plus grands...

La Baye de *S^te^ hélene* est terminée par la Rade de ce nom. Cette Rade ést séparée de celle de Spithead par un chenal de 600 Toises de largeur entre les Bancs du Cheval & de Nomansland ; cette Passe à neuf brasses de profondeur ; il n'y a pas une lieue de la Riviere de S^te^ hélene à cette Passe ; on peut charger de Pierres les Batiments, les toues jusque dans le Chenal, les y ancrer a quatre amarres de distance en distance & les couler dans cette position, apres les avoir amarrés les uns aux autres par de gros Cables pour que les Courants ne les entrainent pas ; par la on rend les deux Rades inutiles, on coupe toute communication entre la Rade de Spithead & celle de S^te^ helene, & on enleve à jamais cette Passe aux Anglais...

Il leur restera celle de l'Ouest, mais outre que les Courants & les Marées rendent cette Passe dangéreuse, la Mer, n'ayant plus une issue suffisante à la Passe de l'E.,

refluera avec plus d'impétuosité vers celle de l'O. Dans l'Etat actuel de cette derniere Passe, malgré son énorme profondeur, il existe entre le Banc de *Warden* & la pointe de celui de *Sheugles* une Barre qui ne donne que 5 brasses jusqu'a 9. La Passe de l'E etant Bouchée, les Vases et les Sables du fonds de la Baye de *Portsmouth* reflueront tout naturellement à l'O. ils augmenteront & éleveront cette Barre & diminueront la profondeur de cette Passe, mais on peut encore dans cette partie aider à la nature, en coulant pareillement sur cette Barre, de distance en distance, de gros Batiments, autour desquels les Sables s'amasseront et finiront par former un Banc très difficile qui rendra le Passage impraticable pour les Vaisseaux de Guerre.

Si ce projét est executé, quand même ensuite on rendrait l'Isle de Wight à la paix, on aurait enlevé aux Anglais leur meilleur Port, le mal serait irréparable pour toujours, & ce mal est incalculable.

Que l'on juge d'après ces détails de quelle importance est l'expedition de l'Isle de *Wight,* combien elle mérite l'attention du Roy & de ses Ministres, & que l'on calcule ce qui peut en résulter dans la balance de cette guerre, qui, à moins d'entreprises extraordinaires, est entierement inégale de notre côté.

A PROPOS

DE

QUELQUES ERREURS BIOGRAPHIQUES

Doit-on s'étonner que, dans des recueils considérables tels que le *Dictionnaire Larousse* ou la *Biographie Didot,* il se soit glissé plus d'une erreur? Non, sans doute, et malgré la compétence et le zèle des auteurs, on comprend que des travaux encyclopédiques d'une telle étendue ne puissent échapper à la loi commune : *Errare !* Mais, sans vouloir rabaisser le mérite de ces utiles sources d'informations et de savoir, on peut, on doit peut-être rectifier ces erreurs que la réputation méritée de ces recueils ne manquerait pas de propager. C'est ce que nous allons faire à propos de quelques indications erronées, concernant spécialement la ville de Lyon.

Ainsi nous lisons dans le DICTIONNAIRE LAROUSSE : « *Géta, né à Lyon.* » — Lisez : Né à Milan, le 27 mai 189 .

IDEM : « *Roland de la Platière, né à Lyon..* »

MICHAUD dit : « *Né à Villefranche.* » Lisez : Né à Thizy, le 19 février 1734.

Il est vrai qu'à l'article *Roland,* Larousse répare son erreur et indique Thizy.

LAROUSSE : *Lugdunum vient de Lougdounon, attendu que les Gaulois appelaient le Corbeau : Lougon.* »

— Est-ce exact? Qu'en disent les celtisants ?

IDEM : « *L'église d'Ainay occupe l'emplacement d'un temple dédié à Rome et à Auguste, par soixante nations*

des Gaules. » Lisez : L'autel d'Auguste fut érigé au confluent du Rhône et de la Saône, qui était, en ce temps-là, au bas de la colline de Saint-Sébastien. L'autel était près du Jardin des Plantes actuel, entre la Croix-Rousse et les Terreaux, jamais il ne fut à Ainay.

BIOGRAPHIE DIDOT : « *Le Père La Chaize, né le 25 août 1624, fut nommé confesseur du Roi en 1615.* » — Lisez : 1675.

IDEM : « Péricaud, Marc-Antoine, bibliographe français, *né le 4 décembre 1782... fut admis au barreau... En 1827, fut nommé conservateur de la Bibliothèque de la ville de Lyon.*

Le DICTIONNAIRE DES CONTEMPORAINS et VAPEREAU appellent aussi : *Marc-Antoine* le Bibliothécaire de la ville, Péricaud, Antoine, ancien avoué ; le confondant avec son frère cadet, Marc-Antoine Péricaud, avocat renommé, qui plaida beaucoup, mais écrivit peu.

Celui-ci, né le 18 octobre 1784, est mort en 1864.

Antoine, l'infatigable écrivain, naquit en 1782, et non en 1792, comme le dit la *Biographie* de Rabbe. Il est mort le 25 octobre 1867, à l'âge de 85 ans, et non en 1840, comme le dit l'abbé Simonin, dans son *Nouveau Feller.*

La BIOGRAPHIE DIDOT tombe dans la même erreur : « *Marc-Antoine Péricaud* » (C'est le cadet) « *né en 1782* » (c'est l'aîné) « *se fit recevoir avocat...* » (c'est le cadet) « *consacra son temps aux antiquités de sa province* » (c'est l'aîné) « *et devint, en 1827, conservateur de la Bibliothèque de la ville.* » (c'est encore l'aîné).

BARBIER va plus loin ; il cite : « *Documents pour servir à l'histoire de Lyon, tirés des Archives de cette ville, pendant les années 1834, 35, 36 et 37.* Lyon, Barret, 1839, in-8... Et il attribue cet ouvrage à Marc-Antoine Péricaud, prenant aussi l'avocat pour le bibliothécaire, et le cadet

pour l'aîné, à qui on doit en effet un livre dont le titre est approximatif : « *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon...* Lyon et Roanne, 1839-1867 ; in-8, trois volumes.

Or ni l'aîné ni le cadet des deux frères n'est l'auteur de l'ouvrage : *Documents,* cité par Barbier. Il est de M. Godemar, archiviste du département du Rhône, et ne traite à peu près que de la Ligue, tandis que les *Notes et Documents* de Péricaud, Antoine, embrassent l'histoire entière de Lyon.

JOANNE ; *Dictionnaire géographique,* article Ambérieu.

Il y en a deux dans le département de l'Ain et un dans le département du Rhône. Joanne omet le dernier et prend les deux premiers l'un pour l'autre :

« *Ambérieu en Bugey, sur l'Albarine, chef-lieu de canton. Sources du Gordon.* » (Lisez : Garon). « *Château ruiné de Saint-Maurice* » (Lisez : château de Saint-Maurice, élégante et confortable résidence de la comtesse douairière de Tricaud, dans un gros et riche village, sur la rivière d'Ain, à quelques kilomètres d'Ambérieu.) « *Belles ruines de la forteresse de Saint-Germain.* » (Ajoutez : Où, d'après les historiens les plus autorisés, fut promulguée une partie de la loi Gombette. Prise après un siège fameux, par Amé le Grand, comte de Savoie, l'archevêque de Lyon et leurs alliés ; détruite en 1595, par le maréchal de Biron. Ambérieu est la patrie du docteur Amédée Bonnet, célèbre chirurgien).

« *Ambérieux en Dombes* (au milieu d'étangs malsains) *Ruines d'un château du* XIIe *siècle, sur l'emplacement d'une villa des rois burgondes, où fut rédigée, en partie, la loi Gombette...* » (Opinion problématique et sans preuves, avancée par un érudit natif de Trévoux.) « *Patrie du médecin Bonnet, 1809-1858.* » (Erreur palpable. Le buste érigé par ses compatriotes au docteur Amédée Bonnet, se voit à la mairie d'Ambérieu en Bugey).

BALLEYDIER. *Histoire de Lyon*, tome Ier, p. 8 : « *Pusignat...* » (Lisez : Pusignan.)

PÉRICAUD AINÉ, *Tablettes chronologiques* : « *La Société littéraire de Lyon fut fondée en 1817.* » (Lisez : 1807 ; ou plutôt : fut relevée en 1807 ; sa fondation remonte au 9 mai 1778).

DÉRIARD. *Biographie lyonnaise* : « *Ambérieu (Pierre Dujat d') né à Lyon en 1737.* » (Lisez : le 27 novembre 1739.) Dans son *Tableau de la Société littéraire*, M. Bellin, secrétaire de la Société, le fait naître le 18 octobre 1739, et mourir, à Ambérieu, le 21 mai 1847 ; ce qui fait trois erreurs. Lisez : mort, à Lyon, le 20 octobre 1821.)

IDEM : « Bigolier, Claude, né à Treffort (Ain), en 1502, auteur du poème latin : *Rapina sue Raporum eucomium*, Lyon, 1540. » — (Lisez : Bigotier, Claude, né à Bourg, le 13 août 1517, et non à Treffort. Voir les derniers travaux de M. Brossard, archiviste de l'Ain. Auteur du poème latin : *Rapina, seu Raporum encomium*, Lyon, Payen, 1540, in-12.)

Si les coquilles avaient pu être passées sous silence, les erreurs de nom et de lieu devaient être relevées avec soin.

IDEM : « *Bochard, docteur de Sorbonne, grand vicaire du cardinal Fesch, écrivain ; mort à Montluel (Bresse) en 1834.* » (Lisez : Ménestruel en Bugey).

IDEM. « *Boitel, écrivain, mort à Lyon en 1854.* » (Lisez : mort à Irigny (Rhône) le 2 août 1855).

IDEM : « *Cogell, peintre*, né à Stockholm en 1731. » (Lisez : en 1734).

IDEM. « *Fraisse, Charles, écrivain, mort à Lyon en 1869.* » (Lisez : le 26 juin 1870).

IDEM. « *Martel, Ange-Étienne, illustre architecte, né à Lyon, en 1509 ; mort à Paris en 1645.* » (Lisez : Martellange, Étienne, mort à Paris le 31 octobre 1641).

IDEM : « *Mathon de la Cour, mathématicien, né à Lyon, en 1712 ; mort en 1770.* » (Lisez : le 7 novembre 1777).

IDEM : « *Marquis de Ragny, né à Lyon en 1810 ; bienfaiteur de l'humanité.* » (Lisez : Bourdin, qui signait ses brochures du nom de : *Marquis de Ragny ;* mystificateur, fils d'un aubergiste de la Guillotière).

ALMANACH LYONNAIS POUR 1865. Par Adrien Péladan. Page 65 : « *1792, installation d'Antoine Nivière Clos, nommé maire de Lyon.* » (Lisez : Nivière Chol.)

Autres erreurs cueillies un peu partout :

« *Xavier Bichat, né à Thoissey, Ain.* » (Lisez : Thoirette, Jura).

« *Le Cimetière de Loyasse, par Péricaud.* » (Lisez : Pierre Beuf).

« *Colonel Sève,* Soliman Pacha, généralissime des armées égyptiennes, né à Lyon le 17 mai 1788, et non le 1er avril 1787 ; dans la paroisse de Saint-Pierre, et non à Fontaine-sur-Saône, près Lyon ; d'Anthelme Sève, tondeur de draps et non meunier, et d'Antoinette Juillet, fille d'un meunier de Fontaine. Entré dans la marine à douze ans, comme enfant indiscipliné et non comme fils de famille. Nommé capitaine par Grouchy le 1er mai 1815, grade qui ne lui fut jamais confirmé. Ne s'est jamais appelé Selves, ni de Sèves ; ne fut jamais colonel, ni chevalier de la Légion d'honneur dans l'armée française ; ne fut jamais attaché à l'état-major du maréchal Ney, pendant la retraite de Russie, n'étant alors qu'un simple et modeste sous-officier. Lorsqu'il eut été nommé généralissime, en Égypte, par Méhémet Ali, et qu'il eût gagné des batailles, on lui fit une histoire de fantaisie comme cela est arrivé à plus d'un avant lui. »

« *Suchet,* Louis-Gabriel, duc d'Albuféra, né à Lyon, le 2 mars 1770, et non en 1769, ou en 1772, comme le prétendent ses biographes ; baptisé le même jour par Coret, vicaire. Mort au château de Saint-Joseph, près de

Marseille, le 3 janvier 1826 et non le 6, le 9 ou le 19, comme le disent la *Gazette universelle de Lyon,* les *Archives du Rhône,* et la plupart de ceux qui ont écrit sur lui. »

BARBIER, tome I. « *Concubitus sine Lucina*... Quérard, dans la *France littéraire,* a confondu ce traducteur avec de Combes... » (Lisez : de Combles.)

M. de Combles, né à Lyon en 1702, mort en 1770, a publié un *Traité sur la culture des pêchers* et sa traduction du *Concubitus ;* mais c'est son fils, Charles-Jean, né à Lyon en 1755, mort en 1803, qui a illustré son nom en publiant *Caquire,* parodie de *Zaïre,* plaisanterie, dont l'apparition causa tant d'amertumes à Voltaire. M. de Combles fils fut membre du Conseil supérieur à Lyon.

BARBIER, tome I. « Défense de : *La Vérité sur le cardinal Fesch*..., par l'abbé Callet... » (Lisez : Cattet, ancien vicaire général du diocèse de Lyon, historien, polémiste, mort à Lyon en 1858.)

LAROUSSE, article : Genève. « Hommes illustres... Casaubon, Scaliger... »

Lisez : Scaliger, Jules-César, naquit en 1484, au château de Riva, sur le lac de Garde (Italie) ; son fils, Joseph-Juste, naquit à Agen, le 4 août 1540. Il habita Genève quelque temps, mais il n'y est ni né ni mort. (Y a-t-il eu un autre Scaliger célèbre ? je ne le connais pas.)

Ces quelques erreurs, cueillies en passant, n'ôtent rien au mérite des grands érudits qui les ont laissé échapper; mais l'intention de ces auteurs était d'instruire et d'enseigner. On a confiance dans leurs lumières et leur puissante érudition. Par respect pour la science qu'ils ont élucidée, par affection pour cette jeunesse qu'ils ont voulu guider, ne serait-il pas bon que chaque lecteur prît la peine de relever les fautes qu'il rencontre? Ne pourrait-on centraliser ces erreurs et les donner à un

recueil autorisé, où chaque travailleur pourrait les vérifier et rétablir la vérité un instant éclipsée?

Les éditeurs, en donnant de nouvelles éditions, ne pourraient-ils corriger les anciennes? Enfin, à la longue, ne pourrait-on pas obtenir la vérité vraie, à l'usage de ceux qui tiennent à la connaître dans tout son précieux éclat?

Telle est la pensée qui a suggéré cet essai.

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* ne fait pas autre chose; il demande au public lui-même la rectification des erreurs qui ont cours. On sait les services qu'il rend à l'histoire.

Je serais heureux si on jugeait ma proposition pratique et si mon exemple trouvait quelques imitateurs.

Aimé VINGTRINIER.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

GEOFFROI DE VILLEHARDOUIN. **La Conquête de Constantinople, texte et traduction nouvelle avec notice, notes et glossaire par Émile Bouchet.** ***Paris, Alphonse Lemerre***, 1891, 2 vol. in-8. (40 fr.)

Bien que la conquête de Constantinople par les Croisés et la fondation d'un empire latin en Orient, au XIIIe siècle, aient eu un grand retentissement, les événements de la quatrième croisade ne furent bien connus que par la narration qu'en fit l'un des principaux témoins oculaires, Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne. La popularité de son récit devint bientôt fort grande en Occident ; de nombreuses copies en furent exécutées et les jongleurs eux-mêmes allèrent de ville en ville, de châteaux en châteaux, récitant de longs fragments de cette émouvante chronique. Malgré cette popularité, ce ne fut qu'à la fin du XVIe siècle, en 1585, que fut imprimée pour la première fois et publiée par Blaise de Vigenère, gentilhomme bourguignon, l'œuvre de Geoffroi de Villehardouin.

A cette même époque, un imprimeur lyonnais, Guillaume de Roville venait d'acquérir un manuscrit de cette chronique ; il allait le mettre sous ses presses quand parut l'édition de Blaise de Vigenère ; arrêté momentanément dans le projet qu'il avait conçu, la mort vint, peu après, surprendre Roville avant qu'il eût pu le mettre à exécution. Ses héritiers laissèrent passer quelques années et donnèrent, en 1601, une nouvelle édition du texte de Villehardouin d'après le manuscrit de Venise. Pendant plus de 80 ans, on ne s'occupa plus de la *Conquête de Constantinople ;* en 1687, Ducange mit à profit l'édition de Blaise de Vigenère dont il développa les

notes marginales et en donna une nouvelle. Depuis cette date, la *Conquête de Constantinople* ne fut pas publiée à nouveau; mais, au commencement de notre siècle, plusieurs historiens parmi lesquels Petitot, Dom Brial, Buchon, Michaud, s'attachèrent à remettre en lumière et à vulgariser l'histoire des croisades. M. Paulin Paris qui eut la bonne fortune de découvrir à la bibliothèque royale deux manuscrits nouveaux — on en connaissait alors seulement trois — donna, sous les auspices de la *Société de l'Histoire de France*, une nouvelle édition de la chronique de Villehardouin accompagnée de la *Continuation de Henri de Valenciennes*. M. Paulin Paris pensait en avoir établi définitivement le texte lorsque Buchon lui opposa de sérieuses contradictions. Entre ces différentes versions, il devenait difficile de savoir quelle était la bonne. Fallait-il s'en rapporter à Dom Brial, à Paulin Paris ou à Buchon?

M. Natalis de Wailly mit sa puissante érudition au service de la cause du maréchal de Champagne et l'éminent archiviste donna, à son tour, après avoir comparé les textes de tous les manuscrits connus et celui d'un septième manuscrit que l'on venait de découvrir, une savante édition de la chronique de Villehardouin. Mais, en travailleur expérimenté qu'il était, il ne se fit pas l'illusion de croire qu'il publiait l'édition définitive de ce texte, puisqu'il prit soin de fournir lui-même les éléments d'une revision. Cette édition résumait exactement, comme le dit M. Émile Bouchet dans l'excellent travail qu'il nous donne aujourd'hui l'état de nos connaissances relativement à la quatrième croisade; mais le vieux maréchal est un de ces auteurs qu'il convient d'éditer de temps en temps à nouveau : « Un texte n'est jamais si définitivement établi qu'il ne soit pas possible, ajoute-t-il, de l'améliorer dans ses détails. Il n'est pas de jour où soit la découverte de quelques documents, soit la publication de quelque étude originale et importante ne vienne tantôt accroître nos connaissances, tantôt modifier les opinions admises sur certains événements du Moyen-Age. La quatrième croisade est de ce nombre.

L'érudit éditeur de la *Conquête de Constantinople*, tenant compte des résultats acquis, s'est donc attaché à perfectionner le texte de Villehardouin et, surtout, à vulgariser l'un des plus anciens monuments de notre littérature. « Affirmer, une fois de plus, qu'il mérite de compter parmi nos classiques et lui attribuer une place légitime dans une collection où doivent venir se ranger successivement les chefs-d'œuvre de l'esprit français », tel est le but que s'est proposé M. Émile Bouchet en ajoutant une édition nouvelle à celles qui ont été déjà données du vieux chroniqueur.

Il n'est pas sans intérêt non plus de dire quelques mots sur la composition des deux volumes de la *Conquête de Constantinople*. Le tome premier qui contient le texte de Villehardouin, très minutieusement collationné sur tous les manuscrits connus, est précédé d'un *Avant-propos* où M. Émile Bouchet s'explique sur le système qu'il a adopté au point de vue orthographique. En regard du texte original, le nouvel éditeur de la relation du maréchal de Champagne a placé une traduction, en langage moderne, aussi littérale que possible, tout en conservant certains mots qui n'ont plus d'équivalent dans notre langue actuelle. A la fin du volume se trouvent des notes — de véritables petits documents — et un glossaire qui facilitera l'intelligence de certains mots difficiles à comprendre.

Le tome deuxième est tout entier l'œuvre de M. Émile Bouchet; il comprend une remarquable étude sur la quatrième croisade et sur son historien qui y a joué un rôle si considérable. L'auteur qui apporte beaucoup de documents nouveaux s'est attaché, tout particulièrement, à défendre Villehardouin contre les attaques dont il a été récemment l'objet et à prouver la sincérité et la probité historique de son œuvre. Puis vient la *Bibliographie* des éditions de la *Conquête de Constantinople* et des ouvrages qui ont été consacrés à cet événement et à son histoire. Enfin, les lecteurs trouveront, à la fin du volume, une très copieuse table des noms propres, lesquels sont accompagnés de notes des plus intéressantes sur chacun des personnages et des lieux cités dans l'ouvrage.

La nouvelle édition que vient de publier M. Émile Bouchet ne manquera pas de lui valoir l'estime du public lettré et des bibliophiles; car si les recherches de l'écrivain sont l'œuvre d'un érudit consciencieux et savant, la forme élégante et sérieuse à la fois sous laquelle l'éditeur Lemerre la présente en fait un livre qui a sa place marquée chez tous les bibliophiles.

Il a été tiré 550 exemplaires sur papier de Hollande in-8° écu, 60 sur grand papier de Hollande, 20 sur papier de Chine et 20 sur papier Whatman, tous numérotés et paraphés par l'éditeur.

GEORGES VICAIRE.

MÉMOIRE SUR LA BATAILLE DE COURTRAI (1302, 11 juillet) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel, par M. Frantz Funck-Brentano. Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.... *Paris, impr. Nationale; librairie C. Klincksieck,* M.DCCCXCI, in-4° (avec 2 plans).

On sait qu'il existe, depuis les premières années du XIVe siècle, sur la bataille de Courtrai où la chevalerie française fut mise en déroute, deux traditions nettement distinctes, la version flamande et la version française. Les Flamands attribuaient l'issue de la journée au seul héroïsme de leurs milices communales. Les Français, au contraire, prétendaient avoir été victimes d'un stratagème qu'ils qualifiaient de traitrise, conformément aux mœurs militaires de la chevalerie. Plusieurs travaux ont été écrits sur cet événement historique, l'un des plus importants du Moyen-Age, notamment par Goethals-Vercruyssen, H.-G. Moke, l'abbé Duclos, le général allemand Köhler et plus récemment encore, par M. Pirenne, professeur à l'Université de Gand. Ces érudits auteurs, dont l'un va jusqu'à qualifier de *légende* la version française, repoussent unanimement l'emploi d'un stratagème par les Flamands.

L'un des hommes qui connaît le mieux l'histoire des Flandres, M. Frantz Funck-Brentano, vient à son tour d'élever, avec autorité, la voix dans le débat et de prouver, en basant son opinion sur des chroniques et des pièces d'archives, que l'infanterie flamande avait attiré la chevalerie dans des pièges préparés par elle — des fossés creusés et recouverts d'herbes — où celle-ci s'effondra dans une horrible confusion.

Cet intéressant mémoire, écrit dans une langue concise et pleine de précision, excessivement documenté et suivi de pièces justificatives, a trouvé devant l'Institut un accueil des plus favorables ; en détruisant la version flamande qui devient alors la *légende*, il fixe dès aujourd'hui, d'une manière éloquente, la vérité sur la journée des Éperons d'or que, grâce à de savantes et patientes recherches, son auteur vient de reconstituer jusque dans ses moindres détails.

G. V.

LES ARTS DE L'AMEUBLEMENT. — La *Menuiserie* par Henry Havard, inspecteur des beaux-arts. Cent illustrations par A. Mangonot. — *L'Orfèvrerie* (par le même). Cent vingt illustrations par M. Gouin. — La *Décoration* (par le même). Cent illustrations par A. Mangonot. *Librairie Charles Delagrave*, 3 vol. pet. in-8.

L'art industriel a été pendant longtemps considéré comme un art inférieur. On commence aujourd'hui à lui rendre justice et des efforts sont tentés pour lui donner la véritable place qu'il est digne d'occuper parmi les Beaux-Arts. S'il a été relégué au second plan, c'est peut-être à son manque de caractère et d'originalité qu'il faut en attribuer la cause. M. Henry Havard, membre du conseil supérieur des Beaux-Arts, dont la haute compétence est indiscutable dans tout ce qui touche à l'histoire du mobilier, a pensé que ce manque d'originalité qu'on remarque dans les produits de notre industrie provient surtout de l'ignorance des exigences spéciales et des conditions de beauté que comporte chacune des matières qu'elle met en œuvre. Si l'on apprend à dessiner dans nos écoles professionnelles, on ne se préoccupe pas suffisamment d'une application directe du dessin, et l'on arrive ainsi à créer des modèles, qui convenant au fer aussi bien qu'à l'argent, au bronze autant qu'à la porcelaine, manquent fatalement de précision, de saveur et d'accent. M. Henry Havard, pour faire cesser ce malentendu regrettable, a donc eu l'idée de publier une petite bibliothèque des *Arts de l'ameublement* dont les trois premiers volumes, édités avec luxe, par M. Delagrave viennent de paraître. Ces trois volumes traitent de la *Menuiserie*, de l'*Orfèvrerie* et de la *Décoration*. Trois autres, consacrés à la *Serrurerie*, à la *Tapisserie* et à l'*Horlogerie*, sont sous presse. Les six autres — car la publication complète comprendra douze volumes — nous initieront aux secrets de la *Porcelaine*, de la *Faïence*, de l'*Ébénisterie*, de la fabrication des *Bronzes d'art*, de la *Verrerie*; le dernier nous décrira les *Styles*.

Chacun de ces petits livres est divisé en deux parties : l'une consacrée à la technique de l'industrie, l'autre à son histoire. Nous ne saurions trop louer l'auteur de la précision qu'il a apportée dans son intéressante collection. Quant aux dessins, exécutés avec un grand soin, ils complètent avantageusement le texte. *Les Arts de*

l'ameublement, qui s'adressent aussi bien aux gens du monde qu'aux artistes, sont très instructifs et rendront certainement de grands services.

Ajoutons qu'il a été tiré, pour les bibliophiles, 100 exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon.(15 fr. le vol.)

G. V.

LETTRES DE FRANÇOIS PÉTRARQUE à Jean Boccace traduites du latin pour la première fois par Victor Develay. *Paris, Librairie Marpon et Flammarion,* M DCCC XCI, in-18 (3 fr. 50).

M. Victor Develay, qui a déjà publié dans la *Bibliothèque récréative* la traduction d'un grand nombre d'ouvrages de Pétrarque, continue aujourd'hui la série de ses traductions en offrant au public les lettres écrites par le chantre de Laura à l'auteur du *Décaméron.* Il n'y en a pas moins de vingt-huit parmi lesquelles plusieurs présentent un réel intérêt comme celle, par exemple, où Pétrarque que l'on accusait d'être jaloux du Dante se lave de cette accusation. Dans une autre, le poète italien confie à son illustre ami que, s'il est resté longtemps sans lui écrire, c'est qu'il « lui est venu une gale sèche et hideuse » et que ce mal « empêchant ses mains de tenir non-seulement une plume, mais même son manger, il les occupe uniquement à le gratter et à le déchirer. » Signalons également la dernière missive dans laquelle Pétrarque exprime à Boccace le sentiment de plaisir que lui a causé la lecture de *Grisélidis* dont il lui envoie la traduction latine, et que M. Victor Develay vient à son tour de traduire en français.

G. V.

Zoan Andrea et ses homonymes, par le duc de Rivoli et Charles Ephrussi. — Paris, *Bureaux de la Gazette des Beaux-Arts,* 1891.

Voici une œuvre de critique investigatrice et patiente. Le nom de Zoan Andrea est familier à tous ceux qui s'occupent de l'art vénitien;

mais jusqu'ici on avait attribué à un seul artiste toutes les gravures en taille-douce ou xylographies signées des marques suivantes :

ZOVA ĀDREA, ZA, ʒA, ʒAD, IA, ia, ʒa.

On n'avait pas remarqué que les nombreux morceaux, portant ces signatures diverses, présentaient de notables différences de composition et d'exécution qui ne permettaient guère de les attribuer à une même main ; on avait oublié de tenir compte des dates, de sorte que, pour identifier le premier et le dernier de ces Zoan Andrea, il eût fallu donner à la carrière artistique de cet unique personnage la respectable durée de 114 ans.

En comparant avec un soin minutieux les gravures aux multiples signatures, en restituant aux dates l'importance qu'elles doivent avoir dans les travaux de critique d'art aussi bien qu'en matière historique, en exhumant un certain nombre de documents ensevelis dans la poussière des bibliothèques et surtout une très curieuse pièce découverte dans les archives de Mantoue et qui avait passé presque inaperçue, MM. le Duc de Rivoli et Charles Ephrussi sont parvenus à jeter quelque lumière dans ces épaisses ténèbres. Ils ont démontré, preuves en main, qu'il faut désormais renoncer à l'unité fantaisiste d'un trop fécond Zoan Andrea et répartir les œuvres qu'on lui a trop libéralement assignées entre une demi-douzaine au moins d'auteurs entièrement distincts. Leur argumentation serrée, pleine de faits, ingénieuse sans subtilité, relevant sans aucune aigreur les erreurs de leurs devanciers, établit d'une façon décisive qu'il convient de distinguer :

Zoan Andrea, peintre graveur de Mantoue, copiste de Mantegna, avec lequel il eut, à cause de ces copies mêmes, de nombreux différends ;

Zoan Andrea, xylographe, le graveur de l'*Apocalypse* et de tant d'autres blocs qui ne sont souvent que des copies de bois antérieurs; c'est celui qui a été longtemps considéré comme l'unique Zoan Andrea ;

ia, xylographe très supérieur au précédent, interprète de dessins originaux, illustrateur surtout d'ouvrages pieux, la plupart sortis des presses de Stagnino. Sa signature se trouve au bas d'une des meilleures productions de la gravure vénitienne à la fin du xve siècle, *Apollon et Marsyas,* dans l'*Ovide* de 1497 ;

Enfin Giovanni Andrea Valvassore, secondé par ses deux frères Florio et Luigi, et leurs héritiers, éditeurs, imprimeurs et graveurs.

Ces conclusions, auxquelles il est difficile de ne pas adhérer après

la lecture de *Zoan Andrea et ses homonymes*, ne laisseront pas de surprendre un peu la critique routinière et causeront peut-être quelque émoi au-delà des Alpes, où l'on sera étonné de nous voir si bien renseignés sur les *cose d'Italia ;* mais il faudra bien s'incliner devant la réalité probante des faits et la solidité des raisonnements.

Les deux auteurs font, entre ces artistes confondus auparavant dans une trompeuse identité, un partage équitable d'œuvres dont la diversité aurait dû éveiller l'attention. Au premier Zoan Andrea appartiennent les copies de Mantegna, dont il était tellement imprégné que, même lorsqu'il travaillait d'après d'autres originaux, il gardait un souvenir très prononcé du maître mantouan. Le second doit le meilleur de sa renommée aux bois de l'*Apocalypse* de 1516 : « Artiste très inégal, disent nos auteurs, et peut-être employant des auxiliaires de valeur et d'expérience diverses, il a laissé une œuvre considérable, où le mauvais et le bon se coudoient sans cesse, révélant tantôt une habileté courante qui n'est pas dénuée de mérite, tantôt la précipitation d'un travail de manœuvre, appliqué surtout à des copies de bois antérieurement parues et exécutées pour des clients médiocrement exigeants et, sans doute, peu généreux. Aussi le plus souvent le trait est-il rude et mou, sans finesse dans les extrémités, sans soin dans les détails ; aucun effet d'ensemble ; on se sent déjà loin de cette belle école de gravure vénitienne des dernières années du xve siècle ; la décadence est manifeste. Même les bois de l'*Apocalypse* de 1516, quoique soutenus par l'incomparable beauté des originaux de Durer, ne dépassent point assez le niveau de ses productions ordinaires. »

Le gracieux maître ia se consacre surtout à l'ornement des livres de dévotion. On rencontre plusieurs fois sa signature dans un *Missale Romanum* de 1506 dont les bois furent accueillis avec une telle faveur qu'on les reproduisit, pendant plus de trente ans, dans un très grand nombre d'ouvrages pieux : « Toujours soigné, d'un accent très vif, suivant avec conscience le trait du dessinateur, cet ia interprète, sans les amollir, de jolies compositions d'une inspiration bellinesque. C'est assez dire combien il se sépare du Zoan Andrea de l'*Apocalypse* à la taille molle et ronde, à la facture négligée, qui lui est très sensiblement inférieur. » Quel nom cache cet énigmatique ia ? Peut-être celui de Jacobus Argentoratensis.

Quant à Zoan Andrea Valvassore, Vavassore ou Vavassori, dit Guadagnino ou Vadagnino (gagne-petit), il se recommande spécialement aux bibliophiles par la multiplicité et l'intérêt de ses publications. A la fois libraire, éditeur, imprimeur, graveur sur bois et cartographe, il fut un des plus laborieux dans la laborieuse Venise

du XVIe siècle. On lui doit, entre autres livres curieux et fort recherchés : un *Esamplario di Lavori, che insegna alle done il modo e ordine di Lavorare, cuzire e racamare ;* sorte de manuel de broderie et de couture propre, ajoute le titre, à *fare una donna virtuosa cõ laco in mano*, à rendre une femme vertueuse avec l'aiguille en main ; — un recueil de pieuses xylographies, l'*Opera noua contemplatiua per ogni fidel christiano laquale tratta de le figure del testamento vecchio ;* — un Arioste dont le succès fut tel que les éditions se succèdent annuellement presque sans interruption, de 1549 à 1568 ; une grande carte de France, en quatre feuilles, avec cette légende : *Questo sie il vero dissegno di tutta la Francia con tutti li suoi confini...* MM. le duc de Rivoli et Charles Ephrussi ont reconstitué, avec une rare sûreté d'investigation, la carrière si bien remplie de cet imprimeur-graveur et de ses auxiliaires et héritiers.

Nous dirions plus de bien encore des auteurs de *Zoan Andrea et ses homonymes*, si nous ne craignions d'avoir l'air de plaider *pro domo nostra ;* tous deux sont, en effet, collaborateurs du *Bulletin :* l'un l'a enrichi de cette série de travaux bibliographiques sur les livres à figures vénitiens de 1469 à 1525, travaux qui vont être réunis en un volume impatiemment attendu ; l'autre, bien connu par ses deux beaux livres sur les dessins d'Albert Durer et sur Paul Baudry, a publié aussi dans le *Bulletin* une magistrale étude sur un des chefs-d'œuvre d'Alde l'ancien, le *Songe de Poliphile.* On voit combien l'un et l'autre avaient qualité pour parler avec compétence et autorité de l'art vénitien et rectifier des erreurs trop longtemps accréditées.

E. DELAPLACE.

CHRONIQUE DES VENTES

La saison des ventes a commencé d'assez bonne heure à l'hôtel Drouot et s'est ouverte par l'adjudication d'un important ensemble de livres modernes, provenant d'une bibliothèque de Marseille et mise aux enchères par la librairie Techener. Nous résumons brièvement les observations que suggère cette première vente.

Les éditions sur papier de Hollande brochées de nos principaux romanciers ont atteint des prix fort élevés; c'est ainsi que l'*Affaire Clémenceau,* d'Alexandre Dumas fils, a été payée 170 fr., exemplaire broché mais défraîchi, et la *Maison Tellier,* de Guy de Maupassant, 80 fr. Par contre, certains livres modernes, surtout les publications volumineuses, les livres sur grand papier, Hollande ou Chine, semblent frappés de quelque discrédit. Les livres à figures du XVIIIe siècle se sont vendus à des prix honorables, sauf la série des ouvrages du trop fécond Restif de la Bretonne, qui n'a provoqué que d'assez froides enchères ; on paraît se fatiguer un peu de *Monsieur Nicolas,* du *Paysan perverti* et de tous ces romans d'une prolixité monotone.

Nous donnons la liste d'un assez grand nombre des ouvrages adjugés et des prix obtenus.

8. ALMANACH nouveau des citoyennes bien actives de Paris consacrées aux plaisirs de la République, 1793 ; in-16, dos et coins de maroq. noir, non rog. — 30 fr.

19-20. L'ARTISTE, 1831 à 1854 et années diverses. — 445 fr.

28. BALZAC. Peau de chagrin, 1838 ; in-8, d.-rel., premier tirage. — 65 fr.

30. BALZAC. Pet. misères de la vie conjugale, 1845 ; in-8, d.-rel. n. rog. — 41 fr.

34. BALZAC. Œuvres complètes. *Michel Lévy*, 1869-76 ; 24 vol. in-8, d.-rel. mar. n. rog. Exempl. sur Hollande. — 255 fr.

45. BAUDELAIRE. Œuvres compl. 1868-70 ; 7 vol. in-12, dem. maroq. non rog. Ex. sur Hollande. — 162 fr.

53. BÉRANGER. Chansons. *Paris*, 1828 ; 2 vol. in-8, quarante lithographies coloriées d'Henri Monnier, d.-rel. veau rose, non rog. — 126 fr.

56. BÉRANGER. Œuvres complètes, illustrées de cinquante-deux belles grav. de Charlet, de Lemud, Johannot. *Paris*, 1847 ; 2 vol. — Dernières chansons, 1857 ; 1 vol., 14 fig. de Lemud. – Ma biographie, 1857 ; 1 vol., 4 port. et 7 fig. — Musique des chansons de Béranger. 120 fig. de Grandville sur Chine. 1865 ; in-8, 2 port. de Béranger et 8 figures, Ens. 5 vol. in-8, dos et coins mar. bleu, non rog. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 550 fr.

Très bel exemplaire avec toutes les figures de PREMIER TIRAGE sur Chine AVANT LA LETTRE.

64. BERTRAND (Louis). Gaspard de la nuit, 1842 ; in-8, d.-mar. non rog. — 60 fr.

108. DON QUICHOTTE, figures de Gustave Doré sur Chine. *Hachette*, 1863 ; 2 vol. in-fol. cart. — 42 fr.

113. CHAMPFLEURY. Les Chats, 1869 ; in-12, dem.-mar. n. rog. — 30 fr.

121. CHEFS-D'ŒUVRE du roman contemporain. *Quantin*, 1885-1889 ; 14 vol. in-8, dem.-toile n. r. — 135 fr.

123. CHEVIGNÉ. Contes rémois, 1858 ; in-12, dem.-mar. n. rog. premier tirage. — 40 fr.

125. CHODERLOS DE LACLOS. Les liaisons dangereuses, 1796 ; 2 vol. in-8, veau, tr. dor. (*rel. anc.*). Papier vélin, fig. avant la lettre. — 260 fr.

138. COLLECTION MONNIER, 1884-1886 ; 14 vol. in-8, dem.-toile, n. rog. Exempl. sur Japon. — 131 fr.

149. COURRIER (Le) français, 1887-1890; 4 années en 8 vol. in-fol., dem.-rel. n. rog. — 107 fr.

154. LE DANTE, fig. de G. Doré sur Chine. *Hachette*, 1862-68 ; 2 vol. in-fol. cart., premier tirage. — 94 fr.

160. DAUDET (Alph.). Œuvres compl. *Dentu*, 1881-87 ; 8 vol. in-8, d.-rel. non rog. Ex. sur Chine. — 75 fr.

188. DORAT. Œuvres compl. 1764-1777 ; 20 vol. in-8, v. m., tr. dor. — 170 fr.

191. DREUX DU RADIER. L'Europe illustre, 1755-65 ; 6 vol. pet. in-4, v. marb., premier tirage. — 281 fr.

198. DUMAS fils. Péchés de jeunesse, 1847 ; in-8, d.-rel. — 35 fr.

202. — Affaire Clémenceau, 1867 ; gr. in-8 br. Ex. sur Hollande. 170 fr.

221. FENELON. Telemaque, 1783 ; 2 vol. in-4, fig. de Monnet, mar. rouge, rel. de Bradel. — 173 fr.

225. FLAUBERT. Madame Bovary, 1857 ; édition orig. ; 2 vol. in-12 br. — 25 fr.

227. — Tentation de St-Antoine, 1874 ; in-8, dem.-rel. non rog. Ed. orig., exemp. sur Hollande. — 36 fr.

228. — Le même livre, papier ordinaire, même condition. — 21 fr.

230. — Œuvres comp. *Quantin*, 1885 ; 8 vol. in-8, demi-toile, non rog. Ex. sur Hollande. — 67 fr.

234. ŒUVRE de Jean Fouquet. *Curmer*, 1866 ; 2 vol. in-4, maroq. rouge. — 250 fr.

237. LES FRANÇAIS peints par eux-mêmes. *Curmer*, 1841 ; 9 vol. in-8, d.-mar. n. rog. Figures noires et coloriées. — 150 fr.

247. GAUTIER (T.). Mademoiselle de Maupin. *Conquet*, 1883 ; 2 vol. in-8 br., fig. de Toudouze. — 200 fr.

251. GAVARNI. Œuvres choisies, 1846 ; 4 vol. in-4, dem.-toile n. rog. — 70 fr.

254. GESSNER. Œuv. *Renouard*, 1799 ; 4 vol. in-8, v. f., tr. dor. rel. de Bozérian. Fig. de Moreau avant la lettre. — 171 fr.

261. GONCOURT (de). La fille Elisa ; in-12 br. Ed. orig., ex. sur Holl. — 25 fr.

269. — La Maison d'un artiste ; 2 vol. in-12 br. Ed. orig., exempl. sur Hollande. — 30 fr.

281. GOYA. Caprichos ; in-fol. cuir de Russie non rog. Bel exemplaire. — 450 fr.

292. GRANDVILLE. Fleurs animées, 1847 ; 2 vol. gr. in-8, dem.-rel. n. rog. — 50 fr.

298. HALEVY. Abbé Constantin. Edit. orig., ex. sur Hollande ; broché. — 34 fr.

300. — Criquette, même condition. — 19 fr.

319. HUGO. Œuv. compl. 51 vol. in-8, dem.-toile, n. rog. Ex. sur Hollande. — 300 fr.

330. JAIME. Musée de la Caricature, 1838 ; 2 vol. in-4, dem.-rel. — 240 fr.

335. JANIN (J.). Œuvres compl. *Jouaust*, 1876-1881 ; 13 vol. pet. in-8 br. Ex. sur Chine. — 34 fr.

345 à 348. LACROIX (P.). Moyen âge. — Dix-septième siècle. — Dix-huitième siècle. — Directoire. Ens. 9 vol. in-4, d.-rel. mar. Exempl. en grand papier. — 237 fr.

356. LA FONTAINE. Contes, édition des fermiers-généraux ; 2 vol. in-8, mar. rouge, dentelle, rel. de Derome. — 1020 fr.

359. LA FONTAINE. Contes, 1795 ; 2 vol. in-4, pap. vélin, 20 fig. de Fragonard, mar. vert n. r. — 280 fr.

380. LES LETTRES ET LES ARTS. *Paris, Boussod et Valadon*, 1886-1889 ; 16 vol. in-4, dem.-rel. n. rog. — 1220 fr.

404. MAUPASSANT (G. de). Maison Tellier, édit. orig., pap. de Hollande, broché. — 74 fr.

405. — Une Vie, même condition. — 40 fr.

406. — Mlle Fifi, même condition. — 33 fr.

408. — Miss Harriet, même condition. — 23 fr.

409. — Sœurs Rondoli, même condition. — 25 fr.

410. — Clair de lune, même condition. — 13 fr.

412. — Au soleil, même condition. — 21 fr.

413. — Toine, même condition. — 14 fr.

414. — Bel-Ami, même condition. — 35 fr.

416. — Yvette, même condition. — 20 fr.

417. — La Petite Roque, même condition. — 21 fr.

418. — Monsieur Parent, même condition. — 30 fr.

419. — Mont Oriol, même condition. — 21 fr.

454. MOLIÈRE. 1734; 6 vol. in-4, fig. de Boucher, v. marb., premier tirage. — 250 fr.

469. MONTESQUIEU. Temple de Gnide, 1772; gr. in-8, fig. de Le Mire, veau marb. — 195 fr.

482. MUSSET. Œuv. *Lemerre,* 1876-77; 11 vol. in-12, dem.-rel. toile. Ex. sur Chine. — 130 fr.

493. OVIDE. Métamorphoses, 1767-1770; 4 vol. in-4, v. m. Bel ex. de second tirage. — 160 fr.

525. MANON LESCAUT. *Launette,* 1885; in-4. Ex. sur pap. de Chine, eaux-fortes sur Japon et tirage à part des vignettes sur Chine. — 145 fr.

527. RABAUT. Précis de la Révol. fr., 1792; in-18 br., fig. de Moreau avant la lettre. Forte tache au premiers ff. — 47 fr.

531. RABELAIS, fig. de G. Doré. *Garnier,* 1872; 2 vol. in-fol. cart. Pap. de Holl., fig. sur Chine. — 77 fr.

532. RABELAIS, fig. de Robida; 2 vol. in-4, dem.-toile. Exempl. sur Chine. — 58 fr.

533. RACINET. Costume historique, 1888; 6 vol. in-fol. dem.-maroq. n. rog. — 230 fr.

545. RESTIF DE LA BRETONNE. Le paysan perverti et la paysanne pervertie, 1776-1784; 8 vol. in-12, dem.-rel. n. rog. — 240 fr.

550. — Les contemporaines, 1781-1785; 42 tomes en 21 vol. v. m. 105 fr.

561. — Les nuits de Paris, 1788-1791; 8 vol. in-12, dem.-rel. — 46 fr.

562. — Monument du costume, 1789; in-fol. demi-rel. 26 pl. (La 21e planche remontée et remplacée par une épreuve de premier tirage). Ex. médiocre. — 219 fr.

587. ROMAN DE LA ROSE, 1813; 4 vol. in-8 cart. Exempl. imp. sur peau de vélin. — 255 fr.

596. SAINTE-BIBLE, 1789-1804; 12 vol. in-4, dem.-rel. n. rog. fig. de Marillier. — 70 fr.

613. SOCIÉTÉ d'aquarellistes français. *Launette,* 1883 ; 2 vol. in-fol. dem.-mar. — 101 fr.

615. SOIRÉES DE MÉDAN. *Charpentier,* 1880 ; in-12 br. Exempl. sur Chine. — 55 fr.

619. STENDHAL. Chartreuse de Parme. *Conquet,* 1883 ; 2 vol. in-8 br. — 72 fr.

620. — Le Rouge et le Noir. *Conquet,* 1884 ; 3 vol. in-8 br. — 83 fr.

637. MANUEL DU DRAGON, 1779 ; in-12, mar. r. aux armes d'Albert de Luynes, duc de Chevreuse. — 51 fr.

651. VADÉ. Œuvres poissardes, 1798 ; in-12, v. m., pap. vél., fig. avant la lettre. — 50 fr.

660. VOLTAIRE. Romans et Contes, 1778 ; 3 vol. in-8, v. m., tr. dor., fig. de Monnet. — 150 fr.

672. ZOLA. Fortune des Rougon. Ed. orig. br. — 36 fr.

673. ZOLA. Contes (et nouveaux contes) à Ninon, éd. orig., dem.-maroq. non rog., couv. imp. Pap. de Holl. — 22 fr.

674. — Assommoir, même condition. — 100 fr.

675. — Page d'amour, même condition. — 49 fr.

679. — Nana, même condition. — 12 fr.

685. — Nos auteurs dramatiques, même condition. — 15 fr.

691. — Au bonheur des dames, même condition. — 14 fr.

695. — Germinal, même condition. — 50 fr.

704. ZOLOÉ et ses deux accolytes, an VIII ; in-18, dem.-rel. mar. n. rog., frontispice avant la lettre. — 50 fr.

---

29. — **La sage folie ou pensées extraordinaires dédiées à Madame la duchesse de Portsmouth par le tres R. P. F. Guillaume Felle, dominicain.** *Imprimé*, **1679 ; in-8° de 8 ff. prél. et 160 pag. dem.-rel. vélin, fil. tr. dor. 24 fr.**

Petit volume fort rare que nous ne trouvons cité dans aucune bibliographie ; il a été imprimé en Angleterre, sinon à Londres. C'est un recueil de propositions paradoxales dont voici la nomenclature :

1. On ne doit pas blâmer ni haïr les batards.
2. La femme est plus excellente que l'homme.
3. Cicéron fut très ignorant.
4. Il vaut mieux n'avoir point de valet.
5. Pauvreté vaut mieux que richesse.
6. Il vaut mieux pleurer que rire.
7. Aristote fut ignorant et méchant.
8. Une vie obscure vant mieux qu'une vie somptueuse.
9. Il vaut mieux avoir une femme stérile que féconde.
10. Les œuvres d'Aristote ne sont pas de lui.
11. Il vaut mieux être laid que beau.
12. Il vaut mieux être fou que sage.
13. Ce n'est pas chose blâmable que d'avoir une femme deshonnête.
14. Le Décaméron de Boccace ne mérite pas d'être lu.
15. Il vaut mieux naître au village que dans une ville.
16. La guerre vaut mieux que la paix.
17. Il vaut mieux être ignorant que savant.
18. L'ivrognerie vaut mieux que la sobriété.
19. Il vaut mieux être timide que hardi.
20. Il n'est pas mal qu'un prince perde son état.
21. Il vaut mieux avoir une naissance obscure qu'illustre.
22. Il vaut mieux être en prison qu'en liberté.

23. Il vaut mieux mourir que vivre longtemps.
24. Il vaut mieux être aveugle que voir clair.
25. Il vaut mieux être exilé que rester dans sa patrie.
26. La disette vaut mieux que l'abondance.
27. Une petite maison vaut mieux qu'un palais.
28. C'est un sot qui pleure sa femme.
29. Il n'est pas mauvais d'être blessé et battu.
30. Il vaut mieux être faible que robuste.

La duchesse de Porthmouth, à laquelle le volume est dédié, est cette demoiselle de Kéroualle qui accompagna Henriette d'Angleterre à l'entrevue de Douvres (1670) et devint la favorite de Charles II. Ses charmes ne furent pas inutiles au succès des négociations qui aboutirent à l'alliance du roi d'Angleterre et de Louis XIV.

30 — Fables nouvelles, en vers, *Paris, C. Blageart.* 1685; in-12 de 4 ff. 148 pag., front. gr., par Mavelot, d.-rel., v. 30 fr.

Rare. Ces fables, traduites du latin de Jacques Regnier, médecin à Beaune, ont été attribuées à Donneau de Vizé, puis à d'Aubigny. Le catalogue de Simpson et M. Weiss (*Biographie universelle*) les attribuent à Moreau de Mautour; les trois têtes de Maure, qui figurent dans les armoiries gravées sur le frontispice, donneraient quelque probabilité à cette opinion. Cependant, on est convenu de restituer cette traduction à un sieur Daubaine, poète fort inconnu, dont le nom se trouve en tête d'une des fables de ce recueil, insérée dans le *Mercure galant* de 1682.

L'abbé Goujet dit que « la versification lui a paru aisée, naturelle, et que l'expression est pure ». Ces fables, au nombre de trente, sont suivies d'un *Beau mot d'une servante d'hostellerie*, des *Paroles du poète Anaxagoras*, et d'un conte intitulé *Le ver-luisant, l'Abeille et le ver-à-soie.* — Ce conte, qui n'a pas moins de 300 vers, est la pièce la plus singulière du volume. Un ver-luisant, logé au pied d'une ruche, devient amoureux d'une abeille qui le paie de retour.

Et sans souci, sans inquiétude,
Satisfaisant leurs passions,
Ils passèrent deux ans dans ce doux badinage.

Or, le ver luisant avait beaucoup d'esprit. Il dansait et chantait fort agréablement et jouait passablement de la guitare ; il écrivait en prose et en vers. Quant à l'abeille, elle jouait du clavecin, parlait

italien et même un peu latin, lisait l'histoire et jusqu'aux livres de blason. Les amours d'un ver-luisant et d'une abeille, et les talents imaginaires des deux amants, semblent une allusion à l'histoire galante d'un couple appartenant à la société que fréquentait l'auteur.

31. — ¶ La prophetie du Baptesme du grãd Turcq : Nouuellement translatee de Italien en Langue Francoyse. Et imprimé par Jehan lhõme Le. xv. iour de mars. m. d. quarãte quatre.

Petit in-8° goth. de 4 ff. non chiff., 27 lig., à la page, non relié. 120 fr.

Cette bizarre prophétie, écrite dans un style apocalyptique, annonce à la chrétienté d'horribles malheurs qui ne prendront fin

qu'après la conversion du Grand-Turc. « Nous auons perdu le vray chemin de Jesus redẽpteur divin, il est courroucé contre les chrestiens. Le turc fera une grãde armee contre les chrestians. » Suit la peinture lamentable des massacres qui désoleront les contrées envahies. « Helas cõbiẽ de fẽmes seront vefues. Helas quãt grãd nombre de damoiselles serõt violées avecques grãd fureur, seront tirees et rõpues de ca et de la sãs aulcune advertẽce, porterõt la penitẽce pour nos grãds pechez..... Cõbiẽ de espouses plorerõt pour doleurs de leurs maritz, elles rõpront leurs beaulx cheveulx cõme se elles fussẽt hors de leurs sãs..... Cõbien de poures laboureurs serõt mal menez, leurs beufz, vaches, veaulx, moutõs, froument, grains et vins leur seront usurpes et prins par force de iceulx turcz. » Enfin, un saint homme viendra au secours des chrétiens ; il convertira les mécréants : « Toute icelle gẽt prẽdront le baptesme ; p̃mieremẽt le turc luy mesme laissera Mahomet ; cestuy saît glorieux ne est poît trop cõgneu, il est caché en sa chambrette affin de ne estre poît veu, il sera le bouclier de la saîcte foy ; frere et de lordre de saîct augustin, ainsi le veult dieu diuin. » Le prophète engage tous les chrétiens à bien faire, pour que Dieu « veuille faire eschapper tout le monde de mal », et il termine ainsi : « O benĩg auditeur, cy ie fais fin a mõ traicté, sera donc le turc baptise par le miracle dung sainct homme ».

Le verso du dernier feuillet est occupé par une prédiction annonçant la venue de « la tres mauvaise beste avec queue », d'une très grande multitude de serpents, d'un certain roi qui « sera faict seigneur de la vefue et saincte cité aux p̃ties du timbre (Tibre) ».

Faut-il chercher quelque signification historique dans cet amalgame de pronostics étranges ? Peut-être l'auteur, en menaçant la chrétienté d'une invasion ottomane, exhorte-t-il indirectement les princes de l'Occident à oublier leurs querelles pour s'unir contre l'ennemi commun ; peut-être ce conseil s'adresse-t-il surtout à François Ier qui, en ce temps même, était l'allié déclaré du redoutable Soliman.

Pourquoi le saint homme qui doit convertir le Grand Turc est-il de l'ordre de Saint-Augustin, auquel appartenait Luther ? Le prophète a-t-il voulu consoler les Augustins de la défection du réformateur en réservant à un des leurs la gloire d'une si éclatante conversion ?

Il est dit dans le titre que la prophétie est « nouvellement translatee de Italien en langue françoyse » Où avait paru l'original italien ? A Venise peut-être ; car le prophète fait volontiers l'éloge de la sérénissime république : « Venissiẽs ont mérité, Venissiẽs ont esté

deffenseurs de leglise. Ils ont despēdu leurs tresors, ils doibvent estre seigneurs ». Il semble que, seule de toutes les puissances chrétiennes, Venise ait fait son devoir envers l'Église, et il ne serait pas étonnant que le Jérémie de 1544 ait été un habitant des lagunes.

32 — Description de l'isle de la Jamaïque, et des différents objets remarquables qui s'y trouvent ; trad. de l'angl. par M. Pingeron, *Avignon,* 1782 ; in-12, de 58 pag., cart. 18 fr.

Jean-Claude Pingeron, capitaine d'artillerie et ingénieur au service de Pologne, fut ensuite attaché au bureau des plans des bâtiments du roi à Versailles, où il mourut en 1795 ; il était né à Lyon vers 1730. Il a publié un assez grand nombre de traductions d'ouvrages italiens et anglais. Sa *Description de la Jamaïque* est dédiée à *MM. les Membres, associés-libres, interprètes, correspondants-résidents et correspondants-voyageurs du Musée de Paris,* société dont Pingeron était le secrétaire.

Une note très étendue fournit de curieux renseignements sur le Musée de Paris, fondé en 1780, pour réunir les savants, les littérateurs et les artistes. En 1782, Court de Gébelin était le président de cette société, qui s'assemblait tous les jeudis, en son hôtel, rue Dauphine. Parmi les 61 membres cités par Pingeron, on remarque Franklin, Volta, de Lacépède, de Cailhava, de Piis, Mercier, Monet et Hoüel, peintres du roi, Gaucher, graveur, etc., etc.

La description de la Jamaïque contient des détails intéressants sur la topographie et l'histoire naturelle de cette île, ainsi que sur les mœurs et coutumes de ses habitants ; elle est la traduction d'un article de l'*Universal Magazine,* d'avril 1773.

33 — Factum poétique pour Christophe Polony, vray orviétan de Rome, contre Contugy Spacamont, bateleur. *S. d.* (*Toulouse,* 1656) ; pet. in-8 de 19 pag. 20 fr.

Pièce singulière fort rare, en 458 vers, qui peut servir à fixer la date de l'introduction de l'Orviétan en France, par des charlatans italiens. Christophe Polony, se prétendant l'unique possesseur du secret de cet antidote, était à Montpellier, lorsqu'il apprit qu'un certain Contugy, se disant successeur de l'inventeur de l'Orviétan,

avait obtenu un arrêt du parlement de Toulouse pour débiter son remède. Il accourt à Toulouse et présente une requête au Parlement. La Cour, avant de faire droit, arrête que l'antidote sera éprouvé sur des animaux. Cet arrêt est daté du 14 mars 1656. L'expérience faite sur des pourceaux donne gain de cause à Polony. Le procès-verbal de Laurent Ferrier, député par le Parlement, est datée du 6 mai de la même année. Contugy fut obligé de s'enfuir de Toulouse, à la suite d'une émotion populaire. Le récit de la contestation, la requête, l'arrêt et le procès-verbal sont en vers français. A la suite du *factum poétique*, quelques épigrammes, dont deux en patois languedocien, en l'honneur de Polony et contre son rival malheureux.

Le passage le plus piquant du poème est l'extrait du procès-verbal relatif à l'épreuve faite sur les deux pourceaux ; tandis que le sujet de Contugy est trouvé mort, celui de Polony est tout ragaillardi par l'Oviétan qu'il vient d'absorber :

Ie ne trouvé donc qu'un pourceau,
Avec un ruban à la cuisse,
Qui cherchait du som et de l'eau,
Qu'on lui donna sans avarice.
Lors Polony sans regarder
Autre chose que cette beste,
La fit soigneusement garder,
Puis qu'elle faisoit sa conqueste;
Car sortant de cette prison,
Elle faisoit mille gambades,
Et sembloit avec que raison
Se mocquer de ses camarades.

34. — Ad christianissimum regem Galliae. De canibus et venatione libellus. Authore Michaele Angelo Blondo. In quo omnia ad canes spectantia, morbi & medicamina continentur, prisca & neoterica etiam exempla, a nemine hactenus accuratius scripta, insidiae ferarum, & proprietates, cum quibusdam venationibus nostri soeculi maximorum principum cognitu dignissimis. *Romae*, 1544 ; in-4° de 37 feuillets numérotés en chiffres romains, plus 3 feuillets non chiffrés pour

la table. (A la fin :) *Impressum Romae apud Antonium Bladum Asulanum.* M.D.XLIIII ; parch. 95 fr.

Le traité de Blondus est divisé en quatre parties : I, du choix des chiens et de leur différentes espèces, *de cane villatico, de cane pastorali*, etc., avec quelqnes historiettes sur la fidélité et la sagacité de ces animaux ; II, maladies des chiens, gale, vomissements, toux, rage et le reste ; III, examen des diverses parties du chien, poil, dents, langue, etc ; IV, de la chasse, et spécialement de la chasse au loup, au renard et à l'ours.

Bel exemplaire d'un livre très rare ; il provient de la bibliothèque Sunderland.

35. — HUTTEN (Ulrichi de) equitis Germani. Aula dialogus. [*In fine :*] *In officina excusoria Sigismundi Grimm Medici et Marci Vuyrsung. Anno Virginei partus. M.D.XVIII* [*1518*]. *die vero xvii septembris ;* in-4°, front. avec encadrement sur bois, cart. 24 fr.

Les interlocuteurs du dialogue, dédié par Hutten au médecin Auerbach, sont Castus et Misaulus. Aux félicitations de son ami qui admire son riche costume, Misaulus répond qu'il regrette ses haillons d'autrefois et il fait à Castus un tableau navrant des misères de la Cour : *Omnia serviliter, omnia suppliciter agere ; nunquam tui juris esse ; magnis diu laboribus, multis vigiliis favorem hominis captare....; nihil dicere quod sentias, sed quod conveniat ; plurima debere, plurima accepta referre ; assentari, adulari ; ipsum te negligere, omnia alterius curæ mancipata habere ; indigna multa facere, multa pati,* telle est la vie du courtisan Est-il étonnant qu'après cette lamentable énumeration (et nous l'avons abrégée). Castus s'écrie : *Mare malorum commemoras ?* Oui, une mer, reprend l'infortuné Misaulus, semée d'écueils dont le plus redoutable est la colère du prince, infestée par les pirates, fertile en naufrages ; que Castus se garde bien de s'y aventurer.

A la suite du dialogue, du même Ulrich de Hutten, *Prognosticum ad annum M.D.XVI. ad Leonem X. Pont. Max. Carmen Heroicum,* éloquente déclamation sur les guerres qui désolent l'Italie. Pourquoi

les nations chrétiennes n'unissent pas leurs efforts contre-elles l'ennemi commun :

Iam salis hoc luimues, superet de sanguine nostro
Quod melius liceat rabidis offundere Turcis.

Brunet cite, d'après la *Bibliotheca pinelliana*, l'ouvrage suivant de Hutten : *Ulrici de Hutten Aula, dialogus, Iulius...*, vive satire contre le pape Jules II, qui n'a rien de commun, malgré la similitude des titres, avec l'opuscule dont nous parlons.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRES INÉDITES. Lettres oubliées. I. Trois lettres de Henri IV. — II. Un plaidoyer en faveur du sexe faible, Marguerite de Valois et le P. Loriot S. J. — III. A propos du divorce de Henri IV, publ. par M. l'abbé Ch. Urbain. p. 413-432
— Lettres inédites de Nicolas Thoynard, l'abbé Nicaise, du Cange et Hadrien de Valois à Guillaume Prousteau (1679-1693) publiées par M. Ch. Cuissard. p. 439-456

MÉLANGES HISTORIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES : Les origines de l'Imprimerie à Hesdin-en-Artois, par M. A. Claudin. p. 6-17
— Marie Puech de Calages, femme poète du XVIIe siècle, par M. E. Duboys. p. 18-29
— Étude sur les livres à figures vénitiens de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe, par le Duc de Rivoli. — Suite . . p. 30-71
— Suite . . . . . p. 97-128
— Suite . . . . . p. 249-269
— Fin . . . . . p. 330-374
— Coup d'œil sur les almanachs illustrés du XVIIIe siècle, par le Vicomte de Savigny de Moncorps. p. 129-151
— Un sonnet inédit attribué à Boileau, par le Baron Double. p. 162-163
— La Bibliothèque et le Grenier de M. Charles Cousin, par M. G. Pawlowsky. p. 164-171
— Origines de l'Imprimerie à Reims, par M. A. Claudin. p. 193-211
— Maïoli et sa famille à propos d'un livre de la bibliothèque de Lyon, par M. Aimé Vingtrinier. p. 211-241
— Une femme bibliomane : Mademoiselle Yve, par G. B. p. 242-284
— Errata du coup d'œil sur les almanachs illustrés du XVIIIe siècle. p. 269
— Rabelais voyageur, par M. Georges Vicaire. p. 283-284
— A propos de J. de Barclay, par M. l'abbé Ch. Urbain. p. 315-330
— Une page inédite de la chronique des élections à l'Académie française. Succession de l'abbé Paul Tallemant, par M. Em. Duboys. p. 433-438
— A propos d'un livre annoté par Voltaire, par M. E. Delaplace. p. 470-472
— L'Imprimerie à Toulon, par M. Robert Reboul. p. 495
— La Médaille de Louis XIV, par le Baron Double. p. 491
— Les faussaires de reliures, par M. A. Claudin. p. 513

BIBLIOGRAPHIE. Livres anciens. Bibliographie d'un amateur. Description et analyse de livres anciens rares et curieux.
10. Elégie sur le despart de Marie Stuart. p. 1-5
11. Histoire antique et merveilleuse du chasteau de Vicestre. p. 152-161
12. Discours du triomphe des nopces du roi de Navarre. p. 481
— Bibliographie de quelques almanachs illustrés du XVIIIe siècle (1759-1790) par le Vicomte de Savigny de Moncorps. p. 289-314
— Fin . . . . . p. 385-412
— Bibliographie des éditions illustrées des fables de La Fontaine (1678 à 1757) par M. le docteur A. Després. p. 457-469

REVUE CRITIQUE DES PUBLICATIONS NOUVELLES, par MM. Georges Vi-

caire, Tamizey de Larroque, Pierre L. d'Arc, E. Delaplace.
— *Nouvel Armorial du Bibliophile*, par Joannis Guigard. p. 72-79
— *L'Evénement de Varennes*, par Victor Fournel. p. 79-80
— *Documents sur la Révolution française. La Révolution dans le département de l'Yonne*, par Henri Monceaux. p. 80-82
— *Étude sur la reliure des livres*, par Gustave Brunet. p. 83
— *Les lunettes de Princes*, par Meschinot. p. 84
— *La loi Gombette*, reproduction de tous les manuscrits connus, recueillis, publiés et annotés par J. E. Valentin Smith. p. 172-174
— *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres*, par Henri Clouzot. p. 174-177
— *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut*, rédigé par Fernand Bournon. p. 177
— *Bibliographie des écrits relatifs à Mandrin*, par Edmond Maignien. p. 178
— *Traité complet de la science du blason à l'usage des bibliophiles*, par Jouffroy d'Eschavannes. p. 178-179
— *L'Evasion de la Valette*, documents publiés par Georges d'Heylli. p. 179
— *Œuvres poétiques de Bertaut*, publiées par Adolphe Chenevière, p. 179-180
— *Les Régiments d'autrefois*, par Oscar de Poli. p. 180-182
— *Les Bibliothèques communales*, par Jules Loiseleur. p. 182-184
— *Les fables de La Fontaine*, par A. Delboulle. p. 184-186
— *Essai de bibliographie charitable*, par Camille Granier. p. 270-271
— *La vie d'autrefois*. Variétés gastronomiques, par Alfred Franklin. p. 271-272
— *Œuvres de Brantôme. Paris, Plon*, tome x. p. 272-273
— *Diderot. Le Neveu de Rameau*, pub. par Monval. p. 273
— *Etudes sur A. de Musset*, par la Vicomtesse de Janzé. p. 274
— *Théophile Foisset*, par Henri Boissard. p. 275-277
— *Cabinet d'un curieux* (biblioth. du Baron Double). p. 277-281
— *Rapports inédits du lieutenant de police René d'Argenson*, publiés par Paul Cottin. p. 376
— *Les tragédies de Montchrestien*, nouvelle édition par L. Petit de Julleville. p. 377
— *Pétrarque. Eglogues traduites pour la première fois* par Victor Develay. p. 378
— *Chansons de Piis*. Rouquette, 1890. p. 378
— *Geoffroi de Villehardouin. La conquête de Constantinople*, texte et traduction nouvelle par Émile Bouchet. p. 546.
— *Mémoire sur la bataille de Courtrai*, par M. Frantz Funck Brentano. p. 549
— *Les arts de l'ameublement*, par Henri Havard. p. 550
— *Lettres de Pétrarque à Jean Boccace, traduites pour la première fois* par Victor Develay. p. 551.
— *Zoan Andrea et ses homonymes*, par le duc de Rivoli et Charles Ephrussi. p. 551
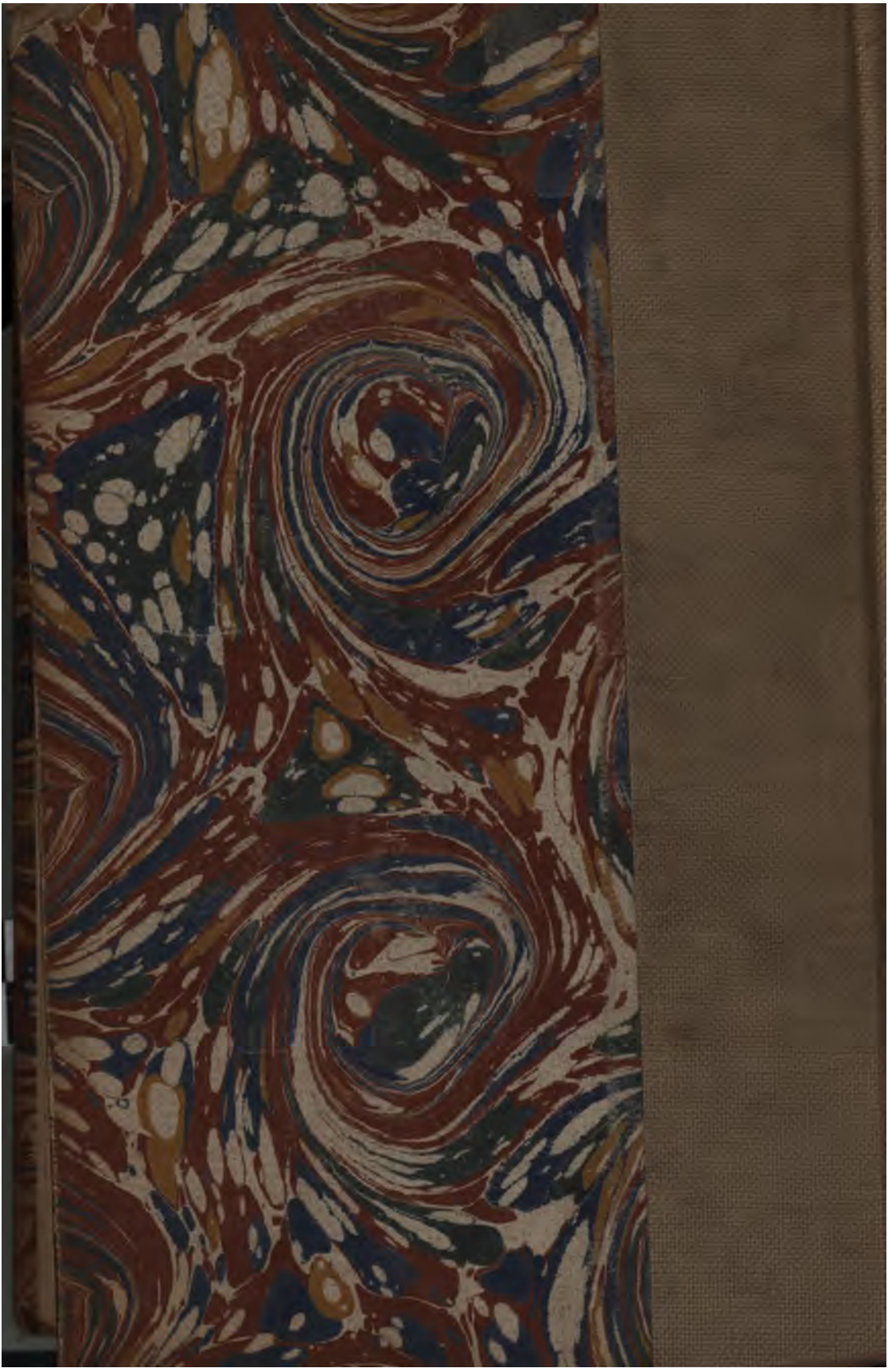
CATALOGUE descriptif de livres et pièces rares en vente aux prix marqués à la librairie Techener.
— 1. Souuerain remede contre les maladies, pet. in-8, goth. p. 87-88
— 2. Grande prophetie aultrefoys prophetizée par ung Roy de Perse; pet. in-8, goth. p. 88-90
— 3. Mutus liber, 1677; in-fol. p. 90-91
— 4. Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum, 1522; in-4. p. 91-92
— 5. U. de Hutten, equitis Germ. Invectivae tres in hier. Aleandrum et Marin. Caracciolum, Leonis X oratores in Germania... 1521; in-4. p. 92-94
— 6. La rencontre de Henry le Grand au Roy pendant le voyage d'Espagne. 1615; in-8. p. 94-95
— 7. Annotations plaisantes sur la